



HAL
open science

L'École d'éducation physique bordelaise : une œuvre hygiénique au fondement solidariste (1888-1968)

Julien Krier

► **To cite this version:**

Julien Krier. L'École d'éducation physique bordelaise : une œuvre hygiénique au fondement solidariste (1888-1968). Education. Université de Bordeaux, 2022. Français. NNT : 2022BORD0066 . tel-03701841

HAL Id: tel-03701841

<https://theses.hal.science/tel-03701841v1>

Submitted on 22 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE PRÉSENTÉE
POUR OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR DE
L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ECOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, POLITIQUE, SANTÉ PUBLIQUE (SP2)
SPÉCIALITÉ SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Par Julien KRIER

**L'ÉCOLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE BORDELAISE : UNE ŒUVRE
HYGIÉNIQUE AU FONDEMENT SOLIDARISTE (1888-1968)**

Sous la direction de : Jean-François LOUDCHER

Co-directeur : Eric CLAVERIE

Soutenue le 15 mars 2022

Membres du jury :

M. CLAVERIE Eric, Maître de conférence, Université de Bordeaux | Co-directeur de thèse

Mme ÉRARD Carine, Maîtresse de conférences, HDR, Université de Bourgogne |
Rapporteuse

Mme GONZÁLEZ AJA Teresa, Professeure des universités, Université polytechnique de
Madrid | Examinatrice

M. LOUDCHER Jean-François, Professeur des universités, Université de Bordeaux | Directeur
de thèse

Mme REYNAUD-PALIGOT Carole, HDR, Université de Dijon | Examinatrice

M. ROBÈNE Luc, Professeur des universités, Université de Bordeaux | Président du jury

M. SAINT-MARTIN Jean, Professeur des universités, Université de Strasbourg | Rapporteur

M. CALLÈDE Jean-Paul, HDR, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine | Invité

Titre : L'École d'éducation physique bordelaise : une œuvre hygiénique au fondement solidariste (1888-1968)

Résumé :

Ce travail a tenté de préciser l'émergence d'une conception singulière de l'EP et de son évolution de 1888 à la fin des années 1960, au sein de la région bordelaise. Si l'action de la Ligue Française d'Education Physique (LFEP) et des principaux membres promoteurs d'une éducation physique (EP) hygiénique sont désormais bien connus, leurs imbrications avec la dynamique locale demeurent peu mobilisées pour comprendre l'institutionnalisation d'une Méthode d'EP. Le consensus local repose sur des principes collectivement partagés et définit les contours d'une Méthode portée par ce que l'on peut désormais appeler l'École d'EP bordelaise. La doctrine solidariste fournit les clés de compréhension de son identité. Pour ce faire, l'EP doit développer la solidarité comprise dans une vision organiciste centrée alors sur l'interdépendance des individus. L'enjeu est de former des individus forts en bonne santé pour contribuer au progrès collectif. Dans une perspective positiviste, les sciences sont nécessaires pour comprendre et assurer une forme de rationalité à la méthode éducative. Une EP éclectique, rationnelle et hygiénique structure ainsi le courant bordelais qui s'érige après la Seconde guerre mondiale en une école de pensée reconnue dans le champ de l'éducation physique scolaire. Au cours de cet itinéraire, la Ligue constitue le support institutionnel et assure l'héritage du socle doctrinal de l'École bordelaise. Comprendre sa genèse a nécessité un détour épistémologique pour dénouer les fondements idéologiques, nous conduisant sur le chemin d'une histoire des idées qui s'immisce à la croisée des acteurs et du contexte. L'étude souhaite ainsi interroger l'existence d'une École d'EP et par là, la capacité d'innovation d'un territoire, résultant à la fois de contingences locales tout en étant le fruit d'un contexte lié aux évolutions nationales.

Mots-clés : Education physique, Bordeaux, hygiénique, solidarisme, sport, histoire

Title : Bordeaux's school of Physical Education : a hygienic work with a solidarist foundation (1888-1968)

Abstract :

This work proposes to study the specificities of a pioneering territory in terms of physical education in the first half of the 20th century. If the action of the French League of Physical Education (LFEP) and the main members promoting hygienic physical education (EP) are now well known, their interweaving with the local dynamic remains little mobilized to understand the institutionalization of a PE method carried by part of the Bordeaux community. The local consensus is based on principles collectively shared by what can now be called the Bordeaux PE school. Solidarist doctrine provides the keys to understanding its identity. To do this, physical education must develop solidarity understood in an organicist vision, then centered on the interdependence of individuals. The challenge is to train strong, healthy individuals to contribute to collective progress. In this project, the sciences are necessary to understand and ensure a form of rationality to the educational method. Eclectic, rational and hygienic physical education thus structures the Bordeaux movement, which after World War II becomes an identifiable and recognized school of thought in the field of school physical education. In this itinerary, the League constitutes the institutional support and ensures the legacy of the doctrinal base of the Bordeaux school. Understanding its genesis required an epistemological detour to unravel the ideological foundations to grasp the articulation between the context and individual trajectories. The study thus wishes to question the existence of a Bordeaux physical education school and thereby the capacity for innovation of a territory, resulting both from local contingencies while being the result of a linked to national developments.

Key-words : Physical education, Bordeaux, hygienic, solidarist, sport, history

Unité de recherche

Laboratoire Cultures – Education – Sociétés

EA 7437 - Equipe Vie Sportive

3 ter, place de la Victoire 33 076 Bordeaux Cedex

Sommaire

Sommaire.....	4
REMERCIEMENTS	8
Introduction générale.....	10
1. Genèse de l'étude.....	11
2. Sciences et EP.....	12
2.1. Médecine et EP.....	12
2.2. Sociologie et EP.....	16
3. Construction de l'objet d'étude : caractérisation et émergence d'une École d'EP bordelaise..	20
4. Méthodes : Emergence d'une « configuration locale » ?	24
4.1. Pour une histoire locale : part de réflexivité des acteurs	24
4.2. L'intérêt pour l'EP à Bordeaux : contexte local et enjeux macrosociaux.....	31
5. Problématique.....	34
6. Sources.....	36
7. Périodisation	38
Première partie : Reconnaissance de l'École bordelaise d'éducation physique (1949-1968)	
.....	40
Chapitre 1. Identification et diffusion de l'École bordelaise	44
1. La doctrine : l'œuvre solidariste au fondement d'une EP hygiénique.....	44
2. Une Méthode au service du progrès social	65
3. Le CREPS de Talence : lieu de formation et de diffusion au cœur de l'École bordelaise.....	79
Conclusion chapitre 1.	96
Chapitre 2. L'arrière garde médicale, l'IEP et le docteur Gilberte Rougier.	99
1.La recherche en biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports à Bordeaux : entre démarche fondamentale et appliquée	100
2. L'engagement dans la recherche en physiologie appliquée à l'EP et aux sports : entre disposition et socialisation.	122
3. Vers un rapprochement entre l'IEP et le CREPS :	138
Conclusion chapitre 2	145
Chapitre 3. Perte d'influence nationale de l'École bordelaise pour l'EP scolaire	147
1. Voix dissonantes au niveau local	147
2. Perte d'influence de l'École bordelaise	157
Conclusion de la première partie	166

Les caractéristiques de l'École d'EP bordelaise	166
Sciences et éducation	167
Rapprochement CREPS-IREP.....	168
Evolutions des normes éducatives	168
PARTIE 2. Les bases scientifiques de l'École d'EP bordelaise : vers une EP méthodique hygiénique (1896-1949).....	171
Chapitre 1. L'introduction de l'EP à la faculté de médecine : entre poussée scientifique et préoccupations hygiéniques (1896-1923)	174
1. Médecine sociale et EP, les débuts de la recherche médicale universitaire	177
2. Développement des sciences expérimentales en recherche médicale : vers la physiologie appliquée à l'EP et aux sports.....	217
3. Institutionnalisation de la recherche en EP et sport à la faculté de médecine (1921-1927) ..	233
Conclusion chapitre 1	242
Chapitre 2. Le renouveau médical de la LFEP (1923-1949).....	246
1. L'EP et les sports au service de la santé.....	247
2. La santé au service d'un projet éducatif porté par la LFEP.....	273
Conclusion chapitre 2	288
PARTIE 3. Les fondements solidaristes de l'École d'éducation physique Bordelaise (1888- 1896).....	294
Introduction	295
La LGEP : entre sociabilités sportives et réseaux réformateurs.....	296
Du <i>véloce club bordelais</i> à la <i>Ligue Girondine d'Éducation Physique</i>	299
Chapitre 1. Les fondements scientifiques du projet éducatif de la LGEP.....	303
1. Les bases sociologiques de l'éducation par les pratiques physiques (jeux).....	303
2. Les bases psychologiques de l'éducation physique : l'acte volontaire au cœur du système psycho-dynamique de P. Tissié.....	319
3. Les fondements éclectiques de l'œuvre girondine en faveur de l'exercice corporel	325
Conclusion chapitre 1	338
Chapitre 2. La LGEP, l'incarnation d'un « solidarisme girardin »	340
1. Solidarisme et pratiques physiques et sportives	340
2. Solidarisme Girardin : entre associationnisme et régionalisme	351
3. De la LGEP à la LFEP : vers un solidarisme républicain	363
Conclusion chapitre 2	373
Conclusion partie 3	375
Conclusion générale	380

Les étapes de l'émergence de l'École bordelaise.....	381
Genèse de l'École d'EP bordelaise : entre régionalisation et ouverture	387
Perspectives	388
Références bibliographiques	392
Sur l'éducation physique	393
Sur l'histoire du sport et des jeux	396
Sur l'histoire de l'Aquitaine	398
Sur les éducations corporelles	398
Sur l'école, l'éducation et la pédagogie	398
Sur l'épistémologie et l'histoire des sciences	399
Sur l'histoire politique	401
Sur l'histoire des idées ou philosophie.....	401
Colloques	402
SOURCES	404
Sources écrites	405
Revue de la LFEP	405
Fonds FFEPGV	407
Fonds ancien BU STAPS Bordeaux	407
Fonds ancien université Bordeaux Montaigne	408
BNF	408
Archives FFEPGV	411
Archives départementales de la Gironde	412
Archives municipales de Bordeaux	413
Archives Nationales –Pierrefitte	413
Articles et ouvrages considérés comme source	414
Sources électroniques	416
Gallica	416
Babordnum	418
Collections patrimoniales numérisées de l'université Bordeaux Montaigne	418
Retronews.....	420
BUI Santé-Paris Descartes.....	420
Sources orales	421
Annexes	422
Annexe 1 : Généalogie et filiations des formes de gymnastique en Europe selon A. Langlade. .	423
Annexe 2 : Etude relative aux perspectives d'avenir du C.R.E.P.S de l'Académie de Bordeaux, novembre 1975.	424

Annexe 3 : Courrier de protestation de P. Seurin adressé à la commission des travaux.....	428
Annexe 4 : plan du CREPS, 1967.....	431
Annexe 5 : Conditions d'études des étudiants de l'IEP de Bordeaux	432
Annexe 6 : Liste des thèses de médecine bordelaises consacrées à l'EP et aux sport (1896-1968)	434
Annexe 7 : schéma récapitulatif, filiation de l'éclectisme de l'École d'EP bordelaise	443
Table des tableaux	444
Table des figures	444
Table des matières	445

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ce travail. D'abord, mes deux directeurs de thèses Jean-François et Éric, pour leur regard critique et constructif indispensable dans le cheminement délicat qu'offre la thèse. Au-delà de leurs connaissances, leurs qualités humaines ont été précieuses pour m'accompagner.

Je remercie le jury de me faire l'honneur de profiter de leur expertise : Jean-Paul CALLÈDE, Carine ÉRARD, Teresa GONZÁLES AJA, Carole REYNAUD-PALIGOT, Luc ROBÈNE et Jean SAINT-MARTIN.

Ce travail est également l'occasion de rendre hommage aux différents documentalistes-archivistes qui m'ont facilité les démarches, particulièrement Jonas Micard (documentaliste de la FFEPGV), l'équipe de la bibliothèque du STAPS de Bordeaux ainsi que les membres du service de la bibliothèque santé de Bordeaux. J'aimerais souligner leur professionnalisme et acharnement pour répondre à mes nombreuses demandes, parfois insistantes. Je remercie aussi toutes les personnes qui ont accepté de livrer une part d'eux (Chantal Bélizaire, Henriette Boyer, Mariano Cid, Jean-Louis Dupuy, Évelyne Laboile, Roger Labridy, Claude Lamouroux Jacques Le Guillou, Martine Reneaud, Michèle Palis). Une pensée très spéciale à Martine Reneaud pour m'avoir transmis des archives plus personnelles.

À mes parents, pour tout ce qu'ils ont sacrifié pour nous, pour leur dévouement. Eux, qui m'ont engagé dans la voie de l'abnégation dont la vie humble est pour moi le plus précieux des exemples. À ma mère, à sa présence inconditionnelle ces dernières années, puisse ce travail t'apporter le faible témoignage de toute mon affection.

À Coralie, au plus près de moi, pour son doux soutien et sa patience alors qu'elle a dû composer avec mon manque de disponibilité. Sans toi, ce travail n'aurait sans doute pu voir le jour.

Je remercie enfin tous mes proches, mes hôtes bordelais (Fabien, Marie et Pitxu), mes relecteurs pour leur aide précieuse et inconditionnelle (Damien, Marie, Guilhem, Scott, Marion, Romain, Clément, Guillaume, Laetitia, Claire) ; à mon frère Damien, qui a supporté un grand nombre de pages, mais dont le soutien dépasse la relecture de ce travail pour m'accompagner encore une fois pour cette nouvelle étape.

ABREVIATIONS DES LIEUX DE CONSERVATION

Archives métropoles de Bordeaux : AM-Bordeaux.

Archives départementales de la Gironde : AD-Gironde.

Archives nationales : AN.

SIGLES

CAPEPS : Certificat d'Aptitudes au Professorat d'Éducation Physique et Sportive.

CAPES : Certificat d'Aptitudes au professorat de l'Enseignement Second degré.

CROS : Comité Régional Olympique Sportif.

CREPS : Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive.

ENI : École Normale d'Instituteur.

ENEP : École Normal d'Éducation Physique.

EP : Éducation physique.

EPS : Éducation Physique et Sportive.

FFEP : Fédération Française d'Éducation Physique.

FFGE : Fédération Française de Gymnastique Éducative.

FFEPGV : Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

FIEP : Fédération Internationale d'Éducation Physique.

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

IEP : Institut d'Éducation Physique

IREP : Institut Régional d'Éducation Physique.

LFEP : Ligue Française d'Éducation Physique.

LGEP : Ligue Girondine d'Éducation Physique.

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale.

PUB : Presses Universitaires de Bordeaux

PUF : Presses Universitaires de France.

PUR : Presses Universitaires de Rennes.

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïque d'Éducation Physique.

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la Culture).

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire.

USEP : Union sportive de l'Enseignement Primaire.

Introduction générale

1. Genèse de l'étude

Un des constats fréquemment mis en évidence dans l'historiographie de l'éducation physique (EP) scolaire est cette volonté unificatrice d'une discipline en quête d'identité dont la formation de ses cadres en constitue un témoin privilégié. Cette diversité d'enseignants d'hier à aujourd'hui fut particulièrement marquée pendant la période de coexistence de deux types de structures à partir de 1941 : les Instituts d'Education Physique Régionaux (IREP), d'une part, et les Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive (CREPS), d'autre part¹. Si des travaux plus localisés commencent à émerger, de nombreuses interrogations demeurent dans les faits quant à leurs particularités, rendant difficile l'accès à une connaissance réelle de la discipline. Ces études permettront d'approcher une EP des pratiques au-delà des discours officiels. Dans cette optique, l'objet de départ, centré sur la formation des cadres d'éducation physique et sportive (EPS) à Bordeaux, a occupé une bonne partie des recherches pour reconstituer l'histoire des deux institutions. Sans cadre théorique spécifique, j'ai regroupé les premières années de nombreuses archives et réalisé des entretiens qui m'ont permis d'éclairer l'histoire du CREPS, celle de l'IREP de Bordeaux² et de leurs relations.

Alors que le CREPS de Bordeaux avait une certaine notoriété dans l'imaginaire des enseignants, l'histoire de l'IREP semblait plus opaque bien que sa mémoire soit pourtant réelle dans les murs de la faculté des STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)³. Si les conditions de sa création ont été étudiées pour mettre en lumière des acteurs clés, son histoire sur l'ensemble de la période (jusqu'à la création des UEREPS) en revanche, est plus fragmentée. Lorsque j'abordais les questions de la formation et de l'EP bordelaise au détour d'un couloir avec des enseignants du STAPS ou lors d'entretiens, deux noms revenaient sans cesse ; d'une part, Pierre Seurin, dont son implication au CREPS n'est plus à démontrer, est la référence phare, et, d'autre part, le docteur Gilberte Rougier. Très rapidement, les recherches se sont donc concentrées sur cette docteur pour essayer de préciser sa trajectoire et son rôle dans le développement de la pratique physique tant elle fait l'unanimité dans la communauté bordelaise de l'éducation physique bien que son œuvre n'ait fait pas l'objet d'une histoire exhaustive⁴. Au fil des rencontres, le réseau d'acteur du CREPS et de l'IREP s'est tissé et m'a conduit non loin de mon lieu de résidence bordelais, rue Caros où Gilberte Rougier vivait. Martine Reneaud, une amie de la docteur et témoin privilégiée de

¹ Les CREGS sont créés en 1941 et deviennent les CREPS à la Libération.

² IREP (Institut Régional d'Education Physique) est le nom national pour qualifier les instituts créés en 1927. Dans certaines facultés comme Bordeaux, on parle d'IEP (Institut d'Education Physique), à ne pas confondre avec l'acronyme plus récent « I.E.P » renvoyant à l'Institut d'Etudes Politiques.

³ Le principal amphithéâtre a été inauguré sous le nom de Gilberte Rougier, dernière directrice de l'IEP.

⁴ Luc Robène et Pierre Flouroux ont démarré un travail biographique en réalisant notamment un entretien de Gilberte Rougier, qu'ils m'ont transmis, je les en remercie à cette occasion.

sa vie, représente une de ces découvertes en histoire qui, en vous donnant accès à des archives personnelles, procure une certaine exaltation, celle de l'exclusivité égoïste de dépoussiérer des documents encore peu exploités. Il s'avère qu'à sa mort G. Rougier a légué plusieurs cartons à son amie, comprenant des coupures de presse, des curriculum vitae, des archives plus personnelles avec des photos de son enfance notamment. Au-delà des documents matériels, la mémoire de M. Reneaud a constitué une source de richesse inédite. Cette rencontre fut décisive dans mon engagement pour mener cette recherche en confirmant que le terrain exploré, bien que sinueux, allait offrir encore des surprises. Ces premiers résultats confirmaient bien une spécificité bordelaise.

Ces premières années d'investigation m'ont pourtant souvent donné le sentiment de m'égarer, d'être dans un tâtonnement constant avec l'impression de graviter autour d'un sujet de thèse sans pouvoir le définir. J'avais des difficultés à dépasser l'idée d'une spécificité bordelaise, sans véritablement la transformer en un sujet de recherche, ni en cerner précisément les contours. A posteriori, je peux affirmer que cette phase a permis de me familiariser avec le terrain et de rassembler un bon nombre de sources disponibles. Au gré des avancées, l'objet s'est précisé pour se concentrer sur l'identification d'une identité territoriale en matière d'EP et l'émergence d'une méthode singulière. En effet, la région bordelaise a été source d'innovations, l'histoire de l'EP en révèle de nombreux acteurs⁵, qu'il reste à rassembler au regard d'une histoire plus locale. Plonger dans l'histoire de la région m'a amené jusqu'à la fin du XIX^e siècle et le début de la prise en charge inédite des questions de l'EP par des universitaires bordelais, en particulier des médecins.

2. Sciences et EP

2.1. Médecine et EP

En France, les réflexions sur l'EP se développent à la fin du XIX^e siècle, suite à celles sur la gymnastique⁶. Elles vont peu à peu se concentrer dans les facultés de médecine en se structurant officiellement à partir de 1927 avec la création des IREP. Les savoirs scientifiques

⁵ En plus des promoteurs déjà évoqués, nous pouvons citer Eugène Paz, Georges Rouhet ou Charles Cazalet. L'œuvre de ce dernier a été rassemblée par J-P. Callède. Callède, Jean-Paul. « Charles Cazalet (1858-1933), patron bordelais. Philanthropie, réseaux d'action sociale et modernisation de la vie locale ». *Bulletin d'histoire de la sécurité sociale* n° 40, juillet 1999, pp. 47-76.

⁶ On peut citer Etienne-Jules Marey (médecin, physiologiste, biomécanicien, photographe), Fernand Lagrange (physiologiste), Philippe Tissié (médecin spécialisé en neuro-psychiatrie) ou encore Georges Demeny. Ce sont généralement des médecins qui sont à l'initiative des travaux, mis à part G. Demeny. Acteur important de l'EP rationnelle et scientifique, ce dernier était un préparateur, puis collaborateur de Etienne-Jules Marey au Collège de France : leur collaboration a donné lieu au laboratoire de bio-mécanique du parc des Princes, première structure de ce type au monde. Cf. Pociello, Christian. *La science en mouvement : Etienne Marey et Georges Demeny (1870-1920)*. Paris, PUF, 1999.

qui nourrissent les progrès sociaux dans le domaine de l'hygiène sont fournis par les médecins à partir d'un nouveau champ d'observation offert par la physiologie. Malgré son institutionnalisation et sa reconnaissance au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, le champ de la médecine sportive apparaît couvrir une réalité plurielle. L'histoire de la recherche dans le domaine du sport repose en effet sur deux univers sociaux distincts : d'une part, la médecine et, d'autre part, les pratiques physiques. Leurs intérêts différents, parfois antagonistes, ont rendu l'instauration d'un espace de significations commun difficile. Si, dès le début du XIX^e siècle, un consensus se dégage en faveur de la nécessité de pratiquer des exercices physiques, la médecine appliquée à l'EP et aux sports se constitue avec des sensibilités diverses. Revenir sur l'introduction de l'activité physique à l'Université nécessite d'interroger les objectifs poursuivis qui trouvent leurs origines dans le courant hygiéniste de la fin du XIX^e siècle. L'enjeu sanitaire qui détermine pour une bonne part la culture physique dans la société française sous la III^e République ne doit pourtant pas occulter les multiples motivations qui ont nourri les artisans d'une production scientifique. Il est commun de convoquer l'idée d'une médicalisation de la vie sociale⁷ pour comprendre les liens qui se tissent entre recherche et éducation physique, mais les modes d'engagement et les démarches adoptées par les médecins ne peuvent se réduire à une volonté explicite de produire des savoirs hygiéniques. Entre « *reconstruction de la race et construction du champion* »⁸, entre recherche fondamentale ou « *mise en forme savante de l'exercice physique* »⁹, entre holisme et spécialisation¹⁰, les méthodes et les objectifs soulignent les préoccupations du moment et des acteurs¹¹. Cette variété se retrouve d'une faculté à l'autre et le paysage de savoirs scientifiques permet d'entrevoir les initiatives de la part de certains laboratoires qui, en l'absence de référentiels communs, innovent. La mise en place d'un appareil scientifique productif dépend ainsi des caractéristiques locales et des initiatives de certains acteurs dans un paysage institutionnel encore flou. Les premiers laboratoires spécialisés apparaissent lors de la création des IREP pendant que dans certaines villes des cours sont déjà institués dès le

⁷ Foucault, Michel. *Histoire de la médicalisation*. CNRS, Editions « Hermès, La revue » n°21, 1988, pp. 11-29.

⁸ Viaud, Baptiste. *Panser les deux mondes. Médecines et sports, entre principes hippocratiques et performances*. Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Charles Suaud, Nantes, Faculté des lettres et sciences humaines, 2011.

⁹ El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, pp. 155-175.

¹⁰ Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. « Construction sociale d'une compétence médico-sportive, entre holisme et spécialisation (année 1910-1950) ». *Regards sociologiques* n°29, 2004, p. 83.

¹¹ Serge Fauché et Marie-Hélène Orthous montrent l'imbrication de l'EP dans les politiques hygiéniques de l'entre-deux-guerres et comment elle a été un outil de formation des futurs travailleurs à partir de la fin du XIX^e siècle. Fauché, Serge et Orthous, Marie-Hélène. « Les médecins et les enjeux d'une éducation physique dans la France de l'après-guerre (1920-1930) », *Science et motricité*, n°11, 1990, p. 15. Le premier réalise également une histoire des techniques du corps pour le traitement de l'esprit, dans leurs relations aux prescriptions médicales et justifications scientifiques. Serge Fauché. *Techniques du corps et traitements de l'esprit aux XVIII^e-XIX^e siècles*. Paris : L'Harmattan, 1997, p. 272.

début des années 1920 comme c'est le cas à Bordeaux, Lyon, Toulouse, Lille ou Besançon. Quoiqu'il en soit, les médecins représentent les principaux promoteurs de l'EP scolaire au moment où les pouvoirs politiques s'emparent de ces problématiques à des fins sanitaires à l'image de la campagne des hygiénistes de l'hiver 1887-1888 qui en révèle un jalon important. La recherche en France est de plus en plus liée au monde médical à partir de cette période. La logique de rationalisation scientifique de l'EP est en effet constitutive de son développement. La commission pour l'élaboration du manuel d'EP de 1891 dessine les contours d'une « *gymnastique rationnelle (...), par son ordre méthodique et ses exercices gradués* »¹² dans laquelle les médecins joueront les premiers rôles. Si les réflexions sont l'œuvre d'initiatives disparates à la fin du XIX^e siècle¹³, les recherches en EP¹⁴ se structurent progressivement et se formalisent dans les facultés de médecine¹⁵. L'histoire de l'institutionnalisation de la recherche en EP et en sport révèle bien une pluralité d'approches et de démarches. Les études traitant de la recherche médicale dans ce domaine ont longtemps été partagées entre deux champs disciplinaires.

Ainsi, de nos jours, d'un côté, les sciences humaines et sociales issues des STAPS traitent traditionnellement de l'influence du monde médical sur l'évolution de l'EP ou des sports. La démarche consiste alors, soit à analyser la construction disciplinaire de l'EP liée au champ médical¹⁶, soit à comprendre le phénomène sportif à la lumière des évolutions médicales. Les travaux axés sur l'histoire des APS consacrent une part importante au monde médical tant sa genèse et sa construction sont étroitement corrélées à l'action de médecins. Dans cette optique, la thèse d'Anne Roger retraçant la rationalisation de l'entraînement athlétique au XX^e siècle souligne la relation étroite entre hygiène et sport avant la Seconde Guerre mondiale¹⁷.

D'un autre côté, des recherches abordent les questions de l'EP ou du sport, mais, centrées sur des problématiques circonscrites au secteur médical. Elles voient le jour à partir des années 1990¹⁸. Henri Perié retrace la constitution de l'espace professionnel de la

¹² Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, *Manuel d'exercices gymnastique et de jeux scolaire*, Masson, 1891.

¹³ Nous pouvons mentionner E-J. Marey, F. Lagrange ou encore G. Demeny.

¹⁴ Le domaine du sport de performance et de compétition se trouve à la marge des laboratoires en France au moins jusqu'aux années 1950. Loudcher Jean-François, Krier Julien and Claverie, Eric. « Sports Coaching in France: Between an Eclectic Context and Foreign Influences (1852-1970) », dans Day, Dave (Sous la dir.). *Sport coaching in Europe. Cultural studies*. Routledge Edition, 2021.

¹⁵ En 1921 est créée la société de médecine sportive.

¹⁶ On peut citer quelques historiens qui ont abordé ce pan de l'histoire autour de la construction identitaire de l'EPS, sans prétendre à l'exhaustivité : Pierre Arnaud, Jacques Defrance, Gilbert Andrieu, Jean-François Loudcher, Christian Vivier, Jean Saint-Martin, Michael Attali, Taïeb El Boujouffi, Stéphan Mierzejewski etc.

¹⁷ Roger, Anne. *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ?*. Thèse de doctorat en STAPS, Université Lyon 1, 2003.

¹⁸ L'histoire du sport acquiert une légitimité universitaire à partir des années 1980. Les chercheurs en STAPS n'ont plus le monopole sur cet objet d'étude qui intéresse des historiens issus d'un cursus académique plus

médecine du sport¹⁹. Michel Rieu, au cours d'une histoire sur la longue durée, explore les origines de la médecine du sport et son imbrication avec le monde médical²⁰. Par ailleurs, les docteurs Harichaux abordent l'histoire de la médecine du sport d'un point de vue juridique²¹. L'ouvrage, en s'adressant aux professionnels concernés par le suivi médical des sportifs, entend préciser leurs responsabilités dans le cadre des réglementations juridiques à l'heure où la santé des sportifs devient une obligation définie par la loi.

Ce partage des travaux issus des STAPS et de l'histoire plus classique semble de moins en moins marqué et un rapprochement s'opère depuis une vingtaine d'année offrant de nouvelles perspectives²². Aussi, à mesure que l'histoire du sport et de l'EP en France se structure, elle interpelle une variété de sciences sociales (sociologie, géographie, anthropologie...) favorisant le croisement des approches. Des auteurs interrogent désormais cette histoire de manière plus transversale. À ce titre, la thèse de Francis Charprier pose un premier jalon en 2004²³. Dans cette diversité d'approche, la sociologie prend une grande part dans l'historiographie de l'EP et du sport. Les travaux de Baptiste Viaud, dans une démarche socio-historique, analysent conjointement les enjeux des deux champs étudiés (médical et sportif) pour éclairer la situation de la médecine du sport actuelle²⁴. Plus récemment, Taïeb El Boujouffi met à profit ses connaissances sur le monde de l'EP pour réaliser une étude des acteurs des IREP en prenant en compte à la fois les enjeux de la discipline et ceux de la recherche médicale pour éclairer les transformations dans ce domaine²⁵.

Il s'agit ainsi de reconsidérer la production scientifique en prenant en compte les logiques des forces en présence, celles des médecins et des acteurs de l'EP. En effet, la question sportive ne fait pas l'unanimité au sein de la corporation médicale et interroge sa recherche dans son rapport à la santé et, plus largement, dans le recours aux sciences expérimentales et à la démarche clinique. Les savoirs scientifiques sur le corps sont détenus

classique. Vivier Christian, Loudcher Jean-François et Vieille-Marchiset Gilles. « Histoire de L'Histoire du Sport et de L'Éducation Physique en France ». *Sport History Review*, 36, 2005, 36, p. 165.

¹⁹ Perie, Henri. « Chronique d'une médecine escamotée. La médecine du sport 1921-2001 ». *Cinésiologie*, n°235, 46^{ème} année, pp. 106-138.

²⁰ Rieu, Michel. « La santé par le sport : une longue histoire médicale ». *La revue pour l'histoire du CNRS*, n°26, 2010.

²¹ Harichaux, Michèle et Harichaux, Pierre. *Le droit et la médecine du sport*. Elsevier Masson, Coll « Sport », 2004.

²² Comme le soulignent Jean-François Loudcher et Christian Vivier « *Les grands cadres théoriques ne suffisent plus pour traiter de l'histoire du sport* ». Vivier Christian, Loudcher Jean-François et Vieille-Marchiset Gilles. « Histoire de L'Histoire du Sport et de L'Éducation Physique en France ». *Sport History Review*, 36, 2005, p. 168.

²³ Charprier Francis. *Aux origines de la médecine du sport*. Thèse de doctorat en STAPS, Université Lyon 1, 2004.

²⁴ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011 ; Viaud, Baptiste. « Médecines du sport, sports de médecins : Quand les biographies sportives s'invitent dans le jeu des carrières professionnelles ». *Sciences sociales et sport* 2009/1 n°2, pp. 129-169.

²⁵ El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, pp. 155-175.

par les médecins, mais les tensions avec les acteurs de l'EP ou du sport ou même au sein de la fraction médicale²⁶ viennent questionner la pertinence du savoir médical dans une perspective d'éducation plus large. Des forces de friction apparaissent. Certains cultivent la distance au monde médical pendant que d'autres œuvrent au rapprochement. Dans la capitale girondine, la collaboration entre Pierre Seurin, directeur du CREPS²⁷ et les docteurs Roger Fabre²⁸ et Gilberte Rougier²⁹, symbolise ce rapprochement entre science, pratiques physiques et éducation. Toutefois, les réflexions sociologiques et philosophiques jouent un rôle essentiel dans ce processus.

2.2. Sociologie et EP

À Bordeaux, l'EP entre à l'Université par la faculté des Lettres comme si les enjeux éducatifs représentaient des ressorts essentiels à l'intérêt que les universitaires ont porté aux jeux de plein air, et cela bien avant l'implantation de la recherche dans les facultés de médecine. Si P. Tissié est considéré comme un des premiers médecins à prendre en charge activement l'EP scolaire d'un point de vue scientifique et pédagogique, on ne peut occulter le rôle des universitaires issus de la faculté des lettres qui ont contribué à poser un nouveau regard sur la place des exercices physiques. La volonté de généraliser l'éducation pour tous à la fin du XIX^e siècle s'inscrit dans des évolutions marquant l'avènement d'une société laïque et républicaine impliquant de nouvelles conceptions éducatives et pédagogiques. L'éducation devient un apprentissage de la vie, c'est-à-dire « *l'art d'adapter les générations nouvelles aux conditions de la vie la plus intense et la plus féconde* »³⁰. À l'instar de philosophe comme Jules Delvailles, investissant les questions éducatives, l'éducation doit comprendre les trois dimensions pour la formation complète de l'individu : intellectuelle, morale et physique³¹. Ce

²⁶ « *l'EP sera phagocytée par la physiologie, la physique, l'orthopédie, la clinique même peu importe, pourvu que l'héritage nouveau ne « sorte pas de la famille ». C'est là le péché originel, ce que j'appelle le Langloisisme* ». Pierre-Nadal, Louis-Elie. « Une date en éducation physique ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 7-8-9, 1930, p. 83.

²⁷ Pierre Seurin dirige le CREPS de Bordeaux de 1945 à 1967. Pour les éléments biographiques voir : Groupe d'Études Historiques de la FFEPGV. *Pierre Seurin entre Education Physique et sport, 1913-1983*. Paris, 2001. pp. 14-23.

²⁸ Directeur de l'Institut d'Éducation Physique de Bordeaux à partir de 1937, succède au premier directeur C. Sigalas.

²⁹ Directrice de l'Institut d'Éducation Physique à partir de 1955, succède au docteur Fabre.

³⁰ Guyau, Jean-Marie. *Éducation et hérédité. Étude sociologique*. Paris, Félix Alcan, 1889. La première partie traite de « L'éducation morale », la deuxième de « L'éducation physique » et la troisième de « L'éducation intellectuelle ».

³¹ Delvaille, Jules. *La vie sociale et l'éducation*. Paris, Felix Alcan, 1907, cité dans Callède, Jean-Paul. *Sociologie des jeux, des sports et de l'EP. L'apport des classiques français (1890-1939)*. Pessac, MSHA, coll Sport et société, 15, 2019, p. 133.

renouvellement des idées qui entourent l'éducation s'effectue en partie par les philosophes³². En effet, le courant du criticisme qui prend ses racines dans la pensée d'Emmanuel Kant est à l'origine d'une rupture dans la manière d'appréhender la technique et les arts. Dans l'article intitulé « *Les origines de la technologie* », Alfred Espinas³³, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, envisage l'art comme le produit de l'expérience et de la réflexion supposant une invention, un acte d'initiative et de liberté. Le philosophe plaide pour une correspondance entre doctrines (représentations) et état des techniques. La technologie générale regroupe l'ensemble des études spécifiques qui s'intéressent chacune à la technologie spéciale d'un art élaboré par les humains. Ce glissement paradigmatique trouve des répercussions chez les premiers pédagogues qui sont souvent des hommes de lettres ; imprégnés de nouvelles réflexions marquant les débuts de la sociologie, ils contribuent à repenser l'éducation. L'art et donc les jeux sportifs ne seront plus perçus comme une simple activité récréative, mais comme une forme d'expression supérieure. Ces évolutions conceptuelles permettent de comprendre la démarche scientifique de A. Espinas³⁴ qui, en s'intéressant aux réalisations concrètes de l'activité humaine, déploie une part d'observation empirique³⁵. Ces réflexions sociologiques reconsidèrent la culture physique comme un facteur essentiel d'adaptation à la vie et à l'éducation. Elles donnent des pistes pour comprendre le volontarisme du sociologue dans le développement des jeux de plein air, visible dans son investissement au sein de la LGEP aux côtés de P. Tissié.

Le développement des lendits³⁶ dans le Sud-Ouest semble alors indissociable des milieux universitaires divers même si les médecins n'en sont pas les seuls promoteurs ; s'y joignent en effet des philosophes et des pédagogues³⁷. La diversité des personnalités qui sont au fondement de la création de la Ligue Girondine d'Education Physique (LGEP) est

³² C'est à cette période que la sociologie commence à s'autonomiser à l'égard de la philosophie. Les premiers sociologues ont généralement reçu une formation philosophique en faculté des Lettres comme c'est le cas pour une partie des sociologues du XX^e siècle.

³³ Espinas, Alfred. « Les Origines de la technologie », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. XXX, juillet-décembre 1890, pp. 113-135 et pp. 295-314. Pour appréhender son œuvre voir Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019

³⁴ Enseignant à Dijon, en Corse, puis Maître de conférences de philosophie à la faculté des Lettres de Douai, il arrive à la faculté des lettres de Bordeaux en 1880. Chargé de cours, il devient doyen en 1887. J.-P. Callède en retraçant la genèse de la sociologie du sport revient sur ces travaux qui ont marqué les débuts de la sociologie. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019.

³⁵ L'empirisme renvoie à une méthode qui repose sur l'observation et l'expérience, excluant les systèmes a priori (Larousse).

³⁶ Les lendits représentent des fêtes annuelles au cours desquelles se rencontrent des équipes représentant une association sportive scolaire. Les participants doivent réaliser des épreuves variées sur une ou plusieurs journées (des jeux collectifs, des épreuves athlétiques, des exercices gymniques...) qui rapportent des points à l'équipe. Une note est attribuée également sur le comportement durant la manifestation. Le terme « lendit » provient du moyen-âge et renvoyait à une foire annuelle, il est remis au goût du jour par les membres de la LGEP lorsqu'ils lancent ces rencontres en 1890 qui connaîtront un important succès dans la région jusqu'au début du XX^e siècle dans leur version initiale. Voir Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire 1880-2013*. AFRAPS, 2014.

³⁷ Membres fondateurs de la LGEP issus de la faculté des lettres ou de l'enseignement et regroupant aussi des journalistes.

particulièrement significative car elle illustre un socle de références scientifiques plurielles. Des acteurs issus de disciplines différentes trouvent un point de rencontre dans l'intérêt de pratiquer des exercices pour le développement physique, moral et intellectuel. Les travaux de P. Tissié incarnent un certain éclectisme tant au niveau des disciplines d'appui que des démarches scientifiques. Il fait figure de pionnier dans la recherche en traitant de l'intérêt de la gymnastique d'un point de vue thérapeutique et éducatif. L'étude des démarches et conceptions de la science auxquelles il se réfère est particulièrement éclairante pour comprendre la spécificité bordelaise.

On pourrait expliquer l'éclectisme de références scientifiques, consubstantiel aux innovations pédagogiques dans le domaine de l'EP à Bordeaux, du fait de cette implication de personnes venant d'horizons divers. Néanmoins, cet éclectisme doit être précisé. Plus encore, il est aussi important de se poser la question de sa possibilité même d'existence. Comment des individus aux profils si différents (médecins, éducateurs, philosophes, universitaires...) ont-ils pu, à un moment ou à un autre, travailler ensemble, voire contribuer à développer une EP éclectique ? Par ailleurs, cette diversité de personnalités semble se réduire et graviter autour des médecins au milieu du XX^e siècle. Comment alors expliquer l'héritage glorieux de P. Tissié revendiqué par la LFEP et P. Seurin après 1945 ?

Quoiqu'il en soit, la capitale girondine semble bien être le lieu où se cultive un intérêt scientifique pour le corps dont l'Université va s'emparer. Se pose la question de l'unité des démarches scientifiques et du rapport qu'entretient l'EP avec la science. Le corps, dans son lien avec les visées éducatives, devient un objet de recherche à part entière et gagne en légitimité. L'idée de concevoir une Méthode³⁸ rationnellement construite devient peu à peu la préoccupation des membres de la Ligue de P. Tissié à P. Seurin. Une méthode fournissant les garanties de son efficacité repose sur une double légitimité, expérimentale et pratique. Toutefois, si la dimension pratique, c'est-à-dire une méthode qui soit généralisable et applicable par tous, est perceptible dans la rédaction de l'ouvrage *Vers une éducation physique méthodique* en 1949³⁹, le fait d'être collectif et de se référer à un héritage porté par la LGEP, en constitue encore en soi une Méthode. Se dégage-t-il alors ce que J.-L. Gay Lescot appelle une « école scientifique d'EP » ? L'historien, à travers le recensement des thèses de médecine consacrées à l'EP et aux sports de 1893 à 1945, impulse une première analyse des

³⁸ « On qualifie souvent de « méthode » l'unification originale des divers facteurs auxquels l'éducation physique fait appel. À tort, car si la méthode est, dans le langage courant, un ordre suivi pour mener à bien une recherche ou un exposé, la « méthode » telle qu'elle est entendue en éducation physique, mériterait plutôt, en raison son caractère à la fois subjectif et construit, d'être nommé « conception » ou « système » ». Jacques Ulmann, *Corps et civilisation*, Edit. Vrin, 1993 (chapitre quatre). On peut alors parler de Méthode avec un grand « M », c'est-à-dire d'un courant personnalisé par un chef de file (G. Hébert, P. Tissié, G. Demenÿ...).

³⁹ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, premier cahier, 1^{ère} édition, 1949.

productions bordelaises allant dans le sens d'une continuité⁴⁰. Il avance quelques éléments explicatifs sur l'état des recherches locales et soulève l'importance des travaux scientifiques qui, selon lui, méritent de poser la question de l'existence d'une école scientifique bordelaise :

« Si le terme d'École bordelaise, pris en son sens scientifique, c'est-à-dire lieu et moment d'un questionnement réformateur, fondateur, peut paraître excessif, on ne peut pas ne pas enregistrer cette constante disposition d'esprit en faveur de l'E.P qui reste la marque de la Faculté de Médecine de Bordeaux et place la ville au tout premier rang de celles qui, par leurs actions soutenues, ont inscrit l'activité physique au centre de la réflexion scientifique »⁴¹.

L'expression « école bordelaise » paraît être d'usage dans le milieu de l'EP. On la retrouve dans les témoignages oraux des acteurs du moment⁴² ou bien employée à plusieurs reprises dans les travaux portant sur les institutions ou acteurs locaux. Ainsi Claude-Marie Prévost inscrit l'œuvre de P. Seurin dans « *ce qu'il faudra bien appeler un jour l'école bordelaise d'éducation physique et sportive* »⁴³. Plus encore, lors de l'inauguration de l'« espace Pierre Seurin » au CREPS en 2003, Francis Le Du⁴⁴ présente P. Seurin comme « *la figure illustre de ce qu'il faudrait sans doute appeler « l'école bordelaise de l'éducation physique et sportive »* ».

Dès lors, notre étude se propose de questionner à l'échelle d'un territoire une possible filiation dans la manière de concevoir l'éducation physique. Les réflexions bordelaises ne caractérisent-elles pas cette imbrication qui donne une coloration hygiénique à l'EP, plus prégnante dans la région ? Sur quelles représentations reposent l'idée d'une EP éclectique et rationnelle ? D'où provient la croyance de l'importance de l'EP dans l'éducation générale et le progrès de la société ?

⁴⁰ Gay-Lescot, Jean-Louis. « L'éducation physique et le sport dans les thèses de médecine de la faculté de Bordeaux (1893-1945) », dans *Sport, relations sociales et action collective*. Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993, Bordeaux, éditions MSHA, 1995, pp. 91-99.

⁴¹ Gay-Lescot, Jean Louis. « L'éducation physique, les sports et la Médecine. Les thèses de Médecine soutenues à Bordeaux entre 1893 et 1945 », dans Serge Fauché et al. *Sport et identités*. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 380.

⁴² Saint-Martin, Jean et Terret, Thierry. *Pierre Arnaud, historien de l'EPS et du sport scolaire*. L'Harmattan, Tome 1, 2019, p. 102.

⁴³ Prévost, Claude. « Revenir à Pierre Seurin ». *Revue EPS* n° 219, septembre-octobre 1989, p. 49.

⁴⁴ Directeur du CREPS de 1984 à 1994.

3. Construction de l'objet d'étude : caractérisation et émergence d'une École d'EP bordelaise

Si l'idée d'une École⁴⁵ bordelaise est convoquée dans l'historiographie de l'EP, encore faut-il l'identifier et la caractériser. L'école, prise dans le sens d'un courant de pensée, désigne « *une doctrine, courant, système, prôné par un maître ou un ensemble de personnes* »⁴⁶. Elle regroupe des disciples ayant une affinité de pensée ou de méthodes. Parler d'une école implique donc de distinguer une doctrine et une Méthode collectivement reconnues, identifiables à travers des groupes d'acteurs ou des structures. Une association se démarque et regroupe les promoteurs de l'EP, la LGEP. Sa création marque le point de départ d'une organisation visant à promouvoir une éducation qui ne peut se réduire à des apprentissages intellectuels, mais incluant un versant corporel. Dans ses statuts, le deuxième objectif propose « *d'étudier, de formuler, de faire connaître les moyens pratiques d'atteindre ce résultat* »⁴⁷. La volonté de diffusion et de formation constitue une permanence sur la période comme l'atteste l'organisation de plusieurs congrès⁴⁸. Ces événements cultivent l'articulation théorie-pratique (pédagogique, exercice, méthodes) dans le but d'élaborer une éducation par le corps. À travers des expériences pratiques, mais aussi par la capacité à institutionnaliser les réflexions scientifiques sur les questions de l'éducation physique⁴⁹, le territoire bordelais participe à l'imprégnation de savoirs et savoir-faire entourant les exercices physiques. Le développement des actions de la LFEP conjointement aux multiplications des recherches en EP dans les facultés bordelaises montre une certaine structuration des pratiques et des représentations dans le domaine public. Deux dimensions semblent légitimer une conception singulière de l'EP à Bordeaux, la science et les expériences concrètes. Le réseau autour de la LFEP inscrit cette double légitimité, scientifique et pédagogique aboutissant à la structuration et à la généralisation d'œuvres éducatives telles que les lendits. La double approche ne renvoie-t-elle pas à une vision éducative rapprochant les propositions des promoteurs bordelais depuis la création de LGEP ? Quelles sont les filiations et les ruptures dans les finalités allouées à l'EP défendues par les médecins bordelais dans la première moitié du XX^e siècle ? Peut-on dégager un noyau doctrinal, entre les objectifs de la LGEP à la fin du XIX^e

⁴⁵ Nous utiliserons désormais la majuscule lorsque nous parlerons de l'« École d'EP bordelaise » afin d'identifier un mouvement singulier dans le sens d'une institution et d'une communauté de promoteurs s'y rattachant.

⁴⁶ Définition CNRTL (<https://www.cnrtl.fr/definition/école>).

⁴⁷ « Notice sur la ligue girondine de l'éducation physique », dans *Congrès Ile congrès de l'EP. Comptes rendus*, Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou, 1894. Pour les statuts voir aussi « *Historique de la LGEP* ». *Revue des jeux scolaires*, mai-juin 1896, pp. 98-106.

⁴⁸ Trois sont organisés à Bordeaux et représentent des temps forts de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle (1893, 1923 et 1952).

⁴⁹ Tissier, Philippe. *L'éducation physique au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique & esthétique*. Paris, Larousse, 1901.

siècle et les propositions de la LFEP autour de P. Seurin et du CREPS au milieu du XX^e siècle ?

Certes, P. Seurin reprend l'adage de P. Tissié : « *Devoir d'abord, plaisir ensuite* »⁵⁰. Mais qu'en fait-il réellement ? L'effort est compris comme le trait d'union entre le corps et l'esprit. Pratiquer l'exercice physique devient éducatif car il agirait sur l'esprit de deux manières, sur le « *développement de l'intelligence* » ainsi que sur l'intégration de la « *morale* »⁵¹. Le développement de l'individu passe donc par l'effort physique qui permet de perfectionner l'intelligence (attention, rectitude du jugement...) et la morale. Très rapidement, la santé devient aussi un pilier de l'EP dans les réflexions de la Ligue comme a pu le montrer l'analyse sémantique de Cécile Collinet⁵². Une EP hygiénique s'adresse au développement physiologique pour une régénération individuelle et collective. Si la définition de la santé a évolué de 1888 à 1968 dans les propositions des successeurs de P. Tissié⁵³, elle demeure centrale dans la construction de l'individu et la formation d'une jeunesse forte au service de la société. Ce double enjeu, individuel et collectif, au fondement des conceptions des promoteurs de l'EP à Bordeaux, s'imprègne d'une idéologie républicaine et solidariste qui pose les bases socio-pédagogiques de l'EP défendue par la LFEP à la fin du XIX^e siècle⁵⁴. La régénération morale, à travers l'effort et la santé, s'acquiert dans l'exercice physique. Cette œuvre sociale de régénération est donc une nécessité pour l'individu et la société, elle doit donc être démocratisée à l'ensemble de la jeunesse. Ainsi, une filiation doctrinale revendiquée par les médecins et pédagogues à la sortie du deuxième conflit mondial se perçoit dans la place accordée à la santé.

Les travaux sont nombreux montrant explicitement ou indirectement la filiation et les spécificités de l'EP à l'échelle de la région. C'est une thèse de philosophie qui, consacrant le premier travail sur P. Tissié, permet de saisir la portée des références et des implications socio-philosophiques de son œuvre⁵⁵. Puis, depuis 1976, un groupe de recherche s'est

⁵⁰ « Devoir d'abord, plaisir ensuite, il y a toute une conception sociale et morale, qui est sans doute à notre époque trop oubliée ». Seurin, Pierre. Revue L'homme Sain n° 4, octobre 1953.

⁵¹ Section pédagogie du congrès de 1893 divisée en plusieurs domaines correspondant aux buts de l'éducation dont « l'EP est subordonnée » : éducation esthétique, éducation de l'intelligence, éducation morale, rapport avec le régime des établissements et la vie dans la famille, avec l'éducation militaire.

⁵² Collinet, Cécile. Les grands courants d'éducation physique en France. PUF, Paris, 2000.

⁵³ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'œuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XX^e siècle*. Vigot, 1999.

⁵⁴ Saint-Martin et al. *L'œuvre du Dr Philippe Tissié : une croisade sociale en faveur de l'EP (1888-1914)*. Bordeaux, presses universitaires de Bordeaux, 2012, p. 156.

Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire 1880-2013*. AFRAPS, 2014, voir p. 25.

⁵⁵ Wery, Théodore. *La conception de l'homme et ses conséquences dans l'œuvre du docteur Philippe Tissié (1852-1935)*. Thèse de doctorat, université de Lettres de Strasbourg, 1972. Le directeur de thèse est Canivez André, professeur de philosophie morale à partir de 1964.

constitué afin de réunir l'histoire de la FFEPGV⁵⁶. Son évolution est interrogée sous l'angle des enjeux sociaux, culturels et politiques, ainsi que des acteurs⁵⁷ et dresse aujourd'hui un corpus conséquent permettant de saisir les contours de « *cette fédération dont le patrimoine demeure l'un des plus riches d'Europe* »⁵⁸. Jacques Thibault, deuxième directeur de l'UEREPS bordelais, ouvre cette voie en 1972 quand il étudie l'influence de P. Tissié dans la région et la permanence d'une conception du « *sport jeu* ». En pointant l'effet de génération à travers l'association des « *Amis du sport universitaire* » qui regroupent essentiellement d'anciens lëndistes⁵⁹, il touche ici à un processus qui est particulièrement intéressant pour aborder la question d'un héritage et d'une filiation de conceptions, de normes, de valeurs à l'échelle d'un territoire. Natalia Bazoge prolonge ce travail en proposant une histoire genrée de la Ligue et met à jour des acteurs nouveaux dans leur implication sur le territoire. Ces travaux permettent d'appréhender dans une certaine mesure les enjeux plus locaux. Mais en se centrant sur la structure associative et/ou les acteurs, la configuration locale à l'origine d'une *Méthode girondine d'EP* est partiellement cernée⁶⁰. La permanence à l'échelle d'un territoire reste à préciser. Dans ce but, le sociologue bordelais J-P. Callède est l'artisan incontournable de la construction d'une histoire régionale. La diversité des objets et des approches nourrit l'idée d'une spécificité locale dans le domaine des exercices physiques (sur le plan des politiques publiques sportives notamment⁶¹). La presse locale est aussi l'occasion de revenir sur l'identité régionale dans le domaine des activités physiques et sportive. C'est ce à quoi s'attache en partie Luc Robène en retraçant l'histoire du journal *Bordeaux-sports* : il envisage son évolution à la croisée du développement du sport et du régionalisme girondin⁶². Plus largement, la *Petite Gironde* incarne également une filiation dans son attachement aux

⁵⁶ Actuellement le groupe compte parmi ses membres : J. Faivre, P-A. Lebecq, Y. Morales, J. Saint-Martin et Y. Travaillot. Pour l'historique du groupe historique, s'adresser au siège de la FFEPGV.

⁵⁷ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » ou « Comment Philippe Tissié s'intéresse à l'articulation du « psychologique » et du « psychique » (1885-1887) », dans Pociello, Christian (Sous la dir.). *Entre le social et le vital*. Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble, 2004, pp. 113-124 ; Lebecq, Pierre-Alban. *Des jeux scolaires à la gymnastique suédoise*, mémoire de DEA STAPS, Nanterre, 1990 ; Saint Martin, Jean. « Philippe Tissié ou l'éducation physique au secours de la dégénérescence de la jeunesse française (1888-1935) ». *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°8, 2006, pp. 119-132. Puis, les deux ouvrages collectifs sur P. Tissié : Saint-Martin, Jean et al. *L'oeuvre du Dr Philippe Tissié : une croisade sociale en faveur de l'EP (1888-1914)*. Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012.

Et sur P. Seurin : R. Dinety, P.A Lebecq, A. Le Guiner, R. Meunier, J-P. Saint-Martin. *Pierre Seurin entre EP et sport 1913-1983*. FFEPGV, 2001.

⁵⁸ Saint-Martin Jean, Travaillot Yves, Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves. *Op. cit.*, 2012, p. 6.

⁵⁹ Thibault, Jacques. *Sport et EP 1870-1970*. J. Vrin, 1987.

⁶⁰ G. Andrieu analyse l'intégration de la méthode suédoise en France et l'éclectisme de la méthode qui perdure avant le changement de l'objet (vers la compétition), en resituant le courant de la LFEP à partir des enjeux nationaux il fait référence à une Méthode girondine d'EP dans l'ouvrage : Andrieu, Gilbert. *L'EP au XXème siècle : une histoire des pratiques*, PUF, 1990, pp. 23-26.

⁶¹ Callède, Jean-Paul. *Sociologie des politiques sportives locales. Trente ans de vie sportive à Bègles*. MSHA, Pessac, 1991.

⁶² Robène, Luc. « De Bordeaux-Sport à Sports (1899-1914) : l'éloge du « provincialisme sportif » dans Tétart, Philippe et Villaret, Sylvain. *Les voix du sport. La presse sportive régionale à la belle époque*. Biarritz, Éd. Atlantica, coll. Sport, mémoire et société, 2010.

évolutions sportives de la région : elle fait d'ailleurs l'objet de la thèse de Corine Guillon en cours d'achèvement⁶³. Elle montre comment la présence des acteurs liés à l'EPS dans la presse locale donne une idée sur leurs stratégies et leur positionnement dans la sphère sociale et culturelle. Cette dernière permet d'entrevoir des ponts entre recherche et application. Ecrire dans un journal quotidien local, c'est faire acte d'engagement, voire de militantisme en faveur d'une cause particulière et révèle un certain intérêt pour la vulgarisation de connaissances scientifiques. *La Petite gironde*⁶⁴, hégémonique dans le paysage médiatique bordelais⁶⁵, est susceptible de nous donner une bonne idée des événements et tendances en jeu sur le territoire.

Finalement, l'EP bordelaise a fait l'objet de nombreux travaux sans que pour l'instant ait été précisée l'unité de conceptions, de pratiques dans le temps et à l'échelle du territoire. Son histoire a été réalisée soit à l'occasion d'une étude plus générale, située surtout par rapport aux évolutions nationales ou bien soit en se focalisant sur une partie circonscrite sans que l'on puisse cerner précisément les contours d'une filiation. On constate qu'il est difficile de parler d'une École d'EP avant la Seconde Guerre mondiale au sens d'une Méthode, c'est-à-dire d'un groupe d'acteurs et d'une doctrine clairement identifié. Cette idée ne va pas de soi : les débuts éclectiques marquent une rupture avec la vision méthodique et une démarche centrée sur une gymnastique de formation par la suite. Une filiation doctrinale est implicitement suggérée par les travaux portant sur le territoire ainsi que sur les acteurs, mais cette idée doit être cernée plus finement pour la discuter. Parler d'une École bordelaise dès la fin du XIX^e siècle par exemple conduirait à attribuer aux premiers promoteurs des intentions les dépassant et qu'un regard contemporain tendrait à ordonner dans une continuité historique. Or, il convient plutôt de comprendre le processus d'élaboration et les mécanismes locaux qui aboutissent à un système cohérent de valeurs articulées à une méthode, constitutives de ce que l'on appelle l'École d'EP bordelaise. Celle-ci est reconnue après 1945 car elle s'établit en un système formalisé et unifié, se distinguant des autres méthodes. Le courant de la LFEP correspond bien à une conception singulière de l'EP portée par des structures de formation comme le CREPS regroupant ses disciples. P. Seurin et la Ligue trouvent leur pleine reconnaissance à une période qui assimile une vision hygiéniste développée localement à la nécessité de régénération de la population à la sortie de la guerre sur le plan national. Finalement, sur quel héritage repose l'élaboration de l'EP méthodique ? Est-ce un héritage

⁶³ Guillon, Corine. L'émergence du sport dans la presse généraliste régionale à travers l'exemple de La Petite Gironde de 1872 à 1913. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 18 mars 2022.

⁶⁴ *La Petite Gironde* devient le journal *Sud-Ouest* en 1944 lorsque Jacques Lemoine occupe le poste de rédacteur en chef.

⁶⁵ Le journal fait partie des plus importants organes provinciaux à l'aube du XX^e siècle. Sa publication journalière passe de 20 000 exemplaires en 1880 à 126 000 en 1900, à plus de 200 000 en 1914. Guillon, Corine. *Op. cit.*, 2022.

fantasmé ou peut-on identifier une filiation doctrinale ? Quels sont les points communs entre les premiers lendits des années 1890 et la Méthode de P. Seurin qui propose un éclectisme plus fermé autour de la gymnastique analytique ?

4. Méthodes : Emergence d'une « configuration locale » ?

4.1. Pour une histoire locale : part de réflexivité des acteurs

Réfléchir à l'existence d'une École bordelaise d'EP au milieu du XX^e siècle revient à interroger le rapport des universitaires aux pratiques physiques dans leurs travaux et éventuellement à dégager des démarches communes. C'est, en quelque sorte, soit suggérer que des individus disposent de caractéristiques communes (une certaine homogénéité pourrait être perceptible entre les médecins sportifs qui s'engagent dans cette voie de recherche), soit mettre en avant un contexte qui valorise la mise en place d'une culture médicale particulière. Parler de continuité implique des liens d'interdépendance entre carrière individuelle et milieu dans lequel les chercheurs évoluent. Le poids d'une culture scientifique (locale) serait susceptible d'avoir un impact sur la trajectoire des médecins. De fait, l'étude des particularités locales invite à analyser la place de l'individu dans l'environnement dans lequel il agit.

Entre le déterminisme bourdieusien et l'individualisme méthodique boudonien, la place de l'individu dans les sciences sociales suscite des débats récurrents. Certains auteurs tendent à se centrer sur les individus qui portent les structures en analysant leur capacité à agir dans un environnement avec des stratégies et une certaine rationalité dans les interactions⁶⁶. On ne peut toutefois omettre les « *fondements conventionnels* »⁶⁷ de la vie sociale qui spécifient dans une certaine mesure les cadres sociaux de l'action et pèsent sur les trajectoires individuelles. Karl Marx avait déjà envisagé ces problématiques en analysant les superstructures sociales et politiques. Les conventions sociales peuvent être incorporées au cours de la socialisation⁶⁸ de chacun ou le milieu peut tout aussi bien agir dans les possibilités offertes par l'environnement. Effectivement, le primat du rationnel et de la réflexivité évince les dispositions et les questions sociales sous-jacentes dans le jeu des acteurs. Il semble difficile de réduire l'engagement des individus, c'est-à-dire les forces qui poussent à agir, seulement sous le prisme d'une analyse stratégique purement rationnelle. L'affect en fait aussi partie. C'est ce que propose de prendre en compte Christophe Gobbé qui, en s'appuyant sur

⁶⁶ Goffman, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la représentation de soi*. Les éditions de Minuit, coll « Le sens commun », 1973.

⁶⁷ Salais, Robert et Thévenot, Laurent (Sous la dir). *Le travail : marchés, règles, conventions*. Paris, Insee-economica, 1986.

⁶⁸ Socialisation de l'individu dans le sens où il acquiert et intériorise progressivement les normes, les valeurs et les croyances partagées par le groupe. Callède, Jean-Paul. « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire ». *Revue ethnologie Française*, vol. 15 (4), 1985, p. 328.

Axel Honneth, a mené une étude sur la succession du maître français d'aïkibudo, Alain Floquet. Les conflits relèvent moins d'une conquête en termes de pouvoir décisionnel que d'une quête de reconnaissance face au mépris ressenti dans les rapports de domination⁶⁹. Pour l'auteur, l'engagement dans la pratique de l'aïkibudo s'explique par des dispositions communes et une certaine vulnérabilité. Mais il demeure imbriqué dans un contexte qui définit des normes partagées collectivement pouvant organiser nos manières d'être et d'agir. Si la pratique de l'aïkibudo est l'occasion de se reconstruire, cela implique des représentations communes, dépendant aussi du contexte sociohistorique, qui définit les valeurs et les idées collectivement partagées. Dès lors, les intérêts des agents doivent être complétés par des éléments liés au contexte pour saisir l'action de chacun dans la complexité de la réalité sociale. Pour notre objet d'étude, comment expliquer la tendance des médecins bordelais à investir le champ de l'EP et du sport ? Quelles dispositions communes expliqueraient un tel engagement ? L'éclairage sociologique peut ainsi fournir des clés de compréhension de l'engagement des individus compris dans l'articulation du contexte et des dispositions personnelles. Par exemple, P. Tissié cultive une certaine indépendance régionaliste le conduisant à ne pas rejoindre Pierre de Coubertin ou Paschal Grousset alors qu'il y aurait pu y voir une réelle opportunité de développer des lendits nationaux. De même, P. Tissié ne s'associe pas avec René Cruchet ou Roger Fabre avant la Première Guerre mondiale, ce rapprochement se réalise après le conflit. Son engagement se trouve à la croisée du contexte et des dispositions qui l'influencent indéniablement.

La notion de configuration au sens éliasien aide à saisir cette articulation. Cette perspective envisage la société dans sa dimension relationnelle, reposant sur un réseau d'interdépendance⁷⁰. Le déséquilibre des forces entraîne des transformations et des ruptures dans les configurations⁷¹. Partant de l'individu, Bernard Lahire mobilise cette approche en tentant de dépasser l'opposition *rationalité/normes*. Il propose un cadre permettant de comprendre le comportement en interdépendance avec le contexte sans éluder les caractéristiques individuelles incorporées. Ainsi, Carine Erard éclaire la trajectoire de la championne de disque Micheline Ostermeyer à l'aune de ce cadre. La double pratique d'excellence (piano et athlétisme) donne l'occasion de revenir sur l'influence familiale

⁶⁹ Honneth, Alex. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Galimard, coll « Folio », 2013 [1992] (trad. de l'allemand par Pierre Rusch), cité dans Gobbé, Christophe. *La lutte pour la verticalité. Analyse pragmatique et dispositionnaliste d'une école d'Art Martiaux*. Thèse de doctorat STAPS, Université de Lyon, 2019, p. 84.

⁷⁰ Chartier, Roger. « Conscience sociale et lien social », avant-propos dans Elias, Norbert. *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, pp. 7-29, cité dans Nicolas Duvoux. *Les 100 mots de la sociologie*. Presses universitaires de France., Paris, PUF, 2011, pp. 52-54. Consultable en ligne : <https://journals.openedition.org/sociologie/923>.

⁷¹ Selon Nicolas Duvoux, le terme de configuration peut prendre plusieurs significations. Il s'emploie par exemple pour décrire différents types d'organisation (en référence à Mintzberg) ou il renvoie, selon la théorie de Norbert Élias, à une conception fondamentalement relationnelle de la société, pensée comme un réseau d'interdépendance entre individus. *Ibid.*

conjuguée à une configuration spatiale (en lien avec la capitale parisienne)⁷². De même, Stephan Mierzejewski et Taieb El Boujouffi ont travaillé sur les stratégies des médecins en examinant les ajustements entre carrières professionnelles individuelles et dispositions. Ils relèvent des stratégies individuelles communes à des groupes d'acteurs :

« les profils de carrière oscillent le plus souvent entre des « stratégies professionnelles ou spécialisées » et des « stratégies innovatrices », mais ont pour moteur commun « d'instaurer une spécialisation du savoir » (Charle, op. cit., p. 242). Sachant que sur le premier registre stratégique on mise sur la nouveauté et on subdivise ce qui existe (biologie appliquée à l'EP et aux sports), alors que dans le second elle se justifie d'après une demande sociale externe (contrôle médical des activités physiques et des sports) »⁷³.

Il s'agit de mettre en lumière les variations de comportement dans une sociologie de la *pluralité dispositionnelle* (les socialisations passées sont plus ou moins plurielles et donnent lieu à des dispositions hétérogènes, parfois contradictoires) et contextuelles (les contextes d'actualisation des dispositions sont variés). Le contexte inclut un niveau macro et un niveau micro dont les significations ou représentations communes pourraient être le fruit de leur imbrication. Le niveau local renvoie aux interactions, aux discours et aux pratiques des agents, lié au concept de configuration tel que N. Elias le développe⁷⁴. Le contexte local peut aussi former une configuration (sociopolitique). L'Histoire en tant que champ universitaire se constitue au cours du XIX^e siècle sur des travaux traitant de phénomènes économiques et sociaux⁷⁵, écrasant d'une certaine manière la marge de manœuvre des individus dans le processus des changements sociaux. Les recherches consacrées à des objets plus resserrés, mettant la focale sur une échelle moins macrosociale, reconsidèrent désormais le contexte et laissent entrevoir l'implication des acteurs dans le jeu social⁷⁶. Reconsidérer la part de réflexivité, sans néanmoins minimiser la part d'influence du contexte sur les dispositions individuelles, telle est l'ambition de l'approche socio-historique proposée par C. Gobbé à travers la notion de configuration. Or, elle peut être envisagée à un niveau territorial plus localisé selon nous⁷⁷. C'est bien là le point de départ de la socio-histoire, l'articulation de

⁷² Énard, Carine. « Micheline Ostermeyer : l'exception normale d'une « dissonance culturelle » ». *Staps* n° 76, 2007, pp. 67-78.

⁷³ Mierzejewski, Stéphane et El Boujjoufi, Taïeb. « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps* n° 75, 2007, p. 14.

⁷⁴ La notion de configuration au sens Eliasien pointe l'interdépendance entre l'individu et la société, ces relations d'interdépendance s'inscrivant dans un contexte socio-historique, c'est-à-dire dans configuration sociopolitique. Elias, Norbert et Scotson, John. *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté*. Paris : Éditions Fayard, 1997, p. 80, cité dans Loudcher, Jean-François. « Procès de civilisation et transformations sociales. Une discussion de la théorie éliasiennne dans le domaine du sport ». *Loisir et société*, vol. 43, 2020.

⁷⁵ À partir de l'école des Annales avec des historiens comme L. Febvre ou Fustel de Coulanges. Prost, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Éditions du Seuil, 2010, pp. 8-9. Voir également Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset Gilles, « Histoire de l'histoire du sport et de l'Éducation Physique en France ». *Sport History review*, volume 36, n°2, novembre 2006.

⁷⁶ Nicolas Duvoux, *Op. cit.*, 2011, pp. 52-54.

⁷⁷ Gobbé, Christophe. *Op. cit.*, 2019.

l'individu et de la structure, autour des relations directes et indirectes⁷⁸. Les relations directes entre individus peuvent être représentées dans un rapport de domination et/ou de solidarités⁷⁹, mais, au-delà de la nature, les schémas d'interdépendance, chers à N. Elias, sont centraux. Dans la lutte contre la réification des rapports sociaux à travers leurs historicités, G. Noiriel souhaite mettre en évidence une histoire d'en bas, sans toutefois éluder une structure plus macrosociale qui pèse sur les trajectoires. Proposer une étude à l'échelle locale procède ainsi d'une volonté d'articuler les actions, les interactions directes d'en bas ; avec les interactions plus invisibles du contexte qui agissent sur chacun à travers les dispositions individuelles.

Dans cette optique, les travaux amorcés par T. El Boujouffi et J. Defrance tentent de retracer l'apparition de la fonction médico-sportive à travers la convergence entre « *les espaces et les dispositions* » individuelles⁸⁰. L'intérêt des médecins pour les pratiques physiques et sportives et l'officialisation de la compétence médico-sportive résultent de la convergence entre les différents types de dispositions et les évolutions du champ de la recherche médicale. Ils identifient les conditions relatives au réseau tissé par un groupe de médecin impliqué dans la volonté commune de développer ce secteur de recherche. En effet, derrière le fonctionnement du laboratoire, des médecins sont à l'œuvre ; revenir sur leurs trajectoires permet de comprendre l'intérêt porté à ce domaine, dans l'imbrication du milieu médical et sportif.

Investir les problématiques de l'EP ou des sports peut en effet s'entendre comme une manière d'innover. Elles sont des facteurs de transformations dans un champ médical qui laisse entrevoir une spécialisation du savoir⁸¹ pouvant être perçue comme une stratégie de promotion. Pour d'autres, le secteur sportif constitue une voie répondant à des aspirations personnelles. En pratiquant depuis le plus jeune âge une activité physique, ces acteurs sont susceptibles d'être plus sensibles à ces questions. Les modes de socialisation varient donc entre des médecins qui s'appuient sur le sport pour occuper une place dans le champ médical, des médecins convaincus de l'intérêt de la pratique physique, et d'autres qui utilisent la médecine pour se faire une place dans le milieu sportif. Le docteur Victor Pachon, titulaire de la chaire de physiologie à Bordeaux et chercheur internationalement renommé, investit l'étude des phénomènes physiologiques au cours de l'effort en créant un service de physiologie appliquée à l'EP en 1921 dans son laboratoire. Pourtant, lorsqu'en 1927 est créé l'institut d'éducation physique, il n'en prend pas la charge, sa direction est confiée à Clément Sigalas,

⁷⁸ Noiriel, Gérard. *Introduction à la socio-histoire*. La Découverte, « Repères », 2008.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Defrance, Jacques et El Boujouffi, Taïeb. « Construction sociale d'une compétence médico-sportive, entre holisme et spécialisation (année 1910-1950) ». *Regards sociologiques* n°29, 2005, p. 80.

⁸¹ Pinell, Patrice. « Spécialisation. Le processus de construction des spécialités cliniques », dans Lecourt, Dominique (Sous la dir.). *Dictionnaire de la pensée médicale*. Paris, PUF, 2004, pp. 1063-1069.

titulaire de la chaire de physique⁸². À priori, la recherche appliquée en EP et sport n'est pas un domaine porteur pour V. Pachon du point de vue de sa trajectoire universitaire, même s'il y accorde une attention particulière. En parallèle, Camille Soula aborde également sous une approche expérimentale la *physiologie du travail musculaire et de l'effort physique*⁸³ sans prendre pour objet directement l'EP et les sports, mais avec l'ambition de créer un nouveau champ scientifique, l'ergonomie. À Paris, le docteur Paul André Chailley-Bert, appartenant à la génération suivante, investit la physiologie appliquée à l'EP et aux sports dans les années 1920-1930. Cette orientation peut être comprise aussi bien par le jeu de sa carrière universitaire offrant l'accès à des postes académiques, que par une conception de l'EP dont l'efficacité nécessite le contrôle médical. Ces quelques exemples montrent la variété des modalités d'investissements qui ne peuvent être univoques d'un individu à l'autre dans le cadre d'un contexte scientifique variable d'une région à l'autre.

Dans une perspective analogue aux travaux initiés par J. Defrance et T. El Boujjoufi, mais dans l'optique d'un dépassement de la notion de champ, le récent ouvrage « *L'engagement sportif au prisme des sciences sociales* », co-dirigé par J.-P. Callède et G. Ferréol, fait une large place aux modélisations, plurielles, comprenant l'engagement sportif ; celui-ci se situe entre « *la stricte détermination des comportements par les organisations* » et la « *totale liberté d'expression de l'individu* »⁸⁴. On peut alors évoquer la réflexion de Jean-François Loudcher qui introduit la notion de démarche d'engagement⁸⁵ se trouvant à la croisée de la théorie dispositionnelle de Bernard Lahire⁸⁶ et la démarche plus déterministe de Pierre Bourdieu⁸⁷. Il suggère que la démarche « scientifique » adoptée pourrait constituer une « *sorte de compromis entre leur choix de vie (rapport au monde) et les choix professionnels pouvant ainsi expliquer en partie leur trajectoire* ». En effet, il semble délicat d'analyser les stratégies individuelles tout en évitant de se centrer sur « *les médecins eux-mêmes pour décrire, analyser et comprendre l'ensemble des enjeux qui sous-tendent les « choix » des universitaires et praticiens* »⁸⁸. Il est clair que leurs stratégies dépendent des opportunités du

⁸² Clément Sigalas est doyen de la faculté de médecine de 1913 à 1937.

⁸³ Vaucelle, Serge. « *De l'IREP de Toulouse au Parc municipal des sports : histoire d'un lieu de formation universitaire (1929-1970)* », *Annales du Midi*, n°305-306, 2019, p. 172. ; Pour l'histoire de l'IREP de Toulouse voir également : Vaucelle, Serge et Auger, Fabrice. « Une drôle de guerre pour un territoire pédagogique IREP et CREPS à Toulouse au tournant de la 4^{ème} République », dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas (Sous la dir.). *Former les enseignants d'EPS en France au XX^{ème} siècle*. PU Rennes, Coll « Histoire », 2020, pp. 179-202.

⁸⁴ Callède, Jean-Paul et Ferréol, Gilles. *L'engagement sportif au prisme des sciences sociales*. Louvain-la-Neuve : EME éditions, 2016, p. 11.

⁸⁵ Loudcher, Jean-François. « Le coaching sportif, une notion centrale pour les sciences du sport ? Enquête culturelle comparée et différenciée sur son cheminement et son utilisation actuelle et future ». *Staps*, n° 115, 2017, p. 13.

⁸⁶ Lahire, Bernard. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Nathan, 1998.

⁸⁷ Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *Les Héritiers*. Les éditions de minuit, 1964.

⁸⁸ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011 p. 62.

milieu et des caractéristiques du marché de recrutement qui, finalement, déplacent le curseur entre choix délibérés ou opportunités. Il s'agira donc de caractériser la constitution de la recherche médico-sportive à la faculté de Bordeaux en tentant d'identifier, les types, les usages et les formes de socialisations médicales et sportives jalonnant la trajectoire des médecins. Dans ce but, il est nécessaire de saisir ce qui pousse certains à plébisciter la physiologie appliquée aux pratiques physiques, en fonction des potentialités et des éléments contextuels.

Carine Erard, à travers une étude prosopographique des inspecteurs d'EP, précise les dispositions et les caractéristiques des individus pouvant induire des formes de rapport à l'EP⁸⁹. Elle montre l'évolution de la composition sociale des inspecteurs à partir d'indicateurs tels que la formation initiale, l'expérience professionnelle et l'engagement associatif. L'étude des profils des inspecteurs explique d'une certaine manière leurs sensibilités et les positions défendues, les différences de parcours scolaires et d'origines sociales induisant un rapport à la discipline différent. La socio-historienne cherche à repérer les points communs et les divergences pour qualifier la composition sociologique de ce groupe en replaçant le jeu d'acteur dans une institution. Elle a ainsi montré comment le corps de l'inspection générale en EP était composé d'abord d'enseignants spécialistes de la discipline scolaire formant un groupe plutôt homogène pour évoluer vers l'instauration d'un clivage par leur niveau de pratique et leurs expériences de l'encadrement de la jeunesse en dehors de l'école⁹⁰. Analyser la trajectoire des acteurs induit une reconsidération du rôle de certaines femmes souvent minimisé dans les processus de transformation à l'échelle locale, voire nationale. Dans cette perspective, Philippe Tétart retrace la trajectoire d'une pionnière des exploits vélocipédiques à la fin du XIX^e siècle. En comblant une part de l'histoire du sport oublié, l'auteur redonne vie à « Lisette », considérée comme une des premières « championnes » cyclistes. Son parcours est replacé dans une « *conjonction de facteurs* » liée au contexte sportif, mais aussi au développement de la presse ainsi qu'aux débuts de l'émancipation féminine afin de tenter d'expliquer l'engouement autour de cette figure⁹¹. La docteure G. Rougier, quant à elle, peut constituer l'exemple même d'une « *dissonance culturelle* »⁹², universitaire et sportive. En effet, elle fait figure de pionnière en devenant directrice de l'IEP et professeur de physiologie appliquée à l'EP et au sport au milieu du XX^e siècle. Sa trajectoire pourrait relever de

⁸⁹ Erard, Carine. *Approche prosopographique des inspecteurs en charge de l'EPS* [mise en ligne le 15 octobre 2014] [enregistrement vidéo], dans « *Projet Demeny* ». Disponible sur <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=prosopo> (consultée le 28 Mar 2018).

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Tétart, Philippe. « Mademoiselle Lisette, première « championne » française : trajectoire et débats (1894-1898) ». *Sciences sociales et sport*, vol. 15, no. 1, 2020, pp. 11-41 ; Tétart, Philippe (Sous la dir.). *Les pionniers du sport*. Éditions de La Martinière, 2016, p. 187.

⁹² Erard, Carine. *Op. cit.*, 2007, p. 70.

« *l'exceptionnel normal* »⁹³ car, sportive, elle accède à des postes universitaires dans un environnement académique ouvert à ce nouveau champ d'investigation. Dans une approche socio-historique, Christine Mennesson revient sur la place des femmes dans deux sports, la boxe et le football, en constatant des formes de domination masculine différenciées⁹⁴. En combinant le programme dispositionnaliste avec le modèle interactionniste des carrières⁹⁵, elle cherche à comprendre l'engagement des femmes au sein des institutions sportives comprises entre dispositions et facteurs contextuels. La sociologue retrace les trajectoires de vie en les situant dans l'espace social considéré et explique comment des femmes peuvent se faire entendre au sein de la fédération de boxe française savate en introduisant une pratique reconnue de haut niveau. Les facteurs explicatifs relèvent du contexte institutionnel (fédération plus favorable à l'ouverture vers les femmes que le football, dans une stratégie d'augmentation de licenciés, associée à la promotion d'une forme de pratique « féminine » : l'assaut), des caractéristiques sociales (les femmes de la commission féminine possèdent un capital culturel élevé à la différence du foot). Pour ces raisons, la voix de la commission féminine pèse sur les transformations de la fédération de boxe française et permet de comprendre l'émergence d'une autre modalité de pratique de haut-niveau, l'assaut ou « combat » euphémisé (touche), dans un contexte historique spécifique des années 1990. En effet, la forme « combat » (c'est-à-dire la frappe au KO) est remise en cause car de moins en moins de « savateurs » au statut amateur s'engagent face à la concurrence des pratiques de combat similaires qui, professionnelles, offrent des attraits financiers plus avantageux. Ainsi, l'état des rapports de pouvoir entre les sexes au sein des institutions influence les stratégies des actrices et les définitions du féminin qui en découlent. Dès lors, l'étude du cas de G. Rougier⁹⁶ - son accès au poste de directrice de l'Institut d'Education Physique et sa nomination à la chaire de physiologie appliquée- prend sens à la lumière de ces travaux pour analyser sa trajectoire professionnelle. Ainsi, l'étude du champ universitaire bordelais est essentielle pour comprendre ce que représente le domaine de l'EP et des sports face à l'attraction des postes vacants. Est-ce que ce domaine est prisé ou au contraire G. Rougier a-t-elle eu la possibilité de choisir des postes qui ne sont pas considérés comme étant aussi prestigieux qu'une discipline scientifique aux démarches plus expérimentale ?

En somme, il s'agit de reconsidérer le contexte local dans la trajectoire des acteurs vers l'EP et les sports, plus particulièrement les universitaires qui ont investi ce domaine.

⁹³ *Ibid.*, p. 69.

⁹⁴ Mennesson, Christine. « La gestion de la pratique des femmes dans deux sports « masculins » : des formes contrastées de la domination masculine ». *Staps* n° 63, 2004, pp. 89-106.

⁹⁵ Becker, Howard. *Outsiders, études de la sociologie de la déviance*. Paris, A-M. Métailié, 1985.

⁹⁶ Cf. Partie 1 chapitre 2, pour les éléments biographiques.

Comprendre la spécificité d'un territoire nécessite de revenir sur l'engagement des acteurs envers le nouvel objet d'investigation et la part du contexte. Il importe aussi d'envisager les dispositions individuelles qui contribuent à ancrer des représentations et des significations pouvant influencer leur parcours.

4.2. L'intérêt pour l'EP à Bordeaux : contexte local et enjeux macrosociaux

Il est donc nécessaire de saisir ce qui pousse certains médecins à plébisciter la physiologie appliquée aux pratiques physiques en fonction des potentialités et des caractéristiques du contexte ; la région bordelaise paraît être au cœur du développement de l'EP à la fin du XIX^e siècle en France. Nous souhaitons alors interroger les mécanismes et les conjonctures conduisant à ce constat, entre dynamique propre au territoire et contexte plus global. L'étude de l'Institut d'EP rattaché à la faculté de médecine de Bordeaux s'avère intéressante pour tenter de saisir cette articulation. Les institutions, considérées comme un espace de construction (légitimation) de significations, structurent des repères communs à l'échelle des individus relevant d'un système de contraintes à la fois local et plus global. Ces repères, appelés *principes de grandeurs*⁹⁷ pour faire référence aux significations liées au niveau macrosocial, structurent les manières d'agir et les représentations qui marquent le poids d'un contexte socio-culturel dans lequel l'individu baigne. À l'aube du XX^e siècle, la volonté d'instaurer une société démocratique marque indéniablement les réformes politiques et dessine une configuration sociopolitique structurée sur la nécessité de généraliser l'accès à l'instruction publique, facteur important des débuts de la III^e République⁹⁸. Cette nécessité est d'autant plus stable dans la configuration de la première moitié du XX^e siècle que l'hygiénisme demeure un principe de grandeur dans un contexte de structuration des politiques publiques sociales. On passe d'une culture corporelle plutôt basée sur l'instruction militaire liée à une « *république absolue* » jusqu'aux années 1890, à une « *république moyenne* »⁹⁹ valorisant une santé physiologique (liée à la respiration). Ces évolutions structurelles permettent de comprendre le volontarisme des politiques dans le domaine de la santé publique et de l'EP dans les grandes villes en France, quoique devant être modulées

⁹⁷ À l'instar des sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot nous pouvons parler de *principes de grandeurs* pour qualifier ces repères communs à l'échelle de la société. Les auteurs citent J-J. Rousseau en illustration pour qui deux principes transcendants sont à la base d'une cité « civique », l'égalité et la laïcité. Boltanski Luc, Thévenot Laurent. *De la justification*. Paris, Gallimard, 1991. Ces significations conventionnelles ou sociales peuvent toutefois émaner de principes communément admis à une échelle plus localisée (groupes sociaux, champ médical local, politique locale). Ces repères sont bien entendus inscrits dans les principes de grandeur (à l'échelle de la société) mais peuvent prendre alors une coloration singulière à l'échelle d'un territoire, véhiculés par des institutions locales.

⁹⁸ Prost, Antoine. *Histoire de l'enseignement, 1800-1967*. Paris, A. Colin, 1986.

⁹⁹ Rosanvallon, Pierre. *La démocratie inachevée*. Gallimard, 2000.

localement par le jeu des tendances politiques et des appartenances sociales et culturelles. Malgré tout, les transformations sociales et politiques, à l'échelle d'un territoire, s'inscrivent dans des processus sociétaux dépassant le cadre de la ville ou de la région.

Pour autant, certains territoires semblent se distinguer et offrent une configuration sociopolitique présentant des aspects singuliers qui « échappent » aux déterminismes structurels. Le développement de l'EP scolaire dans le Sud-Ouest à la charnière du XIX^e et du XX^e siècles s'ancre dans un « *entre-deux (...), [c'est-à-dire] un ensemble de combinaison mêlant le particulier et le général et ce sont ces effets d'enchaînement qui donnent à Bordeaux une coloration spécifique* »¹⁰⁰. En prenant en compte le niveau local dans le processus de transformations historique, nous pourrions saisir la part des acteurs. Les ressorts de l'action sont pluriels et plus ou moins rationnels ; ils sont imbriqués entre des forces incorporées socialement au cours de la trajectoire des individus et une forme de rationalité stratégique (pas directement liée au contexte). Conscients, bien souvent, du jeu et des enjeux dans lesquels ils sont pris, les individus tentent de mettre en œuvre une économie complexe s'articulant entre des désirs et des résistances incorporées (intégrées au milieu). Cette part de réflexivité est particulièrement présente pour l'étude de carrières professionnelles comme c'est le cas ici pour la recherche universitaire. Quelles sont les dispositions individuelles des hommes de lettres et des médecins s'engageant dans le domaine de l'EP et du sport ?

L'enjeu est de comprendre la nature de l'engagement des individus qui investissent ce domaine. Toutefois, cet engagement n'a pas la même signification pour des acteurs dans une période où l'EP est reconnue socialement et scientifiquement au milieu du XX^e siècle comparativement aux années 1890 au moment où l'université laisse encore peu de place à l'éducation du corps. L'action des acteurs à l'origine des transformations dans ce domaine est à resituer au regard du degré d'institutionnalisation de la recherche et de la formation en EP ainsi que des normes éducatives et sanitaires qui l'englobent peu à peu appartenant à des significations communes. Il est vrai qu'une fois instituées et collectivement partagées, les valeurs et les normes qui entourent l'exercice physique sont susceptibles d'avoir un impact, au sein des expériences socialisantes instituées, sur les dispositions des individus et expliquent les particularités et la convergence des actions à l'échelle d'un territoire. Parmi ces expériences de socialisation, la confrontation aux lendits au cours du parcours scolaire des jeunes Bordelais ou encore la formation au sein des IEP ou des CREPS sont susceptibles de façonner dans une certaine mesure les représentations autour de l'EP ; c'est le cas de nombreux acteurs qui ont été les artisans de la recherche et des actions dans ce domaine dans

¹⁰⁰ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. « distraction, sociabilités associatives et loisirs », dans Guillaume, Pierre (Sous la dir). *Histoire des Bordelais*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, tome II, 2002.

le prolongement de P. Tissié. La dynamique des clubs et des sociétés de sport et de gymnastique girondins à la fin du XIX^e siècle est par ailleurs singulière. Charles Cazalet pour la gymnastique a également eu une grande influence dans la région. Aussi, le développement de sports émergents (cyclisme, aviron, rugby, aérostations, turf...), mouvement dans lequel on retrouve d'autres médecins de renom¹⁰¹, fait de Bordeaux une place tout à fait particulière.

Ainsi, l'inscription de ces représentations et/ou pratiques dans les dispositions individuelles est d'autant plus importante à mesure que la LFEP, l'IEP et le CREPS se structurent et véhiculent une certaine idée de l'EP. Le contexte agit sur les individus au cours de leur socialisation primaire et secondaire¹⁰² (pratique sportive et éducation physique scolaire), mais aussi dans les possibilités offertes par l'environnement professionnel (ici universitaire pour ce qui concerne les questions de l'EP qui se développent à l'Université). Le contexte local pèse sur les individus à ces deux niveaux et d'une façon accentuée à mesure que cette conception pénètre les espaces de socialisation et de formation. C'est ce que nous tenterons de dénouer en étudiant la trajectoire des acteurs universitaires qui participent, d'une part, à la production des savoirs dans ce domaine et, d'autre part, au développement de la pratique sportive.

Dans cette démarche, le travail a porté sur l'étude des institutions locales telles que l'IREP et le CREPS, mais aussi sur l'analyse de certaines trajectoires individuelles. La première phase exploratoire m'a permis de bien connaître le terrain et de rassembler les sources disponibles. Au gré des avancées, l'objet s'est précisé peu à peu pour saisir les principes qui rassemblent et pour tenter de comprendre l'attrait d'un tel territoire pour l'EP scolaire. Appréhender les mécanismes sous-jacents, mettre des mots sur la spécificité en question pousse l'historien vers la compréhension des phénomènes à partir de l'observation de terrain tout en s'outillant de concepts théoriques pour rendre intelligible et tenter d'approcher une partie de la réalité. Plonger dans l'histoire de Bordeaux m'a ainsi amené à démarrer l'étude depuis la fin du XIX^e siècle et le début de la prise en charge inédite des questions de l'EP par des universitaires bordelais. Si le terrain guide en bonne partie les outils conceptuels, il oriente la phase exploratoire qui conforte ou infirme les idées que le chercheur peut avoir a priori. Quoiqu'il en soit le travail s'incrémente ainsi dans l'observation du terrain :

« La posture adoptée face au terrain est d'abord celle d'une certaine « naïveté » (ce qui ne signifie pas ignorance et, donc, ne dispense nullement de connaître les travaux qui ont déjà réalisés et leurs conclusions) : elle vise à aborder les

¹⁰¹ Par exemple, Georges Morache, R. Cruchet et P. Tissié sont membres du *Véloce club bordelais* et seront particulièrement actifs sur le développement de la recherche et la promotion de la pratique physique et sportive.

¹⁰² Berger, Peter et Luckmann, Thomas. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin, 1996.

*éléments empiriques en étant « à leur écoute » (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Crozier *L'entreprise à l'écoute*¹⁰³), en étant sensible à leur spécificité, à leur logique et à leur cohérence propres, plutôt qu'en voulant y trouver tel ou tel mécanismes »¹⁰⁴.*

Cette phase d'observation a permis d'identifier les acteurs principaux intervenant à la faculté de Bordeaux auteurs des premiers travaux universitaires à partir de la fin des années 1890. À l'issue de cet investissement empirique émergent des pistes de réflexions qui sont étayées par des lectures permettant d'identifier les tendances nationales afin d'engager un processus comparatif inhérent à une démarche inductive¹⁰⁵. Cette double lecture permet ce jeu de croisement des représentations des acteurs (du champ étudié), entre les médecins bordelais et d'autres facultés par exemple. L'idée est de s'extraire des contingences locales afin de repérer des régularités ou des clivages nécessaires à la construction de pistes interprétatives. Ces mécanismes de construction progressive et inductive d'arguments, d'hypothèses, de questionnements remodelent les périodisations établies jusqu'alors.

5. Problématique

En somme, cette thèse propose d'examiner l'existence d'une École d'EP émergeant sur un territoire particulièrement propice au développement et à la promotion d'une forme d'éducation physique éclectique. L'étude vise à rassembler les différents facteurs (promoteurs, contextes, institutions...) ayant contribué à réaliser l'œuvre girondine, puis à les analyser afin de mieux comprendre son identité bordelaise d'un point de vue doctrinal au milieu du XX^e siècle. Il s'agit d'identifier dans le temps l'évolution des représentations et des pratiques liées à l'EP. L'enjeu consiste donc bien à questionner l'héritage des pionniers regroupés autour de la figure de P. Tissié, notamment au sein de la LGEP, et les conditions de sa filiation dans l'élaboration de l'EP méthodique après 1945.

Dès lors, comment expliquer qu'à ses origines, la LFEP s'ouvre aux jeux sportifs, et qu'à la sortie du deuxième conflit mondial ces derniers ne sont plus au cœur de la Méthode bordelaise alors que se généralise en France une sociologie reconsidérant la place de la culture dans l'éducation ? En d'autres termes, si les promoteurs de l'EP scolaire à Bordeaux ouvrent la voie à la prise en compte de l'individu et à l'intérêt des jeux physiques dans le processus

¹⁰³ Crozier, Michel. *L'entreprise à l'écoute : apprendre le management post-industriel*. Paris, Interéditions, 1989.

¹⁰⁴ Musselin, Christine. « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? ». *Revue française de science politique*, Vol. LV n°1, 2005, p. 61.

¹⁰⁵ Perrin-Malterre, Clémence. « Comparer l'organisation d'un sport de nature dans deux espaces protégés ». *Sciences sociales et sport*, n° 8, 2015/1, p. 83.

d'éducation, pourquoi, un demi-siècle plus tard, les réflexions s'en éloignent pour concevoir une EP méthodique dans un éclectisme plus fermé, valorisant une gymnastique analytique ? Plus encore, d'une façon un peu contradictoire, comment passe-t-on d'une volonté de décentralisation régionale, inhérente à la LGEP et à ses fondateurs, à la constitution d'une Méthode nationale liée à une vision plus centralisatrice ?

Comprendre ces évolutions est nécessaire pour appréhender l'identité locale et discuter l'existence d'une École d'EP. Il s'agit de déterminer le système de valeurs et les finalités qui rassemblent et structurent la Méthode bordelaise promue par la LFEP. Celle-ci semble à première vue se distinguer par sa rationalité scientifique et une centration sur l'objectif hygiénique. Il convient de cerner précisément le cœur doctrinal permettant de fournir les clés de compréhension d'une manière singulière d'envisager l'EP. Cette étude sera particulièrement attentive au socle idéologique fondé sur une conception éducative solidariste pour tenter d'éclairer le passage d'une logique territoriale régionaliste vers un centralisme avec la formalisation d'une Méthode nationale.

En définitive, la mise en place de l'École d'EP bordelaise répond à une période d'une soixantaine d'années (1880-1949) articulant différents processus ; régionalisme, solidarisme, républicanisme et pratiques physiques éclectiques en sont des vecteurs importants. Toutefois, il ne faut pas oublier aussi l'apport des démarches scientifiques qui montrent l'intérêt à l'égard d'une « modernité »¹⁰⁶ ouverte sur le monde, sur le progrès et la transformation sociale. C'est la rencontre entre, d'une part, la défense et l'illustration d'une identité régionale, et, d'autre part, l'ouverture à un monde extérieur qui a posé les fondements de cette École. Un solidarisme spécifique est à la base de ce dynamisme. Il repose à la fois sur une ouverture aux valeurs humaines, mais aussi sur un intérêt de développement territorial qui, tous deux, sont déterminés par une vision assez unifiée d'une santé commune, d'une norme collective. Cette articulation du local et du national a pu ainsi autoriser la mise en place d'une dynamique qui a su se nourrir des avancées scientifiques et sociales jusqu'à la mise en place d'une Méthode (P. Seurin). Mais celle-ci marque à la fois son aboutissement et son impasse. Il est difficile d'envisager le passage d'une Méthode qui repose sur un équilibre des pratiques et des représentations vers une approche visant à remettre en cause à la fois cet équilibre de santé. D'autres démarches sont alors à envisager dans lesquelles la performance sportive est en inadéquation avec une EP utilitariste et humaniste.

¹⁰⁶ La modernité tel qu'elle est entendue à la fin du XIX^e siècle s'envisage comme une conception de l'avenir proche des notions de progrès. Lié aux sciences et au positivisme, la modernité résonne avec les valeurs entourant la démocratie, l'égalité et la liberté individuelle. Guillon, Corine. *Op. cit.*, 2022, note 126.

6. Sources

Les investigations se sont particulièrement portées sur deux domaines, le développement des réflexions scientifiques et universitaires, et les initiatives pédagogiques et scolaires en matière d'EP (institutions de formation et actions menées par la Ligue).

L'axe scientifique et l'universitarisation de l'EP constituent les champs d'investigation principaux. L'étude de leurs activités comprend encore d'importantes zones d'ombre alors que les promoteurs revendiquent une assise scientifique forte et que l'EP est intimement liée aux sciences médicales. Pour appréhender le développement de ce nouveau secteur de recherche, les sources mobilisées concernent surtout la faculté de médecine à partir des *comptes rendus annuels des conseils d'Université*. Ils permettent de fournir une image précise du paysage institutionnel (laboratoires, chaires...) afin d'étudier les particularités locales par rapport aux tendances nationales. Ces comptes rendus incluent les données sur l'IEP à partir de sa création et permettent de suivre l'activité scientifique, les moyens alloués, les infrastructures pour la recherche, l'enseignement et la pratique, comparativement à d'autres IREP en France. Les données ont été complétées de manière plus parcellaire à partir de dossiers présents aux archives départementales et municipales : la série R des archives de la métropole de Bordeaux comprend un dossier sur sa création et des correspondances avec la municipalité au moment de son installation ; la série T aux archives départementales relative à la faculté de médecine comprend une liasse reprenant les principaux changements administratifs jalonnant son évolution de 1927 à 1966¹⁰⁷. Pour compléter ces premières sources sur la faculté de médecine, nous avons repris les thèses dans le prolongement du travail engagé par Jean-Louis Gay-Lescot. Ce corpus, plus complet et mieux inventorié, a le mérite de rendre compte des dynamiques de la période et « *des mouvements des idées* »¹⁰⁸. Les thèses apparaissent comme des éléments « *révélateurs en effet, car [elles] manifesteraient à la fois l'intérêt des étudiants pour la question, et la disposition d'esprit de leurs Patrons* »¹⁰⁹. Toutefois, ces documents ne laissent pas fidèlement entrevoir les tendances de recherche et le sens que le médecin peut leur attribuer. En effet, la thèse, étape clé pour accéder à une profession, et son objet ne correspondent pas forcément aux préoccupations scientifiques du moment. Les thèses de médecine constituent des sources de premier choix pour la réflexion engagée qu'il faut néanmoins manipuler avec précaution. Par ailleurs, les congrès scientifiques fournissent des informations sur l'activité de recherche de la faculté. Les congrès nationaux ou internationaux ou encore les journées médicales consacrées à l'EP ont été nombreux en France et particulièrement à Bordeaux. Ils sont des lieux

¹⁰⁷ AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : "Institut d'EP".

¹⁰⁸ Gay-Lescot, Jean-Louis. « Education physique, sports et médecine. Les thèses de médecine soutenues en France entre 1893 et 1945 à propos des activités physiques ». *Spirales* n° 13-14, 1998, p. 214.

¹⁰⁹ Gay-Lescot, Jean Louis. *Op. cit.*, 2000, p. 375.

d'institutionnalisation des savoirs médico-sportifs et des médias de diffusion dotés d'une forte valeur symbolique. Les revues scientifiques regroupent également les nombreux travaux de recherche. Nous retiendrons les revues locales : le *Journal de médecine de Bordeaux* et les comptes rendus de la *société de biologie de Bordeaux*. Au niveau national, nous avons pu consulter les comptes rendus de la *Société de biologie*, la revue *médecine, EP et sport*¹¹⁰, la revue *Mouvement sanitaire*, la revue *médicale d'EP et d'hygiène* et la revue *l'Homme sain*. Face à l'abondance des revues publiées à cette période, nous nous sommes focalisés sur celles qui rassemblent la majorité des travaux des acteurs ciblés à Bordeaux¹¹¹. Enfin, les dossiers administratifs des principaux acteurs universitaires engagés dans la recherche en physiologie appliquée¹¹² sont venus enrichir ces données afin d'avoir une idée précise de la production scientifique de la faculté. S'intéresser aux acteurs permet surtout de cerner les intentions des médecins engagés¹¹³ afin de comprendre les dispositions à investir ce champ de recherche et les situer par rapport aux expériences socialisantes ayant marqué leur trajectoire. De manière plus morcelée, nous avons pu retrouver ces médecins dans des revues de presse telles que *La Petite Gironde*, *le Véloce sport* ou le *Bordeaux-sports*.

En second lieu, le travail de source a porté sur les instituts de formation au cœur de développement des savoirs scientifico-pédagogiques et particulièrement l'IEP et le CREPS de Bordeaux. Pour ce dernier, l'essentiel des documents est disponible aux archives départementales¹¹⁴. Ils donnent une idée de l'organisation et des formations suivies depuis la création de ces organismes et permettent là aussi d'étudier comparativement l'activité bordelaise pour en extraire ses spécificités. Nous nous sommes appuyés également sur des témoignages d'anciens professeurs au CREPS, étudiants ou membres actifs de la Ligue. La plupart des personnes interrogées ont été licenciées au *Bordeaux Etudiants Club* (BEC) durant leurs études et/ou entraîneurs à côté de leurs fonctions de professeurs d'EPS. Notre étude se focalise sur les acteurs universitaires, en tant que porteurs des initiatives et réflexions en EPS, et légitimes dans la transformation des significations. Ils sont souvent présents dans les différents espaces : universitaires, pédagogiques, associatifs (membres de la LFEP).

¹¹⁰ Organe officiel de la Fédération internationale médico-sportive et de la société médicale d'EP et de sport.

¹¹¹ Par exemple, la revue *Mouvement sanitaire (ou Société de biologie)* constituent une bonne source pour apprécier les tendances et les conceptions de certains acteurs bordelais puisque C. Sigalas et R. Cruchet sont membres du comité de rédaction.

¹¹² Des premiers travaux de P. Tissié aux recherches menées par G. Rougier et le laboratoire de physiologie de l'IEP.

¹¹³ Citons Clément Sigalas, René Cruchet, Victor Pachon, Raoul Fournié, Louis Pierre Nadal, René Loubatié, Marguerite Despau, Roger Fabre, Gilberte Rougier ; plus ponctuellement : Georges Morache, Xavier Arnozan, Jean-Alban Bergonié.

¹¹⁴ AD, Gironde : *3W dépôt*.

7. Périodisation

La mise en cohérence d'un système conduisant à l'identification d'une École d'EP ne doit pas éluder la complexité de la réalité en présentant une uniformité de conception. De même, la réalisation d'une Méthode d'EP telle qu'elle est proposée en 1949 ne constitue pas la préoccupation des promoteurs sur les périodes précédentes. Mais l'idée germe dans les contextes de reconstruction sur un territoire disposant de sa propre dynamique. Le projet consiste bien à rendre compte de l'héritage à l'origine d'une identité bordelaise qui se réaliserait à la croisée d'enjeux d'ordre macro et microsocial. Il s'agit alors de retracer cette filiation donnant lieu à l'existence d'une École d'EP sans occulter les voies divergentes, en France mais aussi localement. Quoiqu'il en soit, des significations partagées autour de l'EP s'ancrent localement et viennent nourrir la formalisation d'une doctrine reconnue nationalement car elle est fondée sur un socle de valeurs qui traversent la période, suggérant une filiation.

L'élaboration d'un système d'EP se réalise en trois étapes jalonnant l'émergence d'ensemble de significations autour d'une conception rationnelle et hygiénique de l'EP, pouvant faire consensus parmi les professionnels de l'enseignement du « sport » et que les structures de formations bordelaises véhiculent. Pour rendre compte de la démarche inductive faussement naïve ayant guidé notre parcours heuristique, la réflexion prendra pour point de départ la dernière période chronologique. Cette démonstration à rebours donnera à voir plus fidèlement les ressorts de l'inscription locale d'une culture scientifique et pédagogique en EP de 1888 à 1968, ses enjeux, ses oppositions et ses transformations.

Nous commencerons donc par montrer l'institutionnalisation de l'École d'EP bordelaise de 1949 à 1968, portée par le CREPS et son directeur. Le CREPS occupe une place centrale dans la formation des cadres sans en avoir l'exclusivité. L'IEP se développe dans le même temps, les deux structures se rapprochent et voient même coopérer ces deux directeurs à l'occasion de travaux scientifiques. Des représentations semblent faire consensus localement pouvant influencer les dispositions des acteurs. Nous verrons alors comment s'articulent Méthode et enjeu hygiénique au sein d'un projet de société solidariste conforme à l'idéologie républicaine de la III^e République. La capacité à formaliser une Méthode rationnellement construite, basée sur des savoirs physiologiques provient de la structuration de la recherche à la faculté de médecine avant la Seconde Guerre mondiale ; nous développerons ce point dans un deuxième temps.

La rationalité scientifique de l'EP méthodique émane de la méthode expérimentale propre aux sciences biologiques. Un nouveau secteur d'investigation se développe dans l'entre-deux-guerres dans les facultés de médecine, particulièrement à Bordeaux. En effet, la ville est pionnière dans ce domaine à l'origine des savoirs médico-sportifs assurant la cohérence d'une *EP méthodique*. Ce secteur de recherche trouve des applications et sa pleine légitimité dans un contexte favorable au développement de la culture physique auprès d'un public plus large. La pratique physique diffuse particulièrement dans les milieux universitaires et étudiantins et contribue à rapprocher le milieu médical et l'EP. Sa création, résultant à la fois d'une poussée scientifique et d'une volonté d'encadrement de l'EP, a été portée par un ensemble d'acteurs acquis à la cause de l'EP scolaire et imprégnée d'une culture sportive au cours des socialisations scolaires via les lendits ou lors de leurs études au sein du BEC. Ce second temps abordera donc le développement de la recherche en EP et en sport à la faculté de médecine depuis la fin du XIX^e siècle et les premières thèses de médecine consacrées à ces thèmes. L'ouvrage *Vers une EP méthodique* (1949) marque la transformation de recherches scientifiques en savoirs pratiques au service d'une EP éducative, hygiénique et sociale. Elle est le fruit d'un travail collectif et constitue l'aboutissement d'une dynamique réflexive et militante amorcée à la fin du XIX^e siècle considérant l'EP et les jeux dans leur contribution à l'éducation générale.

En effet, et nous l'aborderons dans un troisième temps, cette assise scientifique acquise durant cette période repose sur un socle éclectique de références catalysé par la LGEP à partir de 1888. L'EP et les sports intègrent les préoccupations d'une partie des universitaires bordelais, convaincus de l'importance des exercices physiques sur le développement des individus, mais aussi et surtout ils intègrent ces questions dans leurs travaux. Certains universitaires (A. Espinas, G. Duprat) contribuent ainsi à légitimer l'EP dans la recherche scientifique à un moment où la tradition intellectuelle de l'enseignement supérieur tend à la laisser de côté. Des universitaires rejoints par des journalistes forment la LGEP autour d'une vision partagée de l'éducation. Ce projet renvoie à une éducation solidariste qui représente finalement une configuration socio-politique caractéristique de la III^e République. Imprégnant le milieu pédagogique de la fin du XIX^e siècle, il se décline en EP à Bordeaux. À cette période, les idées solidaristes et républicaines, portées par les intellectuels français et le milieu réformateur politique favorable à la République, vont avoir une résonance particulière dans le milieu bordelais qui cultive le goût de la pratique sportive (au sein du *Véloce-club bordelais* notamment). Cet activisme en faveur des réformes s'ancre dans une volonté décentralisatrice forte à Bordeaux dont l'histoire (sociale, culturelle, scientifique et politique) révèle une volonté d'indépendance vis-à-vis de la capitale qui n'est pas étrangère à une vision solidariste plus libertaire véhiculée dans les milieux protestants, voire francs-maçons.

**Première partie : Reconnaissance de l'École
bordelaise d'éducation physique (1949-
1968)**

Le projet initial de la présente étude cherchait à lever le flou que laisse entrevoir l'histoire de la formation en EPS dans la période de l'après-guerre (le voile sur une histoire plurielle...). Des travaux émergent ces dernières années pour tenter de dénouer les particularités d'un territoire à l'autre. Le projet de recherche FORMEEPS propose par exemple un premier panorama des dynamiques dans les principaux lieux de formation¹¹⁵. Le groupe souhaite saisir les sensibilités locales tout en identifiant les lignes communes dans une étude comparative. Ces travaux dessinent des dynamiques territoriales plurielles privilégiant souvent l'une ou l'autre structure. La difficile cohabitation de l'IREP et du CREPS, visible dans beaucoup de régions, interpelle. À Bordeaux, le CREPS demeure le cœur de la formation des enseignants. En même temps, l'IREP a plus que résister. L'institut a vu ses effectifs augmentés et a pu se développer sous l'action décisive de sa directrice G. Rougier. D'ailleurs le principal amphithéâtre du STAPS prend son nom alors que son œuvre reste trop peu connue¹¹⁶. Si la lumière a été largement mise sur le CREPS et son directeur, l'histoire de l'IIEP et de sa directrice reste plus confidentielle. Pourtant sa personnalité a laissé des traces vives dans les mémoires d'anciens étudiants ou enseignants. La volonté d'éclairer la dynamique locale a alors marqué le début de ce travail pour tenter de retracer l'histoire de la formation en EPS afin d'apprécier les particularités locales.

En effet, le territoire bordelais voit éclore et coexister les deux institutions entre 1945 et la fin des années 1960¹¹⁷. Les directeurs de chaque structure sont membres de la LFEP et défendent une EP éclectique, nous verrons alors que plus qu'un courant, l'EP portée par la Ligue et P. Seurin comporte les caractéristiques d'une École au sens d'une école de pensée, c'est-à-dire renvoyant à « *un ensemble de principes, constitués en système qui servent de guide à l'interprétation de la réalité et à l'action* »¹¹⁸. Parmi ces principes, un, semble structurer la Méthode bordelaise, la rationalité scientifique assurant une forme de cohérence au système élaboré. Le rôle des médecins de la Ligue est bien connu dans le développement de l'EP bordelaise sans que soit précisé le lien avec l'IIEP et son laboratoire. Un pôle de recherche émerge pourtant et permet d'affiner les connaissances physiologiques tout en conférant une certaine rationalité scientifique (légitimité) aux propositions de la Ligue. Les travaux du directeur du laboratoire et de l'IIEP, R. Fabre expliquent en grande partie l'engagement de P. Seurin dans sa thèse. Il collabore avec une jeune préparatrice, G. Rougier

¹¹⁵ Le projet FORMEEPS a débuté en 2016, co-dirigé par J. Fuchs et J.-N. Renaud et soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB). Il donnera naissance notamment à l'ouvrage récent sur la formation : Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas (Sous la dir.). *Former les enseignants d'EPS en France au XXe siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2020.

¹¹⁶ Nous rappelons que l'IIEP de Bordeaux prend le nom d'Institut d'Éducation Physique (IEP) au niveau local.

¹¹⁷ La cohabitation entre les IIEP et les CREPS se termine avec la création en 1968 des Unités d'Enseignement et de Recherches en Éducation Physique et Sportive (UEREPS) marquant le début de l'uniformisation de la formation des enseignants d'EPS.

¹¹⁸ <https://langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/dictionnaire/e/ecole%20de%20pensee>.

qui le succédera à la tête de l'IEP. La nouvelle directrice G. Rougier (1956) cultive une proximité avec P. Seurin et la Ligue. Militante et scientifique, elle opte pour la voie universitaire et développe la biologie appliquée à l'EP et aux sports proposant un lieu de productions scientifiques à la pointe tout en cherchant à répondre aux préoccupations sociales liées à la pratique. La proximité entre le CREPS et l'IEP montre que des principes collectivement partagés traversent le territoire. L'idée d'une école d'EP Bordelaise, évoquée déjà par certains historiens¹¹⁹ prend corps à travers les institutions de formation.

Peut-on alors assimiler le courant de la LFEP à une école de pensée ? L'école de pensée désigne aussi l'« *ensemble des partisans d'une même doctrine, des disciples, d'un penseur, etc* »¹²⁰. Au-delà de la science, ce qui assure la cohérence dans le système de pensée, ce sont des valeurs structurées dans une doctrine et un projet de transformation identifiable. Finalement l'histoire des institutions de formation rejoint une histoire des idées pour saisir le projet commun qui anime les promoteurs de l'EP bordelaise. Quels fondements idéologiques et doctrinaux sous-tendent alors le projet éducatif de l'éducation physique présenté par la Ligue en 1949 ?¹²¹

Le premier chapitre vise ainsi à identifier et caractériser (comprendre) l'institutionnalisation d'une école d'éducation physique bordelaise. Le courant porté par la Ligue s'érige en école à partir de l'ouvrage de synthèse de 1949 signé par l'ensemble de l'équipe du CREPS regroupé autour de P. Seurin. Se dégage une Méthode bordelaise porteuse d'une doctrine attachée à une figure (P. Seurin) et à une structure (le CREPS). Nous pouvons dès lors identifier une doctrine, une méthode articulant les moyens et les finalités, ainsi qu'un lieu de diffusion et d'enseignement propre à l'École bordelaise.

Nous verrons ensuite que le lien organique entre la Ligue et les médecins se prolonge après la seconde guerre mondiale avec la nouvelle directrice de l'IEP, G. Rougier. La Ligue est portée depuis l'entre-deux-guerres par des médecins (R. Fournié) qui cultivent la proximité entre sciences et éducation physique, de nature à affiner les connaissances et le contrôle médical sur l'EP et les sports. Dans cette prise en main médical, la proximité avec l'IEP est moins connue alors qu'il joue un rôle important dans le rayonnement de la Ligue et de l'EP bordelaise. Le laboratoire de l'Institut est en effet à la pointe des productions scientifiques tout en ne perdant pas de vue les applications. Cette double démarche explique l'intégration de P. Seurin dans l'équipe à l'occasion de sa thèse et marque l'influence du contexte local sur la trajectoire du directeur du CREPS.

¹¹⁹ Particulièrement J.-L. Gay-Lescot comme nous l'avons évoqué en introduction.

¹²⁰ Dictionnaire Larousse.

¹²¹ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949.

Enfin, si la reconnaissance de l'école Bordelaise atteint son apogée sous la IV^e République, les nouvelles orientations sportives de l'EP entérineront les propositions de P. Seurin et la Ligue sur le plan scolaire. Le modèle d'une EP éclectique, basé sur les principes de la méthode suédoise présente un projet éducatif suranné, hérité de la III^e République. La vision de l'individu à former reste enfermée dans un faisceau de références socio-philosophiques dépassées. Le renouvellement des sciences physiologiques au laboratoire (proximité avec les sciences physiologiques et médicales) enferme le sujet dans une vision biologique, hermétique aux nouvelles connaissances issues des sciences humaines et sociales. Le changement d'orientation de la Ligue vers la Gymnastique Volontaire (au milieu des années 1960), le départ de P. Seurin à l'inspection (1967) puis la création de l'UEREPS fournissent les bornes de la fin de la reconnaissance de l'école bordelaise.

Chapitre 1. Identification et diffusion de l'École bordelaise

1. La doctrine : l'œuvre solidariste au fondement d'une EP hygiénique

1.1. Éducation physique hygiénique : une conception normative de la santé

Nous allons revenir sur la place de la santé et les enjeux associés dans le projet de la LFEP afin de repérer les adaptations par rapport aux propositions antérieures. Dans la tradition suédiste, P. Seurin reprend la conception *ontologique*¹²² qui associe la norme du corps droit à une bonne santé. La verticalité est érigée en principe garantissant l'ordre physique et moral. L'objectif est d'accéder à la santé en luttant contre les tentations extérieures et la paresse¹²³. Une autre acception de la santé imprègne l'EP méthodique, une conception *quantitative*, qui apparaît avec le développement des appareils de mesure dans le champ expérimental et ouvre de nouvelles investigations¹²⁴. Les instruments de mesure permettent de quantifier une moyenne, l'écart à la moyenne déterminant la norme. La rectitude devient donc justifiée également scientifiquement par la moyenne. Dans ce cas, être en bonne santé c'est tendre vers un degré supérieur par l'amélioration des capacités physiologiques. Le normal et le pathologique forment un continuum, le progrès se mesure et définit l'état de santé, fluctuant selon les variations quantitatives. Cette continuité se retrouve dans la Méthode d'EP qui n'est qu'une, l'EP des sujets sains n'étant pas fondamentalement différente de l'EP de *l'enfant faible*¹²⁵.

Les premiers laboratoires de physiologie appliquée aux exercices physiques comme celui de Bordeaux ou Paris offrent un prolongement à l'étude expérimentale du corps amorcée par la première génération de physiologistes (G. Demeny, E. Marey, C. Richet). Une seconde génération va faire le lien entre les avancées scientifiques en physiologie et les applications en EP et sport. L'intérêt de la mesure prend tout son sens dans le souci de contrôle pour détecter l'écart à la norme médicale et républicaine à laquelle, bien que s'individualisant, tous les individus d'une même « catégorie » doivent se soumettre. Roger Fabre, Paul-André Chailley-Bert et Louis Merklen développent des outils de contrôle, des indicateurs tels que la capacité vitale ou la résistance cardiaque permettant d'apprécier la santé des enfants. Un ensemble de médecin s'accorde sur la nécessité d'organiser l'EP à partir de fiches individualisées qui inspireront le classement en groupes physiologiques et morphologiques des instructions

¹²² J-F. Loudcher et C. Vivier analysent l'ouvrage *Vers une éducation physique méthodique* à partir de la catégorisation de la santé de Canguilhem (ontologique, quantitative, dynamique et normative). Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999.

¹²³ *Ibid.*, p. 84.

¹²⁴ La méthode expérimentale se développe en médecine dans la seconde moitié du XX^e siècle dont le fameux ouvrage de Claude Bernard constitue un jalon important. Bernard, Claude. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris, J.- B. Baillière et fils, 1865.

¹²⁵ Expression en référence à l'ouvrage de Raoul Fournié. Fournié, Raoul. *L'enfant faible*. Bordeaux, Bières, 1943.

officielles après 1945¹²⁶. À Bordeaux, Raoul Fournié adaptera pour la rééducation motrice la fiche conçue par R. Fabre et ses collaborateurs¹²⁷. P. Seurin cherche lui, à perfectionner les tests de mesure de la fatigue pour faciliter le contrôle physiologique des sportifs, il souhaite déterminer le seuil de fatigue ou « *le degré d'effort utile pour un sujet donné* »¹²⁸. Cette zone optimale d'effort permet d'améliorer les possibilités physiologiques, perfectibles, mais dans la limite d'un travail qui ne doit pas amener à une fatigue trop importante. En reprenant l'analogie avec le médicament, la conception ontologique est bien associée à la dimension quantitative :

*« Ce sont ceux-là [Les plus faibles] qui ont besoin de nous pour leur administrer le « médicament exercice-physique » qui, sagement dosé, pourra élever leur valeur fonctionnelle déficiente »*¹²⁹.

Que la santé contribue à lutter contre l'intrusion d'un agent pathogène ou qu'elle soit appréhendée en fonction de la variation d'un paramètre physiologique¹³⁰, le principe de la verticalité y répond. Nous retrouvons les deux conceptions de la santé dans les types d'exercices : l'analytique permet d'atteindre la force propre à la théorie ontologique, quant aux exercices d'application moins délimités, ils concourent au perfectionnement physique conforme à une vision quantitative. C. Vivier et J.-F. Loudcher résument ainsi l'accommodation de ces deux définitions dans les propositions du courant de la LFEP :

*« Le corps droit, repère individuel et social, édicté comme Vérité ou comme norme, frappe l'imaginaire des théoriciens et des adeptes des exercices du corps de la IIIème République au point d'être à la fois le signe de l'imperméabilité à l'introduction d'un être malvenu et l'indice à partir duquel se détermine la moyenne, plus précisément l'état de santé moyen »*¹³¹.

Les théories ontologique et quantitative cohabitent avec une autre conception de la santé dite *dynamique*, envisagée dans la dimension adaptative « *Notre but final étant la santé,*

¹²⁶ R. Fabre, L. Merklen et P. Chailley-Bert proposent une fiche comprenant les mensurations : poids, taille, périmètre thoracique, la capacité vitale ou respiratoire grâce au spiromètre. Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert Paul. *Biologie appliquée à l'éducation physique et contrôle médical*. J.-B. Baillièrre & fils, Paris, 1948, p. 203.

En 1929, le docteur M. Bellin du Coteau proposait déjà une première classification selon des critères physiologiques et de performances. Bellin du Coteau, Marc. « La valorisation humaine », dans Marcel, Ernest Labbé, Marcel Ernest (dir.). *Traité d'éducation physique*. Paris, Gaston Doin & Cie, tome 1, 1929.

Voir la thèse de Yacine Tajri pour des éléments plus approfondis sur ce point. Tajri, Yacine. *L'éducation physique des élèves déficients durant le second vingtième siècle (de l'après-guerre à la fin des années 1990)*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2020, p. 101.

¹²⁷ Fournié, Raoul. *Contrôle médical dans les centres de rééducation physique*. Bordeaux, Bière, 1946.

¹²⁸ Seurin, Pierre. *Recherches expérimentales sur la fatigue et l'entraînement*. Bordeaux, Bière, 1951, p. 172. L'ouvrage regroupe la thèse présentée à l'Université de Liège le 17 décembre 1948.

¹²⁹ Seurin, Pierre. « Place de l'éducation physique dans le système général d'éducation ». Conférence à la société de psychologie de Bordeaux, 1957, p. 5. Extrait disponible aux archives de la FFEPGV à Montreuil. Conférence retranscrite dans *L'Homme sain* n°3 juin 1957, p. 179.

¹³⁰ Méthot, Pierre-Olivier. « Introduction : Les concepts de santé et de maladie en histoire et en philosophie de la médecine ». *Revue Phares* n°16, 2016, p. 16.

¹³¹ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 84.

c'est-à-dire le rendement optimum fonctionnel »¹³². Le terme fonctionnel introduit la relation au milieu dont sont fonction la capacité et la vitalité de l'organisme. La santé n'est pas seulement « *le fait de n'être ni malade, ni taré, mais aussi quelque chose de beaucoup plus considérable* »¹³³. Envisagée comme un équilibre, cette vision de la santé correspond au passage du vital au social¹³⁴, l'EP doit préparer à la vie et construire les capacités d'adaptation. À l'occasion d'une histoire de la gymnastique volontaire, le groupe historique de la FFEPCV revient sur le glissement conceptuel de la représentation de la santé. Centrée sur la seule fonction réparatrice, dans une assertion ontologique, l'exercice physique devient « *compensatrice d'un travail dont la nature mute et qu'accompagne une transformation du mode de vie* »¹³⁵. Il doit préparer à la vie professionnelle, moins physique nécessitant davantage d'adaptation¹³⁶. Si la norme devient plus individuelle, l'EP soumet tout de même l'individu aux normes du groupe auquel il appartient. On ne parle pas encore d'adaptabilité ou normativité pouvant conduire à dépasser ces possibilités.

Or, une rupture apparaît avec la notion de normativité ouvrant vers les capacités d'adaptabilité de l'individu tel que G. Canguilhem l'envisage¹³⁷. L'idée d'une norme unique qui s'accommodait sous la III^e République est remise en question dans la société prospère des années 1960. Cette vision rentre en phase avec l'évolution de la santé tel que le philosophe la pose dans son étude sur le concept de normativité :

*« Ce qui caractérise la santé, c'est la possibilité de dépasser la norme qui définit le normal momentané, la possibilité de tolérer des infractions à la norme habituelle et d'instituer des normes nouvelles dans des situations nouvelles »*¹³⁸.

Imprégné des théories évolutionnistes (C. Darwin, 1859), G. Canguilhem ouvre des analogies avec les sciences du vivant, le normal se déterminant en fonction du rapport qu'entretient le vivant avec son milieu. La normativité redéfinit alors la santé :

¹³² Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949, p. 21.

¹³³ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949, p.28.

¹³⁴ Canguilhem, Georges, cité dans Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'oeuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XX^e siècle*. Vigot, 1999, p. 92.

¹³⁵ « De réparateur, exigence de sortie de guerre, l'exercice de santé devient exercice de préparateur et compensateur d'un travail dont la nature mute et qu'accompagne une transformation du mode de vie ». Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travaillot, Yves. *L'exercice et la santé. Identité de la Gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Paris : éditions Le manuscrit, 2013, p. 32.

¹³⁶ Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travaillot, Yves. *L'exercice et la santé. Identité de la Gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Paris : éditions Le manuscrit, 2013, p. 31.

¹³⁷ La santé comprend plusieurs assertions : ontologique, quantitative, dynamique et normative. Cette déclinaison est établie par Georges Canguilhem, sur laquelle repose l'analyse des écrits de P. Seurin réalisée par J.-F. Loudcher et C. Vivier. Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'oeuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XX^e siècle*. Vigot, 1999.

¹³⁸ Canguilhem, Georges. *Le normal et la pathologique*. Presses Universitaires de France, 2013 [réédition], p. 170-171.

« le vivant est normal dans un milieu donné pour autant qu'il est la solution morphologique et fonctionnelle trouvée par la vie pour répondre à toutes les exigences du milieu »¹³⁹.

Quand P. Seurin et son équipe affirment que « les possibilités sont essentiellement fonction de la valeur des facultés d'adaptation de l'organisme »¹⁴⁰, ils en restent à une conception normative. Ils n'iront pas jusqu'à l'adaptabilité (et la notion de normativité) nécessitée par l'évolution du monde du travail exigeant « une malléabilité de la conduite et du caractère qui favorise l'ajustement aux conditions changeantes des milieux de travail et de vie »¹⁴¹. Le perfectionnement doit être optimal sans dépasser certaines limites à un moment où l'idée d'une norme plus individualisée émerge pourtant¹⁴².

Effectivement, l'actualisation de la notion de santé moins passéiste et plus fonctionnelle peut être visible dans l'évolution des formes d'exercices et la modernisation de la gymnastique de Ling. Le modèle suédois a évolué sous l'influence de réformateurs comme Josef Gottfrid Thulin et Elli Björkstén¹⁴³ vers des mouvements moins statiques et plus dynamiques avec « recherche de la souplesse, de la décontraction » au travers de « mouvements lancé-rythmé-continu avec arrêt en position correct »¹⁴⁴. E. Björkstén qui amorce ce changement au début du XX^e siècle¹⁴⁵ fait appel au rythme et à l'attitude plus libérée et trouve ses justifications d'un point de vue physiologique en intensifiant les « effets fonctionnels internes »¹⁴⁶. En réalité, le rythme dans les mouvements permet surtout de gagner en efficacité à un autre niveau, d'un point de vue psychologique en « vivifiant l'enseignement » et en rendant les leçons plus attrayantes¹⁴⁷. Finalement la gymnastique néo-

¹³⁹ Canguilhem, Georges. *Le normal et la pathologique*. Presses Universitaires de France, 2013 [réédition], p. 120.

¹⁴⁰ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949, p. 25. Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'oeuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XX^e siècle*. Vigot, 1999, p. 93.

¹⁴¹ Fauché, Serge. « Une révolution dans l'histoire de l'éducation physique », dans Clément, Jean-Paul et Herr, Michel (Sous la dir.). *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX^e siècle*. AFRAPS, 1993, p. 164.

¹⁴² Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 94.

¹⁴³ E. Björkstén, N. Bukh, J. Lindhard, J.-G. Thulin constituent les disciples de Per Henrik Ling (école suédoise) à ce moment et à l'origine du renouveau de la méthode suédoise. Langlade, Alberto. *La gymnastique moderne*. Paris, FFGGV, 1968. Cet ouvrage propose une généalogie détaillée de la gymnastique et des différents courants. L'auteur identifie trois écoles : le mouvement du nord, du centre (Allemagne) et de l'ouest (particulièrement l'école française). Un schéma récapitulatif des filiations pour chaque école. L'ouvrage n'est pas archivé à ce jour, il se trouve dans la réserve du comité départementale Gironde de la FFEPGV. Voir annexe I : Généalogie et filiations des formes de gymnastique en Europe selon A. Langlade.

¹⁴⁴ Seurin, Pierre et al. *Le stage de LILLSVED (14-26 août 1946)*. Bordeaux, Bière, 1947.

¹⁴⁵ P. Seurin revient avec précision sur la modernisation de la gymnastique néo-suédoise de E. Björkstén, J.-G. Thulin et N. Bukh et la filiation avec leur maître Ling. Il atteste d'une bonne connaissance des travaux de ce que représente l'école suédoise. Seurin, Pierre. *L'éducation physique et l'école*. Bordeaux, Bière, 1946, pp. 91-102. Un des ouvrages phares sur lesquels ces successeurs se sont inspirés et ont tiré les principes de la néo-suédoise « Gymnastique féminine » de E. Björkstén en 1918.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 101.

¹⁴⁷ Seurin, Pierre. « L'évolution de la gymnastique suédoise ». *L'Homme Sain* n°1, 1946, p. 29.

suédoise¹⁴⁸ ne propose pas de grands changements, un système à peine rénové avec l'introduction d'exercices plus rythmés et dynamiques dans sa partie construite afin d'induire un attrait supplémentaire sans abandonner la rigueur et l'effort statique¹⁴⁹.

Ces modifications ne déstabilisent par le schéma structurel de la méthode suédoise à la base du système, posé par la ligue et P. Tissié au début du XX^e siècle. Ces adaptations résultent d'une évolution de la notion de santé tendant vers une conception normative dans une société tournée vers la modernité. Le courant de la LFEP restera hermétique à la rupture qui s'amorce avec l'introduction du sport au début des années 1960. L'adaptation cède la place à l'adaptabilité conformément à l'idée de normativité qui s'installe dans la société, redéfinissant la santé¹⁵⁰. Cette conception sera effleurée par P. Seurin et ses collaborateurs dont les références biologiques ne permettent pas d'opérer une transformation radicale remettant en question la seule norme collective. La persistance de la référence à la verticalité dans l'*Education Physique méthodique* illustre l'ancrage de la norme unitaire¹⁵¹. Certes, une vision plus individualisée apparaît avec l'adaptation des exercices en fonction des groupes, laissant entrevoir de nouvelles gestions de personnes ayant besoin d'être éduquées et rééduquées (entre normal et différentes pathologies). Mais l'éducation physique éclectique présentée ne tend pas vers la notion d'adaptabilité que l'on retrouve dans les textes officiels de 1967 marqués par la généralisation de la compétition sportive¹⁵². La conception de la normativité mis en avant par G. Canguilhem, abolit l'idée d'une vérité unique, qui se décline désormais et devient propre à chacun¹⁵³.

Ainsi, si des ouvertures apparaissent vers une norme plus individualisée et des procédés moins statiques, l'éclectisme de la méthode révèle l'imbrication des conceptions ontologiques, quantitative et dynamique dans les représentations de la santé¹⁵⁴. Alors qu'elle tend à ne plus être le centre de gravité de l'éducation physique scolaire dans les années 1950-1960, P. Seurin et les siens réaffirment son importance. L'EP demeure une « *arme (...) au service de la santé du peuple* »¹⁵⁵. Malgré des adaptations et une impulsion nouvelle, l'EP soutenue par la Ligue répond à une norme stable, le corps droit, dans le prolongement des

¹⁴⁸ La LFEP revient sur la définition : « Conception suédoise actuelle évoluant dans la progression normale de la gymnastique analytique à la gymnastique synthétique et sportive, ne sacrifiant en rien l'activité fonctionnelle sans cependant abandonner l'effort statique, nous apparaît remarquable ». Seurin, Pierre. *Le stage de LILLSVED* (14-26 août 1946). LFEP, Bordeaux, Bière, 1947.

¹⁴⁹ Paris, Bernard. « La ligue Française d'E.P. et l'E.P. scolaire entre 1945 et 1960 », dans Arnaud Pierre, Clément Jean-Paul et Herr Michel (Sous la dir.). *Op. cit.*, 1989, p. 82.

¹⁵⁰ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 94.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 86.

¹⁵² During Bertrand. « Ce qui dure et ce qui change en EPS : pratiques, savoirs et finalités », dans Collinet, Cécile (Sous la dir.). *Éducation physique et sciences*. Paris, PUF, 2001.

¹⁵³ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 94.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 20.

préceptes de P. Tissié. La conception normative de la santé correspond à un certain équilibre, n'acceptant pas le dépassement et l'adaptabilité, caractéristique de la société de la fin de la III^e République¹⁵⁶. Peut-être faut-il voir aussi dans la faible part d'innovation, l'héritage d'une conception de la société empreint de solidarisme, marquant les débuts de la LGEP. En effet l'interdépendance des individus, suggérant de s'intégrer dans un projet collectif s'accommode mal d'une norme individualisée et explique la centration sur une conception normative, plus propice au maintien de l'unité collective.

1.2. Projet de société solidariste au fondement de la LFEP

L'amélioration de la santé des individus, à la base de l'éducation physique bordelaise, constitue le socle du progrès social. Dans une perspective positiviste, le progrès pour les solidaristes tend vers une société plus juste. La justice sociale doit permettre d'améliorer la condition tous les individus, assurant la vitalité collective. Celle-ci passe par la force des individus dans une société où l'unité dépend de chacun. L'éducation physique s'attache donc à renforcer la force vitale grâce à l'amélioration du capital physique mais contribue aussi à consolider la force morale par le sens de l'effort utile. Consentit et dirigé vers le collectif, l'effort contribue alors à l'émancipation des individus. Ces représentations s'accommodent d'une pédagogie de l'effort et rejoins l'importance de la volonté ancrée dans la vision hiérarchique de l'individu déployée dans les écrits de P. Tissié à la fin du XIX^e siècle.

1.2.1. La force vitale par la santé

« la force par la santé »¹⁵⁷

1.2.1.1. Interdépendance et progrès social

La pensée solidariste, inspirée de la sociologie et du positivisme d'A. Comte, se structure scientifiquement sur l'idée d'interdépendance attestée des individus¹⁵⁸. La doctrine nourrit les régimes d'assurances solidaires mises en place par la République au cours de la première moitié du XX^e siècle. Nous retrouvons l'esprit de mutualité dans les initiatives de la LFEP après la seconde guerre mondiale. En 1952, R. Fournié¹⁵⁹ propose par exemple la création d'une mutuelle décès et alerte les membres du comité directeur de la Ligue, les plus réticents :

¹⁵⁶ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 93.

¹⁵⁷ Tissié, Philippe. *L'EP et la race*. Paris, Ernest Flammarion, 1919, p. 6.

¹⁵⁸ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 64.

¹⁵⁹ Médecin du CREPS et président de la LFEP de 1933 à 1953.

« Allez-vous refuser, sous prétexte que personne n'a le droit de porter atteinte à la liberté de vos actes ? ceux qui ont voté le principe de la Mutuelle obligatoire ont considéré la Ligue comme une grande famille où nous étions tous solidaires, comme une équipe. Depuis quand chacun, dans une équipe, prétend-il n'agir qu'à sa guise ? »¹⁶⁰.

La réticence des uns peut se comprendre au sein d'un organisme qui se fixe comme objectif le développement de la pratique physique. Cette initiative dépasse le cadre habituel d'action, mais donne l'occasion de revenir sur les idéaux et la philosophie sous tendant les actions de la ligue. Rendre obligatoire l'adhésion à une mutuelle pour tous les membres divise, comme la question plus générale de l'assurance obligatoire au travail a suscité des débats au sein même des familles politiques au début du XX^e siècle. Une assurance universelle obligatoire permet, d'un côté, de construire une nation solidaire et aider les plus nécessiteux, mais, d'un autre côté, elle est aussi perçue comme une atteinte à la liberté et peut-être accusée d'être « déresponsabilisante »¹⁶¹. Depuis son officialisation politique en 1896 par L. Bourgeois, la doctrine solidariste alimente les discussions et en modifie les termes en posant le problème sous un nouveau jour, celui de la solidarité pour tous. Ce courant est le résultat d'un important foisonnement sociologique contribuant à faire émerger une nouvelle philosophie sociale qui tente de dépasser l'opposition entre Adam Smith et Jean-Jacques Rousseau, entre liberté individuelle et égalité¹⁶², entre modèle libérale et perspectives plus contractualistes¹⁶³. Les débats politiques au sujet de l'obligation de l'assurance au travail par exemple exaltent cette tension, les discussions sont particulièrement vives à l'aube du XX^e siècle, le principe ne sera voté qu'en 1928¹⁶⁴. Les manifestations « solidaristes » sont d'ordre sociale¹⁶⁵, l'initiative de R. Fournié relève bien de telles préoccupations.

Au-delà de l'aspect anecdotique de la discussion autour d'une mutuelle décès, l'intérêt de l'éducation physique et son développement restent bien au centre de l'action sociale en faveur des plus fragiles dans un souci démocratique. Dans la sphère de l'assistance sociale, un domaine est plus consensuel, celui de l'hygiène publique. Le champ d'application du devoir d'assistance s'affine au fur et à mesure dans une « *perspective de type hygiéniste* » qui

¹⁶⁰ Fournié, Raoul. L'Homme sain - Revue Latine d'éducation physique et de médecine appliquée n°1, janvier 1952, p. 23.

¹⁶¹ Rosanvallon, Pierre. *L'état en France de 1789 à nos jours*. Editions du Seuil, 1990, p. 170.

¹⁶² *Ibid.*, p. 173.

¹⁶³ À la fin du XIX^e siècle, le socialisme présente notamment une alternative en opposition à une tendance trop libérale, source d'inégalité.

¹⁶⁴ Rosanvallon, Pierre. *L'état en France de 1789 à nos jours*. Editions du Seuil, 1990, p. 179.

¹⁶⁵ Loi sur les retraites ouvriers, discussions sur les accidents de travail et maladies professionnelles, repos hebdomadaire et limitation du travail, assistance aux anormaux, aux aliénés et aux vieillards, réforme fiscale, impôt progressif sur le revenu. Bloch, Roger. *Histoire du parti radical-socialiste*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, pp. 45-46.

s'installe dans le monde politique français au début du XX^e siècle¹⁶⁶. C'est dans ce domaine que les réformes se multiplient et que l'intervention des pouvoirs publics se fait toujours plus importante. Sur ce dossier, les thèses solidaristes innervent l'élan social de la III^e République jusqu'au milieu du XX^e siècle¹⁶⁷ et sont à la base de nombreuses lois à un moment où l'État s'érige en « *instituteur du social* »¹⁶⁸. Le médecin hygiéniste devient alors un interlocuteur privilégié.

Ces thèses trouvent des résonnances dans l'éducation corporelle, portée par des médecins inspirés de l'esprit solidariste comme l'avaient impulsé les fondateurs de LGEP. Les membres de la ligue réactivent les lendits à partir des années 1930, qui mettent en scène une forme d'organisation induisant une dépendance des performances individuelles entre les membres d'une équipe au service du collectif. Ce format pédagogique est la marque de fabrique d'une éducation par les exercices physiques relevant de perspectives solidaristes particulièrement prégnantes à Bordeaux :

« Plus que l'aspect patriotique et français que revendique la LNEP, plus que l'unité sociale qu'elle promet en ouvrant les lendits de Paris aux élèves de l'enseignement primaire supérieur, le projet éducatif de la LGEP relève du solidarisme (...). Selon P. Tissié, « toute méthode qui dans l'ordre physique et dans l'ordre intellectuel, s'applique à faire prévaloir les forts au détriment des faibles par la surenchère, contribue à diviser les citoyens d'un même pays sur les bancs même de l'école »¹⁶⁹ »¹⁷⁰.

La philosophie solidariste part du constat d'une dépendance réciproque entre les individus d'où un devoir de solidarité¹⁷¹. La société engendre une créance sociale, chacun profite du patrimoine commun ce qui place l'individu à la fois comme un bénéficiaire et un créancier¹⁷². Dans une perspective démocratique, les actions éducatives doivent pouvoir s'adresser à tous les individus, le progrès de chacun servant le progrès de la société. En 1949, l'équipe bordelaise précise les contours de l'œuvre reposant sur trois buts :

¹⁶⁶ Rosanvallon, Pierre. *Op. cit.*, 1990, p. 174.

¹⁶⁷ « *Politiquement, le solidarisme, dont les sociologues comme Célestin Bouglé se sont efforcés d'élargir les bases, a donné son élan et son unité intellectuelle à l'œuvre sociale de la troisième République. Son écho se retrouve dans le préambule de la constitution de 1946, repris explicitement par la constitution de 1958* ». Prélot, Marcel et Lescuyer, Georges. *Histoire des idées politiques*. Editions Dalloz, 2011, p. 553.

¹⁶⁸ Rosanvallon, Pierre. *Op. cit.*, 1990, p. 129.

¹⁶⁹ Tissié, Philippe. *L'éducation physique*. Paris, Larousse, 1899, p. IX.

¹⁷⁰ Saint-Martin, Jean et Terret, Thierry (Sous la dir.). *Pierre Arnaud. Histoire de l'EPS et du sport*. L'Harmattan, Tome 1, 2019, pp. 345-346.

¹⁷¹ Bourgeois, Léon. *La solidarité*. Armand Colin, 1896, p. 47.

¹⁷² « De la sorte, on peut conserver les présupposés individualistes de 1789, et pousser très loin le libéralisme. On reconnaît la liberté aussi nécessaire au développement de la société qu'au progrès de l'individu ; on ne lui assigne pas de limite autre que le droit d'autrui ; mais on constate que, n'existant que grâce au milieu social et à la civilisation, sa jouissance ne peut être gratuite ». Prélot, Marcel et Lescuyer, Georges. *Histoire des idées politiques*. Editions Dalloz, 2011, p. 553.

« 1^{er} but : la santé. – La santé, c'est-à-dire : le parfait équilibre fonctionnel et la solidité, la pérennité de cet équilibre ».

2^e but : formation sociale ou développement du sens social : esprit d'équipe, discipline consentie.

Pour Thomas Arnold, le groupement sportif est une petite République à base de muscle et de loyauté. « Etre fort pour être utile », dit encore Hébert.

3^e but : formation morale. – L'E.P. doit permettre de développer tout particulièrement la dignité corporelle, la maîtrise de soi, le goût de l'effort, l'amour de ce qui est juste et de ce qui est beau, la loyauté, le courage, l'altruisme. « Secours au vaincu de la vie ! » proclame Ling »¹⁷³.

Les deux derniers buts soulignent la dimension collective, la valeur sociale à laquelle concourt l'EP méthodique. L'altruisme dans le sens d'une solidarité exprimée dans la formule « secours aux vaincus de la vie », résume le fondement de la doctrine déployée.

1.2.1.2. Éducation solidariste républicaine

À la suite des travaux de Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson propose une définition de ce que l'on peut entendre par éducation solidariste :

« L'éducation sociale doit nous apprendre à placer l'individu et la société sous l'empire de la loi de justice, c'est-à-dire de la raison appliquée aux relations des hommes entre eux. En d'autres termes, l'éducation sociale nous fait passer de la solidarité organique, fatale, passive et inconsciente, à la solidarité humaine, qui est l'interdépendance des êtres réglée par la raison et acceptée par la volonté comme le moyen de réaliser le but de toute société humaine : l'organisation progressive du règne de la justice sociale »¹⁷⁴.

Le projet de société demeure guidé par une loi du progrès humain, tendant vers plus de justice et d'égalité, vers un état supérieur qui passe par l'émancipation de chacun grâce à la raison et une morale altruiste. Le solidarisme en tant que doctrine politique porteur d'un projet de société souhaite concilier une vision organiciste (amorcé par A. Comte puis repris par H. Spencer) et une vision rationnelle impliquant la raison. La vision organiciste du social envisage la société comme une unité, à l'image des organismes vivants, possédant une force vitale, le tout étant plus que les parties¹⁷⁵ :

¹⁷³ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 2^{ème} édition, 1950, p. 28.

¹⁷⁴ Buisson, Ferdinand. « Essai de définition de quelques terme », dans *Congrès international de l'éducation sociale, Paris, 1900, Exposition universelle de 1900*, Paris, F. Alcan, 1901, pp. 114-115, cité dans Froissart, Tony. *Solidarisme et solidarités par les pratiques physiques, sportives ou artistiques. Histoire culturelle d'un apprentissage social (Fin XIXe siècle à nos jours)*. Mémoire pour l'obtention de l'HDR, Université Reims-Champagne-Ardenne, 2015, p. 35.

¹⁷⁵ Phillips, Denis Charles. « Organicism in the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries ». *Journal of the History of Ideas*, vol. 31, no 3, 1970, p. 413, cité dans Baume, Sandrine, « Les doctrines organicistes et la figuration des entités collectives. Les motifs d'un engouement et d'une éclipse ». *Raisons politiques* n° 66, 2017, p. 103.

« l'EP est une philosophie et une religion de vie terrestre, par le respect du corps ; et par cela même, de la pensée et de l'âme, en vue de sa fonction individuelle, sociale, humaine et cosmique, étant à la fois un monde et une infinitésimale particule de l'Infini ; et comme telle, soumise à la loi dynamique imposant l'effort pour la vie de chacune de ses parties cellulaires et mondiales »¹⁷⁶.

Le caractère *osmotique*¹⁷⁷ appuie l'interdépendance des entités et favorise des implications politiques autour des idées d'harmonie et de bien commun. La société est vue comme une entité supra-individuelle¹⁷⁸. Les sciences naturelles, puis la sociologie ont permis d'établir des lois, la loi de la concurrence à laquelle s'ajoute la loi générale de dépendance réciproque, lié aux éléments de la vie universelle¹⁷⁹. Dans une perspective positiviste, ces deux forces ne peuvent être laissées à l'état de nature, il s'agit bien d'« *agir consciemment et volontairement dans le sens des fins de la société humaine* » qui convergent vers l'idée de justice¹⁸⁰ :

« La nature est une gaspilleuse de forces et opère par sélection. Les faibles disparaissent.

A l'heure actuelle, dans notre civilisation, les faibles sont une majorité. Une formule humaine ne peut donc envisager la régénération d'une race par élimination des faibles. Ce fut, à un moment donné, une conception en honneur dans certains pays, surpeuplés et ambitieux. Nous ne pourrions jamais l'admettre chez nous »¹⁸¹.

La différence entre les organismes vivants et les êtres réside dans « *la pensée, la conscience, la volonté* »¹⁸². Le but est le perfectionnement de l'humanité en passant d'une solidarité de fait, à l'état naturel à une « *solidarité-devoir* », consentie et libératrice, permettant d'élever les individus et donc la société¹⁸³. La morale relève ici de la volonté et du cœur humain, la conscience permet de donner une direction, une valeur à la vie, tandis que la nature paraît immorale :

« Il ne s'agit donc nullement de laisser la loi de solidarité agir dans le sens des fins de la nature ; il s'agit, par le moyen même de cette loi, d'agir consciemment et volontairement dans le sens des fins de la société humaine.

¹⁷⁶ Tissié, Philippe. « Le surhomme. Mystique et autodictature ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n° 1-2-3, 1935, p. 9.

¹⁷⁷ Baume, Sandrine. *Op. cit.*, 2017, p. 110.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 105.

¹⁷⁹ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 160.

¹⁸⁰ Bourgeois, Léon. « *L'idée de solidarité et ses conséquences sociales* » dans *Essai d'une philosophie de la solidarité*, conférences et discussions présidées par Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred, Paris, Alcan, 1902, séance du 06 novembre 1901, p. 11, cité dans Audier, Serge. *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*. Presses Universitaires de France, 2010, p. 180.

¹⁸¹ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 2^{ème} édition, 1950, p. 32.

¹⁸² L. Bourgeois revient sur cette différence fondamentale, évoquée déjà par H. Spencer. Bourgeois, Léon. « *L'idée de solidarité et ses conséquences sociales* » dans *Essai d'une philosophie de la solidarité*, conférences et discussions présidées par Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred, Paris, Alcan, 1902, séance du 06 novembre 1901, p. 7. <https://archive.org/details/essaidunephiloso00bouruoft/page/10/mode/2up>.

¹⁸³ Bourgeois, Léon. « *L'idée de solidarité et ses conséquences sociales* » dans *Essai d'une philosophie de la solidarité*, conférences et discussions présidées par Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred, Paris, Alcan, 1902, séance du 06 novembre 1901, p. 9.

Cette justice qu'il nous faut poursuivre de tout notre effort nous ne l'atteindrons que par une solidarité réfléchie et voulue »¹⁸⁴.

Le solidarisme, issu des théories scientifiques « organicistes », innerve le projet politique républicain et intègre le domaine de « *l'action politique* » dans la première moitié du XX^e siècle¹⁸⁵. Communément attaché à la doctrine du parti radical-socialiste¹⁸⁶, le solidarisme diffuse plus largement dans le milieu républicain, ses implications sociales atténuent les frontières des courants politiques. L'intervention de l'État est alors rendue nécessaire pour assurer la protection collective en s'adressant aux plus fragiles. L'interdépendance remet en question l'entière responsabilité du destin des individus. Contrairement au paradigme libéral, les réussites et les échecs ne sont pas entièrement imputables à l'individu seul, il y a bien un environnement qui agit sur le devenir de chacun¹⁸⁷. S'engager vers la voie de la justice sociale nécessite une protection de la collectivité, qui prend la forme d'un État fort en France à l'aube du XX^e siècle. La doctrine politique solidariste s'intègre pleinement dans la constitution d'un État-Nation. On pourrait alors parler d'un « *solidarisme républicain* »¹⁸⁸ largement partagé dans le milieu politique de la III^e République.

Pour autant, si la LFEP s'inscrit pleinement dans cette sensibilité, l'objectif ne renvoie pas à un projet politique. Une volonté d'union, un projet humaniste et patriotique pour une éducation au sens de l'effort collectif animent les membres de la Ligue. L'éducation par le corps s'inscrit dans une philosophie sociale. L'EP concourt à faire acquérir la force dans le caractère et la volonté¹⁸⁹. Dans ce sens le projet éducatif bordelais exprime une version modérée¹⁹⁰ de la doctrine solidariste comprise comme une morale et un idéal, en accord avec l'ambition républicaine et pouvant faire consensus par de-là les divergences confessionnelles et politiques¹⁹¹. L'éducation physique développée par la Ligue pourrait donc correspondre à

¹⁸⁴ Bourgeois, Léon. « *L'idée de solidarité et ses conséquences sociales* » dans *Essai d'une philosophie de la solidarité*, conférences et discussions présidées par Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred, Paris, Alcan, 1902, séance du 06 novembre 1901, p. 11.

¹⁸⁵ Audier, Serge. *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*. Presses Universitaires de France, 2010, p. 113.

« *Politiquement, le solidarisme, dont les sociologues comme Célestin Bouglé se sont efforcés d'élargir les bases, a donné son élan et son unité intellectuelle à l'œuvre sociale de la troisième République. Son écho se retrouve dans le préambule de la constitution de 1946, repris explicitement par la constitution de 1958* ». Prélot, Marcel et Lescuyer, Georges. *Histoire des idées politiques*. Editions Dalloz, 2011, p. 553.

¹⁸⁶ L'ouvrage de Roger Bloch revient sur la généalogie et précise le lien entre solidarisme et le parti radical-socialiste. Le solidarisme est envisagé issu en tant que doctrine politique. Bloch, Roger. *Histoire du parti radical-socialiste*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, p. 9-37.

¹⁸⁷ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 84.

¹⁸⁸ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 138.

¹⁸⁹ Lebecq, Pierre Alban. *Aliénation mentale et Education Physique. Augures d'œuvre de vie nationale pour le Dr. Ph. Tissié. Mémoire de Maîtrise STAPS, Université Paris X Nanterre, 1989, p. 88.*

¹⁹⁰ « plus discret que l'application doctrinale des théories de L. Bourgeois, ou de l'opérationnalisation d'un programme politique des radicaux, ce « solidarisme modéré » peut ainsi être partagé par tous, sans distinction politique ou de confession ». Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 14.

¹⁹¹ *Ibid.*

une version modéré d'un solidarisme « *républicain* » rappelée par dans la Méthode élaborée après 1945.

Le projet éducatif solidariste est effectivement réactivé après la Seconde Guerre mondiale par les défenseurs d'une gymnastique éducative, en France par la LFEP puis plus largement par les membres de la FIEP à l'étranger¹⁹². Pourtant, la vision solidariste perd du terrain dans les milieux pédagogiques au fur et à mesure que les sciences humaines et sociales renouvellent les connaissances et accorde une part plus grande à l'activité de l'apprenant¹⁹³. Alors que la doctrine recule également sur le plan politique à l'aube de la V^e République, comment se justifie le recours à ce modèle de société hérité de la III^e République ? Est-ce que les contemporains de P. Tissié y apportent des évolutions et quelles sont les facteurs permettant de comprendre la permanence d'une vision solidariste au milieu du XX^e à un moment où la doctrine politique a perdu de son élan¹⁹⁴ ? L'intérêt d'un tel projet pour l'éducation physique est réaffirmé, la LFEP et P. Seurin aspirent à répondre aux besoins sociétaux :

« ... si le passé peut être riche d'enseignements, nous devons bâtir l'avenir avec la jeunesse d'aujourd'hui, telle qu'elle est. C'est nous les « anciens » qui devons-nous adapter, essayer de comprendre les jeunes, de trouver la voie qui permettra peut-être de les influencer pour leur éviter certaines erreurs et pour les conduire vers ce que nous considérons comme « nos » idéaux encore valables dans le monde moderne »¹⁹⁵.

L'EP contribue à lutter contre les méfaits de la vie moderne, ces « *maladies de la civilisation* »¹⁹⁶ responsables d'une dégradation de la santé générale :

« La dégénérescence physique résulte d'une insuffisance de plus en plus marquée de l'activité corporelle est devenue un mal caractéristique de notre civilisation »¹⁹⁷.

¹⁹² Une dizaine de pays sont représentés à la F.I.E.P et manifestent un intérêt pour cette vision de l'exercice physique, hygiénique et sociale : « *dans la multiplicité des données recueillis dans l'ouvrage de M. Seurin, émerge une idée que notre F.I.E.P a toujours défendue vigoureusement : nécessité de généraliser et de rendre populaires dans tous les pays les exercices corporels méthodiquement organisés (quelles que soient par ailleurs les techniques utilisées), ce qui correspond aussi en principe de l'éducation de base, préconisé par l'UNESCO* ». Léal d'Oliveira, Antonio (président de la FIEP). « Préface », dans Seurin, Pierre (Sous la dir.). *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961, p. 8.

¹⁹³ E. Loisel s'appuie sur des travaux de psychologie de l'enfant, particulièrement les réflexions de E. Claparède. Gleyse, Jacques. « Les méthodes actives (« l'Éducation Nouvelle ») en éducation physique et sportive ». *Stadion* n° 37, 2011, pp. 15-32.

¹⁹⁴ Le solidarisme perd en influence dans le milieu politique après la Seconde Guerre mondiale, porté notamment par le parti radical et radical-Socialiste. Celui-ci aura du mal à résister face à C. De Gaulle, d'autant que la ligne politique du parti semble prendre un virage et se distancer de l'esprit solidariste au profit d'une vision plus « productionniste ». Bloch, Roger. *Histoire du parti radical-socialiste*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, p. 110.

¹⁹⁵ *Bulletin de la FIEP*, Vol. 49 n°2, 1979, repris dans « Pierre Seurin à travers ses écrits ». *Bulletin de la FIEP* Vol. 53 n°3, 1983, p. 7.

¹⁹⁶ Seurin, Pierre (Sous la dir.). *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961. Exemplaires disponibles au STAPS de Bordeaux et au siège de la FFEPGV à Montreuil.

¹⁹⁷ Léal d'Oliveira, Antonio. « Préface », dans Seurin, Pierre (Sous la dir.). *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961, p. 7.

L'idée d'une dégénérescence physique resurgit après la Deuxième Guerre mondiale, le discours hygiéniste reste dominant dans la sphère politique¹⁹⁸ dont la sécurité sociale en représente une réforme emblématique. La direction générale de l'EPS au Ministère de l'éducation nationale (piloté par G. Roux) s'inscrit dans cette voie et défend la dimension hygiénique de l'EP. Mais au-delà du contexte d'après-guerre, les évolutions socio-culturelles augmentant le temps libre, mobilisent aussi les arguments du courant *hygiénico-suédiste*¹⁹⁹ :

« Les études prolongées, la vie sédentaire de plus en plus fréquente, la mécanisation des moyens de transport, la motorisation du travail industriel comme du travail champêtre, l'augmentation de loisirs utilisés en des « spectacles assis » (cinéma, théâtre, télévision, etc...) sont les causes les plus courantes de ce manque d'activité physique, causes d'autant plus grandes que les peuples sont soi-disant « évolués », c'est-à-dire ont acquis des possibilités de confort et de distraction, nombreuses et variées »²⁰⁰.

La commission du comité de coordination d'EP, constituée en 1947²⁰¹, regroupe des tenants d'une EP méthodique suédoise, proche de la LFEP, le docteur H. Balland (médecin-inspecteur à la direction générale EPS), R. Fournié, R. Berthoumieu (inspecteur général). Ce dernier est témoin également du succès du congrès organisé par ligue en 1952²⁰². À ce moment, la LFEP jouit d'un rayonnement national. Avant-gardiste en matière de rééducation physique, elle acquiert une reconnaissance incontestée en offrant un programme de gymnastique corrective applicable dans les centres de rééducation. Ce programme fut particulièrement l'œuvre dévouée de deux bordelais R. Fournié et M. Sère, en liaison avec la société de rééducation physique présidée par Pierre Pélat, membre de la ligue également. On assiste donc à une pleine reconnaissance de l'œuvre girondine qui s'est peu à peu étendue sur le territoire²⁰³. Les représentants du gouvernement saluent l'action de la ligue à travers Jean Masson²⁰⁴ lors du congrès de 1952 :

¹⁹⁸ During, Bertrand. *La crise des pédagogies corporelles*. Paris, Scarabée-CEMEA, 1981, pp. 103-120, cité dans Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. *L'éducation physique de 1945 à nos jours*. Armand Colin, 2009, p. 36.

¹⁹⁹ Paris, Bernard. *Op. cit.*, 1989, p. 88.

²⁰⁰ Léal d'Oliveira, Antonio. « Préface », dans Seurin, Pierre (Sous la dir.). *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961, p. 7.

²⁰¹ Comité constitué au sein de la direction générale. Paris, Bernard. *Op. cit.*, 1989, p. 82.

²⁰² *Ibid.*, p. 87.

²⁰³ Deux autres centres d'influences se dégagent comme des lieux réceptifs au discours de P. Seurin, Strasbourg et Aix-en-Provence. Meunier René, Saint-Martin Jean-Philippe, Dinety Raymond, Lebecq Pierre-Alban et Le Guiner, Alain. *Pierre Seurin entre éducation physique et sport 1913-1983*. Paris : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, 2001, p. 103.

²⁰⁴ Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports. Masson, Jean. « Discours prononcé à l'ouverture du Congrès ». *Conférences et discussions. Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 9-20 juillet 1952, pp. 8-12.

« Il est particulièrement heureux que ce I^{er} congrès latin d'Éducation physique se soit déroulé à Bordeaux où la conjoncture paraît éminemment favorable : long passé d'activités fécondes dans le domaine de l'éducation physique, présence d'une équipe compétente et dévouée guidée par un apôtre, existence d'installations sportives de premier plan, enfin une municipalité à la tête de laquelle se trouve un Maire dynamique »²⁰⁵.

« L'équipe du Sud-Ouest »²⁰⁶ est complétée par le parisien Louis Crozelier et P. Pétat en Province. La reconnaissance d'une EP centrée sur l'hygiène participe à la formation d'un individu inscrit dans un projet de société encore bien ancré dans l'inspection, malgré les transformations sociales importantes des années 1950. L'EP vise le perfectionnement « moral et social »²⁰⁷, il s'agit de former un individu libre, émancipé de sa condition animale. Mais ce perfectionnement, dans une société envisagée au prisme de l'interdépendance des individus reste au service d'un tout, directement inspirée du solidarisme.

Les acteurs bordelais ne se revendiqueront pas explicitement du solidarisme en tant que doctrine politique. P. Seurin ne semble d'ailleurs pas attaché à un parti politique ou organisation syndicale. Si le terme n'apparaît pas dans les écrits, le projet de transformation demeure bien imprégné des idéaux solidaristes conférant une identité singulière au courant bordelais. Les finalités de l'éducation physique parce qu'elle resitue l'intérêt de la formation d'un individu fort physiquement, nécessaires au progrès de la société opère une synthèse, à l'image du solidarisme, entre une vision organiciste et rationnelle. L'évolution vers une société plus juste ne se réalise pas seulement en agissant sur la force vitale. Cette dernière est complétée par une force morale, proprement humaine, qui oriente l'effort. L'éducation de la volonté par l'effort discipliné s'inscrit bien dans une philosophie solidariste dans le domaine des exercices physiques, permettant de dépasser l'état naturel de l'individu. Mis en avant par les sciences biologiques et sociologiques, ce projet éducatif trouve des points de convergence avec la psychologie de la fin du XX^e siècle.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

²⁰⁶ Expression employée par M. Colette, président d'honneur de la FFEPGV, lors d'un hommage à P. Seurin en 1984. « Cérémonie de souvenir de Pierre Seurin ». Revue *L'Homme sain* n°11, 1984, p. 8. Les artisans principaux bordelais de l'EP méthodique sont R. Dinety, R. Fournié, P. Seurin, M. Sère, L. Haure-Placé, M. Lagisquet, R. Berthoumieu et les professeurs d'EPS au CREPS : Mlle et M. Casamayou, Jeanbrau, Peyrigué, Béziade, Boué, Jourdian, Audignon, Dupuy, Sabouret, Legrand (voir EP méthodique. Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949, pp. 3-4). Le groupe historique FFEPGV précise les membres de ce qu'ils appellent l'équipe bordelaise. Lebecq, Pierre-Alban et al. « Le parcours de Pierre Seurin ou l'histoire d'une conception de moins en moins en phase avec l'évolution de l'éducation physique française (1945-1975) ». Angers, journées d'étude « EP conception et débats dans le seconde moitié du XX^e siècle », 2020 (communication faite le 13.02.2020, non publiée).

²⁰⁷ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949, p. 28.

1.2.2. La force morale par le sens de l'effort utile

La centration sur l'effort et la volonté s'enracine dans l'architecture théorique des psychologues de la fin du XIX^e siècle. L'acquisition du sens de l'effort utile permet à l'individu d'orienter sa force et maîtriser ses instincts primitifs grâce à la raison.

1.2.2.1. Vision organique et hiérarchique de l'individu, former un être fort

La vision de l'individu repose en fond sur la théorie hiérarchique du développement inspirée de la psychologie française de la fin du XIX^e siècle qui marquera durablement le milieu éducatif. Le plaisir ne peut s'obtenir que dans l'effort produit par un entraînement raisonné et discipliné. Il s'agit d'« *élever les possibilités générales d'adaptation* » de l'individu grâce à la force morale²⁰⁸. À travers le concept de « *psycho-dynamie* », P. Tissié entend exercer conjointement le mouvement et la pensée, condition pour accéder à une volonté intelligente²⁰⁹. L'importance de la volonté qui s'acquiert dans la discipline s'inscrit dans une vision éducative caractéristique de la III^e République qui place au cœur de l'éducation morale, le devoir. Alfred Binet, Paul Janet ou Ferdinand Buisson portent ce positionnement pour l'enseignement à l'école primaire lors des premières lois scolaires des années 1880²¹⁰. P. Janet définit la morale comme une « *science idéal de la volonté* »²¹¹. La centration sur la volonté provient des avancées de la psychologie expérimentale, dont P. Tissié s'imprègne dans la clinique de son maître A. Pitres. La mise en évidence des pathologies de la conscience et de la volonté est susceptible de fournir les clés d'une éducation rationnelle du caractère à la base d'une morale laïque, à construire au début de la III^e République²¹².

La *volonté* a évolué avec la notion d'*effort* chez P. Seurin au milieu du XX^e siècle. Si elle permettait de dépasser les forces vitales et instinctives afin de tendre vers un profil psychologique « *affirmatif* »²¹³, l'effort pour P. Seurin participe à la construction d'un moi

²⁰⁸ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 3^{ème} édition, 1955, p. 17, cité par Prévost, Claude. « Revenir à Pierre Seurin ». Revue *Éducation Physique et Sportive* n° 219, septembre-octobre 1989, p. 51.

²⁰⁹ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » », dans Pociello, Christian (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 123.

²¹⁰ Ce trio sera à la base des programmes de morale au début de la III^e République. Terral, Hervé. « L'éducation morale et les pédagogues de la III^e République ». *Spirale* n° 21, 1998, p. 55.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Grech, Jean. « Les premiers bilans de l'éducation morale laïque en France : 1882-1900 », dans Loeffel, Laurence (Sous la dir.). *École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui*. Presses Universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2009.

²¹³ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 138.

fort susceptible de « *s'opposer aux déterminismes naturels* »²¹⁴. Fidèle à la tradition jacksonienne de l'éclectisme français²¹⁵, la construction de la personnalité est conçue selon les niveaux d'intégration, dans la droite ligne de P. Tissié.

Des évolutions apparaissent tout de même après la Seconde Guerre mondiale, avec de nouvelles notions visant à préciser les buts spécifiques pour les deux formes de gymnastique. La partie analytique concerne les « *exercices pour soi* », ils sont « *subjectivants* » et les exercices d'application, tournés vers « *l'objet* », permettent l'adaptation aux conditions, ils sont « *objectivants* »²¹⁶. C'est par l'emploi de cette formule « *L'exercice est l'objectivation de l'effort* »²¹⁷, que C. Prévost fait le lien quant à la distinction du *subjectivant* et de l'*objectivant* établie par Pierre Janet. La constitution du *Moi* renvoie aux sentiments subjectivant tels que l'effort et la fatigue. La joie et la tristesse renvoient à l'appréciation de la réalité et sont donc *objectivant*. L'articulation entre le *subjectivant* et l'*objectivant* construit la capacité d'adaptation. Ainsi l'exercice confronte l'individu à la réalité et est objectif (partie observable), ce qui fait dire à P. Seurin que *l'exercice est une objectivation de l'effort*²¹⁸. L'effort, subjectif, se réalise par l'exercice physique qui émet des résistances, c'est l'inertie musculaire²¹⁹. Cette inertie exerce le vouloir et donc renforce le caractère de l'individu²²⁰. Un autre élément rappelle le système hiérarchique de J.-H. Jackson, les niveaux d'intégration dans la construction de la personnalité se réalisent à travers plusieurs stades que précisent l'ouvrage de synthèse *Vers une éducation physique méthodique*²²¹. Les exercices construits comprennent différents niveaux : du mouvement analytique au synthétique, en passant par des gestes « *analytico-synthétiques* »²²². On y voit l'évolution graduelle vers le synthétique et parallèlement la gymnastique d'application, permettant de s'adapter à l'environnement, au point culminant de maîtrise se trouve la réalisation du geste « *parfaitement adaptée* »²²³.

²¹⁴ Prévost, Claude. « Revenir à Pierre Seurin ». Revue *Éducation Physique et Sportive* n° 219, septembre-octobre 1989, p. 52.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 53. Cf. Troisième partie, pour une présentation plus précise de l'éclectisme philosophique qui inspirera l'éclectisme en EPS et particulièrement les promoteurs bordelais.

²¹⁶ « C'est l'exercice pour l'objet qui correspond au besoin de s'exprimer, de s'éprouver, d'appliquer à l'extérieur son dynamisme vital ». Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 12.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 4.

²¹⁸ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 51.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ Les exercices de formation tiennent une place privilégiée dans la construction de l'individu : « *C'est par le mouvement construit que l'on peut acquérir le plus sûrement cette maîtrise de soi qui permet toutes les adaptations synthétiques ou naturelles* ». Seurin, Pierre. *L'éducation physique et l'école*. Bordeaux, Bière, 1946, p. 99.

²²¹ Nous pouvons considérer cet ouvrage comme l'aboutissement des réflexions de la LFEP, une synthèse qui entend formaliser le système d'EP éclectique bordelais.

²²² Expression de Lucien Dehoux (professeur à l'université de Liège), dans Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 35.

²²³ « la création de ces automatismes peut se faire soit par une évolution de l'analytique au synthétique ou du geste global au geste synthétique mais le principe premier reste la « priorité au geste analytique ». *Ibid.*, p. 44.

Dans ce schéma, affiné, mais hérité du début du XX^e siècle, transparait une tendance plus active dans la construction de la personnalité, l'individu étant susceptible de se découvrir lui-même. Si l'exercice physique doit donner « *l'occasion à chacun de participer activement à sa formation* »²²⁴, la part de l'individu réside dans la capacité à mobiliser son attention et les efforts nécessaires dans une voie avec des exercices laissant en réalité peu de marge de manœuvre. L'expérimentation et le tâtonnement sont contraires à l'exécution précise qu'exigent les mouvements analytiques. Le plaisir dans la méthode se situe à un degré supérieur, le plaisir qui « *naît de l'effort volontaire* » est un plaisir élevé²²⁵. Ce plaisir élevé est véritablement éducatif et rejoint la philosophie J. Château dans la droite ligne d'Alain :

« L'intérêt auquel elle [la méthode active] fait appel, ce n'est nullement l'intérêt utilitaire venu des besoins, le simple plaisir. Cet intérêt-là est à bannir totalement très vite ; c'est à lui que pense Alain, lorsqu'il dit justement : "Ce qui intéresse n'instruit jamais". L'intérêt éducatif est inséparable de l'effort et de la discipline ; ou plutôt intérêt, effort et discipline ne sont que des aspects différents d'une même activité humaine »

226

L'intérêt éducatif, sans lien direct avec le concret, relève du devoir pour lequel l'exercice construit représente un levier efficace. P. Seurin reprend l'adage de P. Tissié « *Travail d'abord, plaisir ensuite* »²²⁷. La notion de plaisir est hiérarchisée et partagée entre des *intérêts secondaires* et des *joies primitives*²²⁸. Le plaisir dans l'effort pousse en retour à l'action et à une participation consciente de sa propre activité, condition favorable à la construction des « *automatismes plus élevés et plus fermes, à partir desquels enfin la conscience peut à nouveau intervenir à un niveau supérieur* » ; on retombe sur le système hiérarchique dont le « *cercle éducatif (...) créé à partir de l'action* » permet de passer aux niveaux supérieurs²²⁹. Le plaisir construit est valorisé tandis que le plaisir spontané reste

²²⁴ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 4, cité par Prévost, Claude. « Revenir à Pierre Seurin ». *Revue Éducation Physique et Sportive* n° 219, septembre-octobre 1989, p. 52.

« le problème consiste donc à trouver des séries d'exercices, physiologiquement valables par nature et qui, par leur variété, leurs formules possibles d'utilisation, exigent de tous les élèves un effort régulier et progressif, qui les fait participer activement à leur propre formation, les conduit à découvrir leur « moi » et à se libérer ». Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 4.

²²⁵ Les exercices construits « ne s'opposent nullement à la notion de joie, dans les leçons. Le plaisir qui naît de l'effort volontaire et discipliné est un plaisir élevé, spécifiquement humain. Il résulte du sentiment de maîtrise corporelle, d'une affirmation de supériorité de l'esprit et du corps ». *Ibid.*, p. 9.

²²⁶ Château, Jean. « L'intérêt et l'effort ». *L'Homme sain* n°1, 1959, p. 22, cité dans Morizur, Yvon. *Le plaisir en Education Physique de 1882 à 2010 : usages d'une notion mythifiée et clivante*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier, 2019, p. 304. Voir également Château, Jean. *Enfant et jeu*. Paris, éd. Du Scarabée, 1950.

²²⁷ « La gymnastique correctrice fait siennes les formules de Tissié : « Travail d'abord, plaisir ensuite » ». Seurin, Pierre. *La gymnastique correctrice à l'école primaire*. Périgueux, E. Ribes, 1944, p. 19 ;

Autre citation : « Plus que jamais nous devons rester fidèles à Ling et à Tissié et réagir contre des techniques ou pédagogie basées sur le laisser-aller, la tendance au moindre effort, le plaisir égoïste ». Seurin, Pierre. « Notre action ». *L'Homme sain* n°2, 1954, p. 261

²²⁸ Seurin, Pierre. « Parts de la Science et de l'Art pédagogique ». *Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 218.

²²⁹ Seurin, Pierre. *Ibid.*, p. 218.

secondaire²³⁰. Pour appuyer ces principes pédagogiques P. Seurin²³¹ mobilise des travaux en psychologie expérimentale du début du siècle, lorsqu'il reprend la formule de A. Binet « *User de l'inconscient pour donner libre cours au conscient* »²³². L'enseignant doit favoriser la perception volontaire du geste pour l'« *utiliser ensuite à un niveau supérieur de conscience où s'expriment à la fois le beau et l'utile* »²³³.

Les fondements psycho-philosophiques de la doctrine défendue par la Ligue depuis la période de P. Tissié structurent la Méthode d'EP officialisée en 1949 à Bordeaux. Pour la référence à P. Janet, les concepteurs de l'EP méthodique s'appuient sur P. Tissié, qui représente une source d'inspiration importante dans le rôle de l'attention volontaire pour dépasser les états suggestifs²³⁴. Mais P. Seurin actualise ces données en reprenant les modifications apportées par P. Janet dans son ouvrage en 1934. C. Prévost interprète la distinction des exercices « *pour soi* » et « *pour l'objet* » comme une référence à la distinction Janétienne de l'objectivant et du subjectivant²³⁵. Il est difficile de savoir si cette lecture a été directement réalisée par P. Seurin. Il inspirera une génération de psychologues et pédagogues investissant le domaine de la psychologie enfantine²³⁶. P. Seurin n'a pas reçu d'enseignement spécifique en psychologie semblable à son prédécesseur P. Tissié²³⁷. Autodidacte dans ce domaine, il semble difficile que P. Seurin se soit directement inspiré des travaux de P. Janet. D'ailleurs P. Janet n'est jamais cité explicitement²³⁸. En revanche, il fait référence à des pédagogues comme René Hubert²³⁹ Maurice Debesse proche collaborateur de J. Château²⁴⁰. Il

²³⁰ Morizur, Yvon. *Op. cit.*, 2019, p. 304.

²³¹ On voit bien que cette conception est imprégnée d'un certain constructivisme, partagé également par R. Mérand et la FSGT dans l'éducation physique sportive. Mais la position de l'effort marque une différence fondamentale, pour P. Seurin et la Ligue, le plaisir est le résultat de l'effort alors que c'est plutôt le contraire pour la FSGT. P. Seurin n'envisage pas d'ailleurs une société avec des classes sociales et ne remet pas en cause la société d'un point de vue politique en restant centré sur l'individu. Le bonheur d'une société repose sur le bonheur de chacun, pour les communistes c'est le contraire, il se rapproche des radicaux de ce point de vue. C'est l'individu qui, en agissant sur le groupe, peut faire évoluer la société, mais pas en faisant la révolution.

²³² Binet, Alfred. *Les idées modernes sur les enfants*, Paris, Flammarion, 1905, p. 103, cité par Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 218.

²³³ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 218.

²³⁴ Janet, Pierre. « L'attention volontaire dans l'éducation physique », dans Tissié, Philippe. *L'éducation physique au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique & esthétique*. Paris, Larousse, 1901, p. 16.

²³⁵ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 54.

²³⁶ *Ibid.*, p. 51.

²³⁷ A l'issue de la première année, Seurin est reçu à l'ENSEP, mais il reste à Bordeaux et effectue ses études à l'IREP jusqu'au professorat d'EPS (CAPEP) obtenu en 1937. Il passera son doctorat en EP à l'université de Liège en 1949, synthèse des travaux menés au laboratoire du professeur R. Fabre à l'IEP.

²³⁸ Gilbert Andrieu note : « *la dimension psychomotrice au sens où l'entendait Tissié n'est plus défendue, probablement parce que les novateurs [Björsten, Thulin, Bukh] et les interprètes n'ont pas les connaissances scientifiques nécessaires pour le faire* ». Andrieu, Gilbert. « A propos d'influences étrangères et plus particulièrement de l'influence suédoise », dans Clément, Jean-Paul et Herr, Michel (Sous la dir.). *Op. cit.*, 1993, p. 200.

²³⁹ Seurin, Pierre. « Parts de la Science et de l'Art pédagogique ». *Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 210.

est probable que l'ouverture sur ces références (en psychologie expérimentale et enfantine) s'effectue par l'intermédiaire de ce dernier.

Une actualisation apparaît, dans les discours, à travers la distinction du subjectivant et de l'objectivant dans la construction de la personnalité et dans l'affirmation de la personnalité. Les réflexions suggèrent une capacité d'adaptation individuelle, libérant et contribuant à l'autonomie grâce à l'articulation des deux formes de gymnastique, mais la pédagogie de l'effort reste reine dans la formation de l'individu.

1.2.2.2. Pour une pédagogie de l'effort

Les fondements psycho-pédagogiques reposent donc sur un socle théorique bien établi inspirée par les psychologues de la fin du XIX^e siècle. Une conception hiérarchique anime les étapes de développement afin d'accéder à un état supérieur où l'individu acquiert raison et force morale. Cette vision hiérarchique suggère une pédagogie de l'effort. La philosophie de l'effort et la conception pédagogique prônées par Jean Château s'accommodent parfaitement de la théorie des niveaux ou des théories constructiviste émergentes. C. Prévost pointe les liens d'amitié entre les deux hommes et suggère une influence importante sur l'œuvre de P. Seurin²⁴¹. Pour J. Château, l'éducation doit confronter les enfants aux difficultés de la vie, l'effort persévérant est à la base de la joie (supérieur). Le philosophe bordelais souligne l'intérêt essentiel du jeu dans la recherche d'autonomie²⁴². Le jeu, par les règles qui l'imposent, participe à l'affirmation de l'individu :

« *Qui dit liberté, dit en même temps discipline. S'affirmer comme libre, c'est se fixer une fin, se soumettre à une règle* »²⁴³.

L'activité disciplinée doit donc être centrale en éducation physique comme il le rappelle lors du stage international d'éducation physique de 1959 :

²⁴⁰ Maurice Debesse, Jean Château et Gaston Mialaret s'engageront ensemble pour l'institutionnalisation d'un cursus universitaires de sciences de l'éducation en France dans les années 1960.

« Et selon l'expression de M. Debesse nous substituons progressivement « *la tendance au travail à la tendance au jeu* », sans rien enlever à l'éducation ce qu'elle doit avoir d'enjoué et d'agréable ». Seurin, Pierre et al. Vers une éducation physique méthodique. Bordeaux, Bière, 3^{ème} édition, 1955, p. 9. Les auteurs font référence à l'ouvrage suivant : Debesse, Maurice. *Les étapes de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France, 1952.

²⁴¹ Jean Château est sollicité pour des communications lors des stages de la LFEP, la pédagogie de l'effort prônée par P. Seurin rejoint la philosophie éducative de J. Château avec l'importance de la règle et de la discipline dans le développement de l'enfant, inspiré par Alain. Château, Jean. « L'intérêt et l'effort ». *L'Homme Sain*, n°1 janvier 1959 ; « Les intérêts éducatifs dans l'éducation physique ». Conférence donnée au stage international juillet 1959, au CREPS de Bordeaux, retranscrite dans Château, Jean. « Les intérêts éducatifs dans l'éducation physique ». *L'Homme Sain*, n°5, décembre 1959, pp. 315-326 ; Château, Jean. « De l'éducation ». *L'Homme Sain*, n°2, mars 1960.

²⁴² Château, Jean. *Op. cit.*, 1950.

²⁴³ Château, Jean. *Op. cit.*, janvier 1959, p. 22.

« C'est à cette vérité simple et capitale, que le professeur d'éducation physique à comme rôle essentiel de moins grossir le muscle que de l'assouplir, moins de faire réaliser des performances que de faire conquérir un comportement d'être autonome, moins de dresser à certains gestes toujours les mêmes que de libérer à la fois le muscle et le vouloir. En domptant un organisme indocile, ce que l'on dompte en fait, c'est la volonté ; en apprenant à accomplir des gestes inhabituels et contre nature, c'est la puissance d'inhibition et de maîtrise de soi que l'on cultive ; en faisant pratiquer une discipline corporelle stricte, c'est aussi une discipline morale que l'on constitue »²⁴⁴.

La philosophie morale de la discipline participe donc à la construction d'un individu libre et autonome. La notoriété de J. Château apporte à la LFEP une caution scientifique non négligeable, à la croisée de la psychologie et de la philosophie. Cette conception éducative rapproche les deux hommes et les conduit à nouer des liens d'amitié qui s'accompliront dans le cadre professionnel : l'introduction de l'analyse psycho-pédagogique et philosophique du jeu dans l'enseignement des futurs professeurs au CREPS de Bordeaux, voulue par son directeur, se réalise grâce à J. Château²⁴⁵. Ce dernier intervient ainsi au CREPS pour aborder l'EP d'un point de vue plus psychologique et réciproquement P. Seurin est sollicité quand il s'agit d'aborder la contribution de la pratique physique dans l'éducation générale et la construction psychologique²⁴⁶.

Finalement, la doctrine présentée dans l'ouvrage de synthèse de la LFEP²⁴⁷, repose sur un projet de société empreint de solidarisme, qui entend participer au perfectionnement individuel et collectif. Le progrès social nécessite l'amélioration de la santé. Comprise dans une conception normative, la santé s'inscrit dans une norme stable autour de la rectitude physique et morale. Si sa définition a connu quelques adaptations à la sortie de la guerre, elle reste la pierre angulaire du projet bordelais pour acquérir la force vitale nécessaire au progrès de l'humanité. L'interdépendance des êtres vivants conduit à s'intéresser à tous les individus, particulièrement les plus fragiles afin d'agir sur la force collective. L'enjeu est bien d'accéder à une société plus juste permettant à chacun de s'émanciper. L'interdépendance et la centration sur l'unité organique de la société, caractéristique de la doctrine solidariste, explique la modestie des innovations de Ligue après le Second conflit mondial. Alors que l'idée de normativité devient plus pressante, P. Seurin et consorts n'envisagent pas le

²⁴⁴ Château, Jean. « Les intérêts éducatifs dans l'éducation physique ». *L'Homme Sain*, n°5, décembre 1959, pp. 320-321.

²⁴⁵ Callède, Jean-Paul. *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 217.

²⁴⁶ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, juin 1957.

²⁴⁷ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949.

dépassement et la notion d'adaptabilité. Il s'agit de rester dans une moyenne considérée comme normale. Une autre force est indispensable pour former des êtres supérieurs, la volonté. L'individu doit être en mesure de maîtriser ses instincts dont seule la raison est capable de les gouverner. Dans une vision organiciste caractéristique des théories positivistes solidaristes, renforcer cette force mentale serait libérateur. L'effort, par le mouvement discipliné contribue alors à consolider la force morale. L'importance de la discipline et de l'effort est liée à une vision hiérarchique éclectique cher aux psychologues de la fin du XIX^e siècle. La pédagogie de l'effort, au cœur du projet bordelais, prend tout son sens dans une éducation solidariste qui entend former des individus participant à l'œuvre collective. Le développement du sens de l'effort utile participe à construire une société plus solidaire, juste et donc une humanité supérieure.

À l'heure où des méthodes nouvelles apparaissent accordant une part plus active à l'apprenant à partir de nouvelles références psychologiques, l'équipe bordelaise s'attache à formaliser un système national d'EP, conforme à une doctrine solidariste, à peine réactualisée, héritée de la III^e République. Finalement la doctrine formalisée sous l'initiative de P. Seurin, ne marque pas de réelles ruptures avec les idées de P. Tissier et s'inscrit dans une version « *modérée du solidarisme républicain* ». Si les références pédagogiques, philosophiques et psychologiques connaissent quelques modifications, les fondements axiologiques de l'EP méthodique n'en seront pas affectés, conformes aux principes de la fin du XIX^e siècle. La vision solidariste de la société centrée sur l'interdépendance des individus renforce la volonté d'élaborer un système national permettant de s'adresser à tous les individus. En proposant une Méthode généralisable et adaptable, la LFEP souhaite participer à l'œuvre nationale de régénération. Plus que les fondements doctrinaux, la réalisation d'une unité dans la Méthode marquera une évolution notable, les moyens et les préoccupations pédagogiques (pratiques) deviennent centraux. La Ligue, entreprend un effort de synthèse, pour prolonger la croisade en faveur d'une EP démocratique et républicaine.

2. Une Méthode au service du progrès social

« Un principe général doit être admis au point de départ et il paraît tellement évident qu'il dispense de tout commentaire : l'E.P. est une œuvre universitaire, c'est-à-dire une œuvre technique et pédagogique accomplie avec l'esprit large, mais méthodique, qui caractérise l'Université »²⁴⁸

2.1 La nécessaire œuvre d'unité, vers une éducation physique Méthodique

Les nombreux ouvrages portés par la Ligue montrent une prise en main de l'aspect pédagogique de l'EP, en collaboration entre les sympathisants du mouvement, souvent bordelais, professeurs au CREPS, médecins ou inspecteurs. Le chef de file, P. Seurin, professeur d'EPS, s'attache à rassembler les ressources pour œuvrer à la construction d'un système éclectique d'éducation physique. La volonté d'un tel travail s'amorce à partir de 1943 lorsque R. Fournié (le président de la LFEP) crée une commission de l'éducation physique au sein de la Ligue²⁴⁹ en rappelant la nécessité de « bâtir la Méthode rationnelle faisant appel aux divers procédés »²⁵⁰. Avant lui, des tentatives de synthèses ont été esquissées. Le travail de G. Demeny, repris par l'école de Joinville avec le règlement général de 1925 représente une synthèse « remarquable »²⁵¹, qui a permis de rassembler les procédés, travaux ne devant pas manquer d'inspirer les réflexions de la Ligue. Pourquoi alors réaliser une autre synthèse ?

Selon l'équipe de P. Seurin, la synthèse du règlement général souffrirait d'une erreur de méthode résidant dans la confusion des techniques. Alors que G. Demeny « a cherché à fusionner des techniques »²⁵², les auteurs bordelais préfèrent rechercher une « juxtaposition avec passage progressif d'une formule à l'autre, au fur et à mesure de l'entraînement »²⁵³. Ils se démarquent des propositions antérieures sur les liens entre les différentes formes de gymnastiques qu'il convient d'unir sans les mélanger afin de bénéficier rationnellement de leurs valeurs respectives et les assembler dans une progression générale cohérente²⁵⁴. La nécessité d'établir les principes d'une nouvelle unité s'explique aussi par le développement du

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 4. Citation de R. Fabre dans la préface de l'ouvrage de Seurin, Pierre. *L'éducation physique et l'école*. Collection Ph. Tissier, 1946.

²⁴⁹ *Ibid.*, 1949, p. 1. Commission créée lors du congrès de la LFEP à Paris en 1943.

²⁵⁰ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 2^{ème} édition, 1950, p. 17.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 16.

²⁵² *Ibid.*, p. 14.

²⁵³ *Ibid.*, p. 16.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

sport qui éloigne l'EP de sa fonction éducatrice²⁵⁵. Le sport doit rester avant tout un moyen parmi d'autres pour atteindre les objectifs déterminés²⁵⁶ :

« On ne choisit pas en effet un travail en fonction de l'outil, mais plus logiquement l'outil en fonction du travail, car c'est le travail à faire qui est la chose déterminante »²⁵⁷.

Les instructions officielles de 1945 ne parviennent toujours pas à une unité jugée suffisante parmi les différents procédés. Rassembler constitue la préoccupation centrale de l'entreprise de P. Seurin et la Ligue dans un contexte d'après-guerre y invitant. La reconstruction du pays implique une communion et l'attitude communautaire peut se retrouver à tous les niveaux²⁵⁸. Plus encore est la nécessité de rassembler l'EP autour d'une formule unique consensuelle et éclectique :

« Nous devons enfin admettre en toute bonne foi que l'élaboration d'une doctrine nationale (...) en 1941, répondait à ce besoin d'unification ressenti par tous les professeurs d'E.P. L'échec est venu du désir trop fermement marqué d'imposer une formule particulière en sacrifiant les autres.

Les réactions diverses ont redonné petit à petit à ces dernières, une part plus logique, de telle sorte que l'on se trouve, à l'heure actuelle, dans un état d'esprit et un état de fait particulièrement favorable à l'élaboration d'une formule unique.

Les oppositions formelles ont disparu. Les groupes autrefois hostiles se rapprochent. L'accord réalisé entre la Fédération d'E.P. (hébertiste) et la Ligue Française d'E.P. (suédiste) est symptomatique à ce point de vue »²⁵⁹.

L'accord évoqué entre la FFEP et la LFEP renvoie au « comité de coordination » entre les deux fédérations, créé suite au congrès de la LFEP de 1948²⁶⁰. Comme le rappelle la ligue, il reste à accomplir « l'œuvre future » qui consiste à poser clairement la Méthode en EP²⁶¹. Les rédacteurs de l'EP méthodique cherchent alors à résoudre le « problème dit « des méthodes » »²⁶².

²⁵⁵ Herr, Michel. « Les textes officiels et l'histoire », dans Arnaud, Pierre et al. (Sous la dir.). *Education physique et sport en France 1920-1980*. AFRAPS, 1989, p. 291.

²⁵⁶ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1960, p. 16.

²⁵⁷ Communication lors du stage de 1957 à Strasbourg réalisée par Seurin, Pierre. « Vers une éducation physique méthodique ». *L'Homme sain*, octobre n°4, 1957, p. 297. (lors du stage les démonstrations étaient dirigées par MM. Seurin, Dinety, Casamayou, Mmes Roger et Casamayou).

²⁵⁸ Montée des forces de gauche, mécanismes politiques d'alliance, développement du syndicalisme, lutte contre l'orthodoxie doctrinale de l'EGS. Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 86.

²⁵⁹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 16.

²⁶⁰ Ce comité et la proximité entre J.-L. Dupuy et les membres de la LFEP du CREPS (R. Fournié et R. Dinety) sont à l'origine de la fusion et de la création de la FFEPGV en 1975.

²⁶¹ « Nous pouvons dire que cette conception de la « Méthode » fut, de tout temps, celle de la Ligue ». Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 16 ; « il réalise dans ce domaine la synthèse des idées émises et ardemment soutenues depuis de nombreuses années par les membres de la Ligue Française d'E.P. ». *Ibid.*, p. 7.

²⁶² Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 8.

Revenons sur quelques éléments de définition. Il est commun de mobiliser la notion de *méthode* pour qualifier les conceptions des différents promoteurs en EPS (méthode naturelle, méthode sportive, etc.). En réalité son usage courant renvoie au concept de « système » comme le souligne J. Ulmann :

« On qualifie souvent de « méthode » l'unification originale des divers facteurs auxquels l'éducation physique fait appel. A tort, car si la méthode est, dans le langage courant, un ordre suivi pour mener à bien une recherche ou un exposé, la « méthode », telle qu'elle est entendue en éducation physique, mériterait plutôt, en raison de son caractère à la fois subjectif et construit, d'être nommé « conception » ou « système » »²⁶³.

L'auteur ajoute une deuxième acception, la méthode peut être entendue comme un ensemble de procédés permettant d'atteindre un résultat particulier :

« La notion de méthode présente donc deux aspects et, si l'on veut, deux pôles : système en un cas, procédés en l'autre »²⁶⁴.

Entre ces deux définitions, des formes intermédiaires existent comme la méthode scientifique²⁶⁵ sur laquelle revient la LFEP. La méthode correspond alors à l'« ensemble des procédés rationnels employés à la recherche de la vérité »²⁶⁶. P. Seurin distingue la « Méthode » des « méthodes » comprises comme des procédés et précise :

*« La méthode est donc une dans sa conception ; elle est multiple dans ses procédés.
Les procédés, improprement appelés parfois « les méthodes », ne sont que des éléments de la Méthode ».*

La *Méthode* rejoint la notion de *système* mis en avant par J. Ulmann. Finalement le qualificatif *méthodique* comprend le double aspect de la définition, l'éclectisme (dans les procédés) et le caractère logique, ordonné rationnellement par rapport à des finalités, formant un système cohérent. L'objectif est bien d'« élaborer (...) la Méthode d'E.P., à la fois large et rigoureuse, faisant appel à tous les procédés, mais d'une manière rationnelle, c'est-à-dire employant les uns et les autres en fonction de leur valeur particulière pour atteindre des buts définis »²⁶⁷. La Méthode bordelaise d'EP vue comme un système se différencie de la notion de courant²⁶⁸. Un courant de pensée comprend des moyens et des finalités et renvoie à une organisation moins figée, moins identifiable et évolutive au niveau des pratiques, des principes et des savoirs. Nous pensons donc que l'*EP méthodique* est plus qu'un courant en ce

²⁶³ Ulmann, Jacques. *Corps et civilisation*. Edit. J. Vrin, 1993, p. 142.

²⁶⁴ Ulmann, Jacques. « Sur quelques problèmes concernant l'éducation physique ». *Éducation Physique et Sportive* n°83, 1966, p. 29.

²⁶⁵ Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993, p. 60.

²⁶⁶ Définition de Littré. Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 8.

²⁶⁷ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, pp. 8-9.

²⁶⁸ La LFEP incarne le courant hygiéniste de l'éducation physique. Collinet, Cécile. *Les grands courants d'éducation physique en France*. PUF, Paris, 2000, pp. 27-36.

qu'elle est identifiable d'un point des idées et des institutions, orientées vers la volonté de diffuser une Méthode généralisable.

2.1.1. Principes de la Méthode

L'unité recherchée s'appuie sur les principes énoncés dans le manifeste de la Ligue de 1948²⁶⁹, en directe filiation de la dynamique engagée par P. Tissié au début du XX^e siècle²⁷⁰. Cette unité se réalise à partir deux grands principes, l'éclectisme, reposant sur des méthodes existantes et l'organisation méthodiquement en fonction des buts, en tirant bénéfice de chacune d'elle :

« par la soudure des techniques-qui sera mieux qu'une simple juxtaposition, mais qui, de toutes manières, ne saurait être un mélange !- qui sera vraiment réalisé « l'unité dans la méthode »²⁷¹.

En plus des finalités, le choix est déterminé par les caractéristiques de l'individu, l'état physiologique, scientifiquement éclairés, par la connaissance des règles de l'évolution biologique (anatomique, physiologique, psychique)²⁷². En somme, les procédés de la Méthode sont déterminés *« en fonction d'un but défini (point d'arrivée), d'une connaissance précise de l'état biologique des sujets (point de départ), le « geste juste », c'est-à-dire celui qui permet d'atteindre le but le plus sûrement et le plus rapidement possible »²⁷³.*

L'équipe du CREPS autour de P. Seurin s'attache à affiner l'œuvre d'unification et réalise une Méthode d'éducation au sens d'un système, qui se veut méthodique en articulant les fins aux connaissances scientifiques. Les moyens sont déterminés par des buts afin de *« savoir où on veut aller »*, des buts éducatifs qui relèvent d'idéaux (importance de la raison) tout en fixant les moyens rationnellement (grâce à la science) afin de *« savoir d'où l'on part »²⁷⁴.*

L'éclectisme en EP est réaffirmé, mais avec méthode, le schéma d'une EP articulant gymnastique de formation et d'application, dans le prolongement des propositions du début du siècle trouve ici son accomplissement²⁷⁵. L'unité est nécessaire pour élaborer un système

²⁶⁹ Propos issus de l'ouvrage de Tissié, Philippe. *L'éducation physique rationnelle*. Felix Alcan, 1922, p. 65, repris par Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 1^{ère} édition (1^{er} cahier), 1949, p. 16.

²⁷⁰ « Ce n'est pas être éclectique de placer les jeux et les sports dans l'E.P., c'est être méthodique ». *Ibid.*, p. 65.

²⁷¹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 24.

²⁷² *Ibid.*, p. 27.

²⁷³ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 24

²⁷⁴ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 27.

²⁷⁵ Tissié avait posé le principe d'unité entre les deux formes de gymnastique, P. Seurin affine le système et les relations entre les différentes méthodes (construite, naturelle, sportive) :

« En E.P., deux domaines bien distincts formant par leur mutuelle union un tout bien défini :

nationale, généralisable et facilement applicables sur l'ensemble du territoire. La rationalisation scientifique contribue à accéder à l'ultime éclectisme qu'il est désormais temps d'achever. Se pose alors la question de l'apport nouveau de P. Seurin et de son équipe.

2.2. Une EP rationnelle

« Une EP rationnelle – et l'Université ne saurait envisager la question sous un angle différent- doit s'inspirer des formules générales suivantes lesquelles l'auteur insiste à juste titre :

1° Après avoir déterminé les buts à atteindre, les moyens à mettre en œuvre seront dictés par l'anatomie, la physiologie et la psychopédagogie »²⁷⁶.

L'apport des sciences est fondamental dans la méthode formalisée par P. Seurin, l'éducation physique devient rationnelle construite parce qu'elle est guidée par les principes scientifiques :

« Une E.P. scientifique doit, elle aussi, nécessairement faire appel à l'expérimentation. Celle-ci seule, en ce domaine, comme toute science, nous apportera les faits indéniables ou infirmeront nos opinions à priori »²⁷⁷.

La démarche expérimentale assure une forme de rationalité dans ces propositions. Rappelons que la rationalité n'est pas que scientifique, elle prend différente forme dans l'action sociale. M. Weber en distingue quatre²⁷⁸. La première, exprimée ici par le courant de la LFEP correspond à une rationalité dite *instrumentale* ou *rationalité en finalité*, qui ordonne les objectifs et les moyens les mieux adaptés aux buts poursuivis. Il s'agit pour l'acteur d'atteindre les buts qu'il s'est donné avec une efficacité optimale ou de croire, avec les informations dont il dispose, qu'il emprunte une méthode efficace. La *rationalité axiologique* ou *rationalité en valeur* oriente les actions selon des valeurs subjectivement retenues comme raisons légitimes ou fins ultimes pour agir. L'acteur ne se préoccupe alors pas des résultats de l'action, ni des moyens utilisés. Il recherche la valeur pour elle-même (la justice pour la justice). M. Weber envisage d'autres formes de rationalité, moins réfléchies, la *tradition* (obéissance à la coutume) et *l'émotion* (activité affective qui se développe sous l'emprise d'une émotion ou d'une passion) qui constituent deux autres explications possibles des actions sociales. Elles présentent un aspect irrationnel et mécanique. Il s'agit de types idéaux et ces rationalités se chevauchent pour l'acteur lui-même quand il agit et pour l'observateur quand il interprète une action. Ces actions sociales engendrent des formes de relations sociales qui se

1° La gymnastique analytique de formation

2° La gymnastique synthétique d'application, celle des jeux et des sports ».

Tissié, Philippe. *L'éducation physique rationnelle*. 1922, cité dans Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 16.

²⁷⁶ Fabre, Roger. « Préface », dans Seurin, Pierre. *L'EP et l'école*. Bordeaux, Bière, 1946, p. 88.

²⁷⁷ Seurin, Pierre. *L'homme Sain* n° 4, octobre 1953, cité dans le rapport du *Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*. Bordeaux, Bière, 9-20 juillet, 1952, p. 8.

²⁷⁸ Weber, Max. *L'éthique protestante et esprit du capitalisme*. Paris, Plon [traduction française par Jacques Chavy], 1969.

pérennisent autour d'activités et d'institutions différenciées. À ce stade, il est nécessaire d'introduire le concept de légitimité. La légitimité est une qualité qui confère une valeur sociale à une action sociale et qui donc justifie, aux yeux de tous, l'existence d'une activité. Par exemple, l'activité religieuse se développe, si existe la croyance en la légitimité de la religion. Les acteurs sociaux agissent selon différentes rationalités : emportés par l'émotion, conditionnés par la tradition, orientés par des valeurs ou par la recherche de moyens les plus adaptés aux buts poursuivis. Il semble que Weber établisse une échelle de valeurs entre les actions et qu'il privilégie la rationalité en finalité. Elle représente le degré le plus conscient, le plus maîtrisé et le plus responsable de l'action humaine. Cette forme de rationalité que l'on retrouve dans le discours de la LFEP reste dominante dans une société gouvernée par l'esprit positiviste. En référence à la démarche de C. Bernard reposant sur la méthode expérimentale P. Seurin déploie une approche rationnelle :

« Quels que soient ces résultats, nous nous inclinons devant les faits, il faudra, comme l'exprime le Maître de l'expérimentation sur l'être vivant, Claude Bernard : « Effacer nos opinions comme celles des autres devant les décisions de l'expérience » »²⁷⁹.

Les références scientifiques dans la revue de la LFEP de 1890 à 1970 se concentrent autour de la physiologie, l'anatomie et la psychologie²⁸⁰. Elles contribuent à *la connaissance de l'être à éduquer*²⁸¹ et constituent un point de départ indispensable pour agir avec méthode²⁸². L'EP est bien devenue scientifique : la biologie confirme les bénéfices physiologiques, la psychologie permet de faciliter l'action éducative et la sociologie est censée éclairer les finalités de l'éducation en donnant à voir les évolutions de la vie sociale²⁸³. Ces connaissances donnent « accès aux déterminismes de la vie, à l'appréhension rationnelle des choses et des phénomènes »²⁸⁴. La recherche est selon lui trop peu développée malgré des avancées sérieuses qui peuvent fournir les *bases scientifiques de l'EP*²⁸⁵. Les croyances dans la science sont grandes pour combler les incertitudes persistantes, particulièrement sur les « formes d'exercices les plus propices à obtenir certains résultats »²⁸⁶ :

²⁷⁹ Seurin, Pierre. *L'homme Sain* n° 4, octobre 1953, p. 19.

²⁸⁰ 39 articles concernent la psychologie sur 146 articles répertoriées par C. Collinet de 1890 à 1970. Collinet, Cécile. *Les grands courants d'éducation physique en France*. PUF, Paris, 2000, p. 30.

²⁸¹ Seurin, Pierre. « Parts de la Science et de l'Art pédagogique ». *Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 210.

²⁸² *Ibid.*, p. 213.

²⁸³ « Elle [pédagogie] est connaissance du milieu évolutif et des interréactions de ce milieu et de l'individu : c'est-à-dire sociologie ». *Ibid.*, p. 210.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 213.

²⁸⁶ « Action propre de l'E.P. sur le perfectionnement de la santé corporelle ; action de l'E.P sur l'évolution de la race (problème de l'hérédité) ; dosage précis des exercices physiques ; action de l'E.P sur l'intelligence, le caractère ; valeur générale comparée des différents systèmes de l'E.P ». *Ibid.*, p. 214.

« Ce faisant, nous restons encore fidèles à Ling, qui demandait que sa méthode évolue avec les acquisitions nouvelles de la science »²⁸⁷.

Les méthodes connaissent effectivement des adaptations suivant l'évolution des connaissances scientifiques sur le développement de l'individu. L'évolution biologique comprend des données d'ordre psychiques, anatomiques et physiologiques qui doivent être prises en compte. L'équipe de P. Seurin mobilise des auteurs assez classiques²⁸⁸, mais introduit les travaux de E. Loisel pour ce qui concerne « l'évolution de la fonction motrice ». E. Loisel réaffirme pourtant la nécessité d'orienter l'EP vers une éducation active sur des bases psycho-motrices. Dans son unique ouvrage sur l'EP, il dénonce l'enseignement français actuel et l'assimile à la mise en cage d'un oiseau, accordant une place « secondaire » au corps :

« Dans le plan d'éducation intellectuelle les besoins du corps restent secondaires, on leur fait une place à regret. Dans le plan d'éducation active le corps a sa place marquée. Il est en effet l'instrument de l'action. Dans le premier le « moi » matériel est plus ou moins la guenille, ou encore la partie animale, dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale »²⁸⁹.

Cette éducation active doit consacrer une part importante au jeu²⁹⁰. Mais P. Seurin fera finalement un usage sélectif de la pensée d'E. Loisel en ne retenant que la nécessité de respecter « l'ordre des choses », c'est-à-dire la logique du développement allant du naturel vers un ordre plus logique :

« Ajoutons que l'enfant a raison et que le professeur a tort, car l'éducation se fait suivant l'ordre naturel et non l'ordre logique, ou plutôt l'ordre naturel précède l'ordre logique. La vie commande. C'est ce qu'enseigne la pédagogie moderne, l'école active ; c'est ce que J.-J. Rousseau écrivait voilà près de 200 ans »²⁹¹.

P. Seurin reprend le principe de cette évolution psychologique et motrice :

« « Développement naturel et spontané d'abord, développement naturel et contrôlé ensuite, mouvement dirigé enfin ; ce sont là les trois stades successifs de l'évolution de la fonction motrice » »²⁹².

Ces étapes de développement « psycho-motrices » justifient des principes pédagogiques plus traditionnels, conformes à une vision hiérarchique de l'individu qui prône

²⁸⁷ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, octobre 1953, p. 19.

²⁸⁸ Mac Auliffe, Duffstel pour les étapes de la croissance, les caractères morphologiques et anthropométriques par exemple. Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 70.

²⁸⁹ Loisel, Ernest. *Les bases psychologiques de l'Education physique*. Rééd. Paris, 1955, p. 24, cité dans Gleyse, Jacques. « Les méthodes actives (« l'éducation nouvelle ») en éducation physique et sportive ». *Stadion*, vol 37/1, 2011, p. 25.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Loisel, Ernest. *Ibid.*, p. 22.

²⁹² Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 72.

une éducation fondée sur la discipline. Le lien entre le corps et le développement intellectuel s'appuie sur des connaissances à peine renouvelées, conformes à la vision d'un individu raisonnable dont la morale de l'effort constitue la clé pour l'élever vers un état supérieur.

Pour autant, P. Seurin est conscient des limites des connaissances dans le domaine psychique, trop peu méconnu. Il reste encore à investiguer ce qu'il appelle la « *biologie de l'esprit* »²⁹³, pour l'étude du champ mental et affectif. Les lois scientifiques sont susceptibles d'éclairer aussi le processus d'enseignement, la pédagogie suit le mouvement en devenant un champ de recherche à part entière où la méthode expérimentale peut s'installer :

*« Sciences qui servent de base à l'E.Ph – l'E.Ph., comme aspect de l'éducation, s'appuie fondamentalement sur la pédagogie – qui est la science de l'éducation – dont les principes généraux lui sont totalement applicables »*²⁹⁴.

Ainsi, comme la physiologie, la pédagogie est amenée à cerner sur des bases scientifiques « les *déterminismes des choses pour pouvoir agir sûrement sur elle* »²⁹⁵. D'ailleurs, à Bordeaux l'ami de P. Seurin, Jean Château, fut l'un des artisans principaux de l'autonomisation de la pédagogie (par rapport à la psychologie) et son institutionnalisation dans les années 1950 en France²⁹⁶. La LFEP revendique sa capacité d'adaptation et la prise en compte des connaissances nouvelles. P. Seurin évoque l'intérêt de la pédagogie, qu'il assimile aux sciences de l'éducation et amorce des éléments de réflexions²⁹⁷. Comme pour la méthode et l'assemblage des techniques, la rationalité instrumentale des sciences expérimentales garantit l'objectivité des propositions. Il pousse cet élan de rationalisation jusqu'à la pédagogie en lui conférant un double sens, à la fois entendue comme processus de transmission de connaissances, mais aussi comme l'utilisation de cette connaissance dans un but éducatif²⁹⁸. Pourtant, c'est à ces deux niveaux qu'il pose les limites de la science en EPS et montre qu'une partie de l'acte d'enseigner échappe à cette forme de rationalité.

²⁹³ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 212.

²⁹⁴ Brest, Enrique. « Essai d'analyse total du problème de l'éducation physique », dans *Travaux du premier Congrès latin d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 4.

²⁹⁵ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 211.

²⁹⁶ Aux côtés de Maurice Debesse et Gaston Mialaret. Hedjerassi, Nassira. « Jean Château (1908-1990), le partisan de l'institutionnalisation universitaire de la pédagogie ». *Carrefours de l'éducation*, n° 43, 2017, pp. 107-121.

²⁹⁷ En pénétrant le domaine de l'affectif, du mental, les sciences expérimentales semblent pouvoir cerner avec de plus en plus de précision l'enseignement de l'EP. Seurin, Pierre. *Op. cit.*, p. 211.

²⁹⁸ *Ibid.*

2.3. Une EP méthodique au carrefour de la science et de l'art pédagogique

2.3.1. Acte pédagogique et science

Le souhait d'étendre la rigueur scientifique pour déterminer avec précision ce qu'est l'enfant et l'environnement de l'acte pédagogique a effectivement ses limites, que le bordelais posera rapidement :

« La pédagogie deviendrait alors science d'application, ce qui imposerait, cependant, du point de vue pratique, une maîtrise totale du milieu. Perspective lointaine dont il ne faut peut-être pas souhaiter la réalisation »²⁹⁹.

P. Seurin revient régulièrement sur le rôle de l'éducateur dans l'enseignement de l'EPS :

« Pratiquement, nous demandons au physiologiste d'être au point de départ de notre action (définir les grandes lignes) et au point d'arrivée (contrôle). Nous demandons aux grands spécialistes de la psycho-pédagogie et de la sociologie de nous apporter aide et conseils. L'œuvre pratique d'éducation physique, c'est cependant nous, les éducateurs physiques, qui la réalisons. Et on doit nous faire confiance, car nous vivons au contact de la réalité, une réalité complexe et mobile, à laquelle nous devons constamment adapter l'enseignement »³⁰⁰.

L'éducateur serait donc détenteur d'une « valeur pédagogique » sur laquelle repose la mise en œuvre pratique de toute réforme éducative³⁰¹. Sa place dans le processus d'enseignement reste toutefois peu explicitée, la valeur de l'enseignant reposant sur des qualités quasi innées.

Quoiqu'il en soit, P. Seurin propose une des premières réflexions d'ordre épistémologique en EP lors du 1^{er} congrès international d'EP à Bordeaux en tentant de définir la place de la science et de la pédagogie. En opposant ce qui relève du rationnel, établi avec la méthode expérimentale et ce qui appartient au domaine de l'art, qui concerne à la fois l'application (scientifique) et l'intuition, il souligne la part d'incertitude de l'individu³⁰². En s'appuyant sur les travaux de H. Bergson il envisage l'enfant comme une « réalité vivante et complexe, ayant des réactions difficiles à déterminer »³⁰³. L'acte pédagogique ne peut donc pas être prévu à l'avance et entièrement rationalisée, c'est en cela que l'EP se trouverait donc

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 210.

³⁰⁰ Revue *L'Homme sain*, 1950 cité par Meunier René et al. *Op. cit.*, 2001, p. 413.

³⁰¹ Seurin Pierre. *Op. cit.*, deuxième cahier, 1949, p. 8.

³⁰² « Dans toutes les connaissances humaines, dit Cl. Bernard, il y a la fois science et art. La science est dans la recherche des lois des phénomènes et la conception des théories ; l'art est dans l'application qui nécessite toujours l'action personnelle d'un individu isolé ». Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 210.

³⁰³ *Ibid.*, p. 219. P. Seurin reconsidère ici la place de l'individu contre le sociologisme de E. Durkheim, mais aussi le positivisme.

au carrefour de la science et de l'« art pédagogique »³⁰⁴. Pour P. Seurin, l'art concerne le domaine de l'intuition³⁰⁵, la pédagogie est partagée entre ce qui peut être rationnellement déterminé et une dimension incertaine, liée à *l'intuition créatrice*³⁰⁶ :

*« La pédagogie s'applique à la vie, à l'être humain dominé par la conscience et dont la science est loin d'avoir maîtrisé le déterminisme. La part de l'intuition qui seule, selon Bergson encore, « peut nous conduire à l'intérieur de la vie », est considérable »*³⁰⁷.

H. Bergson envisage le rapport de l'homme au monde de deux manières, sans les opposer, l'intelligence et l'intuition. Cette dernière est considérée comme « *la sympathie par laquelle on se transporte à l'intérieur d'un objet pour coïncider avec ce qu'il a d'unique et par conséquent d'inexprimable* »³⁰⁸ :

*« La perception est la vitalisation de l'empreinte. Cette vitalisation constitue le principe même du psychisme. Elle domine la matière. Par ce fait, elle émane d'une force impondérable qui échappe à toute analyse mathématique, à toute loi logarithmique, parce qu'elle n'est pas la matière, mais qu'elle est la vie même, parce que sa force est faite de qualité et non de quantité »*³⁰⁹.

L'intuition exprimant la vie, la *perception* entendue comme « *la vitalisation de l'empreinte* » sont des références bergsoniennes extraites de l'ouvrage *L'EP et la race* de 1919. Lorsque P. Seurin titre son article *L'art pédagogique*, le lien est clair, l'art au sens bergsonien qui permet de saisir le *moi profond*. Celui-ci se distingue d'un moi plus *superficiel* qui guide nos perceptions car plus compatible avec la société et le langage, il domine le *moi profond*, qu'il faut rechercher pour atteindre la liberté³¹⁰. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec le « *moi fort* » et libérateur mis en évidence dans la 3^{ème} édition de l'ouvrage synthèse de la LFEP³¹¹. D'une manière plus manichéenne, P. Tissié distinguait déjà le « *moi somatique* » du « *moi psychique* » :

« Ainsi par une mystique nouvelle, faite d'autodidacture et d'obéissance du « moi somatique » au « moi psychique », selon la loi physique, intellectuelle et morale imposée par cette mystique, l'EP est une philosophie et une

³⁰⁴ « Le but de la science est de comprendre et de prévoir » (définition de Lecomte du Nouy), nous ne saurions limiter la science au pur domaine de la connaissance rationnelle des choses et des phénomènes, en l'opposant à la pédagogie qui serait le domaine de l'art, s'exprimant par l'intuition créatrice ». *Ibid.*, p. 210.

³⁰⁵ P. Seurin fournit une définition de l'art au sens de H. Bergson. Pour d'autres, l'art relève bien plus de la création que de l'intuition.

³⁰⁶ *Ibid.*, 210.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 211.

³⁰⁸ Bergson, Henri. *La pensée et le mouvant*. Edition électronique de l'ouvrage originalement, Paris : Les Presses universitaires de France, 79^e édition, 1969, p. 115.

³⁰⁹ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 113.

³¹⁰ « Pourtant l'artiste vise à nous introduire dans cette émotion si riche, si personnelle, si nouvelle, et à nous faire éprouver ce qu'il ne saurait nous faire comprendre ». Bergson, Henri. *Essai sur les données immédiates de la conscience*. [Edition électronique de l'ouvrage originalement publié en 1888] Paris : Les Presses universitaires de France, 144^e édition, Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1970, p. 18.

³¹¹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 4.

religion de vie terrestre, par le respect du corps ; et par cela même, de la pensée et de l'âme, en vue de sa fonction individuelle, sociale, humaine et cosmique, étant à la fois un monde et une infinitésimale particule de l'Infini ; et comme telle, soumise à la loi dynamique imposant l'effort pour la vie de chacune de ses parties cellulaires et mondiales »³¹².

Mais si P. Seurin laisse penser à une vision positiviste plus nuancée, l'intuition permet surtout de limiter les effets de l'incertitude dans la réalité de l'enseignement. Plus qu'un positionnement idéologique face à la science, il s'agit finalement de s'en remettre à l'intuition, au bon sens de l'éducateur et de ses qualités sur le terrain :

« La science actuelle lui [l'E.P] donne plus solidité, en affirmant sur le plan biologique les rapports du corporel et du mental. Nous savons que si les grandes lignes de cette interprétation sont nettement définies par la science, le déterminisme précis n'est pas encore connu. Nous venons de montrer qu'il est possible cependant à l'éducateur d'agir efficacement en se confiant à sa raison et à son intuition »³¹³.

Le médecin argentin E. Brest, membre de la FIEP, propose une vision de l'individu semblable, un tout mêlant raison et intuition :

« Nous devons nous appuyer sur une pédagogie totale (...), pédagogie à la fois empirique et scientifique-philosophique, pour construire une pédagogie comme une science de l'esprit, en établissant l'unité de l'action éducative en connexion avec la totalité de l'homme et la totalité de la vie »³¹⁴.

P. Seurin parle d'« Homme total », mais sans pousser la réflexion comme a pu le faire E. Brest, dans le « caractère bio-psycho-spirituel » de l'EP (individuelle et sociale)³¹⁵. Si les pédagogues doivent s'adapter à la réalité, P. Seurin répond au besoin de la société, un hygiénisme juste actualisé tout en restant hermétique aux réflexions scientifiques nouvelles comme la notion de socialisation par exemple.

Tout juste remis au goût du jour, les sciences physiologiques et psychologiques, déterminent rationnellement le choix des exercices, mais ne peuvent saisir la totalité de l'acte pédagogique. P. Seurin pose ainsi les limites des connaissances disponibles, de la difficulté à rendre palpable le fonctionnement de l'homme, l'intime et donc du processus d'enseignement. Mais plus que la référence philosophique à H. Bergson ce sont des idéaux qui vont déterminer une part de l'EP. L'équipe bordelaise rejoint dans ce sens les observations de J. Ulmann :

³¹² Tissié, Philippe. « Le surhomme. Mystique et autodictature ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n° 1-2-3, 1935, p. 9.

³¹³ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 217.

³¹⁴ Brest, Enrique. « Essai d'analyse total du problème de l'éducation physique », dans *Travaux du premier Congrès latin d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 1.

³¹⁵ *Ibid.*

« Une EP strictement positive, ce qui veut dire soucieuse de s'en tenir exclusivement aux faits et aux lois scientifiques ou incontestables, ne serait pas une éducation physique »³¹⁶.

Les orientations éducatives sont sous-tendues par des fondements idéologiques et philosophiques relevant de valeurs. P. Seurin amorce ainsi une réflexion sur l'acte d'enseignement en interrogeant la place de l'éducateur. Inspiré des réflexions de P. Tissié, il envisage l'art d'enseigner comme une activité rationalisable scientifiquement tout en admettant une part d'intuition et d'incertitude. L'individu est appréhendé comme un être total au sens bergsonien, partagé entre raison et intuition. Sans aller trop loin dans ces notions, P. Seurin se contente finalement de reprendre les références de son prédécesseur pour tenter de mettre des mots sur le sens de l'éducateur. Un bon éducateur doit disposer de qualités lui permettant de guider les apprenants et de mener correctement la leçon. Ces qualités sont dépendantes de la morale. Il intègre ainsi une deuxième forme de rationalité, celle relevant des valeurs.

Bien entendu, la morale n'est jamais totalement indépendante des connaissances scientifiques qui offre un prisme pour voir la société et l'individu. L'évolution des sciences est alors susceptible de modifier les représentations de l'individu.

2.3.2. Morale et sciences

P. Seurin tout en réaffirmant le principe hygiénique comme pilier économique et social présente la LFEP comme un « organisme de recherches, centre d'études techniques et pédagogiques »³¹⁷. Les effets psycho-physiologiques de l'exercice physique continuent d'animer la recherche. Le dosage est physiologiquement contrôlé, localisé, les expérimentations aident par exemple à saisir de mieux en mieux le « *Degré biologique d'effort* », c'est-à-dire celui qui se traduira par une amélioration fonctionnelle optimale³¹⁸. Mais l'EP est bien plus qu'une science, elle participe à l'éducation et dépasse l'objectif strictement physiologique et hygiénique, elle s'adresse à l'« homme véritable » dans sa spiritualité³¹⁹. Les sciences humaines et sociales apportent évidemment leur concours sur les conceptions de l'homme et de la société influençant les orientations éducatives. Si M. Van der Stock note effectivement l'apport de la sociologie dans l'orientation des finalités de l'éducation³²⁰, on peut noter le peu de références d'ordre sociologique et philosophique dans

³¹⁶ Ulmann, Jacques. *Corps et civilisation*. Edit. J. Vrin, 1993, p. 158.

³¹⁷ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p.8.

³¹⁸ Seurin, Pierre. *Op. Cit.*, *L'Homme sain* n°3 juin 1957, p. 180.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 177.

³²⁰ Maurice Van der Stock, président de la Fédération Belge de Gymnastique, réalise une communication proposant une réflexion sociologique et philosophique lors du congrès de 1952 à Bordeaux. Van der Stock,

les écrits de la LFEP après la Seconde guerre mondiale par rapport à la période de P. Tissié. Lors du congrès de 1952, seules deux communications sur vingt-et-une traitent de l'EP d'un point de vue des finalités³²¹, les autres interventions concernent la méthode et l'intérêt de la gymnastique (sous différentes formes). Ce qui se comprend dans les préoccupations et le souci de proposer un système méthodique. Bien qu'elle ne soit pas une réalité solidement ancrée dans les pratiques, l'EP est désormais établie scientifiquement, l'heure n'est plus à la démonstration de son utilité, mais à une réflexion sur les moyens ou d'ordre plus épistémologique (en questionnant le rapport de l'EP à la science notamment). L'éclectisme de méthodes, mais aussi de démarches scientifiques aboutit à un émiettement que l'*EP méthodique* peut dépasser selon P. Seurin. Ce rapport à la science, prédictif pour ce qui relève des moyens, est remise en question à un moment où le matérialisme dialectique suggère un rapport plus inductif et plus réaliste³²². Ces positionnements épistémologiques relèvent d'idéaux, la science au service du progrès qui prend des formes variables selon l'engagement des individus et, les normes et valeurs qu'ils portent. Dans la période d'après-guerre, P. Seurin et la Ligue engagent bien une réflexion pédagogique à travers la volonté d'unité et de méthode plutôt qu'une réforme scientifique. L'EP est plus que la science, c'est un art pédagogique porteur d'un certain humanisme, attaché à des valeurs qui semblent peu remises en question. Comme si le socle doctrinal à travers les principes solidaristes et hygiéniques n'était plus à questionner.

Sur ce point, le peu d'écrits montre bien que P. Seurin s'appuie sur des principes admis localement, tout de moins reconnus par l'équipe rédactrice de l'ouvrage de synthèse : l'articulation entre la science et la morale nécessaire à tout acte éducatif, mais aussi l'aspect hygiénique comme « *caractère fondamental* »³²³ au service du collectif. La force morale, utile pour l'individu, l'est pour la société et contribue à façonner un idéal solidariste qui fixe le cap du progrès. P. Seurin aime à rappeler l'« *humanisme de l'E.P* »³²⁴ dépassant les principes scientifiques, cet humanisme historiquement ancré depuis la fin du XIX^e siècle dans les idéaux

Maurice. « *Le rôle social de l'Éducation physique dans l'humanité, scolaire et post-scolaire* », dans *Travaux du premier congrès latin d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952, p. 8.

³²¹ Van der Stock, Maurice. « *Le rôle social de l'Éducation physique dans l'humanité, scolaire et post-scolaire* ». *Travaux du Premier Congrès latin d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952. On peut citer une deuxième communication de R. Marchand discutant le rôle du corps dans la formation générale de la personne. Marchand, Roger. « *Place et esprit des activités sportives dans le programme général d'E.P. pour l'enseignement du second degré et l'enseignement supérieur* », dans *Travaux du Premier Congrès latin d'Éducation Physique*. Bordeaux, Bière, 1952.

³²² On parle de matérialisme dialectique pour désigner une position philosophique postulant pour le primat de la matière (contrairement à l'idéalisme énonçant l'antériorité de la pensée ou d'un principe spirituel sur la matière et l'être). Les représentations et la conscience des personnes dépend des pratiques sociales et de la culture, c'est l'être social qui fait la personne et non la conscience indépendamment des pratiques qui détermine leur être. Collinet, Cécile. *Op. cit.*, 2000, pp. 151-157.

³²³ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, *L'Homme sain* n°3 juin 1957, p. 177.

³²⁴ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1952, p. 210.

de la LFEP³²⁵ et la religion protestante chez P. Tissié et un certain nombre de ses collaborateurs (M. Duvernoy, P. Bellocq...) :

« La nature qui n'est éducatrice, sacrifie le faible au fort. Suivre ainsi la Nature est commettre une faute, parce que le faible a autant et plus de droit à la vie que le fort. Ce n'est donc pas sur les jeux et les sports qu'une méthode rationnelle de vie organique doit être basée mais sur le mouvement analytique que la Nature ignore, et que l'homme a découvert, étant éducateur, et en cela supérieur à la Nature »³²⁶.

Ces principes de grandeurs sont constitutifs du développement de la Ligue qui constitue l'émanation d'un positivisme humaniste : la science au service du progrès social. Être en bonne santé pour élever les individus et leur donner des chances accrues d'accès au bonheur individuel et collectif.

Finalement, la Méthode d'EP bordelaise est directement empreinte de la doctrine solidariste, dans le sens où elle représente une *réponse positive*, qui tente de concilier la « *méthode scientifique* » et une certaine « *idée morale* »³²⁷. L. Bourgeois situe le mouvement solidariste au carrefour de ces *deux forces* : « *la raison, guidée par la science, détermine les lois inévitables de l'action ; la volonté, entraînée par le sentiment moral, entreprend cette action* »³²⁸. Les sciences biologiques permettent d'adapter les exercices selon les caractéristiques physiologiques et les principes rationnels liés à la démarche expérimentale. Les partisans de la Ligue souhaite formaliser un éclectisme rationnellement construit selon une forme de rationalité axiologique afin de mettre au point un système cohérent alliant les techniques corporels et finalités. C'est bien dans l'œuvre de synthèse que se situe le principal apport de P. Seurin, amorcé par ses prédécesseurs. Dans une réflexion épistémologique, il précise le rapport de la discipline à la science. Les sciences biologiques et médicales pointent les effets physiologiques de l'exercice et permettent d'affiner la Méthode dans le but d'améliorer la santé pour le progrès social. Ce progrès prend des formes variables en EP à l'heure de l'émergence du sport. Pour la Ligue, il relève d'idéaux imprégnés de la pensée solidariste, hérité de la fin du XIX^e siècle sans que ce socle idéologique ne soit remis en cause malgré de nouvelles réflexions.

L'œuvre de la Ligue consiste bien à élaborer une Méthode unifiée pour faciliter le développement et la diffusion d'une certaine idée de l'EP. La volonté est de rapprocher la

³²⁵ Dans plusieurs numéros de la revue de la LFEP, "*L'Homme sain*", de 1956 et 1957, R. Dinety retrace l'historique de cette fédération en insistant sur la filiation idéologique. Meunier René, Saint-Martin Jean-Philippe, Dinety Raymond, Lebecq Pierre-Alban et Le Guiner, Alain. *Pierre Seurin entre éducation physique et sport 1913-1983*. Paris : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, 2001, p. 87

³²⁶ Tissié, Philippe, « L'éducation physique en France ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n°1-2-3, 1929, p. 11.

³²⁷ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 158.

³²⁸ Bourgeois, Léon. *La solidarité*. Armand Colin, 1896, p. 36, cité par Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 158.

science et l'aspect pédagogique, par l'intermédiaire de la formation notamment, dernier élément pour rendre effective la mise en œuvre du projet éducatif.

3. Le CREPS de Talence : lieu de formation et de diffusion au cœur de l'École bordelaise.

« Nous ne perdons pas de vue que tout système éducatif, aussi parfait qu'il soit, n'a de valeur pratique qu'en fonction de la valeur pédagogique des maîtres »³²⁹.

La volonté de formaliser une Méthode d'EP doit permettre de résoudre des préoccupations pédagogiques professionnelles. Dans cet esprit, l'ouvrage de synthèse est destiné « à tous les éducateurs physiques (Instituteurs, Professeurs et Maîtres) »³³⁰. Les ouvrages pédagogiques de la LFEP et la méthode unifiée permettent de rendre effectives les transformations grâce à des connaissances pratiques directement exploitables. La Méthode facilite la formation des futurs éducateurs, condition indispensable au progrès social. Dans ce système de réformes, P. Seurin, le directeur du CREPS, s'appuie sur son équipe d'enseignants représentant de véritables relais des idées de la Ligue. Claude Lamouroux, ancien étudiant du CREPS en 1950³³¹, rappelle l'importance de l'établissement dans l'œuvre de la LFEP : « les professeurs dans ces établissements sont aussi de très grands propagateurs » dans lesquels « les prof^s adhèrent à l'idée de leur directeur »³³². Le déploiement d'une éducation physique passe par la formation de futurs éducateurs qui pourront disséminer l'œuvre sociale :

« il faut donc croire à « l'action ligue » ! Il faut enrichir et développer cette action. Il faut que l'équipe actuellement restreinte des animateurs de notre groupement s'élargisse afin que le rôle de chacun, devenant plus précis, soit finalement plus efficace »³³³.

P. Seurin s'inscrit dans la voie tracée par le docteur R. Fournié, la ligue a acquis ses lettres de noblesses et jouit d'un « crédit moral vis-à-vis des pouvoirs officiels accru » au niveau national, mais aussi sur le plan international³³⁴. Dans ce contexte, le CREPS devient un véritable foyer de diffusion des idées par la structuration de la formation. Le directeur déploie une énergie considérable pour faire du CREPS un lieu de formation incontournable.

³²⁹ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1949, p. 8.

³³⁰ Lettre des auteurs accompagnant le premier cahier, *Vers une éducation physique méthodique* (1949) (disponible au STAPS de Bordeaux).

³³¹ Professeur d'EPS, C. Lamouroux effectue sa première année d'étude au CREPS de Bordeaux au cours de laquelle il réussit le concours d'entrée à l'ENSEP. Il deviendra plus tard le président de la FFEPGV de 1986 à 1989.

³³² Entretien avec Claude Lamouroux à Talence, le 23 avril 2018.

³³³ Seurin, Pierre. « Notre action ». *Revue L'Homme sain* n°2, 1954, p. 262.

³³⁴ *Ibid.*

La LFEP rayonne sur le plan international en étant particulièrement dans les débats et l'organisation lors des congrès internationaux d'éducation physique (Stockholm en 1949, Bordeaux en 1952, Istanbul 1953, etc.).

3.1. L'EP à l'école primaire, la formation des instituteur·rice·s.

« le problème de l'E.P. à l'Ecole primaire est capital. Il faut que cet enseignement ne constitue plus une obligation de principe, mais soit vraiment effectif »³³⁵.

Dans ce projet social et hygiénique, le primaire demeure le socle d'une EP construite, indispensable au bon développement de l'enfant. Lorsque P. Seurin prend ses fonctions au CREPS, il est sensibilisé à la question de l'école primaire, centrale pour tout projet de réforme. La formation des instituteur·rice·s se déploie au sein du CREPS, de par les directives nationales, mais la multiplication et l'importance des stages de formation prennent une acuité particulière à Bordeaux. Cette action volontariste s'inscrit dans le désir de développer l'EP pour tous, et qui passe nécessairement par l'école pour toucher la majorité des Français. La question fait l'objet d'une attention particulière dans la région bordelaise depuis P. Tissié³³⁶ :

« Elle [l'éducation physique] atteindra d'abord l'Ecole primaire où est formée la majorité des enfants. Les instituteurs chargés de préparer des hommes leur donneront une éducation générale aussi physique, qu'intellectuelle et morale »³³⁷.

Les instituteurs doivent ainsi être aussi bien formés à leur rôle d'éducateur physique qu'à leur rôle d'éducateur intellectuel et moral. Des préconisations dans ce sens sont stipulées afin de « traduire (...) en acte » les principes au fondement de la gymnastique déjà établis par P. Tissié dans son Précis de gymnastique rationnelle³³⁸. Parmi les préconisations faites par la LFEP, il y a le détachement d'un professeur d'EPS à plein temps dans chaque école normale³³⁹. P. Seurin intègre ce projet, déployé sur le territoire puisqu'il est chargé d'intervenir auprès des instituteurs de département de la Dordogne à partir de 1944. Le futur directeur du CREPS est confronté aux demandes des instituteurs, ce qui explique la rédaction d'un ouvrage pédagogique intitulé « la gymnastique corrective à l'école primaire » dans lequel il précise les principes de la méthode suédoise³⁴⁰. L'ouvrage est le résultat de l'expérience accumulée au cours de ses premières années d'enseignement³⁴¹ :

³³⁵ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 104.

³³⁶ P. Tissié prend en charge l'éducation physique à l'école normale de Pau. Dans la région, L. Haure-Place prend le relais, en intervenant notamment à l'école normal de Lescaur. La relance des lendits primaires est officialisée au milieu des années 1930.

³³⁷ Tissié, Philippe. *Revue médicale d'éducation physique. L'homme sain*, n°4, Bordeaux, Bière, 1944, p. 2.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ Seurin, Pierre. *La gymnastique corrective à l'école primaire*. Périgueux, imp. E. Ribes, 1944, p. 6.

³⁴¹ « Chargé de diffuser cette méthode en Dordogne, nous avons trouvé auprès des instituteurs beaucoup de compréhension et d'enthousiasme ». Il fait référence ici à la ligue. *Ibid.*, pp. 4-5.

Enseignant d'EPS au collège de Libourne avant la seconde guerre mondiale, il est prisonnier en 1940 et s'évade. À son retour en 1941, il est affecté au lycée de Périgueux en Dordogne. Meunier, René et al. *Op. cit.*, 2001, p. 17.

« Les instructions officielles indiquent la nécessité de la gymnastique corrective dans nos écoles. Peu de maîtres, instituteurs, professeurs d'éducation physique même, avaient été véritablement préparés à cette partie spéciale de leur enseignement. Aussi s'est-il avéré indispensable d'initier les uns à la méthode, de préciser, de compléter les informations des autres à ce sujet »³⁴².

Il est aussi le fruit d'une littérature abondante sur cette question, les médecins de la LFEP s'étant emparés de ce sujet, notamment au sein de la section de gymnastique médicale de la Ligue. Les travaux des docteurs P. Petat, H. Balland et L. Crozelier constituent une base importante de l'ouvrage³⁴³ qui sera repris ensuite dans l'EP méthodique en 1949³⁴⁴. L'opuscule se veut être un mémento directement exploitable sur le terrain et rencontre un succès important auprès des instituteurs de la région : les deux premières éditions sont épuisées, la Ligue le réédite une troisième fois en 1947³⁴⁵. Une nouvelle version apparaît en 1953 dans le prolongement de l'ouvrage *Vers une EP méthodique*, intitulée *L'éducation physique méthodique - livret de l'instituteur*. Les inspecteurs M. Piette³⁴⁶ et L. Haure-Place, proches de l'USEP, proposent leur regard avisé sur la rédaction de ce livret³⁴⁷. Ce mémento est une version simplifiée et pratique de l'ouvrage synthèse de 1949 à destination des instituteurs. Il est le fruit de la réflexion des stages au CREPS, des membres de l'UFOLEP et est patronné par la LFEP et l'USEP³⁴⁸ :

« Ce livre est un résumé de l'ouvrage *Vers une E.P. méthodique* (MM. Haure-Placé, Marchand, Sère, Seurin), publié par les soins de la Ligue française d'E.P. Conçu dans l'esprit d'un mémento d'E.P. (document officiel mis à la disposition de tous les instituteurs), il s'efforce de rassembler méthodiquement des exercices, faciles à comprendre et à réaliser, dont la plupart peuvent être exécutés dans la salle de classe même. Ces exercices conviennent également pour l'école à classe unique. Ils peuvent donc s'adapter à toutes les conditions pratiques de l'enseignement »³⁴⁹.

³⁴² Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1944, p. 5. Trois éditions verront le jour 1944, 1945 et 1947. Deux versions sont disponibles à la BU STAPS de Bordeaux (1944 ; 1947).

³⁴³ « P. Petat : principes élémentaires de gymnastique corrective (librairie Amédée Legrand, 93, boulevard Saint Germain, Paris) ; Dr Balland et L. Grozelier : gymnastique analytique (Amédée Legrand, Paris) », cité dans Seurin, Pierre. *La gymnastique corrective à l'école primaire*. Périgueux, imp. E. Ribes, 1947, p. 27.

³⁴⁴ « Les médecins de la ligue, Fournié et Balland particulièrement se sont emparés des questions de la gymnastique corrective, la section de gymnastique médicale de la LFEP offre des connaissances pratiques, exploitables par un professeur d'E.P.S ». *Ibid.*, p. 5.

³⁴⁵ Seurin, Pierre. *La gymnastique corrective à l'école primaire*. Bordeaux, Bière, 3^e édition 1947, p. 5.

³⁴⁶ Seurin, Pierre. *L'EP méthodique. Livret de l'instituteur*. Bordeaux, Paris, Ed. Bière, 1953, p. 1.

³⁴⁷ Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*,

³⁴⁸ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 105.

³⁴⁹ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1953, p. 1.

Créé en 1939, l'USEP va connaître un essor important et participer au développement de la pratique physique à travers les lendits³⁵⁰. L. Haure-Placé, directeur de la ligue de l'enseignement et de l'USEP en est l'artisan principal, il développe les lendits au primaire dans les basses Pyrénées depuis de nombreuses années avec deux compagnons, Gérard Forgues³⁵¹ et Pierre Barets (un ancien élève), leurs influences est grande chez les instituteurs, au niveau local au moins³⁵². La LFEP dans la volonté de rénover les lendits dans l'entre-deux-guerres trouve en eux des alliés de taille pour leur développement dans la version adaptée au primaire³⁵³.

Dès 1938, L. Haure-Placé est à l'initiative d'une « *expérience d'EPS à l'école primaire* », à l'initiative de L. Lagrange dans le département des Basses-Pyrénées, sélectionnés pour expérimenter sept heures d'EPS hebdomadaire (une séance par jour et une demi-journée de plein air). Il enseigne à l'école normale de Lescar (près de Pau) où il réalise un travail considérable pour l'EP et la formation des élèves-instituteur·rice·s. Il œuvre à la rénovation des lendits avec son équipe rapprochée, son ancien élève P. Barets et G. Forgues. Devenu inspecteur, il continue son investissement à l'USEP en créant 1948 une commission nationale technique dans laquelle il accomplit un travail important³⁵⁴. Membre également de la ligue, il fait partie de la « première grande équipe de la ligue d'après-guerre », accomplissant une « œuvre appréciée de technicien, de pédagogue et d'animateur inlassable »³⁵⁵.

Finalement quand P. Seurin prend la tête du CREPS en 1945, l'EP à l'école primaire est déjà une préoccupation importante au niveau local et la formation des instituteurs est en partie prise en charge, sous l'initiative de L. Haure-Placé dans les basses-Pyrénées puis de la ligue. P. Seurin va ainsi pouvoir la structurer, la centraliser et la développer dans de meilleures conditions avec la possibilité des hébergements notamment. Notons également que les CREGS, dans les préconisations nationales auront pour mission la formation des

³⁵⁰ Moret, Patrice. « Le bon vieux temps des lendits ». *Revue En jeu* n°422, janvier 2009, p. 19.

³⁵¹ Instituteur à l'école du centre d'Orthez, chargé d'animer et d'organiser des réunions de démonstration avec M. Lagisquet.

³⁵² Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

³⁵³ R. Fournié et la LFEP participent au renouveau des lendits secondaires et supérieur, *et s'appuie sur un réseau puissant pour l'école primaire* Lebecq, Pierre-Alban. « Raoul Fournié (1885-1953) : perpétuer la tradition des lendits », dans Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire 1880-2013*. AFRAPS, 2014, p. 52.

³⁵⁴ Des fiches pédagogiques pour aider les instituteurs militants sont élaborées notamment. La commission est présidée par L. Haure-Placé et composée de Barets, Bouillon, Druon, Reverte, Toulet et Trimolé. « 50 ans USEP 1939-1989 », numéro spécial UFOLEP-USEP, février 1989, p. 12.

https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/iuu_ndeg_special_1939-1989_-_50_ans_usep_fev_89.pdf

³⁵⁵ Seurin, Pierre. *Revue La Gymnastique Volontaire*, n°4 novembre 1978, p. 232.

Voir Claverie Eric, Krier Julien et Loudcher Jean-François. « L'UFOLEP et sa commission scolaire sous la IV^e république : de la réhabilitation à l'embellie d'une voie sportive laïque dans l'école élémentaire ». *Sport history Review*, vol. 52, 2021.

instituteurs en éducation physique³⁵⁶. À partir de 1943, le centre de Bordeaux accueille les élèves instituteurs et les titulaires des quatre départements (Gironde, Dordogne, Landes, Basses-Pyrénées) pendant la période scolaire³⁵⁷. Le CREPS continue d'organiser des stages à destination des instituteurs et des élèves-maîtres des mêmes départements. Les stages de « *perfectionnement* » se déroulent pendant les périodes scolaires³⁵⁸ et demeurent essentiels dans la stratégie de diffusion et d'amélioration de l'enseignement de l'EP :

*« Les stages d'E.P. dans les Centres régionaux sont absolument indispensables pour atteindre ce premier but, car la preuve est faite que la plupart des instituteurs venus au stage repartent convaincus et enseignent alors réellement l'E.P. »*³⁵⁹.

P. Seurin rappelle l'importance de l'instituteur pour l'enseignement de l'éducation³⁶⁰ :

« Seul, l'instituteur peut enseigner l'E.P. dans sa classe. Ceci pour de multiples raisons :

-Au point de vue pédagogique, il est mieux désigné que quiconque, car il connaît bien ses élèves ; son autorité est incontestée, et enfin il est le « pédagogue » par excellence.

-Au point de vue technique, il est apte à s'initier très rapidement, et il est prouvé qu'il peut faire un remarquable travail.

*-Au point de vue générale, nous disons que l'E.P. ne sera vraiment acceptée comme discipline universitaire que si elle n'est pas dissociée des autres disciplines »*³⁶¹.

Sur le plan des pratiques, l'EP à l'école primaire épouse aisément les préceptes de la gymnastique suédoise grâce à L. Haure-Placé qui fait le lien avec l'USEP, seule institution capable d'infléchir les pratiques de l'école primaire. Cette dernière occupe une place centrale dans les formations au sein du CREPS. Elle fait le lien avec les gymnastiques républicaines et patriotiques qui y existaient. Mais elle s'oppose et se complète d'une approche par les jeux

³⁵⁶ « ces centres ont à satisfaire à des besoins très prochains, dont les plus pressants sont les stages des élèves-maîtres de l'enseignement primaire, qui termineront cette année leurs stages pédagogiques par un séjour de 2 mois dans les centres régionaux d'éducation générale à partir du 1^{er} juillet (...).

En outre, au cours du 4^{ème} trimestre 1941, des stages d'un mois au profit des instituteurs et institutrices actuellement en fonction seront organisés dans chaque centre, en utilisant au maximum la capacité de ceux-ci ». AD Gironde, 3W dépôt 39 : Courrier du commissariat à l'EGS au délégué régional et recteur de Bordeaux, 3 mars 1941. Il est précisé les effectifs des élèves-maîtres par académie, à Bordeaux, le CREPS doivent s'organiser pour accueillir 217 étudiants, sur la base des effectifs d'une année normale.

Pour les préconisations nationales voir Gay-Lescot, Jean-Louis. *Sport et éducation sous Vichy*. Presses universitaires de Lyon, 1991.

³⁵⁷ Callède, Jean-Paul. « Sports et sportifs en Aquitaine de l'étatisation à l'émergence d'un contre-modèle », dans Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (sous la dir.). *Vichy en Aquitaine*. Les Editions de l'Atelier, 2011, pp. 67-77.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 104.

³⁶⁰ Certaines municipalités déploient un poste d'enseignant d'EP à l'école primaire, deux à notre connaissance en Gironde, les municipalités de Bordeaux (Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*) et de Bègles, occupé par Henriette Boyer (elle obtient en 1947 la maîtrise d'EPS au CREPS de Bordeaux, entretien de Henriette Josette BOYER à Lacanau le 17 février 2017).

³⁶¹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 103.

inspirée notamment par Auguste Listello³⁶². À ce moment, les jeux sportifs se développent à l'école primaire grâce à l'action de l'USEP dans une formule qui minimise les résultats et cherche à construire un sport qui « *autorise un engagement fraternel non perverti par la compétition* »³⁶³. Nous pensons que les formations déployées à Bordeaux se centrent essentiellement sur la gymnastique suédoise, il faudrait mener une étude plus précise pour apprécier plus finement l'introduction des jeux sportifs dans ces formations. Quoiqu'il en soit, l'EP à l'école primaire demeure une préoccupation forte et un effort considérable est déployé pour former les instituteurs et institutrices. Si la formation des instituteurs fait l'objet d'une attention particulière, le CREPS se positionne rapidement sur la préparation au professorat.

3.2. La formation des enseignants d'EPS

Le 01.07.1942 est officialisé le brevet de moniteurs d'EPS, correspondant à une préparation accélérée suite à un stage allant de trois à six mois. La formation au CAPEPS s'allonge de deux à trois ans avec un an de préparation à la première partie (épreuves éliminatoires, épreuves écrites et orales) complété par deux années de préparation au concours de recrutement à l'ENEPS (épreuve de pédagogie appliquée, leçon et démonstration). Le décret du 17.03.1945 crée un nouveau CAPEPS accessible aux seuls titulaires du baccalauréat. Ce changement majeur montre la volonté d'améliorer le niveau de qualification des professeurs d'EPS se rapprochant d'une formation universitaire. C'est ainsi que le nouveau concours se compose de deux parties : la formation P1 se déroule dans les IREPS, puis à partir de 1946, dans certains CREPS (e.g. à Dinard, Paris ou Bordeaux). Un examen en fin de 1^{ère} partie permet aux meilleurs éléments d'intégrer une des deux ENSEPS (filles ou garçons) et d'obtenir le statut de fonctionnaire stagiaire, rémunéré. Les candidats admis à P1, mais ayant échoué au concours d'entrée à l'ENSEP poursuivent leur formation P2 en 2 ans dans les IREPS (ou dans certains CREPS plus tard). En 1948, la durée globale de la formation est portée à quatre ans, mais sans délivrance de diplôme universitaire. Jusqu'à la fin des années 1960, les modifications apportées aux épreuves du CAPEPS portent essentiellement sur la durée et les coefficients des épreuves. S'installent alors deux structures destinées à la formation des cadres de l'EPS en France. Elizabeth Le-Germain pointe cette confusion qui s'installe entre les deux organes de formation³⁶⁴. Si, dans ses fonctions premières, l'IREP

³⁶² Les dirigeants de l'USEP sont séduits par les propositions de l'Institut National du Sport et l'idée de « *récréation sportive* » développée par A. Listello. Ce dernier s'investit dans la commission technique nationale de l'USEP, des jeux sportifs vont donc coexister aux côtés des différentes formes de gymnastique. Claverie Eric et al. *Op. cit.*, 2021.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ Lê-Germain, Elisabeth. « La formation des enseignants d'EPS depuis la fin du XIX^e siècle : entre logique économique et universitarisation des savoirs », dans Ottogali, Cécile et Liotard, Philippe (Sous la dir.). *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies*, Edition AFRAPS, 2012. pp. 42-65.

prépare au professorat, certains CREPS vont s'en emparer, eu égard à « *l'implantation géographique des IREPS* »³⁶⁵ et du contexte local. C'est le cas assez singulier du centre de Bordeaux où les deux institutions bordelaises préparent le même diplôme³⁶⁶. La formation au CREPS se structure peu à peu et propose au début une formation à la maîtrise d'éducation physique en 1946 et 1947³⁶⁷. L'année de formation devient ensuite préparatoire à la 1^{ère} partie du professorat, pour arriver en 1954 à proposer un cursus complet au professorat. De 1947 à 1954, il ne semble plus avoir de préparation à la maîtrise d'après l'étude des courriers entrant et sortant³⁶⁸ et le témoignage de J.-L. Dupuy³⁶⁹. Le CREPS permet à partir de 1954 de suivre la formation complète du professorat P1 P2a P2b et P2c et ce, jusqu'en 1969³⁷⁰. Le CREPS amorce l'arrêt de la formation à partir de 1967 et voit ses dernières promotions en 1969³⁷¹.

³⁶⁵ Michon, Bernard. « Esquisse d'une histoire sociale de la formation des enseignants en E.P.S. », dans Arnaud Pierre, Clément Jean-Paul et Herr Michel. *L'éducation physique et le sport de 1920 à 1980*. Clermont-Ferrand, A.F.R.A.P.S., 1989, p. 199-213 ; Voir aussi Michon, Bernard. *Enquête nationale sur les origines sociales des étudiants en éducation physique et sportive : Identités et stratégies de gestion des propriétés socioculturelles*. Paris, Thèse de 3^e cycle en sociologie, 1982.

³⁶⁶ Sur les inscriptions au professorat nous pouvons remarquer que sur l'année scolaire 1946-1947, l'adresse de certains candidats étaient le CREPS de Bordeaux. AN Pierrefitte, 19860416/4 – F44 bis 5217 : dossiers de gestion des CREPS par la direction de l'administration et des services extérieurs de l'administration centrale en charge des Sports.

De plus, l'étude du registre des courriers sortant et entrant du CREPS fait état de promotions P1 P2a P2b P2c. AD Gironde, 3W dépôt, versement 45 : Suivi du courrier, registre départ de 1947 à 1949, de 1955 à 1971 ; AD Gironde, 3W dépôt, versement 46 : Suivi du courrier, registre arrivée de novembre 1947 à septembre 1960.

³⁶⁷ Entretien avec Jean-Louis Dupuy, réalisé à La Teste de Buch, le 19 avril 2017. « *Ils [enseignants du CREPS] ont eu deux années de formation à la maîtrise de diplôme en 1946 et 1947* ». D'ailleurs nous avons pu interroger une élève-maitre de la dernière promotion de 1947, Henriette Boyer, donnant des informations plus précises. Les élèves-maitres étaient internes (logées au CREPS), une promotion de 62 étudiantes, la formation durait un an. Interview de Henriette Josette Boyer, à Lacanau, le 17 février 2017. Après avoir passé la maîtrise d'EPS en suivant la formation au CREPS de Bordeaux l'année 1946-1947, elle devient monitrice d'éducation physique à Bordeaux jusqu'à sa retraite en 1990. Elle effectue les premières années des remplacements dans le secondaire dont le collège Berthelot à Bordeaux puis obtient un poste à la mairie de Bègles où elle sera en charge de l'EPS des écoles primaires de la commune.

³⁶⁸ Les courriers ne font pas référence à cette formation, mais ce n'est que dans les correspondances de l'année 1954 et dans les années suivantes que plusieurs courriers envoyés à des particuliers provenant du CREPS stipulent explicitement que « *le CREPS de Bordeaux ne prépare pas au diplôme de maître* ». AD Gironde, 3W dépôt 44 : courrier n° 447 « *nous ne préparons pas au monitorat au CREPS de Bordeaux le CREPS ne prépare pas au diplôme de maître* ». Au cours des années suivantes, l'administration du CREPS adressera des courriers à des étudiants précisant qu'elle « *ne prépare qu'au professorat* ». AD Gironde, 3W dépôt 45 : Suivi du courrier, registre départ, courriers n°249 et n°306.

³⁶⁹ On peut penser que l'année de préparation à la maîtrise est devenue après 1947, la préparation à la première partie du professorat. Après avoir reçu une année de P1 avant 1954, c'est à partir de ce moment que la préparation au professorat commence véritablement.

³⁷⁰ Les correspondances du CREPS laissent trace des promos P2a P2b P2c jusqu'en 1969. AD Gironde, 3W dépôt 45 : suivi du courrier :

-courrier n°82, 1969, adressé au recteur : « *liste des candidats P2A à l'examen du cycle probatoire ; fiche d'inscription* ».

-courrier n°180, 1966 : « *le CREPS n'aura plus de section préparant à P1 en 67-68* ». La 1^{ère} partie prend fin deux ans plus tôt, ce que confirme Roger Labridy, ancien professeur du CREPS de 1963 à 1985. Entretien Roger Labridy, réalisé au CREPS de Bordeaux le 24 avril 2017.

-courrier n°504, 1964 : « *vous êtes autorisés à redoubler P1 au lycée de Pau* ».

-courrier n°401, 1964, adressé à un étudiant : « *je vous ai proposé redoublement P1. Nous proposons votre affectation (lycée L. Barthon Pau-CREPS Dinard)* ».

La première partie était préparée à l'extérieur dans ces centres préparatoires de Pau par exemple (il y en avait un en Dordogne aussi). En 1967, le CREPS ne prépare qu'au professorat 2^{ème} partie.

³⁷¹ Arrêt de la formation au CAPEPS, le CREPS continuera à proposer une formation au concours de professeur-adjoint jusqu'en 1979. AD Gironde, 3W dépôt 39 : Présentations des formations (1976-1979).

Finally, between 1945 and 1969, the CREPS proposes a preparation for the master's degree in EP and for the professorate (1^{ère} part). The master's degree disappears rapidly in the offers of training that are dedicated to the complete course of preparation for the professorate. The training of teachers in EPS has become, in time and measure, the first function, which makes the singularity of the Bordeaux center³⁷².

Moreover, the CREPS ranks among the first ranks in terms of results and competes with the best training centers. The results of the IREP Bordeaux are globally weaker during the overlapping period of the two institutions³⁷³. Several reasons explain the difference in success and are put forward by the director of the Institut bordelais or the dean of the faculty³⁷⁴: the external study regime, the student-to-staff ratio, but also recruitment (absence of entrance exam, contrary to the CREPS). Roger Labridy confirms the advantage of the boarding school but also of the pedagogical training that brings, according to him, a plus-value and explains the high success rate in the final exams³⁷⁵. The IREP team is less staffed, notably in the pedagogical and different sports specialties. On these aspects, the CREPS are better equipped in France due to their specificity, but in Bordeaux, the investment of the director does not seem strange to an important engagement of the whole team on the professorate. P. Seurin is an authority and his personality is federating, allowing him to quickly assemble a dedicated team, of which a part constitutes his guard of honor throughout his adventure at the head of the CREPS³⁷⁶.

³⁷² En 1976, le CREPS réalise une étude pour déterminer les perspectives nouvelles en rappelant à l'occasion la fonction principale (« la formation des enseignants d'E.P.S (professeurs et Maîtres) assurée par l'équipe des professeurs de l'établissement ») et secondaire, l'accueil de stages. AD Gironde, 3W dépôt 39 : Etude relative aux perspectives d'avenir du C.R.E.P.S de l'Académie de Bordeaux, novembre 1975 (cf. Annexe 3).

³⁷³ La directrice de l'IEP, G. Rougier souligne les résultats encore faibles au concours, malgré une amélioration. AD Gironde, 2T-1997/034, liasse 42 : compte-rendu du conseil d'administration de l'institut, 18 décembre 1964. Le taux de réussite à l'IREP de Bordeaux se situe dans la moyenne des principaux instituts (Lyon, Toulouse, Dijon), Paris se démarque des autres instituts en obtenant des résultats brillants. Voir tableau Fuchs, Julien et Saint-Martin, Jean. « Le second souffle des instituts régionaux d'éducation physique et sportive (IREPS) », dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Former les enseignants d'EPS en France au XXe siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2020, p. 55.

³⁷⁴ « Le rapport mentionne les moins bons résultats obtenus par l'Institut d'Education physique comparativement à ceux du CREPS. Cette différence s'explique par le mode de recrutement : les élèves du CREPS sont recrutés par voie de concours, sont internes et bénéficient de bourses normales ; les élèves de l'Institut d'Education Physique sont externes, ne bénéficient que de bourses minimales ou sont obligés de travailler en même temps pour subvenir à leurs besoins ; ils ne sont donc pas dans d'aussi bonnes conditions et il n'y a rien d'étonnant que cet état de choses se répercute sur les résultats d'examen ». AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : Courrier du 06 avril 1964 du Doyen Teyeau adressé au Recteur au sujet du rapport du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports sur l'IEP de Bordeaux.

³⁷⁵ R. Labridy a suivi les 4 années de formation au professorat au CREPS de 1957 à 1961. Il revient sur le gros avantage de l'internat et de la proximité étudiants-professeurs qui offrait une formation encadrée (avec des études le soir notamment) contrairement à l'IREP. Les résultats en P2c (épreuves orales finales de classement) de Bordeaux faisaient partie des meilleurs et avaient même de meilleurs résultats que l'ENSEP certaines années. Selon lui la formation pédagogique (apprentissage des différentes méthodes selon un plan de leçon construite, les stages dans les écoles primaires, secondaires à Gradignan, Talence et Pessac) constitue la particularité du CREPS de Bordeaux et explique cette réussite. Entretien de Roger Labridy au CREPS de Bordeaux le 24 avril 2017.

³⁷⁶ Evelyne Laboile (secrétaire et assistante de P. Seurin), Raymond Dinety, Joseph et Renée Casamayou.

Le recrutement du personnel enseignant est pluriel (maitre et professeur d'EPS) et s'effectue généralement parmi les élèves sortants du CREPS ou des bordelais sortants de l'ENSEP³⁷⁷. Le CREPS reste attractif et constitue une belle perspective de carrière malgré des conditions de travail pouvant être moins favorables que les enseignants du secondaire³⁷⁸. Comment expliquer alors le développement du CREPS et son rayonnement par rapport à l'IREP dans les années d'après-guerre ?

D'abord, le CREPS dispose de moyens importants hérités du gouvernement de Maréchal Pétain et la mise en place des CREGS. Dès la deuxième rentrée en 1946, l'équipe compte une dizaine de personnes permettant de relancer rapidement l'activité³⁷⁹. Le centre occupe une place importante dans le paysage local dès sa création en 1941. Bordeaux représente une zone stratégique pour le gouvernement de Vichy³⁸⁰ et fera l'objet d'une attention particulière³⁸¹. La ville est prise en exemple dans les colonnes de la revue du *Commissariat Général à l'Education Générale et sportive* (CGEGS), notamment pour ses installations sportives de qualité avec notamment le récent stade municipal, considéré comme

P. Seurin a eu R. Dinety comme élève au collège de Libourne. J. Casamayou a connu P. Seurin lors des lendits quand ils étaient tous deux professeurs d'EPS. (R. Dinety, P. Seurin et J. Casamayou sont formés à l'IREP). R. Dinety et al. *Pierre Seurin entre EP et sport 1913-1983*. FFEPGV, 2001, p. 19. ; P. Seurin, R. Dinety et J. Casamayou se chargeaient des cours de méthode suédoise (entretien avec Claude à Talence, le 23 avril 2018).

En 1957, P. Seurin vice-président FFGE, R. Dinety secrétaire général, J. Casamayou trésorier général
Une réunion hebdomadaire réunissant l'équipe, avec co-formation entre les spécialités de chacun (entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*).

³⁷⁷ Bon nombre de professeurs sont choisis parmi les élèves-professeurs sortants, ce qui leur permet un recrutement de choix, de personnes dévouées et au fait du fonctionnement du système bordelais (LFEP, GV, formation des instituteurs...).

³⁷⁸ Les vacances scolaires marquent une différence entre enseignant d'EPS au CREPS et dans les établissements du secondaire. Au CREPS, l'équipe doit assurer des formations pendant les vacances (stages instituteurs, spécialités sportives, formation des cadres de colonie etc..) et ne disposent donc pas de toutes les vacances scolaires.

Plusieurs courriers, au nom de l'équipe du CREPS, demande à aligner les vacances scolaires comme les collègues du secondaire. AD 3W dépôt 39 : Courrier du 22 mai 1959 adressé au haut-commissariat de la jeunesse et sport. Le personnel faisant parti de la jeunesse et sport alors que les enseignants du secondaire dépendent de l'éducation nationale. Cette requête fera l'objet en 1953 d'une lettre collective regroupant plusieurs CREPS (Toulouse, Bordeaux, Paris, Nancy et Dinard). AN Pierrefitte, 19860416/4 – F44 bis 5217 : Courrier du 29 mai 1959 pour l'alignement des vacances sur le secondaire.

³⁷⁹ Raymond Dinety, Joseph Casamayou, Renée Casamayou, René Laviel, Francis Peyrigué, Jean-Louis Dupuy sont parmi les premiers nommés en octobre 1945. Puis en 1946, M. Audignon pour l'enseignement du rugby et Jean Jourdian pour l'athlétisme (athlète puis entraîneur au BEC) complètent l'équipe qui comptera d'autres recrutements par la suite. La liste des professeurs en 1947 peut se trouver aux archives départementales. AD Gironde, 3W dépôt 44 : courrier arrivée n°95, liste des professeurs du CREPS.

³⁸⁰ Bordeaux et son port présentent des atouts économiques (industrie, négoce du vin, arrière-pays agricole). Dans le même temps, la ville constituera une zone de résistance et d'exil stratégique avec la proximité de l'Espagne et du littoral. C'est de l'aéroport de Mérignac que le général C. De Gaulle s'envolera pour l'Angleterre et lancera l'appel à la résistance. Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (sous la dir.). *Op. cit.*, 2011.

³⁸¹ Neuf centres sont créés dans la zone occupée en avril 1941, dont le centre bordelais (Paris, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Nancy, Poitiers, Rennes). Le CGEGS organise dès le mois de septembre 1940, des stages au centre de Pau (centre de préparation militaire) regroupant 200 professeurs d'éducation physique. Rapport sur l'activité du Commissariat général depuis sa fondation du 7 août 1942, dans Revue *Education générale et sport*, CGEGS, n° 1, janvier 1942.

la « *plus belle réalisation sportive de France* »³⁸². En raison d'un changement de lieu, l'ouverture prend du retard, le stade ouvre ses portes au printemps 1942³⁸³. Le CGEGS entreprend des démarches d'expropriation du château Monadey à Talence quelques mois plus tard, un arrêté officialise le processus d'expropriation du château le 17 novembre 1941³⁸⁴. Le CREGS est rapidement mis en place, au début les installations sportives ne se situent pas entièrement sur le site de Monadey à Talence, le centre utilise alors les infrastructures utilisées par l'IREP sur la commune de Bordeaux³⁸⁵. Le principal problème reste les logements, les stagiaires dorment chez l'habitant dans des chambres retenues par le Centre³⁸⁶. Au niveau de la formation, le CREGS de Bordeaux est conforme aux volontés nationales, prévoyant des formations de moniteurs et d'aides-moniteurs (civil et militaire)³⁸⁷, sans s'y limiter. Ils sont aussi rapidement voués à accueillir des stages d'instituteurs, de moniteurs de mouvements de la jeunesse et de culture populaire :

*« Jusqu'en 1945 les CREGS ne formaient pas de maîtres, le véritable aspect formateur du CREPS au niveau de la profession d'EP c'était à partir de 1945, avant c'était l'éducation populaire, la culture populaire ou l'entreprise (toutes les grosses industries avaient des centres d'apprentissage comme l'industrie aéronautique) ils recevaient les gens qui faisaient de l'EP, il y avait un diplôme d'aide moniteurs d'état »*³⁸⁸.

À partir de 1943, le CREPS de Bordeaux accueille les élèves instituteurs et les titulaires des quatre départements (Gironde, Dordogne, Landes, Basses-Pyrénées) pendant la

³⁸² « Le stade municipal de Bordeaux ». *Revue Education générale et sport*, CGEGS, n°4, septembre, 1942. « Les magnifiques installations sportives réalisées par A. Marquet, maire de Bordeaux, et qui valurent à la grande cité girondine le titre si flatteur de la « Ville la plus sportive de France ». <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11644013/f102.image.r=bordeaux>.

³⁸³ Initialement prévue à Pau, en mai 1941 les aménagements sont en cours pour une ouverture rapide : « Je vous signale en outre, que le Centre Régional définitif de l'Académie de Bordeaux sera réalisé à Pau ou des installations convenant parfaitement ont été trouvées et sont maintenant en cours d'aménagement. Vous pourrez donc abandonner les recherches restées jusqu'ici sans effet dans la région de Bordeaux ; il vous appartiendra également de limiter au strict nécessaire les dépenses d'installation du centre provisoire ». AD Gironde, 3 W Dépôt 39 : Courrier du commissaire général à l'EGS (G. Glasser) au recteur et directeur du CREPS, 30 mai 1941.

³⁸⁴ L'arrêté sera publié au Journal Officiel du 12 mars 1942. La réquisition est prononcée par arrêté préfectoral le 11 avril 1942, la prise de possession des lieux n'aura lieu que le 8 mai 1943. L'acquisition n'a pu se faire que par voie d'expropriation, après que la réquisition ait été obtenue le 17 juin 1942. AD Gironde, 3 W Dépôt 39 : Rapport du CGEGS sur l'état d'avancement des Centres à la date du 1^{er} juillet 1942, en zone occupée, p. 3. Sans avoir d'autres documents, il semble assez clair que les propriétaires, Monsieur et Madame Willette, aient manifesté une certaine résistance à la procédure engagée par le commissariat à l'EGS.

³⁸⁵ La première année, le CREPS partage les installations utilisées par l'IREP : La maison communale d'Education Physique (rue Chauffour), la piscine Municipale, le parc d'athlétisme, le stade Adrien Marquet. La propriété Monadey utilisée du 8 mai au 13 juin, les cours et conférences sont effectuées dans un immeuble réquisitionné au 54 rue du Tondu. A la fin de l'année scolaire 1943, le CREGS s'installe pleinement sur le site de Monadey à Talence, en périphérie de Bordeaux.

AD Gironde, 3 W Dépôt 39 : Rapport du CGEGS sur l'état d'avancement des Centres à la date du 1^{er} juillet 1942, en zone occupée, p. 3.

³⁸⁶ AD Gironde, 3 W Dépôt 39 : Rapport du CGEGS sur l'état d'avancement des Centres à la date du 1^{er} juillet 1942, en zone occupée, p. 3. P. Seurin entreprendra les démarches et des premiers baraquements verront le jour à partir de 1946.

³⁸⁷ Neaume, Philippe. *L'éducation physique et ses enseignants au XX^e siècle*. Paris, Amphora, 1992, p. 43.

³⁸⁸ Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

période scolaire conformément aux directives nationales³⁸⁹. Le centre fait passer en masse le brevet sportif national et obtient un taux élevé de réussite³⁹⁰.

À la libération, les CREPS sont intégrés au plan de reconstruction de la IV^e République et reprennent pour la plupart leurs activités sur les anciens emplacements. L'EPS prend une part importante au projet politique, c'est à ce moment que la formation des enseignants est portée à quatre ans, un nouveau corps d'« *inspecteurs de la Jeunesse et des Sports* » est créé³⁹¹. Les CREPS voient leurs missions étendues dans l'objectif de développer la pratique physique dans le cadre de la relance du pays³⁹². Les restrictions budgétaires de l'après-guerre (gouvernement de Blum et Ramadier) ralentissent les projets d'aménagements, le CREPS de Bordeaux va malgré tout continuer de se développer profitant de sa situation et d'un soutien des pouvoirs publics locaux.

La rupture n'est pas si nette et l'épuration s'avère discrète dans les institutions publiques de l'éducation physique et des sports de l'après-guerre³⁹³. Cette continuité est d'autant plus visible à Bordeaux que le centre a été un lieu de résistance. En effet, comme l'a montré J.-P. Callède, deux personnalités issues du monde sportif local conservent leurs activités voire obtiennent des promotions, le directeur du CREPS J.-M. Bres et un enseignant, M. Sère. Les deux ont mené des missions de renseignements et d'actions à partir de 1942³⁹⁴. Nous retrouvons à la Libération J.-M. Bres au service académique *Jeunesse et sport* nommé inspecteur principal (directeur académique)³⁹⁵ et M. Sère, directeur départemental³⁹⁶. J.-M. Bres sera particulièrement actif sur le dossier des infrastructures sous les sollicitations de P.

³⁸⁹ Callède, Jean-Paul. « Sports et sportifs en Aquitaine de l'étatisation à l'émergence d'un contre-modèle ». Dans Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (Sous la dir.). *Vichy en Aquitaine*. Les Editions de l'Atelier, 2011, pp. 67-77.

³⁹⁰ Les résultats au brevet sportif national sont les meilleurs à Bordeaux pour la zone occupée (86,5%). Callède, Jean-Paul. « Sports et sportifs en Aquitaine de l'étatisation à l'émergence d'un contre-modèle », dans Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2011, p. 71.

³⁹¹ Andrée Viénot est nommée haut-commissaire à la direction générale de la Jeunesse et des Sports. Elle en devient responsable du 24 juin 1946 au 22 janvier 1947, sous les gouvernements de Georges Bidault puis de Léon Blum. Auger, Fabrice et Vaucelle, Serge. « Une drôle de guerre pour un territoire pédagogique. IREP et CREPS à Toulouse au tournant de la Quatrième République », dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Former les enseignants d'EPS en France au XXe siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2020, p. 189.

³⁹² Le sport est présenté comme un « *moteur du relèvement de la nation* ». Amar, Marianne. *Né pour courir : sport, pouvoir et rébellion (1944-1958)*. PUG, 1987.

³⁹³ Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*. Armand Colin, 2^e ed., 2009, p. 28.

³⁹⁴ Callède, Jean-Paul. « Sports et sportifs en Aquitaine de l'étatisation à l'émergence d'un contre-modèle », dans Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2011, pp. 67-77.

³⁹⁵ Chef du service académique à la jeunesse et aux sports ou Inspecteur principal de la jeunesse et des sports

³⁹⁶ Professeur d'EPS détaché au CREPS, résistant (il sera fait compagnon de Libération) pendant la Seconde Guerre mondiale, il est nommé directeur départemental de l'EP et devient directeur du centre de rééducation physique de Bordeaux.

Nous avons retrouvé la trace de Lucette Moreau, monitrice d'EP au CREPS à partir de 1943, qui a pris une part active dans les actions d'un groupe de résistance ; elle est capturée par la Gestapo le 23 octobre 1943. Vingt mois de captivité, de travail dans une usine à Hanovre auront eu raison de son courage, elle décédera trois semaines après son retour le 22 juin 1945 (à Mont de Marsan), malade et épuisée par les privations et les souffrances. AD 3w dépôt 39 : Compte rendu du communiqué à la presse, hommage de Lucette Moreau, monitrice d'E.P., morte pour la France.

Seurin³⁹⁷. Le nouveau directeur, nommé en 1945 par J. Guimier³⁹⁸, s’empare rapidement des questions des logements et des installations sportives. Il obtient la construction en 1952 de deux bâtiments d’internat, le troisième verra le jour sept ans plus tard³⁹⁹. Avant 1952, le CREPS dispose de quatre bâtiments, considérés plutôt comme des baraquements récupérés à la Libération⁴⁰⁰. P. Seurin obtient des crédits pour leurs installations dès 1946⁴⁰¹, qui serviront jusqu’à la finition des deux bâtiments d’internat (et seront enlevés ensuite)⁴⁰². Quant aux installations sportives, un rapport de la direction générale en 1957 montre des conditions satisfaisantes⁴⁰³, il reste un grand chantier, le gymnase, obtenu quelques années plus tard avec la politique volontariste du nouveau ministre, M. Herzog. Avant l’effort de la V^e République et le plan national d’équipements sportifs, les CREPS sont inégalement dotés. Bordeaux parvient à offrir des conditions de pratiques convenables dans une région où les communes sont sensibilisées à ces problématiques. Au niveau local, la notoriété du CREPS, de son directeur, mais aussi de la LFEP sont déterminantes dans l’obtention des financements et la concrétisation des travaux. En 1948, en exécution à une note du ministère de l’EN, est créée une commission de travaux pour la réalisation des aménagements au sein du conseil d’administration du CREPS⁴⁰⁴. Le directeur dresse les besoins du CREPS et va être particulièrement actif dans cette commission. Après quelques années, il déplore la lenteur des démarches⁴⁰⁵. La perspective du congrès international d’EP de 1952 prévu à Bordeaux accélère les projets d’aménagement⁴⁰⁶. Seul le gymnase ne sera pas réalisé pour accueillir

³⁹⁷ Notons une troisième personne, le docteur R. Fournié, particulièrement actif dans le développement du sport scolaire avant la guerre, il prendra part au projet du Commissariat à l’EGS. À la libération il reste médecin du CREPS.

³⁹⁸ Il semble que R. Fournié est été décisif dans cette nomination. Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et al. *Op. cit.*, 2021, p. 49.

³⁹⁹ Le CREPS dispose désormais d’une capacité d’accueil de 108 places en 1952. AD Gironde, 3W dépôt 39 : Rapport direction générale jeunesse et sport sur le CREPS, 21 septembre 1957. La capacité a atteint 150 avec les baraquements mais l’internat « Amoros » est fermé en 1951 (AD Gironde, 3W dépôt 21 : commission des travaux du 14 mars 1951). Ainsi la capacité d’accueil du CREPS s’élève à 108 places jusqu’en 1959 dans des bâtiments neufs (3 par chambre) (voir *L’Homme sain* n°1 1952, p. 10).

⁴⁰⁰ Pour le baraquement « Tissé », il appartenait au centre aérien universitaire de Gironde (Armée). Les bâtiments « Amoros » et « Dr. Lagrange » proviennent des ex-chantiers de la Jeunesse Française de Cestas.

⁴⁰¹ Obtention d’un crédit de 268.000frcs, ordonnance n°13683 du 29.01.1946. AD Gironde, 3W dépôt 138 : Courrier du ministère de l’éducation nationale adressé à l’ingénieur en chef des ponts et chaussées de Bordeaux, 06 février 1946.

⁴⁰² Enlevés (donnés à des associations bordelaises) ou démolis (comme le baraquement *Amoros* à cause de son mauvais état, cf. AD Gironde, 3W dépôt 18 : Courrier du 14 mars 1951) en raison des débuts des travaux du gymnase et des deux bâtiments d’internat. AD Gironde, 3W dépôt 21 : Commission des travaux du CREPS, compte rendu du 19 février 1952.

⁴⁰³ AD Gironde, 3W dépôt 39 : Rapport direction générale jeunesse et sport sur le CREPS, 21 septembre 1957.

⁴⁰⁴ En exécution d’une note n°1144 du ministère de l’Education Nationale (service des Ecoles et centres). La première commission aura lieu le 21 mai 1948. AD Gironde, 3W dépôt 21 : Courrier du service des ponts et chaussées du département de la Gironde, adressé au directeur du CREPS, 13 mai 1948.

⁴⁰⁵ P. Seurin adresse un courrier de réclamation en 1950 pour rappeler l’état des installations du CREPS et la nécessité de construire au plus vite le gymnase. AD Gironde, 3W dépôt 21 : Courrier de protestation de P. Seurin adressé à la commission des travaux (direction générale de l’EPS), 14 avril 1950 (Cf. Annexe 3).

⁴⁰⁶ Projet de construction des deux bâtiments stagiaires, un plateau d’E.P, un grand gymnase et un stade.

l'évènement⁴⁰⁷. Si bien qu'en 1952, le CREPS dispose de : trois bâtiments de logements stagiaires⁴⁰⁸, une grande salle de conférence aménagée en salle de projection, un bassin d'apprentissage, un stade d'athlétisme, un grand stade de sport collectif et un plateau d'E.P. Les installations sont complétées dans les années soixante par la construction du grand gymnase, prévu déjà dans le budget de 1951⁴⁰⁹. En 1967, le CREPS dispose ainsi d'un équipement relativement complet⁴¹⁰.

Les disparités d'infrastructures diffèrent d'une région à l'autre, ce qui montrent bien la marge de manœuvre des territoires, les ressources locales en présence fluctuent et sont partagées entre les CREPS et les IREP. La détermination du directeur bordelais est décisive dans l'amélioration des conditions matérielles du CREPS. P. Seurin est incontournable dans les débats sur l'EP dans les années 1950. Sa notoriété est amplifiée par la LFEP qui rassemble de plus en plus d'adhérents⁴¹¹ et jouit d'une légitimité importante aux yeux des pouvoirs politiques locaux et nationaux⁴¹². Ancrée localement, la LFEP milite depuis la fin du XIX^e siècle avec le pionnier P. Tissié en faveur des exercices physiques. Les médecins y sont les plus représentés, mais elles se composent d'enseignants, de kinésithérapeutes, le lien avec l'administration locale y est institué ce qui facilitera les subventions et les travaux du CREPS.

Les dispositions matérielles et les moyens humains du CREPS se placent ainsi dans la continuité de la mise en place des CREGS. Le devenir du CREPS est ensuite repris en main par P. Seurin qui s'attachera à développer la formation des enseignants et à diffuser une certaine conception de l'éducation physique.

⁴⁰⁷ Ce « grand gymnase » qui sera équipé pour la pratique du Volley, basket, hand-ball et Tennis, gymnastique suédoise (espalier, bombe). Il sera finalement construit qu'en 1965.

⁴⁰⁸ Sur les quatre de départ, le baraquement « Amoros » est enlevé en raison de son insalubrité.

⁴⁰⁹ AD Gironde, 3W dépôt 21 : Commission des travaux du 17 décembre 1956, p. 2.

⁴¹⁰ Un terrain de sport collectifs, deux plateaux sportifs, un fronton de pelote basque, une piste avec six couloirs indépendants, des aires de lancer, piscine (universitaire). Voir AD, Gironde : 3W dépôt 21 : commission travaux 1948-1959, plan du CREPS, janvier 1967 (Cf. Annexe 4).

⁴¹¹ Vice-président de la ligue de 1948 à 1963. Il devient en parallèle secrétaire générale de la FIEP de 1958 à 1970. B. Paris souligne la place de la LFEP en France et son importance sur la trajectoire de Seurin. Paris, Bernard. *Op. cit.*, 1989, p. 81.

La LFEP, qui devient FFGE en 1954, compte en 1948, 1000 gymnastes, 1200 gymnastes en 1957 (*Revue Homme sain* n°3, 1957, p. 224. À la fin des années 1960, la FFGE compte 30 000 adhérents (*revue HS* n°3, 1969, p. 193). Voir Lebecq, Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travaillot Yves. *L'exercice et la santé. Identité de la Gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Editions Le Manuscrit, 2013, p. 48.

⁴¹² Remis en question à l'échelle nationale mais aussi par certains enseignants à Bordeaux (Cf. Chapitre 3), il reste respecté dans le milieu bordelais et représente le fer de lance de l'éducation physique, à l'image du rayonnement du CREPS bordelais.

3.2.1. Formation au professorat

Le CREPS constitue la caisse de résonance de la conception méthodique de l'EP bordelaise. Le congrès international de 1952 par exemple place les militants de la LFEP comme des interlocuteurs légitimes aux yeux des pouvoirs politiques⁴¹³.

En tant qu'institution, le centre régional forme un espace privilégié dans la construction de normes et de références collectives. Les dispositifs de formation sont susceptibles de « *concevoir, transmettre, voir amender une culture commune que l'on peut envisager comme autant de moyens de socialisation participant activement à la construction de normes définissant et/ou redéfinissant les techniques corporelles les plus valorisantes pour un groupe* »⁴¹⁴. Effectivement, l'équipe du CREPS porte un projet qui dépasse leur seule mission d'enseignant, un projet d'éducation physique singulier qui prend tout son sens dans le contexte local. Le centre représente un lieu de socialisation qui marque l'identité des futurs enseignants et où est intériorisée une certaine culture physique légitime. La formation initiale est une étape clé dans la construction identitaire du futur enseignant. Si la formation initiale joue un rôle déterminant dans la construction du profil des enseignants⁴¹⁵, on peut se demander dans quelle mesure le CREPS de Bordeaux véhicule une conception méthodique de l'EP promue par son directeur et son équipe et de quelle manière elle transparaît dans les contenus soumis aux futurs enseignants d'EPS ?

L'enseignement dans les CREPS en France est généralement marqué par l'éclectisme des méthodes, de part notamment, la nécessité de préparer aux épreuves du professorat. Les deux parties du CAPEPS comportent l'épreuve de pédagogie pratique nécessitant de maîtriser

⁴¹³ Paris, Bernard. *Op. cit.*, 1989.

⁴¹⁴ Lebecq, Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travailot Yves. *L'exercice et la santé. Identité de la Gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Editions Le Manuscrit, 2013, pp. 13-14. Ces propos concernent la construction identitaire de la GV à partir de 1954. Les auteurs identifient trois registres dans ce processus, les pratiques, les représentations et les dispositifs de formation. Ce dernier point semble essentiel dans la construction sociale des représentations sur l'EP tel qu'envisagée par P. Seurin et la ligue. Nous considérons ici le CREPS comme ce lieu de diffusion, de socialisation et de cristallisation de normes collectives. Les formations dispensées et son rayonnement explique d'une certaine manière l'importance des sections GV des années 1960. Le CREPS a constitué le réservoir et la cellule de recrutement de la FFGE et a entraîné bon nombre d'enseignant d'EPS dans les actions de la ligue, marquée par un « esprit GV » (distance avec la compétition, dimension hygiénique, pratique basée sur des connaissances scientifiques).

⁴¹⁵ Y. Gougeon, à travers une approche socio-historique, montre l'influence des modèles ou figures de légitimité donnant lieu à différentes typologies de manière de penser le métier. Sportif, scientifique, psychopédagogue, humaniste chrétien, psychanalyste, philosophe. Gougeon, Yves. *Les professeurs d'éducation physique et sportive : les ambiguïtés d'une discipline scolaire et d'un corps professionnel*. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Lille, 1994.

A partir d'une histoire orale, Bernard Michon et B. Caritey dans une étude (devenue) classique, montre la construction autour de modèles/référents légitimes, symboliquement partagée à une période donnée. Michon, Bernard et Caritey, Benoit. « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'éducation physique ». *Spirales*, n°13-14, 1998, pp. 11-39.

à la fois les exercices de maintien, une leçon d'initiation sportive, la méthode Hébert, le sujet pouvant tomber sur une des méthodes⁴¹⁶.

Mais plus encore à Bordeaux, les étudiants du CREPS ont été sensibilisés à la méthode suédoise et au « *plan type de la leçon* » méthodique⁴¹⁷. L'incorporation d'une telle conception et sa diffusion sur le territoire se situe à plusieurs niveaux. D'abord, une réunion hebdomadaire pour les enseignants était tenue par P. Seurin avec l'ensemble de l'équipe enseignante. Elle est l'occasion de former à la méthode suédoise (mais aussi à aborder d'autres spécialités, système de co-formation interne), il pouvait prévoir des cours pour les enseignants le matin avant de commencer la journée⁴¹⁸. La méthode est également diffusée aux élèves-professeurs qui disposent de cours pratiques et théoriques au cours de l'année. Administrateur efficace, P. Seurin tout au long de son passage au CREPS, continue parfois à faire lui-même les cours, enseignement qu'il partage avec ses deux proches collaborateurs R. Dinety et J. Casamayou⁴¹⁹ (que ce soit pour les cours donnés aux élèves professeurs ou lors des stages des instituteurs ou élèves-maitres). La néo-suédoise constitue bien la base de la formation en EP des instituteurs et institutrices⁴²⁰. Les élèves-professeurs complètent leur formation pédagogique par des stages dans les écoles primaires dans lesquels les exercices construits sont centraux⁴²¹.

Le poids de la formation initiale se trouve dans la préparation au concours et notamment l'oral pédagogique en P2c pour lequel, le plan méthodique de la leçon constitue un cadre offrant sécurité et rationalité pour les futurs enseignants⁴²². Ce plan va largement peser sur les représentations des futurs enseignants. Les épreuves orales demandent une connaissance fine des différentes méthodes que l'enseignant doit agencer dans sa leçon tout en prenant en compte les caractéristiques physiologiques des élèves. Pour autant, les étudiants sont sensibilisés à d'autres travaux, ceux de l'influent J. Le Boulch ou de son collègue L. Léger⁴²³. Bien que sa conception soit fermement ancrée dans la méthode suédoise, P.

⁴¹⁶ Neaumet, Philippe. *L'éducation physique et ses enseignants au XX^e siècle*. Paris, Amphora, 1992, p. 130.

⁴¹⁷ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation méthodique*. Bordeaux, Bière, 1949.

⁴¹⁸ Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

⁴¹⁹ Entretien Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

⁴²⁰ Entretien avec Jacques Le Guillou, à Gradignan le 20 octobre 2017, professeur d'EPS au CREPS de Bordeaux de 1963 à 1970

⁴²¹ Les stages se déroulent surtout dans les écoles, plus facile d'accès pour venir en soutien des instituteurs (en demande) (école de Gradignan, Talence et Pessac). Les établissements secondaires disposaient d'un enseignant d'EPS en poste déjà. Entretien avec R. Labridy, au CREPS de Bordeaux le 24 avril 2017, professeur d'EPS de 1963 à 1985 au CREPS.

⁴²² Selon R. Labridy la formation pédagogique (apprentissage des différentes méthodes selon un plan de leçon construite, les stages dans les écoles primaires, secondaires à Gradignan, Talence et Pessac) constitue la particularité du CREPS de Bordeaux et peut expliquer les bons résultats aux épreuves orales.

⁴²³ Claude Lamouroux est étudiant en P1 au CREPS, puis il sera reçu au concours de l'ENSEP. Il se souvient des « quatre flèches » durs et souples (tête, épaules, poitrine, ventre) travail sur le redressement vertébral comme modèle théorisé par L. Léger à Dinard par exemple. Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

Seurin ouvre le CREPS et la formation à d'autres recherches. Une large place est faite aux conceptions de J. Le Boulch⁴²⁴ lors de stages qui seront l'occasion de présenter les courants de pensée du moment. Toutefois, l'ouverture demeure restreinte « *dans les limites de ses principes éducatifs sur lesquels il ne transige pas* »⁴²⁵.

L'organisation des stages constitue le troisième niveau de diffusion et de reconnaissance des promoteurs de l'EP méthodique. P. Seurin instaure le « *stage des sortants* »⁴²⁶, à destination des jeunes diplômés, permettant à la fois de continuer de diffuser son orientation doctrinale tout en offrant un espace de réflexion ouvert aux tendances contemporaines⁴²⁷.

Ce format, original, à l'initiative du directeur à partir de 1957 comble un certain vide. À l'état embryonnaire, la formation continue est partagée entre l'amicale de l'ENSEP et la FFGE, les stages de la FSGT arrivent un peu plus tard⁴²⁸. Il y a un enjeu fort à investir ce champ pour asseoir des conceptions. Ces stages sont notamment l'occasion de recruter pour le mouvement gymnique et la Ligue⁴²⁹.

P. Seurin propose également des stages internationaux au sein même des CREPS à destination d'un public plus large. Le deuxième rassemblement international au CREPS de Bordeaux en 1959 continue d'assurer une certaine visibilité de l'École bordelaise et de la Ligue. Le stage est l'occasion de découvrir des nouvelles formes de gymnastiques suédoises, féminines issues notamment de l'école allemande (Médau)⁴³⁰. Le stage international de 1965 regroupe 200 participants, dont 25 professeurs étrangers, toujours partagé entre des

⁴²⁴ La FFGE a largement contribué à diffuser les idées de J. Le Boulch auprès des étudiants bordelais. Le comité de la Gironde organise par exemple les « journées Le Boulch » en janvier 1965 au CREPS de Bordeaux, présidées par le G. Rougier, directrice de l'IREP et présidente du Comité départemental FFGE. *Revue L'Homme Sain* n°1, 1965, p. 8.

⁴²⁵ Dinety, Raymond. « Pierre Seurin, sa vie », dans Dinety, Raymond et al. *Pierre Seurin entre EP et sport 1913-1983*. FFEPGV, 2001, p. 20.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁴²⁷ Le stage national de 1965 au CREPS de Bordeaux regroupe par exemple à la fin de l'année 71 élèves-Professeurs des ENSEPS, CREPS et IREPS.

L'intervention de Walter Dufour (professeur à l'institut supérieur d'EP de l'université de Bruxelles) chargé de cours d'information sur la gymnastique de Niels Bukh et la néo-suédoise sera particulièrement remarqué par les stagiaires. Les futurs enseignants assistent aussi au cours de Melle Hanna Redfelsen basés sur la gymnastique de Médau, introduite en France grâce à la FFGE (premier cours lors du stage international de Bordeaux en 1959). *Revue L'Homme sain* n°4, 1965, p. 250.

⁴²⁸ R. Rival et R. Mérand proposent des stages FSGT dès 1953 qui se généraliseront surtout dans les années 1960. Claverie, Éric. *Du ripopo au jeu libre : soixante de basket-ball à la française : une histoire du jeu et de ses techniques (1920-1980)*. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2009.

⁴²⁹ Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

⁴³⁰ M et Me Médau ont réalisé une intervention remarquable dont Claude Lamouroux se souvient : les filles apprenaient des mouvements gymniques accompagnés du piano (d'ailleurs la femme de C. Lamouroux accompagnait ses cours d'EP au piano lorsqu'elle enseignait au lycée Camille Julian). Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.* ; Voir aussi les comptes rendus du stage dans la revue *L'Homme Sain* (1959).

conférences et des cours pratiques, conciliant apport scientifique et aspect pédagogique⁴³¹. L'implantation de ces stages dans les CREPS est facilitée, les directeurs sont souvent d'anciens étudiants du centre ou membres de la LFEP⁴³². R. Dinety rappelle le rôle principal de P. Seurin dans l'organisation de ces stages qui regroupent des effectifs parfois importants⁴³³. La réforme passe par l'adhésion des professeurs d'EP, les changements viendront des pratiques, les stages constituent bien un fort vecteur de diffusion des idées⁴³⁴.

Ainsi, le poste de directeur permet à P. Seurin de structurer une formation indispensable au développement de l'éducation physique, en s'adressant à différents publics. Les contenus sont éclectiques, conformes à une vision méthodique de l'EP. Le CREPS devient le centre de gravité de la formation des cadres de l'EPS dans la région et assure une diffusion à grande échelle, avec le soutien idéologique, matériel et humain de la LFEP, bien implantée.

Plus que des contenus, ce sont des normes qui sont ainsi partagées et historiquement portées par la Ligue, diffusant désormais au CREPS. Une morale de l'effort structure le modèle d'éducation incarnée par l'abnégation de son directeur. P. Seurin est attaché à des principes, aux vertus de l'effort et de la solidarité, proches finalement des valeurs portées par P. Tissié. L'éducation physique a alors pour finalité la formation d'un individu fort physiquement et moralement. La rigueur de la méthode suédoise sert parfaitement ce modèle renvoyant à l'idéal solidariste. Dans ce projet éducatif, la santé est comprise dans une acception normative qui voit dans le dépassement du sport un écart à la norme susceptible de fragiliser la santé des individus. Or la santé demeure la pierre angulaire de l'EP bordelaise dans la mesure où elle est à la fois émancipatrice pour chacun des citoyens tout concourant à la force collective du pays. Face à la montée du phénomène sportif, P. Seurin incarne le gardien d'une éducation physique de base, qui se diffuse par les dispositifs de formations, touchant un nombre important de futurs intervenants de l'éducation physique. Proche des étudiants, il influence parfois directement leur trajectoire comme le raconte un ancien étudiant R. Labridy⁴³⁵.

⁴³¹ Le recteur J. Babin, lors de la cérémonie de clôture manifeste son « attachement à l'Education physique et l'estime qu'il a pour les dirigeants et pour l'action de la FFGE ». *L'Homme sain* n°4, 1965.

Il est à noter la présence de J. Catteau, conseiller technique régional à Lille, auteur des premiers travaux d'envergure sur l'apprentissage de la natation.

⁴³² « *Messieurs Gantheret à Dijon, Gastaud à Aix en Provence, Marchand à Strasbourg ou encore Casamayou à Toulouse* ». Dinety, Raymond et al. *Op cit.*, 2001, p. 21.

⁴³³ Stage d'Aix-en-Provence de 1966 regroupe 287 participants provenant de 13 pays. Saint-Martin, Jean-Philippe. « P. Seurin et la modernisation de l'éducation physique des trente glorieuses », dans Meunier, René et al. *Op. cit.*, 2001, p. 101.

⁴³⁴ *Ibid.*, pp. 100-101.

⁴³⁵ En arrivant au CREPS R. Labridy est confronté à un choix, entre ses études du professorat et son intégration au club de foot des Girondins de Bordeaux. Avant-centre de l'équipe de Martinique en 1956, il est détecté lors

Le directeur est souvent décrit comme moralisateur. Cet aspect de sa personnalité vu comme un atout peut aussi parfois être décrié⁴³⁶. Il reste l'infatigable artisan du rayonnement du CREPS de l'après-Guerre⁴³⁷, qui parviendra à fédérer enseignants et étudiants vers le développement de l'éducation physique.

La formation en EPS se structure dans la région autour du CREPS en accordant une large place à la préparation des instituteurs et enseignants. Le centre catalyse et fige une certaine conception de l'EP portée par la LFEP et son directeur P. Seurin.

Conclusion chapitre 1.

Peut-on parler d'une École ?

L'ouvrage *Vers une EP méthodique* se présente comme une doctrine unifiée, comportant les trois facteurs de légitimité, assurant « *un brevet de positivité, et donc de vérité* »⁴³⁸ : l'information, la cohérence et l'efficacité.

La cohérence repose sur une forme de rationalité axiologique qui articule des finalités avec des moyens. Nous pouvons donc parler de *Méthode bordelaise d'éducation physique*. Mais plus encore, le système se constitue en école à travers l'importance accordée à la formation. La diffusion d'une conception est assurée par une structure, le CREPS regroupant une équipe autour de représentations partagées. Le centre constitue le point névralgique de la formation sur le territoire bordelais, à la croisée des différents niveaux d'enseignements, du

de match contre des clubs professionnels en Métropole. Recruté par les Girondins, il est en même inscrit au CREPS pour le professorat (instituteur de formation), l'autorisation du directeur était nécessaire pour être à la fois au club et au CREPS. P. Seurin n'a pas voulu et lui a demandé de choisir entre les études du professorat et le sport professionnel. En racontant cette anecdote, M Labridy replace la réaction du directeur dans le contexte d'une remise en question de cette professionnalisation. Le jeune footballeur pense que son rapport au sport professionnel a été influencé en partie par son passage au CREPS, le sport ne devant pas se pratiquer pour de l'argent mais bien pour l'équilibre général et la santé. Entretien de Roger Labridy, au CREPS de Bordeaux le 24 avril 2017, professeur d'EPS de 1963 à 1985 au CREPS.

⁴³⁶ « *Il était très moralisant, Seurin. Et c'était bien, il avait une bonne éthique. Mais il ne faut pas être moralisateur. Il faut avoir une éthique mais il ne faut pas être moralisateur, il ne faut pas être curé quoi. Il était un peu curé* ». Propos de P. Parlebas, issu d'un entretien mené par Hugedet, Willy. *L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'œuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020)*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Franche-Comté, 2020, p. 161 ; Ce que dit R. Dinety à propos de son directeur : « *Son dynamisme naturel le pousse parfois à négliger quelque peu le point de vue de ses interlocuteurs. Sur le moment il en reconnaît, à l'occasion, la pertinence mais quelques temps après, il a tendance à revenir à ses propres conceptions. Dans son établissement, cette attitude d'esprit n'a pas de conséquences fâcheuses car, étant donné le climat d'estime et de confiance qui y règne, tout se règle à l'amiable. Il n'en est pas toujours de même avec ses supérieurs, surtout lorsqu'il les trouve trop temporisateurs ou évasifs* ». Dinety, Raymond. *Op. cit.*, 2001, p. 20.

⁴³⁷ Dinety, Raymond. *Op. cit.*, 2001, p. 21.

⁴³⁸ Ulmann, Jacques. *Corps et civilisation*. Edit. J. Vrin, 1993, p. 56.

scolaire, de l'extra-scolaire et assure à la LFEP une reconnaissance locale et nationale importante. Le centre de formation diffuse une progression claire et applicable, l'aspect pédagogique assure l'efficacité de la diffusion en facilitant son ancrage dans les pratiques. L'identification d'une structure de formation marque la différence avec la notion de Méthode, le CREPS représente le véritable centre de gravité aussi bien des réflexions que des enseignements.

Cette volonté de diffusion nous invite à assimiler le courant de l'EP méthodique à une école. L'identification s'effectue à la fois par son chef de file P. Seurin, renforcé par la filiation plus ancienne d'un leader charismatique P. Tissié. L'héritage du fondateur est complété par les réflexions des successeurs, un ensemble d'ouvrages formant le patrimoine de l'École bordelaise. L'ouvrage collectif *Vers une éducation physique méthodique* s'établit alors comme une synthèse, comme l'aboutissement d'une réflexion collective qui serait arrivée à maturité. Mais une école de pensée est plus qu'une Méthode, il ne suffit pas non plus que le courant soit attaché à un lieu de formation et une figure charismatique. Une école doit être identifiable à travers un projet de société porteurs de valeurs qui le distingue d'autres courants. La doctrine solidariste représente ce faisceau de valeurs à l'origine de la filiation et de la pérennité d'une conception éclectique de l'EP basée sur une pédagogie de l'effort, de P. Tissié à P. Seurin.

Fondements solidaristes de l'EP hygiénique

La ligue est porteuse d'un humanisme orienté par des principes relevant d'idéaux solidaristes. Ce projet se réalise par le développement d'une éducation physique centrée sur la santé, condition du perfectionnement individuel et social. En agissant sur la santé de chaque individu, dans une société marquée par l'interdépendance des personnes, la Ligue entend servir le collectif et renforcer la nation. À un moment où la société se modernise, P. Seurin s'accroche à une morale de l'effort hérité de la III^e République. Si les moyens pour y parvenir ont connu quelques modifications pour « *prendre en compte l'avancée des sciences* », les finalités restent attachées à projet éducatif hérité de la fin du XIX^e siècle, donnant lieu à une pédagogie de l'effort. Tout en s'efforçant de rassembler autour d'une synthèse, P. Seurin rappelle la place de la science pour affiner les moyens. Il se rapprochera de l'IEP bordelais pour mener des travaux dans une perspective expérimentale tout en ne perdant pas de vue des applications dans le domaine de l'EP et de l'entraînement sportif. Effectivement, au moment où le CREPS se développe, le laboratoire de physiologie de la faculté de médecine se spécialise en biologie appliquée à l'EP et au sport sous l'impulsion de G. Rougier directrice de l'institut régionale d'EP. Le laboratoire semble proposer des démarches éclectiques alliant

des perspectives expérimentales et une dimension pragmatique. Ne peut-on pas voir dans cet éclectisme une voie de rapprochement entre deux structures révélant des normes et représentations de l'EP partagées localement ? Les valeurs inhérentes à l'EP bordelaise développée par P. Seurin et son équipe pourraient permettre de comprendre l'installation d'une relation de coopération entre deux structures de formation, l'IEP et le CREPS.

Le rayonnement du CREPS bordelais et de son directeur n'est alors pas étranger à la présence de l'IEP. Nous allons à présent revenir sur l'importance de l'investissement médical dans le développement de l'éducation physique bordelaise.

Chapitre 2. L'arrière garde médicale, l'IEP et le docteur Gilberte Rougier.

L'ouvrage de synthèse *Vers une éducation physique méthodique* est grandement influencé par les travaux des médecins de la LFEP (les docteurs R. Fournié, H. Balland et H. Péta) et de sa section de gymnastique médicale dirigée par H. Péta⁴³⁹. Ces travaux constituent une base scientifique ayant permis l'élaboration de la Méthode d'un point de vue technique, approuvé scientifiquement par la démarche expérimentale des sciences biologiques. Si la contribution de ces médecins est bien cernée, le laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et aux sports, créé en 1921 à Bordeaux puis rattaché à l'IEP paraît moins connu ou en tout cas semble circonscrit à la contribution de Roger Fabre⁴⁴⁰. Il a pourtant été un lieu important de réflexion et de socialisation pour les médecins bordelais engagés pour la cause de l'EP. Les médecins de l'IEP ont participé à la relance des lendits en 1934. On trouve aux côtés de Roger Fabre les docteurs René Loubatié et Marguerite Despau⁴⁴¹. L'IREP est effectivement sollicité par R. Fournié pour arrêter le programme de la leçon d'éducation physique⁴⁴².

Gilberte Rougier prend la relève et intègre le laboratoire de son maître R. Fabre à ce moment tout en militant pour la cause de l'éducation physique. Depuis la création de l'IEP en 1927⁴⁴³, la recherche en EP et sports connaît un fort développement, portée notamment par Roger Fabre, directeur de l'IEP. Il est particulièrement intéressant de revenir sur la trajectoire d'une de ses élèves, Gilberte Rougier qui lui succède à la direction de l'IEP après le deuxième conflit mondial. En optant pour une carrière universitaire, elle s'engage pleinement dans ce nouveau secteur de recherche, porteur et innovant au sein de l'Université de médecine de Bordeaux.

Nous verrons que l'IEP apporte un soutien scientifique tant d'un point de vue pédagogique (cours, expériences), technique que symbolique. L'aura de la Ligue est assurée

⁴³⁹ Seurin, Pierre. *La gymnastique corrective à l'école primaire*. Périgueux, imp. E. Ribes, 1947, p. 5.

⁴⁴⁰ Deux articles abordent la contribution de R. Fabre dans ce champ de recherche : Mierzejewski, Stéphan et El Boujjoufi, Taïeb. « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps* n°75, 2007, pp. 9-24 ; El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. « De l'éducation physique à l'université. Accumulation scientifique et mobilisation politique dans la formation d'instituts régionaux d'éducation physique (1923-1927) ». *Movement & Sport Sciences*, n°54, 2005, pp. 91-113.

⁴⁴¹ Le docteur R. Loubatié est le directeur technique de l'Institut d'éducation physique. Marguerite Despau complète l'équipe, elle est chargée des cours techniques et des *travaux pratiques*. Titulaire d'un doctorat obtenu à l'Université de Gand, elle milite pour l'EP pour les hommes et les femmes et sera active dans la relance des lendits dans le prolongement de P. Tissé.

⁴⁴² La sollicitation intervient comme une sorte de caution scientifique, qui assure une certaine crédibilité aux yeux du recteur Terracher. « *Au sujet de la Leçon d'Éducation physique, M. le Recteur approuva aussitôt notre proposition. Celle-ci serait fixée et jugée par l'Institut Régional d'Éducation Physique.* » Fournié, Raoul. « Le lendit du 3 juin 1934 ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janv-octobre 1934, p. 63.

⁴⁴³ Rappelons qu'un laboratoire de physiologie appliquée est créé à la faculté de médecine bordelaise en 1921.

par la caution médicale qui se prolonge d'une certaine manière avec G. Rougier à la suite de R. Fournié et R. Fabre. Par ses travaux et son engagement au sein de la FFEPGV et dans la tradition bordelaise médicale la jeune docteure cultive la proximité entre théorie et pratique, entre éducation physique et expérimentation en biologie. Cette sensibilité aux préoccupations pratiques s'incarne dans la collaboration avec P. Seurin. Le CREPS et l'IEP de Bordeaux trouvent un espace commun d'entente autour du rapprochement du pédagogique et du scientifique, pour le développement d'une éducation physique hygiénique et humaniste. Cette conception de l'EP constitue un espace de significations commune à l'origine d'un rapprochement entre les deux directeurs qui explique la cohabitation sereine des deux structures de formation en EPS entre 1945 et 1968, malgré la concurrence. Nous verrons qu'effectivement, si G. Rougier ne participe aux réflexions d'ordre axiologique et pédagogique de la Ligue, elle s'y investit dans un objectif de développement de l'EP et de son encadrement dans une vision de la santé proche de P. Seurin.

1.La recherche en biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports à Bordeaux : entre démarche fondamentale et appliquée

1.1. D'une réflexion historique à une formalisation épistémologique

J.L Gay-Lescot, à travers le recensement des thèses de médecine consacrées à l'EP et aux sports a initié un travail pour montrer les particularités des recherches dans les trois foyers principaux (Paris, Bordeaux, Lyon) et dévoile une première analyse des productions bordelaises⁴⁴⁴. À l'heure actuelle, les travaux menés donnent une idée précise de la constitution de la médecine du sport et des thématiques de recherche qui ont animé les médecins en France. Peu d'outils en revanche permettent de caractériser la recherche : les usages, les approches, les thèmes abordés ; formaliser un cadre pourrait faciliter des études comparées à l'échelle nationale, peut-être davantage. V. Heggie amorce une étude comparative internationale en traitant du développement des sciences expérimentales et de la relation avec l'évolution du sport moderne, en pointant une particularité en Europe de l'Ouest, une science expérimentale au service des exercices physiques, mais pas nécessairement de la performance sportive⁴⁴⁵. J.-F. Loudcher prolonge ces réflexions lorsqu'il compare l'évolution du *coaching* et ses représentations entre la Grande-Bretagne et la France. Le clivage se trouve

⁴⁴⁴ Gay-Lescot, Jean-Louis. « L'éducation physique et le sport dans les thèses de médecine de la faculté de Bordeaux (1893-1945) », dans *Sport, relations sociales et action collective*, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993, Bordeaux, éditions MSHA, 1995, pp. 91-99.

⁴⁴⁵ Heggie, Vanessa. « Bodies, Sport and Science in the Nineteenth Century ». *Past Present* 231(1), 2016, pp. 169-200.

dans le recours aux sciences, l'auteur souligne les différences dans les démarches scientifiques. Bien que les approches soient plurielles dans l'hexagone, l'approche expérimentale domine la recherche alors que les démarches plus pragmatiques sont quasi absentes⁴⁴⁶. En revanche, outre-Manche, cette dernière semble être généralisée alors que les sciences expérimentales, dans le cadre des recherches en EP et sports, restent peu développées jusqu'à la Deuxième guerre mondiale au moins. Pour mener ce travail comparatif, en référence aux travaux du physiologiste C. Bernard, J.-F. Loudcher propose trois formes de rapport entre sciences et APS correspondant à trois démarches : *expérimentale*, *clinique* et *empirique*. Pour la dernière il distingue un versant *empirique expérimental* correspondant à des études sur les phénomènes vitaux en situation d'exercice sans forcément avoir pour finalité une application directe en EP ou en sport ; et un versant *empirique pragmatique*, organisé par un but précis guidant l'expérience et permettant d'établir des règles efficaces sans aboutir à des principes généralisables (même si cela reste envisageable)⁴⁴⁷. Ce début de réflexion épistémologique paraît intéressant pour analyser l'évolution de la recherche scientifique en EP et sports et établir un modèle de caractérisation.

En partant de cette formalisation, nous pouvons proposer un cadre recouvrant l'ensemble des travaux autour de quatre démarches : *fondamentale*, *expérimentale appliquée*, *pragmatique* et *clinique*.

La démarche fondamentale renvoie à un protocole déductif pour étudier les phénomènes vitaux, sans but direct dans le domaine de l'EP ou des sports. L'exploration scientifique et la compréhension restent au fondement de l'étude, qui mène à l'établissement de lois généralisables sur le fonctionnement du corps, les activités physiques sont subordonnées à la science de référence, la physiologie.

Pour la deuxième démarche, *au terme « empirique »*, nous préférons « appliquée » pour parler de l'étude des phénomènes en situation d'exercice, guidée par un souci d'application dans le domaine de l'EP ou des sports. Le terme empirique revêt en effet plusieurs sens qui peuvent porter à confusion, C. Bernard l'assimile par exemple à une observation pratique et non comme une démarche à proprement parler :

« En effet, nous avons vu qu'avant de prévoir les faits d'après les lois qui les régissent, il faut les avoir observés empiriquement ou par hasard ; de même qu'avant d'expérimenter en vertu d'une théorie scientifique, il faut avoir expérimenté empiriquement ou pour voir. Or, l'empirisme, sous ce rapport, n'est pas autre chose que le premier degré de la méthode expérimentale ; car, ainsi que nous l'avons dit, l'empirisme ne peut pas être un état définitif ; l'expérience vague et inconsciente qui en résulte et qu'on peut appeler le tact

⁴⁴⁶ Loudcher, Jean-François. « Le coaching sportif, une notion centrale pour les sciences du sport ? Enquête culturelle comparée et différenciée sur son cheminement et son utilisation actuelle et future ». *Staps*, n° 115, 2017, pp. 7-23.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 15.

*médical, est transformée ensuite en notion scientifique par la méthode expérimentale qui est consciente et raisonnée. Le médecin expérimentateur sera donc d'abord empirique, mais, au lieu d'en rester là, il cherchera à traverser l'empirisme pour en sortir et arriver au second degré de la méthode expérimentale, c'est-à-dire à l'expérience précise et consciente que donne la connaissance expérimentale de la loi des phénomènes »*⁴⁴⁸.

Même si le physiologiste français montre que la médecine expérimentale et empirique ne sont pas incompatibles, l'empirisme est considéré comme antinomique à la démarche supérieure et rationnelle de l'approche expérimentale. Or certaines recherches en médecine adoptent une approche empirique en tant que démarche véritable qui part de l'observation tout en usant d'une rigueur scientifique propre à toute recherche⁴⁴⁹. C'est pourquoi nous opterons pour le terme *appliqué* pour qualifier la deuxième voie de recherche et éviter l'ambivalence du terme « empirique ». La démarche *expérimentale appliquée* est donc centrée sur les phénomènes physiologiques (système cardio-vasculaire, muscles, fonctions respiratoires, réaction sensori-motrices ...) ou sur les techniques d'investigation, dont les applications sont indirectes dans le domaine de l'EP et du sport.

Vient ensuite la démarche *pragmatique* qui concerne les travaux prenant comme point de départ de l'expérience l'éducation physique et les sports, avec une application directe et un but explicite dans ce domaine. Prenons par exemple une thèse intitulée « *La pratique de l'éducation physique et des sports dans les établissements industriels, résultats d'une enquête régionale* »⁴⁵⁰, la démarche est directement pilotée par une problématique concrète, celle de réaliser un état des lieux de l'EP dans le monde ouvrier et tenter de préciser ce qu'elle doit être. On se trouve ici face à une approche de type *appliquée pragmatique* ; contrairement à l'étude réalisée par R. Fabre, G. Rougier et P. Seurin⁴⁵¹, lorsqu'ils cherchent à apporter des éclaircissements sur la localisation périphérique ou centrale de la fatigue, lors d'un travail ergographique. Ils déploient ici une approche plutôt *fondamentale* car centrée sur l'étude d'un phénomène physiologique sans l'objectif d'une application directe dans le domaine du sport et de l'EP. En revanche, lorsque G. Rougier conçoit une méthode de mesure du débit cardiaque⁴⁵², le procédé est aussi expérimental, mais elle s'inscrit dans une perspective

⁴⁴⁸ Bernard, Claude. *Op cit.*, 1865, p. 192.

⁴⁴⁹ « *l'interaction constante organisée par un but et donnant lieu à une « expérience » (Dewey) directe permet d'établir des règles efficaces sans avoir à établir de principes et encore moins de lois* » Cf. la conférence de Dave Day sur John Dewey à l'ENS de Rennes le 12 décembre 2016, cité par Loudcher, Jean-François, *Op cit.*, p. 15.

⁴⁵⁰ Le Guiffant, Maurice. *La pratique de l'éducation physique et des sports dans les établissements industriels, résultats d'une enquête régionale*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1947.

⁴⁵¹ Fabre Roger, Rougier Gilberte et Seurin Pierre. « A propos de l'origine centrale ou périphérique de la fatigue ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, Vol.142, 1948, p. 1539. Autre exemple : Hibert, Yvette. « Les modifications électrocardiographiques au cours d'une hypoxémie et d'un travail musculaire imposé, essai d'un critère d'insuffisance cardiaque... ». Bordeaux, 1946.

⁴⁵² Rougier, Gilberte. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine, Bordeaux, novembre 1941. Autres exemples de thèses à Bordeaux

appliquée, celle d'améliorer la mesure au quotidien ou dans le cadre de l'encadrement des sportifs, l'approche de cette expérience est dite alors *appliquée expérimentale*.

Enfin la dernière démarche, dite *clinique*, repose sur une base inductive, elle part de l'observation du malade et se consacre à l'étude des pathologies liées à la pratique. Elle « *tend à objectiver les signes cliniques à partir d'une observation de terrain* »⁴⁵³ et vise une application directe dans le domaine médical et sportif, l'enjeu ici est l'encadrement de l'EP et du sport ou le traitement de certaines pathologies par l'activité physique⁴⁵⁴.

Tableau 1 - Démarches scientifiques en biologie appliquée à l'E.P.S

	Objet d'étude		But	Lien APS - sciences
Fondamentale	Phénomènes physiologiques, fonctions vitales		Pas de but direct dans le domaine de l'EP et des sports	Subordination Science > EP/S
Expérimentale appliquée	Phénomènes physiologiques en situation de pratique	Entrée par les phénomènes physiologiques, techniques	Applications indirectes	Rapport déductif Médicale -> EP/S
Pragmatique		Entrée par l'EP et sports	Applications directes avec un but explicite	Ressources EP/S > sciences
Clinique	Pathologies liées à l'APS		But direct dans le domaine médical et sportif	Contrôle Médical Sciences > EP/S

À partir de ces repères, nous allons essayer de caractériser les travaux du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine de Bordeaux pour déceler les éventuelles continuités ou ruptures. L'hétérogénéité des démarches en recherche médico-sportive ne permettront peut-être pas d'identifier des tendances claires, de repérer des lieux communs. Même si une identité se dégage on ne pourrait réduire à une seule approche la diversité et la complexité d'une part des travaux d'un laboratoire, mais aussi l'adoption de plusieurs démarches à l'échelle de la carrière d'un même individu. Il est parfois difficile de classer certains travaux, situés à la frontière de deux démarches. La distinction entre la démarche fondamentale et appliquée n'est pas toujours évidente par exemple, mais la nature de l'objectif doit permettre

correspondant à cette démarche scientifique : Bergues. A. « L'insuffisance respiratoire : sa prophylaxie scolaire ». Bordeaux, 1934 ; Lavigne. E. « Gymnastique respiratoire et hypertension artérielle ». Thèse de médecine, Bordeaux, 1931.

⁴⁵³ Bernard, Claude. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. 1865, p. 134 (version électronique réalisée par Gemma Paquet : http://classiques.uqac.ca/classiques/bernard_claude/intro_etude_medicine_exp/intro_medicine_exper.pdf) cité dans Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op cit.*, p. 14.

⁴⁵⁴ Lahontan, Eugène. *Pathologie élémentaire du joueur de pelote*. Thèse de médecine n° 12, Bordeaux, 1932.

de situer le curseur. La démarche *fondamentale* cherche à développer des connaissances sur les fondements des phénomènes pouvant parfois indirectement donner lieu à des applications. La recherche appliquée part d'un besoin, d'une situation qui nécessite un éclaircissement à partir d'un protocole scientifique. Quand l'objectif est circonscrit à un champ d'étude précis autour de l'EP et du sport, sans volonté de généralisation on parlera alors d'une approche *pragmatique*. Il convient de dégager des tendances sans proposer une analyse trop simplificatrice de la complexité des travaux.

1.2. Etude des travaux du laboratoire de l'Institut d'Education Physique (IEP)

À la création de l'IEP, le laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et aux sports est annexée à la chaire de physiologie de la faculté de médecine⁴⁵⁵ qui deviendra plus tard la chaire de biologie appliquée à l'EP et aux sports (1961) participant à l'autonomisation de ce domaine de recherche. A partir de 1937, le professeur Fabre succède à C. Sigalas à la direction de l'IEP en devenant professeur de physiologie, le laboratoire accorde à partir de ce moment une part croissante aux travaux de l'IEP. Avec la création de la chaire de biologie appliquée à l'EP, le laboratoire dispose de moyens supplémentaires et montre l'importance de ce domaine de recherche à la faculté. L'Institut d'EP Bordelais fait d'ailleurs l'objet d'une thèse en 1945, témoignant d'un intérêt significatif pour la physiologie appliquée et d'une certaine légitimité dans la recherche universitaire au niveau local. Le docteur P. Savigny revient en effet sur le développement de l'institut et les travaux depuis sa création, il classe les études selon six thèmes : les travaux sur les méthodes d'EP, les réactions sensori-psychomotrices, la respiration, la circulation, la musculature et la fatigue (et coup de chaleur)⁴⁵⁶. J.-L. Gay-Lescot distingue lui aussi six thématiques pour répertorier les thèses 1893 à 1945, l'étude *des sports particuliers* liée à un enjeu de contrôle médical (effets généraux des APS et leurs contre-indication), de la *pratique féminine* (EP et sports), de la *respiration* (gymnastique respiratoire, capacité vitale, apnée, essoufflement), des *techniques médicales d'investigation*, du *système cardio-vasculaire* et enfin des études d'*intérêt général et de culture*⁴⁵⁷. En partant de ces premières analyses nous avons dégagé des thématiques regroupant les travaux et les thèses de 1945 à 1968 pour tenter de distinguer ce qui relève d'une tendance nationale et d'une singularité locale. Le deuxième niveau d'analyse concerne la démarche scientifique à partir du cadre présenté précédemment. Les travaux bordelais ont pu faire l'objet d'une

⁴⁵⁵ Le laboratoire de physiologie appliquée, annexé à l'Institut, est aménagé dans les locaux du stade municipal depuis 1936. Savigny, Pierre. *L'institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux*. Imprimerie - librairie Delmas, Bordeaux, 1945, p. 19.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, pp. 22-43.

⁴⁵⁷ Gay-Lescot, Jean-Louis. *Op. cit.*, 1995, pp. 91-99.

analyse précise, pour ceux réalisés ailleurs, nous nous sommes contentés du titre des thèses pouvant fournir une première lecture lorsque les travaux n'ont pas été encore fait l'objet d'une étude⁴⁵⁸.

1.2.1. Etude des publications scientifiques

Nous avons regroupé une grande partie des travaux du laboratoire de l'IEP à partir de trois sources, la liste des publications scientifiques de l'université mentionnée dans les comptes rendus du conseil de l'Université annuel⁴⁵⁹, les comptes rendus de la *société de biologie de Bordeaux*. Les travaux issus des dossiers personnels de R. Fabre et G. Rougier (les principaux auteurs) sont venus compléter la liste⁴⁶⁰.

Tableau 2 : Travaux du laboratoire de l'IEP de la faculté de médecine de Bordeaux (1945-1968)

	Communications scientifiques	Objet d'étude	Démarche
1945	Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. « A propos de la physiopathologie du mal des montagnes ». <i>Médecine et montagne</i> , bulletin de la section scientifique du club Alpin, 1945.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
	Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. « Sur les effets d'une anoxémie rapidement progressive chez l'Homme ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> , t.139, 1945, p.88-90 (Laboratoire de physiologie)	Anoxémie	Fondamentale
	Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. « Anoxémie brutale et travail musculaire ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> , novembre 1945	Anoxémie	Fondamentale
1946	R.Fabre, G.Rougier et Broussin. « Etude comparée de la respiration chez le cycliste et le coureur à Pied ». <i>Journal de médecine de Bordeaux</i> , avril, 1946.	Respiration	Pragmatique
	R.Fabre, G. Rougier et Y.Hibert. « Modifications électrocardiographiques consécutives au travail musculaire en anoxémie ». Congrès national de l'aviation, section de physiologie, Paris, 1946.	Électrocardiographie	Expérimentale appliquée
	Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. « Perturbations de l'activité volontaire et de la conscience provoquées par une anoxémie subtotale et rapide ». Congrès de physiologie, Lyon, 1946.	Anoxémie	Expérimentale appliquée
	Fabre, Roger et Rougier, Gilberte, S.Harramburu et P.Allard. « Les variations de la réaction de Donaggio au cours de l'entraînement musculaire ». <i>Comptes Rendus de la Société de Biologie</i> , t. CXXI, juin 1946, p.72-73.	Fatigue et mesure	Expérimentale appliquée
	R.Fabre, G. Rougier et Y.Hibert. « Les modifications électrocardiographiques consécutives au travail musculaire en hypoxie. Nouveaux résultats ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , t. CXXI, juin 1946, p. 75-77.	Électrocardiographie	Expérimentale appliquée
1947	R. Fabre, G. Rougier, Cabannes. « Sur les rapports de la tension artérielle avec l'état météorologique ». <i>Société de médecine de Bordeaux</i> , février 1947.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
	Rougier, Gilberte. « Régulation respiratoire et anoxémie ». <i>Revue médicale d'EP</i> ,	Respiration-	Fondamentale

⁴⁵⁸ A Paris, les auteurs qui ont travaillé dans ce domaine de recherches sont bien connus, c'est le cas à Lyon également avec le professeur A. Latarjet, l'IREP de Toulouse a fait aussi l'objet d'un travail spécifique et donne des informations sur les caractéristiques de la production scientifique. Vaucelle, Serge et Auger, Fabrice. « Une drôle de guerre pour un territoire pédagogique IREP et CREPS à Toulouse au tournant de la 4^{ème} République », dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas (Sous la dir). *Op. cit.*, 2020, pp. 179-202.

L'étude des autres foyers de recherches est abordée, mais mériterait de plus amples investigations.

⁴⁵⁹ Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université disponibles en ligne de 1900 à 1947 : http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/browse/page/5?collection=15&sort_field=Dublin+Core%2CDate&sort_dir=a

Les comptes rendus de l'IEP de 1956 à 1964 présentes aux archives départementales viennent compléter les données en ligne.

⁴⁶⁰ Les travaux de la faculté sont listés de 1874 à 1947. Il n'y pas les comptes rendus du conseil de l'Université de 1947 à 1968, seulement l'annuaire des facultés qui se limite aux informations administratives. La liste n'est donc pas exhaustive pour cette période sur les travaux effectués au laboratoire. On peut prétendre à davantage d'exhaustivité pour la période de 1896 à 1947. Pour ce qui est des thèses, l'annuaire est complet sur la période considérée.

	janvier 1947 Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. « Les réactions cardiaques à l'effort ». Rapport au III ^e congrès national de l'aviation 1-5 avril 1947, Paris.	anoxémie Système cardio-vasculaire	Fondamentale
	G. Rougier et Y. Hibert. « Les modifications de la fréquence des excitations tétonisantes du muscle squelettique sous l'influence de l'hypoxémie » Rapport au III ^e congrès national de l'aviation 1-5 avril 1947, Paris. « Les modifications de la fréquence des excitations tétonisantes du muscle squelettique sous l'influence de l'hypoxémie. Résultats complémentaires ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie Bordeaux</i> , juillet 1947 (année non disponible sur gallica)	Hypoxémie	Fondamentale
	R. Fabre, G. Rougier et Y. Hibert « Modifications électrocardiographiques au cours du travail en hypoxie : dérivation ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , Bordeaux, juillet 1947.	électrocardiographie	Expérimentale appliquée
	G. Rougier et H. Becker. « Les réactions de Donaggio au cours du travail musculaire chez l'Homme ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , Bordeaux, juillet 1947.	Fatigue et mesure	Expérimentale appliquée
1948	G. Rougier, R. Fabre, et H. Becker. « Sur les modifications respiratoires de l'électrocardiogramme ». Association des physiologistes de langue Française, Lausanne, avril 1948.	électrocardiographie	Expérimentale appliquée
	G. Rougier, R. Fabre et P. Seurin. « A propos de l'origine centrale ou périphérique de la fatigue ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , t.142, 1948, p.1536.	Fatigue et mesure	Fondamentale
	G. Rougier, R. Fabre et P. Seurin. « Etude comparée du test ergographique et de la réaction de Donaggio au cours de la fatigue ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , t.142, 1948, p.1539.	Fatigue et mesure	Expérimentale appliquée
1949	G. Rougier et J. Cabanes. « Sur le débit cardiaque en altitude ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , t. 143, 1949, p.1185.	Système cardio-vasculaire	Fondamentale
1952	G. Rougier et R. Fabre. « A propos du rythme respiratoire consécutif à une surventilatoire volontaire ». <i>Comptes Rendus de la Société de biologie</i> , t.146, p. 1736.	Respiration	Fondamentale
	G. Rougier, C. Benelli et R. Fabre. « Les répercussions circulatoires de l'effort ». <i>Journal de physiologie</i> n°44, t.44, 1952, p. 655.	Système cardio-vasculaire	Fondamentale
1957	G. Rougier, R. Fabre et Y. Linquette. « Modifications électrocardiographiques consécutives à l'apnée volontaire avec ou sans effort ». <i>Journal de physiologie</i> n°1, t. 49, 1957, p. 148.	électrocardiographie	Expérimentale appliquée
	G. Rougier. « Le métabolisme basal ». <i>Presse médicale</i> , t. 65, n°53, 1957, p.1253.	Système cardio-vasculaire	Fondamentale
	G. Morichaud et F. Martin. « Vitesse et formule sanguine ». <i>Presse médicale</i> fr, t. 65, n°59, 1957, p.1366.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
1958	G. Rougier. « A propos de la physiologie de l'acte respiratoire ». <i>Revue de Kinésithérapie</i> n°63, 1958, p.7.	Respiration	Fondamentale
1959	G. Rougier, G. Dupuy. « Sur les hématies consécutives aux exercices musculaires ». <i>Archives maladies professionnelles</i> , t.20, n°2, 1959, p.176.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
	G. Rougier. « Les exercices physiques et le sport dans le monde du travail ». <i>Archives maladies professionnelles</i> , t. 20, n°4, 1959, p.458.	Exercices physiques et travail	Pragmatique
	G. Rougier. « Sur les modifications du nombre des hématies consécutives à l'entraînement sportif ». <i>Médecine, EP et sport</i> n°1, t. 33, 1959, p.35.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
1960	G. Rougier, P. Ossouf. « Effets des exercices musculaires répétés sur le métabolisme de base chez l'homme ». <i>Journal de physiologie</i> , t.52, n°1, p.216.	Système cardio-vasculaire	Fondamentale
	G. Rougier. « Effets de l'entraînement sportif sur le métabolisme basal ». <i>Médecine, EP et sport</i> , 1960 (sous presse).	Système cardio-vasculaire	Fondamentale
	G. Rougier. « De l'action comparée des facteurs héréditaires et des facteurs de milieu sur la croissance morphologique et psychologique de l'individu ». <i>Biotypologie (sous presse)</i> , 1960.	Hérédité et croissance	Fondamentale
1962*			
1964	Rougier, Gilberte et Babin, Jean-Paul. « Répercussions chez l'Homme des exercices musculaires répétés sur l'équilibre glycémiqme ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> n°5, t. 158, 1964, p.1064-1067.	Glycémie	Fondamentale
1965	G. Rougier, R. Babin et J-P. Babin. « Modifications intéressant le potassium sérique lors d'exercices physiques intenses de courte ou moyenne durée ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> n°8-9, t. 159, 1965, p. 1652-1655.	Système cardio-vasculaire	Expérimentale appliquée
	G. Rougier et G. Dupuy. « Influence des exercices physiques répétés sur l'acuité des percepteurs statokinétiques ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> n°10, t.159, 1965 p.1968-1971.	Réactions psychosensori-motrices	Expérimentale appliquée
1967	G. Rougier, G. Dupuy et B. Maisonobe. « Influence de la programmation de stimulus auditifs sur divers modes de temps de réaction ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> n°7, t.161, 1967, p.1971-1974.	Réactions psychosensori-motrices	Expérimentale appliquée
1968	G. Rougier, G. Dupuy et B. Maisonobe. « Influence du nyctémère sur les temps de réaction ». <i>Comptes rendus de la société de biologie</i> n° 120, t.162, 1968, p. 875-877.	Réactions psychosensori-motrices	Expérimentale appliquée

* Nous pouvons rajouter deux expérimentations du laboratoire de biologie appliquée à l'Education Physique réalisées sur des animaux :

G. Dupuy, R. Joly et G. Rougier. « Modifications respiratoires et hémodynamiques précoces du chien en immersion ». *Comptes rendus Société de biologie*, t.156, 1962, pp. 68-70.

G. Dupuy, Godeau, R. Joly et G. Rougier. « Etude des effets circulatoires de la pneuno-insufflation rythmée sur le chien en arrêt cardiaque », 1962.

On peut regrouper ces travaux autour de six objets d'étude :

- Les effets physiologiques de l'anoxémie (4) ou en situation d'hypoxémie (1)
- Les effets de l'exercice sur la respiration (5)
- Les effets de l'exercice sur le système cardio-vasculaire (9)
- Etude de la fatigue et sa mesure (test de Donaggio, ergographe) (4)
- Etude des modifications électrocardiographiques en situation d'effort (5)
- Effets de l'entraînement sur le métabolisme de base (fin de la période) (3)
- Réaction sensori-psycho-motrices (3)

Les démarches se répartissent à peu près équitablement entre une approche *fondamentale* (15 publications) et *expérimentale appliquée* (17). Les travaux fondamentaux concernent les variations *cardio-vasculaires* et *respiratoires* et l'étude de la *fatigue* en situation d'effort ou d'anoxémie. Quant aux travaux appliqués ils sont liés à la nécessité de contrôle des activités physiques qui se développent, à une période où la médecine du sport tend à se structurer. Les travaux sur la *fatigue* se trouvent à l'intersection de préoccupations scientifiques et d'enjeux plus pratiques liées au contrôle des activités physiques. Cette double démarche se perçoit dans l'étude de la fatigue qui sera l'occasion de voir coopérer deux médecins du laboratoire (G. Rougier et R. Fabre) avec le directeur du CREPS P. Seurin. Une partie de leur travail s'attachera à optimiser les méthodes de mesure de la fatigue. Si de nombreux tests d'évaluation existent, aucun selon eux, n'est satisfaisant car, pour qu'un test soit vraiment utile il doit pouvoir être d'application simple, sans appareillage compliqué⁴⁶¹. Parmi ces méthodes, ils se sont intéressés à la réaction de A. Donaggio⁴⁶² et au test ergographique. A. Donaggio a étudié la manière dont se comporte l'urine lors de la fatigue. Sa méthode est basée sur le passage de l'urine, au cours de certains états physiopathologiques de substances colloïdales particulières, comme c'est le cas lors d'un travail musculaire intense. Pour lui, l'intensité de la coloration de l'urine (chiffrée d'après une échelle) est proportionnelle au degré de fatigue et constituerait un véritable test. À partir de ces travaux, G. Rougier s'est attaché à élaborer une technique simplifiée qui donne un résultat chiffré en moins d'un quart d'heure, aussi précis que celui de la technique initiale⁴⁶³. Elle peut donc être appliquée à un nombre important de sujets sans avoir recours à une procédure lourde. Ce qui est intéressant pour essayer d'apprécier les effets de l'entraînement⁴⁶⁴ ou encore d'avoir une idée précise de l'état de fatigue du sportif. Ces travaux peuvent ainsi permettre par

⁴⁶¹ Rougier, Gilberte. *Titres et travaux scientifiques*. Imprimerie E. Drouillard, Bordeaux, 1960, p. 87.

⁴⁶² Donaggio, Arturo. *Congrès international de médecine appliquée à l'E.P.*, Chamonix, 1934 ; Paris, 1937.

⁴⁶³ Rougier, Gilberte et Becker, Henri. « Les variations de la réaction de Donaggio au cours du travail musculaire chez l'Homme ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. 141, 1946, p. 1062.

⁴⁶⁴ G. Rougier, R. Fabre, S. Harramburu et P. Allard. « Les variations de la réaction de Donaggio au cours de l'entraînement musculaire ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. 141, 1946, p. 74.

exemple de pouvoir orienter les formes de travaux musculaire auxquels ils sont le mieux adaptés et permettre la sélection des sujets. G. Rougier poursuit ses recherches avec R. Fabre et P. Seurin par une étude comparée de la réaction de A. Donaggio et du test ergographique⁴⁶⁵. Pour cela, les sujets parfaitement au repos, étaient tout d'abord l'objet d'une détermination ergographique et d'un test de A. Donaggio. Le test ergographique⁴⁶⁶ consiste en une contraction répétée du fléchisseur du médus et permet de mesure l'état de fatigue (plus l'ergogramme est élevé, moins le sujet est fatigué). Une heure après, environ, de manière à être certain de la récupération fonctionnelle des fléchisseurs du médus, les sujets effectuaient une course de 1500 mètres en terrain plat à allure lente (5mn 50 s). Immédiatement après la course, nouvelle prise d'un tracé ergographique et deuxième réaction de Donaggio. Les deux auteurs montrent à travers ces expériences qu'il existe entre les deux tests une correspondance qui prouve leur validité comme tests de fatigue, lors d'un travail musculaire suffisamment intense. Il demeure difficile de chiffrer une fatigue légère. Finalement les auteurs soulignent l'intérêt de réunir un faisceau d'observations et de faire appel à plusieurs tests. C'est sous cet angle, que les auteurs considèrent la réaction de Donaggio et le test ergographique.

Enfin, les trois mêmes auteurs s'intéressent à un sujet complexe qui suscite des interrogations à cette période, celui de la localisation de la fatigue⁴⁶⁷. Les modalités d'apparition de la fatigue sont variables, et des fatigues différentes en fonction de la nature du travail effectué (statique, cinétique) et du degré de coordination neuromusculaire qu'il impose, se manifestent⁴⁶⁸. Pour ce faire des auteurs ont réalisé des expériences⁴⁶⁹ sur un travail ergographique, deux conceptions opposées émergent : celle de l'origine centrale (Angelo Mosso⁴⁶⁹), et celle de l'origine périphérique musculaire (J. Ioteyko⁴⁷⁰). L'expérience sur laquelle A. Mosso et A. Maggiora ont fondé leur conception consiste à faire exécuter à un sujet un ergogramme volontaire jusqu'à épuisement, puis à exciter électriquement les fléchisseurs du médus au niveau de leur point moteur ; on peut ainsi enregistrer une nouvelle série de contractions musculaires, immédiatement après lesquelles le sujet devient capable d'effectuer un nouvel ergogramme volontaire (réduit par rapport au premier, mais néanmoins significatif). Arrivé à épuisement lors d'un travail musculaire volontaire, le sujet produit un ergogramme avec une stimulation électrique. A. Mosso a interprété ce résultat en estimant

⁴⁶⁵ Rougier, Gilberte et Fabre, Roger et Seurin, Pierre. « Etude comparée du test ergographique et de la réaction de Donaggio au cours de la fatigue ». *Comptes rendus de la société de biologie* t. 142, 1948, p. 1539.

⁴⁶⁶ L'ergographe est un appareil mise au point par A. Mosso pour mesurer l'énergie musculaire en 1890. Mosso, Angelo. *Les lois de la fatigue étudiées dans les muscles de l'homme*. Archives Italiennes de Biologie XIII, pp. 123-186, 1890.

⁴⁶⁷ Fabre Roger, Rougier Gilberte et Seurin Pierre. « A propos de l'origine centrale ou périphérique de la fatigue ». *Comptes rendus de la société de biologie*, t.142, 1948, p. 1536.

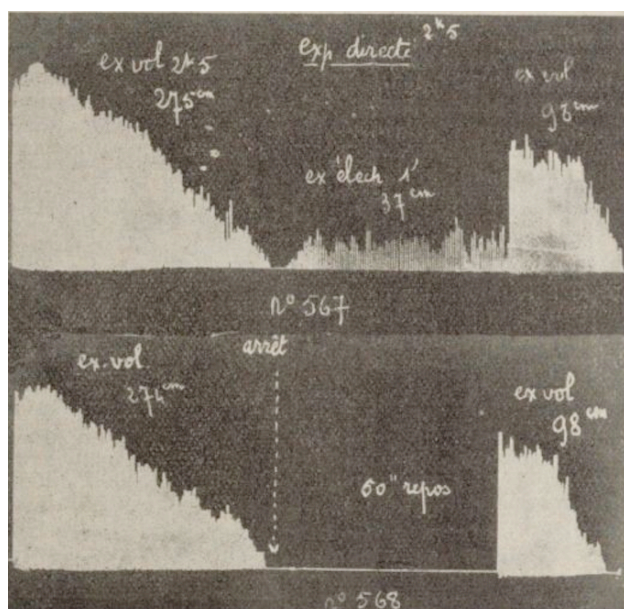
⁴⁶⁸ Chapitre sur la fatigue dans Gilberte, Rougier. *Titres et travaux scientifiques*. Imprimerie E. Drouillard, Bordeaux, 1960.

⁴⁶⁹ Mosso, Angelo et Maggiora, Arnaldo. *Archives italiennes de biologie*, 1890, p. 150.

⁴⁷⁰ Ioteyko, Jozefa. *La fatigue*. Flammarion, 1925, p. 31.

que l'arrêt du premier ergogramme volontaire résulte de l'épuisement des centres nerveux et non d'une insuffisance musculaire : pendant l'ergogramme électrique, les centres nerveux se reposent et un nouvel ergogramme volontaire devient ensuite possible. Cette conception, critiquée par J. Ioteyko, ne doit pourtant pas être abandonnée selon G. Rougier⁴⁷¹, qui plaide pour un double mécanisme central et périphérique avec, bien souvent, prédominance du facteur central (dans le cas d'un travail volontaire). Avec P. Seurin, elle apporte quelques résultats qui confirment et complètent ceux de A. Mosso :

Figure 1- Deux ergogrammes, le premier avec excitation électrique dans la deuxième phase et le deuxième en repos total⁴⁷².



Ex vol = Excitation volontaire

Ex élec = excitation électrique

Le premier ergogramme met effectivement en évidence qu'à la suite de l'exercice volontaire jusqu'à épuisement, le muscle, stimulé électriquement est capable de reproduire un ergogramme volontaire (bien que plus réduit mais qui reste significatif). Ces résultats sont similaires aux études de A. Mosso et confortent la prééminence des facteurs nerveux de la fatigue pour ce type d'exercice (intense et volontaire).

Les auteurs ont poursuivi ce type de protocole en le modifiant selon trois types d'expériences :

⁴⁷¹ Rougier, Gilberte. « Etudes critiques et didactique », dans *Titres et travaux scientifiques*. Imprimerie E. Drouillard, Bordeaux, 1960.

⁴⁷² Fabre Roger, Rougier Gilberte et Seurin Pierre. « A propos de l'origine centrale ou périphérique de la fatigue ». *Comptes rendus de la société de biologie*, t.142, p. 1537, 1948.

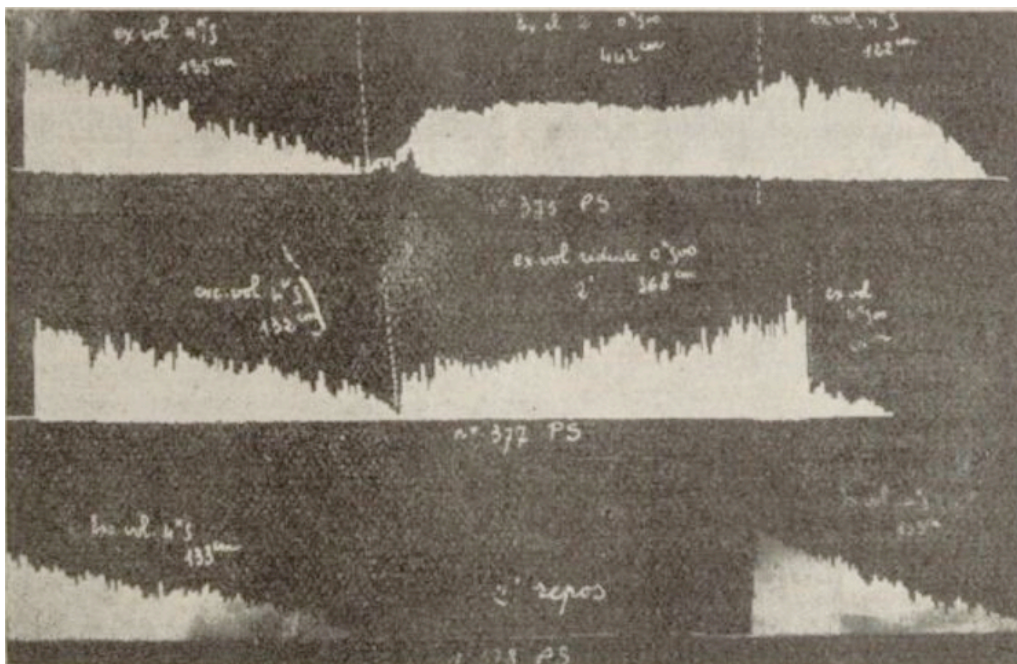
Protocole :

Expérience 1 : a) ergogramme volontaire jusqu'à épuisement complet, poids soulevé à 4,5 kg b) immédiatement après, ergogramme électrique, le poids n'étant plus que de 0,5 kg, pendant une durée de 2min c) immédiatement après, reprise du tracé volontaire dans les mêmes conditions que dans a).

Expérience 2 : a) identique à l'expérience 1 b) immédiatement après, ergogramme volontaire réduit, pendant 2min, avec un poids de 0,5kg ; on demande au sujet de limiter volontairement les hauteurs de soulèvements de manière à effectuer un travail comparable à celui de l'expérience précédente ; c) immédiatement après reprise du tracé volontaire dans les mêmes conditions que a)

Expérience 3 : a) identique b) repos complet pendant 2min c) identique expériences précédentes

Figure 2- Présentation des trois ergographe correspondants aux trois expériences⁴⁷³



L'ordre de grandeur respective des tracés est donné par l'expérience moyenne suivante, qui chiffre en centimètres la hauteur totale des soulèvements :

- après excitation électrique80 cm
- après excitation volontaire réduite.....21cm
- après repos complet.....64 cm
- après repos et massage.....70cm

Ces expériences montrent que, dans le cas particulier de la fatigue ergographique tout au moins, il existe à la fois un facteur central et un facteur périphérique. Mais, ce qui reste à expliquer selon les auteurs, c'est pourquoi l'excitation électrique non seulement permet le repos des centres nerveux, mais favorise encore la récupération musculaire (plus que le massage).

⁴⁷³ Ibid.

La description des travaux sur la fatigue permet de pointer une autre particularité celle du perfectionnement des moyens d'investigation, après l'ergographe, l'électrocardiographie offre de nouvelles perspectives pour donner avoir les variations de l'activité électrique du cœur au cours de l'effort. Le but est là encore double, une volonté d'investigation scientifique pour repousser les connaissances du fonctionnement du corps tout en mettant au point des outils nécessaires au contrôle de la pratique physique.

Les deux médecins bordelais partagent ainsi leurs activités entre des travaux de physiologie générale dans une approche fondamentale et des travaux liées à la physiologie appliquée. La caractéristique principale du laboratoire réside donc dans la haute valeur scientifique développée tout en proposant des études plus appliquées⁴⁷⁴.

⁴⁷⁴ L'approche pragmatique est rare puisque nous nous intéressons aux articles publiés dans des revues scientifiques, notamment les comptes rendus de la société de biologie valorisant davantage la méthode expérimentale.

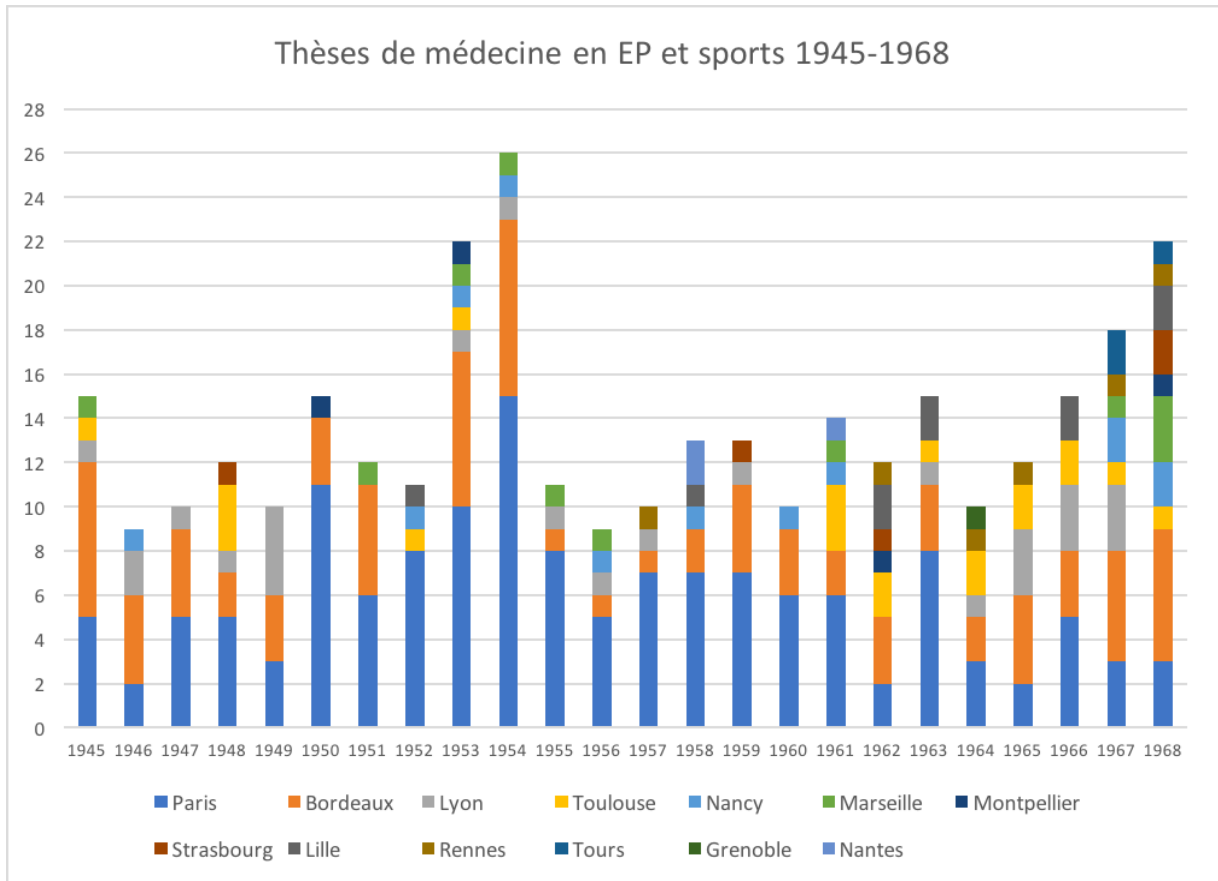
1.2.2. Etude des thèses

Tableau 3 - Récapitulatif du nombre de thèses en biologie appliquée à l'EP et aux sports dans les principales universités en France (1945-1968)⁴⁷⁵

	Paris	Bordeaux	Lyon	Toulouse	Nancy	Marseille	Montpellier	Strasbourg	Lille	Rennes	Tours	Grenoble	Nantes	Total année
1945	5	7	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
1946	2	4	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	9
1947	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
1948	5	2	1	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11
1949	3	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
1950	11	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	15
1951	6	5	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	12
1952	8	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	11
1953	10	7	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	21
1954	15	8	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	22
1955	8	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	11
1956	5	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	9
1957	7	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12
1958	7	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	13
1959	7	4	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	12
1960	6	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	9
1961	6	2	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	14
1962	2	3	0	2	0	0	1	1	2	1	0	0	0	11
1963	8	3	1	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	15
1964	3	2	1	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	9
1965	2	4	3	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12
1966	5	3	3	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	15
1967	3	5	3	1	2	1	0	0	0	1	2	0	0	14
1968	3	6	0	1	2	3	1	2	2	1	1	0	0	21
Total	142	83	26	20	12	11	4	6	10	6	3	0	0	314

⁴⁷⁵ D'après la liste de B. Viaud et les archives des thèses médicales bordelaises disponibles à la BU santé. Pour la liste complète voir annexe n° 6.

Figure 3 - Thèses de médecine en EP et sports (1945-1968)



Paris regroupe presque la moitié des thèses (142 thèses soit 45,2%), 66 thèses sont soutenues à Bordeaux (21%), 27 à Lyon (9%). Trois foyers de recherche se dégagent donc en France⁴⁷⁶. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1960 que les thèses en médecine du sport se généralisent à l'ensemble des facultés de médecine. Après 1945, à Bordeaux les thèses s'effectuent essentiellement sous la direction de R. Fabre et G. Rougier et regroupent les thèmes suivants :

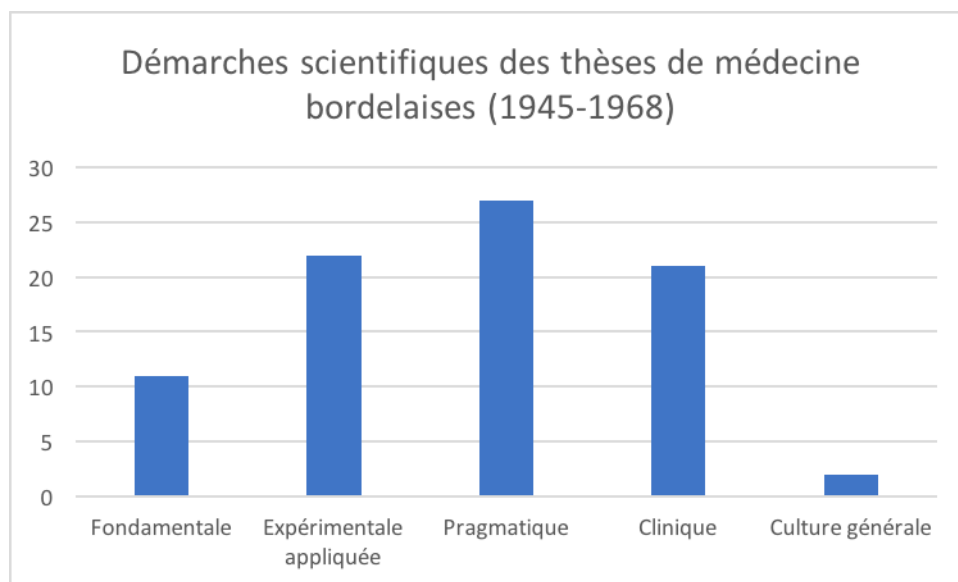
⁴⁷⁶ Gay-Lescot, Jean-Louis. *Op. cit.*, 1995, pp. 91-99.

Tableau 4 - Tableau récapitulatif des thèmes et démarches des thèses présentées à Bordeaux (1945-1968)

THÈMES	OBJET ETUDIÉS
APS/Exercices physiques et effets physiologiques (38)	Système cardio-vasculaire, circulatoire (5)
	Fatigue/effort (5)
	Respiration (4)
	Musculaire (hypertrophie II) (6)
	Besoins énergétiques (métabolisme basale) (2)
	Vieillessement (Sénescence et pratique) (2)
	Glycémie (1)
	Aéronautique, aviation (7)
	Aviron (1)
	Course à pied (2)
	Parachute (1)
	Natation (1)
	Effets de l'altitude (1)
APS et pathologies (21)	Pathologies respiratoire, traumatismes, pathologies spécifiques aux APS (aviron, plongée, natation, course à pied), aviation, massage
Techniques médicales d'investigation (9)	électrocardiographie (2), réaction de Donnagio (1), test d'effort (6)
Education physique (6)	industrie, école primaire, infériorité physique
EP/sport féminin (2)	Pratique féminine, puberté
Etudes d'intérêt général et de culture (2)	Institut d'EP, histoire des bénédictins
APS et effets hygiène/médicaux (3)	Massage et hydrothérapie (1), hygiène mentale Santé du corps chez les bénédictins (1)
Dopage (2)	

Les démarches scientifiques déployées dans les thèses sont éclectiques⁴⁷⁷ :

Figure 4 - Démarches scientifiques des thèses de médecine du sport à Bordeaux (1945-1968)



Les approches *fondamentale* et *expérimentale appliquée* représentent environ la moitié des thèses, elles regroupent les travaux qui proposent une entrée par les phénomènes physiologiques autour de la respiration, du système cardio-vasculaire et de la fatigue ou l'effort. Les études portant plus directement sur l'EP ou les sports sont partagés entre approche expérimentale appliquée, pragmatique et clinique. En ce qui concerne l'éducation physique et les sports, une inflexion est visible dans l'objet étudié. Jusqu'en 1949 les thèses traitent de l'EP, de ses méthodes, du contrôle médical essentiellement, les activités sportives concernent surtout l'approche clinique. À partir de 1950⁴⁷⁸, l'EP disparaît, pour laisser la place à l'étude des pratiques sportives selon deux thématiques, les paramètres physiologiques (en fonction des activités sportives : natation, course à pied, aviation...)⁴⁷⁹ et les pathologies liées à la pratique. Se développe ensuite de nombreux travaux cherchant à élaborer des tests d'effort dont le but premier n'est pas de mesurer l'efficacité de l'entraînement, mais qui restent guidés par les préoccupations liées à la préservation de la santé et au contrôle médico-

⁴⁷⁷ Sur 83 thèses, 11 thèses proposent une démarche fondamentale, 22 un approche expérimentale appliquée, 27 pragmatiques, 21 cliniques, 2 en dehors des sciences biologiques (une entrée plutôt historique).

⁴⁷⁸ Dernière thèse en 1950 à propos de l'EP à l'école primaire, une dernière en 1958 sur le rôle de l'EP dans certains complexes d'infériorité physiques.

⁴⁷⁹ Toujours pas dans une logique d'entraînement ou de performance. Sur les résistances à l'introduction des notions d'entraînement dans la recherche scientifique en France voir Loudcher Jean-François, Krier Julien and Claverie, Eric. *Op. cit.*, 2021.

sportif⁴⁸⁰. La tendance est donc à l'augmentation des approches plus appliquées, voire pragmatiques⁴⁸¹.

Comme pour les articles scientifiques, les techniques médicales d'investigation ou test d'effort font l'objet d'une attention particulière. Les expérimentations restent sur les procédés développés dans l'entre-deux-guerres avec l'électrocardiographie notamment⁴⁸². De nouvelles méthodes apparaissent peu à peu avec l'utilisation de l'urine comme indicateur de l'état de fatigue⁴⁸³, c'est surtout dans les années 1970 qu'une nouvelle ère s'ouvre avec les électrolytes (urinaires, salivaires, sanguins). Six thèses expérimentent la validité de test d'effort, toujours dans une optique d'améliorer les possibilités de mesure de l'état physiologique des pratiquants⁴⁸⁴. Enfin, l'approche clinique représente 25% des thèses. Si les études partent majoritairement des activités sportives avant 1949, elles traitent par la suite davantage de pathologies générales liées à la pratique physique en général (pathologies respiratoires ou infectieuses (tuberculose, pneumopathie), claquage...).

En somme, l'activité scientifique laisse paraître un éclectisme dans les démarches employées. Les investigations de l'Institut d'EP bordelais s'inscrivent dans les thèmes abordés au niveau national (voir international) : Les approches semblent globalement éclectiques en France (en lien avec les caractéristiques du champ médical et de l'EP/Sport). Des intérêts communs aux laboratoires français qui consiste à apprécier les effets physiologiques de la pratique physique dans une visée à la fois exploratrice (progrès de la connaissance et étude de l'homme en activité), mais aussi hygiénique (pour certains

⁴⁸⁰ Par exemple : Simon, Michel. *Contribution à l'étude du « Step-test »*. Thèse de médecine n° 190, Bordeaux, 1953 ; Veschambre, Guy. *Le test de Flack-Fabre appliqué au contrôle médico-sportif*. Thèse de médecine de Bordeaux, 1954 ; Hyvernaud, Maurice. *Contribution à l'étude du test d'effort en expiration bloquée*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1955.

Notons que le terme « entraînement » n'apparaît dans aucun titre de thèse sur cette période. Entre 1896 et 1968, il se trouve dans trois thèses (1904, 1915 et 1939) sans que les études ne concernent directement l'optimisation de la performance. Il n'y a pas non plus de thèse traitant de la performance sportive.

⁴⁸¹ Exemples : Olimpieri, Robert. *Contribution à l'étude physiologique de la position assise chez l'aviateur*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1951 ; Doit, François. *Recherches sur un test de l'effort*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1953 ; Maugard, Francis. *Contribution à l'étude du rôle de l'éducation physique dans certains complexes d'infériorité physique*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1958 ; Bretelle, Jean-Pierre. *Comparaison des épreuves d'effort rectangulaires et des épreuves en escalier pour l'appréciation de la valeur fonctionnelle du cœur*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1968.

⁴⁸² Labeque, Pierre-Emile. *Contribution à l'étude électrocardiographique chez les sportifs*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1945 ; Hibert, Yvette. *Les modifications électrocardiographiques au cours d'une hypoxémie et d'un travail musculaire imposés, essai d'un critère d'insuffisance cardiaque*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1946 ;

⁴⁸³ Becker, Henri. *La réaction de Donaggio appliquée à l'étude de la fatigue musculaire (Dosage de l'entraînement)*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1947.

⁴⁸⁴ Fialon, Gaston. *Etude critique du métabolisme basal et du test métabolique de l'effort de Durupt*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1949 ; Doit, François. *Recherches sur un test de l'effort*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1953 ; Simon, Michel. *Contribution à l'étude du « Step-test »*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1953 ; Veschambre, Guy. *Le test de Flack-Fabre appliqué au contrôle médico-sportif*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1954 ; Hyvernaud, Maurice. *Contribution à l'étude du test d'effort en expiration bloquée*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1955 ; Bretelle, Jean-Pierre. *Comparaison des épreuves d'effort rectangulaires et des épreuves en escalier pour l'appréciation de la valeur fonctionnelle du cœur*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1968.

laboratoires structurés : Paris, Toulouse, Bordeaux...)⁴⁸⁵. L'entraînement est abordé à partir des années 1930, mais à la marge restant limité aux préoccupations médicales et non sportives jusqu'à la fin des années 1960, ce constat semble être une spécificité française⁴⁸⁶.

À propos des thèmes abordés, la respiration, le système cardio-vasculaire, l'activité musculaire ou la fatigue sont étudiés à l'aune de l'exercice physique et s'inscrivent dans les découvertes du fonctionnement du corps du début du XX^e siècle et la spécialisation de la recherche médicale dont la physiologie fournit des avancées considérables à ce moment. Les études sont dépendantes des progrès des outils et instruments nécessaires à l'observation fonctionnelle et ouvrent de nouvelles perspectives d'exploration qui viennent en retour actualisées les préoccupations liées au monde de l'EP et des sports. Pour les thématiques plus pratiques liées au champ de l'EP et sports, l'hygiène et le contrôle médical constituent les préoccupations majeures de la première moitié du XX^e siècle ainsi que l'étude des effets physiologiques des activités sportives et des pathologies associées.

L'activité scientifique bordelaise se distingue des autres centres de recherches à plusieurs niveaux. La fatigue fait l'objet d'une attention particulière dans les thèses et les publications du laboratoire de l'Institut par rapport aux autres villes. Les études centrées sur l'EP des jeunes particulièrement sont plus nombreuses à Bordeaux (comme à Lyon mais pas Paris). En outre, l'étude des techniques d'investigations demeurent la principale particularité bordelaise. Elles concernent l'oscillométrie, l'ergographie puis se resserrent sur électrocardiographie pour aborder surtout l'expérimentation de test d'effort à partir des années 1950.

Ces singularités confortent l'idée d'une spécificité de la recherche scientifique bordelaise⁴⁸⁷ et forgent une identité dans le champ de la médecine du sport : celle de l'étude des méthodes d'investigations permettant une production de haute valeur scientifique tout en offrant des outils pratiques nécessaire à la mise en œuvre d'un contrôle médico-sportif et de proposer des méthodes d'EP scientifiquement contrôlées.

Cette spécificité s'inscrit dans une tradition locale⁴⁸⁸ qui offre des installations matérielles à la pointe en physiologie dans l'entre-deux-guerre avec V. Pachon puis R. Fabre.

⁴⁸⁵ Loudcher Jean-François, Krier Julien and Claverie, Eric. « Sports Coaching in France: Between an Eclectic Context and Foreign Influences (1852-1970) », dans Day, Dave (sous la dir.). *Sport coaching in Europe. Cultural studies*. Routledge Edition, 2021.

⁴⁸⁶ *Ibid.* À Bordeaux que ce soit dans les thèses, les trajectoires individuelles des médecins, la performance sportive n'est pas l'objet de recherche jusque dans les années 1980 et encore les thèses sont isolées.

⁴⁸⁷ J.-L. Gay-Lescot argumente dans ce sens en 2000. Gay-Lescot, Jean-Louis. L'éducation physique, les sports et la Médecine. Les thèses de Médecine soutenues à Bordeaux entre 1893 et 1945, dans Fauché, Serge et al. *Sport et identités*. L'Harmattan, Paris, 2000.

⁴⁸⁸ « On le voit : on est en droit de parler d'une vieille habitude girondine, presque véritable tradition bordelaise ». *Ibid.*, p. 379.

Les techniques d'investigations continuent après 1945 de représenter un objet d'étude innovant conciliant enjeu scientifique et contrôle médical (vision sociale et hygiénique du sport). Plus largement la recherche médicale tend à adopter une démarche de plus en plus expérimentale et fondamentale complémentirement à la clinique. Les thèses expérimentales se multiplient aux côtés des approches traditionnelles cliniques. Le principe de convention hospitalo-universitaire avec la loi Debré 1958 officialise le rapprochement entre sciences expérimentales et logique clinique, entre deux voies structurant la recherche en médecine et plus largement la biologie : partir du fondamental pour ensuite envisager des applications ou partir de l'observation clinique pour arriver à des découvertes⁴⁸⁹. La recherche en médecine se caractérise par cette double approche, que l'on retrouve finalement dans les instituts d'EP, particulièrement à Bordeaux.

Ces deux démarches scientifiques reflètent en creux deux visions de la médecine et de la santé, le vitalisme et le matérialisme. La place des sciences expérimentales est liée à ce que représente le pathologique par rapport au normal. Pour reprendre la question de Jacques Joubert, il s'agit bien de savoir « *si les « lois du vivant » ne sont que des résultantes complexes des lois physico-chimiques ou si elles ont leur autonomie et leur spécificité* »⁴⁹⁰. Pour autant, il est difficile d'en rester à cette distinction. Les démarches ont tendance parfois à se confondre ne reflétant plus systématiquement une vision vitaliste ou matérialiste, certaines études tentent même de dépasser cette dichotomie. Le concept de normativité de G. Canguilhem porte une conception matérialiste qui postule pour une continuité entre le normal et le pathologique. La physiologie permet de découvrir les lois du vivant et fournit les clés de compréhension de l'état pathologique :

« Nous ne saurions établir aucune distinction fondée entre les méthodes d'investigation que l'on doit appliquer en physiologie, en pathologie et en thérapeutique. C'est toujours la même méthode d'observation et d'expérimentation immuable dans ses principes, offrant seulement quelques particularités dans l'application suivant la complexité relative des phénomènes. Nous ne saurions trouver, en effet, aucune différence radicale entre la nature des phénomènes physiologiques, pathologiques et thérapeutiques. Tous ces phénomènes dérivent de lois qui, étant propres à la matière vivante, sont identiques dans leur essence et ne varient que par les conditions diverses dans lesquelles les phénomènes se manifestent. Nous verrons, plus tard, que les lois physiologiques se retrouvent dans les phénomènes pathologiques d'où il suit que la véritable base scientifique de la thérapeutique doit être donnée par la connaissance

⁴⁸⁹ Picard, Jean-François. « Poussée scientifique ou demande de médecins ? La recherche médicale en France de l'Institut national d'hygiène à l'INSERM ». *Sciences sociales et santé*, Volume 10, n°4, 1992, p. 86.

⁴⁹⁰ Joubert, Jacques. « « Le normal et le pathologique ». Relire Canguilhem ». *Revue des Sciences Religieuses*, tome 73, fascicule 4, 1999, p. 498.

de l'action physiologique des causes morbides, des médicaments ou des poisons, ce qui est exactement la même chose »⁴⁹¹.

Il faut néanmoins nuancer quelque peu ce positionnement quand il réaffirme le principe d'adaptation fonctionnelle propres aux organismes vivants, que ne manque pas de relever G. Canguilhem en citant C. Bernard :

« Nous croyons avec Lavoisier que les êtres vivants sont tributaires des lois générales de la nature et que leurs manifestations sont des expressions physiques et chimiques. Mais loin de voir, comme les physiciens et les chimistes, le type des actions vitales dans les phénomènes du monde inanimé, nous professons, au contraire, que l'expression est particulière, que le mécanisme est spécial, que l'agent est spécifique, quoique le résultat soit identique. Pas un phénomène chimique ne s'accomplit dans le corps comme en dehors de lui »⁴⁹².

G. Canguilhem, avec le concept de normativité, sera effectivement un des premiers à mener une réflexion d'envergure pour dépasser la conception quantitative de la santé partagée entre vitalisme et matérialisme, et postule pour une vision qualitative. La santé entendue comme « *« luxe biologique » permettant de « pouvoir tomber malade et de s'en relever »* »⁴⁹³. Être en bonne santé renvoie au pouvoir normatif propre à « *instaurer un nouvel ordre physiologique* »⁴⁹⁴ en cas de désordre, c'est donc la capacité à surmonter la maladie qui devient la norme et non une manière unique.

Dans la première moitié du XIX^e siècle se développe ainsi une biomédecine à l'intersection d'une poussée scientifique et d'une demande de santé publique, mêlant démarches fondamentale et appliquée. Mais la tradition clinique des médecins explique qu'une grande part de la recherche dans les facultés de médecine suit une logique appliquée (dominée par des médecins cliniciens)⁴⁹⁵. De plus la nécessité d'un contrôle de la santé publique invite surtout à « *l'institutionnalisation d'un dispositif hygiénique de forme administrative* »⁴⁹⁶, les principaux médecins qui s'intéressent à l'EP et aux sports ont moins le souci de créer une spécialité scientifique que d'établir des normes au sein desquelles l'individu pourra pratiquer tout en préservant son intégrité physique. Les réseaux de médecin

⁴⁹¹ Bernard, Claude. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Éditions Garnier-Flammarion, 1865. p. 177.

⁴⁹² Canguilhem Georges, *Le normal et le pathologique*. Presses Universitaires de France, « Quadrige » [Réédition de l'ouvrage de 1966], 2013, p. 50.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 278.

⁴⁹⁵ Picard, Jean-François. *La Fondation Rockefeller et la recherche biomédicale*. Paris, PUF, 1999, cité par El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, p. 159.

⁴⁹⁶ Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. « Construction sociale d'une « compétence médico-sportive », entre holisme et spécialisation (années 1910-1950) ». *Regards sociologiques* n°29, 2004, p. 91.

sportif qui donnent naissance aux premiers ouvrages en biologie appliquée⁴⁹⁷ représentent cet hygiénisme médical de l'entre-deux-guerres⁴⁹⁸.

Il faut attendre les années 1960 pour que le laboratoire, comme lieu de progrès de la recherche et de la médecine, se généralise dans les universités françaises. Ce qui ne veut pas dire qu'avant, certains médecins n'ont pas investi la recherche en EP et sport dans une approche fondamentale, mais elle nécessite des installations particulières et moyens conséquents, qui ne sont pas une généralité. On le voit les médecins qui s'emparent des questions du contrôle médical sont aussi des scientifiques, intégrés à des laboratoires et des équipes de recherches, leur conférant une certaine légitimité. À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les laboratoires dans les facultés de médecine sont inégalement structurés ce qui permet de comprendre en partie les disparités dans la recherche en EP au sein des IREP. Il est difficile d'avoir une vision précise des travaux des laboratoires ailleurs en France sans une étude approfondie des archives comme nous l'avons amorcé pour la faculté de Bordeaux. Nous avons tout de même une idée de l'activité du laboratoire de biologie appliquée parisien, accueillant une chaire détenue par le professeur Chailley-Bert de 1953 à 1963. L'IREP de Paris s'équipe d'un laboratoire de biotypologie et d'un laboratoire de psychophysiologie qui fait du centre parisien un pôle de recherche à la pointe au début des années 1930⁴⁹⁹. À l'image de la recherche médicale, le laboratoire met en œuvre une démarche de plus en plus fondamentale qui ne concerne plus directement l'éducation physique⁵⁰⁰. Le professeur J. Malmejac, son successeur, confirme cette orientation lorsque l'on consulte les travaux publiés dans les comptes rendus des sociétés de biologie⁵⁰¹. Sous la direction de R. Fabre, le laboratoire de l'IEP bordelais représente un espace de recherche dynamique ne se limitant pas aux travaux appliqués. Sans s'enfermer dans une médicalisation de la recherche, les laboratoires parisien et bordelais s'ouvrent à la compréhension du fonctionnement en situation d'effort plus largement⁵⁰².

⁴⁹⁷ Louis Merklen, Roger Fabre, Paul Chailley-Bert, Philippe Encausse, M. Collet, Georges Richard. Trois ouvrages seront réédités et marque une continuité entre l'entre-deux-guerres et les années 1950 : Chailley-Bert, Paul et al. *Aptitude aux sports et contrôle médical*. Paris, Baillière, 1941 (2^{ème} édition 1943, 3^{ème} en 1951) ; Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert, Paul. *Education physique et contrôle médical*. Paris, Baillière, 1943 (2^{ème} édition 1947 qui s'intitule *Biologie de l'EP et contrôle médical*, 3^{ème} édition en 1961) ; Encausse, Philippe. *Sport et santé*. Paris, Baillière, 1951 (2^{ème} édition 1962).

⁴⁹⁸ Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taieb. *Op cit.*, 2004, p. 91.

⁴⁹⁹ Saint-Martin, Jean et al. *Op. cit.*, 2006, p. 17.

⁵⁰⁰ *Ibid.*

⁵⁰¹ J. Malmejac, C. Laville et J. Margarit. « Action de l'ésérine sur le système nerveux modérateur cardiaque ». *Comptes rendus de la société de biologie* n° 7, t. 157, 1963, pp. 1940-1943.

J.Malméjac, M.Rieu et F.Clostre. « Sur l'excitabilité de l'appareil respiratoire au CO2 en fonction de l'apport d'oxygène ». *Comptes rendus de la société de biologie* n° 118, t.160, 1966, pp. 247-249.

⁵⁰² Les références de ces deux laboratoires mobilisent essentiellement des références françaises, parfois anciennes, et de nouvelles études avec les thèses des étudiants du laboratoire. Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taieb. *Op cit.*, 2004, p. 91.

À Toulouse la situation est différente. Camille Soula n'intègre pas le réseau des médecins sportifs à l'origine de la structuration d'une médecine sportive hygiénique en France. Il propose une recherche en physiologie de l'effort essentiellement fondamental en s'appuyant sur des références internationales⁵⁰³, qui fait du laboratoire Toulousain un haut lieu de l'étude du mouvement humain à l'entre-deux-guerres⁵⁰⁴. Mais le laboratoire, à travers Jean Arlaud par exemple est animée par des perspectives plus appliquées⁵⁰⁵. En 1945, l'IREP semble perdre de son rayonnement et le successeur de L. Bugnard, A. Maisset peine à relancer l'institution. Pour ce qui concerne la situation lyonnaise, l'institut régional d'EP fait preuve d'un certain dynamisme en occupant la troisième position en nombre de thèses soutenues⁵⁰⁶ partagées entre des approches *expérimentale appliquée* et *pragmatique*. Rien de comparable à Montpellier qui pourtant représente le wagon de tête au niveau du développement universitaire de la médecine en France⁵⁰⁷.

L'étude des productions scientifiques en matière d'EP et sports nous a permis de confirmer le constat de J.-L. Gay-Lescot, il semble bien exister une tradition scientifique dans ce secteur à Bordeaux qui explique en partie le dynamisme du laboratoire à la sortie de la guerre. L'activité scientifique est partagée entre les différentes approches, cet éclectisme se retrouve dans les autres foyers investissant ce secteur de recherche. Il semble que l'approche pragmatique y semble plus représentée. De plus l'éducation physique est plus mobilisée par les médecins bordelais. Si ce dynamisme s'explique par une filiation datant de l'entre-deux-guerres et l'impulsion de R. Fabre, une jeune préparatrice, G. Rougier prend la relève et s'investira pleinement dans ce secteur de recherche en plein essor.

Finalement, en devenant un véritable pôle scientifique en biologie appliquée à l'EP, l'approche expérimentale est incontournable de la spécialisation scientifique et du rapprochement des sciences expérimentales et de la médecine. Mais le laboratoire reste proche des préoccupations pratiques liées au contrôle sportif. La double démarche scientifique expérimentale et appliquée, caractérisant les recherches en EP et sport en France, est particulièrement à l'œuvre au laboratoire bordelais. L'IEP peut ainsi être envisagé comme un

⁵⁰³ *Ibid.*

⁵⁰⁴ Vaucelle, Serge. « De l'IREP de Toulouse au Parc municipal des sports : histoire d'un lieu de formation universitaire (1929-1970) ». *Annales du Midi* n°1, 2019.

⁵⁰⁵ Vaucelle, Serge. « Contrôler l'effort physique de la jeunesse. Entraînement sportif et surveillance médicale à l'IREP de Toulouse dans les années 1930 ». *23^e CESH*, Lausanne, 2019.

⁵⁰⁶ 26 thèses sont soutenues à la faculté de médecine de Lyon entre 1945 et 1968.

⁵⁰⁷ Jean-Pierre Dedet revient sur son histoire, ses capacités d'adaptations et d'innovations en matière de recherche et d'enseignement médical. Dedet, Jean-Pierre. *900 ans d'enseignement de la médecine à Montpellier. La plus ancienne faculté de médecine du monde occidental*. Sauramps Médical, 2020.

lieu de socialisation influençant la trajectoire individuelle, les cas de G. Rougier et de P. Seurin en sont des illustrations.

2. L'engagement dans la recherche en physiologie appliquée à l'EP et aux sports : entre disposition et socialisation.

2.1. La trajectoire de Gilberte Rougier, docteur engagée pour la cause hygiénique et sociale du sport et de l'éducation physique (1932-1979)

La trajectoire de Gilberte Rougier incarne l'influence d'une culture scientifique en EP institutionnalisée ayant pesé sur son orientation professionnelle. Elle perpétue la filiation d'une conception de l'EP initiée localement par la LGEP et ses promoteurs P. Tissié, R. Fournié ou encore P. Seurin avec lequel elle va collaborer. La trajectoire de G. Rougier invite à considérer le rapport du monde médical avec le champ sportif. Le laboratoire de physiologie de l'Institut de Bordeaux peut finalement constituer une voie de promotion sociale et une opportunité pour une docteure à ce moment. Mais plus qu'une stratégie opportuniste de promotion, ce choix de carrière concilie son attrait pour la pratique physique, une voie de promotion pour une femme engagée et pionnière dans le monde de la recherche et une implication sociale et altruiste envers la recherche au service de résultats pratiques à un moment où émerge de nouveaux besoins (contrôle médical des activités physiques et sportives). G. Rougier favorable à une éducation physique guidée par les principes physiologiques, s'attache à prolonger la réflexion sur les phénomènes biologiques en situation d'exercices physiques, mais aussi à approfondir une spécificité du laboratoire consistant à développer des appareils de mesure de plus en plus fins pour étudier ces phénomènes avec davantage de précision. Le virage vers une physiologie appliquée aux exercices physiques s'accélère avec ses travaux.

Licenciée en sciences, G. Rougier poursuit ses études en médecine et devient docteure en 1941. Sa trajectoire universitaire et professionnelle se centre sur des disciplines scientifiques fondamentales tout en ne perdant pas de vue leurs objectifs : leurs applications et la formation des futurs praticiens de l'EP. Dans cet esprit elle cherche à acquérir de solides notions cliniques. C'est pourquoi elle s'attache à accomplir son internat et passe plusieurs années dans le service de l'un de ses maîtres, le professeur Dupérié, en tant que cheffe de clinique adjointe, puis monitrice de clinique. Sa nomination en tant que cheffe de travaux de physiologie en 1944 et la préparation de l'agrégation dans cette discipline la contraignent à abandonner l'hôpital. Mais selon elle, cette formation clinique a beaucoup contribué à orienter

ses travaux de chercheur vers la physiologie humaine. Ainsi, dès le début de son cursus à la faculté de médecine, de par sa formation scientifique, elle se consacre à une carrière universitaire au sein du laboratoire de physiologie qui occupera l'essentiel de son activité après la Seconde Guerre mondiale⁵⁰⁸.

Dans ce domaine, l'Institut d'Éducation Physique de Bordeaux (IEP), rattaché à la chaire de physiologie, semble, dès sa création en 1927, polariser une partie des travaux du laboratoire vers cette toute nouvelle branche de la biologie humaine qu'est la biologie appliquée aux exercices physiques⁵⁰⁹. C'est entre autres le docteur R. Fabre, nommé sous-directeur en 1920 au laboratoire du célèbre V. Pachon⁵¹⁰, puis directeur de l'institut à partir de 1937, qui oriente véritablement le laboratoire vers la physiologie appliquée. Au sein de cette équipe, G. Rougier est préparatrice en 1935 et sera chargée de cours complémentaire de physiologie à la faculté de médecine ainsi qu'à l'Institut d'Éducation Physique de Bordeaux. Cheffe de travaux dans cette même faculté, elle obtient l'agrégation et est nommée maître de conférences agrégée en 1949. Le point d'orgue de sa carrière universitaire arrive en décembre 1960 lorsqu'elle est nommée à l'université de Bordeaux à la chaire de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports⁵¹¹. Cette dernière fut créée notamment grâce au soutien du doyen Clément Sigalas⁵¹², responsable de la création de l'IEP de Bordeaux en 1927. G. Rougier fait partie des rares femmes à atteindre ce titre universitaire et la première nommée à cette chaire en France, fondée pour la première fois huit ans plus tôt pour le professeur Paul André Chailley-Bert à l'Université de Paris. Dans beaucoup de pays étrangers, chaque grande université possède une chaire de biologie appliquée aux exercices physiques dans laquelle de nombreuses recherches se poursuivent. Les articles publiés dans les revues spécialisées et les travaux rapportés dans les congrès de la Fédération internationale de médecine sportive ou de ses filiales en témoignent⁵¹³. L'évolution du sport et le développement spectaculaire de la

⁵⁰⁸ « Je m'y suis tout de suite intéressé et plus particulièrement depuis que, en 1945, j'ai été chargée de l'enseignement de la physiologie aux candidats au professorat d'éducation physique. Le professeur Fabre ayant, en 1955, abandonné à mon profit la direction de l'Institut d'Éducation Physique, l'étude de cette discipline a occupé, dès lors, la plus grande partie de mon activité ». Rougier, Gilberte. *Titres et travaux scientifiques*. p.23, 1960. Fonds disponibles à la Bibliothèque Universitaire des Sciences du Vivant et de la Santé, université de Bordeaux, côte CM 212482.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 1.

⁵¹⁰ Victor Pachon médecin, physiologiste français, est professeur à la faculté de Médecine de Paris puis à Bordeaux à partir de 1895 où il dirige le laboratoire de physiologie jusqu'en 1904 ; il sera nommé ensuite maître de conférences du laboratoire de physiologie générale du Muséum d'Histoire naturelle, dirigé par M. Créhant à l'École pratique des Hautes-Études.

⁵¹¹ Décret du 17 janvier 1961 portant nomination des professeurs titulaires dans des chaires créées dans les facultés de médecine et de pharmacie.

⁵¹² Leçon inaugurale du 15 novembre 1961 après l'obtention de la chaire de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports. « Grande première à la faculté de médecine. Au culte du champion, Melle Rougier préfère la pratique de la gymnastique quotidienne ». *Journal France*, 16 novembre 1961.

⁵¹³ À titre d'illustration, une chaire d'« Anatomie, Physiologie et Théorie de la Gymnastique » voit le jour en 1909 à l'Université de Copenhague, y travaillera August Krogh qui obtiendra le prix Nobel en 1920 pour ses travaux sur les échanges gazeux pulmonaires. Le médecin Florent Gommaerts fonde en 1908 l'Institut Supérieur d'Éducation physique de Gand en Belgique dans laquelle les premières thèses en EP verront le jour.

compétition conduisent à la nécessité d'un contrôle médical et permettent de comprendre l'investissement de certains médecins dans ce domaine. Lorsque G. Rougier affirme qu'il « existe une pathologie sportive et elle apparaît évolutive »⁵¹⁴, elle en tire certains constats. Il faut non seulement former des spécialistes de l'éducation, mais il est aussi nécessaire de sensibiliser les futurs professionnels de la santé. Ses travaux la conduisent à occuper la deuxième chaire dans ce domaine fondée à Bordeaux. Ces nouvelles chaires représentent le fractionnement des anciennes disciplines fondamentales, la branche de la biologie humaine tendant à devenir autonome. Ces évolutions se réalisent dans un contexte de construction de la médecine du sport où tout ou presque est à inventer, mais dont les Français sont précurseurs⁵¹⁵. Les Instituts Régionaux d'Éducation Physique et Sportive (IREPS) constituent alors des lieux privilégiés de recherches et de formation⁵¹⁶.

La détermination et l'investissement professionnel de G. Rougier ont permis un rayonnement de ses idées et de ses recherches au sein du monde universitaire. Elle est membre de la Société d'anatomo-clinique, de la Société de biologie de Bordeaux et de l'Association des physiologistes de langue française. Très rapidement ses travaux abordent la physiologie des exercices du corps à la suite de quoi elle devient membre de la Société Médicale Française d'Éducation Physique en 1953. Ses travaux rayonnent sur le plan international à travers ses participations aux congrès de la Fédération Internationale de Médecine du sport dont elle en devient la déléguée nationale à partir de 1968. A ce titre elle représente la Fédération internationale de médecine sportive au congrès de la Fédération Internationale de l'Éducation Physique (FIEP) à Bruxelles en 1973⁵¹⁷.

Ces différents titres et fonctions universitaires ne donnent qu'une faible idée de l'activité de cette médecin engagée dont l'action dépasse largement le domaine universitaire. Baignant dans un milieu familial sportif, la pratique physique de G. Rougier est riche et éclectique. Elle apprend à nager à l'âge de sept ans « avec la prime de démobilisation de la guerre de 1914 » de son père⁵¹⁸, pratique le tennis et des activités de pleine nature telles que le canoë, le ski, l'alpinisme ou la voile⁵¹⁹. Elle continue de pratiquer le sport à l'université et intègre l'équipe

⁵¹⁴ « Mademoiselle le professeur Rougier a donné sa première leçon de biologie appliquée aux sports ». Journal *Sud-ouest*, Bordeaux, 16 novembre 1961.

⁵¹⁵ C'est la première créée en France en 1921, elle influencera la société internationale avec des médecins français à sa tête.

⁵¹⁶ Dutheil Frederic, Fortune Yohann, Lemonnier Jean-Marc et Attali Michael. « Reconstructions physique et sportive en France sous la IVe République (1946-1958): entre intentions et réalisations ». *Actes des journées d'étude organisées à l'université de Caen Normandie*, 16-17 mars 2016, 2018.

⁵¹⁷ Congrès mondial de la FIEP à Bruxelles, du 30 juin au 7 juillet 1973. Il aura des implications importantes dans le domaine de l'EP en particulier en France d'après Gilbert Andrieu.

⁵¹⁸ Propos recueillis par Brierre, Annette. « *La gym n'a plus d'âge* ». Journal *Sud-Ouest*, septembre 1989.

⁵¹⁹ Contrainte d'arrêter les activités de montagne, elle pratique la voile très longtemps sur le bassin d'Arcachon à bord de son « Menhir », mais aussi en haute mer en participant à de nombreuses courses-croisière (comme en 1957 où elle réalise Plymouth – La Rochelle). Faubert Jean-Marc. « *Gilberte Rougier première femme titulaire*

de basket du Bordeaux Étudiant Club à son arrivée en licence dans la capitale girondine. Par ailleurs, sa rencontre avec le professeur R. Fabre, fervent sportif, marquera sa première année de médecine. Intéressé par son cursus en sciences, le docteur connaissant son père (occupant un poste administratif) l'interpelle alors pour intégrer la filière médicale. Elle travaille au côté du professeur dès sa première année au laboratoire de physiologie qu'elle ne quittera pas jusqu'à sa retraite. R. Fabre, cardiologue, s'attache à l'étude de l'homme sain d'un point de vue physiologique. Son rapport à la pratique sportive et cette rencontre la conduisent à investir l'étude de l'homme en exercice, s'imprégnant de la dynamique locale avec P. Seurin⁵²⁰ et le docteur R. Fournié⁵²¹, tous deux responsables nationaux de la Ligue Française d'Éducation Physique (LFEP)⁵²². C'est effectivement P. Seurin, élève de R. Fabre à l'IEP de Bordeaux, fréquentant le laboratoire et le docteur, qui lui fait connaître cet organisme.

La volonté de G. Rougier de promouvoir une activité physique pour tous se double d'une revendication pour développer la pratique féminine. Ce faisant, elle prend part à la première commission féminine du Comité Régional Olympique Sportif (CROS) d'Aquitaine en 1983. Elle réalise d'ailleurs quelques travaux précurseurs sur les effets de la pratique sportive chez les femmes, traitant des aspects médicaux, comme le lien entre menstruations et exercices⁵²³.

La trajectoire de G. Rougier invite ainsi à considérer le rapport du monde médical avec le champ sportif. Le laboratoire de physiologie de l'Institut de Bordeaux peut finalement constituer une voie de promotion sociale et particulièrement une opportunité pour une femme à cette époque. Mais plus qu'une stratégie de promotion, ce choix de carrière vers la voie

de la chaire de médecine sportive, elle soutient le mouvement en faveur du sport au féminin à Bordeaux ». *Journal Sud-Ouest*, Bordeaux, 03 octobre 1986.

⁵²⁰ P. Seurin dirige le CREPS de Bordeaux de 1945 à 1967 et contribue à structurer une formation reconnue pour les enseignants d'EPS. Vice-président de la FFEPGV de 1948 à 1963 puis président de la FIEP de 1971 à 1983, il fut l'un des partisans principaux dans la construction d'une éducation physique méthodique qui laisse une grande place à la méthode suédoise. Son activité est partagée entre le CREPS et son action militante au sein de la LFEP en faveur d'une gymnastique scolaire mais aussi accessible à tous les âges de la vie. Sa conception sera particulièrement vivante au sein des sections de Gymnastique Volontaire après la Seconde Guerre mondiale. Voir la biographie de P. Seurin : Groupes d'Etudes Historiques de la FFEPGV. *Pierre Seurin entre Education Physique et sport, 1913-1983*. Paris, 2001.

⁵²¹ R. Fournié succède au docteur P. Tissé à la présidence de la LFEP en 1933 jusqu'en 1953. Il œuvre au développement de la rééducation physique. Ses nombreuses études sur le développement des enfants, les déformations et les déficiences participent à une reconnaissance nationale voir internationale. Il rénove avec P. Seurin les lendits qui connaissent un regain dans le Sud-Ouest. Le docteur R. Fournié contribue par ailleurs au développement du sport universitaire en créant l'association des « Amis du Sport Universitaire » en 1930 et le *journal Le Sport Universitaire*. Pour des éléments biographiques complémentaires, voir la *Revue EPS* n°18, décembre 1953 et *L'Homme sain* n°5, décembre 1963.

⁵²² La Ligue Girondine d'Education Physique (LGEP) fondée en 1888, qui évolue en 1910 en devenant la Ligue Française d'Education Physique (LFEP). En 1953 elle se transforme en Fédération d'Education Physique et de Gymnastique (FFGE), puis Fédération Française de Gymnastique Éducative et de Gymnastique Volontaire (FFGEGV) en 1964. Elle prend la forme actuelle Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) en 1971.

⁵²³ Exemples de travaux : Rougier, Gilberte. « Aspects médicaux du sport féminin. Considérations générales et pratiques ». *Médecine du sport*, t. 53, n°3, 1979, p. 43-47 ; Rougier, Gilberte. « Femme et sport ». *Cours international de médecine du sport*, Tunis, 1981 ; Rougier, Gilberte. « Répercussions du cycle menstruel sur différents aspects de l'activité motrice ». *Journal de physiologie*, n°5, 1966, p. 608.

universitaire concilie fort probablement non seulement son attrait pour la pratique physique, mais aussi ses convictions hygiénistes et sociales impliquant l'éducation physique.

2.1.1. Filiation bordelaise : les avancées dans le domaine de la biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports

Dès la fin du XIX^e siècle se développe un laboratoire de physiologie au sein de la faculté de médecine. L'introduction de la physiologie œuvre au rapprochement entre médecine et sciences expérimentales. Une double approche expérimentale et clinique caractérise les travaux du laboratoire sous l'impulsion notamment de V. Pachon⁵²⁴. Se consacrant entièrement à l'enseignement et à la recherche scientifique, il forme de nombreux élèves parmi lesquels le docteur R. Fabre qui jouera par la suite un rôle d'importance dans la formation en EP. En effet, en devenant directeur du florissant institut d'EP de Bordeaux à partir de 1937, rattaché à la chaire de physiologie, R. Fabre contribue dès sa nomination à orienter une partie des travaux du laboratoire vers la biologie appliquée aux exercices physiques. Il débute ses recherches dans la continuité du docteur V. Pachon et du laboratoire comme le montre sa thèse⁵²⁵ portant sur une comparaison de différentes méthodes pour la détermination de la tension artérielle maximum chez l'homme. Il collabore ensuite avec G. Rougier en étudiant les variations de la pression artérielle consécutives à des dépressions barométriques, en altitude en particulier⁵²⁶. Il oriente ainsi les travaux du laboratoire vers une démarche plus appliquée que son prédécesseur, sans pour autant encore consacrer pleinement ses recherches à des applications dans le domaine de l'éducation physique et des sports. À la suite de recherches entreprises dans ce secteur récemment établi, se constitue alors un réseau de médecins qui choisissent la voie de la recherche et de l'enseignement de la physiologie appliquée aux exercices physiques. Ces études ne sont cependant pas uniformes et les approches demeurent plurielles. L'investissement dans ce nouvel espace social dans l'entre-deux-guerres est orienté par une logique hygiénique et sanitaire de l'EP et du sport. Toutefois, une volonté d'amélioration de la performance sportive imprègne les préoccupations de certains médecins et leurs sensibilités sportives suggèrent, dès les années 1930, que la rationalisation sportive et les problématiques de l'entraînement sportif se mêlent aux enjeux

⁵²⁴ « Grâce à l'oscillomètre de V. Pachon, qui a tant contribué aux progrès de la sémiologie et de la thérapeutique cardio-vasculaire, le nom de notre grand physiologiste et de la renommée de la science française se sont répandus dans le monde entier ». Tiffeneau, Marc, « Souvenirs sur le professeur V. Pachon ». *Paris médical : la semaine du clinicien* n°114, Paris : J.-B Baillière et fils, pp. 145-148.

⁵²⁵ Thèse pour le doctorat en médecine : Fabre, Jean-Roger. *De la valeur comparée des méthodes palpatoires, auscultatoire et de l'oscillométrie pour la détermination de la tension artérielle maximum chez l'Homme*. Travaux du laboratoire de physiologie du professeur Pachon, Bordeaux, Imprimerie moderne – A. Destout Ainé & C^{ie}, 1921.

⁵²⁶ Rougier, Gilberte et Fabre, Roger. « Tension artérielle et dépression barométrique ». *Revue médicale France*, juillet 1939.

sanitaires⁵²⁷. Ainsi, volontairement ou malgré eux, bon nombre de leurs approches dépassent les seuls intérêts hygiéniques et apportent un éclairage dans le domaine de l'EP ou de l'entraînement sportif. Entre des démarches de type fondamentale, clinique ou empirique⁵²⁸, les enjeux rejoignent plus ou moins directement les applications dans le domaine des exercices physiques proprement dits. S'il semble difficile d'esquisser finement les contours de la médecine du sport à cette période, une tendance se généralise à l'image de P.-A. Chailley-Bert adoptant une démarche appliquée de type expérimental. Quant à R. Fabre, sous l'influence des idées directrices de V. Pachon, il poursuit les travaux du laboratoire vers la physiologie clinique. Certains de ses travaux se rapprochent davantage de la démarche expérimentale avec une volonté d'éclairer le fonctionnement du corps humain. Si ses recherches ne concernent pas toujours directement les exercices corporels, il est amené en tant qu'universitaire à « *servir la cause de l'EP* »⁵²⁹. En effet au sein du laboratoire de physiologie, sa collaboration avec G. Rougier donne naissance à de nombreux articles scientifiques ainsi qu'à un ouvrage de physiologie élémentaire intitulé *Précis de physiologie médicale*⁵³⁰. Celui-ci, largement diffusé en France dans les facultés, recevra un accueil favorable auprès des étudiants en médecine ou préparant le professorat d'éducation physique. Cinq éditions voient en effet le jour jusqu'en 1965.

Parmi la pluralité des démarches adoptées en physiologie des exercices physiques, le laboratoire bordelais avec V. Pachon amorce une démarche empirique expérimentale, poursuivie par le docteur R. Fabre dans l'entre-deux-guerres. C'est ensuite G. Rougier qui va véritablement développer une approche empirique tournée vers les exercices physiques dans une logique de plus en plus appliquée, afin de comprendre les effets de la pratique et de la contrôler.

2.1.2. Contribution et travaux de G. Rougier

G. Rougier s'attache à prolonger la réflexion sur les phénomènes biologiques en situation d'exercice physique. Elle cherche également à approfondir une spécificité du laboratoire consistant à développer des appareils de mesure de plus en plus fins pour étudier ces phénomènes avec davantage de précision. Le virage vers une physiologie appliquée aux exercices physiques s'accélère alors.

⁵²⁷ Viaud, Baptiste. « Médecines du sport, sports de médecins : Quand les biographies sportives s'invitent dans le jeu des carrières professionnelles ». *Sciences sociales et sport*, 129, 2009.

⁵²⁸ Loudcher, Jean-François. *Op. cit.*, 2007.

⁵²⁹ Le recteur soutient Roger Fabre en lui attribuant une promotion en 1949. Roger Fabre par retour de courrier le remercie de faire valoir « *ses services comme universitaire à la cause de l'EP* ». AD Gironde, rectorat de l'académie de Bordeaux, 5620W12 : dossier Roger Fabre (courrier du 9 avril 1949).

⁵³⁰ Gilberte, Rougier et Fabre, Roger. *Précis de physiologie médicale*. Paris : Librairie Maloine, 1950.

En effet, à partir de 1945, G. Rougier est chargée de l'enseignement de la physiologie et s'intéresse tout particulièrement au domaine de la biologie appliquée aux exercices physiques. R. Fabre ayant abandonné la direction de l'institut à son profit, l'étude de cette discipline occupe la plus grande partie de son activité. G. Rougier rappelle l'intérêt de la recherche dans ce domaine pour comprendre les « *progrès stupéfiants réalisés dans les techniques athlétiques et sportives* »⁵³¹. Ces progrès constituent un terrain d'interrogation et d'investigation pour les physiologistes. De très nombreux travaux sont entrepris en France et à l'étranger dans le but d'étudier les différents effets physiologiques de l'entraînement et de trouver des tests pratiques et efficaces. Ceux-ci permettant de suivre l'état d'entraînement d'un sujet comme un moyen scientifique pouvant doser l'entraînement et « *déceler le plus précocement l'apparition du surentraînement avant que se soient manifestés ces effets nuisibles* »⁵³². Par ailleurs, c'est la volonté de la directrice de l'IEP d'introduire et développer des pratiques physiques pour la santé des individus qui la pousse à s'engager dans le domaine de la biologie appliquée aux exercices physiques. Convaincue de l'importance des exercices physiques au quotidien, elle considère que « *tous les moyens sont bons pour tenter de secouer l'indifférence parfois indulgente, souvent méprisante, avec laquelle les employeurs, les employés, les médecins parfois, voient les tentatives que font quelques convaincus pour essayer de les introduire chez nous* »⁵³³. G. Rougier souligne en effet, le retard en France et la rareté des cas dans lesquels « *les méfaits de la vie moderne font appel aux exercices physiques* »⁵³⁴ alors que chacun devrait tirer les bénéfices d'une pratique quotidienne. Nous percevons dans sa démarche une revendication en faveur de l'accès pour tous à une pratique physique indispensable à une bonne santé.

G. Rougier partage son activité de recherche entre des études sur la connaissance du fonctionnement du corps et de ses adaptations physiologiques à l'effort, et des études plus cliniques relatives à la physiologie et à la pharmacologie. Ainsi, elle structure son mémoire d'habilitation selon ces deux champs. Cette organisation témoigne des types d'approches scientifiques caractérisant ses recherches. Deux phases peuvent être distinguées dans sa carrière ; une première démarche de type clinique expérimentale est entreprise dès le début de ses travaux ; puis une deuxième glisse vers une perspective davantage pragmatique. Ce virage s'accélère à la fin des années 1950 et se perçoit dans ses publications dont une majorité concerne alors la physiologie médicale et la pharmacologie spécialement orientées vers la

⁵³¹ Rougier, Gilberte. *Titres et travaux scientifiques*. Imprimerie E. Drouillard, Bordeaux, 1960, p. 23.

⁵³² *Ibid.*, 1960, p. 24.

⁵³³ *Ibid.*

⁵³⁴ *Ibid.*

biologie du sport⁵³⁵. Cette conversion au cours de sa carrière peut s'expliquer par le développement de la pratique sportive au sein de la société, mais aussi par un secteur scientifique qui se structure et devient un domaine de recherche à part entière. « L'homologation » de ce corpus scientifique qui se joue à l'entre-deux-guerres⁵³⁶ tend à s'émanciper de la tutelle médicale, participant à la construction d'un champ théorique de réflexion autonome dans le domaine de l'éducation physique et du sport. Si le développement du sport professionnel justifie plus encore l'intervention médicale après 1945, le champ théorique de réflexion en éducation physique s'en émancipe. Il s'agit d'« atteindre au moyen de l'exercice physique : le perfectionnement de la personnalité et l'intégration de l'individu au milieu physique et social »⁵³⁷. Ainsi après la Seconde guerre mondiale, en même temps que le projet hygiénique de l'EP porté par la ligue se poursuit, est réitéré l'intérêt des sciences physiologiques ; l'emprise du champ médical sur les réflexions de l'EP est de moins en moins importante. G. Rougier, proche de ce courant, souhaite constituer un secteur de recherche spécifique relativement indépendant par rapport à la sphère médicale. C'est ce qui caractérise le positionnement du courant méthodique de l'après-guerre autour de P. Seurin. Elle sera d'ailleurs au cœur de la mise en place de l'UEREPS de Bordeaux à la suite de la réforme de l'université en 1968⁵³⁸.

En ce qui concerne d'abord la « pharmacologie », G. Rougier insiste sur le rôle essentiel de la physiologie dans le diagnostic médical, qui ne s'oppose à la clinique, les deux étant complémentaires :

« L'expérimentation animale est certes indispensable pour comprendre les mécanismes généraux du fonctionnement. Mais l'expérimentation sur l'homme et l'analyse de la maladie, qui ne sont, en somme, qu'une expérience provoquée par la nature, s'avèrent indispensables pour l'étude de tout ce qui fait que l'Homme n'est pas un simple animal, ou, plus exactement, un animal supérieur »⁵³⁹.

L'interprétation d'un fait expérimental ou clinique reste délicate dans la mesure où l'être vivant forme « *un tout indivisible* » et la perturbation apportée par l'expérimentation ou la maladie aboutit à un nouvel équilibre, ce « *nouvel état se comporte d'une manière différente de l'état normal* »⁵⁴⁰. Les docteurs R. Fabre et G. Rougier soulignent la difficulté

⁵³⁵ La connaissance de l'ensemble de ces publications est issue de documents (curriculum vitae) provenant de son dossier administratif (AD Gironde, rectorat de l'académie de Bordeaux : 1503W Liasse 16a) et de fonds personnels transmis par Martine Reneaud.

⁵³⁶ El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. « De l'éducation physique à l'université ». *Movement & Sport Sciences* n° 54, 2005.

⁵³⁷ Seurin, Pierre. *L'Homme sain Revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée à l'EP et au sport* n°4, octobre 1957.

⁵³⁸ Loi Edgar Faure du 12 novembre 1969 pour la réforme de l'université et la transformation des IREPS en Unité d'Enseignement et de recherches en EPS (UER-EPS).

⁵³⁹ Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. *Physiologie médicale*. 4ème édition, librairie maloine-Paris, 1961.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. XII.

d'interprétation des phénomènes biologiques, étroitement liée aux moyens d'investigation⁵⁴¹. Si G. Rougier considère que la connaissance du fonctionnement macroscopique des organes arrive à un degré satisfaisant à ce moment, le fonctionnement cellulaire à proprement parler reste à approfondir. Ce sera grâce au perfectionnement des procédés d'observation que les phénomènes pourront être étudiés à une échelle encore plus petite.

G. Rougier s'inscrit ainsi dans une médecine ancrée dans la physiologie, s'attachant à améliorer les outils de mesure pour gagner en précision et apporter des progrès dans le domaine de l'éducation physique et la pratique sportive. Sa thèse inaugurale en 1941 concerne l'étude du débit cardiaque⁵⁴², dans laquelle est mise au point une technique simple et suffisamment précise à sa mesure, facilement applicable⁵⁴³. La plupart des méthodes employées présentent de fortes contraintes amenant les médecins à pratiquer des ponctions. D'autres font appel à des gaz, la méthode à l'iodure d'éthyle par exemple, employée pour la première fois par Y. Henderson et H.-W. Haggard, mise au point en France par L. Binet et P. Bouthillier⁵⁴⁴. C'est cette technique que G. Rougier et R. Fabre reprennent en la simplifiant, élaborant un procédé à la portée de tout expérimentateur, et permettant ainsi une large application à l'étude des capacités fonctionnelles du cœur.

Pour une analyse plus approfondie des représentations du normal et du pathologique en éducation physique et dans les conceptions de P. Seurin, voir Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian, « La santé dans l'histoire de l'éducation physique : analyse des conceptions de la normalité à travers la méthode de Pierre Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XXème siècle*, Paris, Vigot, 1999, pp. 81-97.

⁵⁴¹ Fabre, Roger et Rougier, Gilberte *Op. cit.*, 1961, p. XII.

⁵⁴² Rougier, Gilberte. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1941.

⁵⁴³ Ce travail fera l'objet d'une communication avec R. Fabre à la société de biologie : Gilberte, Rougier et Roger, Fabre. « Une méthode simple de mesure du débit cardiaque ». *Comptes rendus de la société de biologie*, vol 135, 1941, p. 251.

⁵⁴⁴ Binet, Léon et Bouthillier, Pierre. « Le débit cardiaque. Sa mesure chez l'homme par la méthode à l'iodure d'éthyle ». *Revue médicale* n°42, Paris, Massons et scie, 1929, p. 19.

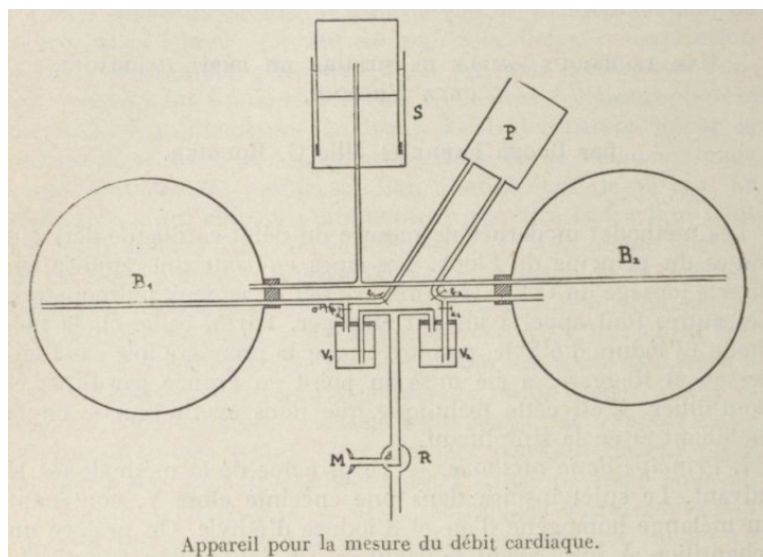
Le principe de la méthode :

Le sujet inspire dans une enceinte close V contenant un mélange homogène d'air et d'iodure d'éthyle. On prélève un échantillon C après la fin de l'inhalation. Pendant l'inhalation, qui dure un temps T, on recueille un échantillon B d'air alvéolaire. On dose l'iodure d'éthyle contenu dans les trois échantillons et, connaissant le coefficient de solubilité de l'iodure d'éthyle dans le sang, on déduit de B la quantité d'iodure d'éthyle contenu dans un litre de sang artérielle. On a ainsi :
$$D = \frac{V (A-C)}{K B T}$$

Appareillage

« L'enceinte est composée de deux bonbonnes de verre (B_1 et B_2) de 35 litres chacune réunies entre elles par un tube sur lequel est intercalée une cloche à eau (S) pour que l'enceinte soit toujours à la pression atmosphérique. Par un autre tube, chacune des bonbonnes est reliée au dispositif respiratoire est composé d'une pièce buccale (M), d'un robinet à trois voies (R) et deux valves à eau de Muller (V_1 et V_2). Une petite tubulure (O), placée aussitôt après la valve expiratoire, permet l'introduction de l'iodure d'éthyle et le prélèvement par une pompe aspirante et foulante (P) intercalée dans un circuit. Les échantillons A et C sont recueillis par déplacement d'eau dans des ampoules, avec la méthode de Charpentier-Volhard (qui nous a paru la plus précise). L'iodure d'éthyle étant légèrement absorbé par le caoutchouc, nous avons réduit les raccords au minimum et vérifié plusieurs fois par dosages successifs qu'avec notre appareillage aucune perte notable ne se produisait, même au bout de plusieurs heures »

Figure 5 – Schéma de l'appareil de mesure⁵⁴⁵.



⁵⁴⁵ Roger, Fabre et Rougier, Gilberte. *Op. cit.*, 1941, p. 1251.

La simplicité d'appareillage et d'utilisation permet plus facilement une généralisation. Les auteurs mettent en évidence sa fiabilité par rapport aux méthodes plus directes, faisant « *bonne figure parmi les autres méthodes de physiologie clinique* »⁵⁴⁶. Dans le domaine de la biologie appliquée aux exercices physiques et au travail musculaire, ses travaux abordent six thématiques⁵⁴⁷ : l'anoxémie, le débit cardiaque, la croissance, la fatigue et l'entraînement. G. Rougier collabore avec R. Fabre au sujet de méthodes de mesure de la fatigue⁵⁴⁸ et s'intéresse à un sujet complexe qui suscite des interrogations à cette période, celui de sa localisation⁵⁴⁹. Les modalités d'apparition de la fatigue sont variables et des formes de fatigues différentes en fonction de la nature du travail effectué et du degré de coordination neuromusculaire qu'il impose, se manifestent⁵⁵⁰. Les expériences menées et présentées précédemment (Cf. figures 1 et 2) montre la coexistence de facteurs centraux et périphériques dans le cas particuliers de la fatigue ergographique. Par ailleurs, G. Rougier élabore un outil de mesure du débit cardiaque plus simple témoigne d'une démarche pratique tournée à la fois vers la clinique mais aussi le contrôle médico-sportif. Ces travaux vont peu à peu avoir pour objet plus particulièrement les adaptations physiologiques du corps lors de l'exercice conférant une coloration plus pragmatique à ses recherches, nourries par ses propres expériences dans le champ des activités physiques.

2.1.3. Actions en faveur d'une cause hygiénique et sociale de l'activité physique

L'intérêt pour le sport qui s'est construit dès son enfance et au fil de sa scolarité l'oriente vers une approche pragmatique, en même temps que croît l'importance du phénomène sportif. Si l'accès aux activités physiques représente une nécessité pour tous, elle souhaite qu'à côté d'un sport compétitif hégémonique, soit organisée une pratique physique non compétitive⁵⁵¹. Lors de sa leçon inaugurale pour sa nomination à la chaire de biologie appliquée, le professeur rappelle que le rôle du médecin n'est pas d'établir des « *normes du sportif* » pour que chaque entraîneur tire le maximum de ses champions. Sur ce point, le titre de l'article du journal relatant sa leçon inaugurale est éloquent « *Au culte du champion, Melle le professeur Rougier préfère la pratique de la gymnastique quotidienne* »⁵⁵². Elle déplore

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ Rougier, Gilberte. *Op. cit.*, 1960.

⁵⁴⁸ À partir des travaux de A. Donaggio, G. Rougier s'est attachée à élaborer une technique simplifiée⁵⁴⁸ qui donne un résultat chiffré en moins d'un quart d'heure, aussi précis que celui de la technique initiale.

Donaggio, Arturo. Congrès international de médecine appliquée à l'E.P., Chamonix, 1934 ; Paris, 1937.

⁵⁴⁹ Fabre Roger, Rougier Gilberte et Seurin Pierre. *Op. cit.*, 1948, p.1539.

⁵⁵⁰ Rougier, Gilberte. *Op. cit.*, 1960.

⁵⁵¹ Entretien de Gilberte Rougier, réalisé par Pierre Flouroux et Luc Robène, 1999.

⁵⁵² Leçon inaugurale du 15 novembre 1961 après l'obtention de la chaire de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sport, article du 16 novembre, journal France.

l'indifférence de la France, pendant que d'autres pays ont pris conscience des bénéfices que la population pouvait tirer d'une telle pratique, pour lutter contre les effets néfastes des modes de vie moderne⁵⁵³. P. Seurin également souligne ce décalage avec d'autres pays : « *il apparaît que le Suédois qui ne fait pas de gymnastique est une exception... au même titre que le Français qui pratique régulièrement l'E.P.?* »⁵⁵⁴.

Cette conception permet de comprendre son action militante dans la région en faveur du développement d'une gymnastique d'entretien pour tous. La collaboration avec P. Seurin dépasse le domaine de la recherche universitaire, une relation privilégiée⁵⁵⁵ se noue entre les deux acteurs convaincus de l'intérêt d'une gymnastique construite remettant en question l'aspect compétitif du sport. P. Seurin rencontre R. Fabre, son professeur, lors de la préparation de la deuxième partie du professorat à l'institut de Bordeaux en 1937⁵⁵⁶. G. Rougier découvre ainsi dès son entrée en médecine la LFEP et ses promoteurs. P. Seurin n'exclut pas systématiquement le sport, mais surtout les dérives du monde professionnel. Le sport est éducatif dans certaines conditions, tant qu'il reste au service de la santé et de l'éducation⁵⁵⁷. Il est indispensable de réaliser la séparation « *du sport professionnel ou de la compétition supérieure (qui comme le cirque, le théâtre, peuvent se justifier à certains points de vue) et du sport éducatif et récréatif, qui entrera vraiment dans le cadre de l'Éducation Physique* »⁵⁵⁸. Elle trouve en P. Seurin un partenaire de choix et se trouve sur la même « *longueur d'onde idéologique* »⁵⁵⁹. Ces conceptions autour d'une gymnastique pour tous nous permettent de comprendre son engagement au sein de la Ligue, elle-même fidèle pratiquante. Médecin fédéral régional puis national en 1981, elle fera partie de la commission médicale nationale de la Fédération. Elle devient présidente du comité départemental de la Gironde en 1961 puis du comité régional. Au niveau local, sa renommée facilite le développement des relations politiques. Elle apporte également un éclairage scientifique précieux en intervenant lors des stages de formation des animateurs de gymnastique volontaire⁵⁶⁰ ou lors de la conception d'une gymnastique adaptée au troisième âge.

L'engagement associatif de G. Rougier, représente un terrain d'application et reflète les fonctions sociales et hygiéniques attribuées aux exercices physiques. Les expériences du professeur en physiologie constituent une source d'inspiration pour des travaux de recherche portant aussi bien sur les personnes âgées que sur la pratique féminine, ce qui est novateur.

⁵⁵³ Rougier, Gilberte. *Op. cit.*, 1960.

⁵⁵⁴ Seurin, Pierre. *Le stage de Lillsved (14-26 août 1946)*. Editions Bière – Bordeaux, 1947.

⁵⁵⁵ Entretien avec Jacques Le Guillou, *Op. cit.*

⁵⁵⁶ Revue *L'Homme sain* n°1, janvier 1952.

⁵⁵⁷ Meunier, René et al. *Op. cit.*, 2001.

⁵⁵⁸ Seurin, Pierre. « Le choix nécessaire ». *L'Homme sain* n°4, octobre 1954.

⁵⁵⁹ Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

⁵⁶⁰ D'après le témoignage de Michèle Palis, professeur d'EPS, conseillère technique détachée à la GV puis présidente de la FFEGV. Entretien réalisé à Pessac le 14.09.2018.

Finally, G. Rougier presents a singular trajectory of a convinced doctor of the interest of practicing physical activity. Doctor in 1941, she incarnates these rare doctors who, at the prestigious hospital, opt for teaching and research in physiology. Retracing her career invites to resituate the researches of the physiology laboratory of Bordeaux in which succeeded doctors interested in the domain of the physiology of physical exercise, mixing scientific interest and social and hygienic conception of physical activities. G. Rougier inscribes herself in her time, at a moment where the sports medicine is constituted on the base of the works in physiology. The rapport of the medical field to physical practices rests on heterogeneous conceptions, ranging from hygiene to performance, from social to educational; the diversity of intentions and approaches characterizing the period of the inter-war. The reasons leading to this trajectory are numerous among which her appetite from the youngest age for physical practice, but also a context propitious to engagement in this way with the dynamic impelled in the physiology laboratory of Bordeaux. More broadly, it's the evolution of sport and the development of competition requiring a medical control which pushes her to invest in the physiology of sport. This requires not only to form specialists of education, but also to sensitize future professionals of health to this new domain. The experimental and pragmatic approaches, characterizing her researches, are found at the origins of a sports medicine as well turned towards a sanitary prevention and a therapeutic of the sport as towards a comprehension of the sports performance. On this last point, her studies do not aim primarily at the augmentation of the efficiency, but search above all a better comprehension in order to improve the medico-sports control of athletes.

This orientation reflects finally convictions in favor of a social and hygienic sport and of physical education.

In accord with the importance of the pedagogical aspect and with the formation she joined in a certain way the action of the director of CREPS.

2.2. La thèse d'un professeur d'EPS, P. Seurin et le laboratoire de l'IEP.

En 1948, P. Seurin soutient sa thèse à l'université de Liège⁵⁶¹ et devient alors le deuxième docteur en éducation physique à Bordeaux⁵⁶². Professeur d'EPS, devenu directeur de CREPS à la libération, il parvient à s'immiscer dans le monde de la recherche en physiologie, ce qui lui confère une certaine légitimité, que ce soit en France ou à l'international quand il investira des postes dirigeants au sein de la Fédération Internationale d'Education Physique (FIEP). Son passage par l'IEP de Bordeaux et sa rencontre avec le professeur R. Fabre seront déterminants dans le choix de réaliser une thèse. Le contexte local, dans les possibilités qu'il offre, influence en partie la trajectoire du professeur d'EPS, qui va profiter de l'émulation scientifique bordelaise. Ce choix prend aussi ses origines dans les convictions profondes d'un homme acquis à la cause d'une EP rationnelle, dont les progrès scientifiques permettent d'améliorer le contrôle médical des sportifs. Son engagement se comprend alors comme un compromis entre des dispositions personnelles et un contexte local porteur.

En effet il profitera du soutien de son maître R. Fabre et de la jeune préparatrice du laboratoire, G. Rougier. Deux publications dans les *comptes rendus de la société de biologie*, écrits à trois voix⁵⁶³, présentent une partie des résultats de la thèse de P. Seurin. La réalisation d'une telle étude pour un enseignant d'EPS nécessite un soutien scientifique. L'installation du laboratoire de l'IEP au stade municipal en 1936 offre des conditions d'expérimentations confortables. La physiologie de l'effort, appliquée à l'EP et aux sports y est bien installée, des travaux à la pointe des préoccupations nationales voir internationales y sont effectués. Le thème de la fatigue d'ailleurs mobilise dès la deuxième moitié du XIX^e siècle les physiologistes des grandes universités en Europe⁵⁶⁴ et fera l'objet d'une attention particulière à Bordeaux. L'exploration mécanique de la fatigue via l'ergographe, développée par la première génération de physiologistes⁵⁶⁵ est supplantée par d'autres techniques d'investigation, telle que les phénomènes chimiques ou des indicateurs liés au système cardio-vasculaire, non invasives, fournissant des informations de manière indirecte. Quand P. Seurin se lance dans la recherche, le laboratoire se trouve au cœur de ces problématiques, V.

⁵⁶¹ Seurin, Pierre. *Recherches expérimentales sur la fatigue et l'entraînement*. Doctorat d'EP, Université de Liège, 1949. Sa thèse sera publiée aux éditions *Bière* en 1951 avec le docteur Philippe Encausse en préface.

⁵⁶² Après Marguerite Despaux en 1924, doctorat obtenu à l'université de Gand.

⁵⁶³ Rougier Gilberte, Fabre Roger et Seurin, Pierre. « Etude comparée du test ergographique et de la réaction de Donaggio au cours de la fatigue ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. 142, 1948, p. 1539.

Fabre Roger, Rougier Gilberte et Seurin Pierre. *Op. cit.*, 1948, p. 1536.

⁵⁶⁴ A. Mosso à l'université de Turin, J. Ranke à Munich, J. Joteyko à Varsovie. Cette dernière réalise d'ailleurs un état des lieux de la recherche dans ce domaine en 1898 : Joteyko, Jozefa. « Revue générale sur la fatigue musculaire ». *L'année psychologique*, 1898 vol. 5, pp. 1-54. En France nous pouvons citer E. Marey, C. Richet, A. Broca ayant particulièrement travaillé sur l'ergographe.

⁵⁶⁵ A. Mosso pose les fondements de l'étude de la fatigue et de ses lois à la fin du XIX^e siècle, il est une référence mondiale.

Pachon⁵⁶⁶ prolonge les réflexions sur les moyens d'investigation avec notamment le célèbre oscillomètre, ses élèves seront amenés à travailler sur l'ergographe⁵⁶⁷. Son élève R. Fabre aux côtés de G. Rougier investit les nouvelles techniques en travaillant sur les réactions de A. Donaggio, portant sur les modifications de la concentration de substance dans l'urine au cours de la fatigue⁵⁶⁸. L'objet de la thèse de P. Seurin porte sur l'étude de l'efficacité des deux tests de mesure de la fatigue (ergographe et la réaction de Donaggio), s'inscrivant pleinement dans la dynamique du laboratoire et de son maître R. Fabre. Ces deux techniques ayant fait l'objet de thèses et travaux⁵⁶⁹, ce qui offre des points d'appui structurant son étude. Il fait directement référence par exemple aux quatre thèses bordelaises prenant pour sujet l'ergographe⁵⁷⁰. L'autre technique (Donaggio) fait l'objet d'une thèse par H. Becker, un élève du professeur R. Fabre. Ils tentent d'en simplifier le procédé afin d'aboutir à un test de fatigue qui « soit d'une pratique courante et ne prenne pas trop de temps à l'expérimentateur ou à l'entraîneur »⁵⁷¹ :

*« Nous appuyons sur les expériences de Donaggio, Cassini, Fabre, Rougier, Becker, nous avons cherché à simplifier le plus possible la réaction »*⁵⁷².

Ce qui lui permet d'être au fait des débats et des travaux sur ces questions dans l'hexagone et au-delà. Les appuis théoriques mêlent des auteurs français⁵⁷³ et références étrangères⁵⁷⁴. Au-delà de l'objet d'étude, la thèse de P. Seurin s'inscrit dans une démarche expérimentale appliquée. Au sujet de l'interprétation de l'expérimentation, il cite C. Bernard :

⁵⁶⁶ Élève de C. Richet.

⁵⁶⁷ V. Pachon dirige quatre thèses sur ce thème avant 1945 : Labaeye, Aimé. *Contribution à l'étude critique expérimentale de l'ergographie par la méthode de Mosso*. Thèse de médecine n°14, Bordeaux, 1917, Crespin, François. *Etude critique sur l'ergographie de Mosso et quelques-uns de ses éléments propres information*. Thèse de médecine n°162, Bordeaux, 1920 ; Dodel, François. *Données expérimentales et critiques sur la technique et l'interprétation de l'ergographie*. Thèse de médecine n°57, Bordeaux, 1922 ; Boulnois, Jean-Raymond. *Contribution à l'étude expérimentale et critique de la fatigue par la méthode ergographique*. Thèse de médecine n°12, Bordeaux, 1928.

⁵⁶⁸ Rougier, Gilberte et Becker, Henri. « Les variations de la réaction de Donaggio au cours du travail musculaire chez l'Homme. *Comptes rendus de la Société de biologie.*, t. 141, 1946, p. 1062.

Rougier Gilberte, Fabre Roger, S. Harramburu et P. Allard. « Les variations de la réaction de Donaggio au cours de l'entraînement musculaire ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. 141, 1946, p. 74.

⁵⁶⁹ Pour les thèses sur la fatigue : Durieu, Robert. *Contribution à l'étude de la fatigue et de l'entraînement chez les sportifs*. Thèse de médecine n°159, Bordeaux, 1939 ; Recurt, Jean-Paul. *Contribution à l'étude du coup de chaleur et à la fatigue*. Thèse de médecine n°74, Bordeaux, 1939.

⁵⁷⁰ Parmi les quatre thèses il se réfère deux fois à la thèse de F. Dodel, trois fois à celle de J.-R. Boulnois, et une fois aux travaux de A. Labaeye et F. Crespin.

⁵⁷¹ Becker, Henri. *La réaction de Donaggio appliquée à l'étude de la fatigue musculaire. (Dosage de l'entraînement)*. Thèse de médecine, Bordeaux, 1947.

⁵⁷² Seurin, Pierre. *Recherches expérimentales sur la fatigue et l'entraînement*. Doctorat d'EP, Université de Liège, 1949, p. 102.

⁵⁷³ A. Binet, A. Broca, C. Richet, J. Joteyko, P. Chailley-Bert ou encore P. Demeny. La référence à l'ouvrage de J. Joteyko, (*La fatigue*. Flammarion, 1925) est importante tout au long de la démonstration.

⁵⁷⁴ Hough, Theodore. *Ergographic studies in neuromuscular fatigue*. Boston Soc. Med. Sci., 1900, cité dans Seurin, Pierre. *Recherches expérimentales sur la fatigue et l'entraînement*. Doctorat d'EP, Université de Liège, 1949, p. 24.

« *Qu'ils soient le résultat de l'observation ou de l'expérience, les faits une fois amassés par n'importe quelle méthode, doivent être interprétés ; ils doivent subir de la part de notre esprit une élaboration qui nous conduit aux formules générales, but ultérieur de nos recherches (Claude Bernard) »⁵⁷⁵.*

Dans une perspective expérimentale, il compare deux procédés de mesure déterminés à préciser le degré de fatigue de manière à d'établir des règles généralisables, dépassant le cadre de la recherche. L'enjeu de contrôle médico-sportif qui guide l'étude, montre bien la dimension appliquée et place la thèse dans une démarche *expérimentale appliquée*. Il se situe bien dans une démarche scientifique analogue aux travaux de R. Fabre. Son maître apportera d'ailleurs sa caution dans la démarche méthodique de P. Seurin lorsqu'il préface l'ouvrage proposant une étude des différentes méthodes, conçu comme une œuvre universitaire⁵⁷⁶. L'entente dépasse le laboratoire, R. Fabre étant engagé depuis les années 1930 aux côtés d'autres médecins dans l'organisation du contrôle médico-sportif⁵⁷⁷. P. Seurin s'appuie d'ailleurs sur un des premiers ouvrages traitant spécifiquement de la physiologie appliquée à l'EP en reprenant les différents stades de l'évolution biologique afin d'asseoir le choix de la méthode aux différents âges (dans l'ouvrage *Vers une EP méthodique*)⁵⁷⁸.

Les approches expérimentale et pragmatique caractérisant les recherches du laboratoire de l'IEP reflètent finalement l'engagement de médecins vers des préoccupations sociales en matière d'éducation physique et de sport. Les trajectoires de P. Seurin et de G. Rougier révèlent le poids d'une socialisation scolaire (lors des études), deux parcours différents, un bordelais et une clermontoise qui s'inscrivent dans l'impulsion amorcée par R. Fabre en matière de recherche en biologie appliquée à l'EP. Même si le contexte local ne pèse pas de tout son poids sur la destinée des individus, leurs trajectoires montrent que l'orientation professionnelle est largement dépendant des possibilités offertes.

L'électisme des démarches scientifiques, entre approche expérimentale et perspectives plus appliquées révèlent des principes partagés par le directeur du CREPS et la directrice de l'IEP. Les sciences expérimentales doivent être au service d'applications sociales dans l'amélioration de la santé des individus. Pour ce faire, le développement de la formation des enseignants d'EPS demeure primordial pour développer une éducation physique rationnelle pour tous.

⁵⁷⁵ *Ibid.*

⁵⁷⁶ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1946.

⁵⁷⁷ Soutien de l'IEP pour la relance des lendits en 1934.

⁵⁷⁸ Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert Paul. *Biologie appliquée à l'éducation physique et contrôle médical*. J.-B. Baillière & fils, Paris, 1948, cité dans Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 73.

3. Vers un rapprochement entre l'IEP et le CREPS :

3.1. La cohabitation entre CREPS et IEP

Entre 1945 et 1968, deux centres de formation préparant le même diplôme se déploient sur le territoire bordelais. Le CREPS et l'IEP se partagent les candidats au professorat d'éducation physique. Contrairement à d'autres villes, les deux structures cohabitent, l'IEP connaîtra même une certaine vitalité en voyant ses effectifs croître jusqu'en 1968 malgré la conjoncture concurrentielle difficile face au rayonnement du CREPS.

Avant la création des CREPS, seuls les instituts forment au professorat. À Bordeaux, la formation est bien installée et figure dans le haut des classements au concours⁵⁷⁹ à un moment où les disparités géographiques sont fortes. L'institut intègre de nombreux étudiants en médecine qui souhaitent se spécialiser et créer un certificat d'études supérieures d'EP. La tendance évolue avec la mise en place du CREPS. La demande devient forte et le centre régional absorbe la grande part de la hausse démographique pendant que la capacité d'accueil évolue plus progressivement à l'Institut⁵⁸⁰. Le CREPS dépasse l'IEP en termes d'effectifs et également au niveau du taux de réussite aux épreuves du concours. La plupart des étudiants bordelais reçus au professorat proviennent du CREPS à partir des années 1960⁵⁸¹. Les taux de réussite sont globalement plus bas à l'IEP⁵⁸². En 1956, G. Rougier prend la direction de l'Institut et s'attache à améliorer la formation au professorat⁵⁸³. Sans briller, la structure fonctionne et connaît une nouvelle impulsion avec l'arrivée de M. Herzog au ministère de la jeunesse et des sports et le volontarisme politique au début des années 1960⁵⁸⁴. D'ailleurs le Haut-commissaire visite l'Institut bordelais en 1960 et souligne sa vitalité alors que la directrice tente d'obtenir davantage de subventions pour combler l'augmentation des effectifs :

« La situation financière de l'IEP est en effet très mauvaise du fait qu'il est le seul Institut d'Université dont les dépenses de personnel ne sont pas prises en charge par la direction de l'enseignement supérieur. Ceci provient

⁵⁷⁹ En 1940, 16 admis au CAPEP ce qui place l'IEP au premier rang. Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1939-1940. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1940, p. 78

⁵⁸⁰ À la création de l'IEP, la promotion compte une quinzaine d'étudiants en EPS, en 1960 l'effectif tourne autour de 25 étudiants par promotion. Rapport Andrieu 1962, cité dans Julien et Saint-Martin, Jean. « Le second souffle des instituts régionaux d'éducation physique et sportives (IREPS), dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Op. cit.*, 2020, p. 55.

⁵⁸¹ Sur 32 inscrits en 1960, 29 reçus à Bordeaux dont 26 issus du CREPS. AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration, 17 janvier 1961.

⁵⁸² 56% de réussite en P1 à Bordeaux, taux semblable à d'autres foyers comme Lyon, Toulouse, Dijon. AN, 19850544-1, rapport Andrieu du 23 janvier 1962, p. 17, cité dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Op. cit.*, 2020, p. 55.

⁵⁸³ La directrice durcit le régime d'étude, Les redoublements par exemple sont plus difficiles à obtenir et sont acceptées sous certaines conditions.

⁵⁸⁴ Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Op. cit.*, 2020.

de ce que, à la suite d'une convention passée entre la direction de l'enseignement supérieur et le haut-commissariat à la jeunesse et sport, la subvention ministérielle de fonctionnement des instituts d'EP leur est allouée par le haut-commissariat. Or, le commissariat ne tient en aucun cas compte dans l'attribution de ces subventions des augmentations du taux de rémunération du personnel enseignant. Et les dépenses de personnel enseignant représentent la rubrique de loin la plus importante des dépenses de mon institut »⁵⁸⁵.

Elle obtiendra gain de cause deux ans plus tard avec la création de deux nouveaux postes de professeurs d'EP⁵⁸⁶, l'octroi de 36h supplémentaires payés sur les crédits de l'académie ainsi qu'une subvention de 8000 NF⁵⁸⁷. Ces avantages permettent de répondre à l'augmentation des effectifs et se comprennent dans la nouvelle politique du Haut-commissaire à la jeunesse et aux sports qui souhaite orienter la formation vers les IREP⁵⁸⁸. Il est plus rare ailleurs que les deux structures parviennent à se maintenir sans que l'une subisse la concurrence de l'autre.

3.2. Des situations plurielles d'un territoire à l'autre

Ailleurs les IREP ne constituent pas forcément à la fois des pôles de recherches et des lieux de formations structurés. Les IREP sont souvent portés par des médecins universitaires qui développent une activité scientifique, comme ça a pu être le cas à Paris avec le docteur P. Chailley-Bert et à Toulouse avec C. Soula (puis Louis Bugnard). À Besançon et Rennes, les IREP ne parviennent pas à fonctionner (ni activité de recherche, ni en tant que formation au professorat) et subissent la concurrence des CREPS. L'IREP de Besançon disparaît en 1956 probablement pour des raisons budgétaires et un soutien de la municipalité qui s'estompe en raison d'une vision du Docteur Duvernoy trop sociale et diriger vers le primaire⁵⁸⁹. À Rennes, l'hégémonie du CREPS et de son directeur J. Leboulch, à la pointe des réflexions scientifiques et pédagogiques, capte l'essentiel des étudiants se destinant au professorat, laissant peu de place à l'IREP de Rennes⁵⁹⁰. À Strasbourg, le CREPS constitue la principale

⁵⁸⁵ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : courrier adressé au recteur de l'académie de Bordeaux, le 23 novembre 1960.

⁵⁸⁶ Ce qui porte à cinq la totalité (trois postes masculins et deux féminins). Deux autres postes sont créés en 1965.

⁵⁸⁷ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration, 2 octobre 1962.

Rappelons que l'abréviation « NF » renvoie au nouveau franc mis en place au début des années 1960 (un nouveau franc équivaut à 100 anciens francs).

⁵⁸⁸ Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Op. cit.*, 2020, pp. 46-47.

⁵⁸⁹ Hudedet, Willy et Fuchs, Julien. « La formation des enseignants CREPS de Besançon ». Communication colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

⁵⁹⁰ Fuchs Julien, Renaud Jean-Nicolas et Hudedet, Willy. « Le CREPS de DINARD et l'IREP de Rennes : acteurs et enjeux bretons de la formation à l'enseignement de l'EP (1945-1970's) ». Communication colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

structure spécialisée dans la formation et se caractérise par une approche pragmatique, pédagogique et sociale du sport avec une activité qui oscille entre développement du sport et éducation populaire, très dynamique et porteur localement⁵⁹¹. Enfin, si dans l'entre-deux-guerres, l'IREP de Toulouse semble allier activité de recherche et formation en EPS, après 1945 l'institut perd de l'influence au profit du développement du CREPS laissant s'installer une polarisation entre deux logiques (scientifique et pédagogique), portées par deux structures distinctes. C'est en cela que l'Institut d'EP Bordelais fait figure d'exception en résistant face au développement du CREPS. Plus que résister, les deux structures se rejoignent sur des principes. Si la polarité entre recherche et aspect pédagogique demeure, elle semble moins marquée. Ces quelques exemples montrent l'hétérogénéité des situations en France et soulignent les connivences locales à l'œuvre dans l'évolution des structures institutionnelles de formation des enseignants d'EPS.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer la situation bordelaise. D'abord, la demande pour ses études est importante sur un territoire marqué par une culture des activités physiques. Le CREPS offre une importante capacité à l'internat et regroupe entre 25 et 30 étudiants par promotion⁵⁹². Une centaine d'élèves-professeurs environ suivent la formation au professorat (qui dure quatre ans : P1, P2a, P2b et P2c) en étant internes. Les effectifs sont plus stables que l'IEP sur la période, les logements bien qu'insalubres au début, sont opérationnelles dès la création du CREPS. L'institut voit sa capacité d'accueil croître progressivement. Si au début le CREPS absorbe la plus grande part des étudiants, à partir de 1959 le nombre d'inscrit à l'IEP rejoint le CREPS (voir ci-dessous l'évolution des effectifs pour l'institut⁵⁹³).

⁵⁹¹ Jallat, Denis et Saint-Martin, Jean. « Le CREPS de Strasbourg : un véritable foyer culturel des cultures sportives en Alsace ? ». Communication colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

⁵⁹² Nous n'avons pu retrouver les chiffres précis, ils reposent sur les témoignages oraux des anciens enseignants.

⁵⁹³ L'évolution des effectifs a pu être retracée à partir de différentes sources. Bien qu'il ne soit complet, le tableau permet de percevoir une tendance générale.

Tableau 5 - Nombres d'inscrit à l'IEP (1928-1966)

	Etudiants inscrits	Sources
1928	20	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1929	15	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1930	11	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1931	13	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1932	25	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1933	20	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1934	19	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1935	18	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1936	21	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1937	30	“ Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1938	40	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1939	38	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1940	38	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1941	140 ⁵⁹⁴	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1942	110	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1943	100	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1944	102	Savigny, Pierre-René. <i>L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux</i> . Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
1945	2	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1946	3	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1947	6	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1948	19	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1949	30	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1950	42	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1951	43	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1952	26?	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1953	16?	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973..
1954	4?	AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.
1959	130	AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 17 janvier 1961
1960		
1961	129	AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 9 février 1962.
1964	180 (130 en EP) ⁵⁹⁵	AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 15 décembre 1964.
1965	225 ⁵⁹⁶	AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 15 décembre 1964.
1966	143 (EP) ⁵⁹⁷	AN, 19770466-39 : Conseil d'administration de l'IREP de Bordeaux, 2 mai 1966

⁵⁹⁴ La hausse importante est probablement due à la création du diplôme pour les médecins (Certificat d'études supérieur d'EP) qui viennent compléter les effectifs. Les chiffres suivants renseignés par P.-R. Savigny comptent les étudiants en médecine (suivant la formation à l'institut pour obtenir le certificat d'études supérieur d'EP) et les élèves-professeurs EP. Le reste des chiffres concerne exclusivement les étudiants au professorat d'EP (sauf pour 1964).

⁵⁹⁵ Le nombre englobe les étudiants en médecine inscrits à l'IEP et les étudiants pour le professorat d'EP. En croisant avec le chiffre des inscrits aux différents examens, on obtient 130 inscrits pour les étudiants en EP, on peut déduire le nombre d'étudiants en médecine (50). Pareil pour 1966 :

⁵⁹⁶ Correspond à l'ensemble de la promotion (médecine et professorat)

⁵⁹⁷ 143 étudiants pour le professorat.

Tableau 6- Inscriptions et réussite aux examens et concours de l'IEP (1945-1968)

	1 ^{ère} partie			2 ^{ème} partie - Probatoire			2 ^{ème} partie - Classement		
	Inscrits	Présents	Reçus	Inscrits	Présents	Reçus	Inscrits	Présents	Reçus
1945 ⁵⁹⁸	0			0			2		
1946	0			0			3		
1947	0			1			5		
1948	1			4			14		
1949	4			4			22		
1950	16			17			9		
1951	15			17			11		
1952	16			10			?		
1953	16								
1954	4								
1959 ⁵⁹⁹	42	38	16	56	32	27	32	30	29
1961 ⁶⁰⁰	20	19	16	78	28	24	31	25	14
1962 ⁶⁰¹		25	14		14	10	13 ⁶⁰²	5	2
1963 ⁶⁰³		63	31		24	20		12	9
1964 ⁶⁰⁴		67	38		49	42		27	18
1965 ⁶⁰⁵		57	38		52	37			
1966 ⁶⁰⁶	35			66			42		

De plus, le recrutement et les conditions d'entrée sont différentes ce qui différencie les publics visés. Au CREPS, le recrutement est essentiellement masculin plutôt éloigné du centre-ville, alors que l'IEP est mixte. Le CREPS en se structurant et en devenant un pôle de référence dans la formation au professorat attire les candidats dans la région et jouit à partir de

⁵⁹⁸ AN Pierrefitte, 19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.

⁵⁹⁹ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 17 janvier 1961.

⁶⁰⁰ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : Compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 9 février 1962.

⁶⁰¹ Chiffres issus du rapport Andreu du 23 janvier 1962, cité dans Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas. *Op. Cit.*, 2020, p. 55.

⁶⁰² AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : Compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 9 février 1962.

⁶⁰³ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : Compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 15 décembre 1964.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ AN Pierrefitte, 19770466/39 F.17 bis 16119 : Conseil d'administration de l'Institut du 2 mai 1966.

⁶⁰⁶ *Ibid.*

la fin des années 1950 d'une réputation plus prestigieuse que l'Institut. Pour autant l'effectif de l'institut ne diminue pas et la demande continue de progresser. Lors du conseil d'administration du 2 octobre 1962⁶⁰⁷, G. Rougier se réjouit « *de ce renouveau que connaît l'EP* »⁶⁰⁸. Les moins bons résultats de l'IREP par rapport au CREPS s'explique par le mode de recrutement et le régime d'étude. Au CREPS, les étudiants sont sélectionnés par voie de concours, ils sont internes et bénéficient de bourses normales. Alors que les élèves de l'Institut sont externes et ne bénéficient que de bourses minimales ou sont obligés de travailler⁶⁰⁹. Ces différences peuvent inciter les étudiants à investir le CREPS plutôt que l'IREP. Selon J.-L. Dupuy⁶¹⁰, le CREPS Bordeaux était considéré par l'Institut d'Education Physique comme un concurrent sérieux au concours du professorat mais aussi par l'ENSEP. Mais J. Le Guillou⁶¹¹, professeur d'EPS et enseignant au CREPS, nuance cette concurrence et revient plutôt sur les liaisons et la coopération des deux établissements.

Les instituts d'EP fournissent généralement l'assise théorique pour l'enseignement des sciences de la vie, incontournable pour la préparation au concours du professorat d'EP. Le rapprochement entre CREPS et IREP se réduit souvent à grouper les cours d'anatomie et de physiologie appliquée à l'EP pour les étudiants des deux structures au sein des IREP. C'est le cas pour l'Institut Bordelais, où les logiques concurrentielles semblent prendre moins d'importance. Ensuite c'est R. Dinety qui complète l'enseignement de l'anatomie l'intérieur du CREPS⁶¹². Les deux structures parviennent à fonctionner convenablement et à mutualiser les enseignements. Au-delà des conditions de recrutement et de la forte demande, la cohabitation des deux structures bordelaises est facilitée par la nature des relations entre les deux directeurs.

⁶⁰⁷ AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142 : Compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP du 2 octobre 1962.

⁶⁰⁸ Des moyens conséquents sont octroyés : Obtention de 2 nouveaux postes de professeurs d'EP ce qui porte à 5 la totalité (3 postes masculins et 2 féminins) ; Octroi de 36h supplémentaires payées désormais sur les crédits de l'académie ; Subvention augmentée de 8000 NF.

⁶⁰⁹ Le doyen de l'université bordelaise Francis Tayeau n'est pas surpris des différences de résultats puisque les étudiants de l'institut ne seraient pas dans d'aussi bonnes conditions. Le doyen revient sur les conditions de scolarité à l'Institut dans un courrier adressé au recteur suite au rapport du Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports à propos de l'Institut d'Education Physique. AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : Courrier du doyen Tayeau au Recteur au sujet du rapport du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports sur l'IEP de Bordeaux (Cf annexe 5).

⁶¹⁰ Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

⁶¹¹ Entretien Le Guillou, Jacques. *Op. cit.*

⁶¹² Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

3.3. L'entente Seurin-Rougier, un lien de désamorçage de la concurrence

G. Rougier rencontre P. Seurin avec le professeur R. Fabre en première année de médecine. Intéressé par son cursus en sciences, R. Fabre, connaissant son père (occupant un poste administratif à la faculté) l'encourage à intégrer la filière médicale. Elle travaille dès sa première année au laboratoire de physiologie au côté du professeur qu'elle ne quittera pas jusqu'à sa retraite. Son goût pour les pratiques sportives et cette rencontre la mène donc vers le laboratoire du professeur R. Fabre. Elle s'imprègne de l'impulsion donnée autour de l'étude de l'Homme en exercice, mais aussi de la dynamique locale avec P. Seurin⁶¹³ et le docteur R. Fournié⁶¹⁴, tous deux responsables nationaux de la LFEP⁶¹⁵. C'est effectivement P. Seurin, élève de R. Fabre à l'IREP, fréquentant le laboratoire, qui lui fait connaître la LFEP⁶¹⁶. La relation entre P. Seurin et G. Rougier se consolide alors en dehors de la faculté de médecine. Elle rentre à la Ligue en tant que pratiquante⁶¹⁷. Convaincue de l'intérêt d'une gymnastique quotidienne sur le bien-être des individus, elle s'investit dans la promotion de l'activité physique, plus particulièrement de la gymnastique volontaire et fait partie du comité directeur de la section départementale (Gironde) de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) durant de nombreuses années, pour en prendre la présidence en 1961.

⁶¹³ Pierre Seurin dirige le CREPS de Bordeaux de 1945 à 1967 avec beaucoup de détermination et contribue à structurer une formation pour les enseignants d'EPS reconnue. Vice-président de la FFEPGV de 1948 à 1963 puis président de la FIEP de 1971 à 1983, il fut l'un des partisans principaux pour une EP *méthodique* dans laquelle le sport ne doit pas constituer la seule référence constitutive de la leçon. Son activité est partagée entre le CREPS et son action militante au sein de la LFEP en faveur d'une gymnastique scolaire mais aussi accessible à tous les âges de la vie. Sa conception sera particulièrement vivante au sein des sections de Gymnastique Volontaire après la Seconde Guerre mondiale. Voir la biographie de P. Seurin : Meunier, René et al. *Op. cit.*, 2001.

⁶¹⁴ Raoul Fournié succède à Philippe Tissé à la présidence de la LFEP en 1933 jusqu'en 1953. Il œuvre particulièrement au développement de la « rééducation physique » et ses nombreuses études sur le développement des enfants, sur les déformations et les déficiences en particulier participe à une reconnaissance nationale mais plus encore internationale. Aussi il rénove avec P. Seurin les lendits qui connaissent un regain d'intérêt et un fort développement dans le Sud-Ouest. Le docteur R. Fournié contribue par ailleurs au développement du sport universitaire en donnant naissance à l'association des « Amis du Sport Universitaire » et créé en 1930 le *journal Le Sport Universitaire*. Pour des éléments biographiques complémentaires, voir Revue *EPS* n°18, décembre 1953 et Revue *Homme sain* n°5, décembre 1963.

⁶¹⁵ Création de Ligue Girondine d'Education (LGEP) fondée en 1888, qui évolue en 1910 en devenant la Ligue Française d'Education Physique (LFEP). En 1953 elle devient la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique (FFGE), la Fédération Française de Gymnastique Éducative et de Gymnastique Volontaire (FFGEGV) en 1964, puis prend la forme actuelle comme Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire : la FFEPGV en 1971.

⁶¹⁶ Cette rencontre donnera lieu d'ailleurs à une collaboration dans le cadre d'une étude physiologique avec le docteur G. Rougier quelques années plus tard, décrite précédemment.

⁶¹⁷ Ses premiers cours sont animés par Michèle Palis. Professeuse d'EPS, elle s'investit rapidement au sein de la FFEGV. Son activité est partagée entre l'animation de la GV et l'encadrement et l'organisation des formations des instructeurs. Elle devient conseiller technique du comité départementale EPGV de la Gironde puis entraîneur national de 1975 à 1985. Me Palis est par ailleurs à l'initiative de l'orientation fédérale du travail sur les seniors, qui sera l'occasion d'une collaboration avec Gilberte Rougier. Entretien avec Michèle Palis, *Op. cit.*

G. Rougier partage ainsi un certain militantisme en faveur d'une éducation physique défendue par P. Seurin et la Ligue, laquelle semble correspondre à ses convictions. En plus de vouloir démocratiser une EP gymnique et améliorer l'encadrement du sport, l'importance de la science rapproche les deux directeurs. Les sciences expérimentales (physiologiques) demeurent essentielles au contrôle médico-sportif et au progrès de l'EP sans s'y réduire et sans perdre de vue les applications. G. Rougier souhaite développer le laboratoire de recherche physiologique et en faire un lieu de recherche appliquée. Le double aspect scientifique expérimentale et pédagogique, appliquée représente ainsi une zone de signification commune pour aborder l'éducation physique bordelaise.

Conclusion chapitre 2

Ainsi la faculté de médecine de Bordeaux, via l'institut d'éducation physique, représente un foyer de réflexion particulièrement dynamique dans lequel des médecins sportifs s'engagent dans une démarche de recherche appliquée et d'amélioration du contrôle des pratiques physiques. G. Rougier incarne la relève bordelaise en succédant à son Maître R. Fabre à la direction de l'IEP. L'obtention de la chaire en 1962 représente le point d'orgue de sa carrière. La deuxième chaire créée dans ce domaine à Bordeaux résulte de son engagement universitaire, mais vient saluer plus largement l'investissement du laboratoire depuis l'entre-deux-guerres. Les travaux du docteur G. Rougier proposent un éclectisme de démarche, alliant approche fondamentale et études plus appliquées voir pragmatiques. La démarche expérimentale appliquée, dominante au laboratoire, traduit alors une zone d'engagement commune en faveur d'une EP rationnelle, fondée sur les connaissances en physiologie au service d'une pratique saine préservant le capital des individus.

Ces valeurs entourant l'EP, propre à rapprocher l'œuvre pédagogique et scientifique émanent à la fois de convictions individuelles tout en étant lié à un contexte local dont les institutions pèsent sur la trajectoire des individus dans le processus de socialisation, par le parcours scolaire et professionnel.

La dimension appliquée de la recherche s'inscrit dans un engagement en faveur de la gymnastique comme élément indispensable pour la santé des individus. G. Rougier exprime une vision de la santé similaire à celle proposée par P. Seurin et la Ligue. Une conception normative caractéristique finalement des médecins de l'entre-deux-guerre. Le sport doit se pratiquer sans excès au risque de nuire au bon développement de l'enfant. Séduit par l'idée d'une pratique physique raisonnée basée sur la méthode suédoise (modèle hors sport), G.

Rougier s'engage tout au long de sa vie dans les actions de la Ligue. Elle s'attache surtout à la démocratisation d'une forme de pratique physique non sportive. La gymnastique hygiénique doit être accessible à tous, elle se mobilisera pour la rendre accessible à différents publics souvent éloignés de la pratique physique (ouvriers, personnes âgées, femmes). Dans la tradition des médecins bordelais, G. Rougier milite pour le développement de l'éducation physique à base de gymnastique. Ses convictions expliquent son investissement pour la formation des enseignants et des médecins à l'IEP. À un moment où le sport connaît un essor important et tend à se professionnaliser, ses travaux pour améliorer le contrôle médical sonne comme un certain militantisme pour l'importance de la gymnastique et l'encadrement de la pratique compétitive.

Le courant du sport éducatif dans les années 1950 se structure, mais ne s'établit pas encore comme une Méthode. Sa légitimité se consolide dans le courant des années 1960, l'officialisation sportive en 1967 ne pourra pour autant combler une crise identitaire profonde de l'EP. Des figures émergent, R. Mérand, P. Parlebas, J. Le Boulch proposant des réflexions hétéroclites sur ce que doit être l'EP (objet) et son rapport à la science. D'un éclectisme des méthodes, les années 1950 laissent place à une crise des pédagogies corporelles. Sur fond de justifications scientifiques, s'affrontent des visions éducatives divergentes, plus ou moins sensibles aux pratiques sociales et au sport compétitif.

Chapitre 3. Perte d'influence nationale de l'École bordelaise pour l'EP scolaire

1. Voix dissonantes au niveau local

La méthode suédoise, souvent associée au CREPS de Bordeaux, constitue la base de l'EP *méthodique*. Cette identité transparaît dans les contenus transmis durant la formation des enseignants. Le passage au CREPS de Bordeaux, comme tout lieu de formation initiale est susceptible de laisser une empreinte sur la manière de concevoir l'EP des futurs éducateurs⁶¹⁸. Pour autant, au-delà de la spécificité et l'identité suédoise, les autres méthodes cohabitent d'une part, parce qu'elles ne sont pas exclues de la Méthode d'EP, d'autre part, les programmes des oraux du CAPEPS induisent un certain éclectisme. Les étudiants peuvent être interrogés aussi bien sur une leçon de suédoise, de gymnastique naturelle ou de jeux sportifs. Si les divergences ont été relayées au niveau national, l'erreur serait d'assimiler tous les acteurs de l'EP bordelais et du CREPS au courant de la LFEP, des voix s'élèvent localement, parfois à l'intérieur du CREPS même contre l'hégémonie et l'importance accordée à la méthode construite.

1.1. Un défenseur de la méthode naturelle dans l'équipe du CREPS : Jean-Louis Dupuy

1.1.1. Portrait⁶¹⁹

L'éclectisme se retrouve dans le corps enseignant et certains tentent de bousculer les idées dominantes au cœur de l'École bordelaise. Jean-Louis Dupuy représente le mouvement de la méthode naturelle au CREPS, il fera partie de la première équipe lors de sa création⁶²⁰. Membre de la Fédération Française de l'Education Physique (FFEP), il milite activement dans la promotion de la gymnastique naturelle. Référent dans l'équipe, il est chargé des cours sur la méthode particulièrement pour les élèves-instituteurs et institutrices et les élèves-maitres et professeurs. Dans le prolongement des cours au CREPS dispensé durant l'année scolaire, il est chargé des stages de plein air de fin d'année organisés au centre hébertiste de Labrède⁶²¹. Ces stages regroupent les étudiants pendant deux semaines et viennent compléter la formation au niveau des activités de plein nature, pas encore véritablement structurée à ce moment. En

⁶¹⁸ Michon, Bernard et Caritey, Benoît. « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'EP ». *Spirales* n°13-14, 1998.

⁶¹⁹ Maître d'EPS au CREPS de 1945 à 1963.

⁶²⁰ Il arrive au CREPS en juin 1945 après deux enseignants René Lavielle (moniteur d'EPS) et Francis Peyrigué (professeur d'EPS).

⁶²¹ Ces stages de fin d'année concernaient aussi la voile (sur le site de SOCOA) et le canoë-kayak sur la rivière de la Leyre, organisés par R. Dinety.

plus de la méthode naturelle, J.-L. Dupuy donne des cours de pédagogie, enseigne les sports de combat (lutte, judo, boxe) et les lancers en rotation (disque et marteau). Sa sensibilité à la doctrine hébertiste est directement influencée par sa formation, lui accordant une large place à l'école spécialisée de cadres de Bagatelle. Créée en 1941, elle s'inscrit dans la politique de formation de cadres de la jeunesse générale 1941⁶²², l'école de Bagatelle sera consacrée à la formation des moniteurs d'éducation physique, d'une durée de deux ans.

Polyvalent, autodidacte il réalise de nombreuses expériences dans un souci pédagogique qui donneront lieu à de multiples articles⁶²³. C. Colinet l'intègre dans les auteurs ayant participé aux réflexions sur les problèmes de l'EP dans son étude des articles issues de la revue EPS. L'auteure classe J.-L. Dupuy dans le « *courant de la valeur physique* » avec Pierre Parazols et Jean Letessier⁶²⁴ qui cherchent à faire des propositions pédagogico-didactiques sur les questions du travail en groupe (plateau, groupes, rôle de jury) et sur les outils d'évaluation. Dans un article publié en 1961⁶²⁵, le bordelais cherche à montrer la validité du « *parcours* » pour déterminer la valeur physique (pour ensuite classer les élèves en groupes de travail) plutôt que dans des activités analytiques. L'intérêt des « *parcours* » réside aussi bien dans la fiabilité des résultats que dans l'organisation pédagogique avec « *un gain temps de temps sur la façon classique d'opérer* »⁶²⁶. Pour montrer la supériorité des parcours hébertistes, il réalise des expérimentations en prenant comme sujets les étudiants du CREPS de Bordeaux ou de Poitiers (à l'occasion de stage). Il sollicite également des classes d'un collège technique de Bordeaux dans lequel sa femme enseigne. Parmi ses expérimentations, une, mérite d'être rappelée pour aborder sa relation avec P. Seurin.

⁶²² Créée sous l'impulsion du nouvel organisme le secrétariat général à la jeunesse (SGJ, formé en juillet 1940). L'école fait partie du réseau des écoles de cadres de la jeunesse qui soit existait et ont connu des remaniements durant l'occupation et le gouvernement de Pétain, soit on était créé, comme c'est le cas pour l'école de Bagatelle. Revue *Contact*, publication du bureau de la propagande des jeunes, Paris, SGJ, n° 1, avril 1942, cité dans Gardet, Mathias. « Le réseau des Écoles de cadres de la jeunesse à l'épreuve de la ligne de démarcation (1940-1944) », dans Tétard, Françoise et al (Sous la dir.). *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire : 1918-1971*. La Documentation française, 2010.

⁶²³ Jean-Louis Dupuy contribue à l'ouvrage « Vers une EP méthodique », il est l'auteur de six articles dans la revue *EPS* de 1959 à 1962, deux dans la revue *L'enfance inadaptée*, près de 40 articles dans la revue *L'Éducation Physique* de la FFEP entre 1958 et 1972 et d'autres articles dans la revue FFEPGV plus tard (sur les loisirs, la course d'orientation etc.).

⁶²⁴ Collinet, Cécile. « L'EPS problèmes d'identité à partir de 1950 ». Revue *EPS* n°250, 1994.

⁶²⁵ Dupuy, Jean-Louis. « Les parcours contrôlés. Recherche de valeur analytique du sujet à l'aide des parcours », *Éducation physique et sport*, n°55, 1961, pp. 13-18.

⁶²⁶ « Une séance ou deux suivant l'âge de 50 min suffit pour faire passer une classe entière ». Dupuy, Jean-Louis. « Les parcours contrôlés. Recherche de valeur analytique du sujet à l'aide des parcours ». Revue *EPS*, n°55, 1961, pp. 13-18.

1.1.2. L'indépendant...

Les divergences doctrinales, ainsi que des raisons opaques liées à la guerre, dessine une ligne de fracture entre J.-L. Dupuy, le représentant de la méthode naturelle et le directeur du CREPS, sensible à la gymnastique construite. La *guerre des méthodes* incarnée au sein de l'équipe du CREPS, pousse J.-L. Dupuy dans son envie d'étayer la supériorité de la méthode dans le développement des capacités physiques. Pour ce faire il met en place une expérience sur l'entraînement physique et la capacité respiratoire en 1946, lors d'un stage de formation d'aides moniteurs d'état :

« Pierre Seurin prétendait que la gymnastique construite c'était mieux pour améliorer la capacité physique que la méthode naturelle, alors au cours d'un stage... pendant un stage d'un mois, Francis Peyrigué a pris la moitié des étudiants, des élèves pour faire des séances de gymnastique construite, moi j'ai pris l'autre moitié pour faire des séances de gymnastique naturelle et... à la fin, évidemment c'était ceux qui avait fait la méthode naturelle qui avaient couru, sauté etc. qui avaient progressé le plus dans la capacité vitale... »⁶²⁷.

Au-delà de ces divergences de méthodes, son rôle dans le syndicat (secrétaire générale des maîtres d'EP) nourrit aussi une opposition avec l'Inspecteur membre de la LFEP, L. Haure-Place. Même si J.-L. Dupuy représente une voix contestataire dans la dynamique locale, il cultive une forme d'admiration pour son directeur et la Ligue.

1.1.3.... le dévoué partisan

La profonde admiration pour le directeur du CREPS s'adresse à ses qualités humaines et son enthousiasme pour fédérer son entourage dans le projet entrepris⁶²⁸. Lors de l'inauguration de « L'espace Pierre Seurin » J.-L. Dupuy ne manquera pas de souligner « *son enthousiasme, ses compétences, son charisme, sa rigueur, sa confiance et sa bienveillance* »⁶²⁹. L'expérience de 1946 dans l'étude comparative entre les deux méthodes marque pour lui le point de départ de son investissement dans la recherche pédagogique et didactique et il ne manquera pas de souligner l'influence de P. Seurin :

« C'est d'ailleurs un peu, si vous voulez à l'origine ce qui m'a donné l'idée de faire un peu de ma carrière dans les recherches pédagogiques (...) Et

⁶²⁷ Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

⁶²⁸ À propos de P. Seurin : « *dynamique, très bon pédagogue, excellent chef d'équipe, heu si vous voulez le CREPS c'est un peu une famille* ». Il fait partie des anciens enseignants qui proposeront d'appeler le CREPS « Centre Aquitaine Pierre Seurin ». La requête n'aboutira pas, un espace « Pierre Seurin » est finalement inauguré le 13 juin 2003. Il comprend une dizaine de salle de cours et de bureau installés au cœur du centre. Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

⁶²⁹ Intervention de Jean-Louis Dupuy, 13 juin 2003. Discours des participants retranscrites sur la brochure de l'évènement.

*Seurin n'y est pas étranger, puisque Seurin préparé lui-même une thèse, sur l'EP avec l'université Belge (...).
En fait si vous voulez on peut dire que c'est Seurin qui m'a influencé pour faire mes recherches dans le cadre de l'éducation physique »⁶³⁰.*

Tout en cultivant une certaine indépendance J.-L. Dupuy ne s'inscrit dans la dynamique locale, il fait partie de l'équipe signataire de la première édition (toute l'équipe du CREPS). Privilégiant la méthode naturelle, il ne rejette pas la méthode suédoise dans le système d'éducation. Dès 1945, il rédige un « *répertoire d'éléments de gymnastique de maintien* »⁶³¹ avec son proche collègue René Lavielle⁶³², tous deux fraîchement nommés au CREPS. Lorsque P. Seurin et son fidèle soutien (R. Dinety) lance la gymnastique volontaire, J.-L. Dupuy fait partie du voyage en animant les premiers stages de la section. Membre de la LFEP dès 1945, il s'occupe également de stages de formations d'instructeurs et d'animateurs de GV⁶³³. J.-L. Dupuy travaille régulièrement aux cotés de R. Dinety, en particulier dans l'organisation des stages de course d'orientation (organisées par la jeunesse et sport). La collaboration entre les deux jeunes professeurs symbolise la cohabitation entre les deux formes de gymnastique et préfigure finalement la fusion officielle entre la FFEP et la LFEP en 1973⁶³⁴. Celle-ci se réalise bien avant dans les murs du CREPS. Suite au congrès de la LFEP de 1948, un « *comité de coordination* » est créé avec la FFEP. Ce comité et la proximité entre J.L Dupuy et les membres de la LFEP du CREPS (R. Fournié et R. Dinety) sont à l'origine de la fusion⁶³⁵. J.-L. Dupuy et R. Dinety sont d'ailleurs les deux artisans principaux de la mise en œuvre de cette fusion au niveau national. Ce rapprochement correspond au moment où la FFEP voit ses effectifs chuter après la Seconde Guerre

⁶³⁰ Entretien Dupuy, Jean-Louis. *Op. cit.*

⁶³¹ « Répertoire d'éléments de gymnastique de maintien. 80 pages dactylographiées avec croquis et références pédagogiques », 1945.

⁶³² Professeur du CREPS en 1946, il quitte le CREPS à l'ouverture du centre de rééducation sous l'initiative de R. Fournié pour devenir masseur-kinésithérapeute.

⁶³³ J.-L. Dupuy deviendra deuxième Moniteur National de GV entre 1975 et 1985. Le premier poste est créé par la LFEP en 1963, fonction occupée par Raymond Dinety. C'est d'ailleurs à ce moment qu'il impulse la commission historique et se préoccupera de la bonne conservation des archives lors du changement de siège à la fusion au début des années 1970.

⁶³⁴ Pour rappel, la LFEP devient FFGE en 1954. En 1964, FFGGV puis FFEPGV en 1973 suite à la fusion avec la FFEP.

⁶³⁵ « *ça grossit ça grossi et à ce moment-là, le ministère faisant pression, les autres ne sont pas si tu veux...amener à résister à la pression du ministère y'a cette fusion qui se fait et les personnage clés ça été Raymond Dinety et Jean-Louis Dupuy. C'est eux qui ont travaillé sur la fusion* ». Entretien avec Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

Voir également Rougier Gilberte, Dinety Raymond et Dupuy Jean-Louis. « L'Aquitaine, berceau de la Gymnastique volontaire ». *Editorial bulletin section GV*, non daté. Document retrouvé au siège départemental Gironde de la FFEPGV.

mondiale⁶³⁶, dans ce contexte le ministre souhaite ce rapprochement⁶³⁷ à mesure que la LFEP phagocyte les pratiquants de gymnastique (pratique hors sport)⁶³⁸.

Les divergences de méthodes entre J.-L. Dupuy et son directeur dessine une ligne de tension qui s'estompe peu à peu à l'image de la fusion entre la FFEP et la FFEPGV. Une critique de la Ligue et de ses travaux émanant d'un médecin bordelais s'avèrera plus virulente.

1.1. La fronde du lycée Montaigne et le docteur Roger Haure

Face à la large audience de la méthode suédoise et de P. Seurin, des enseignants d'EPS devenus médecins, se montrent critiques à l'égard de ce dogmatisme. Dans son récit autobiographique, J. Thibault revient sur cette tendance contestataire à Bordeaux, regroupée autour de Roger Haure⁶³⁹ :

« Le chef de file de cette tendance était Roger Haure, professeur au Lycée Michel Montaigne. Esprit brillant et pamphlétaire redoutable, il avait entrepris des études médicales et fut celui qui entraîna dans cette direction quelques collègues qui constitueront par la suite l'Association des professeurs d'éducation physique médecins. Elle se voulut à un moment, avec beaucoup d'illusions, un groupe de pression pour l'avènement d'une éducation corporelle plus rationnelle et fit paraître, en vue de cet objectif, les Cahiers scientifiques d'éducation physique, qui furent un périodique de qualité »⁶⁴⁰.

La trajectoire de Roger Haure s'inscrit dans un parcours plutôt commun à ce moment, en tout cas à Bordeaux où la médecine constitue la voie courante pour les professeurs d'EPS désireux de prolonger leur formation ou effectuer des recherches⁶⁴¹. Sa thèse d'exercice, intitulée *Considérations sur les bases scientifiques de l'éducation physique*, nourrit la polémique en se montrant très critique à l'égard des fondements scientifiques des méthodes

⁶³⁶ La FFEP n'avait pratiquement plus d'action sauf par exemple dans les œuvres de la SNCF (il s'occupait des moniteurs pour les activités de loisirs). Cette chute peut s'expliquer entre autres par l'héritage de la doctrine nationale sous le gouvernement du maréchal Pétain.

⁶³⁷ Entretien Lamouroux, Claude. *Op. cit.*

⁶³⁸ Claude Lamouroux revient sur cette fusion et livre l'anecdote au sujet du sigle « EP ». Lorsque la LFEP prend le statut de fédération, elle ne peut pas remplacer « ligue » par fédération, le nom est déjà pris (FFEP). Elle opte alors pour Fédération Française de Gymnastique Educative. En 1972, la FFGGE récupère le sigle « EP » et devient FFEPGV, ce fut une satisfaction pour les membres tels que nous le livre Claude Lamouroux. D'autant qu'ils récupèrent aussi le prestigieux siège rue de Vallois au cœur de Paris, hérité de la période de l'occupation.

⁶³⁹ Roger Haure est enseignant d'EPS au lycée Montaigne de Bordeaux. Il poursuit des études de médecine et réalise une thèse en 1950 sous la direction du docteur Roger Fabre.

⁶⁴⁰ Thibault, Jacques. *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*. AFRAPS, 1992, p. 126.

⁶⁴¹ On peut citer d'autres bordelais, qui sont devenus médecins après avoir été enseignant d'EPS ou instituteur, le professeur Henri Cortot, directeur adjoint de l'IEP, et le docteur Procel, tous deux membres de la société des professeurs d'éducation physique-médecins regroupant une quinzaine de personnes, à l'origine des *cahiers scientifiques de l'EP*.

en présence⁶⁴². Dans ce faisceau de critiques, la méthode suédoise tient une place privilégiée un an après la parution de l'ouvrage phare de l'équipe du CREPS⁶⁴³. Ce travail pose les premières pierres d'une critique médicale de la Méthode défendue par la LFEP. Le fond de l'accusation porte sur le lien entre santé et attitude, relation qu'il s'attache à déconstruire en démontrant son caractère arbitraire :

« La statique de la colonne vertébrale, qui préoccupe tant nos suédistes, met donc en jeu des phénomènes réflexes dont la complexité n'échappe qu'à ceux qui s'obstinent à ne voir dans l'axe corporel qu'un empilement de briques ou de tiroirs »⁶⁴⁴

Le constat, synthétisé dans la conclusion de la thèse, est sans appel :

« En fait la méthode suédoise est aussi empirique que celle d'Hébert. Elle procède d'un esprit subjectif ; se construit à partir de notions simplistes sur la santé et la maladie ; isole l'homme de son milieu et de son époque ; vide l'organisme de toute vie pour ne considérer que le jeu mécanique des muscles. La gymnastique suédoise ne constitue en somme qu'une sorte de religion du muscle dont les rites prennent racine dans une analyse grossière et subjective des mouvements »⁶⁴⁵.

La validité scientifique de la méthode suédoise est également discutée et constitue le deuxième chef d'accusation⁶⁴⁶. La thèse suscite les discussions et ne laisse pas indifférent la communauté des enseignants d'EPS et des médecins, parmi lesquels figure au premier rang P. Seurin qui a d'ailleurs assisté à la soutenance⁶⁴⁷. À l'heure où les exercices construits présentent une part importante de la formation au CREPS, il y a de quoi perdre les enseignants sur le terrain qui dispose d'un système unifié, ayant fait ses preuves au niveau pédagogique et peu remis en question jusque-là, à Bordeaux tout du moins. J. Thibault revient sur l'ambiance qui pouvait régner alors dans la capitale girondine :

« La petite communauté de l'éducation physique était écartelée entre ces deux ténors qui avaient chacun leurs partisans plus ou moins convaincus. Mais le centre de la contestation contre Pierre Seurin s'avérait être le lycée Michel Montaigne, établissement prestigieux, aux nombreuses classes préparatoires, dont le prestige ne devait malheureusement rien à l'éducation physique »⁶⁴⁸.

⁶⁴² Haure, Roger. *Considérations sur les bases scientifiques de l'éducation physique*. Thèse de médecine n°27, Bordeaux, 1950, p. 53.

⁶⁴³ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949.

⁶⁴⁴ Haure, Roger. *Op. cit.*, 1950.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, pp. 126-127.

⁶⁴⁶ « La « juxtaposition des méthodes », préconisée par l'organisme d'E.P dont nous parlions dans notre introduction [la LFEP] ne serait que la juxtaposition de principes erronés. La science du compromis triompherait... à défaut de la science tout court. ». *Ibid.*, p. 53.

⁶⁴⁷ Haure, Roger. « Comment il ne faut pas discuter en éducation physique. Commentaires sur l'article de Pierre Seurin ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique* n°4/1, 1964, p. 24.

⁶⁴⁸ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1992, p. 126.

Sans aller jusqu'à évoquer une polarité de la communauté EP autour de ces deux figures, cette thèse marque une première fissure dans la fragilisation de l'École bordelaise et sera suivie d'une série d'articles dans *Les cahiers scientifiques d'éducation physique* qui obligeront le vice-président de la FFEG à «faire le point»⁶⁴⁹, notamment à propos de l'importance du redressement de la posture :

*« Et, encore une fois, nombreux sont ceux qui, parmi nous, ne se préoccupent plus du « bon maintien » comme but à atteindre, car, depuis longtemps, nous avons pris nettement conscience de l'incertitude des rapports entre le « maintien » et la santé ou la valeur physique. L'article du docteur Haure devient alors, pour nous, assez amusant ! »*⁶⁵⁰.

Sa réponse sera publiée dans *les cahiers scientifiques*, dirigé par R. Haure. La Ligue a toujours affirmé le caractère évolutif des connaissances au gré des avancées scientifiques, mais dans la riposte, P. Seurin en vient à louer les vertus de l'empirisme au dépend d'un attachement étroit à la méthode expérimentale⁶⁵¹ :

*« Nous voulons, de toutes manières, confronter d'abord des réalisations, juger sur une réalité pédagogique vécue »*⁶⁵².
*« seule l'expérience pédagogique, qui va au-delà de l'expérience de laboratoire et des constatations cliniques sur quelques sujets, parce qu'elle est nécessairement plus complexe, nous dira, un jour, nous pouvons l'espérer, qui a raison sur le plan pratique »*⁶⁵³.

Le docteur R. Haure se saisit de cette contradiction pour appuyer l'insuffisance scientifique de la méthode suédoise⁶⁵⁴. Les exercices construits, bien qu'ayant subis quelques évolutions, demeurent encore en 1964 les fondements de la Méthode malgré l'ouverture des discussions, la révolution n'est pas d'actualité :

« Si la « LFEP », puis la FFGE, ont défendu – entre 1941 et 1950 surtout – la cause des « exercices construits », ce n'est pas pour rester fidèles à une étroite conception suédiste. C'est tout simplement parce que ces formes d'exercices, qui avaient fait leurs preuves en Suède et en bien d'autres pays,

⁶⁴⁹ Pour répondre aux conclusions de trois articles parus en mars 1964, qui concluent à l'inefficacité de la « gymnastique construite » telle que présentée par la FFEG en ce qui concerne l'éducation d'une attitude « aisée habituelle ». Le Boulch, Jean. « La gymnastique de maintien est-elle une méthode efficace d'éducation de l'attitude ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964, pp. 2-11 ; M.F. Macorigh, « La statique lombaire et le maintien ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964, pp. 12-15 ; Haure, Roger. « Critique des bases de la gymnastique de maintien ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964, pp. 16-28.

⁶⁵⁰ Seurin, Pierre. « Au sujet de la gymnastique de « maintien » ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°4/1, décembre 1964, p. 17.

⁶⁵¹ Lebecq, Pierre-Alban. « Pierre Seurin et l'Éducation Physique scolaire française », dans R. Dinety, P.-A. Lebecq, A. Le Guiner, R. Meunier, J.-P. Saint-Martin. *Op. cit.*, 2001, p. 70.

⁶⁵² Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1964, p. 16.

⁶⁵³ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁵⁴ « Essayez de trouver dans la prose du vice-président de la F.F.G.E. un seul fait scientifiquement établi et qui puisse étayer « l'affirmation de sa foi » ».

Haure, Roger. « Comment il ne faut pas discuter en éducation physique. Commentaires sur l'article de Pierre Seurin ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°4/1, 1964, p. 24.

étaient en France peu connues ou mal utilisées. C'était par réaction contre une certaine tendance à l'exclusivité des exercices dits « naturels ».
Depuis, la FFGE a orienté son effort d'information vers des techniques bien différentes, voire opposées, telles que celles de Ilma Jalkanen et de Heinrich Medau.
Elle accueille aujourd'hui avec le plus grand intérêt le travail de Le Boulch.
Mais elle reste prudente quant aux « révolutions à faire »⁶⁵⁵.

La relation entre les deux hommes dépasse la simple discussion professionnelle et tourne alors à la polémique :

« L'intérêt de l'article de Seurin n'est donc pas dans ce qu'il apporte (nous aurions pu, sans dommage pour le perfectionnement de nos lecteurs, le laisser dans un tiroir), mais dans ce qu'il représente : l'article type qui rend toute discussion « pénible et stérile » et va à l'encontre de ce qu'il prétend rechercher, à savoir, contribuer à éclairer ou faire progresser l'éducation physique »⁶⁵⁶.

Mais au-delà d'un simple conflit d'ordre personnel ou professionnel, les contestations de R. Haure s'inscrivent dans une bascule épistémologique plus profonde qui marque « *la fin des rectitudes* » comme l'a montré S. Fauché avec l'introduction de la psychocinétique de J. Le Boulch⁶⁵⁷. P. Seurin sera moins sévère à l'égard de celui qu'il considère comme son « *ami* »⁶⁵⁸. Il semble vouloir entendre ses remarques qu'il juge constructives, qui seront d'ailleurs exposées à l'occasion du stage international organisé par la FFGE en 1965 à Toulouse. Ainsi dans la lignée des travaux de la psycho-cinétique de J. Le Boulch, une critique provenant des médecins, participe au débat et conduit P. Seurin à justifier, voir redessiner certains aspects de la méthode construite, sous l'éclairage d'une conception moins anatomique ou physiologique. Une vision plus « *fonctionnelle* » de l'individu pris dans sa totalité apparaît. Son objectif est la « *maitrise du comportement* », et donc de la liberté »⁶⁵⁹. J. Le Boulch démontre l'inefficacité de la méthode suédoise sur l'attitude, en introduisant la notion de schéma corporel redéfinissant la posture de l'individu dans un ensemble de facteurs⁶⁶⁰. Les données psychophysiologiques reconsidèrent la définition de l'attitude pour lui attribuer une autre signification, « *différente de l'attitude raidie, addition de processus*

⁶⁵⁵ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, décembre 1964, p. 17.

⁶⁵⁶ Haure, Roger. *Op. cit.*, 1964, p. 20.

⁶⁵⁷ Fauché, Serge. « Une révolution dans l'histoire de l'éducation physique », dans Clément, Jean-Paul et Herr, Michel (Sous la dir.). *Op. cit.*, 1993, p. 158.

⁶⁵⁸ « *Il reste à examiner le travail sérieux et constructif qui est celui de notre ami Le Boulch* ». Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1964, p. 18.

⁶⁵⁹ Le Boulch, Jean. « L'avenir d'une éducation physique scientifique ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n° 1, p. 3, 1961.

⁶⁶⁰ « De nombreuses causes biologiques et sociales entraînant des perturbations de l'équilibre morpho-statique ». Le Boulch, Jean. « La gymnastique de maintien est-elle une méthode efficace d'éducation de l'attitude ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964, p. 9.

segmentaires »⁶⁶¹. La posture s'intègre ainsi dans le comportement d'un individu total, « *les réactions locales de nature réflexe n'intervenant que pour régler et maintenant une attitude voulue par le sujet* »⁶⁶². Les connaissances psychophysiologiques se doublent d'une référence à la phénoménologie renforçant l'*unité psychosomatique de l'être*⁶⁶³. Ces nouvelles considérations rendent caduques l'impact des exercices localisés dans l'amélioration de la posture, de sa correction ou de sa prévention. Les membres de la société des professeurs d'éducation physique médecin s'attaquent donc à déconstruire les principes sur lesquels reposent le système d'une EP méthodique.

Ces discussions invitent la LFEP à une nécessaire remise en cause de certains présupposés suédistes. P. Seurin accorde une attention particulière aux travaux de J. Le Boulch en évoquant l'*éducation physique fonctionnelle* comme des travaux intéressants éclairant les transferts d'apprentissages entre des éléments de base et l'acquisition d'autres gestes⁶⁶⁴. Il n'en demeure pas moins que les finalités restent centrales pour faire œuvre utile, et surpasser les techniques, évolutives et « *variables selon les champs d'application et toujours provisoires en fonction des progrès des connaissances scientifiques* »⁶⁶⁵. L'EP vise le perfectionnement de l'individu dans l'application sérieuse de ces exercices :

*« L'essentiel est de ne jamais perdre de vue les buts supérieurs à atteindre (formatifs et éducatifs) et de penser que, même avec des outils qui ne sont pas parfaits, le bon ouvrier qui aime son travail et le fait avec conscience peut toujours réaliser une œuvre utile. Ce qui ne l'empêche d'ailleurs nullement de chercher à obtenir de meilleurs outils »*⁶⁶⁶.

Malgré les doutes que les nouvelles réflexions apportent, le directeur du CREPS tient à rassurer les enseignants d'EPS dans l'exercice de leur fonction au quotidien :

*« Employez consciencieusement vos « outils » du moment, tant que vous n'en aurez pas trouvé de meilleurs. Utilisez encore la « gymnastique construite », non pour prétendre à un « bon maintien », ce qui est une chose incertaine, mais pour travailler systématiquement certaines zones articulaires et certains groupes musculaires, pour développer chez vos élèves un état d'esprit fait de sérieux et d'application dans le travail, pour vous habituer vous-même à penser constamment l'exercice en vue du perfectionnement général des sujets et non des simples performances, pour trouver dans votre métier les joies d'une action méthodiquement conduite »*⁶⁶⁷.

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 10.

⁶⁶³ « *Son entrée en philosophie n'est qu'allusive, citation éphémère destinée à lutter contre l'hydre d'un dualisme qui marquerait, en négatif, l'image de l'éducation physique* » Fauché, Serge. *Op. Cit.*, 1993, p. 160.

⁶⁶⁴ Le Boulch, Jean. *L'éducation physique fonctionnelle*, cité dans Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 17.

⁶⁶⁵ Seurin, Pierre. *Op. cit.*, 1964, p. 17.

⁶⁶⁶ Seurin, Pierre. « *Au sujet de la gymnastique de « maintien »* ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°4/1, p. 17.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 19.

Pourtant au-delà des divergences de méthodes (procédés) et la remise en cause des fondements scientifiques qui constituent certains principes de la Méthode d'EP bordelaise, les apports de J. Le Boulch reconsidèrent plus profondément la conception de l'individu et la définition de l'homme sain. Dans la perspective d'une éducation du *schéma corporel*, l'attitude recherchée ne peut plus correspondre à une norme moyenne, à « *l'apprentissage d'une attitude stéréotypée idéale* »⁶⁶⁸. Dans sa thèse R. Haure revient notamment sur les constats de R. Fournié dans un rapport adressé à la direction régionale de l'EP à propos de l'évaluation de la santé des élèves. Les examens morphologiques déployés par R. Fournié lui permettant de déplorer l'état de santé « *lamentable* » des enfants, réduit la santé à un problème de mécanicien selon R. Haure, faisant fi des troubles fonctionnels divers sans donner une réelle valeur fonctionnelle⁶⁶⁹. Les frontières du normal ne sont plus définies en rapport à une moyenne donnée par des mesures anatomiques et physiologiques, le normal s'assouplit, s'individualise, si bien que l'éducation se donne comme objectif la « *mise en jeu des réflexes proprioceptifs et posturaux organisés en fonction d'un schéma corporel correct, compte tenu de la morphologie propre de l'individu* »⁶⁷⁰. J. Le Boulch marque alors une rupture avec la conception quantitative de la santé en lien avec la révolution épistémologique plus large présentée par S. Fauché. Se dessine alors une nouvelle manière d'appréhender l'individu, dans sa totalité et ses capacités d'adaptabilité à une période où la société est en pleine mutation économique, sociale et culturelle⁶⁷¹. La conception de l'individu, et par conséquent de l'éducation, s'en trouve changée plus profondément, les nouvelles missions éducatives conduisent à écarter l'École bordelaise qui ne semble plus en phase avec un système scolaire qui se modernise⁶⁷². P. Seurin et la ligue deviennent de moins en moins légitimes dans les débats sur l'éducation physique dans cette quête de la vérité, s'il doit y en avoir une.⁶⁷³

⁶⁶⁸ Le Boulch, Jean. *Op. cit.*, 1964, p. 9.

⁶⁶⁹ Haure, Roger. *Op. cit.*, 1950, p. 62.

⁶⁷⁰ Le Boulch, Jean. *Op. cit.*, 1964, p. 10.

⁶⁷¹ « Le destin de l'enfant ne s'accomplira plus dans la soumission aux vérités du maître, mais dans la prise en charge de son propre avenir ». Fauché, Serge. *Op. Cit.*, p. 169.

⁶⁷² Prost, Antoine. Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. L'école et la famille dans une société en pleine mutation (depuis 1930). Editions Perrin, tome IV, 2004, p. 276.

⁶⁷³ « Y a-t-il une vérité en éducation physique ? », question posée par Jacques Ulmann dans le chapitre IV de son ouvrage en 1993. Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993, pp. 141-158.

2. Perte d'influence de l'École bordelaise

2.1. La Méthode bordelaise et la LFEP : un héritage dépassé ?

Le succès du congrès latin d'EP à Bordeaux en 1952 confirme la légitimité acquise par le courant de la LFEP au niveau national. La Ligue contribue à rassembler les leviers nécessaires au processus de légitimité d'une EP centrée sur la santé. Mais sa destinée sur cette période est aussi l'occasion de montrer les mécanismes qui conduisent à sa perte d'influence dans le domaine scolaire (inhérents à toute institution). Si le courant d'une EP gymnique et hygiénique reste établi dans les textes officiels à l'aube de la V^e République, nous verrons que le poids d'une institution rigidifie les capacités d'innovation et de prise en compte des évolutions sociales, conduisant à sa perte d'influence dans le domaine scolaire. Préoccupés par la logique de formalisation d'une méthode scientifique, reposant sur un socle de références socio-pédagogiques hérité de la fin des années 1890, les membres de la Ligue seront peu enclins à l'ouverture à d'autres références en sciences humaines et sociales. Les savoirs physiologiques orientant les mouvements en vue d'une amélioration des capacités respiratoires, ne pourront écarter l'EP d'une organisation en deux temps, et empêcheront la prise en compte du mouvement de fond en faveur de la culture comme facteur essentiel d'éducation lors des réformes structurelles de l'école. Ce qui conduit la ligue à réorienter son action dans les années 1960 vers l'éducation physique des adultes en maintenant comme noyau une pratique *hygiénico-suédiste*⁶⁷⁴.

2.1.1. L'enjeu démocratique : du solidarisme à la concurrence, place de la compétition en EP

Les années 1960 voient s'officialiser à l'école la compétition sportive sans pour autant résoudre la crise identitaire que traverse la discipline. La politique du nouveau Haut-Commissaire à l'EP, M. Herzog s'accompagne de vives critiques. Le sport s'impose comme un outil au service de la politique de grandeur du pays et se pare de plus en plus de valeurs acceptables et valorisées sur le plan éducatif⁶⁷⁵. La vision coubertinienne de la pratique sportive marque bien une rupture que précise B. During, « *ce qui constitue donc, en dernier ressort, le changement en éducation physique est ce passage d'un refus clair de la compétition à la mise de celle-ci au centre des leçons* »⁶⁷⁶. Cet engouement pour la valeur

⁶⁷⁴ Paris, Bernard. *Op. cit.*, 1989, p. 88.

⁶⁷⁵ Andrieu, Gilbert. *Enjeux et débat en EP (1886-1966). La démocratisation de l'EP entre désir et réalité (1967-1997)*. Paris, Actio, 1998, pp. 78-81.

⁶⁷⁶ During, Bertrand. « Ce qui dure et ce qui change en EPS : pratiques, savoirs et finalités », dans Collinet Cécile. *EP et sciences*. Paris : PUF, 2001, p. 50

éducative de la compétition s'entend dans un contexte qui voit se redéfinir l'égalité et avec elle l'idée démocratique. En effet, le sport incarne la modernité dans une société tournée vers le progrès, qui ne peut voir dans les gymnastiques qu'une EP « poussiéreuse »⁶⁷⁷. Un modèle démocratique plus libéral accordant une plus grande importance à l'initiative individuelle s'affirme et rejoint la vision de l'éducation sportive défendue par P. De Coubertin⁶⁷⁸. L'idéal démocratique politique fusionne avec les valeurs éducatives autour de l'égalité incarnée par le sport qui « réalise l'idéal individualiste et égalitaire du rapport social en démocratie »⁶⁷⁹.

Face à ce volontarisme politique, un certain nombre d'acteurs marquent leur distance avec P. Seurin, J. Teissié, J. Le Boulch ou encore P. Parlebas. La « crise des pédagogies corporelles »⁶⁸⁰ correspond à une période où s'entrechoquent des définitions différentes de l'EP. L'égalité prend des colorations différentes nourrie par des fondements idéologiques et des projets de société qui s'entrechoquent. La vision démocratique, envisagée par P. Parlebas semble se rapprocher de l'équipe bordelaise. Une conception entendue comme *réelle, radicale* ou *intégrale*⁶⁸¹, cherchant à concilier égalité et liberté. P. Parlebas par la critique du sport de compétition témoigne d'une sensibilité démocratique analogue⁶⁸². Le principe méritocratique, égalitaire sur lequel repose l'idéologie sportive ne permet pas une égalité réelle. Les propositions de P. Parlebas se construisent en réaction à cet « arbitraire hégémonique [compétition sportive] adopté en faveur du mérite et de la concurrence »⁶⁸³.

Cette nouvelle tendance sociale qui légitime les inégalités par le principe méritocratique correspond à une bascule du modèle de société, mise en avant par le sociologue Alain Ehrenberg⁶⁸⁴. La sphère politique est marquée par la fin de la croyance dans les alternatives au capitalisme (Socialisme, État-Providence)⁶⁸⁵ dans une société de plus en plus individualiste. Dans ce contexte, la performance individuelle sportive n'est plus considérée comme le creuset d'une personnalité égoïste, bien au contraire :

⁶⁷⁷ Dumont, Jacques. « sport et progrès au tournant des années 1960 », dans Robène, Luc et Léziart, Yvon (Sous la dir.). *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*. Chiron, Volume 1, 2006, p. 272.

⁶⁷⁸ Clastres, Patrick. « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » ». *Revue française d'histoire des idées politiques* n°22, 2005/2, p. 277.

⁶⁷⁹ Ehrenberg, Alain. *Le culte de la performance*. Calmann-Lévy, 1991, p. 90.

⁶⁸⁰ Durling, Bertrand. *La crise des pédagogies corporelles*. Editions du Scarabée, 1981.

⁶⁸¹ Vitiello, Audric. « La démocratie radicale entre action et institution. De la politique adversariale à la politique préfigurative ». *Raisons politiques*, n°75/3, 2019, pp. 63-93, cité dans Hugedet, Willy. *Op. cit.*, 2020, p. 68.

⁶⁸² P. Parlebas cherche à allier « le monde populaire des jeux sportifs et le monde élitaire de la réflexion ». Il laisse alors entrevoir une vision de classe, qui sera absente chez les tenants de l'EP méthodique, caractéristique de la nébuleuse républicaine et d'une tendance solidariste plutôt que socialiste. Mais, non politisé, ses réflexions seront davantage d'ordre scientifique plutôt qu'axiologique et politique. Hugedet, Willy. *Op. cit.*, 2020, pp. 723-725.

⁶⁸³ *Ibid.*, p. 724.

⁶⁸⁴ Ehrenberg, Alain. *Op. cit.*, 1991.

⁶⁸⁵ Jamet, Michel. « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 113, 2002, p. 246.

« les champions sportifs sont devenus des symboles de l'excellence sociale alors qu'autrefois ils étaient plutôt signe de l'arriération populaire »⁶⁸⁶.

Ces évolutions ne remettent pas en question la tendance égalitaire, mais sa forme légitimée mute et glisse vers la concurrence, la compétition sportive devenant le symbole d'une juste concurrence. Cette nouvelle sensibilité égalitaire explique l'avènement du sport mettant en scène « une combinatoire qui résorbe la contradiction démocratique parce que l'inégalité, qui individualise en classant et en mesurant, est entièrement dépendante et lisible à partir d'un schéma égalitaire »⁶⁸⁷. Le sport exprime ainsi une concurrence dans son état le plus pur, d'une société égalitaire qui rend visible et réaliste le principe méritocratique.

Or la philosophie éducative portée par l'École bordelaise préfère la solidarité à la concurrence. Le projet tente de concilier les deux lois de la nature nécessaires au progrès social, la lutte et la solidarité organique. Sans réduire l'initiative individuelle, la solidarité trace une direction menant vers une société supérieure et permettant de sortir de la « bataille des instincts » n'offrant pas les mêmes conditions⁶⁸⁸. Cette vision démocratique semble déjà dépassée alors que certains inspecteurs proches de la LFEP s'y accrochent⁶⁸⁹. Le courant bordelais, sous le patronage de la LFEP, propose une formalisation scientifiquement rigoureuse et en même temps très pratique à un moment où le haut-commissariat à l'EP ne dispose pas d'autres alternatives. L'EP méthodique conforme au niveau axiologique avec l'idéal démocratique républicain solidariste résiste, mais se voit peu à peu dépassé par la mise en avant de la concurrence, signe de modernité. La multiplication des expérimentations et des propositions représente le signe d'une rupture axiologique inévitable plongeant la discipline dans une crise identitaire charnière. La pluralité des formes de pratique, les controverses par rapport à la compétition sportive, dessinent une ligne de tension dans les idéologies inhérentes à la démocratie. L'avènement d'une civilisation des loisirs dévoile une société en pleine mutation et replace la dualité des idées modernes, entre désir d'autonomie et construction d'une puissance sociale, entre liberté et démocratie (entre liberté et égalité)⁶⁹⁰. Cette ligne de tension apparaît d'autant plus dans le milieu de l'EP qu'il y avait un consensus républicain autour d'une vision utilitaire ancrée dans le corps. L'éclectisme des méthodes proposant un consensus caractéristique de la III^e République, permettant de concilier formation de l'individu et égalité dans une perspective patriotique, utilitaire où la discipline servait l'intérêt collectif. L'option solidariste, représentée par le courant de la LFEP, comme résolution du

⁶⁸⁶ Ehrenberg, Alain. *Op. cit.*, 1991, p. 14.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 90.

« En ce sens la compétition réalise l'idéal individualiste et égalitaire du rapport social en démocratie »

⁶⁸⁸ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 114.

⁶⁸⁹ R. Marchand, L. Haure-Placé et L. Berthomieu. Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2001, p. 68.

⁶⁹⁰ Rosanvallon, Pierre. « L'universalisme démocratique : histoire et problèmes ». *Esprit*, 2008/1, p. 116.

nœud démocratique apparaîtra dépassée, vue comme une morale républicaine relevant désormais d'une forme de tradition. Face à l'élan modernisateur de la société et de l'idéal de la performance, cette vision ne pourra résister, un nouveau projet de société s'impose avec la mise en place de la V^e république marquant une rupture forte. La IV^e république ne remet finalement pas en cause les options politiques de la III^e République. L'après-guerre marque un moment de transition sur plan politique, ni « *démocratie gouvernante* » ni « *démocratie gouvernée* »⁶⁹¹. L'« *étrange système* » de la IV^e République laissera rapidement place à une « *démocratie gouvernée* » caractérisée par la régime Gaulien⁶⁹². La culture sportive devient hégémonique dans une société qui voit se redéfinir la dialectique liberté-égalité. C'est bien la combinaison de l'axe politique et des évolutions socio-culturelles en faveur de la liberté qui entérine le projet de société porté par les bordelais. Les évolutions socioculturelles en faveur de la liberté, le projet politique de la V^e République réajustent les formes légitimes de l'éducation physique, mais ne suffisent à expliquer la rupture des années 1960. Les nouvelles réflexions en sciences humaines et sociales conduisant à l'importance de la culture sportive considérée comme un élément essentiel de l'éducation, conduiront à écarter encore davantage l'*EP méthodique* de la sphère scolaire.

2.1.2. La culture sportive, une alternative à une vision solidariste et hygiénique de l'EP

L'*EP méthodique* et les ouvrages de la LFEP présentent un positionnement clair à l'égard du fait sportif, mobilisant régulièrement les auteurs de la revue *L'Homme sain*⁶⁹³. La compétition sportive s'intègre dans le système général d'une EP éclectique. P. Seurin reconnaît la valeur éducative du sport tout en rappelant la nécessité de contrôler ses excès :

« *Bien préparée et bien utilisée par les éducateurs, la compétition est pourtant un moyen puissant, sur le plan de la formation morale en particulier, parce qu'elle est "épreuve de soi", engagement total de la personnalité face à d'autres personnalités* »⁶⁹⁴

Mais le système éducatif en pleine démocratisation bouleverse les réflexions de l'EP et modifie le rapport de force entre les différents courants. De profondes transformations en faveur d'une ouverture sur la culture conduisent à l'officialisation du sport à l'école en 1967. Le renouvellement des sciences, particulièrement les sciences humaines et sociales participent à ces mutations en redessinant la conception de l'individu. De nouvelles connaissances

⁶⁹¹ Burdeau, Georges. *La démocratie*. Editions du Seuil, 1969.

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ Voir Meunier, René et al. *Op. cit.*, 2001, pp. 31-34.

⁶⁹⁴ Revue *L'Homme sain* n°5, décembre 1962, cité par Saint-Martin, Jean. « P. Seurin et la modernisation de l'éducation physique des trente glorieuses », dans Dinety, Raymond et al. *Pierre Seurin entre EP et sport 1913-1983*. FFEPGV, 2001, p. 97.

émergent pour tenter de dépasser une vision hiérarchisée, dualiste, caractérisant l'EP officielle gymnique⁶⁹⁵. P.-A. Lebecq souligne l'intérêt de P. Seurin pour ce renouveau scientifique et l'ouverture vers un enrichissement psychomoteur caractéristique des années 1950 et 1960 avec une vision plus complète de l'individu⁶⁹⁶. Les nombreux stages organisés par la LFEP ou par la FIEP ouvrent les perspectives avec des communications sur les données récentes dans le domaine psychomoteur.

D'autres perspectives d'ouvertures apparaissent au sein du courant de la FIEP, le sociologue hollandais Van Der Stock souligne l'intérêt de la sociologie, à l'occasion du congrès de 1952 à Bordeaux :

« La société évolue et se transforme sans cesse, alors que l'éducation, dans ses conceptions et surtout dans sa pratique, a une tendance à l'inertie. Si l'on veut éviter les crises périodiques de l'éducation dues à ce décalage existant entre l'état de la société et les conceptions éducatives, il faut tenir compte de cette science jeune qu'est la sociologie. Celle-ci indique à la pédagogie la finalité de l'éducation et son orientation générale, tandis que la psychologie détermine les méthodes les mieux appropriées à faire passer l'idéal pédagogique dans la réalité. Cet idéal ne peut se réaliser que dans les individus et par les individus »⁶⁹⁷.

Nous l'avons vu, certains principes, comme le lien entre la posture droite et la santé se fragilise. La notion de santé évolue également, plus personnalisée, davantage centrée sur l'individu qui agit⁶⁹⁸ sans remise en cause profonde :

« cet être demeure un enfant construit, un enfant souhaité, chez Seurin, et non l'enfant tel qu'il est et qu'il s'agit de faire progresser, d'améliorer, d'adapter, comme cela se dessine dans les autres courants qui constituent le paysage de l'éducation physique française à cette époque »⁶⁹⁹.

Finalement la vision organique⁷⁰⁰ et physiologique reste peu discutée :

« L'enfant est un tube digestif, l'adolescent une vésicule pulmonaire, l'adulte a le devoir d'être un adulte »⁷⁰¹.

Les successeurs de P. Tissié présentent un schéma de l'évolution biologique et psychologique similaire, on y retrouve ces étapes dans les écrits après 1945 :

⁶⁹⁵ Lebecq, Pierre-Alban. « Pierre Seurin et l'Education Physique scolaire française », dans Dinety, Raymond et al. *Op. cit.*, 2001, p. 65

⁶⁹⁶ Arnaud, Pierre. *Les savoirs du corps*. Lyon, PUL, 1992 (1^{ère} édition 1982), p. 99, cité par Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2001, p. 66.

⁶⁹⁷ Van der Stock, Maurice. « Le rôle social de l'Education physique dans l'humanité, scolaire et post-scolaire », dans *Travaux du premier Congrès latin d'Éducation Physique*. Bordeaux, Bière, 1952, p. 8.

⁶⁹⁸ Cf. Chapitre 1.

⁶⁹⁹ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2001, p. 66.

⁷⁰⁰ « La mise en place d'une formation professionnelle comprenant une composante de sciences biologiques, efficiente des années 1930 aux années 1950 dans les IREP(S) a véhiculé une vision organique de l'élève dans l'enfance ou l'adolescence ». Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. « Qui a peur du pouvoir médical ». *Movement & Sport Sciences* n°80, 2013, p. 11.

⁷⁰¹ Tissié, Philippe. *Précis de gymnastique rationnelle de développement de plein pied et à mains libres*. Paris, Gaulon et Fils et Pau, Lafon, 1905, p. 81.

« 1. Etape de formation et d'évolution de l'appareil digestif : de 0 à 7 ans (petite et moyenne) ; étape sensorielle
 2. Etape de formation et d'évolution de l'appareil respiratoire : 7 à 14 ans (grande enfance) ; étape active.
 3. Etape de formation et d'évolution de l'appareil musculaire : 14 à 21 ans (puberté, adolescence, début de l'âge adulte) ; étape affective ;
 4. Etape d'épanouissement des divers appareils, couronnée par l'évolution cérébrale : 21 à 28 ans (âge adulte) »⁷⁰².

Le développement psychomoteur de l'enfant connaît des étapes successives allant du naturel et spontané au mouvement contrôlé⁷⁰³. Dans cette vision le sport fait partie des exercices libres assimilés au jeu et au plaisir et reste attaché à un caractère spontané, mobilisant la dimension naturelle de l'enfant qui doit être dépassée pour viser la formation d'un individu rationnel doté d'une morale forte⁷⁰⁴. Les activités sportives présentent un intérêt éducatif, mais toujours sous condition et dépendant de la valeur de l'éducateur qui peuvent permettre de contrôler le jeu sportif et en tirer les bénéfices pour la formation de l'individu :

« L'exercice physique- le jeu plus spécialement- pose continuellement des problèmes intellectuels et affectifs à résoudre, dans un « champ structural » particulier certes – et nous ne sommes pas assurés, par exemple, du transfert dans la vie ordinaire des qualités qui s'expriment dans le jeu sportif – mais il n'en reste pas moins que ces problèmes sont des moyens d'entraîner ces facultés.

L'éducation joue un rôle considérable en exploitant, en somme, des occasions.

L'éducation physique, est par nature, un merveilleux champ d'application des méthodes actives.

*Mais celles-ci, nous le savons, ne valent que ce que vaut l'éducateur »*⁷⁰⁵.

La référence aux méthodes actives qui vaut que par la valeur de l'éducateur, reste floue dans les faits. Les propositions ne laissent pas véritablement de marge de manœuvre aux élèves. Dans les dernières éditions de *Vers une EP méthodique*, de nouvelles notions apparaissent suggérant timidement une évolution de la vision de l'élève, l'EP concourt « à réaliser une certaine autonomie », ou encore contribue à davantage de « bien être individuel »⁷⁰⁶. Le terme « socialisation »⁷⁰⁷ apparaît également, P. Seurin tente d'être en

⁷⁰² Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 70.

⁷⁰³ « Développement naturel et spontané d'abord, développement naturel et contrôlé ensuite, mouvement dirigé enfin ; ce sont là les trois stades successifs de l'évolution de la fonction motrice. ». Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 72. Ces étapes physiologiques sont également décrites par le docteur R. Fournié dans la revue *L'Homme sain*, 1963, p. 9.

⁷⁰⁴ « L'exercice construit de forme localisée, qui ne présente pas d'intérêt concret immédiat, est en rapport direct avec la notion de devoir et de travail, alors que l'exercice libre répond la plupart du temps à la notion première de jeu et de plaisir (du moins dans l'esprit de l'élève, s'il est entendu que l'éducateur recherche autre chose que le seul plaisir) ». Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1949, p. 14

⁷⁰⁵ Seurin, Pierre. « Place de l'éducation physique dans le système général d'éducation ». Conférence à la société de psychologie de Bordeaux, p. 6 (Extrait disponible aux archives de la FFEPGV à Montreuil, conférence également retranscrite dans *L'Homme sain* n°3 juin 1957).

⁷⁰⁶ Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 4^{ème} édition, 1960, p. 9.

prise avec son temps et les nouveaux travaux dans le domaine de l'éducation. On reste malgré tout dans une vision organiciste et solidariste : ce qui libère l'individu reste la construction d'un moi fort où l'exercice réalisé avec précision grâce à la volonté est la clé. Cette vision est de plus en plus remise en question, par des conceptions éducatives plaçant en premier plan la culture, comprise comme une richesse et facteur d'adaptation. Pour le courant de la LFEP, l'adaptation à la vie sociale n'est possible que par une discipline physique sans prise directe avec les éléments de la vie. Les activités sportives et culturelles interviennent dans un second temps au cours des exercices d'application⁷⁰⁸. Placer les individus dans les éléments de la vie devient la condition d'éducation pour certains promoteurs. Un nouveau rapport entre le corps et l'esprit s'établit, émerge l'intérêt de l'expérience concrète de la vie. L'approche marxiste privilégiant l'analyse des faits sociaux et culturels trouve un écho très favorable dans le milieu éducatif et contribue, elle aussi, à légitimer le recours au sport⁷⁰⁹ :

« Il n'y a rien de plus jeune dans le monde actuel, rien qui ait plus de potentialité que le sport, et, il n'y a rien de plus vieux et rien de plus riche que la culture et nous avons besoin que l'un et l'autre se pénètrent et se comprennent »⁷¹⁰.

Les travaux en psychologie sociale nourrissent le courant du « sport éducatif » organisé autour de R. Mérand et la FSGT. La pensée marxiste fondée sur la notion de matérialisme dialectique reconsidère l'éducation par la nécessité de confronter les individus aux rapports sociaux. L'éducation se réalise dans et par les relations sociales afin d'incorporer les moyens pour agir et transformer la société⁷¹¹. Le sport, envisagé comme un phénomène de civilisation, n'est plus assimilé comme « *moyens pédagogiques parmi d'autres (moyens)* »⁷¹², mais comme une activité sociale élaborée, source d'épanouissement. L'EP désormais ne dispose plus d'une spécificité, mais devient liée aux manifestations sociales. R. Mérand revient sur la conception de la F.I.E.P, reposant sur le principe d'une EP de base, spécifique et donc trop étroite :

« Mais alors que les instructions officielles tendent à subordonner les principes de l'EP aux impératifs de la pratique sociale des activités physiques – ce qui entraîne l'abandon d'une éducation physique spécifique – le manifeste mondial tente de sauvegarder la notion de spécificité de l'EP.

⁷⁰⁷ « L'éducation est l'ensemble des actions et influences qui :

-favorisent le développement naturel de l'individu (maturation) ;

-contribuent à créer en lui des structures nouvelles qui tendent à le rendre plus maître de sa nature primitive et permettent son adaptation au milieu social (socialisation) ; ». *Ibid.*, p. 8

⁷⁰⁸ Seurin, Pierre. *Vers une EP méthodique*, 1955, p. 12.

⁷⁰⁹ Clément, Jean-Paul. *Op. cit.*, 1995 (1^{ère} édition 1989), p. 154, cité dans Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2001, p. 66.

⁷¹⁰ Propos de René Maheu, UNESCO, repris dans *Sport et plein air* n°91, 1966, p. 7.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3208285b/f7.image>

⁷¹¹ Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse (1960-1970) ». *Vingtième Siècle, Revue d'histoire* n° 95, 2007.

⁷¹² Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1955, p. 10.

A des tentatives qui ont pour elles l'impact et le poids concrets confondus avec la force du réalisme (ex. la campagne du sport à l'école), la F.I.E.P oppose des principes. Certes, leur caractère abstrait confère à ces énoncés le statut de vérités quasi indiscutables, mais les enseignants d'EP n'en sont pas moins démunis pour intervenir dans la réalité quotidienne de l'école avec des outils pédagogiques à la fois opérationnels et spécifiques. Entre la fin d'une spécificité, valable certes, mais trop étroite, et la pérennité d'une spécificité de principe, il y a place pour la question posée : Mais quelle est donc la spécificité de l'éducation physique ?

Celle-ci revêt à nos yeux la signification d'une double expérience : une nation développée ne gagnerait rien, au contraire, à laisser la pratique sociale des activités physiques supplanter une véritable EP, mais pas davantage à laisser l'EP moderne en l'état et dans les formes qui ont fait la spécificité de l'EP à une époque désormais révolue »⁷¹³.

Plus largement, la thèse de J. Ulmann participe à situer le sport sous un angle anthropologique et sociologique en le considérant comme une pratique caractéristique des sociétés modernes en rupture avec les pratiques antérieures. Son émergence représente l'expression d'un changement social et culturel, d'une rupture radicale avec d'autres manières de s'exercer physiquement⁷¹⁴. Le sport est érigé en fait social, l'ouverture sur la vie caractérise une nouvelle pensée éducative accompagnant la démocratisation du système éducatif à partir des années 1950. La pédagogie de l'effort est questionnée à mesure que le plaisir n'est plus seulement la résultante du travail, mais une condition possible des apprentissages. Le curseur plaisir-effort connaît alors des réajustements à mesure que s'installe la société de consommation⁷¹⁵. L'évolution de valeurs morales, le renouvellement des réflexions scientifiques reconsidèrent ainsi les normes éducatives invitant à accorder une place de premier choix aux pratiques sociales et donc au sport⁷¹⁶.

Malgré des remises en question portées par son chef de file, l'École d'EP bordelaise reste hermétique à ce mouvement réflexif. Fidèle à une vision hiérarchique, caractérisée par un lien de subordination du corps à l'intellect et à la morale⁷¹⁷, le sport est assimilé au jeu et au plaisir, qui, s'il doit être intégré à l'EP, ne peut s'y réduire. P. Seurin et la Ligue sont peu à peu écartés des débats sur l'EP scolaire.

⁷¹³ Mérand, Robert. « Mais quelle est donc la spécificité de l'EP ». *Sport et plein air* n°150, 1971, p. 23.

⁷¹⁴ Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993.

⁷¹⁵ Baudrillard, Jean. *La société de consommation : ses mythes, ses structures*. Paris : S.G.P.P, 1970.

⁷¹⁶ « le sport est signe de modernité, l'éducation physique, poussiéreuse ». La FGST se place au service d'une mystique du progrès, traçant le chemin vers la modernité. Dumont, Jacques. « Sport et progrès au tournant des années 1960 », dans Robène, Luc et Léziart, Yvon (Sous la dir.). *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*. Chiron, Volume 1, 2006, p. 272.

⁷¹⁷ « L'éducation physique doit finalement aboutir à la primauté de l'esprit sur le muscle ». Seurin, Pierre. *L'éducation physique méthodique*. Livret de l'instituteur. Bordeaux, Paris, Ed. Bière, 1957, p. 5.

Deux évolutions montrent ce retrait, l'investissement de P. Seurin à la FIEP et l'orientation de la ligue vers la gymnastique volontaire. Les années 1960 marquent un virage sans précédent depuis l'œuvre initiée en 1888, qui déploie désormais ses actions en faveur d'une pratique hygiénique et de loisirs pour les adultes⁷¹⁸.

⁷¹⁸ Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travaillot, Yves. *Op. cit.*, 2013, pp. 67-68.

Conclusion de la première partie

Cette première partie est revenue sur l'existence d'une École d'EP bordelaise et a cherché à en saisir les contours après 1945. Nous avons montré que le courant de la LFEP, défendant une EP éclectique, devient une école d'EP à partir de 1949, concentrée autour d'une institution, le CREPS de Bordeaux et de son directeur P. Seurin. Plusieurs critères permettent de parler d'une « École » bordelaise. La parution de l'ouvrage *Vers une éducation physique méthodique* représente une borne importante, ce travail délimite officiellement les contours du projet, conférant à l'école un traité. P. Seurin met alors sur pied une doctrine intégrée à un système articulante des idéaux à une Méthode.

Les caractéristiques de l'École d'EP bordelaise

L'École d'EP bordelaise dispose d'une doctrine au sens où elle établit un système porteur d'un projet éducatif traduisant une conception de la société. L'éducation physique vise l'acquisition de la santé pour le perfectionnement individuel et social. Le perfectionnement social renvoie au progrès vers l'idéal de justice sociale et d'égalité. Cette vision de la société, imprégnée des idéaux solidaristes hérités de la fin du XIX^e siècle, constitue la base philosophique de la doctrine, dans le prolongement de P. Tissié. Ces valeurs définissent une identité idéologique qui permet de distinguer l'École bordelaise d'autres courants après la Seconde guerre mondiale. Si ces idéaux semblent transparaître dans d'autres méthodes, le courant de la LFEP réaffirme la doctrine, basée sur l'interdépendance des individus. Le progrès social dépend de l'effort de chaque individu dans une vision positiviste à un moment où les considérations éducatives prennent de plus en plus en compte l'individu et l'aspect culturel avec la montée du phénomène sportif.

La reconnaissance de l'école passe par l'aboutissement du projet d'unification d'une Méthode, volonté historiquement ancrée dans les projets de la ligue et que concrétise P. Seurin. Ce qui assure une légitimité au projet bordelais, c'est à la fois le haut degré de formalisation (scientifiquement appuyée) et l'aspect pratico-pédagogique, visant à favoriser son appropriation sur le terrain. L'unité de la Méthode doit permettre de faciliter la formation de tous les éducateurs à l'échelle nationale.

Le dernier critère permettant de considérer le courant bordelais comme une école, renvoie à la formation permettant la diffusion d'une conception assurée par le CREPS.

Finalement, l'éclosion et l'émergence d'une École bordelaise se réalisent après la Seconde guerre mondiale caractérisée par une doctrine solidariste dont la santé constitue le

socle d'une EP garantissant la formation d'un individu fort. Pour ce faire, la gymnastique suédoise se trouve à la base de la progression de la méthode éclectique. La morale de l'effort structure la pédagogie d'une gymnastique analytique complétée par des exercices d'application.

Le CREPS se trouve au cœur de la configuration locale de la formation, des réflexions, des actions en faveur d'une éducation physique méthodiquement organisée. L'identification d'une identité au niveau nationale (changement de dimension par rapport à la période précédente) est ainsi garantie par une doctrine (système) associée à un centre de formation et portée par un chef de file. L'effort vers la formation des futurs éducateurs illustre la volonté de traduire en acte le projet d'éducation par les exercices physiques.

Sciences et éducation

Le projet éducatif de l'École bordelaise présente un humanisme éclairé par la science ancré dans une vision positiviste du progrès. Les sciences expérimentales (biologiques) sont au service d'une morale solidariste. Il s'agit de former des individus forts, libres et solidaires parce qu'au service de la collectivité. L'acquisition du sens de l'effort utile et la formation d'un individu fort physiquement et moralement permettent de sortir de l'état naturel. Dans la perspective solidariste, la raison distingue en effet les Hommes des animaux. Le progrès trouve dans les lois scientifiques la compréhension et les moyens pour construire une société et des individus supérieurs. L'Homme fixe ensuite la direction en articulant méthode expérimentale et morale :

« à l'heure actuelle, le moyen le plus sûr et le plus rapide est de faire appel à la Science pour utiliser le plus rationnellement possible les forces naturelles.

CE SERA LA NOTRE GRAND PRINCIPE DANS LE CHOIX DES MOUVEMENTS

(...)

Il n'y a pas d'opposition entre Science et Nature. Utiliser rationnellement (scientifiquement) les forces naturelles, ce n'est pas les supprimer, mais, au contraire, les concentrer, les canaliser pour un meilleur rendement. Ainsi l'ingénieur avec les chutes d'eau.

La science joue un rôle :

1° Dans le choix des mouvements

2° Dans leur utilisation : dosage, en difficulté et en intensité »⁷¹⁹.

La morale repose sur des idéaux solidaristes dont la santé représente la base du progrès. Ces idéaux sont directement hérités du socle doctrinal de la LGEP, constituant les bases socio-philosophiques de l'École bordelaise, lesquelles seront précisées par la suite.

⁷¹⁹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1950, p. 33.

Rapprochement CREPS-IREP

Ces principes, constituant l'armature du système de l'École bordelaise, agissent comme des repères, des significations localement partagées à l'origine de la proximité entre G. Rougier et P. Seurin. Les médecins bordelais offrent à la Méthode la rigueur scientifique et assurent une veille scientifique quant aux évolutions en sciences biologiques. La science est un principe organisateur de l'*EP méthodique*, permettant de comprendre le rapprochement de P. Seurin avec les recherches menées à l'IEP. Une relation de complémentarité, singulière en France, s'installe à Bordeaux jusqu'à la création des UEREPS et la fin de la cohabitation des structures en matière de formation des cadres de l'EPS. L'EP hygiénique trouve un point de rencontre entre exploration scientifique et visées sociales. Cette double légitimité théorie/pratique se réalise avec des médecins convaincus de l'intérêt des exercices physiques. La cohabitation entre le scientifique et le pédagogique permet de voir des principes communément admis quant à la place de l'EP à l'échelle locale et la forme d'EP valorisée sur le territoire bordelais.

Evolutions des normes éducatives

Toutefois, au moment où la Méthode bordelaise s'établit comme une école et voit la légitimité des bordelais s'affirmer aux yeux des pouvoirs politiques, des critiques émergent dans une société en pleine mutation, tiraillée entre tradition et modernité. Le processus d'institutionnalisation d'un système facilite sa diffusion en même temps qu'il rigidifie les capacités d'innovations. Les bordelais seront effectivement hermétiques au mouvement en faveur du phénomène culturel sportif, révélateur d'une bascule épistémologique.

Plusieurs facteurs convergent vers de nouvelles normes éducatives, plus individualisées et invitant l'acteur à prendre une part active de son apprentissage. La psychologie établit de nouveaux principes en introduisant l'importance de l'interaction avec le milieu social. Les théories marxistes renforcent l'importance du milieu et les formes de culture comme source d'appréhension de la vie. La prise en compte de l'individu pousse l'EP vers le sport qui représente une nouvelle forme légitime de démocratie. La concurrence devient juste en reposant sur les principes égalitaire et méritocratique. Enfin les mutations du monde professionnelle justifient les réformes du système éducatif des années 1960. De nouvelles orientations éducatives visent ainsi à accroître la qualification des futurs travailleurs et améliorer les capacités d'adaptabilité des individus.

Ces transformations impactent l'éducation à deux niveaux, l'objet d'enseignement d'abord. L'importance de la culture pour développer l'adaptabilité de l'individu et s'insérer dans la société introduit le fait sportif. Dans une école ouverte sur la vie, les pratiques

culturelles deviennent émancipatrices. La rupture se situe également au niveau des finalités. Les normes éducatives sont étroitement dépendantes du contexte et de l'évolution des techniques. J. Ulmann pointe alors l'erreur d'une centration sur des *normes métaphysiques*⁷²⁰.

Face à ces mutations, P. Seurin tente d'actualiser les finalités et proposer quelques évolutions sans toutefois bouleverser le socle doctrinal de la LFEP. Il marque sa volonté de s'affranchir du cadre « *paralysant* » et stérile des méthodes, pour ne pas s'enfermer dans des modes et pratiques fluctuantes. Pour ce faire, la Méthode d'EP repose sur une « *conception humaniste* » garantissant la validité des enjeux éducatifs :

*« Mais on comprend alors pourquoi il convient d'abord de s'évader du cadre paralysant des « Méthodes » particulières afin de ne pas être au point de départ prisonnier du passé ou d'une mode sportive provisoire, mais au contraire de pouvoir construire une EP méthodique à partir des données actuelles de la science et d'une conception « humaniste », donc toujours valable, de l'éducation physique »*⁷²¹.

Ce caractère permanent mène justement à l'impasse selon J. Ulmann qui propose une voie de dépassement au problème de méthode :

*« La méthode de l'EP ne consiste pas dans la proclamation d'une norme et dans l'effort pour tirer de cette norme des conséquences particulières. Elle ne consiste pas davantage dans un assujettissement à des déterminations positives, connaissances ou techniques. Elle comporte un double et solidaire aspect : elle ne peut pas considérer les normes sans les référer aux techniques ni échafauder des techniques éducatives en l'absence de normes »*⁷²².

Les normes éducatives, évolutives, sont déterminées par l'évolution des techniques et de la science, en même temps qu'elles les influencent :

*« La méthode de l'éducation n'est rien d'autre que ce mouvement de va-et-vient par lequel, au contact les unes des autres, normes et techniques se déterminent »*⁷²³.

L'École bordelaise institutionnalise une conception de l'EP qui ne pourra s'ajuster à la fois aux normes (idéaux) et aux évolutions scientifiques et perdra de son influence au sein du système éducatif à partir des années 1960.

On peut alors se demander comment en arrive-t-on à la formalisation d'une Méthode d'EP éclectique tournée vers la santé après 1945 ? Qu'est-ce qui explique ce rapprochement entre sciences médicales et EP, incarné par la proximité du CREPS et de l'IREP ? Quels sont

⁷²⁰ Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993, p. 82.

⁷²¹ Seurin, Pierre et al. *Op. cit.*, 1960, p. 16.

⁷²² Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993, pp. 82-83.

⁷²³ *Ibid.*, p. 81.

les spécificités locales et les moteurs de cette volonté de concilier démarche fondamentale/expérimentale et préoccupations concrètes, pour une EP dont l'objectif principale est l'amélioration de la santé ?

L'hermétisme des acteurs bordelais aux évolutions sociales et à la prise en compte de l'individu s'explique par l'ancrage d'une vision bio-organique qui structure les normes liées à l'EP localement. Des significations communément partagées et institutionnalisées influencent les dispositions de certains acteurs. La trajectoire de G. Rougier révèle l'influence du poids des normes locales, à travers la promotion d'une EP sociale et hygiénique. La chaire obtenue par G. Rougier situe l'IEP bordelais dans le paysage scientifique national, comme le couronnement d'un volontarisme vers la biologie appliquée à l'EP et aux sports depuis la création de l'IREP en 1927. Si Bordeaux a la capacité logistique et scientifique d'organiser le 1^{er} congrès latin d'E.P en 1952, c'est, que des médecins s'intéressent aux exercices physiques dans leurs recherches et œuvrent pour leur développement depuis le début du XX^e siècle. Nous allons donc revenir à présent sur la genèse de la recherche en EP et sports à Bordeaux et des conditions de son développement local. Il s'agira alors de comprendre l'origine de la relation organique entre les médecins et l'EP. Cette proximité est fondatrice pour la prise en compte et le développement de l'EP en France et à Bordeaux, à l'origine des bases scientifiques de l'École bordelaise.

**PARTIE 2. Les bases scientifiques de
l'École d'EP bordelaise : vers une EP
méthodique hygiénique (1896-1949)**

Si on peut parler d'une École d'EP bordelaise après l'officialisation de l'*éducation physique Méthodique* (1949), ses fondements scientifiques reposent sur des savoirs développés durant l'entre-deux-guerres. La Méthode puise ses justifications sur des connaissances éclectiques (anatomique, physiologique et psycho-pédagogique) alors que les réflexions scientifiques se centrent essentiellement sur l'anatomie et la physiologie dans la première moitié du XX^e siècle. Les deux disciplines fournissent en effet les clés de compréhension du corps au moment où l'EP et les sports deviennent un secteur de recherche rattaché à la faculté de médecine. La prise en main médicale s'inscrit dans la volonté de contribuer à l'amélioration de la santé publique à l'heure de la montée des préoccupations hygiénistes voire eugénistes. Le rapprochement entre médecine et éducation physique est particulièrement à l'œuvre à la faculté bordelaise.

Une partie des médecins se rejoint sur la nécessité d'une pratique dosée et contrôlée autour de la norme du corps droit. Le prisme médical renforce une vision bio-organique et dualiste, la droiture physique est associée à la droiture morale. La faculté de médecine puis l'IEP deviennent alors le centre de gravité de la formation et de la recherche en EP et des réflexions susceptibles d'actualiser les propositions de la LFEP. Mais plus encore, la faculté offre un lieu de légitimité à mesure que l'EP et les sports intègrent l'Université. D'ailleurs le deuxième congrès national d'EP en 1923 organisé par la Ligue se déroule à la faculté de médecine et incarne la nouvelle proximité avec les sciences médicales. Il préfigure l'orientation sanitaire de la future Méthode. Cette partie vise alors à retracer le développement du laboratoire de recherche bordelais et son imbrication dans l'élaboration des fondements scientifiques à la base de l'EP hygiénique défendue par l'École bordelaise après 1945.

Dans un premier temps nous retracerons l'émergence de la recherche en EP et sport à la faculté de médecine. Si ce champ ne constitue pas pleinement un objet de recherche et reste différemment pris en compte selon les facultés de médecine avant 1945, un consensus se dégage en faveur de la nécessité de pratiquer des exercices physiques dès le début du XIX^e siècle. La médecine s'empare de ce nouveau terrain d'investigation qui devient un véritable objet de recherche. Pour comprendre l'investissement des acteurs bordelais, les productions scientifiques des principaux médecins ont été étudiées. Nous avons particulièrement scruté les thèses de médecine, nombreuses et riches d'enseignement. Sans remettre en question les principes psycho-pédagogiques, les médecins s'attachent à approfondir la connaissance des effets de la gymnastique ou des sports sur la santé. Cette période de structuration des savoirs scientifiques au service d'enjeux hygiéniques correspond localement à un renouveau de l'œuvre éducative girondine en faveur des exercices physiques scolaires.

En effet, et c'est ce que nous verrons dans un second temps, l'implication des médecins de la faculté de médecine bordelaise permet de comprendre l'actualisation du projet

vers l'enjeu sanitaire. Les facteurs explicatifs de la nouvelle orientation se trouvent à la croisée d'enjeux nationaux (la montée de l'hygiénisme) et d'éléments plus locaux (contexte universitaire et scientifique bordelais, héritage du pionnier P. Tissié). Si le corps fait l'objet d'une attention particulière pour les préoccupations hygiénistes en France, à Bordeaux la Ligue connaît un second souffle et cultive une identité éclectique à l'image des lendits. La Ligue entend participer à une mission sociale de large envergure dans un projet actualisé.

Ainsi, la structuration de la recherche en EP et sports révèle des dynamiques territoriales. Des principes de grandeurs liés à des enjeux macrosociaux agissent évidemment et expliquent le déploiement de ce nouveau domaine d'investigation. Cependant, des normes inscrites dans l'histoire et les institutions locales influencent dans une certaine mesure les dispositions des individus, à l'origine des spécificités locales. Il ne s'agit pas ici d'opter pour un parti pris culturaliste accordant une importance aveugle au territoire, mais bien d'envisager la constitution d'un ensemble de significations plus localement inscrites entourant l'EP et la structuration du laboratoire spécialisé. Des normes s'élaborent dans une combinaison « *mêlant le particulier et le général* »⁷²⁴. L'empreinte médicale à Bordeaux marque bien le développement de l'EP dont les lendits constituent le label d'un territoire engagé.

⁷²⁴ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. « Distraction, sociabilités associatives et loisirs », dans Guillaume, Pierre (Sous la dir). *Histoire des Bordelais*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, tome II, 2002, p. 151.

Chapitre 1. L'introduction de l'EP à la faculté de médecine : entre poussée scientifique et préoccupations hygiéniques (1896-1923)

Les premières thèses de médecine portant directement sur l'EP apparaissent à Bordeaux en 1896. L'intérêt pour ce domaine d'étude est croissant jusqu'à l'entre-deux-guerres. En 1921, est créé un laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et aux sports au sein du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine. En 1923 se tient le deuxième congrès national de l'EP⁷²⁵. La recherche s'institutionnalise alors dans les facultés de médecine et s'officialise sur le plan national en 1927 avec la création des IREP. Avant le premier conflit mondial, les initiatives sont disparates à une période où l'investissement médical reste « *encore diffus* »⁷²⁶. L'intérêt pour l'exercice corporel révèle l'élargissement du domaine d'intervention des médecins au moment où le jeu de concurrence sur les postes universitaires s'accroît⁷²⁷. Cet intérêt illustre également l'évolution de la recherche en voie de spécialisation que ce soit sur le plan clinique ou au niveau des sciences expérimentales⁷²⁸. La spécialisation reflète les spécificités territoriales, les dynamiques de recherches fluctuant selon les besoins. Depuis une vingtaine d'années, des travaux apportent des éclairages sur la complexité des processus locaux et nationaux qui ont présidé⁷²⁹ au développement universitaire et à la création de pôles scientifiques spécialisés et différenciés⁷³⁰. Complémentaire de l'histoire institutionnelle, cette orientation ouvre désormais une exploration des formations scientifiques et techniques dans leurs ancrages territoriaux. La région, le département et la ville deviennent ainsi des échelles particulièrement fécondes pour mieux cerner les relations complexes de l'enseignement supérieur avec les sphères d'ordre social, politique, culturel et

⁷²⁵ Il aura lieu cette fois à la faculté de médecine. Le premier congrès national d'éducation physique s'est déroulé à Bordeaux en 1892 dans l'athénée, une salle municipale de la ville.

⁷²⁶ El Boujjoufi, Taïeb. « L'investissement médical en éducation physique. Perspectives sociohistoriques d'un processus de médicalisation (1880-1936) », dans Pociello, Christian (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 163.

⁷²⁷ L'augmentation des médecins associé au rapprochement entre le laboratoire et la faculté accroît la concurrence sur les chaires de médecine. El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, p. 166.

L'EP peut-être investi par conviction ou parfois davantage être considérée comme un point de passage dans une carrière plus ambitieuse. Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. « Construction sociale d'une « compétence médico-sportive », entre holisme et spécialisation (années 1910-1950) ». *Regards sociologiques* n° 29, 2004, p. 84.

⁷²⁸ Multiplications des chaires et des maîtres pour répondre à l'afflux des étudiants et à la nécessité de suivre les progrès rapides de la science et de la spécialisation des disciplines. À la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux : 13 chaires en 1879, 23 en 1896, 29 en 1931, 30 en 1945 et 52 en 1967. Higounet, Charles et Plane, Louis-Georges. « La vie scientifique et littéraire », dans Lajugie, Joseph (Sous la dir.). *Bordeaux au XXème siècle*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, t. VIII, livre III, 1972, p. 613.

⁷²⁹ Rollet, Laurent. « Peut-on faire l'histoire des pôles scientifiques ? ». *Histoire de l'éducation* n°122, 2009, p. 97.

⁷³⁰ Musselin, Christine. *La Longue marche des universités françaises*. Paris, Presses universitaires de France, 2001.

professionnel. L'introduction des sciences expérimentales dans les recherches médicales se réalise de manière différenciée et selon des vitesses propres en fonction des facultés. Nous pouvons constater une certaine hétérogénéité dans le rapport de la médecine aux sciences expérimentales qui induit un engagement plus ou moins favorable à une spécialisation médicale comme l'étude de l'Homme en activité. Il est clair que les facultés de médecine, accordant une place importante dans leurs travaux aux sciences expérimentales comme la physiologie, vont se tourner plus facilement vers l'étude des phénomènes du vivant où l'individu et a fortiori le sportif incarne un état physiologique particulièrement sain. Il s'agit d'étudier *l'homme sain* pour comprendre les phénomènes du vivant, dans la perspective d'emprunter un chemin allant du normal au pathologique⁷³¹. Dans le sillage de Claude Bernard, Victor Pachon, élève de Charles Richet, relève de cette génération de physiologistes qui voient dans cette discipline les conditions de progrès de la médecine, le normal donnant les clés de compréhension du pathologique. De ce fait, il s'attache à améliorer les techniques d'investigation qui doivent faciliter l'exploration et ouvrir des perspectives nouvelles. À l'inverse de C. Bernard, comme le souligne G. Canguilhem, René Leriche⁷³² place au cœur de sa démarche l'expérience clinique et la technique thérapeutique comme moyen essentiel pour éclairer la connaissance du pathologique.

P. Tissié s'inscrit dans cette démarche lorsque partant de ses observations cliniques il détermine une taxonomie de l'homme⁷³³ sur des bases neurophysiologiques et psychologiques. G. Demeny, F. Lagrange ou encore M. Boigey justifient l'intérêt des exercices physiques à partir de travaux en sciences physiologiques et tentent d'introduire une démarche plus expérimentale qui s'impose dans la première moitié du XX^e siècle. De la fin du XIX^e à la moitié du XX^e siècle l'éducation physique passe d'un « *dressage corporel empirique à une science pédagogique* »⁷³⁴. Mais si l'introduction des sciences expérimentales questionne le rapport de la médecine à la science⁷³⁵ et plus précisément la place de la clinique dans la recherche médicale, la question se pose plus encore lorsque s'ouvre un nouveau domaine de recherche médico-sportif, partagé entre acte thérapeutique, hygiène et pédagogie. Prévenir, préserver la santé et guérir renvoient en filigrane au rapport entre sciences et techniques mais aussi aux normes du normal et du pathologique structurant la notion de santé. C'est parce que la médecine se trouve à la croisée des sciences et de techniques thérapeutiques qu'elle répond à des applications ainsi qu'à des problèmes concrets : elle est indissociable des représentations sociales et d'une certaine vision de la santé. G. Canguilhem

⁷³¹ Canguilhem, Georges. *Le normal et le pathologique*. Paris, P.U.F, Galien, 1975 (1^{ère} éd. 1966).

⁷³² Leriche, René. *Physiologie et pathologie du tissu osseux*. Paris, Masson, 1939, p. 11.

⁷³³ Il distingue trois profils : les *passifs*, les *affectifs* et les *affirmés*.

⁷³⁴ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1997.

⁷³⁵ Sur ce point, citons la divergence paradigmatique entre A. Comte et C. Bernard lorsque les sciences biologiques s'installent au cours du XIX^e siècle et viennent compléter la clinique.

explique l'intérêt d'investir cet objet d'étude et ce qui entoure ces procédés relevant de la science et de la technique :

« Nous attendions précisément de la médecine une introduction à des problèmes humains concrets. La médecine nous apparaissait, et nous apparaît encore, comme une technique ou un art au carrefour de plusieurs sciences plutôt que comme une science proprement dite »⁷³⁶.

La recherche en physiologie du sport se développe donc en France à la croisée des sciences et de l'art médical. À Bordeaux, les premiers travaux scientifiques sont portés par P. Tissié, désormais bien connu. D'autres médecins comme G. Morache ou encore J.-A. Bergonié s'intéressent aux exercices corporels et inspirent les premières thèses. Ces médecins occupent des chaires différentes, leurs approches relèvent surtout de la clinique ou de l'adaptation des connaissances médicales à la pratique des sports, sans véritablement intégrer une démarche expérimentale. L'EP intègre pleinement le laboratoire de physiologie avec V. Pachon puis le jeune professeur R. Fabre : ils incarnent un renouveau médical et hygiénique plus largement en France et sont à l'origine de l'intégration universitaire de l'EP et des sports. Ce projet s'accélère à partir du congrès national d'éducation physique en 1923, présidé par le doyen bordelais C. Sigalas, aux côtés de R. Cruchet, J.-P. Langlois, A. Latarjet, tous professeurs et médecins.

Le contrôle médical du champ de l'EP et des sports trouve un point de rencontre entre une médicalisation de la vie sociale, la montée des pratiques sportives et la spécialisation scientifique. Ces facteurs relèvent, bien entendu, de tendances nationales, mais les médecins bordelais semblent être en premières lignes. En effet, la vitalité des universitaires girondins est portée par une dynamique locale identifiable. On pourrait transposer le constat de Daniel Filâtre et Michel Grossetti à l'égard des instituts spécialisés qui constituent un vecteur de pénétration de la demande industrielle dans le système universitaire, à celui des instituts d'éducation physique pouvant être considérés comme des vecteurs de la pénétration de la demande sociale en matière d'hygiène et de contrôle médico-sportif dans les facultés de médecine⁷³⁷. Le développement de la physiologie appliquée aux sports et à l'éducation physique s'inscrit dans un contexte d'augmentation progressive des marges d'autonomie des universités avec la mise en place de dispositifs légaux. Le cadre législatif permet le regroupement administratif des facultés existantes et autorisant les collectivités locales, les

⁷³⁶ Canguilhem, Georges. *Le normal et le pathologique*. Paris : Presses universitaires de France, 1966, p. 8.

⁷³⁷ « les instituts, dépendant des universités sur plusieurs plans, ont en fait constitué un vecteur de pénétration de la demande industrielle dans le système universitaire, permettant ainsi à certaines disciplines appliquées de s'imposer dans la science française qui leur était en général plutôt hostile ». Grossetti, Michel et Filâtre, Daniel « La construction de la carte scientifique française et l'émergence des nouveaux sites », dans Grossetti, Michel et Losego, Philippe (Sous la dir.). *La Territorialisation de l'enseignement supérieur : France, Espagne et Portugal*. Paris, L'Harmattan, 2003, p. 28.

sociétés savantes ou les entreprises à financer des laboratoires et des enseignements nouveaux⁷³⁸. Il s'agit alors de caractériser les travaux et les enjeux de manière à saisir les facteurs explicatifs qui procèdent à la fois d'une dynamique locale et d'enjeux plus macrosociaux.

1.Médecine sociale et EP, les débuts de la recherche médicale universitaire

En 1878 s'ouvre une chaire d'hygiène à Bordeaux⁷³⁹ : la physique et la chimie sont mobilisées pour identifier les facteurs de risques et proposer des préconisations⁷⁴⁰. L'hygiène devient une préoccupation importante au cours du XIX^e siècle, la chaire spécialisée devant s'occuper « *des lois qui régissent la santé humaine dans son évolution à travers les milieux où nous vivons* »⁷⁴¹. L'hygiène implique une multiplicité d'action dans différents facteurs :

*« les influences générales d'un climat exotique sur le degré d'adaptation des peuples colonisateurs, l'influence spéciale d'un système d'éducation sur le développement corporel des générations nouvelles, l'influence d'un travail professionnel sur la conservation physique des ouvriers, (...), la disparition ancienne des maladies et l'apparition de nouvelles causes »*⁷⁴².

Le professeur Albert Pitres, doyen de la faculté de médecine, revendique une éducation hygiéniste spécifique pour les jeunes médecins et cherche à structurer un laboratoire nécessaire à « *l'étude sur place de toutes les causes d'insalubrité inhérentes au milieu dans lequel nous vivons* »⁷⁴³. L'hygiène devient peu à peu une affaire sociale comme le doyen de la faculté bordelaise l'exprime dans son allocution pour la rentrée de la faculté en 1905 :

« En moins de trente ans, l'antisepsie a ouvert à la chirurgie des horizons inespérés. Les grands fléaux épidémiques qui décimaient l'humanité sont devenus des maladies évitables. On sait maintenant de quels germes microbiens dérivent le charbon, le tétanos, l'infection purulente, la septicémie, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la syphilis. On sait par l'intermédiaire de quels insectes se transmettent et se propagent la malaria,

⁷³⁸ Voir Weisz, Georges. *The emergence of Modern University in France, 1863-1914*. Princeton : Princeton university Press, 1983, p. 397 ; Picard, Emmanuelle. *L'enseignement supérieur : bilan et perspectives historiographiques*. Paris, INRP, 2009.

⁷³⁹ *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*. Bordeaux, V^e Cadoret, 1878.

⁷⁴⁰ Le professeur Micé apporte par exemple son concours en 1877 pour établir un plan général d'organisation des travaux de la société d'agriculture de la Gironde dans la question du phylloxera. *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*. Bordeaux, V^e Cadoret, 1877, p. 108.

⁷⁴¹ Comme le souligne le docteur Alexandre Layet, détenteur de la chaire d'Hygiène en 1883. *Revue sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest*, n°1, 10 décembre 1883, p. 1.

⁷⁴² Allocution prononcée par M. Pitres, doyen à la séance de rentrée de la faculté de médecine, année 1905-1906. *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres - année scolaire 1905-1906*, Bordeaux, Ve Cadoret, 1906, p. 44.

⁷⁴³ Layet, Alexandre. « À nos lecteurs ». *Revue sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest*, n°1, 10 décembre 1883, p. 1.

la fièvre jaune, la peste. On peut en s'entourant de précaution suffisante, pratiquer avec succès les opérations chirurgicales les plus hardies, on peut par des mesures de prophylaxie opportunément et convenablement appliquées, prévenir le développement des maladies les plus meurtrières. De ce fait, le rôle du médecin s'est trouvé considérablement grandi : il a pris une importance sociale. L'homme de l'art ne peut plus se contenter de soigner quelques malades ou quelques familles : il doit s'occuper des grandes questions qui touchent à l'hygiène nationale et urbaine ; c'est à lui qu'il appartient d'inspirer aux législateurs et aux municipalités les règlements sanitaires tendant à protéger la santé publique »⁷⁴⁴.

L'action des hygiénistes bordelais s'inscrit dans un mouvement général de réformes mobilisant les pouvoirs politiques de la III^e république visant à lutter contre les maux qui affectent les corps et les conduites sociales. La santé devient publique et représente désormais une exigence sociale pour l'intérêt de chacun mais aussi l'intérêt national⁷⁴⁵. La biologie et la physiologie représentent les vecteurs de transformations sociales reposant sur le progrès dont elles en garantissent la maîtrise. Les découvertes scientifiques issues des sciences expérimentales s'accélérent à la fin du XIX^e siècle en même temps que les espoirs dans la croyance d'amélioration du capital humain grandissent. La médecine passe de l'art de soigner l'individu à une science tendant à agir sur l'hygiène publique dans une société marquée par les grandes épidémies (tuberculose, choléra, syphilis, méningite, fièvre jaune). Or la médecine, grâce aux découvertes (microbiennes notamment), devient capable d'éviter ces fléaux par des mesures d'hygiène, dépendant des individus mais aussi de la collectivité. Le rôle de l'État se fait de plus en plus interventionniste dans le développement d'une médecine sociale préventive⁷⁴⁶, et c'est bien aux médecins que revient la tâche de contribuer à l'amélioration de la santé de population. La loi du 30 novembre 1892 implique officiellement les médecins dans leur contribution à l'hygiène publique et à l'épidémiologie⁷⁴⁷. L'État réglemente davantage la profession, avec l'élargissement du rôle des médecins dans la prévention sanitaire, assorti de quelques obligations⁷⁴⁸.

Dans ce contexte, la charnière du XIX^e et XX^e siècle voit se rapprocher les praticiens et l'Université sur les questions d'hygiène publique. Les universitaires rejoignent les intérêts

⁷⁴⁴ Allocution prononcée par M. Pitres, doyen à la séance de rentrée de la faculté de médecine au cours de l'année scolaire 1905-1906. *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres* - année scolaire 1905-1906, Bordeaux, Ve Cadoret, 1906, p. 44.

⁷⁴⁵ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 23.

⁷⁴⁶ Lécuyer, Bernard. « L'hygiène avant Pasteur 1750-1850 », dans Salomon-Bayet, Claire (Sous la dir.). *Pasteur et la révolution Pastoriennne*. Paris : Payot, 1986, p. 75

⁷⁴⁷ Loi du 30 novembre 1892 sur l'organisation de la médecine en France. Guillaume, Pierre. *Le rôle social des médecins depuis deux siècles*. Comité d'histoire de la Sécurité sociale, Paris, La Documentation française, 1996, cité dans Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 197.

⁷⁴⁸ Les médecins doivent par exemple déclarer les maladies contagieuses au nom de l'intérêt collectif. Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 197.

corporatistes et professionnels des médecins qui agissent au quotidien. Dans cette dynamique, des conférences sont organisées à la faculté de médecine à destination des praticiens à partir de 1913⁷⁴⁹. Ces rencontres se déroulent sur une demi-journée ou dans la soirée et deviennent les « journées médicales » en 1928 selon la formule. Ces manifestations rejoignent ainsi celles existant dans d'autres villes (Bruxelles, Toulouse)⁷⁵⁰. Les communications abordent essentiellement des problématiques professionnelles dans une approche clinique⁷⁵¹. Le rapprochement entre médecine et préoccupations sociales se perçoit également dans l'investissement des médecins dans les œuvres sociales. À Bordeaux, le professeur Alexandre Layet⁷⁵² crée les services de la vaccine et l'inspection médicale des écoles⁷⁵³ ; le doyen Barthélémy de Nabias (doyen de 1889 à 1904) fonde le comité girondin de l'*Alliance d'Hygiène Sociale* fédérée par L. Bourgeois à l'échelle nationale ; Emmanuel Régis (professeur de clinique psychiatrique à la faculté de médecine) instaure les premières écoles pour enfants *anormaux psychiques* ; quant à Xavier Arnoz, futur adjoint au maire de la ville, il anime la lutte contre la tuberculose dans la région⁷⁵⁴. Bref, la tâche du corps médical est à la hauteur du sentiment de dégénérescence de la « race » qui s'installe à la fin du XIX^e siècle. L'idée de décadence puise sa source parmi des éléments d'ordre militaire (défaite contre la Prusse), sanitaire et social avec des conditions de vie en pleines mutations à l'heure de l'urbanisation et de l'industrialisation traversées par l'étendue de maux dévastateurs (tuberculose, syphilis, alcool). La vision lamarckienne de l'hérédité, dont les interprétations deviennent politiques, relaie et renforce la nécessité d'une régénération de la population. La sphère politique devient particulièrement sensible également aux théories évolutionnistes darwiniennes⁷⁵⁵ qui colorent l'hygiénisme social d'un certain eugénisme⁷⁵⁶ :

⁷⁴⁹ Sur la vaccination antiphytique par exemple en 1919. Voir *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*, année scolaire 1928-1929. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1929, p. 154.

⁷⁵⁰ « Les « journées médicales » attirèrent et retinrent, en les instruisant pendant quatre jours, à Bordeaux plus de 500 adhérents, auprès desquels elles ont obtenu le plus grand et le plus légitime succès. Elles ont été une très belle et reconfortante manifestation de vitalité scientifique régionale et de cordiale sympathie confraternelle ». Girou, Jean-Marie. *Contribution à l'histoire de la médecine à Bordeaux*. Thèse de médecine n°115, Bordeaux, 1931, p. 220. J.- M. Girou réalise à l'occasion un conséquent travail historique sur l'évolution de la médecine, de son enseignement et de la recherche à Bordeaux.

⁷⁵¹ Par exemple le professeur V. Pachon présente l'oscillomètre et ses applications pour le médecin. *L'oscillométrie, sa spécificité et son champ d'information*. Journées médicales de Bordeaux, 5 novembre 1928. Voir AD Gironde, 2T 1997/034 liasse 142.

⁷⁵² Titulaire de la chaire d'hygiène à la faculté de médecine.

⁷⁵³ *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*, année scolaire 1928-1929. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1929, p. 155.

⁷⁵⁴ Titulaire de la chaire de thérapeutique de 1892 à 1922. Vice-président et fondateur de la fédération Girondine des œuvres antituberculeuses à laquelle il se consacra jusqu'à la fin de sa vie.

⁷⁵⁵ Reynaud-Paligot, Carole. *La politique raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*. Paris, Presses universitaires de France, 2006.

⁷⁵⁶ Carol, Anne. *Histoire de l'eugénisme en France*. Le Seuil, Paris, 1995.

P. Tissier s'inscrit dans ce mouvement hygiéniste et glisse vers une forme d'eugénisme, conception que l'on retrouve dans son ouvrage « L'éducation physique et la race » en 1919.

« L'entraînement est une branche très importante de l'hygiène sociale, car le sujet bénéficie non seulement lui-même de la forme acquise, mais il la lègue par hérédité à ses descendants »⁷⁵⁷.

L'horizon d'intervention du médecin s'accroît et dépasse la seule guérison des malades, c'est bien la vitalité du pays et l'avenir de la race qui sont en jeu. Lutter contre la dégénérescence induit une intervention sur des potentiels malades et donc des biens portants⁷⁵⁸.

« On peut donc noter que la santé et ses critères se sont déplacés. La préoccupation ne retient plus seulement le malade : tout un chacun est concerné. Le gymnaste, le sportif, le bien-portant n'en sont pas exempts. Une réelle transformation s'est opérée qui permet à la santé de dépasser ses conceptions antérieures. Elle ne peut plus être considérée comme un état figé à protéger et auquel il faudrait revenir. Le sport l'inscrit dans une perspective évolutive que repère Vigarello pour qui, « jamais la normalité sanitaire n'avait à ce point semblé modulable, perfectible, tendue vers le futur et le progrès »⁷⁵⁹ »⁷⁶⁰.

Dans ce processus de médicalisation de la vie sociale, certains médecins se tournent vers l'exercice corporel. Si l'EP et les sports comme facteur d'hygiène s'immiscent dans les réflexions et commencent à intégrer le panorama des préconisations prophylactiques⁷⁶¹, peu de travaux scientifiques sont réalisés comme le souligne le célèbre physiologiste italien A. Mosso :

« La France, dit Mosso⁷⁶², s'occupe actuellement, plus que tout autre pays, d'améliorer l'éducation de la jeunesse. Les mêmes raisons qui donnèrent naissance à la gymnastique en Allemagne, lorsqu'elle fut battue et opprimée, poussent maintenant la France à s'aguerrir...ce qui donne un caractère spécial à la renaissance de la gymnastique en France, c'est son orientation scientifique. Dans aucun autre pays comme en France, les médecins, les physiologistes et les hommes de science ne prennent une part aussi active à l'étude des améliorations à introduire dans l'éducation physique. La ville de Paris a créé à Boulogne-sur-Seine une station physiologique dirigée par M. Marey »⁷⁶³.

⁷⁵⁷ Tissié, Philippe. « L'entraînement physique ». *Revue scientifique*, 25 avril 1896, cité dans Caminade, Louis. *Contribution à l'éducation physique de la jeunesse. Du développement thoracique par la gymnastique respiratoire*. Thèse de médecine n°42, Bordeaux, 1896, p. 21.

⁷⁵⁸ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, pp. 187-188.

⁷⁵⁹ Vigarello, Georges. *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris, Éditions universitaires, 1978, p. 272.

⁷⁶⁰ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011, p. 162.

⁷⁶¹ Depuis la création de la revue sanitaire du sud-ouest en 1883, son rédacteur A. Layet consacre le deuxième article en 1885 sur les exercices du corps à l'école et affirme que « *L'exercice physique est aussi nécessaire que l'air pur et la lumière du ciel* », dans *Revue sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest*, n°37, 10 juin 1885, p. 1.

⁷⁶² Mosso, Angelo. *L'éducation physique de la jeunesse*. Paris, Alcan, 1895.

⁷⁶³ *Ibid.*, cité dans Caminade, Louis. *Op. cit.*, 1896, p. 19.

En France, les travaux pionniers sont l'affaire de scientifiques dont la faculté de Paris constitue le principal foyer de réflexion. L'approche expérimentale y domine⁷⁶⁴, mais les travaux demeurent disparates et éclectiques. Au même moment P. Tissié propose une approche clinique et psychologique de l'éducation physique qui ouvre la voie de la recherche à Bordeaux. L'investissement médical dans ce domaine se perçoit dans les productions littéraires. En somme les premiers travaux en EP et le sport dans l'élan hygiéniste de la fin du XIX^e siècle. Nous allons revenir sur la première génération de médecins bordelais ayant impulsé les travaux à la faculté de médecine et permettant de comprendre la vitalité locale visible avec l'organisation du congrès de l'EP en 1923.

1.1. Les premiers travaux en EP et sports à la faculté de médecine bordelaise

Nous allons retracer les premiers travaux de la faculté de médecine (thèses et publications dans les revues scientifiques) dans le domaine de l'exercice physique. Deux thèmes regroupent les études sur l'exercice physique, les sports et la gymnastique. Bien que les démarches diffèrent entre les deux objets d'études, les travaux sont marqués par une logique préventive et hygiénique inscrite dans le développement de la médecine sociale de la fin du XIX^e siècle.

1.1.1. Les sports d'un point de vue hygiénique

1.1.1.1. Les vélocipédistes

« Rien ne peut convenir mieux au français que la bicyclette, car il est fait comme elle d'acier et de caoutchouc »⁷⁶⁵

Grâce à des évolutions techniques sans précédent, la seconde moitié du XIX^e siècle est marquée par le développement du vélocipède voyant se réunir les notabilités locales au sein de clubs⁷⁶⁶. L'engouement pour la pratique est particulièrement vif à Bordeaux, considéré comme l'un des foyers historiques⁷⁶⁷. Les pratiques sportives structurent des formes de sociabilités dans une logique de distinction (voile, régates, aviron, chevaux, courses, sports automobile...), mais permettent également d'établir des liaisons, d'assouplir quelque peu les positions sociales dans des pratiques qui connaissent un succès spectaculaire comme le vélocipède⁷⁶⁸. Le *Véloce-club bordelais* regroupe des bourgeois issus du monde du négoce du vin et des intellectuels (des universitaires) comme A. Espinas et des médecins. Si, au début des

⁷⁶⁴ Avec la station physiologique du Parc des Princes dirigée par l'éminent E.-J. Marey.

⁷⁶⁵ Revue *Le véloce-sport*, 23 février 1893, p. 165.

⁷⁶⁶ Fauché, Serge. « Le médecin et la bicyclette. Le sport vélocipédique entre sciences et idéologies à la fin du 19^{ème} siècle ». *Stadion*, XXVII, 2001, p. 201.

⁷⁶⁷ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, p. 41.

⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 141.

années 1890, il est difficile de parler d'une véritable démocratisation⁷⁶⁹, les pratiquants étant essentiellement issus des classes aisées, les positions sociales y sont plus diversifiées que dans les sports automobiles ou l'aviron⁷⁷⁰. Parmi les adeptes de cette pratique, des médecins bordelais s'engagent dans une lutte pour conférer au cyclisme une haute valeur hygiénique à un moment « où il semblait téméraire de trouver dans le mouvement des pédales autre chose qu'un jeu de casse-cou »⁷⁷¹. P. Tissié en est un des plus ardents défenseurs, tout comme le professeur G. Morache et le célèbre J.-A. Bergonié⁷⁷², tous trois pratiquants.

G. Morache (directeur du service de santé du 18^e corps) considère le cyclisme comme l'« une des formes les plus ingénieuses de la gymnastique. En développant le système musculaire, il ajoute encore à l'équilibre de fonctionnement de tous les appareils qui, presque tous, sont en jeu et doivent concorder pour obtenir le maximum de rendement avec le minimum de dépense »⁷⁷³. Il s'intéresse aux pratiques corporelles dans une perspective hygiéniste générale qui concerne les conditions de vie, comme il l'exprime dans un ouvrage d'envergure en 1874⁷⁷⁴. G. Morache propose par exemple des adaptations engendrées par le mode de vie militaire par rapport aux lois de l'hygiène générale⁷⁷⁵. Le médecin major souligne l'effort de vulgarisation de P. Tissié à l'occasion de la préface de l'ouvrage sur la vélocipédie :

« vous êtes aussi dans une voie féconde, celle de l'instruction généralisée ; je ne veux pas dire « vulgarisée », car rien n'est vulgaire que l'ignorance »⁷⁷⁶.

En qualité de médecin militaire, il parcourt l'Amérique, une partie de l'Océanie et réside trois ans à Pékin avant de se fixer à Bordeaux en 1878⁷⁷⁷. Sa carrière militaire l'amène à considérer la formation physique pour l'hygiène du soldat, mais aussi la nutrition, les

⁷⁶⁹ La démocratisation n'est pas uniforme selon les régions, elle s'amorce dans la décennie 1890 et se généralise dans la première moitié du XX^e siècle. Elle se produit grâce à une production industrielle exponentielle grâce aux progrès techniques (passage à la transmission arrière) répondant à une très forte demande populaire. Gaboriau, Philippe. « Les trois âges du vélo en France ». *20^e siècle*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 17-33.

⁷⁷⁰ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, p. 141.

⁷⁷¹ Baudry De Saunier, Louis. *Le cyclisme théorie et pratique*. Paris, La Librairie illustrée, 1893, p. 334. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k147827w/f360.item>

⁷⁷² J.-A. Bergonié est un sportif convaincu, il pratique le tennis et surtout le vélocipède aux côtés de P. Tissié. Il s'adonne à des courses comme la célèbre et pionnière course Bordeaux-Paris aux côtés de Maurice Martin et Maurice Lanneluc-Lanson (Journal *Vélocé-sport* du 5 mars 1894). (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5666302t/f24.item.r=Bergonié>). Le docteur détient le record sur route des 50km Bordeaux-Lacanau, performance qu'il mentionne dans ses titres et travaux en 1923. Bergonié, Jean-Alban. *Titres et travaux scientifiques*. Bordeaux, Impr. Delmas, Chabon, Gounouilhou, 1924, p. 11.

J.-A. Bergonié est surtout connu pour ses travaux en physique et ses avancées dans la lutte contre le cancer.

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=chapitre&cote=110133x145x06>

⁷⁷³ Baudry De Saunier, Louis. *Op. cit.*, 1893, p. 334.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k147827w/f360.item>

⁷⁷⁴ Morache, Guy. *Traité d'hygiène militaire*. Paris : J.-B. Baillièrre et fils, 1874.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. VI.

⁷⁷⁶ Morache, Guy. « Préface » dans Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888, p. XI.

⁷⁷⁷ *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*- année scolaire 1905-1906, Bordeaux, V^e Cadoret, 1906, p. 48-49.

vêtements et les conditions d'hébergement. Des connaissances proviennent d'autres pays comme les bienfaits du thé, originaire de Chine et cultivé en Asie⁷⁷⁸. Professeur de médecine légale à partir de 1878, il a ainsi eu l'occasion d'aborder la question de la gymnastique pour l'armée⁷⁷⁹. G. Morache fera partie des premiers médecins à diriger des thèses médicales sur l'EP et le sport. Il préside une thèse en 1897 portant sur les effets psycho-physiologiques du vélocipède⁷⁸⁰ bénéficiant de l'aide précieuse de P. Tissié, en termes de documentation mais aussi de données plus pratiques issues des travaux de sa clinique⁷⁸¹. La cause du vélocipède est donc défendue ardemment par deux médecins à Bordeaux, mettant en évidence son intérêt d'un point de vue hygiénique. Mais c'est bien l'emblématique, P. Tissié qui signe en 1888 un ouvrage de référence sur le vélo, qui inspire « *toute une génération de praticiens et théoriciens de la vélocipédie* »⁷⁸².

Une dizaine d'années après, E. Guillemet rédige la première thèse sur ce thème encadrée par G. Morache. L'étude est organisée selon les effets sur la santé physique et morale (muscultation, respiration, circulation, nutrition, psychologie) directement inspirée des premiers travaux de P. Tissié⁷⁸³ ; il est notamment en accord avec sa célèbre formule : « *on marche avec ses muscles ; on court avec ses poumons ; on galope avec son cœur ; on résiste avec son estomac ; on arrive avec son cerveau* »⁷⁸⁴. Le jeune médecin procède à des relevés sur des coureurs entraînés comme Jiel Laval qu'il côtoie au *Véloce-club*⁷⁸⁵ et parfois sur lui-même. L'étude des effets sur le corps reprend les procédés d'observation proposés par P. Tissié. Les variations de la respiration sont par exemple mesurées à partir du tracé graphique de E.-J. Marey, permettant de mettre en évidence l'amplitude respiratoire⁷⁸⁶. L'amélioration de la respiration est aussi visible dans l'évolution du rythme respiratoire ou à travers le tracé cirtométrique⁷⁸⁷. Ce tracé, emblématique des observations menées par P. Tissié⁷⁸⁸, est

⁷⁷⁸ D'ailleurs P. Tissié s'appuie sur l'ouvrage de Morache et discute l'avantage de cet aliment en 1888.

Morache, Guy. *Traité d'hygiène militaire*. Paris : J.-B. Baillière et fils, 2^{ème} édition, 1888, p. 659 cité par Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888, p. 156.

⁷⁷⁹ Morache, Guy. *Op. cit.*, 1888. Dans cette ouvrage l'auteur fait référence aux travaux de E.-J. Marey (p. 752).

⁷⁸⁰ « *Nous ne saurions oublier qu'un des premiers médecins en France, M. le professeur Morache, a su dégager le rôle hygiénique et l'importance spéciale de la vélocipédie, à un moment où, « pour les gens qui font profession d'être sérieux », une telle affirmation prêtait encore la critique.* ». Guillemet, Eugène. *Des effets psychophysiologiques de la bicyclette*. Thèse de médecine n° 31, Bordeaux, 1897, p. 10.

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁸² Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 203.

⁷⁸³ Entrepris en 1880, les travaux sont regroupés dans le traité hygiénique consacré au vélocipède. Le plan de la thèse reprend l'organisation de l'ouvrage. Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888.

⁷⁸⁴ Guillemet, Eugène. *Op. cit.*, 1897, p. 12.

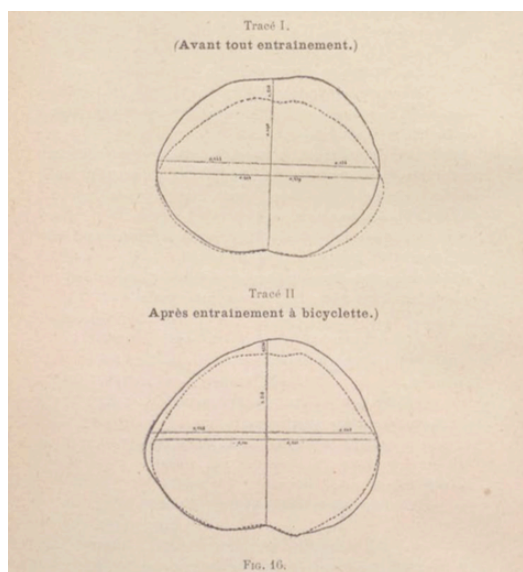
⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁸⁶ P. Tissié confirme les travaux de E. Marey dans le cadre de son étude sur les vélocipédistes. E. Guillemet reprend ces constats. *Ibid.*, p. 29.

⁷⁸⁷ Il s'agit de mesurer le diamètre du tronc sur différents plan (antéro-postérieur, transverse) et le tour du bassin, à l'inspiration et à l'expiration. Les tracés cirtométriques permettent d'objectiver l'augmentation de l'amplitude respiratoire grâce au développement « *élastique initiale des poumons dont toutes les vésicules apprennent, par un entraînement méthodique, à se gonfler d'air et à jouer avec le maximum d'amplitude, chacune d'elles*

régulièrement mobilisé pour montrer le développement de l'amplitude respiratoire et l'effet de l'exercice dans les travaux du début du XX^e siècle.

Tracés cyrtométriques d'un coureur de 23 ans, pratiquant de façon intermittente depuis 3 ans mais soumis à un entraînement régulier depuis plusieurs mois⁷⁸⁹ (Observation III)



Ces données, issues d'une observation directe des coureurs, confirment l'intérêt de la bicyclette dans le développement des mouvements respiratoires. Ce travail relève d'une démarche pragmatique, en ce qu'elle repose sur une observation directe, le but étant de déterminer les conditions d'une pratique hygiénique du vélocipède et non d'améliorer la performance.

Les médecins analysent attentivement les effets de la bicyclette (et les autres sports émergents) pour déterminer ses avantages et les dangers relatifs à sa pratique. Dans les préconisations, l'intérêt du dosage est rappelé, mais les médecins se réfèrent surtout à l'appréciation de chacun dans la pratique quotidienne et dont les conditions restent véritablement à préciser. Les faisceaux de justifications physiologiques en faveur d'une pratique saine et bénéfique pour la santé se doublent d'intérêts plus moraux pour la régénération de la race :

« Elargir les poumons, dit M. Tissié, c'est élargir les âmes ; c'est retremper la volonté par l'acte musculaire en pleine nature. La bicyclette, en nous rendant cet acte plus facile et plus agréable, contribuera pour une large part à la régénération de la race française qui fut puissant mais qui, fatiguée par les commotions d'ordres divers, fait aujourd'hui son repos de

formant ainsi comme un point d'appui atmosphérique à la partie interne de la cage thoracique qui, étant élastique, est refoulée dans toutes ses parties de dedans en dehors, et se développe normalement ». Ibid., p. 32.

⁷⁸⁸ Les tracés cyrtométriques sont repris dans de nombreuses études en EP et sports dans la première moitié du XX^e siècle, particulièrement dans les études inspirées de P. Tissié et des médecins en raison du rôle accordée à la respiration comme déterminant clé de la santé.

⁷⁸⁹ Guillemet, Eugène. *Op. cit.*, 1897, p. 41.

sa stérilité. C'est pourquoi, tout en lui épargnant une fatigue qui s'ajouterait à celle dont elle est atteinte, il est urgent de l'engager à faire acte musculaire dans la mesure de ses forces et de sa résistance »⁷⁹⁰.

La même année, une deuxième thèse revient sur cette activité. Elle est l'œuvre d'un élève de l'école de Santé de la Marine, Gustave Martin et dirigée cette fois par le professeur Alexandre Layet, titulaire de la chaire d'hygiène⁷⁹¹. Dans une perspective similaire à E. Guillemet, l'étude vise à appréhender les avantages et les inconvénients de la bicyclette, mais en s'appuyant cette fois-ci sur des physiologistes français⁷⁹² (F. Lagrange et Paul Le Gendre) et étrangers⁷⁹³ alors que ceux de P. Tissié sont cités à la marge⁷⁹⁴. Finalement, les deux thèses parviennent aux mêmes conclusions avec des références différentes :

« Parmi les exercices physiques, le cyclisme est peut-être un des plus utiles et des plus hygiéniques, à la condition toutefois d'en user avec modération et ne pas céder à l'emballement, au désir de vitesse »⁷⁹⁵.

Le *Véloce-club bordelais* constitue un réseau de sociabilités notabiliaires qui rassemble une partie de la population bordelaise autour de la pratique du vélocipède⁷⁹⁶. Ce dernier connaît un grand succès dans cette partie de la population tant il réunit le progrès technique, la passion sportive, le loisir et l'hygiène et constitue une pratique distinctive. Le club rassemble des notables travaillant dans le négoce du vin -ils en sont les créateurs- des Anglais et des intellectuels. On peut considérer qu'il permet de réunir le milieu universitaire et la notabilité bordelaise autour de cette pratique physique. Parmi les intellectuels, des médecins soutiendront le développement de la recherche dans le domaine vélocipédique tels que G. Morache, P. Tissié et J.-A. Bergonié comme nous l'avons déjà évoqué. P. Tissié est le principal ambassadeur du vélocipède pour ses vertus hygiéniques, sociales, morales, préparatistes et utilitaires. La bicyclette intègre peu à peu les réflexions de médecins convaincus de son utilité pour la santé. Les deux thèses sur cette pratique physique, portées par des chaires différentes (hygiène et médecine légale), positionnent bien les enjeux

⁷⁹⁰ P. Tissié, Lettre à M. Leygues, député, *L'esprit et le corps*, 1897, cité par Guillemet, Eugène. *Op. cit.*, p. 107.

⁷⁹¹ Ancien médecin principal de la Marine, il devient titulaire de la chaire d'hygiène à la faculté de médecine de Bordeaux en 1885.

⁷⁹² F. Lagrange, A. Layet ou encore P. Le Gendre.

⁷⁹³ Hammond, G.-H. *The influence of the bicycle in health and in disease*. *Mec. Rec.*, 1895 ; Richardson, W. *La bicyclette et ses effets*. *London méd. Soc.*, janvier 1895.

⁷⁹⁴ P. Tissié est cité à deux reprises lorsqu'il aborde le lien de l'activité physique avec les phénomènes psychiques et la notion de suggestibilité. L'auteur cite également les observations de J.-A. Bergonié et P. Tissié : « après une longue course à bicyclette, la toxicité urinaire persiste pendant 24 heures » (p. 101). Ces résultats ont été effectués suite à la tentative de record du coureur « Stéphane », relatée dans le *Véloce-sport* du 29 juin 1893. Le cycliste a parcouru 620 km et 320 mètres en 24 heures. <https://rapportgallica.bnf.fr/rapport.html?query=%28dc.identifier%20all%20%22bpt6k5666297z%22%29%20and%20%28gallica%20all%20%22Bergonié%22%29>

Martin, Gustave. *La bicyclette considérée au point de vue hygiénique et médical*. Thèse de médecine n° 531, Bordeaux, 1897, p. 75.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 14.

⁷⁹⁶ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, p. 141.

entourant la pratique, entre réparation et prévention, « *entre santé physique et morale et l'hygiène sociale des populations* »⁷⁹⁷. Les effets physiologiques de la pratique sont donc complétés par d'autres, moraux, indissociables des discours médicaux à tel point qu'ils en imprègnent ceux de la sphère scientifique. Dans le prolongement de la bicyclette, d'autres sports sont pris en compte dans les réflexions universitaires dans un discours hygiéniste analogue.

1.1.1.2. Les autres sports...

L'engouement pour les pratiques sportives à la fin du XIX^e siècle conduit les médecins à se positionner sur leurs bénéfiques/risques. Si les discours se situent dans une mouvance hygiéniste au service de l'utilité nationale, les rapports à la pratique sportive restent divers au sein du corps médical en France. Une partie des médecins cultive une position radicale, à l'instar du docteur Le Gendre, qui se prononce en faveur des exercices physiques, mais contre le sport dans les établissements scolaires :

« S'il est vrai que des exercices modérés, régulièrement faits, sont un utile contrepois au labeur intellectuel, il ne l'est pas moins que les abus sportifs auxquels on a convié les adolescents de nos collèges entravent l'étude, d'abord par la préoccupation morale pendant les jours qui précèdent un match ou un lendit, et ensuite par la fatigue excessive des lendemains. (...)

*L'idéal des anciens était le culte du corps et de la force physique ; l'idéal moderne doit être le culte de l'esprit. Qu'il soit désirable, autant que possible, de mettre un corps sain au service d'un esprit cultivé, cela n'est pas douteux ; mais, pour atteindre ce résultat, il suffit d'exercices modérés et variés, tandis que l'engouement passionné pour tel ou tel sport spécial, consacré par la mode, encouragé et primé par les maîtres de la jeunesse, auquel nous assistons en ce moment, risque de n'aboutir qu'à accélérer la décadence morale et intellectuelle de notre race, sans la reconstituer physiquement »*⁷⁹⁸.

La position de P. Tissié reste ambivalente et moins tranchée. Après avoir valorisé les jeux de plein air et promu les activités sportives, il recentre ses propositions sur la gymnastique suédoise tout en encourageant l'éclectisme et en prônant les avantages du sport. C'est d'ailleurs par les jeux de plein air et les sports que P. Tissié proposait de participer au projet de renaissance physique⁷⁹⁹. Séduit par la dimension rationnelle et adaptable, son intérêt grandit pour la méthode suédoise et l'amène à articuler gymnastique analytique et jeux

⁷⁹⁷ Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 203.

⁷⁹⁸ Le Gendre, Paul. « Sur les dangers que peuvent offrir pour les enfants les exercices de sport ». *Congrès de l'AFAS*, Caen, 1894, p. 210.

⁷⁹⁹ Thibault, Jacques. *L'influence du mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire français : étude historique et critique*. Paris : J. Virin, 1997, p. 131.

scolaires dans une formule plus personnelle « *définissant en quelque sorte une méthode girondine d'éducation physique* »⁸⁰⁰.

Dans cet esprit, mais en se positionnant plus clairement pour la pratique sportive, le docteur C. Hervoche dans sa thèse consacrée à une analyse comparée de sports, montre l'intérêt pour le développement physique tout en soulignant leur dangerosité « *lorsqu'ils sont pratiqués sans discernement, sans méthode et par des individus non qualifiés pour s'y adonner* »⁸⁰¹. Il aimerait que les médecins s'investissent davantage dans la surveillance de la pratique sportive compétitive⁸⁰². L. Pierre-Nadal encourage également la pratique du sport en mettant en avant sa portée éducative pour la jeunesse. À ce titre, il publie de nombreux articles :

« la partie analytique de la méthode d'EP est précieuse (...). Elle n'est que complémentaire au sport, comme le sport est son complément naturel, pour réaliser une telle synergie, l'EDUCATION PHYSIQUE, vraiment digne de ce nom. Une EP qui ne serait pas sportive mentirait à son nom et n'éduquerait pas.

*Il n'existe pas une EP distincte du sport et opposable au sport, mais bien une EP et sportive une et indivisible »*⁸⁰³.

Dans les intérêts du sport, l'aspect hygiéniste n'est jamais très loin :

*« le sport, enfin, contribue puissamment à la vulgarisation des notions d'hygiène, en appelant l'extension du sujet sur son mécanisme physiologique »*⁸⁰⁴.

En vouant les bienfaits du sport, L. Pierre-Nadal rappelle tout de même la nécessité du contrôle médical et d'une pratique rationnelle :

*« Il se révèle de plus en plus que la méthode doit régner en maîtresse dans le domaine de l'activité sportive comme dans tous les autres »*⁸⁰⁵.

Enfin, plus rares, certains médecins vantent pleinement l'intérêt du sport compétitif, dans une position moins nuancée. Le docteur Boucard dans sa revue *Renaissance physique* met à l'honneur l'ouverture du collège d'athlète de Reims en 1912 :

⁸⁰⁰ *Ibid.*

⁸⁰¹ Hervoche, Charles. *Contribution à l'étude physiologique de quelques sports nouveaux. Nécessité de la surveillance par le médecin*. Thèse de médecine n°93, Bordeaux, 1911, p. 86.

⁸⁰² « *C'est pourquoi nous voudrions voir se généraliser sur les terrains d'entraînement cette coutume d'examiner le cœur des jeunes athlètes après une course ou une épreuve athlétique quelconque comme nous l'avons vu faire aux docteurs Lassalle et Aumont sur le terrain du Bordeaux-Etudiants-Club* ». Hervoche, Charles. *Op. cit.*, 1911, p. 82.

⁸⁰³ Pierre-Nadal, Louis. « La place de l'activité sportive aux diverses phases de la vie ». *Congrès national d'éducation physique*, Bordeaux, Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 158.

⁸⁰⁴ Thèse de doctorat, Bordeaux, 1905, cité dans Duval, André. « Méthodes de culture physique. Principes suédois et critique systématisée de l'Ecole française avec étude sur les agrès ». Thèse de médecine n°92, Bordeaux, 1911, p. 12

⁸⁰⁵ Pierre-Nadal, Louis. *Op. cit.*, 1923, p. 131.

« d'envoyer aux jeux Olympiques des athlètes exceptionnels, des modèles musculaires. [...] Le recordman est un homme qui dépasse la juste mesure. Et il faut, pour que tout le monde se convertisse au sport, qu'il y ait de tels ascètes »⁸⁰⁶.

Pour autant, à l'aube du XX^e siècle, les productions scientifiques traitant explicitement des sports restent rares, les prises de position se retrouvant surtout lors de congrès ou dans les journaux. Les premiers scientifiques français à s'être intéressé aux exercices corporels (C. Bernard, P. Bert, E.-J. Marey et F. Lagrange) s'attachent à étudier les effets physiologiques de la pratique. Les études plus pragmatiques sur l'organisation et les conditions d'une pratique arrivent à la fin du XIX^e siècle et intègrent de manière parcellaire la faculté de médecine dans le cadre des thèses d'exercice de médecine. La prise en compte des activités sportives par les médecins se perçoit dans l'augmentation du nombre de thèses qui fournissent de bons repères quant aux « préoccupations spécifiques d'un individu inscrit dans le mouvement général des idées »⁸⁰⁷. À un moment où le nombre de pratiquants augmente⁸⁰⁸, le sport ne fait pas l'unanimité au sein du corps médical. Ses bienfaits hygiéniques sont discutés et remis en question, tout en étant un objet de recherche peu investi. Les sports restent dévalorisés au début du XX^e siècle comme le rappelle A. Sarramon en préambule de sa thèse :

« Mais surtout mes remerciements iront à M. le Professeur Bergonié. L'originalité ridicule de mon sujet suivant certains, son inutilité scientifique pour d'autres ne lui ont point paru des motifs suffisants pour condamner cette incursion de la médecine dans l'alpinisme. L'avenir thérapeutique est bien plus dans les forces physiques de la nature que sous les étiquettes bariolées de nos pharmaciens. Avec ce sens pratique et prévoyant qui le caractérise, M. le Professeur Bergonié a deviné l'intérêt de l'essai que je fais aujourd'hui et, par tous les moyens, il m'a aidé dans l'achèvement de mon travail : conseils, secours pécuniaires, instruments de laboratoire. Je ne saurais trop l'en remercier ! »⁸⁰⁹.

Nous l'avons vu, les premières thèses sont inspirées par P. Tissié et G. Morache. Un troisième soutien vient renforcer les rangs des défenseurs de la pratique sportive dans l'équipe bordelaise, le professeur J.-A. Bergonié⁸¹⁰. Éminent chercheur dans la physique médicale, il apporte une importante caution scientifique à une deuxième thèse portant sur la natation, sujet

⁸⁰⁶ Voir Lebecq, Pierre-Alban. « Le collège d'athlètes de Reims », dans Andrieu, Gilbert (Sous la dir.). *L'éducation physique et le sport en France de 1913 à 1936 et les influences étrangères*. Centre de recherche en STAPS, Nanterre, 1989, p. 6.

⁸⁰⁷ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011, p. 188.

⁸⁰⁸ Le nombre d'adhérents à l'UFSA passe de 2000 en 1888 à 300 000 en 1913 regroupés dans 1700 sociétés. Camy, Jean et Arnaud, Pierre (sous la dir.). *La Naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilités et formes de pratiques sportives*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.

⁸⁰⁹ Sarramon, Armand. *L'alpinisme. Essai physiologique, sportif et hygiénique*. Thèse de médecine n° 27, Bordeaux, 1910, p. 10

⁸¹⁰ À l'image de P. Tissié, G. Morache et J.-A. Bergonié, tous les trois pratiquants au *Véloce-club bordelais*.

« original » pour l'exercice académique⁸¹¹. Les travaux se multiplient entre 1895 et 1918, portés par des sportifs convaincus. Soixante thèses de médecine sont consacrées à l'exercice physique en France, trente-cinq sont soutenues à Bordeaux, dont douze concernent l'étude spécifique des pratiques sportives⁸¹². La lecture des douze thèses traitant des sports laisse entrevoir une démarche commune que l'on peut qualifier de *pragmatique appliquée* conformément à la classification établie (cf. Partie 1). Cette approche illustre la volonté de traduire en terme médical (et scientifique) les effets constatés par l'expérience d'une pratique. Les données issues de l'observation des pratiquants donnent lieu à des préconisations pour un « *usage hygiénique* »⁸¹³ du sport étudié. Jean Etchepare entreprend par exemple de montrer les multiples bénéfices de la pratique du jeu de pelote. À partir de son expérience et de ses observations des pelotaris, l'auteur décrit l'activité et ses conséquences sur les qualités morales de l'individu et sur la vitalité de l'organisme. Les pathologies sont abordées à partir de l'observation de 24 joueurs (mensuration des membres supérieurs, anatomie de la main, examen morphologique). Les conséquences néfastes peuvent être évitées en respectant le principe de modération de la pratique⁸¹⁴. J. Etchepare exprime religieusement son admiration pour la pratique, dans un discours réveillant les racines d'une grandeur antique :

*« Un jury d'amateurs intègres, tels les Hellanodices aux Jeux Olympiques, se réunit au milieu de la place, têtes découvertes ; sa juridiction est souveraine, son verdict sans appel. Dès qu'il est prononcé, on recommence sans un mot. Et personne, même dans la foule, ne songe à protester. Admirable soumission, d'une véritable grandeur antique !
Nous n'insisterons pas sur l'occasion, belle entre toutes, qu'il fournit au peuple basque d'affirmer sa foi religieuse : c'est depuis longtemps un lieu commun que la description d'une place, au moment de l'Angelus, quand sonne à toutes volées la cloche de l'église du village, que tous ôtent leur béret et prient, les yeux fixés sur l'horizon des Pyrénées familières, répétant ainsi le geste et observant la tradition léguée, de même que le jeu, par leurs pères qui reposent maintenant, là tout près d'eux, dans la nuit égale et éternelle du cimetière »*⁸¹⁵.

⁸¹¹ « Qu'il veuille bien comprendre par-là, que nous sentons tout notre dû pour les conseils éclairés, pour la haute et scientifique direction dont il s'efforça d'appuyer notre marche forcément hésitante en un sujet aussi original. Son éminente compétence nous a seule permis de présenter un travail digne de sa signature, signature d'un des maîtres les plus justement réputés en tout ce qui concerne l'Electricité médicale et la Physique thérapeutique ». Lecame, Eugène. *De la natation au point de vue médical*. Thèse de médecine n° 119, Bordeaux, 1911, p. 10.

⁸¹² Deux traitent de la vélocipédie (1897), deux du football-rugby (1905), une de l'équitation (1899), une de l'alpinisme (1910), une de natation (1911), une de sport de combat maître d'arme (1896), une de pelote basque (1901), une de course à pied (1903), deux thèses analysent comparativement plusieurs sports du moment (1905, 1911).

⁸¹³ Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 209-210.

⁸¹⁴ Etchepare, Jean. *Quelques remarques sur le joueur de pelote*. Thèse de médecine n° 64, Bordeaux, 1901, p. 19.

⁸¹⁵ *Ibid.*, pp. 15-16.

Le *foot-ball rugby* est également l'objet de travaux. Jean Rachou, rugbyman bordelais reconnu, s'attaque à l'épineux problème des blessures dans une pratique considérée comme dangereuse :

*« Mais ce sport est craint des mères de famille, redouté par les maîtres et professeurs. Les uns et les autres déclarent que c'est un jeu violent, brutal, cause d'accidents graves. Sur quoi reposent de telles craintes ? »*⁸¹⁶.

Il souhaite déconstruire ces craintes à partir d'un recensement des blessures survenues dans vingt-six clubs⁸¹⁷. Les chiffres par rapport au nombre de pratiquants et aux matchs joués restent faibles, tendance appuyée dans l'argumentaire par une comparaison avec le football américain :

*« Comparés aux accidents survenus en Amérique, ceux qui se produisent en France sont peu fréquents et leur nombre nous permet de déclarer que le foot-ball français, tout en étant d'une certaine violence, n'est nullement brutal »*⁸¹⁸.

Les chiffres du docteur J. Rachou offrent une base de données sérieuse, reprise quelques années plus tard par C. Hervoche, louant également les avantages de ce sport pour la santé :

*« Nous ne saurions sur ce point que nous ranger à l'opinion du Docteur Rachou, qui a clairement démontré, dans sa thèse, à l'aide d'observations multiples et de statistiques précises que le foot-ball n'est pas un jeu brutal et meurtrier comme beaucoup d'esprits chagrins et timorés s'étaient efforcés de le prouver lors de son apparition et de son développement dans notre pays. Depuis nombres d'années que l'on joue le foot-ball en France et parmi les milliers de joueurs qui constituent les diverses équipes, l'on ne se trouve en présence que de 5 cas de mort »*⁸¹⁹.

Une troisième thèse aborde le *foot-ball rugby* en pointant les effets psychophysologiques à partir d'observations d'étudiants de médecine et de relevés sur lui-même. L'auteur en arrive à des conclusions similaires :

*« Nous admettrons que le foot-ball a quelques inconvénients, mais ses avantages, par contre, sont tellement supérieurs que nous ne devons pas hésiter à encourager les jeunes gens à pratiquer ce jeu qui les rendra forts, robustes, et les aidera à lutter avec succès contre les attaques multiples des maladies et en particulier de la tuberculose »*⁸²⁰.

⁸¹⁶ Rachou, Jean. *Le football-rugby et ses accidents*. Thèse de médecine n°59, Bordeaux, 1905, p. 13

⁸¹⁷ J. Rachou comptabilise 45 blessures sur 1275 joueurs. L'étude porte sur une période de six mois. *Ibid.*, p. 52.

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 53.

⁸¹⁹ Hervoche, Charles. *Op. cit.*, 1911, p. 59.

⁸²⁰ Moussy, François. *Le football-rugby au point de vue médical et hygiénique*. Thèse de médecine n° 81, Bordeaux, 1905, p. 17.

Le plan de thèse de F. Moussy est fondé sur une logique argumentaire similaire aux autres travaux : une présentation de l'activité sportive, suivie d'une exposition des accidents possibles puis vient la partie consacrée aux observations visant à étudier les avantages physiologiques, hygiéniques et moraux du sport étudié⁸²¹. Cette organisation se retrouve dans la thèse de A. Sarramon sur l'alpinisme. Le jeune médecin présente la pratique puis les observations pour identifier l'influence des courses en montagne sur les grandes fonctions (respiration, circulation, système nerveux, digestion) conférant à l'alpinisme sa « valeur sportive » et hygiénique⁸²². La démarche scientifique pragmatique vise à établir des « indications intéressantes pour l'alpiniste »⁸²³ en confrontant les connaissances physiologiques aux observations de terrain. Comme pour F. Moussy, la thèse consacre une dernière partie aux effets psychologiques et moraux de l'activité étudiée : « *La montagne est, par excellence, la grande école de la volonté et du courage* »⁸²⁴. Sur ce point, la classification des profils psychologiques établie par P. Tissié fait autorité et reste la référence. A. Sarramon la reprend pour décrire le comportement des coureurs face à l'ascension :

*« les affirmatifs n'hésiteront pas et coûte que coûte la lutte se poursuivra...l'obstacle les excite au lieu de les calmer. Pour les affectifs, timorés et incertains, à qui manque la confiance en eux-mêmes, la montagne se fera persuasive : « Tu peux ! » Et sous l'influence de cette suggestion intensive du milieu, la volonté s'éveille : ils prennent conscience de leur valeur. Les voilà devenus affirmatifs »*⁸²⁵.

La natation paraît également disposer de qualités pour améliorer la santé des individus. Sur la base de relevés personnels permettant d'étudier le fonctionnement du corps dans l'eau (température, mensurations, rythme respiratoire, sécrétion urinaire, rythme cardiaque), le médecin confirme l'intérêt de la pratique :

*« Mais ce que nous pouvons et devons conseiller, en tant que praticien, c'est l'exercice raisonnable et modéré de la natation, facteur admirable et primordial de culture physique
(...)
Tout individu normal et bien portant peut retirer des bienfaits incalculables en pratiquant la natation »*⁸²⁶

Terminons la lecture des thèses par deux études comparées cherchant à affiner la valeur hygiénique respective des différents sports faisant l'objet d'un important engouement à cette période :

⁸²¹ *Ibid.*, p. 19.

⁸²² *Ibid.*, p. 96.

⁸²³ *Ibid.*, p. 54.

⁸²⁴ *Ibid.*, p. 98.

⁸²⁵ *Ibid.*

⁸²⁶ Lecame, Eugène. *Op. cit.*, p. 78.

« C'est donc au nom de l'hygiène que les exercices physiques sont actuellement en honneur dans toute l'échelle de la société. Mais parmi la multitude des sports qui s'offrent au choix du public, tous ont-ils la même valeur hygiénique ; en est-il au contraire auxquels on doit accorder la préférence ? »⁸²⁷.

Pour répondre à cette question, Jean Jaureguiber classe les sports selon leur valeur hygiénique, définie par « *la fonction respiratoire qui permet d'attester de la santé* »⁸²⁸. La principale précaution demeure le principe de modération permettant d'éviter le surentraînement :

« Quoique nous soyons leur partisan convaincu, nous ne méconnaissons pas le danger auquel expose leur pratique excessive : ce danger, c'est le surmenage »⁸²⁹.

C. Hervoche, en s'intéressant à plusieurs disciplines⁸³⁰, défend également les bénéfices d'une pratique raisonnée pour le développement de l'individu :

« Le rôle du médecin sera surtout de signaler les jeunes gens surmenés et s'exposant par la pratique irraisonnée des sports athlétiques à un affaiblissement progressif de leur organisme »⁸³¹.

L'intervention des médecins dans les organisations sportives paraît alors incontournable pour assurer une vigilance nécessaire.

Ces thèses mobilisent ainsi une argumentation similaire pour conférer une valeur hygiénique à la pratique sportive à condition de respecter le principe sacré de modération. Ce principe correspond à une conception de la santé caractéristique de l'approche médicale au moment où le sport intègre la recherche dans les facultés de médecine.

1.1.1.3 Divergences et principes structurants

Le choix du sujet des thèses est largement inspiré par l'expérience personnelle des jeunes médecins. Chacun met en avant son vécu et ses centres d'intérêt à l'instar de F. Moussy pour le foot-ball :

« très amateur de foot-ball, depuis onze ans, n'ayant pas cessé de jouer toutes les saisons, deux fois par semaine, ayant pris part par conséquent à plus de quatre cents parties, je suis à même, mieux que tout autre, de

⁸²⁷ Jaureguiber, Jean. *Considérations sur la valeur hygiénique comparée des sports*. Thèse de médecine n° 28, Bordeaux, 1905, p. 18.

⁸²⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁸²⁹ *Ibid.*, p. 40.

⁸³⁰ Foot-ball, à la course à pied, aux concours athlétiques et à la boxe anglaise.

⁸³¹ Hervoche, Charles. *Op. cit.*, p. 84.

montrer tous les avantages que l'on peut retirer du foot-ball rugby et les quelques inconvénients qui résultent de sa pratique »⁸³².

L'argumentaire en faveur de la supériorité du sport étudié a vocation à mobiliser des faits rationnellement établis, mais imbriqués dans un rapport intime et affectif plus ou moins implicite aux sports. L'alpinisme, en s'adressant à l'ensemble des muscles, semblent avoir une portée physique et morale supérieure aux autres pratiques sportives :

« Je ne m'attacherai pas à opposer l'alpinisme aux divers sports. Ce serait élever l'un sur les débris des autres. Or, chacun à son utilité. Mais il me plaît de mettre en valeur toute la haute portée morale et physique de la montagne. L'entraînement corporel y gagne d'intensité et de généralisation ; le caractère s'y forme ; l'esprit s'y ennoblit »⁸³³.

Quant à J. Etcheparre, la supériorité de la pelote basque est une évidence, non sans une pointe de subjectivité :

« Evident nous paraît, en conséquence, du moins à ce point de vue [accroissement vital de l'organisme], la supériorité du jeu de pelote sur le foot-ball, l'escrime, la boxe, la danse et tous autres jeux »⁸³⁴.

Attachement que l'on retrouve chez P. Tissié dans son rapport à la vélocipédie mais aussi à l'alpinisme, activités pratiquées dans son Ariège natale :

« La montagne est le meilleur des agrès de gymnastique en plein air ; elle met tous les muscles du corps en action, parce qu'elle provoque à chaque instant des attitudes d'équilibre dans lesquelles toutes les articulations entrent en fonction directes ou synergiques. C'est pourquoi on ne saurait trop conseiller l'alpinisme »⁸³⁵.

À un moment où les moyens d'investigations commencent à se développer, l'attention portée à ses propres ressentis permet de combler et de nourrir pragmatiquement les réflexions. F. Charpier évoque le « *sens clinique* » pour parler des médecins des années 1920 et qualifier leurs capacités d'observation⁸³⁶.

Malgré la prise de position pour des sports spécifiques, ces derniers semblent cristalliser des principes médicaux collectivement partagés. La plupart des travaux médicaux investissant le nouveau domaine de recherche affirment l'importance de la pratique sur la santé physique et morale conférant aux sports une haute valeur hygiénique. Les bénéfices physiologiques et moraux du sport seraient plutôt réservés à des individus physiquement

⁸³² Moussy, François. *Op. cit.*, p. 18.

⁸³³ Saramon, Armand. *Op. cit.*, p. 101.

⁸³⁴ Etcheparre, Jean. *Op. cit.*, 1901, p. 17.

⁸³⁵ Saramon, Armand. *Op. cit.*, p. 97.

⁸³⁶ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 395.

prêts. Le principe de modération demeure la principale préconisation pour permettre la pratique des adultes :

« tout individu ne peut pas aspirer à devenir un champion, à briller au premier rang des étoiles du « swimming art ». C'est là un rôle réservé à ceux que la nature a doué de muscles puissants, servis par un système nerveux robuste, par des poumons vastes, par un cœur « bien accroché », par un système digestif à toute épreuve »⁸³⁷.

La pratique de la natation, comme pour les autres sports en vogue au début du XX^e siècle, doit s'entourer de précaution :

*« A notre époque où l'émulation, l'impérieux désir d'arriver vite et haut poussent tout le monde, grands et petits, robustes ou débiles, à dépasser les limites des forces intellectuelles et physiques, il est nécessaire de ne pas oublier les funestes conséquences de ces efforts hors de proportion »⁸³⁸
« Son action puissante sur la respiration et la circulation doit cependant éveiller l'attention des familles à l'égard des enfants, des personnes atteintes d'une tare pathologique et des médecins qui sont appelés à donner leur avis sur les bénéfices ou sur les dangers de ce nouveau mode de locomotion »⁸³⁹.*

L'étude des différentes thèses nous permet donc de saisir un consensus entre des discours médicaux et des représentations de la pratique sportive autour d'une santé *moyenne* préservée par le principe de modération. En reprenant les différentes conceptions de la santé établies par G. Canguilhem, les thèses bordelaises relatives aux sports mettent en évidence une vision *quantitative* de la santé⁸⁴⁰. L'état pathologique correspond aux variations quantitatives des phénomènes physiologiques normaux :

« les phénomènes pathologiques ne sont, dans les organismes vivants, rien de plus que des variations quantitatives, selon le plus ou le moins, des phénomènes physiologiques correspondants »⁸⁴¹.

Dans cette assertion, l'exercice physique vise le perfectionnement de l'individu sans excès représentant une santé moyenne. Une telle conception se retrouve dans les écrits de P. Tissié lorsqu'il envisage :

« Le Mouvement est un aliment, il peut se transformer en poison, mais devenir un remède sous la direction du médecin compétent »⁸⁴².

⁸³⁷ Lecame, Eugène. *Op. cit.*, p. 78.

⁸³⁸ Guillemet, Eugène. *Op. cit.*, p. 13.

⁸³⁹ *Ibid.*, p. 58.

⁸⁴⁰ Nous faisons ici référence aux différentes conceptions de la santé établies par G. Canguilhem et repris par J-F. Loudcher en EP (Ontologique, quantitative, dynamique et normative). Cf. *Partie I*.

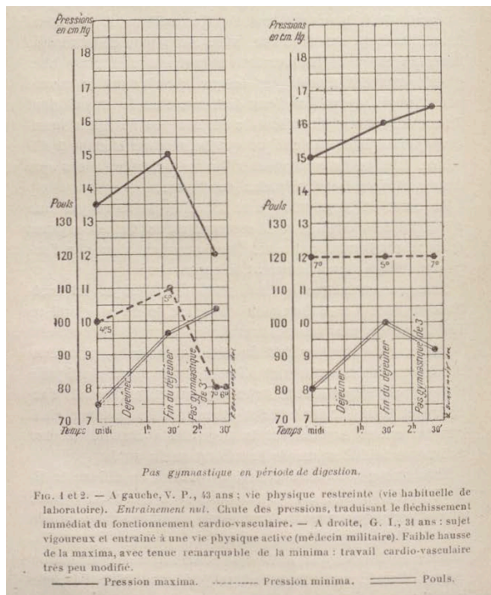
⁸⁴¹ Canguilhem, Georges. *Op. cit.*, 1975, p. 14, cité dans Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'oeuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Éducation physique au XX^e siècle*. Vigot, 1999, p. 90. Voir les tableaux comparatifs des différentes conceptions de la santé selon G. Canguilhem et de leurs rapports avec l'éducation physique (pp. 97-100).

⁸⁴² Tissié, Philippe. *L'éducation physique et la race*. Flammarion, Paris, 1919, p. 92.

L'intensité de la pratique peut être mesurée à partir de l'observation des effets sur le corps. Parmi ces variations, le rythme respiratoire, la pression artérielle, la composition sanguine ou des sécrétions urinaires permettent d'observer les effets de la pratique sur l'organisme pouvant être bénéfiques jusqu'à une certaine limite. Au sujet de l'étude du coureur de fond, C. Hervoche revient sur la concentration sanguine en acide carbonique lors d'un effort long en course à pied :

« Mais si le travail augmente la production finit par dépasser le pouvoir éliminateur des organes. Le gaz s'accumule et si l'exercice violent se continue sans aucun temps d'arrêt, l'acide carbonique qui se trouve accumulé à haute dose dans l'organisme peut arriver à produire des accidents graves et même la mort par asphyxie »⁸⁴³.

Un autre facteur intervient dans les variations causées par l'effort, la diminution de la pression du sang dans les vaisseaux artériels, mis en corrélation avec le rythme cardiaque. Les mesures de R. Cruchet et R. Moulinier confirment les observations de V. Pachon relatives à l'augmentation notable des pulsations en même temps qu'une chute de la tension artérielle au cours d'un effort musculaire⁸⁴⁴. Ces variations « tendent à devenir assez peu sensibles chez des individus qu'un entraînement progressif a rendus de plus en plus aptes à ces efforts violents ».



Les effets de la course et de l'entraînement sur les fonctions respiratoires et circulatoires sont désormais mesurés et quantifiés :

⁸⁴³ 0, 35 gr. d'acide carbonique pendant le sommeil, 0, 60 gr. d'acide carbonique dans l'attitude assise et 1,65 gr pendant la course. Hervoche, Charles. *Op. cit.*, 1911, pp. 30-31.

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 33.

« Le poumon acquiert alors tout le volume possible grâce au soulèvement énergétique des exercices qui essoufflent ; ils tendent à augmenter la capacité de la poitrine »⁸⁴⁵.

Des chiffres empruntés ou observés par les médecins apportent des arguments scientifiques pour le contrôle de l'activité physique. Les études sur des sportifs contribuent d'une certaine manière à repousser les frontières du normal en constatant l'accroissement des capacités des individus, mais en même temps renforce le contrôle médical. L'augmentation de cette capacité, si elle est le signe de progrès et d'une bonne santé, doit être encadrée et surveillée par le médecin, particulièrement pour les débutants et les sujets présentant des pathologies et donc des contre-indications :

« chez les sujets à poumons suspects pour lesquels de violents mouvements respiratoires présenteraient d'indiscutables dangers, mais encore chez ceux dont le cœur n'est pas dans un état d'intégrité parfaite ou bien chez lesquels on soupçonne des dégénérescences artérielles qui rendent les vaisseaux moins résistants. Car le travail du cœur dans la course de longue haleine est augmenté dans de grandes proportions »⁸⁴⁶.

Les médecins alertent néanmoins contre les risques d'une pratique excessive pouvant entraîner l'hypertrophie du cœur :

« L'usage intempestif de la machine risque en effet de conformer le cœur en organe hypertrophié, avec ses conséquences sur le battement des artères et l'augmentation de la pression artérielle, signes objectifs de l'état de fatigue, des dégénérescences qui s'ensuivent et, quelquefois, de l'imminence de la mort »⁸⁴⁷.

D'où les rappels par les médecins d'un usage modéré de la bicyclette, fixant une vitesse limite de l'ordre de 14 Km/h et 15 Km/h ou en déterminant une distance à ne pas dépasser sans entraînement préalable⁸⁴⁸.

Dans cette quête de la limite physiologique au-delà de laquelle l'individu basculerait dans le surentraînement, les indicateurs restent à préciser. Les études se veulent appliquées et pragmatiques, mais présentent d'importantes réserves dans leurs applications. Les limites à ne pas dépasser si elles sont rationnellement établies, ne semblent pas toujours mesurables sur le terrain, mais surtout elles demeurent dépendantes de représentations et de normes. La conception dynamique et le principe de modération s'inscrivent dans une « *idéologie de l'économie* » gouvernant les lois du mouvement humain tels qu'envisagés par les

⁸⁴⁵ *Ibid.*, p. 36.

⁸⁴⁶ *Ibid.*

⁸⁴⁷ Petit. « Mort subite en vélocipède ». *Bulletin Médical*, 5 septembre 1895, cité dans Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 204.

⁸⁴⁸ *Ibid.*

physiologistes à la fin du XIX^e siècle⁸⁴⁹. Les capacités de l'individu sont épuisables et induisent l'idée de rentabilité des forces pour le travail et pour affronter la vie⁸⁵⁰. La loi de l'économie des forces infuse les représentations des médecins, l'analogie à la machine mécanique domine :

« l'idéal de l'ingénieur physiologiste, c'est la réalisation d'une machine musculaire simple, peu encombrante par son volume, peu coûteuse à nourrir, et susceptible d'un grand rendement, facilement et rapidement déplaçable, pouvant agir tantôt comme locomotive, tantôt comme locomobile.

Il n'y a aucun intérêt athlétique à voir de gros muscles produire de gros efforts, comme une machine dont les neufs dixièmes du travail consistent à mouvoir ses propres pesants organes.

En augmentant le volume du muscle, on n'augmente pas proportionnellement sa puissance productrice de travail, car on épuise le système nerveux pour le seul métabolisme d'entretien, on fatigue le cœur et l'estomac auxquels on demande une intervention nutritive exagérée.

(...) l'homme trop considérablement musclé est assimilable à une machine électrique à grand potentiel et à petit débit, il ne peut pas résister à un travail prolongé, il ne répond plus à la définition de l'athlète qui est un « homme au maximum » »⁸⁵¹.

Finalement, ces premières thèses reposent sur le principe de dosage permettant de profiter de tous les bienfaits de la pratique tout en évitant ses dangers. Elles reflètent des principes collectivement partagés dans le corps médical bordelais malgré une pluralité de discours et de rapports à la pratique sportive⁸⁵². L'empreinte individuelle et intime des médecins reste forte à un moment où l'EP et les sports ne font pas l'unanimité et ne bénéficient pas « d'une emprise collective puissante »⁸⁵³. Or, l'étude des thèses bordelaises entre 1896 et la première guerre mondiale, révèle une vision de la santé « dynamique », fondée sur la loi de la modération et de l'économie physiologique dans un discours médical relativement consensuel⁸⁵⁴.

Deux raisons permettent de comprendre ce consensus dans le rapport à la pratique sportive. D'abord la nature des textes étudiés : la thèse en tant qu'exercice académique

⁸⁴⁹ *Ibid.*

⁸⁵⁰ Pociello, Christian. *La science en mouvement : Etienne Marey et Georges Demeny (1870-1920)*. Paris, PUF, 1999.

⁸⁵¹ Bezy, François-Ernest. *Contribution à l'étude du courir chez l'homme*. Thèse de médecine n° 141, Bordeaux, 1903, p. 20.

⁸⁵² « le traitement différencié des exercices corporels renvoyant à des pratiques vécues singulièrement, distantes de perspectives collectivement partagées ». Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011, pp. 188-189

⁸⁵³ *Ibid.*, p. 187.

⁸⁵⁴ Relevons tout de même deux thèses permettant de nuancer nos propos. F. Bezi réalise une des rares études médicales mettant au centre l'amélioration de la performance (en course en pied). P. Pouchot de Champtassin se trouve aussi dans cette perspective puisque son étude vise l'accroissement des capacités musculaires grâce à la musculation (même si la démarche n'est pas totalement tournée vers la performance puisqu'il préconise le développement de tous les muscles dans un esprit hygiéniste). Bezy, François. *Op. cit.*, 1903 ; Pouchot de Champtassin, Paul. *Considération sur l'entraînement athlétique*. Thèse médecine n°103, Bordeaux, 1904.

s'inscrit dans un cadre universitaire et ne peut s'éloigner des normes de la communauté médicale. L'encadrement médical de la pratique sportive, jugée dangereuse, est une nécessité au moment où elle connaît un fort engouement. Mais, un second niveau explicatif intervient : la valeur hygiénique accordée à la pratique sportive dépend de normes plus locales, uniformisant dans une certaine mesure les études bordelaises. Dans une université qui peine traditionnellement à valoriser l'exercice corporel, les médecins de la faculté bordelaise semblent particulièrement sensibles à la question de l'éducation physique, de par le maillage des associations sportives⁸⁵⁵ et le lobbying de la fin des années 1890 porté par l'infatigable P. Tissié. L'importance de l'activité sportive dans le développement de l'individu est portée depuis de nombreuses années par des universitaires au sein de la LGEP, souvent pratiquants au BEC⁸⁵⁶.

Ainsi, les sports entrent officiellement à la faculté de médecine bordelaise entre 1896 et 1918 sur la base d'une démarche pragmatique. L'enjeu d'une telle démarche pour les médecins est de montrer l'intérêt des sports d'un point de vue physique et moral et de répondre aux préoccupations hygiénistes. Les travaux témoignent d'un crédit important accordé aux sports dans le cadre d'un discours hygiéniste caractéristique du début du XX^e siècle. La nécessité de régénérescence des corps justifie l'intérêt porté aux sports dont les recherches sont à l'initiative de sportifs convaincus, étant eux-mêmes des pratiquants réguliers.

Après ceux de P. Tissié, un certain nombre de travaux participent à la promotion des sports à Bordeaux et contribuent à leur légitimation. Pour autant, la démarche reste pragmatique, portée par des chaires différentes ne permettant pas de constituer un véritable champ de recherche. Ces thèses renforcent néanmoins la valeur hygiénique du sport surtout réservé à une partie de la population, les jeunes n'étant pas pleinement concernés. La gymnastique rationnelle semble plus appropriée pour la régénération de la jeunesse et constitue l'autre versant faisant l'objet des travaux de thèses.

⁸⁵⁵ La région bordelaise demeure un foyer important des associations sportives en France à la fin du XIX^e siècle. Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, p. 148.

⁸⁵⁶ On pourrait y voir une autre explication, les médecins n'expriment-ils une éthique bourgeoise, celle de la modération politique et d'une élite savante ?

1.1.2 Gymnastique d'un point de vue thérapeutique et préventif

Outre l'engouement pour les sports, les thèses s'emparent d'une autre forme d'activité physique, les gymnastiques, historiquement plus ancrées dans les pratiques médicales. Au XVIII^e siècle la gymnastique est entendue comme « *la partie de la médecine qui enseigne la manière de conserver et de rétablir la santé par l'usage de l'exercice* »⁸⁵⁷. Cette définition expose les deux logiques inhérentes à la gymnastique, celle employée pour conserver la santé et celle directement liées à des prescriptions médicales pour guérir les maladies et corriger les difformités⁸⁵⁸. La gymnastique est alors envisagée, d'une part, d'un point de vue préventif relevant d'une démarche plutôt pragmatique, d'autre part, d'un point de vue thérapeutique davantage liée à une approche clinique.

Liste des thèses de médecine bordelaises consacrées aux gymnastiques (1896-1918)

Listes	Démarches
Caminade, Louis. <i>Contribution à l'éducation physique de la jeunesse. Du développement thoracique par la gymnastique respiratoire</i> . Thèse de médecine n°42, Bordeaux, 1896.	Pragmatique
Blandin, Georges-Henri. <i>Considérations sur la croissance dans ses rapports avec l'hygiène</i> . Thèse de médecine n° 32, Bordeaux, 1901	Clinique
Maratray, Lucien. <i>Rôle du médecin dans l'influence civilisatrice d'une nation</i> . Thèse de médecine n°56, Bordeaux, 1902.	Histoire
Cruchet, Jean-René. <i>Etude critique sur le tic convulsif et son traitement gymnastique (Méthode de Brissaud et de Pitres)</i> . Thèse de médecine n°66, Bordeaux, 1902, (Pr. Pitres).	Clinique
Le Gorgeu, Victor. <i>Contribution à l'étude de la pathogénie du mal des montagnes</i> . Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1904.	Clinique
Saint-Marty, Georges-Louis. <i>De la gymnastique respiratoire et de son emploi dans le traitement des déformations thoraciques</i> . Thèse de médecine n°80, Bordeaux, 1906.	Clinique
Guillen, Eugène. <i>Les œuvres d'hygiène sociale du soldat et du marin</i> . Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1907.	Pragmatique
Rey, Emmanuel. <i>Le traitement de la scoliose par la reptation. Méthode de Klapp</i> . Thèse de médecine n° 54, Bordeaux, 1909.	Clinique
Duval, André. <i>Méthodes de culture physique. Principes suédois et critique systématisée de l'Ecole française avec étude sur les agrès</i> . Thèse de médecine n° 92, Bordeaux, 1911.	Pragmatique
Belot, Joseph. <i>Contribution à l'étude du développement physique de l'enfant ; taille, poids, périmètre thoracique, rythmes cardiaque et respiratoire, tension artérielle</i> . Thèse de médecine n° 56, Bordeaux, 1913.	Appliquée expérimentale
Menier, Fernand- Alfred. <i>De l'éducation physique féminine</i> . Thèse médecine n°11, Bordeaux, 1915 (Pr. Cassaet)	Pragmatique
Clouet, Henri-Marie. <i>Contribution à l'étude de l'hygiène du soldat dans la guerre des tranchées</i> . Thèse de médecine n°4, Bordeaux, 1916.	Pragmatique
Sauvage, Jean. <i>Sur quelques considérations relatives à l'entraînement physique rationnel et certaines de ses applications à la pathologie vertébrale</i> . Thèse de médecine n°38, Bordeaux, 1917.	Clinique

⁸⁵⁷ James, article « Gymnastica », Dictionnaire universel de médecine etc. traduit par Ms. Diderot, Eidous et Toussaint, Paris, Briasson, David et Durand, 1747, vol. 4, col. 175, cité dans Parayre, Séverine. « Un renouveau de l'exercice corporel au siècle des Lumières », dans Pociello, Christian (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 50.

⁸⁵⁸ Parayre, Séverine. *Op. cit.*, 2004, p. 50.

Six thèses abordent la gymnastique « rationnelle » ou « médicale » dont cinq s'inscrivent dans une approche clinique visant à corriger les déformations d'ordre anatomique ou structurelle pour améliorer la fonction respiratoire⁸⁵⁹. Les effets de différentes gymnastiques sur le développement du thorax sont étudiés dans le but du redressement afin de faciliter la respiration et donc agir sur la santé. Parmi les formes de gymnastique, la majorité rejette la gymnastique d'agrès ou dit « *méthode française* », développée notamment par le colonel Amoros, jugée empirique et trop centrée sur les membres supérieurs :

« En résumé, des trois méthodes gymnastiques que nous venons d'étudier, deux s'adressent surtout au train inférieur et ne violentent pas les lois de la biologie et de la mécanique humaines. Une s'adresse surtout au train supérieur. Elle va à l'encontre de la nature, elle favorise l'acrobatie quand elle ne provoque pas de graves accidents. Les deux premières méthodes facilitent surtout le jeu des poumons, la troisième l'enraie quand elle ne le compromet pas. La méthode suédoise est basée sur des principes scientifiques, la méthode française est faite d'empirisme. Dans la première, on met l'appareil devant le sujet après sélection préalable par rapport à l'appareil ou au mouvement à accomplir ; dans la seconde on met le sujet devant l'appareil et alors c'est l'appareil qui établit la sélection »⁸⁶⁰.

La part belle est faite à la gymnastique d'inspiration suédoise, importée et rendue accessible par P. Tissié en France. Conformément aux principes suédois, la fonction respiratoire reste l'élément central dans l'amélioration de la santé individuelle et collective. G.-L. Saint-Marty montre l'intérêt d'une gymnastique respiratoire pour corriger les déformations du thorax :

« Ainsi donc, doser et limiter l'exercice, agir de telle sorte que les modifications produites dans les habitudes physiologiques soient lentes, progressives et méthodiquement graduées : tel est le but de la gymnastique suédoise et tel est le but que doit poursuivre toute gymnastique réellement médicale. Se rappeler aussi que la gymnastique médicale s'adresse à des malades, à des malingres, des chétifs, à des affaiblis et non à des athlètes. C'est ce que bon nombre d'éducatrices et de médecins français et allemands n'ont pas su comprendre. (...). Nous devons dire, cependant, que dans ces dernières années des instituts où la méthode Zander est employée, se sont installés dans les grandes villes de France et en particulier à Bordeaux »⁸⁶¹.

⁸⁵⁹ Blandin, Georges-Henri. *Considérations sur la croissance dans ses rapports avec l'hygiène*. Thèse de médecine n° 32, Bordeaux, 1901 ; Cruchet, Jean-René. *Etude critique sur le tic convulsif et son traitement gymnastique (Méthode de Brissaud et de Pitres)*. Thèse de médecine n°66, Bordeaux, 1902 ; Saint-Marty, Georges-Louis. *De la gymnastique respiratoire et de son emploi dans le traitement des déformations thoraciques*. Thèse médecine n°80, Bordeaux, 1906 ; Rey, Emmanuel. *Le traitement de la scoliose par la reptation. Méthode de Klapp*. Thèse de médecine n° 54, Bordeaux, 1909 ; Sauvage, Jean. *Sur quelques considérations relatives à l'entraînement physique rationnel et certaines de ses applications à la pathologie vertébrale*. Thèse de médecine n° 38, Bordeaux, 1917.

⁸⁶⁰ Caminade, Louis. *Op. cit.*, 1896, p. 82.

⁸⁶¹ Saint-Marty, Georges-Louis. *Op. cit.*, 1906, p. 14.

Le médecin procède à des observations sur des patients du service d'orthopédie du Dr Gourdon qui ont suivi des séances pendant un mois. Les progrès sont quantifiés par comparaison des mensurations morphologiques : taille, poids, périmètre thoracique, différence du périmètre (maximum et minimum)⁸⁶².

Un autre thésard, Emmanuel Rey, constate les nombreux cas de scoliose dans le service de Gourdon et expérimente une nouvelle méthode du docteur Berlinois Klapp. Les exercices se veulent plus actifs par rapport aux méthodes anciennes. Une partie est composée d'exercices fondamentaux (reptation, mobilisation colonne vertébrale) et d'une partie fonctionnelle d'exercices libres inspirée de la gymnastique suédoise⁸⁶³.

Dans une étude plus statistique, Georges Blandin pointe l'importance de l'intérêt de la gymnastique « *pédagogique* », sans en préciser le contenu, pour favoriser le redressement des positions vicieuses particulièrement les cas de scoliose chez les écoliers. L'exercice corporel associé à d'autres facteurs (mobilier scolaire, aération des salles...) favorise l'hygiène de l'écolier :

*« on a introduit la gymnastique pédagogique, qui convient le plus parfaitement aux enfants, car elle répond à un besoin instinctif, chez eux sollicités par le mouvement d'accroissement de toutes les parties de leur organisme. Mais, comme ces écoliers n'ont pas encore acquis la force corporelle, il leur faut une gymnastique de direction et non d'endurcissement »*⁸⁶⁴.

Ces travaux contribuent à établir un lien entre redressement du corps et bonne santé conformément à la doctrine suédoise chère à P.H. Ling. Le corps droit représente la norme⁸⁶⁵, l'état de santé idéal que les mesures et les observations viennent justifier et étayer⁸⁶⁶. Les mesures se concentrent sur le thorax parce que la fonction respiratoire est centrale suggérant ainsi une conception « *ontologique* » de la santé. L'idée est de permettre au corps de se défendre contre des agents extérieurs et lutter contre les maladies respiratoires (pneumonie, tuberculose, asthme, bronchite...). Le but étant de rétablir ou développer le fonctionnement de l'appareil respiratoire grâce au redressement de la colonne vertébrale. Celui-ci fait l'objet d'une attention particulière pour les périodes de l'enfance et l'adolescence durant lesquels les exercices physiques seraient les plus propices pour corriger les déformations⁸⁶⁷. Les efforts

⁸⁶² *Ibid.*, p. 57.

⁸⁶³ Rey, Emmanuel. *Op. cit.*, 1909, p. 49.

⁸⁶⁴ Blandin, Georges-Henri. *Op. cit.*, p. 44.

⁸⁶⁵ Le redresse du corps s'obtient désormais par l'intériorisation de normes et non plus directement par des procédés techniques et physiques, G. Vigarello situe le changement à la charnière du XVIII^e et XIX^e siècle. La gymnastique suédoise incarne ce redressement se réalisant de l'intérieur et par l'individu lui-même. Vigarello, Georges. *Op. cit.*, 1978.

⁸⁶⁶ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 83.

⁸⁶⁷ L'auteur juge efficace les exercices respiratoires jusqu'à la limite de 20 à 25 ans. Saint-Marty, Georges-Louis. *Op. cit.*, 1906, p. 77.

violents sont à proscrire à l'adolescence rendant dangereux la pratique du football notamment⁸⁶⁸.

La gymnastique présente un autre intérêt, le redressement n'est pas seulement physique, il est aussi psychologique. La gymnastique est susceptible de corriger les troubles psycho-moteurs. Dans ce lien entre le corps et l'esprit, les exercices localisés de la méthode suédoise paraissent être un bon remède pour soigner certains cas de tics « *L'attention, en effet, à petite dose, constitue un excellent sédatif, mais, réclamée à trop forte dose, elle perd bientôt son action bienfaisante* »⁸⁶⁹. R. Cruchet reprend les travaux du service du docteur A. Pitres, prolongeant la méthode dite « Brissaud ». Le médecin et neurologue E. Brissaud élabore une méthode de gymnastique « rationnelle » à partir des travaux plus anciens en neuropathologie de médecins français renommés comme C. Charcot ou A. Trousseau. R. Cruchet revient sur cette filiation et cite la définition de A. Trousseau :

« Trousseau paraît avoir utilisé un traitement analogue, d'une façon assez suivie, dans plusieurs cas de tics non douloureux ; il parle « d'une sorte de gymnastique appliquée aux muscles qui en sont le siège » : c'est ce qu'il nomme la gymnastique ordonnée » ; et il ajoute : « Vous vous rappelez ce que j'entends par gymnastique ordonnée ; elle consiste à exécuter avec les muscles affectés de la convulsion des mouvements commandés, et à les exécuter d'une façon régulière, en suivant une mesure que donne, par exemple, le mouvement d'un métronome ou d'un balancier d'horloge⁸⁷⁰ »⁸⁷¹.

Pour dépasser les limites de la méthode E. Brissaud⁸⁷², A. Pitres et son élève P. Tissié ont fait évoluer le traitement gymnastique en y ajoutant les exercices respiratoires. En effet P. Tissié montre bien qu'« *il existe un antagonisme absolu entre la respiration forcée et l'attention soutenue intense, volontaire ou non* », il développe ainsi sa proposition :

« L'inhibition s'établit mutuellement entre la respiration et la cérébration, c'est-à-dire entre la respiration et tout effort psychique d'ordre supérieur, intellectuel ou émotif. Dans l'attention soutenue et forcée, la respiration est réduite à son minimum ; dans l'émotion violente, elle est quelquefois supprimée tout à fait ; par contre, pendant tout exercice physique dans lequel la respiration est augmentée, tout travail de cérébration devient pénible, sinon impossible. Si l'on peut s'abstraire dans la marche lente à pied, car cette marche, par l'habitude, est devenue un mouvement automatique qui n'agit que fort peu sur la respiration, la chose est impossible dans la course à pied en vitesse. C'est dans cet ordre d'idées psycho-physiologiques que les instituteurs suédois font exécuter

⁸⁶⁸ « Il faut joindre à cela l'exercice modéré, l'exercice musculaire gradué, non prolongé, car les efforts musculaires violents amènent « l'emphysème physiologique ». Blandin, Georges-Henri. *Op. cit.*, 1901, p. 51.

⁸⁶⁹ Cruchet, Jean-René. *Op. cit.*, 1902, p. 140.

⁸⁷⁰ « Trousseau, loc.cit., id. » : Trousseau, Armand, Clin. méd. de l'Hôtel-Dieu, 2^e edit., t. II, 1865, p. 202.

⁸⁷¹ Cruchet, Jean-René. *Op. cit.*, 1902, pp. 93-94.

⁸⁷² Edouard Brissaud a mis à l'épreuve la gymnastique « ordonnée » dans le traitement de différentes formes de tics. Charcot parle également de la « *gymnastique rationnelle parmi les moyens capables de rendre des services* ». Cette gymnastique s'appuie sur l'exécution de mouvements simples, ordonnés. *Ibid.*, p. 92.

empiriquement, aux enfants des écoles primaires, des mouvements de respiration dans le cours même de la leçon ou de l'étude dès qu'ils s'aperçoivent que la fatigue intellectuelle diminue le pouvoir d'attention »⁸⁷³.

L'interdépendance entre le psychisme (l'attention notamment) et la respiration est ici affinée et appuie l'intérêt d'exercices d'inspiration suédoise en agissant sur l'accélération des mouvements respiratoires⁸⁷⁴. Ces exercices sollicitant principalement les membres inférieurs permettent de supprimer « *temporairement l'attention, réduisant au minimum l'activité cérébrale psychique : le tic -reflet de la pensée- ne se produit pas ; et ainsi, en renouvelant souvent les exercices, l'habitude tend à se perdre, la rééducation se fait* »⁸⁷⁵. R. Cruchet confirme les conclusions de P. Tissié et réaffirme l'importance de mouvements gymniques pour rétablir la volonté ou diminuer les tics.

Le lien entre la respiration et l'esprit est finalement valable aussi bien pour l'individu malade que le sujet en bonne santé. La volonté peut se construire dans l'exercice physique et corriger les troubles psychiques⁸⁷⁶, mais aussi chez les individus dits « *passifs* », « *affectifs* » pour tendre vers « *l'affirmatif* »⁸⁷⁷. Ces profils se caractérisent par des états suggestifs et un seuil de fatigabilité le long d'un continuum allant du pathologique au normal⁸⁷⁸. Nous retrouvons ici la taxonomie de profils psychologiques mobilisée à plusieurs reprises dans les études pragmatiques sur les sports :

« Ce n'est donc ni le muscle ni le cœur, mais le cerveau qui dans l'exercice est le principal facteur. Il faut donc tenir compte, dans l'éducation de chaque sujet, de sa réaction psychique. La part du caractère est importante dans l'exercice et c'est en partant de cette idée absolument originale et personnelle que M. le Dr Tissié a pu classer les différents sujets qui livrent à l'entraînement en Passifs, affectifs ou affirmatifs suivant le mode d'acceptation du commandement pour le mouvement à accomplir »⁸⁷⁹.

Le sportif dans la pratique intense peut entrer dans un état de suggestibilité comparable à certains troubles psycho-moteurs constatés dans les travaux de clinique du professeur A. Pitres et étudiés par P. Tissié. L'« *excès de pratique sportive ou*

⁸⁷³ *Ibid.*, p. 140.

⁸⁷⁴ Les exercices doivent avoir un effet sur le rythme respiratoire et circulation dans la limite de 130/140 pulsations/minute et 30/35 inspirations/minute. *Ibid.*, p. 142.

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 141.

⁸⁷⁶ La volonté décrite comme une « puissance morale, dont l'exercice sagement dirigé peut, dans beaucoup de cas, maîtriser l'action musculaire la plus désordonnée ». *Ibid.*, p. 93.

⁸⁷⁷ P. Tissié s'appuie sur une classification graduée des profils de personnalité allant des *passifs* au degré supérieur de maîtrise les *affirmatifs* (Les *passifs*, les *passifs-affectifs*, les *affectifs*, les *affectifs-affirmatifs*, les *affirmatifs*). Voir Tissié, Philippe. *La fatigue et l'entraînement physique*. Paris, Alcan, 1897.

⁸⁷⁸ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » », In Pociello, Christian (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 117.

⁸⁷⁹ Guillemet, Eugène. *Op. cit.*, 1897, p. 105.

« *ludomanie* »⁸⁸⁰ est susceptible de conduire à un état de fatigue extrême générant un état pathologique proche de troubles psychiques (folie, hystérie, neurasthénie, instabilité mentale)⁸⁸¹.

L'exercice physique est indispensable pour contribuer au projet de régénération de la population, mais doit être pratiquée avec mesure et méthode au risque d'altérer la condition physique et les facultés de l'esprit. On comprend mieux alors l'intérêt porté par P. Tissié pour les exercices localisés et la méthode suédoise. Certes, il a été conquis lors son voyage en suède (en 1896), mais la gymnastique disciplinée, centrale pour agir sur l'attention et les forces psychiques, est suggérée par les travaux cliniques en neurologie du XVIII^e siècle, repris par son maître le professeur A. Pitres. La gymnastique suédoise constitue la version moderne d'une gymnastique rationnelle envisagée dans le traitement clinique de troubles psycho-moteurs, promu par une génération de spécialistes français en neuro-pathologie et qui inspirera P. Tissié.

P. Tissié, le clinicien, le praticien et l'éducateur.

P. Tissié acquiert une certaine notoriété dans les années 1890 à travers le succès local des lendits. Soutenu par le recteur F. Ouvré, l'exercice physique est vu comme un puissant levier pour la formation morale et patriotique. L'aspect hygiénique n'est pas à l'origine du projet de la LGEP, la communauté médicale ne s'est pas pleinement emparée de la question encore. D'ailleurs, la recherche n'en est qu'à ses débuts et les premiers investigateurs peinent à obtenir des moyens. Une des revendications de la LGEP à ses origines est pourtant l'intégration de l'EP à l'Université.

Ce sont des physiologistes qui vont donner une nouvelle impulsion à la recherche, certains montrant l'intérêt de l'éducation physique en plein air pour l'amélioration des fonctions respiratoires⁸⁸². Le laboratoire bordelais de physiologie autour de F. Jolyet ne semble pas se tourner vers ce domaine de recherche au moment où P. Tissié entreprend les siennes. Sa thèse, présentée en 1887, se déroule à la faculté de médecine de Bordeaux dans le service clinique du professeur A. Pitres, alors qu'il est sous-bibliothécaire de la faculté⁸⁸³. P. Tissié fait figure d'exception à la fin du XIX^e siècle, en présentant une production intense et

⁸⁸⁰ *Ludomanie* est un terme employé par P. Tissié pour qualifier un sportif dont la passion exclusive pour le jeu sportif conduit à l'état le plus extrême de fatigue physique et nerveuse. Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 206.

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 205

⁸⁸² Citons par exemple, l'œuvre pionnière de Fernand Lagrange : Lagrange, Fernand. *Physiologie des exercices du corps*, Paris, Félix Alcan, 1888.

⁸⁸³ L'étude souhaite comprendre ce qui pousse Albert à entreprendre à partir de son domicile sans raison apparente dans un état où il ne semble pas avoir toute sa conscience. Pour ce faire, P. Tissié puise s'appuie sur les notions suggestibilité ou de volonté mobilisés en psycho-pathologie en France à ce moment. Tissié, Philippe. *Les aliénés voyageurs*. Bordeaux, Cadoret, 1887.

une approche *pluri-disciplinaire*⁸⁸⁴ à la croisée de la psychologie et de la physiologie. Des médecins s'emparent de ces questions, mais l'impact réel dans l'espace social demeure minime et les initiatives restent à la marge dans la corporation médicale en France⁸⁸⁵. Malgré des apparitions dans les revues scientifiques locales⁸⁸⁶, les publications dans les revues plus prestigieuses (*Bulletin de l'Académie de Médecine, Paris médicale, Comptes rendus de la société de Biologie...*) sont encore rares. Il parvient à faire quelques articles dans des revues nationales⁸⁸⁷ et cherche à diffuser ses idées en dehors de la sphère scientifique bordelaise. Certains congrès commencent à faire une place grandissante aux exercices corporels, pour lesquels P. Tissié figure comme interlocuteur privilégié⁸⁸⁸. C'est surtout dans la région que P. Tissié fait l'objet d'une large audience en publiant dans le « *Véloce-sport* » dirigé par le co-fondateur de la LGEP, Maurice Lanneluc-Sanson, pour créer ensuite sa propre revue dont il assurera la gestion jusqu'à sa mort. En outre, il publie de nombreux ouvrages édités par l'imprimerie Gounouilhou, gérée par son ami Maurice Martin et co-fondateur de la LGEP⁸⁸⁹.

En introduction du conséquent ouvrage regroupant une grande partie de ces observations, P. Tissié déplore un certain isolement et soutien scientifique quand il rend hommage au professeur Henri Bouchard :

*« éloigné de la capitale, privés des moyens de recherches, n'appartenant à aucun laboratoire, ne pouvant me procurer les instruments nécessaires, j'ai dû laisser de côté la partie expérimentale et m'en rapporter aux travaux publiés. Par contre, j'ai étudié sur N-nature ; je me suis mêlé aux coureurs ; j'ai fréquenté les athlètes et les hommes de sport ; j'ai pénétré dans l'école ; j'ai fondé la Ligue girondine d'éducation physique et son bulletin officiel, la revue des jeux scolaire qui relie entre eux, dans une solidarité régionale, les lycées et les collèges par les lendits annuels du Sud-Ouest »*⁸⁹⁰.

Il réalise sa thèse sous la direction du professeur A. Pitres (doyen et professeur de clinique médicale) et son action en direction de l'éducation physique le rapproche du professeur H. Bouchard⁸⁹¹ qui le félicite pour son « *hardie, patiente et persévérance*

⁸⁸⁴ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 119.

⁸⁸⁵ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011, p. 168.

⁸⁸⁶ Particulièrement dans le journal de médecine de Bordeaux : Tissié, Philippe. « *Un cas d'impulsion sportive ou ludomanie. Pathologie de l'entraînement* », 1896 ; « accidents survenus au cours du IX lendit régional », juin 1898 ; « accidents survenus au cours du X lendit régional », juin 1899.

⁸⁸⁷ P. Tissié réalise une communication à la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux intitulée « la gymnastique pédagogique suédoise », retranscrite dans *Revue des jeux scolaires* n°9, septembre 1899, pp. 159-165.

⁸⁸⁸ Le congrès de l'Association Française pour l'Avancement de la Science en 1894 propose des communications traitant de l'exercice physique dont celle de P. Tissié. « *La psychologie des exercices physiques et leur application au vélocipède* ». Il sera d'ailleurs le secrétaire de la section pédagogie du congrès.

⁸⁸⁹ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1897.

⁸⁹⁰ Lettre à H. Bouchard, *ibid.*

⁸⁹¹ Né le 18/12/1833 à Ribeauville (Haut-Rhin), docteur de Strasbourg en 1856 puis agrégé d'anatomie et de physiologie en 1865, il est nommé professeur d'anatomie à la faculté de Bordeaux en 1878, où il développe l'institut d'anatomie. L'ouvrage intitulé *Les nouveaux éléments d'anatomie descriptive et d'embryologie* connaît un grand succès et offre à la science un précis de grande valeur. Il décède à Bordeaux le 3 mars 1899.

recherche des moyens par lesquels l'éducation physique peut accroître la puissance de l'Homme »⁸⁹². Ces réflexions auront néanmoins peu d'écho au sein des professeurs et des médecins de la faculté de médecine dans un premier temps.

Il est, en effet, un des rares médecins à cette période à traiter scientifiquement de l'intérêt de la gymnastique dans le cadre d'étude clinique. Sa thèse sur les *voyageurs aliénés* ainsi que ses observations cliniques à Pau lui permettent de proposer une gymnastique correctrice d'un point de vue psychique et physique⁸⁹³. Il est également à l'origine de travaux plus pragmatiques sur l'observation des vélocipédistes ou expérimentaux⁸⁹⁴ autour de la fatigue notamment. Ses expériences se trouvent ainsi à la croisée de la neurophysiologie et de la psychologie et aboutissent à la notion de psycho-dynamie⁸⁹⁵ (qui inspirera deux thèses, celles de L. Caminade et R. Cruchet). Si au départ la gymnastique s'adresse à des sujets présentant des pathologies (d'ordres physique ou psychologique), les liens de dépendances entre le système nerveux et musculaire mis en évidence amène à dépasser l'aspect thérapeutique. La gymnastique permet en effet de renforcer la force morale des individus et concerne donc tous les Français⁸⁹⁶. Son œuvre doit être comprise dans une perspective éducative plus large. Effectivement, en traitant de l'intérêt de la gymnastique d'un point de vue thérapeutique et éducatif, P. Tissié est précurseur en envisageant les caractéristiques psychologiques et mentales de la dégénérescence. Le mouvement volontaire permet de rétablir la force du caractère afin de tendre vers l'effort utile dans une société où la liberté de la nation dépend de la responsabilité de ses citoyens et où l'éducation du caractère permet à un peuple affaibli de retrouver sa solidarité⁸⁹⁷. Plus qu'un rétablissement d'ordre biologique, P. Tissié vise un redressement social intégrant pleinement l'exercice physique⁸⁹⁸.

⁸⁹² Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1897, p. 3.

⁸⁹³ Tissié, Philippe. « Un cas d'instabilité mentale avec impulsions morbides traité par la gymnastique médicale ». *Archives cliniques de la faculté de Bordeaux*, mai 1894, p. 244.

⁸⁹⁴ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1897, p. 336.

⁸⁹⁵ P. Tissié présente officiellement la psycho-dynamie en 1901, dans son opuscule *Exercice physique au point de vue thérapeutique*. Tissié, Philippe. *Exercice physique au point de vue thérapeutique*. Impr. G. Gounouilhou, Bordeaux, 1901.

⁸⁹⁶ La contribution de chacun à l'œuvre nationale implique l'esprit de sacrifice et d'altruisme. « Tout homme qui ne peut faire effort utile est vaincu d'avance ; toute société pour laquelle l'effort est pénible est une société appelée à disparaître. L'homme n'est pas fait pour se reposer, mais pour travailler et pour faire effort ». Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 16, cité dans Saint-Martin, Jean. « Philippe Tissié ou l'éducation physique au secours de la dégénérescence de la jeunesse française (1888-1935) ». *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, Numéro 8, 2006, p. 127.

⁸⁹⁷ L'enjeu essentiel est bien de discipliner et de responsabiliser la jeunesse en éduquant son âme grâce à l'éducation corporelle. L'œuvre de P. Tissié poursuit donc des finalités républicaines où la liberté de la nation dépend de la responsabilité de ses citoyens. Il prône finalement un apprentissage de l'exercice de la citoyenneté en et par une éducation physique construite et rationnelle. Saint-Martin, Jean. *Op. cit.*, 2006, p. 123.

⁸⁹⁸ Saint-Martin, Jean. *Op. cit.*, 2006.

Le médecin entreprend désormais une mission sociale demandant un effort de « *synthèse doctrinale vécue comme un apostolat* »⁸⁹⁹. Le prosélytisme bordelais pour l'exercice physique marque un coup d'arrêt en 1903 en perdant le soutien du recteur A. Couat⁹⁰⁰, l'activité physique et particulièrement les jeux de plein air ne faisant pas l'unanimité dans le milieu scolaire. La perte d'un relais politique marque bien la fragilité des actions engagées par P. Tissié. Ses positions deviennent de plus en plus exclusives et clivantes. L'isolement s'accélère à mesure que se radicalisent ses positions autour de la méthode suédoise. La « *violente controverse* » avec G. Demeny⁹⁰¹ est symptomatique de la radicalisation de son discours⁹⁰². Sur ce point, une seule thèse critique cette forme gymnique à Bordeaux, celle de A. Duval. La critique s'appuie explicitement sur les travaux de G. Demeny :

*« Aujourd'hui, où « penser librement en dehors des dogmes suédois devient une faute contre la discipline, un crime passible de mesures de rigueur », comme le dit M. G. Demeny dans son livre intéressant à ce sujet « l'Ecole Française », - nous croyons faire acte de justice et d'indépendance en montrant les résultats obtenus sur nous-même et le mal fondé de certaines critiques à allures scientifiques ».*⁹⁰³

En somme, à l'image de P. Tissié, les actions entreprises par la LGEP ne parviennent pas à mobiliser la communauté politique, le mouvement bordelais semble perdre de son élan au début du XX^e siècle. P. Tissié fait l'objet d'une vigoureuse audience dans les milieux militaires et pédagogiques bordelais malgré tout⁹⁰⁴. L'appui scientifique va peu à peu se consolider, le développement des premières thèses de médecine révèle l'intérêt croissant de la communauté médicale pour l'activité physique. La vitalité des travaux émergeant à la faculté de médecine bordelaise montre le consensus au niveau local pour l'intérêt de développer les exercices physiques. La gymnastique suédoise et les sports constituent l'essentiel des sujets des premiers travaux comme on a pu l'observer. Ces deux formes concourent à la prévention et à la régénération de l'individu d'un point de vue physique et moral. Les médecins tentent alors d'objectiver les bénéfices sur la santé dans une démarche souvent pragmatique laissant entrevoir un ensemble de normes et croyances sous-tendant les réflexions. Le corps fait l'objet d'un contrôle médical plus marqué à mesure où le sentiment de dégénérescence croît.

⁸⁹⁹ Seurin, Pierre. « Le docteur P. Tissié (1852-1935) : un apôtre de l'éducation physique ». *L'Homme sain*, 1968, cité dans Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 119.

⁹⁰⁰ Il est remplacé par G. Bizos suite son décès en 1898.

⁹⁰¹ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 120.

⁹⁰² Un désaccord sur la méthode qui révèle une conception de l'EP psycho-somatique dont la gymnastique suédoise en devient la pierre angulaire, rejetant farouchement les autres propositions.

⁹⁰³ Duval, André. *Op. cit.*, 1911, p. 13.

⁹⁰⁴ Au début du XIX^e siècle, il va profiter d'un soutien important à l'armée (commandant Costes) lui permettant de diffuser les principes de la méthode suédoise. Il assoie au même moment sa notoriété à travers son action dans les Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices du Sud-Ouest.

Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 120.

Une gymnastique localisée, analytique devient plus adaptée, propre à corriger les déformations posturales et fonctionnelles (respiration) et apte à renforcer la force morale des individus. Le lien entre corps et morale s'établit scientifiquement dans le prolongement des travaux sur la *psycho-dynamie* menés dans le service du professeur A. Pitres avec P. Tissié. Quant aux sports, il demeure un excellent outil au service du développement moral et physique, mais sont réservés aux adultes et doivent être pratiqués avec modération.

Finalement, les différentes thèses contribuent à forger dans les esprits l'évidence du lien entre santé et amélioration des fonctions respiratoires que ce soit par la gymnastique suédoise, dans une approche plus clinique ou par les sports dans des études plus pragmatiques. La diversité des médecins investissant ce nouveau champ de recherche montre bien une réelle dynamique locale. Cette poussée médicale, malgré des divergences, repose sur des principes relativement consensuels qui s'accordent avec les normes hygiénistes. Les références aux travaux pionniers de P. Tissié dans les premières thèses témoignent de son empreinte, malgré un accueil parfois discuté au niveau national.

Au-delà de son influence sur les premières recherches médicales, P. Tissié touche de nombreux lycéens bordelais et futurs étudiants de médecine à travers les treize années d'existence des lendits. Cette expérience ne va pas sans laisser des traces sur les représentations entourant la pratique physique et va opérer comme un lieu de socialisation fort. La faculté de médecine devient ainsi un lieu privilégié d'expression de médecins sportifs engagés tels que R. Cruchet et C. Sigalas particulièrement actifs aux côtés de P. Tissié dans son combat pour institutionnaliser la formation et la recherche à la faculté de médecine dans les années 1920.

1.2. Les médecins bordelais, anciens lendistes en faveur de l'intégration universitaire de l'EP

Comme à la fin du XIX^e siècle, la municipalité bordelaise se présente comme un facilitateur d'initiatives en matière d'hygiène et d'exercice physique. Le dossier de projet de création de l'IEP est porté à la Mairie par Jean Costedoat, adjoint au Maire, délégué pour l'Instruction Publique, l'Education Physique et les beaux-arts. C'est lui qui sollicitera le Maire et communiquera avec C. Sigalas et P. Tissié pour obtenir leur rapport sur le projet⁹⁰⁵. En 1926, il présente l'intérêt du projet de création de l'Institut au maire et appelle à une attention toute particulière :

⁹⁰⁵ C. Sigalas a écrit un rapport présentant l'intérêt de ce projet, appuyé par P. Tissié dans une lettre transmise à J. Costedoat.

« Je vous ai entretenu brièvement du projet de création à la faculté de Médecine de Bordeaux – avec le concours financier de l'Etat -, d'un institut supérieur d'EP et je vous ai demandé de vouloir bien prendre tous renseignements utiles à cet égard auprès du ministère de l'Instruction Publique ou du sous secrétariat d'Education Physique.

Il semble que les services du Ministère de la Guerre veuillent absorber cet enseignement au profit de sociétés de Gymnastique d'acrobatie et de parade et des sociétés de préparation militaire, en créant une école supérieure à Paris ou Vincennes.

Ce serait la ruine des espoirs mis par quelques hommes dévoués et désintéressés dans une éducation physique rationnelle et scientifique, telle que l'avait prévue Jaurès dans « L'arme Nouvelle » et dont s'occupe activement le rapporteur du budget, M. Ducos.

Je vous transmets ces indications, - avec une lettre qui les confirme du docteur Tissé - pour vous permettre de vous occuper de la question en toute connaissance »⁹⁰⁶.

Outre C. Sigalas, R. Cruchet apporte son soutien dans ce projet. Ces deux anciens lendistes apportent une caution scientifique et symbolique importante et ne sont pas étrangers à la prise en compte du projet de formation voulu par P. Tissé depuis de nombreuses années. Ce nouveau soutien médical et le volontarisme des pouvoirs politiques locaux en matière d'hygiène tissent le réseau propice à l'instauration future d'un institut d'éducation physique dont le congrès de 1923 est un moment clé.

1.2.1. Cruchet et Sigalas, deux ambassadeurs de l'éducation physique à la faculté de médecine de Bordeaux

Dans un contexte positiviste, les médecins sont les garants du progrès social. D'une santé individuelle à une santé collective, l'hygiène publique devient une nécessité et les médecins investissent massivement les œuvres sociales. Le champ d'intervention des médecins s'élargit dans un contexte qui voit se « médicaliser » de nombreux secteurs⁹⁰⁷. R. Cruchet et C. Sigalas s'inscrivent dans des préoccupations hygiénistes et figurent notamment parmi les membres du comité de rédaction de la revue *Le Mouvement sanitaire*, tribune de l'Association des médecins hygiénistes français, de la Société de médecine publique et du Syndicat des médecins hygiénistes français⁹⁰⁸. Mais il importe avant tout de revenir sur le rôle des deux médecins dans l'institutionnalisation de la recherche et de la formation en EP et sports à Bordeaux.

⁹⁰⁶ AM Bordeaux, 1034 R 7 : Courrier du 31 mai 1926.

⁹⁰⁷ Mierzejewski, Stéphan et El Boujjoufi, Taïeb, « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps*, 2007/1, p. 11.

⁹⁰⁸ *Ibid.*, p. 17.

A noter que parmi les cinq membres bordelais du comité rédaction (Pr Arnozan, Pr Cruchet, Pr Le Dantec, Pr Sigalas et Pr Llaguet) trois seront actifs pour la promotion de l'éducation physique et des sports (X. Arnozan, R. Cruchet et C. Sigalas).

Médecin et chef clinique en pédiatrie à la faculté de Bordeaux, R. Cruchet fait partie des convaincus de l'utilité de l'exercice physique, ayant vécu dans sa jeunesse l'expérience des lendits académiques⁹⁰⁹. Sa thèse concerne le domaine de l'éducation physique et porte sur le traitement de troubles psycho-moteur par la gymnastique⁹¹⁰. Largement inspiré des travaux amorcés par le professeur A. Pitres et P. Tissié, il figure parmi les premiers scientifiques bordelais de renom de la faculté de médecine à s'intéresser aux pratiques physiques et à chercher à les promouvoir. Ses travaux sont en effet reconnus à l'académie des sciences, mais aussi outre-Manche. Il est appelé par exemple à l'Université de Londres, le 25 février 1925 pour réaliser une conférence à la société royale de médecine sur « *les relations de la maladie de Parkinson avec le parkinsonisme postencéphalitique* »⁹¹¹.

R. Cruchet est indéniablement un homme de science qui conserve une vision appliquée des avancées scientifiques. Selon lui la médecine suscite des débats parce qu'elle touche à la santé physique et morale, non seulement de l'individu, mais de la collectivité. Il critique l'indifférence trop grande des médecins à l'égard de l'hygiène et souhaite qu'on lui accorde un intérêt à la hauteur des enjeux :

*« Il faut avoir le courage de ne pas se désintéresser de la vulgarisation de la médecine, dédain couramment affiché dans les milieux universitaires, sous le prétexte que la science pure peut seule honorer le médecin éducateur digne de ce nom. On a laissé s'implanter dans le domaine public les idées les plus fausses et les théories les plus décevante. Le rôle du maître dans nos Facultés de médecine n'est pas seulement de former de bons praticiens, mais de savoir quand il faut, éduquer le public sur tout ce qui concerne l'hygiène et la santé. La mauvaise renommée de la médecine tient en France, en grande partie à l'indifférence sociale montrée à son égard par les médecins eux-mêmes qui n'ont pour elle, le plus souvent que critique acerbes et ridicules calomnies »*⁹¹².

Soucieux de faire avancer les réflexions sur les problèmes d'hygiène moderne, il préside le comité d'organisation du XIV^e congrès de l'*Alliance d'hygiène sociale* tenu à Bordeaux les 27, 28, 29 novembre 1924 et il est désigné officiellement pour représenter le ministre de l'Instruction publique au IV^e congrès international de Thalasso-thérapie tenu à

⁹⁰⁹ René Cruchet est né le 21/03/1875 à Bordeaux. Après avoir obtenu son doctorat en 1902, il devient chef de clinique et est spécialisé dans la clinique pédiatrique. Il décède le 14/04/1959 à Bordeaux.

Voir Callède, Jean Paul. « Le professeur René Cruchet (1875-1959), témoin et acteur de la médecine du sport ». *La vie des hôpitaux bordelais de 1914 à 1956*, association des amis du patrimoine du CHU de Bordeaux, éditions M&S, 2017.

⁹¹⁰ Cruchet, Jean-René. *Op. cit.*, 1902.

⁹¹¹ R. Cruchet est connu particulièrement pour ses travaux sur la maladie de Parkinson.

⁹¹² Cruchet, René. *Titres et travaux scientifiques*. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 1920, p. 52.

Arcachon la même année⁹¹³. Plus précisément, dans une perspective sociale, il travaille sur les signes permettant de déceler les cas de surmenage chez les aviateurs⁹¹⁴ et réalise des études dans le domaine sportif dans un but préventif⁹¹⁵. Ainsi, si ses travaux cliniques et expérimentaux ont fait sa réputation à l'international, il ne se désintéresse pas d'études plus pragmatiques. Promoteur de la pratique physique et sportive, il s'implique dans le club du SBUC en défendant une pratique sans excès et amatrice⁹¹⁶.

Plus tard, il participera aux réflexions sur l'éducation physique au moment où différentes méthodes sont en concurrence. En 1921, après avoir dressé un état des lieux de l'EP de la période grecque à son époque, il envisage des perspectives pour l'EP à construire. Selon lui, l'éducation corporelle n'est pas suffisamment prise en compte à l'école au moment où les enseignements « *sont établies pour le développement intellectuel* ». Il déplore le manque de considération à l'égard de l'activité physique, constaté depuis son plus jeune âge :

« J'ai connu le temps, il y a une vingtaine d'années, où, dans les lycées, les pensions et les collèges, les écoliers, gamins ou adolescents, se promenaient, en devisant par petits groupes, durant d'entières récréations, le long des préaux et dans les cours sablées. C'était l'époque où l'on philosophait déjà à dix ou douze ans et où presque tous les jeux corporels étaient interdits, étant réputés dangereux : les courses de longue haleine ou d'obstacle, les sauts en hauteur, (...) et même le banal saute mouton (...) étaient accusés des pires méfaits, rendant bancal, pulmonique et boiteux »⁹¹⁷.

Par ailleurs, la confusion entre les différentes méthodes et l'insuffisance du temps consacré à l'éducation corporelle l'amène à appeler les pouvoirs politiques à s'inspirer du « *règlement scolaire suédois* », méthode qui devrait à son impression « *être à la base de la rénovation des exercices physiques* ». Il poursuit en nuancant tout de même : « *je ne suis pas toutefois de ceux qui la considèrent comme un article de foi, en dehors de laquelle il n'y a point de salut* »⁹¹⁸. R. Cruchet a une idée assez précise de ce que doit être l'éducation physique aux différents âges, détaillée dans une sorte de programme publiée dans le journal local *La Petite Gironde* :

⁹¹³ Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres- année scolaire 1924-1925, Bordeaux, Ve Cadoret, 1925.

⁹¹⁴ Une série de travaux se proposent de comprendre le mal des aviateurs pour ensuite envisager des préconisations afin d'optimiser leur entraînement. Ces études sont regroupées dans : Cruchet, René et Moulinier, René. *Le mal des aviateurs : ses causes et ses remèdes*. Librairie J.-B. Baillière et fils, 1920.

⁹¹⁵ 1910-1912 en course à pied et football-rugby. Callède, Jean Paul. *Op. cit.*, 2017.

⁹¹⁶ *Ibid.*

⁹¹⁷ Cruchet, René. « Sport et éducation ». *La Petite Gironde*, 11 février 1911.

⁹¹⁸ Cruchet, René. *L'Éducation physique*. Paris : Extrait du mercure de France, 1921, p. 20.

« De six à sept ans jusqu'à puberté, les enfants se trouveront bien de la gymnastique suédoise. Le docteur Tissié, Mme Nageotte, qui en ont étudié les résultats chez les enfants des écoles primaires, ont montré en particulier que le périmètre thoracique augmentait dans de larges proportions (de 1 à 3 centimètres). En dehors de la gymnastique, on pourra encourager la marche, le saut, la natation, l'équitation, le croquet, la balle, le ballon, la danse ; mais la plupart des jeux athlétiques ne pourront être réellement favorisés qu'à partir de la terminaison de la puberté ; jusque-là ils peuvent faire plus de mal que de bien et doivent être étroitement surveillés chez les jeunes sujets.

Pendant la puberté, qui, comme nous l'avons établi, s'étend de douze à quinze ans chez la fille et de quatorze à dix-huit ans chez le garçon, la pratique du sport peut être excellente ou exécrationnelle : excellente, si on la fait dans un but purement hygiénique et s'il n'y a pas une contre-indication particulière ; exécrationnelle si, tombant dans l'excès, on fatigue le corps au lieu de le délasser, on le fausse un peu au lieu de le redresser.

Pendant cette période de transition, on se méfiera des exercices de force (boxe anglaise, lutte, soulèvement de poids, gymnastique aux agrès), qui risquent de gêner le développement du squelette et des muscles et de provoquer un véritable surmenage physique avec toutes ses conséquences ; une prudence égale s'imposera pour les exercices de fond. Les exercices de vitesse seront préconisés au contraire, à condition de ne pas aller jusqu'à l'abus : on pourra s'adonner à l'escrime, à la course, au saut, au canotage, à la bicyclette, à l'équitation, à la natation, à la gymnastique suédoise, qui favorisent merveilleusement le développement physique, et en particulier celui de la cage respiratoire. La pratique du football, surtout du rugby, demande quelques aménagements : les places de demi et de trois-quarts, qui réclament des qualités essentielles de vitesse et d'agilité, pourront être tenues à partir de seize et dix-sept ans ; mais pour jouer avant, où les qualités de force et de fond doivent dominer, il faut être plus âgé.

Pour la jeune fille, les exercices libres pratiqués avec modération, et surtout au grand air, sont excellents, en particulier le jeu des quatre coins, collin-maillard, la course, le tennis, la danse en plein air. Le cyclisme, le canotage, la natation peuvent être aussi conseillés, sans contre-indication particulière, après examen du médecin. La gymnastique respiratoire est à recommencer »⁹¹⁹.

La gymnastique suédoise associée à certains sports contribue au développement de la cage thoracique. Les activités sportives peuvent être pratiquées à partir de la puberté sous certaines conditions pour éviter le surmenage, dans la droite ligne des médecins bordelais. En revanche, il insiste davantage sur l'aspect éducatif, la solidarité se construit dans le sport et c'est en cela qu'il se positionne comme un défenseur des jeux sportifs et émet des réserves sur une centration trop importante sur la gymnastique suédoise. Le goût pour les exercices physiques et la conception d'une éducation sportive ne sont pas étrangers aux expériences des lendits auxquels il a été confronté durant sa scolarité. Témoin privilégié, il revient sur l'importance et le rôle de la LGEP dans la promotion des sports au moment où l'activité physique et les jeux étaient réprimés pour les jeunes :

⁹¹⁹ Cruchet, René. « Sport et éducation (troisième et dernier article) ». *La Petite Gironde*, 4 avril 1911.

« Tout à coup, avec 1888-1889, la scène change : la Ligue nationale de l'éducation physique est créée en octobre 1888, à Paris, à la suite d'une campagne énergique menée par Paschal Grousset en faveur des jeux scolaires ; presque en même temps, des ligues analogues régionales s'établissent, et parmi elles, il faut citer en premières lignes : la Ligue girondine de l'éducation physique, fondée en novembre 1888, à Bordeaux, par Philippe Tissié (...).

On peut dire, sans exagération, que si Paschal Grousset, en écrivant son livre célèbre : *la vie de Collège en Angleterre*, a été le rénovateur des jeux athlétiques en France, c'est assurément sur la terre girondine que ses idées ont germé le plus profondément. Il est indiscutable, en effet, que de toutes les ligues françaises d'éducation physique, celle de l'Université de Bordeaux et de son ressort académique (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées) a connu une prépondérance prospérité. Et cela n'a rien d'extraordinaire. Selon une opinion chère à Maurice Martin, et qui est fort juste, la région bordelaise est le sol sportif par excellence : c'est vers elle que se portent et se mêlent et l'actif et nerveux Landais, et le robuste Pyrénéen aux muscles d'acier, et le courageux et débrouillard Gascon, et le Girondin proprement dit, dont la démarche hautaine et le haut port athlétique trahissent l'ancêtre anglais. Dans cette renaissance du sport en général et des sports athlétiques en particulier, la Ligue du docteur Tissié doit tenir la place d'honneur. C'est elle qui, en inculquant depuis vingt ans aux jeunes générations le goût des exercices du corps et des jeux au grand air, a fini par gagner à la bonne cause le pays tout entier »⁹²⁰.

Une forme d'admiration est perceptible dans le discours montrant l'aura de la ligue et de son chef de file au niveau local au début du XIX^e siècle. R. Cruchet participe à cette dynamique à son niveau en créant un cours « *d'hygiène scolaire et physique* » et donnera un certain nombre de cours publics intitulé « *l'éducation physique* »⁹²¹.

En outre, il représente un soutien de taille pour le projet de création des IREP aux côtés de P. Tissié et C. Sigalas et appelle de ses vœux la « collaboration médico-pédagogique »⁹²² qui doit aboutir à la création des instituts :

« On ne peut que s'étonner, à très bon droit, que l'éducation physique, base fondamentale de l'éducation sportive, soit si en retard par rapport au développement décentralisateur du sport. C'est là un sujet de surprise, d'autant plus naturel que la première Ligue d'éducation physique qui ai été fondée dans ce but était celle du docteur Philippe Tissié ; or, cette Ligue, girondine, à son origine, connut les encouragements d'une Académie comme celle de Bordeaux (...). On en revient donc par un détour immense,

⁹²⁰ Cruchet, René. « Sport et éducation ». *La Petite Gironde*, 11 février 1911.

⁹²¹ *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*-année scolaire 1921-1922, Bordeaux, Ve Cadoret, 1922. Ces cours publics se réalisent à la faculté de médecine en fin de journée.

En dehors des enseignements normaux et préparatoires aux examens, la faculté de médecine a donné un certain nombre de *cours publics*. Ces cours dits de « perfectionnement » sont destinés aux praticiens, aux étudiants en fin d'études, aux spécialistes afin « de recevoir, en un court ramassis, des notions que leur vie professionnelle leur rendait difficile à acquérir », par exemple « le traitement actuel de la syphilis » ou « le traitement actuel de la tuberculose ». Girou, Jean-Marie. *Op. cit.*, 1931, pp. 215-216.

⁹²² Cruchet, René. « Après le Congrès National de l'Education Physique de Bordeaux ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 10/11/12, 1923, pp. 100-101.

et après des péripéties lamentables, à une idée vieille de plus de trente ans. Le mieux que l'on puisse faire est, par conséquent, de regretter le temps perdu et de la mettre enfin sur pied, sans coup férir »⁹²³.

R. Cruchet est l'un de ses artisans d'une médecine sociale rapprochant les questions scientifiques aux problématiques sociales concrètes dans l'intérêt collectif. Cet engagement trouve ses raisons d'être dans la promotion et le développement d'une éducation physique et sportive. Sa réputation et sa notoriété en font un allié de taille dans l'institutionnalisation de la recherche et de la formation en EPS.

Clément Sigalas, l'administrateur

Cette volonté se retrouve chez son collègue le docteur C. Sigalas. Il présidera, dans cet esprit, le comité d'organisation des journées médicales de 1928, tenues à Bordeaux, avec l'intérêt d'associer étroitement la médecine corporative et la science⁹²⁴. Son activité scientifique et ses nombreuses responsabilités universitaires ne suffisent pas à satisfaire ses convictions, il s'engage dans le domaine public en assumant la présidence de diverses œuvres d'hygiène et d'assistance sociale. Ses engagements lui valent la médaille d'honneur en argent à l'occasion du deuxième congrès d'éducation sociale⁹²⁵. Médecin et notable bordelais, à la carrière hospitalo-universitaire brillante, C. Sigalas est pleinement intégré au mouvement hygiéniste du moment, il anime par exemple le comité de rédaction du bulletin *La médecine scolaire* (1908), tribune de la Société des Médecins inspecteurs des Écoles. La question de l'hygiène scolaire le conduit à investir le champ de l'éducation physique pour lequel il représente un promoteur clé dans le paysage universitaire de par ses hautes fonctions administratives à l'université et à la municipalité de Bordeaux⁹²⁶. Administrateur habile, le doyen de la faculté de médecine, est en effet reconnu pour avoir œuvré avec détermination pour une formation scientifique des praticiens de l'éducation physique. En 1923, le congrès national d'éducation physique à Bordeaux marque une étape importante au cours de laquelle le professeur C. Sigalas propose la création d'instituts régionaux d'éducation physique rattachés aux facultés de médecine. Les projets pour la formation des enseignants

⁹²³ *Ibid.*

⁹²⁴ Associer les enjeux des praticiens et des avancées scientifiques pour le « *développement des organismes et des œuvres de médecine sociale* ». AD Gironde, série T- 1996/099, liasse 27 : Archives du doyen Sigalas, divers courrier – organisation des journées médicales de novembre 1928 (Cinquantenaire) 1920-1923.

⁹²⁵ *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*- année scolaire 1907-1908, Bordeaux, Ve Cadoret, 1908.

⁹²⁶ Au-delà de ses fonctions universitaires et administratives (doyen de la faculté, membre du conseil de l'enseignement supérieur), le parcours de C. Sigalas est marqué par un investissement dans la vie publique locale. Après la Grande Guerre, il devint conseiller municipal de Bordeaux sous les municipalités de Fernand Philippart et d'Adrien Marquet, il s'occupera notamment de l'instruction publique. Il assurera même quelques temps la fonction de maire-adjoint de la ville de Bordeaux. Cette implication politique débute en 1904 dans la ville de Bazeille (Lot-et-Garonne) dont il fut Maire jusqu'en 1919. En 1918 il est même proposé pour la fonction de recteur mais ne sera finalement pas nommé.

envisageaient à ce moment une « *Ecole supérieur de l'enseignement de l'EP* »⁹²⁷, le professeur, au contraire souhaite :

*« d'une part substituer à cette centralisation une décentralisation, c'est-à-dire créer un système d'instituts régionaux ; il préconisait d'autre part, le rattachement de ces instituts, établis au siège des diverses universités régionales, aux facultés ou écoles de médecine de ces facultés »*⁹²⁸.

Ainsi, disait le professeur C. Sigalas, ces « *instituts régionaux d'éducation physique rattachés aux facultés de médecine répondraient parfaitement au double desideratum si souvent et depuis si longtemps exprimé : compléter l'éducation de nos étudiants en médecine d'une part et, d'autre part, former les professeurs d'Education Physique digne de ce nom pour nos établissements scolaires et universitaires* »⁹²⁹. Membre du conseil de l'enseignement supérieur, C. Sigalas a porté ce projet au niveau national⁹³⁰.

Sous le patronage de la LFEP, le congrès incarne l'impulsion médicale en France (avec notamment les docteurs A. Lartajet à Lyon et P. Langlois à Paris). C. Sigalas, doyen et conseiller municipal à la mairie de Bordeaux, préside le congrès aidé par R. Cruchet, en charge de la section *sports*⁹³¹. Tous deux ont contribué en grande partie à la promotion de l'éducation physique et sportive et ont œuvré activement à son intégration à l'université. Le congrès d'EP de 1923 marque ainsi une première étape dans l'institutionnalisation de la recherche et de la formation. Ce premier groupe de bordelais (C. Sigalas, R. Cruchet et P. Tissié) constitue des acteurs clés dans ce mouvement d'universitarisation de l'exercice physique.

Finalement, les premiers travaux scientifiques en EP sont réalisés par P. Tissié à partir d'observation qu'il compile dans son laboratoire clinique de Pau. Ses recherches sont pionnières à un moment où les sports ne font pas l'objet de recherche à la faculté avant 1896 et la première thèse de médecine.

À partir de ce travail, la vélocipédie entre officiellement à la faculté de médecine avec la thèse de E. Guillemet et marque le rapprochement de l'activité physique avec les préoccupations hygiénistes. L'intérêt hygiénique des gymnastiques traditionnellement

⁹²⁷ Savigny, Pierre-René. *Op. cit.*, 1945, p. 10.

⁹²⁸ Propos recueillis par P.-R. Savigny dans son hommage à C. Sigalas dans son livre sur l'institut d'EP inspiré de sa thèse : « *il estimait en particulier que l'âme sportive et le passé sportif de la ville de Bordeaux désignaient tout à fait cette ville pour en faire le siège d'un institut universitaire d'Education Physique* ». *Ibid.*

⁹²⁹ *Ibid.*

⁹³⁰ Le doyen avait proposé à deux reprises au conseil de l'université de Bordeaux de créer le premier de ces instituts (séance du 11 mars et du 8 novembre 1927). El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 2005, p. 103.

⁹³¹ À ces côtés, les professeurs A. Lartajet et P. Langlois en charge respectivement des sections « éducation physique » et « physiologie ». *Congrès national d'éducation physique*. Bordeaux, G. Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 8.

mobilisées par les médecins au XIX^e siècle est complété par des réflexions sur les sports qui ne font pas l'unanimité. De nombreux médecins choisissent d'en faire leur sujet de thèses montrant une certaine ouverture pour les pratiques sportives. Les études cherchent à montrer les bénéfices d'une telle pratique sur la santé physique et morale à condition de respecter le principe de modération. Les justifications relèvent néanmoins de normes et de croyances plus que d'une expérimentation rigoureusement menée. On perçoit alors les normes hygiénistes de l'époque qui transparaissent dans des études dont le rapport affectif et personnel à la pratique étudiée colore le plaidoyer. Plus largement, nous retrouvons ici le lien entre science et idéologie établi par S. Fauché lorsqu'il aborde les premiers travaux sur la bicyclette :

« Ces productions à propos d'un « sport » dont l'extension est alors remarquable, sont exemplaires d'une gestion des corps et des consciences. Elles s'inscrivent entre la positivité des sciences biologiques, psychologiques et sociales et les idéologies qui marquent la société du temps »⁹³².

Effectivement, une nouvelle image s'impose à partir du XVIII^e siècle avec l'idée de perfectionnement et de progrès, « d'où ce thème d'un exercice envisagé dans ses gains insensibles et progressifs, ses transformations graduelles, ses avancées repérables, sinon chiffrées »⁹³³. La prise en charge médicale des sports et des gymnastiques s'inscrit dans des enjeux thérapeutiques et préventives. Ces avantages relèvent à la fois de « *vérités scientifiques* » et idéologies, entre amendement individuel et intégration sociale »⁹³⁴. Que ce soit d'un point de vue clinique ou pragmatique, les travaux énoncent les règles à suivre d'une bonne pratique, d'« *un usage hygiénique* » de l'activité physique⁹³⁵.

Au-delà du sport, la gymnastique constitue le deuxième grand sujet des premières thèses traitée surtout d'un point de vue clinique. Ainsi, l'éclectisme, inspiré largement des travaux de P. Tissié, dessine une éducation physique polarisée avec d'un côté la gymnastique permettant de guérir ou prévenir les faiblesses structurelles de la respiration tandis que le sport s'adresse à la dimension fonctionnelle de la respiration sans qu'elle soit l'objet d'une démarche expérimentale rigoureuse. Les deux formes d'exercices participent au perfectionnement de l'individu dans une perspective d'hygiène sociale et de régénérescence de la population. Ces enjeux rejoignent des intérêts utilitaristes et patriotiques, l'amélioration de la santé physique devenant utile lorsque les passions sont contrôlées par la raison et la volonté⁹³⁶. Les premières recherches répondent ainsi à l'engouement de la pratique des sports

⁹³² Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, p. 201.

⁹³³ Vigarello, Georges. « Le corps et ses représentations dans l'invention de la gymnastique », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 37.

⁹³⁴ Fauché, Serge. *Op. cit.*, 2001, pp. 209-210.

⁹³⁵ *Ibid.*, p. 210.

⁹³⁶ Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. Cit.*, 2004, p. 122.

et de la gymnastique dans la région (vélo, course à pied, football-rugby...) et s'inscrivent dans la montée des préoccupations hygiéniques (démarche pragmatique).

L'enjeu hygiéniste ne suffit pourtant pas à expliquer le volontarisme des médecins à l'égard de l'exercice physique. Un autre facteur explique le rapprochement entre médecine et EP en France et particulièrement à Bordeaux, le développement des sciences biologiques associé à la spécialisation des disciplines. La physiologie devient peu à peu la science qui catalyse les avancées scientifiques érigeant progressivement l'exercice corporel en objet de recherche. Une nouvelle ère se dessine avec l'introduction de l'approche expérimentale rapprochant le laboratoire à la faculté et offrant un nouveau terrain d'investigation du normal pour comprendre le pathologique.

2. Développement des sciences expérimentales en recherche médicale : vers la physiologie appliquée à l'EP et aux sports.

Le développement de la recherche physiologique dans les facultés de médecine incarne la percée de la méthode expérimentale dont les travaux de C. Bernard sont considérés comme structurants au milieu du XIX^e siècle. L'individu en situation d'effort devient un champ d'exploration pour comprendre le fonctionnement du corps sans forcément avoir comme but direct l'acte de guérir. Les laboratoires de médecine se structurent dans cette double logique, clinique et expérimentale. Les démarches, les thèmes abordés ainsi que les moyens alloués à leur fonctionnement témoignent du degré de reconnaissance locale et remettent en question l'homogénéité apparente de la recherche et des savoirs produits. L'objectif est ici de dépasser les dénominateurs communs caractérisant ces lieux de recherches et d'enseignement pour cerner ce qui relève de contingences locales liées à des facteurs humains, des configurations institutionnelles et politiques particulières. Ces offres locales d'enseignement et de recherche sont-elles en phase avec l'actualité scientifique et les tendances nationales ? Quelles sont les particularités de l'activité scientifique de l'institut d'éducation physique Bordelais et comment les expliquer ? Les recherches scientifiques sont-elles fécondées par une logique d'exploration scientifique ou par des réflexions pédagogiques et hygiéniques impliquant des approches plus appliquées et empiriques ?

L'exercice corporel devient un champ de recherche à part entière officiellement en 1951 avec la création d'une chaire de biologie appliquée à l'EP et aux sports à Paris. Cette autonomisation fait suite à la création des IREP en 1927. Avant le premier conflit mondial, l'éducation physique se construit en tant que discipline pratique (scolaire ou thérapeutique) et comme discipline scientifique. Les premiers travaux expérimentaux initiés par G. Demeny à

la station physiologique concernent la biomécanique et la physiologie « énergétique » « respiratoire » et « biochimique » de l'effort sportif⁹³⁷. Des médecins, souvent sportifs vont investir ce nouveau domaine de spécialisation, initié par F. Lagrange et P. Tissié à la fin du XIX^e siècle. Le physiologiste F. Lagrange pose les premiers jalons de la connaissance des effets de l'effort sur les modifications des grandes fonctions physiologiques d'un point de vue expérimentale. Ses travaux comprennent des études fondamentales visant à comprendre le fonctionnement du corps pendant l'effort (respiration, circulation, digestion)⁹³⁸, complété par des applications concrètes sur les conditions de pratique de l'exercice physique pour le maintien de la santé⁹³⁹. Ses travaux constituent une base scientifique importante pour les travaux suivants.

À Bordeaux, P. Tissié inaugure ce nouveau domaine d'investigation en s'appuyant largement sur ces références, tout comme bon nombre des travaux de la première moitié du XX^e siècle. Pourtant, nous ne retrouvons pas la démarche expérimentale chez P. Tissié (ou à la marge) ni dans les premières thèses. Les démarches demeurent cliniques et pragmatiques. Pourquoi l'approche fondamentale et expérimentale est-elle absente des travaux pionniers Bordelais à la charnière du XX^e siècle ?

Les observations de P. Tissié restent appliquées à des fins thérapeutique, préventive ou éducative. L'exercice physique s'inscrit dans un projet de transformation sociale. La recherche scientifique est une noble cause, mais P. Tissié n'est pas un homme de laboratoire, il est médecin et praticien. La science vaut pour ses applications et le progrès social empreint d'une morale patriotique et solidariste. Pour lui, l'investissement dans la recherche se double d'un certain militantisme dans sa volonté d'objectiver et légitimer les exercices corporels pour l'éducation générale des individus. Cette dimension sociale ne se retrouve pas forcément chez les hommes de laboratoire comme le souligne F. Charpier :

« Si Hippocrate incluait ses propositions dans un système philosophique plus large, rien de tel, et quoi qu'il en soit, rien d'aussi marqué apparaît chez Lagrange ni chez la majorité de ses contemporains. La préoccupation n'est pas à la métaphysique mais à l'application de la méthode expérimentale »⁹⁴⁰.

L'approche clinique et pragmatique à l'aube du XX^e siècle, ne permet donc pas la structuration d'un champ autonome de recherche autour de l'EP et des sports à l'université. Les recherches expérimentales nécessitent en effet des installations sophistiquées que ne

⁹³⁷ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 85.

⁹³⁸ Lagrange, Fernand. *Physiologie des exercices du corps*. F. Alcan, Paris, 1888.

⁹³⁹ Lagrange, Fernand. *L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens*. F. Alcan, Paris 1890 ; Lagrange, Fernand. *De l'exercice chez les adultes*. Paris : F. Alcan, 1891 ; Lagrange, Fernand. *La médication par l'exercice*. Paris : F. Alcan 1894, cité dans Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2004, p. 94.

⁹⁴⁰ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 95.

disposent pas les cliniciens. Si F. Lagrange continue d'envisager les aspects hygiéniques de l'exercice physique, il va disposer de moyens techniques lui permettant d'analyser avec plus de précision les modifications corporelles à travers la méthode expérimentale⁹⁴¹. La physiologie s'impose comme la science de référence de l'éducation physique au moment où la médecine est de plus en plus dépendante des lois de la biologie et particulièrement de la physiologie⁹⁴². Dans la lignée d'E.-J. Marey et F. Lagrange, G. Demeny prolonge l'emprise positiviste des sciences biologiques sur les exercices physiques⁹⁴³. L'éducation physique devient un art au carrefour d'une thérapeutique et d'une science appliquée issue des lois biologiques, expérimentalement déterminées⁹⁴⁴. La montée des sciences biologiques est visible au congrès de 1913, l'occasion pour des scientifiques d'asseoir leur légitimité⁹⁴⁵. L'éminent physiologiste V. Pachon présente notamment une communication envisageant l'éducation physique comme « *l'étude physiologique du rendement humain* »⁹⁴⁶. Après un passage par Paris, V. Pachon peut être considéré comme l'initiateur de la démarche expérimentale à Bordeaux, il est de ce point de vue à l'origine d'une impulsion décisive. Il faudra attendre cet élan et la mobilisation des moyens du laboratoire de physiologie pour pouvoir soutenir et approfondir expérimentalement l'étude du corps à l'effort.

Plus que les savoirs produits, les significations et les objectifs doivent être appréhendés pour cerner les enjeux du développement de ce domaine de recherche. La méthode expérimentale ouvre une nouvelle compréhension de la « *machine humaine* » obéissant aux lois universelles du vivant⁹⁴⁷. En outre, l'étude des organismes vivants et l'existence de capacités d'adaptation fondées sur l'idée d'équilibre entre fonction et organe, s'inscrit dans l'idéologie du progrès et les normes positivistes du moment. Ces idées transformistes invitent à envisager l'évolution en termes de sélection naturelle et de perfectionnement des organismes vivants. La pensée darwiniste fait écho à la vision lamarckienne de l'hérédité des caractères acquis et renforce le sentiment de dégénérescence⁹⁴⁸. Les connaissances scientifiques vont nourrir les représentations et le sentiment de dégradation d'une santé générale de la population.

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 107.

⁹⁴² À l'image de la carrière de F. Lagrange, médecin rural indépendant puis médecine de cure à Vichy, il investira la physiologie dans ses recherches pionnières. *Ibid.*, p. 235.

⁹⁴³ G. Demeny n'est pas médecin de formation.

⁹⁴⁴ Demeny, Georges. *Les bases scientifiques de l'éducation physique*. Paris, Alcan, 1902, pp. 21-22.

⁹⁴⁵ Congrès international et exposition de l'éducation physique, Paris, 17-26 mars 1913.

⁹⁴⁶ Pachon, Victor. « Éducation physique et critères dynamiques fonctionnels : le critère oscillométrique ». *Congrès international de l'Éducation physique, comptes rendus*, Paris, Baillière & fils éditeurs, 1913, p. 87.

⁹⁴⁷ La « *machine* » humaine n'ayant pas de raison d'obéir à des lois mécaniques spécifiques mais repose sur des principes « universelles ». L'étude expérimentale des animaux permet d'établir de nouvelles connaissances susceptibles d'éclairer les processus mécaniques physiologiques de l'Homme. Marey, Jules. *La machine animale : locomotion terrestre et aérienne*. Germer Baillière, 1873.

⁹⁴⁸ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 54.

Il importe alors de voir comment l'EP peut intégrer l'université pour constituer un champ de recherche à part entière, en tant que branche des sciences biologiques et physiologiques. L'important développement des travaux à Bordeaux s'explique bien, entre autres, par le mouvement de spécialisation scientifique. L'EP devient un point de rencontre entre des préoccupations sanitaires et l'exploration scientifique à la base du projet d'une formation universitaire voulue notamment par P. Tissié à la fin du XIX^e siècle et se concrétisant dans l'entre-deux-guerres.

2.1. Le développement de la physiologie à la faculté de médecine favorable au rapprochement médecine et exercices physiques (1893-1921) : De F. Jolyet à V. Pachon

À mesure que la méthode expérimentale vient compléter les connaissances cliniques, la physiologie constitue un champ de recherche autonome dont le fonctionnement du corps pendant l'effort ouvre des perspectives de connaissances encore peu explorées. L'évolution des sciences expérimentales se double d'une spécialisation des domaines de recherches. La création d'un laboratoire de physiologie appliquée à Bordeaux en 1921 s'intègre dans ce vaste mouvement d'exploration scientifique porté par la physiologie. La préoccupation clinique en est également la source, mais elle n'est pas suffisante pour comprendre l'institutionnalisation de la recherche en EP et en sports dans les facultés de médecine.

Dans cette volonté d'associer l'approche expérimentale à la clinique, la physiologie apparaît dès les années 1860. L'intérêt porté à l'organisation d'enseignements spéciaux facilite la structuration de cette nouvelle branche disciplinaire et la faculté de médecine de Bordeaux apparaît être l'une des premières à les organiser. En France, jusqu'à la fin du XX^e siècle, l'héritage Bernadien reste largement cantonné aux laboratoires, à la faculté des sciences et au collège de France⁹⁴⁹. Une chaire est créée à Bordeaux en 1866, détenue par le docteur Oré, elle marque le développement des sciences expérimentales au sein de l'école de médecine⁹⁵⁰. Considérées traditionnellement comme des « sciences accessoires » en médecine, le directeur H. Gintrac rappelle qu'elles sont fondamentales⁹⁵¹. La physique, la chimie, la physiologie offrent de nouvelles perspectives pour appréhender les pathologies dont la connaissance serait conditionnée par l'étude de l'individu en bonne santé. H. Gintrac appelle de ses vœux la création d'une chaire indépendante de physiologie en 1863⁹⁵² et obtient gain de cause trois années plus tard. Le conseil municipal accorde en 1874 l'ouverture d'une chaire de chimie et vote des fonds supplémentaires pour des postes de préparateur des

⁹⁴⁹ C. Bernard crée la première chaire en physiologie au collège de France en 1854.

⁹⁵⁰ L'école de médecine et de pharmacie de Bordeaux (depuis 1855) devient faculté de médecine et de pharmacie en 1878, sa construction s'achève en 1887, place d'Aquitaine.

⁹⁵¹ Leçon d'ouverture faite le 19 novembre 1872, à la séance de rentrée des facultés et de l'école de médecine de Bordeaux.

⁹⁵² Depuis 1855, l'anatomie et la physiologie étaient regroupées au sein de la même chaire.

cours d'anatomie, de physiologie, d'histoire naturelle⁹⁵³. On assiste donc à un renforcement des sciences de la vie et par conséquent d'une approche expérimentale qui suscite des réactions dans le corps médical et des défenseurs d'une approche clinique⁹⁵⁴. À la difficile question : la médecine est-elle une science ou bien un art ? le professeur Paul Coyne, lors du discours de rentrée de la faculté portant sur les méthodes en médecine en 1880, plaide pour une complémentarité de la clinique et de la méthode expérimentale :

« Les études médicales se commencent, se font à l'hôpital. C'est là que les études devront toujours se faire. C'est la seulement que le médecin pourra recueillir des faits, s'enrichir d'observations indispensables sans lesquelles il n'y pas de science médicale. Cette condition est tellement vraie que l'on peut dire que sans l'hôpital il n'y aurait jamais de médecine. Mais les faits observés sur le malade ont besoin d'être fécondés par une analyse minutieuse, et c'est le laboratoire seul et les méthodes qui y sont en honneur qui permettent de le faire avec fruit. Aussi lorsque dans ces conditions la médecine expérimentale paraît s'éloigner de l'hôpital pour se retirer dans le laboratoire, cet éloignement n'est qu'apparent et momentané »⁹⁵⁵.

Pour lui, l'union entre la clinique et le laboratoire, entre l'observation pure et la méthode expérimentale « sont les seules bases raisonnables et fécondes sur lesquelles il soit possible, à l'heure actuelle, de faire reposer les études médicales »⁹⁵⁶. Cette conception médicale bordelaise explique la structuration des laboratoires d'un point de vue matériel et humain. Les moyens sont inégaux selon les disciplines, le laboratoire de physiologie est modeste par rapport à celui d'anatomie qui reste l'un des mieux aménagés⁹⁵⁷. Le laboratoire rayonne avec son premier directeur le professeur Pierre Oré, remarqué pour ses découvertes sur la transfusion sanguine et ses inspirations pour des instruments et appareils employés pour la technique de transfusion⁹⁵⁸. Son successeur F. Jolyet obtenant la Légion d'honneur en 1897 pour ses travaux portant sur la respiration, sur la circulation et sur la physiologie nerveuse et musculaire. On lui doit aussi un traité de physiologie humaine traduit en plusieurs langues étrangères, ouvrage reconnu ayant servi de repères à de nombreuses générations d'étudiants et

⁹⁵³ Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Bordeaux, Ve Cadoret, 1873, p. 88.

⁹⁵⁴ En 1874, 21 chaires magistrales, en 1896 24 chaires, en 1903 27 chaires dont quatre fondées par l'Université. Girou, Jean-Marie. *Op. cit.*, 1931, p. 208.

⁹⁵⁵ De Coyne, professeur d'anatomie pathologique, lors du discours de rentrée de la faculté portant sur les méthodes en médecine, dans les *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*. Bordeaux, Ve Cadoret, 25 novembre 1880, p.21.

⁹⁵⁶ *Ibid.*, p.47.

⁹⁵⁷ Le laboratoire est doté d'un cabinet de travail pour le professeur comprenant une bibliothèque, des appareils de mesure, polygraphes, galvanomètre et divers instruments destinés à l'étude de l'électro-physiologie. *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*- année scolaire 1899-1900, Bordeaux, Ve Cadoret, 1900.

⁹⁵⁸ Travaux qui feront l'objet de communication à l'Académie des sciences. Son travail sur la transfusion sanguine est considéré par le directeur de l'école comme une « œuvre magistrale où se trouvent consignées à coté de vue complètement neuves toutes les recherches faites à notre époque sur l'une des questions les plus importantes et les plus controversées de la thérapeutique ». *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*. Bordeaux, Ve Cadoret, 25 novembre 1880, p.21

de médecin, réédité à cinq reprises⁹⁵⁹. Dans le même temps, la faculté accueille un jeune agrégé en physiologie, le professeur V. Pachon qui marquera la recherche physiologique.

2.2. Le développement du laboratoire de physiologie bordelais

2.2.1 L'impulsion de V. Pachon, entre approche fondamentale et démarche appliquée à l'EP et aux sports (1895-1921)

V. Pachon appartient à la génération de physiologistes français largement influencée par C. Richet, issu de l'école Mareysienne, tout comme J.-P. Langlois⁹⁶⁰. Après ses études, il intègre le laboratoire du C. Richet jusqu'en 1895, date à laquelle il prend un poste à la faculté de Bordeaux après avoir obtenu l'agrégation. Il retrouvera son maître ensuite en 1906 pour quelques années avant de revenir à Bordeaux occuper la chaire de physiologie⁹⁶¹. Malgré le peu de moyens, il parvient à entretenir un petit laboratoire à Bordeaux entre 1895 et 1906 qui le conforte dans la voie de la recherche⁹⁶². Ses travaux portent sur la circulation et le système nerveux et constituent une base pour les livres classiques de physiologie pour lesquels il tient à contribuer dans une perspective pédagogique et didactique. Il participe notamment au dictionnaire de C. Richet⁹⁶³ et au traité de E. Gley⁹⁶⁴ (chapitre sur la circulation) pour les étudiants de médecine. Se consacrant entièrement à l'enseignement et à la recherche scientifique il forme de nombreux élèves bordelais parmi lesquels les docteurs Petiteau et Fabre, reçus à l'agrégation de physiologie en 1924, et le docteur Delmas-Marsalet remarqué pour sa thèse cette même année⁹⁶⁵.

Après avoir visité les sujets chers à ses maîtres (C. Richet et E. Gley) tels que la respiration, la digestion, les phénomènes psycho-physiologiques, il se concentre sur la mécanique circulatoire⁹⁶⁶. Il prolonge dans ce domaine l'œuvre d'E.-J. Marey et A. Chauveau avec l'invention d'appareils et de méthodes d'exploration du système cardio-vasculaire

⁹⁵⁹ Viault François Gilbert, Jolyet Félix et Bergonié, Jean-Alban. *Traité élémentaire de physiologie humaine*. Paris : Octave Doin, 1889.

⁹⁶⁰ El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 2005, p. 101.

⁹⁶¹ V. Pachon quitte bordeaux en 1904 lorsque ses fonctions d'agrégé prennent fin après neuf ans de service. Il obtient un poste de maître de conférence à Paris au laboratoire de physiologie générale du Muséum d'Histoire naturelle, dirigé par M. Créhant puis intègre l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. En 1906, il est transféré dans le service de Charles Richet à la faculté de médecine de Paris. En 1911, la mort de F. Jolyet laisse vacante la chaire de physiologie à la faculté de Bordeaux et lui permet de revenir, jusqu'à la fin de sa carrière en 1933. Voir Tiffeneau, Marc. « Souvenirs du professeur V. Pachon ». *Paris médical : la semaine du clinicien*, n°114, 1939, pp. 145-148 ; Gley, Pierre. « Victor Pachon ». *Paris médical : la semaine du clinicien*, n°112 - Paris : J.-B. Baillière et fils, 1939, pp. 247-248.

⁹⁶² Tiffeneau, Marc. *Op. cit.*, 1939, p. 146.

⁹⁶³ Richet, Charles. *Dictionnaire de physiologie*. Paris, Felix Alcan, premier fascicule du tome V, 1900.

⁹⁶⁴ Gley, Eugène. *Traité élémentaire de physiologie*. Librairie J.B. Baillière et fils, 1910.

⁹⁶⁵ Retenons Roger Fabre qui devient son successeur et fut associé à ses travaux sur la pression sanguine et qui jouera par la suite un rôle d'importance en EP en devenant directeur de l'institut d'EP de Bordeaux à partir de 1937.

⁹⁶⁶ Gley, Pierre. « Victor Pachon ». *Op. cit.*, 1939, p. 247.

comme l'oscillomètre, grâce auquel il acquiert une renommée nationale et étrangère⁹⁶⁷. Il offre alors à la science et aux praticiens un précieux instrument ouvrant des perspectives riches dans l'exploration scientifique, mais aussi dans des applications plus concrètes en clinique et dans le domaine de l'éducation physique et du sport.

2.2.2. De nouvelles applications : les premières thèses expérimentales appliquées à l'EP et au sport

« Les progrès techniques réalisées en matière d'investigations médicales trouvent un champ d'application tout désigné dans le domaine de l'étude expérimentale de l'effort physique »⁹⁶⁸.

Le retour du professeur V. Pachon à Bordeaux en 1911 donne une nouvelle impulsion au laboratoire de physiologie en introduisant la méthode expérimentale. Si P. Tissié contribue à ériger le sport comme objet de recherche, V. Pachon dessine une nouvelle ère scientifique en réaffirmant l'importance de l'étude des mécanismes fonctionnels pour pouvoir développer les connaissances des praticiens qui encadrent l'exercice physique. La compétence scientifique apparaît désormais inéluctable à mesure où les avancées techniques permettent d'objectiver avec plus de précision le dosage de l'exercice. Déjà en cours pour les thèses au début du XX^e siècle, le principe de modération constitue le cœur des préconisations sans que soient précisés les moyens pour y parvenir, les propositions en restent souvent à l'expérience et l'appréciation personnelle. Dès la fin du XIX^e siècle, F. Lagrange ouvre pourtant la voie en apportant une preuve scientifique de l'effet de l'entraînement sur le fonctionnement des grandes fonctions et contribue à repousser les limites supérieures des capacités individuelles⁹⁶⁹. Ces travaux sur le taux d'acide urique ont permis par exemple de montrer le décalage entre la fatigue ressentie et la fatigue réelle⁹⁷⁰. Ces investigations sont largement tributaires des possibilités d'investigations et sont l'enjeu d'un effort constant en médecine comme le rappelle le doyen C. Sigalas à l'occasion du cinquantième de la faculté de médecine :

« De plus en plus, en effet, en médecine et même en chirurgie-comme le proclamaient le président Pierre Tessier au dernier Congrès de médecine, les présidents Bégouin et Gosset aux deux derniers Congrès de chirurgie – l'alliance du laboratoire et de la clinique devient indispensable et, pour progresser dans les voies nouvelles qu'ouvrent de loin en loin des savants de génie, le besoin se fait sentir de mesures de plus en plus précises. A ce point de vue, comme le disait Claude Bernard, une bonne technique rend quelquefois plus de services à la science que le développement de hautes spéculations théoriques, et ce sont les bonnes techniques qui conduisent aux bonnes mesures. Le sens du mot technique étant ainsi

⁹⁶⁷ Tiffeneau, Marc. *Op. cit.*, 1939, p. 147.

⁹⁶⁸ Gay-Lescot, Jean-Louis. *Op. cit.*, 2000, p. 379.

⁹⁶⁹ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2004, p. 115.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 118.

précisé, je puis dire que la Faculté de Bordeaux a compté et compte encore des savants et des techniciens remarquables dans son personnel enseignant »⁹⁷¹.

Parmi ces savants, V. Pachon fait preuve d'une ingéniosité reconnue avec l'invention du célèbre l'oscillomètre. Ses applications seront proposées lors du congrès de 1913 constituant un premier jalon pour de nombreuses thèses vouées à exploiter au maximum les potentialités de l'appareil.

Le critère oscillométrique

L'oscillomètre ouvre de nouvelles investigations dans la mesure où son utilisation peut se réaliser en dehors du laboratoire. L'instrument permet ainsi d'étudier les variations cardiovasculaires d'un sujet sain, malade ou lors d'un exercice physique. À partir de ce nouvel outil, V. Pachon met au point le critère oscillométrique permettant de déterminer la « *valeur fonctionnelle et l'endurance du cœur* »⁹⁷², utilisé en clinique durant la Première Guerre mondiale puis transposé dans le domaine de l'EP et des sports. Le contrôle médical devient alors plus précis pour saisir l'« état actuel d'entraînement d'un sujet »⁹⁷³ :

« L'établissement de critères fonctionnels d'entraînement s'impose, en définitive, pour permettre d'établir la nature et le champ d'exercice dans lequel peut se mouvoir l'individu, à un moment donné, pour son plus grand profit physiologique. Ce problème intéresse au plus haut degré la vie sociale »⁹⁷⁴.

Le rôle du médecin s'en trouve renforcé puisque ces critères facilitent le choix des exercices :

« Grâce à ces critères – et seulement grâce à eux- on pourra faire un choix en même temps qu'un dosage judicieux des exercices à ordonner et à laisser seulement exécuter, dans chaque cas particulier. On pourra, en un mot, par l'emploi opportun de ces critères, établir la progression adéquate à suivre, en toutes circonstances, pour rendre l'exécution d'un exercice sûrement – et au maximum – favorable au développement physiologique de l'individu »⁹⁷⁵.

L'implication du médecin devient indispensable parce qu'il dispose de l'expertise scientifique pour pouvoir réguler la pratique et déceler des états dangereux. En 1911, la thèse

⁹⁷¹ *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*, année scolaire 1928-1929. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1929, p. 133.

⁹⁷² Pachon, Victor. « Education physique et critères dynamiques fonctionnels ». *Congrès International d'Education Physique*, 17-20 mars 1913 : III. Compte rendu, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1913, p. 88.

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 87.

⁹⁷⁴ Pachon, Victor. « Education physique et critères fonctionnels. Les variations de la pression artérielle, critère d'entraînement ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. LXVIII, 21 mai 1910, p. 869.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543019j/f909.image.r=Pachon>

⁹⁷⁵ Pachon, Victor. *Op. cit.*, 1913, p. 87.

de C. Hervoche sonnait déjà comme un plaidoyer pour voir « *se généraliser sur les terrains d'entraînement cette coutume d'examiner le cœur des jeunes athlètes après une course ou une épreuve athlétique quelconque* »⁹⁷⁶. Les physiologistes à l'instar de V. Pachon perçoivent l'investissement en éducation physique comme un devoir social⁹⁷⁷. Mais plus largement les applications du critère oscillométrique comprennent une valeur sociale ayant pour vocation d'impliquer d'autres domaines (le monde professionnel, voire même le travail intellectuel) :

*« C'est là une donnée de haute importance pratique dans la vie sociale. Elle doit recevoir son application partout où se déploie de l'activité humaine, non seulement sur le terrain de l'éducation physique et de l'hygiène générale où elle peut permettre d'apprécier à la fois les individus et les méthodes, mais aussi dans le domaine industriel de la vie de l'ouvrier comme dans celui de la vie du soldat, c'est-à-dire là où plus qu'ailleurs encore le travail doit être étroitement adapté à la valeur fonctionnelle de l'individu »*⁹⁷⁸.

Poussée par l'exploration scientifique, les travaux de V. Pachon ne se réduisent pas à une recherche désintéressée et fondamentale. Ce positionnement est caractéristique de la tradition physiologiste française à l'instar des propos de E. Rist mis à la lumière par B. Viaud :

*« Le portrait que nous tire E. Rist sur les physiologistes au début du siècle est à ce titre exemplaire d'une réalité économique qu'il ne faut pas perdre de vue tant elle peut expliquer l'orientation de certains vers des pratiques médicales nouvelles, originales. Ainsi, dans la biographie qu'il réalise de Jean Camus (1872-1924), il précise : « Il fallait vivre, et faire vivre les siens. Il y a des pays où un jeune physiologiste, accueilli dès le début de ses études dans un laboratoire officiel, signalé à l'attention par ses travaux pleins de promesses, rompu aux techniques de son métier et habitué à les enseigner, n'aurait point à se préoccuper avec angoisse de la vie matérielle. Des autorités bienveillantes, responsables du choix des élites, lui fraieraient le chemin vers une carrière purement scientifique, vouée à la recherche désintéressée, dans la dignité et l'indépendance. En France, vous le savez, il n'en est point ainsi. Dans le pays de C. Bernard, de Marey, de Chauveau, la physiologie ne nourrit point son homme. Ou, du moins, il est sans exemple qu'un physiologiste français ait pu élever une famille sans partager son temps entre la physiologie et la pratique médicale, partage inégal où, presque toujours, il y a deux perdants et pas un seul gagnant »*⁹⁷⁹.

Sans revenir sur la validité de la thèse économique expliquant la dimension appliquée des travaux français, le laboratoire bordelais s'inscrit dans le sillon de la recherche initiée par

⁹⁷⁶ Hervoche, Charles. *Op. cit.*, 1911, p. 82.

⁹⁷⁷ « *s'il est quelqu'un qui ait le droit, et peut-être plus encore le devoir, de s'intéresser particulièrement à l'éducation physique, c'est bien le physiologiste* ». Pachon, Victor. « Education physique et critères dynamiques fonctionnels. Le critère oscillométrique ». *Congrès International d'Education Physique*, 1913, p. 87, cité par Charpier, Francis. « Le contrôle médical de l'éducation physique ». *Spirales 13-14*, Lyon, 1998, p. 225.

⁹⁷⁸ Pachon, Victor. *Op. cit.*, 1913, pp. 96-97.

⁹⁷⁹ Rist, Edouard. *25 portraits de médecins français, 1900 – 1950*. Masson, Paris, 1955, p. 33, cité dans Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011, p. 193.

les premiers physiologistes (C. Bernard, E. Marey, A. Chauveau) partagés entre démarche fondamentale et appliquée. Sous l'impulsion de l'éminent directeur, le critère oscillométrique trouve dans le domaine de l'éducation physique un champ d'application particulièrement porteur au niveau local qu'il compte bien développer. Le congrès d'éducation physique de 1913 est l'occasion de présenter l'intérêt de ses critères et leur utilisation concrète pour une généralisation future.

L'oscillomètre représente donc la dernière version des appareils sphymomanométriques avec une particularité par rapport au sphymomanomètre classique, sa sensibilité « *exceptionnelle* » permettant de gagner en précision dans la mesure de la circulation cardiaque afin d'apprécier « *la valeur de l'impulsion du cœur et de ses variations sous des influences physiologiques, pathologiques ou médicamenteuses* »⁹⁸⁰. V. Pachon détaille le procédé consistant à étudier les « *variations des deux éléments minimum et maximum de la pression artérielle, au cours de tout exercice ou travail déterminé* »⁹⁸¹. Au cours de l'effort, la chute de la pression maxima est le signe d'un affaiblissement du cœur, véritable « *signal d'alarme* » pour l'arrêt de l'effort. À la fin de l'exercice, les pressions retrouvent une valeur normale pour les sujets entraînés et des valeurs plus inférieures pour les personnes non entraînés. Ces constats s'appuient sur l'observation de sujets réalisant des pas de gymnastique avec des niveaux d'entraînement différents. En montrant les récurrences et les valeurs des pressions minima et maxima pendant l'effort et après, en corrélation avec le niveau d'entraînement, V. Pachon établit des critères permettant d'attester de l'endurance d'un sujet et de ses capacités cardio-vasculaire.

Ainsi, la présentation du critère oscillométrique au congrès de 1913 inaugure un nouveau chapitre pour la recherche expérimentale en EP et sports basée sur la physiologie. V. Pachon esquisse un protocole, la validité du critère oscillométrique fera l'objet de nombreuses études visant à l'affiner au sein de son laboratoire.

Ses résultats sont repris par C. Hervoche en 1911 dans le cadre de sa thèse sans apporter de nouvelles données par rapport à son maître de recherche. R. Cruchet et R. Moulinier ont reproduit ces expériences pour le football et le rugby et viennent confirmer les résultats de V. Pachon⁹⁸². Un autre jeune médecin les exploite dans le cadre d'exercices de gymnastique suédoise, de pas de gymnastique, d'exercice de montée d'escaliers avec charges puis de courses à bicyclette. La thèse de J. Léger prolonge directement les travaux de V. Pachon, le protocole expérimental est identique, la plus-value réside dans la multiplication des formes d'exercices. Les mesures sont réalisées sur le médecin lui-même essentiellement

⁹⁸⁰ Pachon, Victor. *Op. cit.*, 1913, p. 93.

⁹⁸¹ *Ibid.*, p. 94.

⁹⁸² Hervoche, Charles. *Op. Cit.*, 1911, p. 33.

avant, pendant et après l'effort⁹⁸³. Les différentes phases d'évolution des pressions artérielles sont confirmées dans les différents efforts⁹⁸⁴, l'expérience sur la bicyclette vient renforcer l'importance du critère oscillométrique permettant de déceler l'état de fatigue du cœur avant les ressentis du coureur. S'il y a concordance entre la chute des maxima et la fatigue ressentie dans les autres conditions, le coureur cycliste ne ressent pas la fatigue au moment de la chute des valeurs de la pression artérielle⁹⁸⁵. Contrairement aux constats en rupture de F. Lagrange qui montrait justement le décalage entre la fatigue ressentie et la fatigue réelle⁹⁸⁶. Il était alors un des premiers à montrer qu'un sujet entraîné peut et doit aller plus loin que la fatigue ressentie pour espérer développer ses capacités fonctionnelles⁹⁸⁷. J. Léger remet en question le postulat de F. Lagrange et renforcent les conceptions dominantes sur la fatigue qui doit être considérée comme pathogène pouvant conduire à l'épuisement :

*« le plus souvent, le signal d'alarme du critère oscillométrique devance la sensation subjective de fatigue. Outre que ce critère est objectif, il se trouve encore permettre ainsi une appréciation plus exacte de la capacité fonctionnelle réelle et une délimitation plus précise du temps de l'exercice »*⁹⁸⁸.

Pour éviter les dangers d'une pratique physique, le critère oscillométrique constitue le moyen le plus fiable :

*« Le critère oscillométrique – d'une application commode et partout possible – représente, en définitive, un critère dynamique, à la fois objectif et extrêmement sensible, de valeur fonctionnelle individuelle, qui trouve immédiatement son application en éducation physique, mais dont l'utilisation peut s'étendre aux domaines de la vie industrielle et de la vie militaire »*⁹⁸⁹.

Le critère oscillométrique est étayé par un autre élève quelques années plus tard dans une étude plus expérimentale. R. Fabre teste différentes méthodes de mesure de la tension artérielle⁹⁹⁰ à partir d'expériences sur des chiens et recourt également à l'observation sur un

⁹⁸³ Un ami sportif Paul Soulié a aidé le docteur dans deux situations. Léger, Joseph. *Op. cit.*, 1914, p. 27.

⁹⁸⁴ Les « valeurs de travail » sont atteintes dans une première phase, ces valeurs se maintiennent ensuite durant « plateau de travail ». Le cœur fournit un effort soutenu et le sujet s'adapte à l'exercice à accomplir. Au bout d'un moment la pression maxima chute ce qui marque une modification du fonctionnement du cœur qui faiblit, c'est le *signal d'alarme* qui indique la fin de l'exercice. Après l'effort, les pressions reviennent à des valeurs normales dans le cas d'entraînement adapté, soit inférieures à la normale dans les cas de fatigue ou de sujets non entraînés. Léger, Joseph. *Op. cit.*, 1914, pp. 57-58.

⁹⁸⁵ Il constate que les maxima de la pression artérielle chutent sans que le coureur ressente une fatigue significative. Celle-ci apparaît brusquement un kilomètre après avoir constaté la baisse des valeurs.

⁹⁸⁶ Les observations de J. Léger renforcent la nécessité du contrôle médical, le coureur cycliste ne pouvant pas ressentir la fatigue au moment où elle survient dans son organisme, contrairement aux conclusions antérieures de F. Lagrange.

⁹⁸⁷ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2004, p. 118.

⁹⁸⁸ Léger, Joseph. *Op. cit.*, 1914, p. 66.

⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 67.

⁹⁹⁰ Méthode palpatoire Riva-Rocci, méthode auscultatoire et l'oscillométrie (Méthode oscillatoire).

sujet « *normal* » de vingt et un ans⁹⁹¹. R. Fabre confirme l'exactitude de l'oscillomètre pour déterminer la valeur de la maxima⁹⁹². La fiabilité de la mesure se trouve renforcée avec ce nouveau procédé, légitimant l'utilisation du critère aussi bien pour les chercheurs (physiologistes) que les praticiens. Si sa thèse ne touche pas directement l'exercice physique, R. Fabre propose une synthèse de l'application pratique du critère oscillométrique pour l'étude du cœur pendant l'exercice physique lors du congrès d'éducation physique de 1923. La communication du docteur R. Fabre constitue une synthèse des travaux de V. Pachon et de son élève J. Léger depuis 1911 :

*« Il reste donc en dernière analyse une seule méthode essentiellement pratique, pour juger la dynamique cardiaque sous l'influence de l'effort : le critère oscillométrique d'entraînement qui par sa précision, sa simplicité d'exécution et d'interprétation, par la constance et la précocité des résultats qu'il fournit, constitue le seul critère grâce auquel il est possible de déterminer la valeur fonctionnelle d'un organisme en production de travail »*⁹⁹³.

Enfin, en 1927 les travaux de J. Chevallereau viennent confirmer et compléter les observations précédentes dans des situations sportives. Les expériences antérieures concernent des exercices « atypiques »⁹⁹⁴, mais pas des situations sportives⁹⁹⁵. J. Chevallereau tente alors de tirer des travaux de V. Pachon et du laboratoire une méthode applicable directement à la surveillance et au dosage des efforts athlétiques. Dans ce but, il revient sur cinq sujets déjà étudiés (par Pachon, Fabre, Léger) et observe dix nouveaux individus réalisant des exercices sportifs⁹⁹⁶. L'auteur souhaite examiner des situations comparables sur plusieurs sujets de manière à « *pouvoir établir des règles générales et à étudier pour cela le maximum des cas particuliers* »⁹⁹⁷. Ces observations donnent lieu à des préconisations pratiques pour l'utilisation du critère oscillométrique sur les terrains de sport dont la principale concerne la chute brusque du Mx exigeant l'arrêt immédiat de l'exercice⁹⁹⁸. L'expérience montre une nouvelle fois l'intérêt de la méthode oscillométrique pour déceler les cas des situations d'inadaptation, c'est-à-dire dépassant le seuil de fatigue (chute de la pression maxima). Cette inadaptation montre que l'individu demande des « *efforts à leur*

⁹⁹¹ Expérience réalisée avec un autre élève du laboratoire de physiologie P. Delmas-Marsalet sur la vérification expérimentale par le contrôle capillaroscopique, l'exactitude de la méthode oscillométrique de la tension artérielle maxima (systolique). Fabre, Jean Roger. *Op. cit.*, 1921, p. 58.

⁹⁹² L'oscillométrie demeure la « seule méthode de détermination de Mx », c'est-à-dire de la pression systolique (pression maximale). *Ibid.*, p. 64.

⁹⁹³ Fabre, Roger. *Dynamique cardiaque et exercices physiques (suffisance et insuffisance cardiaque : le critère oscillométrique)*. Congrès national d'éducation physique, Bordeaux, t. I (Informations et rapports), 1923, p. 94.

⁹⁹⁴ Chevallereau, Jean. *Le critère oscillométrique en éducation physique*. Thèse de médecine n°89, Bordeaux, 1927, p. 21.

⁹⁹⁵ Hormis l'observation d'une course à vélo réalisée par J. Léger.

⁹⁹⁶ À savoir un match de rugby, des courses (100m, 400m et 600m, 110m haie) et le saut à la corde.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 21.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 51. D'autres signes d'insuffisances sont indiqués : lenteur du retour des divers éléments à leur valeur initiale, chute de tous les éléments avec rapprochement de Mn et Mx. *Ibid.*, p. 48.

cœur que celui-ci ne peut fournir sans dommage »⁹⁹⁹. L'auteur affine l'efficacité du critère dans le domaine sportif selon les phases d'apprentissage¹⁰⁰⁰. Le début de l'apprentissage du geste renvoyant à un « *travail de coordination* » moment où la fatigue subjective est la plus grande (forte demande en attention), présente peu de risque de surmenages. En revanche, lors de la deuxième phase, quand le mouvement est intégré, les limites raisonnables peuvent être facilement dépassées, le critère oscillométrique est particulièrement opportun à ce moment¹⁰⁰¹. Ces procédés de surveillance sont susceptibles d'être utiles dans différents domaines de la vie (travail, armée), mais sont particulièrement pris en compte pour les sportifs à Bordeaux afin d'éviter aux athlètes de « *dépasser dangereusement les limites permises* »¹⁰⁰².

Ainsi, l'utilisation de l'oscillomètre mobilise de nombreuses études en EP et sport car il ouvre de nouvelles perspectives pour apprécier l'effet de l'exercice sur l'organisme susceptibles d'établir des critères objectivables et transposables sur le terrain des praticiens. Les valeurs observées et expérimentées établissent des repères définissant un seuil de fatigue, incontournable pour contrôler et prévenir les risques d'une pratique excessive.

L'ergographe

Un autre instrument fait l'objet d'une attention particulière au laboratoire de V. Pachon et compte éclairer l'épineux phénomène de la fatigue. L'ergographe, généralisé par le physiologiste italien A. Mosso, a permis d'affiner les lois de la fatigue et son origine (centrale ou périphérique)¹⁰⁰³. À la fin du XIX^e siècle, l'intérêt porté à la fatigue se comprend dans un contexte d'industrialisation. La rationalisation des moyens de production, au centre desquels figure le corps, conduit à comprendre plus encore l'intérêt porté à la fatigue pour l'optimisation du rendement de la machine humaine¹⁰⁰⁴. Dans ce but, A. Mosso s'attache à étudier l'activité musculaire volontaire à partir d'un muscle isolé¹⁰⁰⁵. Cette expérience sera reprise en France particulièrement par le professeur V. Pachon qui inspirera plusieurs thèses discutant la méthode et les conditions d'investigation.

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁰⁰ Ces résultats n'ayant pas fait l'objet d'une expérimentation dans cet étude, ils reposent plus sur des connaissances empiriques de l'auteur. ??)

¹⁰⁰¹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁰⁰² *Ibid.*, p. 46.

¹⁰⁰³ Vatin, François et Saraceno Marco. « Ergographie », dans Zawieja, Philippe (Sous la dir.). *Dictionnaire de la fatigue*. Genève, Librairie Droz, « Travaux de Sciences Sociales », 2016, p. 247.

¹⁰⁰⁴ Durrive, Barthélemy. « Deux ouvriers-machine, avant et après Taylor ». *L'Homme et la société*, n° 205, mars 2017, pp. 53-86.

¹⁰⁰⁵ L'expérience met en jeu les fléchisseurs des doigts de la main, ce qui lui permet d'isoler convenablement l'action d'un muscle, son but étant de déterminer avec précision le travail accompli pour en déduire les lois de la fatigue. Pour la description détaillée, voir Labaeye, Aimé. *Contribution à l'étude critique expérimentale de l'ergographie par la méthode de Mosso*. Thèse de médecine n°14, Bordeaux, 1917, pp. 23-26.

La thèse de A. Labaeye interroge la validité de l'ergographe et des conditions d'utilisation de l'expérience de A. Mosso. Après plusieurs études, le physiologiste italien opte pour les fléchisseurs des doigts de la main, jugés les plus satisfaisants pour saisir le phénomène général de la fatigue¹⁰⁰⁶. Inspiré par V. Pachon, A. Labaeye reproduit le protocole sur dix sujets et montre que la courbe ergographique fournie par A. Mosso ne représente pas une courbe simple de fatigue d'un muscle isolé (comme l'auteur le suggère), mais une résultante de plusieurs muscles associés impliqués à des degrés divers¹⁰⁰⁷. F. Crespin complète l'étude critique de l'expérience qui se réduisait finalement à mesurer la fatigue « positive »¹⁰⁰⁸. Pour se faire une idée plus complète de la fatigue, le médecin suggère d'introduire de nouvelles données, pour tenir compte des fatigues *positive*, *négative* et *statique* pendant l'expérience ergographique de A. Mosso¹⁰⁰⁹. L'étude confirme par l'expérimentation les différences individuelles dans la résistance à la fatigue comme le montrait A. Mosso. La plus-value provient de la tentative d'une mesure plus complète comprenant le travail négatif et statique pour réellement rendre compte de la fatigue totale, réduite au travail « positif » chez A. Mosso¹⁰¹⁰. F. Crespin suggère d'introduire de nouvelles données pour tenir compte des différentes formes de fatigues (positives, négatives et statique) pendant l'expérience ergographique de A. Mosso¹⁰¹¹. Pour être plus précis, D. Dodel perfectionne la technique de l'ergographe en imaginant un « sélecteur de travail » permettant d'annuler le travail « négatif »¹⁰¹². J. Boulnois prolonge ce travail pour isoler l'activité ergographique d'un muscle unique et d'un groupe de deux muscles¹⁰¹³. Le dispositif se

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 33.

¹⁰⁰⁸ Pour des précisions à propos de ce qu'entend l'auteur par « fatigue positive » : « le chariot n'inscrit que le travail positif, le doigt chaque fois qu'il part de sa position d'origine pour y revenir après avoir parcouru un arc de cercle, produit un travail positif dans l'aller et un travail négatif et statique au retour. En effet si le doigt revient à sa position initiale en laissant le poids tomber en chute libre, il produit un travail négatif ; mais si au lieu de la chute libre, le doigt retient le poids pour l'empêcher de tomber trop vite contrariant dans une certaine mesure l'action de la pesanteur, il ajoute au travail négatif différent de celui en chute libre un certain travail statique ». Crespin, François. *Op. cit.*, 1920, p. 17.

¹⁰⁰⁹ En partant d'une formule et d'un quotient par rapport à la courbe ergographique, il tente de calculer le rendement, résultant du « quotient du poids de la surface de travail au poids du rectangle construit ». Crespin, François. *Op. cit.*, 1920, p. 34.

¹⁰¹⁰ Il précise « le chariot n'inscrit que le travail positif, le doigt chaque fois qu'il part de sa position d'origine pour y revenir après avoir parcouru un arc de cercle, produit un travail positif dans l'aller et un travail négatif et statique au retour. En effet si le doigt revient à sa position initiale en laissant le poids tomber en chute libre, il produit un travail négatif ; mais si au lieu de la chute libre, le doigt retient le poids pour l'empêcher de tomber trop vite contrariant dans une certaine mesure l'action de la pesanteur, il ajoute au travail négatif différent de celui en chute libre un certain travail statique » Crespin, François. *Op. cit.*, p. 17.

¹⁰¹¹ En partant d'une formule et d'un quotient par rapport à la courbe ergographique, il tente de calculer le rendement, résultant du « quotient du poids de la surface de travail au poids du rectangle construit ». *Ibid.*, p. 34.

¹⁰¹² Boulnois, Jean. *Contribution à l'étude expérimentale et critique de la fatigue par la méthode ergographique*. Thèse de médecine n°12, Bordeaux, 1928.

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 18. Présentation du dispositif p. 18.

propose de pallier aux biais de l'expérience de A. Mosso en répondant aux critiques des physiologistes ultérieurs (A. Labaeye, F. Crespin, D. Dodel)¹⁰¹⁴ :

« En possession d'une nouvelle technique réalisant l'isolation d'un seul muscle appliqué au jeu d'une seule articulation, nous avons pu étudier, à un degré supérieur de pureté, l'activité dynamique d'un muscle »¹⁰¹⁵.

Le muscle désormais isolé, l'ergographie peut « dégager les lois expérimentales » de la fatigue¹⁰¹⁶. J. Boulnois met en évidence plusieurs principes : la corrélation du rythme d'exécution avec la puissance du muscle ; la réparation de l'énergie du muscle dépensée dans la prise d'un ergogramme complet est directement proportionnelle au temps de repos constant entre deux contractions successives ; la perte de l'énergie du muscle dans les conditions ergographiques (poids et rythmes constants) est inversement proportionnelle au temps de repos constant séparant la prise de deux contractions successives¹⁰¹⁷. Ces résultats intègrent une nouvelle notion, la récupération pour appréhender le phénomène de la fatigue. Grâce aux modifications apportées à l'ergographe depuis 1917, l'instrument permet d'appréhender la valeur de réparation du muscle (l'ergographe se présente donc comme l'étude spéciale de la réparation d'énergie du muscle) :

« L'ergographie comprise dans ce sens est encore une étude qualitative plutôt que quantitative ; c'est bien cette conception que depuis plusieurs années le professeur Pachon n'a cessé d'enseigner dans ses cours et qu'il définissait ainsi : l'ergographe étudie le module d'activité volontaire du muscle (Dodel, Thèse de Bordeaux) »¹⁰¹⁸.

Grâce à cette étude, J. Boulnois apporte des éléments de réponses au problème complexe de la localisation de la fatigue. Dans les conditions ergographiques, les centres nerveux volontaires, considérés comme fatigables par Mosso, sont au contraire infatigables dans les conditions ergographiques.

« grâce à la conception de l'ergographie comme étude de la réparation d'énergie, un indice de l'activité vitale générale, physiologique comme pathologique, et qu'il reste encore à déterminer »¹⁰¹⁹.

L'auteur précise bien que les conclusions sur la localisation de la fatigue concernent l'étude circonscrite de l'ergographe, qu'il reste à compléter. Pour autant, une telle étude est

¹⁰¹⁴ Parmi les limites, le problème d'isoler un seul muscle et une seule articulation n'a pas encore été résolu (pp. 15-16). *Ibid.*, p. 18. Présentation du dispositif pp. 15-16.

Pour le problème de la fixation de l'extrémité du muscle, V. Pachon a imaginé un butoir mise en œuvre par F. Dodel (p. 13) puis F. Crespin (*Op. cit.*, 1920, p. 15).

¹⁰¹⁵ Boulnois, Jean. *Op. cit.*, 1928, p. 13.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 42

¹⁰¹⁷ *Ibid.*

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰¹⁹ *Ibid.*, p. 43.

« d'un intérêt considérable en physiologie générale »¹⁰²⁰, mais aussi dans les applications sociales en à une époque où l'intérêt se porte sur les problèmes du rendement de l'homme au travail¹⁰²¹.

V. Pachon a ainsi directement inspiré quatre thèses (A. Labaeye, F. Crespin, D. Dodel et J. Boulnois) visant à perfectionner un outil de mesure du travail musculaire. Le directeur du laboratoire est à l'initiative de ce nouveau champ d'investigation plus fondamental qui semble peu repris en France¹⁰²². L'étude des thèses du laboratoire de physiologie bordelais laisse entrevoir une nouvelle ère expérimentale marquée par le développement de nouveaux moyens d'investigations. Les progrès techniques trouvent un champ d'application dans l'étude expérimentale du corps à l'effort susceptible de faire évoluer les frontières du normal. L'étude des capacités vitales (respiration, cœur...) se substitue à la mesure des qualités physiques ou des mensurations du début du XX^e siècle¹⁰²³. L'oscillomètre fait notamment l'objet de nombreuses thèses à partir de 1914 suite à l'arrivée du nouveau directeur au laboratoire girondin. V. Pachon, dans la tradition physiologiste française exploite un autre outil, l'ergographe pour tenter d'affiner les lois de la fatigue.

Ainsi, l'étude de l'homme à l'effort devient un enjeu fort pour l'exploration et la connaissance du fonctionnement physiologique normal au moment où la médecine s'érige en science médicale (venant compléter la clinique). Les sciences biologiques connaissent une logique de spécialisation dont la physiologie occupe les premiers rôles dans la recherche médicale. Avec l'amélioration des techniques d'investigations se développe un nouveau domaine de recherche susceptibles d'affiner le contrôle médical sur le choix et le dosage des exercices physiques.

L'amélioration des techniques d'investigation médicales révèle les enjeux à l'origine du développement de la recherche dans le domaine sportif renvoyant, d'une part, à des visées applicatives dans le domaine du contrôle médico-sportif dans une perspective hygiénique, et d'autre part, un enjeu plus fondamental et expérimental d'accès à une meilleure connaissance du fonctionnement du corps. Ce double aspect théorico-pratique caractérise finalement les travaux du laboratoire de physiologie bordelaise dans la première moitié du XX^e siècle.

¹⁰²⁰ *Ibid.*

¹⁰²¹ Par exemple sur la question des revendications ouvrières des « trois huit » pour laquelle la réponse appartient aux physiologistes selon P. Langlois. Pociello, Christian. *Op. cit.*, p. 70

¹⁰²² Vatin, François et Saraceno, Marco. *Op. cit.*, 2016, p. 246.

¹⁰²³ Gay-Lescot, Jean-Louis. *Op. cit.*, 2000.

3. Institutionnalisation de la recherche en EP et sport à la faculté de médecine (1921-1927)

3.1. Structuration du laboratoire de physiologie appliquée

En 1921 est créé un service de physiologie appliquée en remplacement du service de physique pharmaceutique¹⁰²⁴. Celui-ci est pris en charge par le professeur V. Pachon et fait partie des premiers laboratoires spécialisés de ce type instauré à l'université en France. Avant la Première Guerre mondiale, le laboratoire de l'école militaire de Joinville dirigé par G. Demeny en 1902 fait figure d'exception. Après avoir quitté la station physiologique du Parc des Princes, G. Demeny introduit les techniques graphiques et l'étude biomécanique du mouvement à l'école de Joinville dans le laboratoire nouvellement créé pour lui¹⁰²⁵. Ce n'est qu'à partir de l'entre-deux-guerres que de tels laboratoires se généralisent dans les facultés de médecine. Celui de Paris est le premier dispositif de ce type dans le civil et est dirigé par le professeur J.-P. Langlois¹⁰²⁶. Quelques années plus tard, le laboratoire de physiologie appliquée est officiellement créé à Bordeaux sous l'impulsion de V. Pachon, après avoir orienté une partie de ses travaux vers ce domaine de recherche. Le physiologiste s'entoure des élèves qu'il a formés et qui ont souvent réalisés leur sujet de thèse sur l'EP ou le sport comme c'est le cas pour R. Fabre qui devient sous-directeur du laboratoire. L'installation s'effectue dans les locaux du laboratoire de physique médicale¹⁰²⁷ puis rattaché à l'IEP. Le docteur R. Fabre chargé du cours de physiologie appliquée à l'EP assure une grande partie des enseignements. L'enseignement technique est confié à Melle Despaux et au Dr Loubatié, chargés de la méthodologie et des exercices gymniques. À côté de ces trois professeurs assurant les cours deux fois par semaine, l'enseignement théorique se voit compléter par des conférences hebdomadaires¹⁰²⁸. La situation matérielle reste encore élémentaire par rapport

¹⁰²⁴ AD Gironde, 5620 W 12 (dossier administratif du rectorat) : Courrier du 2 août 1921 du doyen Sigalas adressé au recteur : « en raison de l'importance chaque jour plus importante de ses études et des opérations de physiologie appliquée à la clinique, le conseil de la faculté dans la séance du 13 avril dernier, a décidé de l'installation à Saint Raphael, dans une salle laissée libre par le service de physique pharmaceutique d'un laboratoire de physiologie appliquée à la clinique (annexé au laboratoire de physiologie du Professeur Pachon) ».

¹⁰²⁵ Pociello Christian. « Un désir ambigu de science », dans Simonet, Pierre et Véray, Laurent (Sous la dir.). *L'I.N.S.E.P. De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*. Luxembourg, Gérard Klopp Éditeur, 1998, p. 84.

¹⁰²⁶ Jean-Paul Langlois est titulaire de la chaire de physiologie de la faculté de médecine de Paris. Ses travaux portent sur la physiologie générale et la physiologie appliquée à l'hygiène industrielle. Il ouvre peu à peu le laboratoire au domaine de l'exercice physique à partir de 1920 et sera un des membres fondateurs de la S.M.E.P.S, créée en 1921, en prenant la présidence aux côtés de Maurice Boigey et Francis Heckel (vice-présidents).

¹⁰²⁷ AM Bordeaux, 1034 R7 : Rapport du doyen sur le fonctionnement de l'Institut, adressé à l'adjoint au Maire, le 23 janvier 1931.

¹⁰²⁸ Liste des conférences pour l'année 1930-1931 : Physiologie appliquée à l'EP (40 conférences) ; anatomie (12) ; hygiène alimentaire et diététique (4) ; hygiène scolaire générale (4) ; hygiène de la croissance et anormaux (4 conférences, assurées par R. Cruchet), squelette et déviation rachidienne (2) ; hygiène oculaire à l'Ecole (1) ;

aux autres laboratoires de la faculté de médecine, mais l'obtention de tel moyen dans ce nouveau domaine de spécialisation médicale n'est pas courant au niveau national, seules quelques villes peuvent prétendre à disposer de ce type de moyens¹⁰²⁹. Les conditions matérielles vont s'améliorer. À partir de 1936, son activité féconde rend en effet les locaux étroits. Grâce au soutien de la municipalité, un laboratoire est réservé dans les locaux de la maison communale d'éducation physique de la rue judaïque¹⁰³⁰. Son installation matérielle est ainsi réalisée, d'une part, dans les locaux du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine où se donne l'enseignement théorique, et, d'autre part, à la maison communale d'EP. Cette dernière représente une annexe où se donne l'enseignement pratique et technique permettant les relevés sur le terrain¹⁰³¹. Au fil des années¹⁰³², le professeur R. Fabre obtient de la ville de Bordeaux des améliorations pour le fonctionnement du laboratoire du stade municipal dans lequel est créé en 1947 un centre médico-sportif où des examens réguliers biométriques, physiologiques et médicaux sont pratiqués et ouverts à tous les sportifs affiliés aux clubs de la région bordelaise¹⁰³³. Aussi, l'Institut voit ses subventions majorées de 50.000 francs¹⁰³⁴ et deux postes de professeurs techniques sont alloués par le ministère de l'Education Nationale en 1947 spécialement affectés à l'Institut pour répondre à l'augmentation des effectifs et des besoins croissants pour la préparation du monitorat et du professorat d'Education Physique et Sportive¹⁰³⁵. Ce laboratoire situé proche des installations sportives de la ville (salles, pistes d'entraînement, piscine municipale) se trouve dans une situation confortable pour poursuivre les travaux entrepris par le professeur R. Fabre et ses élèves. L'entre-deux-guerres voit donc se développer la recherche en physiologie appliquée à l'EP et aux sports, période au cours de laquelle l'influence des médecins devient incontournable.

Otorhinolaryngologie dans les rapports avec l'Hygiène scolaire (1) ; hygiène de la bouche (1) ; dermatologie dans ses rapports avec l'hygiène scolaire (1) , parasitologie dans ses rapports avec l'Hygiène scolaire (1). AM Bordeaux, 1034 R7 : Rapport du doyen sur le fonctionnement de l'Institut (p. 2), adressé à l'adjoint au Maire, le 23 janvier 1931.

¹⁰²⁹ L'institut reçoit notamment une subvention de 10.000 francs en 1929 et 1931. AM Bordeaux, 1034 R 7 : Courrier du 23.01.1931.

¹⁰³⁰ *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1935-1936*. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1936, p. 48

¹⁰³¹ Ce sera dans les deux laboratoires que seront établis les fiches physiologiques et que se poursuivent les recherches scientifiques appliquées à l'EP et au contrôle médico-sportif.

¹⁰³² Le lieu semble passer de la maison communale au stade municipal de Bordeaux entre 1936 et 1945 sans que l'on connaisse précisément la date, des investigations sont à poursuivre.

¹⁰³³ *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1946-1947*. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1947.

¹⁰³⁴ « Le bilan de ces activités, que nous venons de résumer brièvement, justifie l'intérêt que M. le Préfet de régional a bien voulu porter à l'Institut de Bordeaux en lui accordant une subvention de fonctionnement de 10.000 francs. Qu'il soit assuré de nos efforts persévérants ». *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1946-1947*. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1942, p. 255.

¹⁰³⁵ *Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1944-1945*. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1945.

3.2. Nécessité d'un contrôle médico-sportif : la place de la performance sportive

3.2.1. Entre homme de sciences et pédagogue

La sortie de la Première Guerre est marquée par la structuration d'une médecine du sport induisant un contrôle médical et une certaine légitimité procurée par la caution scientifique. La création des IREP en 1927 résulte d'une poussée médicale et s'installe sur des organismes embryonnaires qui fonctionnaient déjà comme c'est le cas à Bordeaux (Paris, Lyon, Nancy, etc.)¹⁰³⁶. La prise en charge médicale de la recherche explique en partie la mise au second plan des questions de la performance au profit d'un entraînement pris dans des « perspectives hygiénique et sanitaire »¹⁰³⁷. Ce consensus ne doit pas occulter les divergences au sein de la corporation médicale comme le montre la thèse de B. Viaud. L'auteur nuance l'homogénéité de l'espace médico-sportif qui consisterait par exemple à opposer performance et hygiène, logique compétitive et logique sanitaire en montrant que « l'hygiénisme social se courbe alors sous le poids des trajectoires individuelles, et en particulier des biographies sportives »¹⁰³⁸. Il est vrai que le rapport au sport est diversement envisagé, mais des principes communs semblent collectivement partagés et pourraient permettre de rassembler certains groupes. Pourrait-on envisager des positions territorialement ancrées ? Peut-on mettre en évidence une identité locale en matière de recherche en EP et sports dans les premiers laboratoires ?

Avant la Première Guerre mondiale, des dynamiques locales se dessinent à en croire les thèses soutenues dans les trois principaux pôles de recherches en France¹⁰³⁹. La démarche clinique est généralisée conformément à l'enjeu thérapeutique des médecins. La démarche expérimentale absente dans les premières thèses bordelaises et lyonnaises apparaît dès la fin du XIX^e siècle dans les travaux de la faculté de médecine parisienne¹⁰⁴⁰. L'éducation physique est un thème qui revient dans les trois centres, c'est plutôt au niveau du sport que les disparités sont les plus grandes. Il a déjà été évoqué que à Bordeaux, les sports sont étudiés

¹⁰³⁶ El Boujjoufi, Taïeb. *Op. cit.*, 2004, p. 164.

¹⁰³⁷ Roger, Anne. *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ?*. Thèse de doctorat, Université Claude-Bernard, Lyon I, 2003, p. 117.

¹⁰³⁸ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011.

¹⁰³⁹ Les deux principaux pôles étant Paris et Bordeaux au vue du nombre des thèses soutenues. Entre 1896 et 1918, 38 thèses de médecine à la faculté de Paris porte sur l'EP ou les sports selon la liste de J.-L. Gay-Lescot, ce chiffre est revu à la baisse par B. Viaud, 18 thèses. Nous avons comptabilisé 35 thèses à Bordeaux, neuf à Lyon d'après B. Viaud.

¹⁰⁴⁰ Entre 1881 et 1918, cinq thèses proposent une entrée expérimentale : Pachon, Victor. *Fréquence et rythme de la respiration*. Paris, 1881 ; Cherechewsky. *Le sens musculaire et le sens des attitudes*. Paris, 1897 ; Courgeon. *L'exploration physiologique et clinique du sens musculaire*. Paris, 1901 ; Pasquier. *Action de l'exercice musculaire raisonné sur l'anatomie et la physiologie de l'adolescent*. Paris, 1903 ; Bocquillon. *Etude expérimentale et composée de l'action des différentes méthodes d'éducation physique sur le développement corporel et le développement musculaire*. Paris, 1905.

spécifiquement pour les bénéfiques qu'ils peuvent procurer attestant d'une connaissance assez fine des différentes pratiques en vogue (vélo, escrime, boxe, football-rugby, athlétisme...). Parfois même des études, à la marge, les abordent d'un point de vue de l'amélioration de la performance¹⁰⁴¹ ou des possibilités physiques¹⁰⁴². À Paris, certains sports font l'objet de thèses (essentiellement vélo et boxe), mais ils sont surtout abordés d'un point de vue clinique. À Lyon, peu de thèses portent sur le sport d'un point de vue expérimental ou pragmatique¹⁰⁴³. Même s'il manque une lecture approfondie des thèses parisiennes et lyonnaises, l'hétérogénéité des études scientifiques portées par les principales facultés de médecine en EP et sport avant la Seconde Guerre mondiale se confirme. La multiplication des thèses à propos des différents sports à Bordeaux est une particularité au regard des autres villes et place la faculté comme un des principaux pôles d'une médecine du sport dans la continuité des travaux pionniers de P. Tissié. La sensibilité et l'ouverture à la pratique sportive se réalisent dans une certaine limite, avec une mise à distance de la spécialisation et le principe de modération. Les médecins adoptent une démarche souvent pragmatique et tentent de convaincre des bienfaits de la pratique sportive dans une région jouissant d'une émulation sportive importante.

Après le premier conflit, la corporation médicale s'organise que ce soit dans le domaine du contrôle médico-sportif (SMEPS), de la recherche ou de la formation. Le congrès national d'éducation physique de 1923 regroupe les principaux protagonistes issus du champ médical et sportif qui semblent trouver un terrain d'entente sur la nécessité de développer l'EP dans les facultés de médecine. Ce sont bien les médecins et chercheurs spécialisés qui dirigent le congrès. Le bordelais R. Cruchet est responsable de la section « sports » comprenant deux communications ; une de R. Ledent¹⁰⁴⁴ et l'autre de L. Pierre-Nadal. Les deux présentent une position commune en soulignant l'importance du sport dans l'épanouissement physique et psychique dès le plus jeune âge¹⁰⁴⁵. L. Pierre-Nadal va plus loin en dénonçant le tournant trop scientifique, incarné par J.-P. Langlois :

¹⁰⁴¹ Bezy, François. *Op. cit.*, 1903

¹⁰⁴² Pouchot de Champtassin, Paul-Léon. *Op. cit.*, 1904.

¹⁰⁴³ La rare thèse portant sur le sport l'aborde d'un point de vue général : Margot. « Le développement physique et le sport ». Lyon, 1919. Une autre thèse clinique sur la boxe : Delapchère. « Essai sur les lésions traumatiques observées chez les boxeurs. – Fractures et luxations du métacarpe ». Paris, 1919.

¹⁰⁴⁴ Professeur à l'école d'anthropologie de Liège, il est en charge de cours normaux d'éducation physique et publie un livre sur ce thème préfacé par J.-P. Langlois : Ledent, René. *L'éducation physique : basée sur la physiologie musculaire*. Paris : Librairie Octave Doin, 1923.

¹⁰⁴⁵ Ledent, René. « Le sport et l'âge ». Congrès national d'éducation physique. Bordeaux, Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 129.

« l'EP sera phagocytée par la physiologie, la physique, l'orthopédie, la clinique même peu importe, pourvu que l'héritage nouveau ne « sorte pas de la famille.

C'est là le péché originel, ce que j'appelle le *Langloisisme*.

Le Langloisisme initial (...) était relativement simplet et naïf : parer l'EP d'un splendide carapace de physiologie, lui passer le mors du contrôle scientifique et voilà le miracle opéré : Cavale domptée, l'EP serait devenue scientifique »¹⁰⁴⁶.

Le médecin bordelais réagit vivement contre l'emprise scientifique perceptible avec la création des IREP. La critique englobe l'Institut de Bordeaux au moment où les recherches deviennent plus expérimentales¹⁰⁴⁷. Il n'écarte pas pour autant la science qui doit fournir les moyens permettant de doser l'exercice rendant possible la pratique sportive aux différentes phases de la vie :

« Le contrôle médical est indispensable (...) Ce contrôle ne devrait intervenir qu'avec mesure et réserve (...). Ayons foi en la science ; n'ayons pas la superstition de la science.

(...)

Contrôle ? Oui. Dictature ? Jamais »¹⁰⁴⁸.

La critique de l'emprise scientifique est intéressante puisqu'elle émane d'un article publié dans le journal de médecine du sport et est retranscrite en partie dans la *revue des jeux scolaires*, toujours dirigée par P. Tissié. En publiant dans ces colonnes une telle critique du pouvoir médico-scientifique, P. Tissié souscrit d'une certaine manière à la critique à l'égard des hommes de sciences qui peut paraître radicale à première vue¹⁰⁴⁹. La gestion de l'EP par des savants exclusivement n'est pas vue d'un bon œil :

Toutes les sciences « périphériques » montent la garde aux portes de l'Institut.

(...)

La Mécanique est, pour l'instant, bien oubliée. Pensez-vous que ce soit à cause de son importance primordiale indiscutable en éducation physique ou tout simplement parce qu'il n'existe pas d'agrégé de mécanique dans les Facultés de Médecine ? »¹⁰⁵⁰.

¹⁰⁴⁶ Pierre-Nadal, Louis-Elie. « Une date en éducation physique. Les instituts. Le traité d'éducation physique ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 7-8-9, 1930, p. 83. Article retranscrit dans la revue extrait d'une étude critique publiée dans le *journal de médecine de Bordeaux* du 10 septembre 1930.

¹⁰⁴⁷ Pierre-Nadal, Louis-Elie. « Une date en éducation physique. Les instituts. Le traité d'éducation physique ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 7-8-9, 1930, p. 81.

¹⁰⁴⁸ Pierre-Nadal. « La place de l'activité sportive aux diverses phases de la vie ». *Congrès national d'éducation physique*. Bordeaux, Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 151.

¹⁰⁴⁹ Critique des médecins qui ne se préoccupent pas des questions pédagogiques, ignorants de la question. « L'Education physique doit être confiée à des techniciens éprouvés et non à des savants de grande autorité, chez qui le zèle n'exclut pas toujours une ignorance approfondie de la question ». Pierre-Nadal, Louis-Elie. *Op. cit.*, 1930, p. 81.

¹⁰⁵⁰ *Ibid.*, p. 83.

Les médecins s'ils sont compétents ne sont pas « les plus qualifiés »¹⁰⁵¹ pour mener à bien cette tâche pour laquelle les éducateurs ne peuvent être exclus, avec un idéal moral :

*« En résumé, dosage, progression, variété, subordination de l'activité sportive à un idéal moral, contrôle essentiellement médical et technique au départ, essentiellement technique et médical par la suite, nous donnerons toute sécurité »*¹⁰⁵².

Le plaidoyer du docteur Pierre-Nadal dessine une position pouvant paraître ambiguë à première vue. Il dessine une ligne de tension avec les hommes de sciences tout en ne s'écartant pas complètement de la vision hygiéniste dominante, dans la mesure où il prend de la distance avec la spécialisation sportive et la performance :

*« la spécialisation n'est avantageuse que pour l'exploitation de nos aptitudes ; elle s'impose dans la profession. » « Le but n'est pas d'être apte pour faire du sport, mais de faire du sport pour devenir ou rester apte aux activités diverses de la vie »*¹⁰⁵³.

L. Pierre-Nadal propose donc une position intermédiaire en affirmant l'importance du rôle des médecins dans l'élaboration d'une méthode rigoureuse d'EP tout en rejetant une emprise totale. En effet, l'EP relève de visées éducatives et d'un idéal moral indépendant des objectifs médicaux ou de la science. Ne retrouve-t-on pas une position analogue émergeant avec P. Tissié et plus largement attachée à la LFEP ? Depuis sa création, la formation de pédagogues reste au cœur du projet de rénovation physique et morale qui anime encore les successeurs comme R. Fournié.

Quoiqu'il en soit, au niveau national, l'entre-deux-guerres voit s'installer une vision plus consensuelle et moins éclectique par rapport aux premiers travaux parcellaires d'avant-guerre. Une partie des médecins et de l'opinion politique s'accorde sur l'importance des médecins dans la prise en main des réflexions et de l'organisation de l'EP scolaire et du contrôle sportif en France.

Le congrès de 1923 illustre la structuration et le volontarisme de médecins. La part belle est faite à la méthode expérimentale portée par des physiologistes, dirigeant les principaux laboratoires. M. Boigey¹⁰⁵⁴, R. Fabre¹⁰⁵⁵ et P. Chailley-Bert¹⁰⁵⁶ explorent les changements physiologiques pendant l'effort, les différences entre sujets entraînés et non entraînés et les indicateurs permettant d'objectiver les limites d'une pratique bénéfique. M.

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, p. 82.

¹⁰⁵² Pierre-Nadal, Louis. *Op. cit.*, 1923, p. 152.

¹⁰⁵³ *Ibid.*, p. 160.

¹⁰⁵⁴ Médecin-major de l'école de Joinville et membre de la S.M.E.P.S.

¹⁰⁵⁵ Sous-directeur du laboratoire de physiologie dirigé par V. Pachon.

¹⁰⁵⁶ Il prend le relais du « Cours de physiologie appliquée à l'éducation physique » de Paris. Il réalise sa thèse sous la direction du professeur J.-P. Langlois dans le laboratoire de physiologie appliquée de la faculté de médecine de Paris, en collaboration avec la chaire d'« organisation technique du travail humain » (du Conservatoire national des arts et métiers) occupé par son maître. El Boujjoufi, Taïeb. *Op. cit.*, 2004, p. 168.

Boigey mesure par exemple la dépense d'énergie en comparant les variations de l'oxygène absorbé et de l'acide carbonique émis selon l'intensité de l'effort, les formes de pratiques et le degré d'entraînement. Les échanges respiratoires permettent ainsi de « *suivre l'activité de l'athlète, dans les conditions les plus diverses, d'évaluer le travail produit et d'avoir une idée du rendement du moteur humain et de ses variations* »¹⁰⁵⁷. P. Chailley-Bert montre de son côté l'importance de l'étude de la pression artérielle pour la surveillance de la pratique de l'éducation physique et des sports qui tend à devenir une réalité désormais¹⁰⁵⁸. R. Fabre revient sur la tension artérielle et son rôle dans la connaissance de la valeur fonctionnelle de l'individu à travers le critère oscillométrique déjà commenté.

La parcellarisation de la recherche avant la Première Guerre mondiale laisse place à la généralisation de la démarche expérimentale visant à accroître l'importance des médecins universitaires ou chercheurs dans le contrôle de l'exercice physique. La structuration de la recherche dans les facultés de médecine tend à lisser un discours de prudence face à la compétition, synonyme d'excès. Les médecins pionniers de la *Société Médicale d'Éducation Physique et de Sport* (SMEPS), liés plutôt au réseau parisien (laboratoire parisien), affirment l'importance irréductible de l'EP tout en valorisant la pratique sportive qui constitue le couronnement d'éducation physique scientifiquement dosée. Le congrès de 1923 tout comme la SMEPS semblent être animés par le souci d'unité, pour proposer un « *modèle consensuel* » et une ligne commune face à la montée sportive¹⁰⁵⁹. La généralisation de la méthode expérimentale et des nouvelles techniques d'investigation explore de manière plus fine les variations des fonctions physiologiques tout en montrant les bienfaits moraux et physiques du sport. Les réseaux lyonnais (autour de A. Latarjet), bordelais (C. Sigalas et P. Tissié) se rejoignent pour partager une position commune sur l'encadrement des sports et pourront peser ainsi sur l'institutionnalisation et la création des instituts.

Face à ce réseau de médecins chercheurs influents dans les premiers laboratoires qui occuperont les postes de directions des futurs IREP, certains médecins défendent l'exploit sportif. M. Bellin du Coteau s'inscrit dans un projet hygiéniste tout en utilisant explicitement ses connaissances physiologiques pour répondre aux attentes du sport de compétition : le médecin ne recherche pas la formation d'un athlète moyen, mais bien supérieur à la normale. B. Viaud met à jour une expérience menée à la *Société Athlétique de Montrouge au Stade des Vallées* qui va dans le sens d'une optimisation de la performance sportive¹⁰⁶⁰. G.-A. Richard fait également partie de ces médecins qui, tout en étant attentifs au projet de régénération de la

¹⁰⁵⁷ Boigey, Maurice. « Les échanges respiratoires pendant le travail musculaire ». Congrès national d'éducation physique. Bordeaux, Gounouilh, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 47.

¹⁰⁵⁸ Chailley-Bert, Paul. « La respiration et la circulation pendant l'exercice ». Congrès national d'éducation physique. Bordeaux, Gounouilh, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 51.

¹⁰⁵⁹ Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2011.

¹⁰⁶⁰ *Ibid.*

race, mettent à profit leurs connaissances au service de l'exploit sportif¹⁰⁶¹. En reconsidérant cette fraction médicale, B. Viaud agrandit le spectre des médecins qui investissent le domaine de l'EP et des sports dans l'entre-deux-guerres. Sans rejeter les risques de la compétition pour la santé ils les jugent acceptables, ayant eux-mêmes pratiqués à haut niveau. Contrairement aux médecins bordelais qui voient leur autorité affirmée sur la question de l'éducation physique et des sports, ces médecins restent extérieurs aux réseaux à l'origine de l'institutionnalisation et de la création des IREP.

Ainsi, les médecins bordelais regroupés autour du laboratoire de physiologie appliquée puis de l'Institut semblent prendre une posture intermédiaire entre une mise à distance du sport et une centration sur la performance. L'importance des thèses portant sur le sport montre une appétence et une ouverture à cette forme de pratique, mais qui reste encadrée par les principes de modération et d'une non-spécialisation. Le sport devient alors un objet de recherche scientifique, occupant l'activité du laboratoire pionnier mené par V. Pachon. En proposant des travaux fondamentaux et expérimentaux tout en poursuivant des études plus pragmatiques, l'exercice corporel s'érige en objet de recherche digne d'intérêt pour les scientifiques, mais aussi pour les éducateurs. L'investissement de professeurs occupant des chaires scientifiques contribue à Paris comme à Bordeaux à positionner la fraction médicale dans les débats nationaux à un moment où l'exercice physique rejoint les préoccupations hygiénistes quand l'Etat devient de plus en plus interventionniste sur la question de santé publique.

La volonté de prévenir les maladies sociales et les politiques préventives transcendent les clivages aussi bien dans la corporation que dans la vie politique¹⁰⁶². Les politiques hygiénistes dépasse l'opposition entre libéralisme et socialisme qui entend agir sur la santé collective¹⁰⁶³. Dans cet esprit, l'exercice corporel, aussi bien les gymnastiques que les sports, demeure des moyens préventifs de lutte contre les maladies contagieuses et les fléaux sociaux. Le projet de loi de 1920 précise les compétences du médecin et la nécessité de création de chaires ou de cours d'EP dans les facultés de médecine¹⁰⁶⁴. Les instituts sont créés pour développer la recherche tout en offrant des compétences techniques pour mettre en œuvre une politique volontariste. Ce double aspect se perçoit dans l'équipe bordelaise dès le congrès de 1913 puisqu'on retrouve le praticien et pédagogue P. Tissié aux côtés de l'éminent professeur C. Sigalas et R. Fabre qui représentent la faculté de Bordeaux¹⁰⁶⁵. Ce congrès écarte P. Tissié,

¹⁰⁶¹ *Ibid.*

¹⁰⁶² Rosanvallon, Pierre. *L'état en France de 1789 à nos jours*. Editions du Seuil, 1990.

¹⁰⁶³ *Ibid.*

¹⁰⁶⁴ J.O.D.P.S., Séance du 27 avril 1920, « Projet de loi sur l'organisation de l'éducation physique national », cité dans Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 332.

¹⁰⁶⁵ Perie, Henri. « Chronique d'une médecine escamotée. La médecine du sport : 1921 – 2001 ». *Cinésiologie* n°235, 46^{ème} année, 2007, p. 108.

sa démonstration est annulée quelques mois avant, ses positions clivantes jouant en sa défaveur. Cependant lors du congrès de 1923, P. Tissié, en fin de carrière, est relayé par une nouvelle génération de médecins scientifiques. Les plus actifs pour l'instauration des Instituts sont impliqués dans la recherche expérimentale¹⁰⁶⁶, comme c'est le cas pour J.-P. Langlois ou C. Soula à Toulouse¹⁰⁶⁷. À Paris, P. Chailley-Bert représente le médecin chercheur au cœur de la force médicale, président de la SMEPS en succédant à son maître J.-P. Langlois :

« Si l'éducation physique n'était qu'un procédé pédagogique, elle garderait certes de ce fait un grand intérêt, mais ne serait pas, comme elle l'est, à nos yeux, une chose capitale qui intéresse la vie et l'avenir de notre race. (...) il est certain que le corps médical a fait, pour le développement de l'éducation physique en France, un effort considérable et tout à fait remarquable »¹⁰⁶⁸.

Dans cette *alliance médico-pédagogique*¹⁰⁶⁹, les éducateurs et professionnels de l'EP et des sports restent sous le contrôle du corps médical. Parfois éloignés des problématiques de la personne¹⁰⁷⁰, ils semblent moins alertes aux questions pratiques et pédagogiques. Or, ces aspects pédagogiques sont particulièrement présents à Bordeaux à travers le projet de la LFEP. C'est bien cette dimension pédagogique qui marque l'identité bordelaise et illustre la prise en compte de l'individu. Mais la centration sur la question des méthodes a porté préjudice à P. Tissié. Les conflits se multiplient contribuant à discréditer ses prises de position. Un an avant le congrès, en 1922, à l'occasion d'un « *Comité Consultatif d'Education physique et Sportive dans l'enseignement* » sous l'égide du ministère de l'Instruction publique¹⁰⁷¹, il se distingue par ses prises de position en faveur d'une EP scientifique basée sur la gymnastique suédoise, critiquant avec ardeur les pro-sportifs, les défenseurs d'une vision trop intense de la compétition. Le rapport au corps médical chez P. Tissié est ambivalent lui qui, dès 1894, souhaitait des professeurs de gymnastiques formés sous la direction d'une école supérieure d'éducation physique (civil, ni complètement médical et militaire), se rallie du côté des médecins bordelais comme C. Sigalas, actif dans l'organisation du congrès de 1923. Critique à l'égard de l'emprise médicale, P. Tissié trouve dans le réseau de médecins bordelais de la faculté de médecine une approche conciliant démarche expérimentale et pragmatique (clinique?). Si bien que les médecins-chercheurs du laboratoire, à l'instar de R. Fabre, sont sensibles aux préoccupations pratiques et pédagogiques pouvant expliquer le retour de la LFEP dans les réflexions nationales.

¹⁰⁶⁶ Defrance, Jacques. « La naissance de l'éducation physique : entre médecine et enseignement ». *Sociétés et représentations*, n°7, 1998, p. 454.

¹⁰⁶⁷ Vaucelle, Serge. *Op. cit.*, 2019.

¹⁰⁶⁸ P. Chailley-Bert, « Education physique et Université ». *Annales de l'Université de Paris*, n°1, janvier-février 1935, pp. 526-527, cité dans El Boujjoufi, Taïeb. *Op. cit.*, 2004, p. 169.

¹⁰⁶⁹ *Ibid.*, p. 170.

¹⁰⁷⁰ Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 1998, p. 454.

¹⁰⁷¹ *Journal Officiel*, arrêté 15 avril 1922, p. 3998, cité dans Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 1998, p. 453

Quoiqu'il en soit, le congrès de 1923 offre à la communauté médicale une vision scientifique conciliante permettant de promulguer des vœux avec les principaux chercheurs français du moment. Les justifications présentées trouvent un terrain de revendications communes dans une vision hygiéniste du sport et pour la promotion de l'exercice corporel en général afin de limiter les dérives de la vie sociale, de l'éducation trop intellectuelle ou des modes de vie sédentaires¹⁰⁷².

Si les médecins s'engagent dans une voie commune pour la promotion des exercices physiques, les divergences persistent dans un champ en pleine mutation à l'heure où les médecins ne font pas l'unanimité dans le milieu scolaire.

Conclusion chapitre 1

Ainsi, la recherche en EP et sport se structure dans les facultés de médecine après la Première Guerre mondiale à mesure que les sciences biologiques et la physiologie pénètrent le champ médical. L'homme à l'effort constitue un domaine de recherche qui tend à s'autonomiser, porté par des hommes de sciences valorisant une vision de l'exercice corporel hygiéniste qui ne doit pas cacher des points de vue divergents. Des singularités s'immiscent dans les parcours individuels tout en s'imbriquant dans la dynamique d'un territoire comme le suggère le laboratoire bordelais. Son activité est en effet partagée entre des démarches expérimentales, pragmatiques et cliniques tout en proposant une ouverture sur les sports¹⁰⁷³. Dans le spectre large des travaux médicaux, le rapport au sport et à la performance révèle une zone de signification commune dans le corps médical autour d'une vision hygiéniste laissant la performance au second plan. Ce consensus se retrouve au congrès de 1923 qui voit se réunir les principaux chercheurs à l'origine d'une proposition de création des instituts. Ces chercheurs fonctionnent comme un groupe de pression reconnu car s'inscrivant dans les prérogatives de la politique préventive de l'État. Les acteurs bordelais sont particulièrement actifs sur ce dossier qui va permettre à une nouvelle génération de médecins de se déployer à la fin des années 1920, dans la volonté de proposer un programme commun. Lors de la création des IREP, la recherche s'institutionnalise sur des bases éclectiques aussi bien dans les démarches qu'au niveau des formes de pratiques physiques étudiées.

¹⁰⁷² Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 1998, p. 453.

¹⁰⁷³ Il manque actuellement une étude plus approfondie des travaux parisiens et lyonnais.

La méthode expérimentale, introduite par V. Pachon à Bordeaux, induit des travaux de haute valeur scientifique tout en ne négligeant pas la dimension appliquée. Cette tendance éclectique se retrouvera avec son élève et futur directeur de l'IEP, R. Fabre.

Le début du XX^e siècle marque finalement le rapprochement entre les facultés de médecine et l'activité physique en France. À Bordeaux, se développe un pôle de recherche spécialisé en EP et aux sports à partir de 1896. C'est à ce moment qu'apparaissent les premières thèses de médecine, porté par des chaires différentes et reposant sur des démarches pragmatiques et cliniques. L'intérêt des médecins est de montrer les bienfaits de l'exercice physique à des fins thérapeutique et préventive. Les premières thèses contribuent à construire le lien entre activité physique et santé sur des bases scientifiques (anatomiques et physiologiques) et renforcent la légitimité de l'éducation physique en tant que domaine de recherche à l'université bordelaise. Ces études sont menées par de jeunes médecins souvent pratiquants bénéficiant d'un environnement sportif local riche. Dans le prolongement de P. Tissié, se constitue alors un réseau de médecin acquis à la cause de la gymnastique et des sports à l'origine de la volonté commune d'institutionnaliser la formation et la recherche en EP et sport dans les facultés de médecine. Le congrès de 1923 montre bien la poussée médicale dans ce domaine et révèle, dans une certaine mesure, une prise de position plus consensuelle à l'égard des exercices physiques malgré l'éclectisme d'avant-guerre. Les préoccupations hygiéniques constituent un des enjeux expliquant l'introduction de l'EP et des sports, la prise en main de ce nouveau domaine.

Une deuxième logique structure le développement de la recherche, le passage de la médecine (clinique) à la science médicale sous l'effet du développement des sciences expérimentales. Si l'enjeu hygiénique et l'engouement des pratiques sportives expliquent localement le volontarisme des médecins, l'exercice physique s'érige véritablement en objet de recherche car il constitue désormais un domaine d'investigation de l'homme sain dans une perspective plus fondamentale ou expérimentale. Peu à peu, la démarche expérimentale avec les travaux du laboratoire de physiologie qui s'ouvre à l'étude de l'homme à l'effort au début du XX^e siècle. Le retour du célèbre physiologiste V. Pachon (1911) fait entrer pleinement la recherche bordelaise dans une nouvelle ère expérimentale à l'origine de la création d'un laboratoire spécialement dédiée à l'EP et aux sports en 1921. En effet, la recherche médicale voit émerger les sciences biologiques pour éclairer le fonctionnement du corps, complémentairement à la clinique, historiquement ancré dans la profession médicale. La méthode expérimentale nourrit ainsi la connaissance des lois du vivant parmi lesquelles la physiologie devient incontournable pour éclairer les processus biologiques. La physiologie

complète la biomécanique en pénétrant *l'intimité organique*¹⁰⁷⁴ inaccessible auparavant. Ce nouveau champ d'étude fournit de nouveaux savoirs susceptibles d'intéresser le domaine social, le travailleur et, parfois, le sportif. Un nouveau champ de recherche s'autonomise et rencontre la cause de l'exercice physique à Bordeaux. Finalement, sous l'impulsion de V. Pachon le laboratoire de physiologie girondin prend un virage expérimentale appliqué à l'exercice physique à partir de 1921. L'orientation prise par le laboratoire bordelais (en direction de l'exercice physique) s'inscrit à la fois dans des enjeux macrosociaux (émergence des sciences expérimentales dans la recherche médicale), mais également lié à des intérêts marqués plus localement dans une faculté qui voit un groupe de partisan acquis à la cause des activités physiques. Par l'étude des capacités respiratoires et vitales le chercheur pénètre le « *contenant rigide* »¹⁰⁷⁵ du moteur humain (cœur et poumons) et des processus de combustion de la machine.

Si les recherches gravitant autour du laboratoire de physiologie dans l'entre-deux-guerres rentrent dans l'ère expérimentale, les travaux restent appliqués et éclectiques (pragmatique et clinique). Le perfectionnement des outils d'investigation, marquant l'identité bordelaise, incarne bien ce double ancrage théorico-pratique. Ils servent directement les applications dans le domaine médico-sportif tout en ouvrant de nouveaux possibles que le laboratoire bordelais exploite pour l'étude des sportifs.

La recherche et les représentations du corps sont ainsi directement dépendantes des possibilités techniques, lien rappelé par les propos de G. Canguilhem : « *l'histoire des problèmes est en relation avec l'histoire des moyens (instrumentaux) dont peuvent disposer les savants qui se les posent* »¹⁰⁷⁶. L'investissement des médecins contribue à resserrer le contrôle médical en même temps qu'est légitimé scientifiquement les bienfaits de la pratique sur la santé. Nous assistons donc à la naissance d'un véritable pôle de réflexion, particulièrement sensible au perfectionnement des moyens d'investigations facilitant l'exploration scientifique afin d'améliorer les connaissances fondamentales, tout en servant l'intérêt des médecins dans leur pratique avec des moyens de contrôle réinvestissables sur le terrain.

À 30 ans d'intervalle se tiennent à Bordeaux deux congrès d'EP¹⁰⁷⁷ de dimension nationale voire internationale. Ils soulignent une vitalité locale dans ce domaine et révèle ce rapprochement entre sciences et EP, ainsi que la volonté d'autonomisation de la biologique

¹⁰⁷⁴ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 245.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 230.

¹⁰⁷⁶ Canguilhem, Georges, communication personnelle, 1973, cité dans Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 94.

¹⁰⁷⁷ Congrès national d'EP de 1893 et de 1923.

appliquée à l'EP et sport particulièrement marquée à l'université de Bordeaux. Ces tendances montrent en quelque sorte une démarche d'ordre à la fois pédagogique et scientifique.

Ce développement n'est pas seulement le fait des acteurs du champs de l'EP et des scientifiques, mais s'inscrit dans un contexte politique local particulièrement sensible aux problématiques hygiéniques et sociales. L'EP rentre ainsi à l'Université bordelaise officiellement en 1927 mais la création de l'Institut couronne l'action engagée plus tôt et la volonté de certains médecins impliqués dans le monde associatif et sportif bordelais. L'héritage d'un patrimoine scientifique et culturel (LGEP, sociétés gymniques...), influencera une nouvelle génération de médecins à la faculté de médecine (R. Fabre, G. Rougier). L'hygiénisme et la spécialisation scientifique constituent les moteurs de l'émergence d'un nouveau champ de recherche, particulièrement en vogue à Bordeaux. Nous allons voir comment se prolonge la dynamique avec la création et l'institutionnalisation de la recherche avec les IREP. Si l'enjeu hygiénique contribue à légitimer l'exercice physique et pousse les médecins à l'investir, le lien avec l'éducation initiée par P. Tissié semble en sommeil ou est rappelé de manière plus lacunaire (R. Cruchet). La nouvelle génération de médecins sportifs donne alors un second souffle à l'œuvre (éducative) de la LFEP. R. Fournié sera l'artisan principal de la renaissance du projet éducatif de la Ligue rejoint par R. Fabre qui reprendra le flambeau à la suite de V. Pachon au laboratoire assurant la caution scientifique tout en ne se désintéressant pas de l'EP et du sport. Ce sont bien ces médecins qui vont être à l'origine de la renaissance des lendits et du projet d'unité d'une nouvelle méthode sur le plan national.

Chapitre 2. Le renouveau médical de la LFEP (1923-1949)

Le mouvement en faveur des exercices physiques initié par la LGEP à la fin du XIX^e siècle retrouve de la vigueur dans l'entre-deux-guerres au moment où se structurent la formation et la recherche dans les facultés de médecine. Les préoccupations hygiénistes du début XX^e siècle rencontrent le projet de formation morale, solidariste et patriotique dessiné par P. Tissié et son équipe à l'origine de la création de la LGEP. Après la Première Guerre mondiale, les médecins deviennent les artisans du renouveau en matière d'éducation physique à travers notamment la relance des lendits dans une version rénovée. Certains médecins bordelais (notamment R. Fournié) regroupés au sein des *Amis du sport universitaire* parviennent à relancer cette œuvre en disposant d'une certaine légitimité scientifique et sociale, répondant à une demande de santé publique¹⁰⁷⁸. Conjugués à l'héritage et au passé glorieux de la LFEP, les lendits reviennent dans les discussions, portés par un groupe d'universitaires acquis à la cause de l'exercice physique. Ce rapport à la pratique physique est visible dans le développement d'un véritable pôle de recherche au sein de la faculté de médecine bordelaise à partir des années 1920. Si ailleurs l'assise institutionnelle reste fragile, la recherche se structure dans la capital Girondine sur la chaire de physiologie donnant naissance à un laboratoire spécialisé de physiologie appliquée à l'EP et aux sports en 1921. À un moment où l'éducation physique peut difficilement soutenir une carrière universitaire, des médecins s'y engagent pleinement à Bordeaux¹⁰⁷⁹.

Une partie des médecins en France se rejoignent effectivement sur la nécessité de développer les exercices physiques dans une vision éclectique caractéristique de l'entre-deux-guerres, mais le territoire bordelais dessine une spécificité locale. Les travaux aussi bien dans les services cliniques¹⁰⁸⁰ que dans les laboratoires¹⁰⁸¹ sont de nature à confirmer scientifiquement les bienfaits de la méthode suédoise par son action sur les fonctions respiratoires et circulatoires en même temps que le sport continue de faire l'objet d'étude expérimentale. Si le sport et l'EP sont reconnus pour leurs bienfaits sur la santé, la construction d'un individu fort se trouve au service du redressement de la nation mêlant enjeux patriotique et démocratique pour une partie des médecins proches de la LFEP. Le projet de la Ligue va ainsi être réactivé jetant les bases scientifiques de l'*EP méthodique* de l'après-guerre.

¹⁰⁷⁸ El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. *Op. cit.*, 2005, p. 93.

¹⁰⁷⁹ Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. *Op. cit.*, 2004, p. 85.

¹⁰⁸⁰ Les services cliniques des centres hospitaliers (par exemple le service d'orthopédie de l'hôpital des enfants de Bordeaux dirigé par le docteur Loubat) et de la faculté de médecine.

¹⁰⁸¹ Laboratoire de physiologie par exemple, porté par une chaire.

1. L'EP et les sports au service de la santé

La création de l'IEP en 1927 officialise l'introduction de l'exercice physique à l'Université, désormais reconnu comme objet de recherche à part entière. Les enjeux d'une telle prise en compte concernent l'exploration scientifique du corps sain susceptible de fournir des connaissances sur les processus physiologiques de nature à repousser les frontières du pathologique. L'intérêt réside également dans l'amélioration de la santé publique, les pouvoirs politiques orientent leurs forces vers l'hygiène scolaire, mais aussi l'encadrement de la pratique sportive en plein essor¹⁰⁸². Un consensus s'installe pour le recours aux exercices physiques dans l'amélioration de la santé sur la base d'une EP gymnique complétée par le sport. Un éclectisme de procédés voit légitimer le sport, mais sans excès et sous certaines conditions, scientifiquement contrôlé à partir de l'étude des effets physiologiques sur le corps. Ce champ d'investigation se structure véritablement après la Première Guerre mondiale et constitue une voie de spécialisation possible au moment où la médecine du sport émerge. En effet, la Société Médicale de l'Éducation Physique et du Sport (S.M.E.P.S) créée en 1921¹⁰⁸³, propose des réflexions centrées sur une approche expérimentale dans une perspective appliquée¹⁰⁸⁴. Ce réseau donne une cartographie des médecins qui investissent ce nouveau domaine de recherche. Trois profils cohabitent et peuvent se croiser : des sportifs pratiquants, des médecins engagés dans les clubs et des universitaires à l'origine souvent des travaux en laboratoire. Les profils présents à la SMEPS se retrouvent dans la nouvelle génération de médecins universitaires de l'entre-deux-guerres, incarnée notamment par M. Bellin du Coteau, L. Merklen, P. Chailley-Bert, R. Fabre¹⁰⁸⁵. L'activité médicale recoupe alors un spectre large des travaux des études expérimentales du corps à l'effort, aux dimensions plus habituelles, préventives et cliniques¹⁰⁸⁶. Ces médecins s'appliquent à déterminer les limites des possibilités de pratique en affinant la question de la mesure notamment :

¹⁰⁸² Les médecins tentent d'encadrer la pratique du sport dans les clubs, au départ à l'initiative de certains médecins comme L. Merklen au Stade Universitaire Lorrain (SUL) qui est en charge de la commission de contrôle médical et physiologique donnant lieu à l'obtention d'un certificat de culture physique. En 1927, le SUL met en place l'obligation des examens médicaux ainsi qu'un stage de culture physique pour les sportifs de moins de 18 ans entrant au club (Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, pp. 440-441). Ces initiatives se retrouvent ailleurs en France comme au BEC. Ce type de prérogatives se généralisent, le certificat médical pour la pratique sportive devient par exemple obligatoire en 1945.

¹⁰⁸³ La S.M.E.P.S rassemble des médecins autour de leur passion pour le sport afin de le promouvoir et assurer le contrôle de son développement. Ils vont chercher à convaincre leurs confrères des bienfaits de l'exercice physique en s'appuyant sur une structure, un organe de diffusion tout en poursuivant une démarche de recherche pour constituer une médecine du sport. J-P. Langlois en est le premier président, assistés de deux vice-présidents : M. Boigey et F. Heckel. En 1924, P. Chailley-Bert remplace F. Heckel qui devient le deuxième président.

¹⁰⁸⁴ Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 386.

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, p. 391.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, p. 397.

« la question de méthode semble donc avoir peu d'importance ; seule compte la façon dont est appliquée l'éducation physique, dont est donnée la leçon »¹⁰⁸⁷.

Dans un projet semblable, L. Merklen appréhende l'exercice physique comme un médicament : *« l'éducation physique et les sports constituent un agent thérapeutique, qui, comme tous les médicaments, sera bienfaisant ou nuisible suivant la dose à laquelle il sera employé [...] »¹⁰⁸⁸*. La mesure et la question du sport demeurent les préoccupations centrales des médecins, que l'on retrouve au cœur du congrès de 1923 soulignant la dynamique impulsée par les médecins-physiologistes. G.-A. Richard valorise l'éclectisme et envisage le sport dès le plus jeune âge s'il est pratiqué avec juste mesure¹⁰⁸⁹. Quant à R. Cruchet, il plaide pour un éclectisme qui ne doit pas laisser les praticiens s'enfermer dans une Méthode¹⁰⁹⁰. Au-delà de la question des procédés, c'est surtout la mesure et le discernement qui permettent d'avoir des effets sur l'organisme, identiques *« lorsque les exercices sont bien faits »¹⁰⁹¹*. Le sport est un moyen au service de la santé, précédé d'une éducation physique générale, tout en restant encore flou sur la procédure pour atteindre un usage optimal des différents exercices¹⁰⁹². Ainsi, les médecins valorisent globalement l'éclectisme et intègrent implicitement le sport au système en se focalisant sur la question du dosage¹⁰⁹³. La communication de G.-A. Richard au congrès de 1923 illustre les points de convergences et les principes partagés au sein du corps médical. En rejetant une Méthode unique, le médecin encourage l'utilisation diversifiée des exercices physiques choisis surtout à partir des conséquences qu'elles produisent sur l'organisme¹⁰⁹⁴. L'auteur reprend la distinction entre les exercices analytique et synthétique en précisant trois étapes du développement auxquelles des exercices sont susceptibles d'être adaptés : exercices éducatifs *élémentaires*, exercices *naturels et utilitaires* puis *les jeux et sports*¹⁰⁹⁵. L'ouvrage collectif signé par P. Chailley-Bert, L. Merklen et R. Fabre confirme cette volonté de synthèse et le refus d'une Méthode unique en réaffirmant l'importance du contrôle médical pour classer les élèves dans les catégories

¹⁰⁸⁷ Chailley-Bert, Paul. « L'éducation physique ». *Le Bulletin Médical*, n°26, 29 septembre 1928.

¹⁰⁸⁸ Merklen, Louis. « Rôle et place du médecin dans les sociétés d'éducation physique et de sport ». *Revue d'Hygiène et de Prophylaxie sociales*, mars 1927, p. 76, cité dans Charpier, Francis. *Op. cit.*, p. 405.

¹⁰⁸⁹ Richard, Georges-André. « Dosage de l'exercice chez l'enfant et l'adolescent ». Congrès national d'éducation physique, Bordeaux, Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923, p. 120.

¹⁰⁹⁰ Cruchet, René. « L'éducation physique et la médecine ». *Journal de Médecine de Bordeaux*, n° 19, 25 septembre 1923, p. 759.

¹⁰⁹¹ Boigey, Maurice. « La biologie appliquée aux sports et à l'éducation physique. Un exemple vivant : Observation biologique de Guillemot ». *Sciences & Sports* n° 1, 1^{er} juillet 1922, p. 3, cité dans Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2004, p. 410.

¹⁰⁹² Charpier, Francis. *Op. cit.*, 2009, p. 405.

¹⁰⁹³ *Ibid.*, p. 406.

¹⁰⁹⁴ En fonction des étapes de développement. Richard, Georges-André. *Op. cit.*, 1923, p. 114.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 110.

d'aptitude (I, II, III, IV)¹⁰⁹⁶. Mais au-delà de l'intérêt d'utiliser différents procédés, des positions divergent sur la question sportive. Par exemple, G.-A. Richard est un des rares à s'y intéresser pour les jeunes :

« *Le geste sportif est, par définition même, le plus économique de nos forces, puisque c'est lui qui nous permet d'obtenir le rendement maximum, et nous avons pu, dans notre pratique personnelle, voir courir et sauter correctement des enfants de 8 ans environ, et nous pouvons certifier qu'ils prenaient à ces gestes le plus grand plaisir sans aucun dommage pour leur santé* »¹⁰⁹⁷.

G.-A. Richard cherche à intégrer davantage le sport chez les jeunes en invitant à « *avancer l'initiation sportive* » et adapter les épreuves en fonction des âges¹⁰⁹⁸. Il propose de commencer par les sports athlétiques considérés comme « *la fin normale de l'éducation physique individuelle* »¹⁰⁹⁹ tout en refusant la compétition avant 15 ans. Le sport est valorisé, mais toujours dans le prolongement de l'éducation physique de base.¹¹⁰⁰

À Bordeaux, l'étude des premières thèses a mis évidence que les bienfaits du sport sont surtout envisagés pour les adultes avant la Première Guerre mondiale en restant sur une position analogue au corps médical¹¹⁰¹. On retrouve par la suite cette orientation, J. Chevallereau témoigne d'une connaissance fine du sport et de son intégration dans la formation physique de l'athlète. Il revient sur les dangers d'une centration sur le résultat en distinguant le progrès rapide néfaste tourné vers la technique spécialisée, du progrès « vrai » dont l'enjeu premier est bien de tirer de la pratique sportive le « *gain vital* »¹¹⁰². L'éducation physique reste à la base de l'entraînement de l'athlète. L'intégration des gestes de bases doit être lent et se déroule en deux phases, un « travail de coordination » impliquant une fatigue subjective et une attention plus importante pour l'exécution du mouvement (peu de chance de surmenage à ce moment). Lorsque le geste est intégré et qu'il s'effectue sans le contrôle de la volonté, l'athlète rentre dans la deuxième phase. C'est à ce moment que le rôle du médecin

¹⁰⁹⁶ Chailley-Bert Paul, Merklen Louis et Fabre Roger. *Biologie appliquée à l'éducation physique et contrôle médical*. Editions J.-B. Baillière & fils, Paris, 1943.

¹⁰⁹⁷ Richard, Georges-André. *Op. cit.*, 1923, p. 109.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*

¹¹⁰⁰ Ce qui sera retenu dans la Méthode française d'EP de 1925.

¹¹⁰¹ Les auteurs précisent l'intérêt du sport, sans nier les risques, qu'ils tentent de définir pour permettre une pratique saine et sécuritaire, quelques exemples : Jaureguiber, Jean. *Considérations sur la valeur hygiénique comparée des sports*. Thèse de médecine n° 28, Bordeaux, 1905 ; Moussy, François. *Le football-rugby au point de vue médical et hygiénique*. Thèse de médecine n° 81, Bordeaux, 1905 ; Rachou, Jean. *Le football-rugby et ses accidents*. Thèse de médecine n° 59, Bordeaux, 1905 ; Sarramon, Armand. *L'alpinisme. Essai physiologique, sportif et hygiénique*. Thèse de médecine n° 27, Bordeaux, 1910.

¹¹⁰² L'exercice physique doit permettre l'accroissement du potentiel énergétique (selon le principe de l'économie). Chevallereau, Jean-Léo. *Le critère oscillométrique en éducation physique*. Thèse de médecine n°89, Bordeaux, 1927, p. 42.

prend toute son importance en disposant d'outils (critère oscillométrique par exemple) pour déceler les risques de surmenage¹¹⁰³.

La nécessité de saisir les effets de la pratique sur le corps va faire l'objet de toutes les attentions. La spécificité des travaux de l'entre-deux-guerres réside dans la haute valeur scientifique tout en ne perdant pas de vue les applications et la question des méthodes, chères aux promoteurs bordelais. Une partie des recherches expérimentale et clinique vise directement ou indirectement à préciser les formes de pratiques à utiliser en fonction des effets sur la santé. Les travaux du laboratoire de l'institut d'E.P et des services de cliniques conduisent à renforcer la légitimité de la méthode suédoise tout en laissant une place au sport, intégré en fonction des stades de développement. Une nouvelle version de l'éclectisme se construit, justifiée à la fois sur des bases cliniques et anatomiques ainsi que sur des bases expérimentales et physiologiques. L'articulation entre une gymnastique de formation et le sport s'installe, inscrite dans la complémentarité du structurel et du fonctionnel en faveur du développement de la fonction respiratoire. L'importance du thorax, dont une vision plus fonctionnelle émerge, demeure au cœur de l'intérêt du sport pour la santé, avec la nécessité d'activer la fonction pour développer l'organe¹¹⁰⁴ :

« où résident les signes de la force virile mais aussi le « moteur » des actions et le siège de la « capacité vitale ». C'est le contenant et le contenu, la structure des côtes et le déplissement des alvéoles, la « forme » et le « fond »... C'est aussi, une nouvelle fois, des enjeux de prévalence pédagogique entre l'athlétisme et la gymnastique... »¹¹⁰⁵.

Le structurel et le fonctionnel ne s'opposent pas, l'un prédomine en fonction de l'âge, et des effets sur l'expansion de la cage thoracique. Dans cette optique les mouvements analytiques complètent les exercices naturels et les sports qui activent la respiration. L'importance des mouvements analytiques au fondement de l'EP dès le plus jeune âge est réaffirmée par un réseau de cliniciens porté par R. Fournié. Quant aux sports, sans négliger l'EP, ils sont étudiés à travers l'effet de l'activité physique sur le corps grâce à l'amélioration de la mesure de la capacité fonctionnelle des sujets permettant de justifier l'intérêt des exercices plus actifs.

L'entre-deux-guerres correspond ainsi à une prise en main médicale de l'exercice physique, une médecine du sport s'institutionnalise en France à travers le développement de

¹¹⁰³ *Ibid.*

¹¹⁰⁴ Et pas seulement exercer le contenant c'est-à-dire la cage thoracique, l'« apparent ». Pociello, Christian. *La science en mouvements*. Presses Universitaires de France, Paris, 1999, p. 246.

¹¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 55.

la recherche dans les facultés de médecine ainsi que la structuration de la corporation (SMEPS). Nous allons préciser à présent la poursuite des travaux à Bordeaux après la Première Guerre Mondiale et la création du laboratoire de physiologie appliquée. La pratique physique et sportive est abordée selon deux points de vue, fonctionnel et structurel, convergeant vers la nécessité de développer la fonction respiratoire. Les travaux du laboratoire réaffirment l'importance de la gymnastique suédoise analytique pour contribuer à l'amélioration de la santé tout en affinant les mesures et les moyens de contrôle de la pratique sportive.

1.1. L'EP d'un point de vue fonctionnel : développement de la physiologie appliquée à l'EP (1927-1945)

1.1.1. L'IEP : pôle de recherche expérimentale appliquée à l'éducation physique et sportive

L'élève de V. Pachon, R. Fabre prend le relais à la tête du laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et au sport. Il sera l'artisan principal du développement de ce secteur de recherche. Après être revenu sur sa contribution et son rôle dans le développement de ce secteur de recherche, nous préciserons les avancées du laboratoire sur les fonctions respiratoires et circulatoires inscrites dans une vision fonctionnelle basée sur la physiologie.

1.1.1.1. La relève du professeur Roger Fabre, médecin et universitaire engagé pour la cause de l'éducation physique

En 1919, en troisième année de médecine et réformé pour une mutilation importante lors du premier conflit mondial, R. Fabre est nommé préparateur-adjoint du laboratoire de physiologie du célèbre professeur V. Pachon, de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux¹¹⁰⁶. Il obtient son doctorat en médecine en 1921 en décrochant le prix Godard des thèses (médaille d'argent)¹¹⁰⁷ ainsi que le prix Godard de physiologie par la suite pour l'ensemble de ses travaux. Il entre ainsi brillamment au laboratoire de physiologie

¹¹⁰⁶ Roger Fabre reçoit le soutien de son Maître V. Pachon et surtout du doyen C. Sigalas qui lui accorde des postes à responsabilité comme l'atteste un extrait du courrier du 2 août 1921 adressé au recteur pour la nomination à la sous-direction du laboratoire de physiologie dirigé par V. Pachon : « *Mr le docteur Fabre est digne à tous égards d'être nommé à ce poste. Mutilé de guerre (amputé du bras gauche), il a déjà publié de très intéressants travaux de physiologie et il y a tout intérêt de point de vue de la recherche scientifique à l'attacher comme sous-directeur au laboratoire de M. Pachon qui désire très vivement sa nomination* ». AD Gironde, 5620 W 12 : Dossier administratif du rectorat.

¹¹⁰⁷ Suite à un travail portant sur la comparaison de différentes méthodes (palpatoire, auscultatoire et de l'oscillométrie avec l'oscillomètre de Pachon) pour la détermination de la tension artérielle maximum chez l'Homme. Fabre, Roger. *Op. cit.*, 1921.

de son maître en tant que chargé de travaux pratiques et sous-directeur¹¹⁰⁸, pour en prendre la direction à partir de 1937 lorsqu'il devient titulaire de la chaire de physiologie à la suite de V. Pachon. Il prend à ce moment la direction du florissant institut d'EP rattaché à cette chaire, poste qui lui revient logiquement après le travail fourni depuis 1928. En effet, il est chargé du cours et des travaux pratiques de physiologie appliquée dès les débuts de l'Institut. Il prend par ailleurs la direction provisoire du laboratoire de 1933 à 1935 en remplacement de V. Pachon (pour cause de maladie)¹¹⁰⁹. Il sera rapidement remplacé en raison de la suppression de la chaire de physiologie et le service de physiologie sera confié à un titulaire de chimie biologique et médicale, le docteur Delaunay. La chaire de physiologie étant rétabli en 1937¹, après le décès de M. Delaunay quelques mois plus tard, R. Fabre reprend la direction du service. Il est ainsi nommé professeur de physiologie à compter du 1^{er} novembre 1937 et devient directeur de l'IEP dans lequel il va jouer un rôle d'importance.

Ces travaux se concentrent essentiellement sur la mécanique circulatoire (pression sanguine, oscillométrie, débit circulatoire), la respiration et l'essoufflement. Son domaine d'activité s'inscrit dans la continuité de son maître et les objets d'étude correspondent aux travaux initiés à la fin du XIX^e siècle par les physiologistes tels que Charles Richet ou Etienne-Jules Marey, qui ont eu une influence sur la trajectoire du docteur V. Pachon lors de son séjour à Paris au début de sa carrière¹¹¹⁰. L'orientation plus marquée pour l'étude de l'homme à l'exercice distingue R. Fabre de son prédécesseur. Il recevra pour son œuvre et son implication la médaille d'Or d'éducation physique en 1930¹¹¹¹. Son parcours professionnel se caractérise par des travaux de haute qualité scientifique en physiologie tout en œuvrant pour la cause de l'éducation physique et de son déploiement dans les pratiques quotidiennes. R. Fabre se distingue des autres promoteurs de l'EP de l'entre-deux-guerres en étant à la fois reconnu par la communauté scientifique tout en faisant autorité dans le contrôle médico-sportif et les rouages institutionnels de l'éducation physique scolaire. Membre du jury au professorat d'Education Physique (1^{ère} et 2^{ème} partie) de nombreuses années à partir de 1936

¹¹⁰⁸ Nommé sous-directeur suite à l'installation d'un service de physiologie appliquée à la clinique : « *en raison de l'importance de ses études et des opérations de physiologie appliquée à la clinique, le conseil de la faculté dans la séance du 13 avril dernier, a décidé de l'installation à saint Raphael, dans une salle laissée libre par le service de physique pharmaceutique d'un laboratoire de physiologie appliquée à la clinique (annexée au laboratoire de physiologie du Professeur Pachon)* ». AD Gironde, 5620 W 12 : Dossier administratif du rectorat, courrier du 2 août 1921 du doyen Sigalas adressé au recteur.

¹¹⁰⁹ Arrêté du 13 novembre 1934.

¹¹¹⁰ De 1889 à 1895, V. Pachon travaillera au laboratoire physiologique de C. Richet à Paris.

¹¹¹¹ Les médailles constituent des signes distinctifs prévus pour les personnels de l'Instruction publique et le ministère de l'Education nationale. Ses distinctions sont créées au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1929 « *en vue de récompenser les services rendus au regard de l'éducation physique et des sports et de la préparation militaire, la médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports fut suspendue pendant la Seconde Guerre mondiale puis remplacée (décret du 27 novembre 1946) par la médaille de l'éducation physique et des sports. Elle comprend trois échelons (bronze, argent et or)* ». Voir l'historique des décorations de l'Instruction publique et de l'Education nationale » sur le site des archives nationales : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action;jsessionid=5282294E0B2CCBEA888C29ABE4DBAF5E?preview=false&uuid=ba8a9680-4b29-4951-ae4a-093f401bed21>.

pour en prendre la présidence en 1938¹¹¹², il sera également l'auteur de nombreux travaux et de communications sur les questions de l'EP scolaire¹¹¹³.

Pour ce qui concerne les recherches scientifiques, nous pouvons diviser sa carrière scientifique en deux temps. De 1919 à 1937, il consacre principalement ses recherches autour de la mécanique physiologique, plus précisément de l'hémodynamique et prend une part importante aux recherches initiées, par son maître, sur l'oscillométrie. C'est dans ce domaine que V. Pachon ouvre en 1921 un nouveau champ de recherches aux expérimentateurs en montrant que l'oscillation maximale correspond non au minima, comme on le croyait auparavant, mais à la moyenne¹¹¹⁴. Ce résultat est l'aboutissement d'un travail approfondi sur l'étude des différents moments de la pression artérielle, exploration possible avec l'invention de son oscillomètre. Après quelques études cliniques¹¹¹⁵, R. Fabre fut associé très rapidement à ces travaux sur la pression sanguine, les méthodes d'exploration et l'étude plus générale de l'oscillométrie et du débit cardiaque. Relevons en particulier le travail sur la détermination de l'élasticité artérielle chez l'Homme¹¹¹⁶. Son activité scientifique prend ensuite une orientation propre, davantage liée à la physiologie appliquée aux exercices physiques caractérisée au sein de l'IEP dans lequel il réunira de nombreux élèves¹¹¹⁷. Il poursuit alors les travaux sur la respiration dans une perspective expérimentale appliquée au monde sportif et scolaire.

¹¹¹² Rapport du conseil de l'Université - *Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres*, année scolaire 1937-1938. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1938.

¹¹¹³ Fabre, Roger. « Considérations médicales sur l'éducation physique et les sports ». *Sport et santé*, mars, mai, juin 1931 ; Fabre, Roger. « L'hygiène et l'éducation physique à l'école maternelle ». *Congrès de l'Association des maternelles*, Bordeaux, août 1933 ; Fabre, Roger. « Les réactions sensori-motrices ». *Rapport au congrès international de médecine appliquée à l'EP*, Paris, juillet 1937 ; Fabre Roger. « L'EP dans les écoles de plein air et les colonies de vacance ». *Rapport au congrès international des colonies scolaires*, Paris, 1937.

¹¹¹⁴ Souvenirs du professeur V. Pachon par M. Tiffeneau, *Paris médical : la semaine du clinicien*, n°114 - Paris : J.-B. Baillière et fils, 1939, p. 145.

¹¹¹⁵ Fabre, Roger en collaboration avec les docteurs Guyot et Jeanneney. « L'oscillométrie dans le diagnostic des anévrysmes vrais et des hématomes artériels enkystés. Vérification expérimentale ». *Gazette hebdomadaire des sociétés médicales de Bordeaux*, 19 mai 1918. Fabre, Roger. « Anesthésie à la « brûlure faradique » dans les lésions des nerfs périphériques ». *Journal de médecine de Bordeaux*, décembre 1918.

¹¹¹⁶ Fabre, Roger. « Sur la mesure de l'élasticité artérielle chez l'Homme. Etude expérimentale et clinique ». *Archives internationales de physiologie*, 15 avril 1918.

¹¹¹⁷ Il inspire et suit 23 thèses entre 1927 et 1945.

Les premières recherches sur la respiration apparaissent avec J. Hutchinson¹¹¹⁸ et C. Bernard à l'aide du spiromètre mesurant la capacité respiratoire, réservé alors au laboratoire. La méthode a été ensuite utilisée pour des applications cliniques (diagnostic) avec des techniques qui se sont généralisées à la charnière du XIX^e et XX^e siècle¹¹¹⁹. L'instrument s'est perfectionné (méthode spirosopique, pneumographie, pnéoscope, masque manométrique) et avec lui les concepts pour appréhender les phénomènes respiratoires. E.-J. Hirtz¹¹²⁰ introduit la notion d'indice respiratoire, J.-L. Pech la notion de débit respiratoire maximum (masque manométrique)¹¹²¹ ou apparaît encore le concept de capacité vitale défini comme « la quantité d'air maxima que l'on peut expirer après avoir fait, au préalable, une inspiration maxima »¹¹²². Alors que l'étude des processus mécaniques de la respiration semble dépassée au profit de phénomènes à une échelle plus réduite, le laboratoire bordelais continue dans cette voie sous l'impulsion du docteur R. Fabre :

« De nos jours, on semble délaisser de plus en plus l'étude des phénomènes mécaniques de l'acte respiratoire et de la ventilation pulmonaire pour s'orienter vers la recherche des phénomènes intimes qui se produisent au sein de l'alvéole pulmonaire. Les procédés simples dont disposent les anciens auteurs pour déterminer la valeur possible des échanges gazeux de l'individu ne méritent peut-être pas qu'on les relègue ainsi au second plan ; de leur emploi, on doit pouvoir encore tirer plus d'un enseignement. Intéressé par l'étude de la physiologie appliquée à l'éducation physique, nous avons ainsi pu constater combien est importante, tant au point de vue contrôle sportif chez l'adolescent et chez l'adulte qu'au point de vue hygiène scolaire chez l'enfant, la recherche de la valeur spirométrique d'un sujet »¹¹²³.

L'intérêt porté à la respiration d'un point de vue mécanique à travers la notion de capacité vitale et sa mesure s'explique, d'une part, par l'équipement dont le laboratoire est doté depuis son installation et son développement avec le docteur V. Pachon, mais aussi par la volonté de perfectionner des outils d'une utilisation simple facilitant l'application pour le praticien (pour le diagnostic). R. Fabre et son élève P. Guillon poursuivent ainsi les travaux

¹¹¹⁸ Hutchinson, John. *On the capacity of the lungs and on the respiratory functions*. Tran. Méd. Chir, 29, 1846, pp. 137-252.

¹¹¹⁹ Loustau, Damien. *Contribution à l'étude de la capacité vitale et de la richesse du sang en hématies chez les montagnards*. Thèse de médecine n°114, Bordeaux, 1937, p. 39.

¹¹²⁰ Hirtz Eugène-Jules cité dans Loustau, Damien. *Contribution à l'étude de la capacité vitale et de la richesse du sang en hématies chez les montagnards*. Thèse de médecine n°114, Bordeaux, 1937, p. 39.

¹¹²¹ Pech, Jacques-Louis. « La mesure du débit respiratoire maximum en pratique médical ». *La clinique*, n°4 avril 1922, cité dans Loustau, Damien. *Op. cit.*, p. 39.

¹¹²² Guichard, Sicaire. *Valeurs comparées des différents éléments de la capacité vitale*. Thèse de médecine n°159, Bordeaux, 1935, p. 15.

¹¹²³ Guillon, Paul. *Etude de la capacité vitale en fonction de la taille, du poids et de la surface du corps chez l'enfant et chez l'adulte*. Thèse de médecine n°149, Bordeaux, 1936, pp. 11-12.

sur la capacité vitale en montrant que l'on peut d'une manière indirecte la déterminer sans spirométrie et avec des données morphologiques¹¹²⁴. Sa détermination indirecte à partir de mensurations simples repose au départ sur la corrélation de la capacité vitale aux dimensions du corps. L. Escolle fait évoluer la méthode de calcul classiquement utilisée en prenant en compte l'ampliation thoracique¹¹²⁵. Selon lui, cette nouvelle formule s'est avérée fiable surtout pour les adultes mais pas pour les enfants. Les expériences de P. Guillon et R. Fabre se proposent d'améliorer la formule pour faciliter encore le calcul et la fiabilité des résultats¹¹²⁶. Ils comparent alors la capacité vitale théorique chez des sujets *normaux*, *entraînés* et *insuffisants respiratoires* à partir de la formule théorique¹¹²⁷ et la valeur réelle mesurée à l'aide du spiromètre. Les expériences réalisées sur différentes catégories et un nombre important de sujets valident la formule¹¹²⁸. Cette méthode permet de trouver une valeur de la capacité vitale sans outillage sophistiqué et ainsi déterminer si le sujet examiné est jugé « *normal, insuffisant respiratoire ou entraîné* »¹¹²⁹. La marge de variation considérée comme normale est de l'ordre de 10%, lorsque la valeur dépasse de plus de 10% la capacité vitale trouvée par la formule, le sujet est jugé insuffisant respiratoire. Si cette valeur est supérieure à 10% de l'estimation théorique, le sujet peut être considéré comme entraîné¹¹³⁰. Ce type de travaux trouve tout son sens dans le contrôle médico-sportif et le dépistage des pathologies respiratoires chez l'enfant¹¹³¹.

Réalisé entre 1927 et 1937, l'ensemble de ces travaux est inspiré et dirigé par R. Fabre alors chargé de cours de Physiologie appliquée à l'IEP¹¹³². La valeur de la capacité respiratoire déterminée à l'aide de critères simples, objective les capacités fonctionnelles (respiratoires) de l'individu et permet de déceler les insuffisances que ce soit dans le domaine sportif ou de l'hygiène scolaire. L'intérêt porté à la respiration s'explique par l'importance de ce critère dans l'appréciation de la valeur physique de l'individu et donc de sa santé. Dans ce diagnostic, des données circulatoires initiées par V. Pachon un peu plus tôt viennent compléter les éléments sur la respiration.

¹¹²⁴ Fabre, Roger et Escolle, Louis. *Détermination indirecte la capacité vitale chez l'Homme*. Comptes rendus société de biologie, 16 décembre, 1932.

¹¹²⁵ Le but est d'établir une relation entre les variations des périmètres thoraciques et le volume d'air qui peut pénétrer dans le thorax. Escolle, Louis-Auguste. *Détermination indirecte de la capacité vitale chez l'homme*. Thèse de médecine n° 80, Bordeaux, 1932, p. 27.

¹¹²⁶ Guillon, Paul. *Op. cit.*, 1936, p. 14.

¹¹²⁷ $CV = T + P/100 + S$ (avec « T » la taille en mètres, « P » le poids en kilogrammes et « S » la surface corporelle en mètres carrés). *Ibid.*, p. 75.

¹¹²⁸ 500 sujets dont 200 adultes et 300 enfants. *Ibid.*, p. 46.

¹¹²⁹ *Ibid.*, pp. 75-76.

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 71.

¹¹³¹ *Ibid.*, p. 76.

¹¹³² Officiellement, C. Sigalas préside les thèses (Escolle, Grondeau, Guichard, Guillon) jusqu'en 1937, date à laquelle R. Fabre devient professeur de physiologie à la faculté et donc habilité à diriger les thèses.

La mesure de la tension artérielle a été un premier indicateur permettant d'objectiver les variations physiologiques grâce à l'oscillomètre de V. Pachon. Les travaux ont permis la détermination du critère oscillométrique avec son élève R. Fabre. Ce dernier poursuit les recherches au laboratoire de l'IEP avec Auguste Briol en 1937 en confirmant la validité de ce critère pour déceler le degré d'entraînement et de fatigue du cœur¹¹³³. Son importance est rappelée dans la détection des signes d'insuffisances comprenant :

*«-Après une apparence normale des valeurs diverses de la pression immédiatement après le travail, chute au-dessous de la valeur initiale dans les moments qui suivent, et rapprochement de Mx-Mn (...)
-Lenteur du retour des divers éléments à la valeur initiale.
-Enfin, chute de tous les éléments avec rapprochement de Mx-Mn. C'est le « signal d'alarme » »¹¹³⁴.*

Pour faciliter l'utilisation de ce critère dans la pratique quotidienne du médecin, des épreuves fonctionnelles ont vu le jour simulant l'effort (dans le cabinet) afin de pouvoir calculer les variations de la maxima, minima et la variation du pouls. Les épreuves fonctionnelles d'aptitude cardiaque complètent les procédés cliniques habituels où le sujet est examiné à l'état statique¹¹³⁵. Ne faisant pas encore l'unanimité dans le corps médical, ces travaux tendent à légitimer ces « critères dynamiques » susceptibles de fournir désormais des indicateurs importants pour rendre compte « de l'aptitude cardiaque »¹¹³⁶. Les expériences de P. Faugère concluent à la supériorité du test *Pachon-Martinet* parmi les trois principaux les plus couramment mobilisés dans la littérature¹¹³⁷. Envisagées comme un critère d'aptitude physique générale, ces épreuves fonctionnelles complètent l'examen médical (interrogatoire, palpation, auscultation), utiles en clinique, mais insuffisant dans le suivi de l'entraînement selon R. Fabre et P. Faugère¹¹³⁸.

Si la mesure de la tension artérielle a permis un progrès en pathologie cardio-vasculaire ainsi que dans le contrôle médical (en passant du laboratoire à la clinique courante), elle est insuffisante pour avoir une idée précise du travail du cœur selon G. Rougier

¹¹³³ Briol, Auguste-Pierre. *Contribution à l'étude des réactions cardio-vasculaires consécutives aux exercices physiques*. Thèse de médecine n° 118, Bordeaux, 1937, p. 10.

¹¹³⁴ *Ibid.*, p. 59.

¹¹³⁵ Faugère, Paul-Jacques. *Les réactions cardio-vasculaires sous l'influence des exercices physiques*. Thèse de médecine n° 29, Bordeaux, 1943, p. 33.

¹¹³⁶ *Ibid.*

¹¹³⁷ *Ibid.*, p. 37. Trois épreuves sont utilisées à ce moment : Schneider, Pachon-Martinet, Lian. D'une utilisation simple, rapide (6min) et nécessitant peu de matériel, la deuxième présente un intérêt accru. L'épreuve Pachon-Martinet repose sur 3 ordres de facteurs : variation circulatoire (pression Mx, Mn, pouls) lors du passage de la position couchée à la position debout. Les mêmes variations après dix flexions, la durée de retour à la normale de ces différentes variations.

¹¹³⁸ Briol, Auguste-Pierre. *Op. cit.*, p. 10.

et le directeur de l'IEP R. Fabre. La cardiographie et l'électrocardiographie vont ouvrir de nouvelles possibilités d'investigation expérimentales et clinique. Les travaux du laboratoire bordelais s'intéresseront particulièrement à l'électrocardiographie à partir de 1935¹¹³⁹. L'instrument a pour objectif d'étudier les effets de l'exercice physique sur le volume et le fonctionnement du cœur pour tenter de déceler les éventuelles déformations physiologiques présentant un caractère pathologique¹¹⁴⁰. Utilisée en clinique, la méthode électrocardiographique n'a pas encore été exploitée chez les sportifs et les sujets sains¹¹⁴¹. Pour ce faire, C. Eggenberger associe orthodiagraphie¹¹⁴² et électrocardiographie pour explorer le cœur de trente-cinq sportifs. Il remarque que le cœur entraîné présente un volume proche de la normale et qu'une hypertrophie peut-être le signe d'une fatigue¹¹⁴³. Aussi, il tend à confirmer une correspondance entre l'amplitude des ondes sur les tracés électrocardiographiques et une bonne contraction du cœur¹¹⁴⁴. Le parallélisme entre l'amplitude du tracé et la valeur physiologique du cœur est confirmé en 1945 avec P.-E. Labèque à partir d'une étude portant sur vingt-sept autres sujets entraînés. Le médecin affine la lecture de ce tracé et son interprétation pour le contrôle médico-sportif, il livre les résultats suivants : la grande amplitude des ondes électriques est un bon signe, les modifications légères ne présentant pas de caractères pathologiques et certaines anomalies relevées au repos disparaît au cours de l'effort physique. Enfin, l'auteur précise les modifications du tracé électrocardiographique pouvant traduire des signes pathologiques (trouble de la circulation coronarienne)¹¹⁴⁵.

L'autre donnée complétant l'étude des capacités cardiaques concerne le débit cardiaque, travaux initiés par G. Rougier sous la direction de R. Fabre. L'étude du débit cardiaque permettrait de renseigner directement le travail du cœur¹¹⁴⁶. À ce jour, différentes méthodes existent, mais restent encore trop invasives. De nouvelles techniques reposant sur le « principe de Fick » vont permettre une application plus simple et une détermination

¹¹³⁹ Technique électrocardiographie : tout muscle génère un courant électrique, enregistré grâce à l'électromètre. Utilisé en laboratoire, l'électrocardiographie est rendu plus facilement accessible avec le galvanomètre créé par l'ingénieur français Ader en 1897. Eggenberger, Christian. *Contribution à l'étude radiologique et électrocardiographique du cœur des sportifs*. Thèse de médecine n° 57, Bordeaux, 1935, p. 27.

¹¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 11

¹¹⁴¹ Labèque, Pierre-Emile. *Contribution à l'étude électrocardiographique chez les sportifs*. Thèse de médecine n° 20, Bordeaux, 1945, p. 11.

¹¹⁴² Procédé permettant de déterminer les dimensions réelles d'un organe d'après son image radiographique. Définition CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/definition/orthodiagraphie>.

¹¹⁴³ Eggenberger, Christian. *Op. cit.*, 1935, p. 70.

¹¹⁴⁴ *Ibid.*

¹¹⁴⁵ Un décalage du segment ST dans le sens opposé au sommet T et par un aplatissement de l'onde T. Labèque, Pierre-Emile. *Op. cit.*, 1945, p. 35.

¹¹⁴⁶ Par rapport à la tension artérielle qui informe qu'indirectement et imparfaitement de la valeur fonctionnelle du cœur. Rougier, Gilberte. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine n°1, Bordeaux, 1941, p. 19.

indirecte¹¹⁴⁷. En particulier, la méthode à l'iodure d'éthyle ouvre des perspectives intéressantes et présente comme avantage « *sa simplicité pour une généralisation* », bien qu'elle paraisse moins précise que la méthode directe¹¹⁴⁸. L'intérêt le plus probant réside dans le calcul du pourcentage d'augmentation de ce débit par rapport au débit au repos. Il est fixe chez le sujet normal, relativement faible dans les cas d'insuffisance cardiaque et important dans l'insuffisance respiratoire¹¹⁴⁹. Ces nouvelles données peuvent fournir des informations utiles aussi bien en clinique que dans le domaine sportif.

Finalement, les travaux expérimentaux initiés par le docteur V. Pachon avant la création de l'IEP se poursuivent avec le docteur R. Fabre. Le laboratoire de physiologie se spécialise en EP et en sport pour devenir un pôle de recherche expérimentale à partir de 1921. R. Fabre demeure l'artisan principal du développement de ce nouveau domaine de recherche, le laboratoire n'a pas d'équivalent hormis à Paris. L'exploration fonctionnelle des phénomènes physiologiques est prolongée dans deux secteurs, les effets sur la respiration et les réactions cardio-vasculaires. L'intérêt est de déceler les signes de faiblesses, d'insuffisance ou de fatigue, applicables dans le monde sportif et dans le domaine de l'inspection scolaire. L'étude du sportif intéresse, d'une part, la clinique en ce qu'elle repousse les frontières du pathologique, complétant le diagnostic du praticien dans la connaissance des phénomènes physiologiques. Ainsi, l'étude de l'appareil respiratoire et du système cardio-vasculaire durant l'effort apporte de nouvelles lectures des modifications corporelles afin d'éviter de les prendre « *pour des manifestations pathologiques* »¹¹⁵⁰. D'autre part, l'étude du corps à l'effort d'un point de vue fonctionnel répond au nécessaire contrôle médico-sportif et de l'hygiène des enfants scolarisés.

R. Fabre rejoint ainsi la génération de médecin chercheurs à l'origine de la médecine du sport (du développement de la recherche) qui se structure en France. L'entre-deux-guerres voit de nombreux médecins entreprendre des travaux dans ce domaine prenant naissance officiellement en 1920 lorsqu'est créée pour la première fois la chaire de « *physiologie appliquée à l'éducation physique* » au sein du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) dans le laboratoire du prix Nobel, C. Richet. Ce physiologiste reconnu entraînera

¹¹⁴⁷ Le principe de Fick est une méthode de mesure indirecte du débit cardiaque basée sur la différence du contenu entre le sang artériel et le sang veineux. Henderson et Hagarad ont repris ce principe en utilisant une technique de dilution d'un produit repère, l'iodure d'éthyle, dans l'air absorbé par le sujet. La tension du sang artériel est déduite de la concentration en iodure d'éthyle de l'air alvéolaire, et de là on peut calculer le débit cardiaque. *Ibid.*, p. 19 ; pp. 26-28.

¹¹⁴⁸ Mais fournit une valeur acceptable selon G. Rougier. Rougier, Gilberte. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine n°1, Bordeaux, 1941, p. 71.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 72.

¹¹⁵⁰ Faugère, Paul-Jacques. *Op. cit.*, 1943, p. 13.

dans cette dynamique de recherche ces élèves V. Pachon, P. Langlois et P. Chailley Bert. Dès lors, se constitue à cette époque un réseau de médecin, dont la plupart sont à la tête des IREP, qui choisissent la voie de la recherche et de l'enseignement de la physiologie appliquée aux exercices physiques, directement influencés par l'école Mareysienne (Pachon, Langlois, Chailley-Bert, Fabre) ou « *indirectement par la proximité des thématiques de recherches* » (Merklen, Hédon, Soula)¹¹⁵¹. Ces études ne sont cependant pas uniformes et les approches demeurent plurielles. B. Viaud rappelle que si l'investissement dans ce nouvel espace social est orienté par une logique hygiénique et sanitaire, une logique d'amélioration de la performance sportive apparaît dès les années 1930¹¹⁵². Ainsi, volontairement ou malgré eux, bon nombre de leurs approches dépassent les seuls intérêts hygiéniques et apportent un éclairage dans le domaine de l'EP ou de l'entraînement sportif. Les enjeux rejoignent plus ou moins directement les applications dans le domaine des exercices physiques proprement dit. S'il semble difficile d'esquisser finement les contours de la médecine du sport à cette période, une tendance se généralise à l'instar de P. Chailley Bert. Le médecin parisien adopte une démarche appliquée de type expérimental plus ou moins proche des préoccupations de l'enseignement de l'EP scolaire. Le docteur Maurice Duvernoy (directeur de l'IREP de Besançon) adopte une approche semblable en s'intéressant néanmoins davantage au domaine des exercices physiques.

R. Fabre s'inscrit bien dans ce réseau de médecin, mais le laboratoire bordelais présente des spécificités. Les travaux du laboratoire, menés par R. Fabre sont de nature à montrer l'intérêt du sport, sous certaines conditions tout en rappelant l'importance d'une EP basée sur la gymnastique corrective pour les enfants. Sur l'EP scolaire, le directeur de l'IIEP se montre particulièrement actif, faisant preuve d'une connaissance fine sur la forme qu'elle doit prendre en accordant une large place à la méthode suédoise. La légitimité de cette dernière est renforcée par des travaux plus cliniques replaçant l'importance du développement thoracique d'un point de vue anatomique c'est-à-dire plus structurel.

¹¹⁵¹ Mierzejewski, Stéphan et El Boujjoufi, Taïeb. « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps* n° 75, 2007, p 17.

¹¹⁵² Viaud, Baptiste. *Op. cit.*, 2009, pp. 129-169.

1.2 L'EP d'un point de vue structurel, le renouveau de « l'école des morphologistes »

De nombreux travaux portés par des cliniciens envisagent l'éducation physique d'un point de vue morpho-statique, souvent des médecins spécialistes d'hygiène scolaire et militaire. Ce courant appelé « école des morphologistes » par J. Gorse¹¹⁵³, largement inspiré des travaux de P. Tissié, se prolonge avec R. Fournié, H. Balland et M. Sère, affirmant l'importance de la gymnastique corrective. Ces derniers font partie du réseau des cliniciens-sportifs contrairement aux médecins-professeurs du laboratoire de l'IEP comme R. Fabre.

Si les travaux de ce dernier soulignent l'importance de la fonction respiratoire sur des bases physiologiques et fonctionnelles, d'autres recherches cliniques l'abordent sur des aspects plus structurels. De tels travaux contribuent à améliorer la santé en recherchant l'accroissement et le redressement de la cage thoracique. Une vision consensuelle sur la nécessité d'entretenir ou développer les capacités respiratoires se dégage, mais les moyens pour y parvenir divisent les médecins, soit par un effet de « *dedans en dehors* », soit à l'inverse, par une action exercée de « *dehors en dedans* »¹¹⁵⁴. Il s'agit d'explicitier ici le deuxième principe qui se distingue de la vision fonctionnelle abordée précédemment. Pouvant être complémentaire, l'action sur la structure entraîne une action plus localisée¹¹⁵⁵. Dans ce but, P. Tissié montre la nécessité de la gymnastique respiratoire qui doit :

« s'appliquer à entretenir l'élasticité des articulations costales thoraciques supérieures afin de faciliter une circulation plus active aux sommets des poumons, siège des congestions. Elle doit libérer le cœur qui, sans cela, s'hypertrophie en battant dans une poitrine à cloisons resserrées.

(...)

*Le cœur, dans les exercices physiques, bat d'autant plus vite et plus fort qu'il est plus opprimé, d'où le danger des sports pédestres pour les jeunes gens à cage thoracique aplatie ou déformée »*¹¹⁵⁶.

La science de l'éducation physique envisagée par P. Tissié s'efforce de définir les facteurs du mouvement selon leur importance dans le fonctionnement du corps :

« Par ordre de valeur fonctionnelle intrinsèque vient en première ligne : 1° le système nerveux ; puis viennent, 2° le système respiratoire ; 3° le système circulatoire ; 4° le système digestif ; 5° le système articulaire et osseux ; et système musculaire.

¹¹⁵³ L'expression « école des morphologistes » est employée par le docteur J. Gorse dans sa thèse en 1944 pour qualifier les médecins défendant une gymnastique basée sur les principes suédois pour corriger les déformations et dysharmonies du corps. Sa thèse est encadrée par les docteurs R. Fabre et R. Fournié. Gorse, Jacques. *Contribution à l'étude de l'insuffisance de la sangle abdominale, les gros ventres (leur genèse, leur importance, leur traitement par l'éducation physique)*. Thèse de médecine n°16, Bordeaux, 1944, p. 36.

¹¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 90.

¹¹⁵⁵ Contrairement au point de vue plus fonctionnel, induisant une approche globale pour corriger ou améliorer les fonctions physiologiques (respiratoire, circulatoire).

¹¹⁵⁶ Tissié, Philippe. *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*. Editions bières, Bordeaux, 8^e édition revue et augmentée par R. Fournié, 1944, p. 7. Cette édition est disponible à la BU STAPS Bordeaux.

« (...) *C'est donc commettre une faute de ne voir en gymnastique que du muscle en fonction et se condamner ainsi à errer perpétuellement. Il faut surtout voir l'innervation et la respiration, celle-ci domine la vie* »¹¹⁵⁷.

Le mouvement volontaire discipliné et analytique répond directement aux facteurs essentiels du mouvement. Parce qu'en EP il faut rechercher « *la cause des effets produits, à laquelle il faut toujours remonter, si on veut voir clair dans les rapports et les incidences musculaires, avec leur jeu mutuel en gymnastique analytique* »¹¹⁵⁸. L'anatomie est précieuse dans la connaissance de l'interdépendance des éléments du corps dont le tronc constitue une zone centrale :

« *Il y a du mouvement, c'est-à-dire du travail mécanique des bras de levier du corps, et surtout des côtes, en vue de leur effet direct ou indirect sur les grandes fonctions vitales de l'économie dont la principale est l'acte respiratoire assurant la nutrition gazeuse, la première des trois nutritives : gazeuse, liquide, solide* »¹¹⁵⁹.

Si l'anatomie reste à la base du mouvement¹¹⁶⁰, P. Tissié parle « *d'anatomie physiologique* » pour aborder les incidences d'ordre mécano-anatomiques et physiologiques pour la gymnastique analytique. En somme, P. Tissié plaide pour une « *Anatomie physiologique gymnastique, appliquée à une éducation physique mieux comprise* » qui confirme les données de l'anatomie descriptive classique. La dimension physiologique apporte l'idée d'interdépendance entre la structure et les grandes fonctions respiratoires. C'est pourquoi il entreprend des observations du sportif à l'exercice¹¹⁶¹ : l'école normale de Pau lui permet d'affiner les connaissances de « *la fonction directe ou indirecte des muscles vivants constituant l'agent moteur du mouvement dans ses multiples combinaisons cinématiques, par contingence, interdépendance, répercussion, synergie, antagonisme, etc... soit directement, par voisinage ; soit indirectement, dans l'éloignement des segments mobilisés* ».

L'enjeu est de connaître à la fois l'anatomie du muscle inactif et l'« *anatomie physiologique dynamique du muscle vivant* »¹¹⁶² :

« *Il faut que l'anatomie s'inspire de l'éducation physique de la salle de gymnastique ; et non l'éducation physique de l'anatomie de la salle de dissection ; on constatera par exemple, que le pied commence au genou sur*

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 26.

¹¹⁵⁹ Tissié, Philippe. *Précis de gymnastique rationnelle de plain-pied et à mains libres*. Editions bières, Bordeaux, 8^{ème} édition revue et augmentée, 1944, p. 135.

¹¹⁶⁰ « (...) Apprenons la grammaire et la syntaxe du mouvement par l'Anatomie gymnastique ». Tissié, Philippe. *Op. cit.*, p. 42.

¹¹⁶¹ Observations de coureurs cyclistes au vélocé-club ou des élèves-instituteurs à l'école normale de Pau.

¹¹⁶² Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1944, p. 40.

le plateau du tibia, et non au cou-de-pied sur la poulie de l'astragale, ce qui fera l'objet d'une prochaine communication »¹¹⁶³.

La gymnastique analytique se trouve au fondement de l'éducation physique car elle exerce les aspects anatomiques du thorax qui auront des répercussions sur les fonctions physiologiques. Les positions fondamentales de la méthode suédoise agissent sur la colonne vertébrale et les muscles de la cage thoracique afin d'offrir un point d'appui principal « *plus solide et plus rigide, aux leviers formés par les bras, par les jambes et par les côtes* »¹¹⁶⁴. La fonction respiratoire s'en trouve alors facilitée, préparatoire à des mouvements plus actifs, facilitant la fonction. Une hiérarchie s'installe donc entre le contenant et le contenu en fonction de l'âge et des étapes du développement comme envisagé par P. Tissié et ses successeurs : la période *digestive, respiratoire* (enfance entre 7 et 12 ans) et *musculaire* (puberté entre 12 et 15 ans chez les garçons)¹¹⁶⁵. D'où l'action en faveur des scolaires et l'importance accordée par les membres de la LFEP au niveau des écoles primaires et la formation des instituteurs.

C'est dans le sillon d'une « *anatomie physiologique appliqué à l'éducation physique* » que des praticiens prolongent les recherches, souvent proches du mouvement de la LFEP. R. Fournié, fidèle aux principes de son maître P. Tissié, attribue à la gymnastique rationnelle des objectifs semblables :

- « 1° Redresser et fixer le mât vertébral. Fixer aussi ses satellites : les omoplates.*
- 2° Elargir la cage thoracique en prenant le rachis pour charnière, et assouplir le jeu thoracique*
- 3° Solliciter au maximum l'expansion pulmonaire et discipliner la respiration*
- 4° La synchroniser avec l'effort »¹¹⁶⁶.*

Les deux premiers points constituent les fondements d'un entraînement des capacités respiratoires dont la méthode suédoise centrée sur les exercices correctifs fournit les moyens les plus efficaces. Ces principes sont ainsi réaffirmés par un réseau de médecin-praticien regroupé au sein de la LFEP, particulièrement actif à Bordeaux.

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 26.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 136.

¹¹⁶⁵ Fournié, Raoul. *L'enfant faible*. Imprimerie Bières, Bordeaux, 1943, p. 18.

¹¹⁶⁶ *Ibid.*, p.14.

1.2.1. La supériorité de la gymnastique suédoise pour redresser la colonne vertébrale

Dans son *Précis de gymnastique rationnelle*, P. Tissié indiquait déjà l'effet de la pesanteur et les conséquences sur le corps de l'enfant. R. Fournié et M. Sère reviennent sur les déformations vertébrales sous l'effet de la pesanteur, accentuée par une mauvaise alimentation et des caractéristiques morphologiques comme le « *gros ventre* »¹¹⁶⁷. La thèse de R.-C. Gorse porte d'ailleurs sur ces questions en rappelant l'importance de l'EP et des mouvements respiratoires et analytiques inspirés du modèle suédois¹¹⁶⁸. Ce travail est issu d'une première expérience menée par le docteur R. Fournié aidé par son étudiant R.-C. Gorse et le professeur d'EPS, M. Sère. Le docteur compilera les résultats dans son ouvrage synthèse sur les déficiences et leur correction par l'exercice¹¹⁶⁹. Les exercices sont choisis en fonction des étapes de développement de l'enfant¹¹⁷⁰. La période prépubertaire (de 7 à 12 ans) correspond à l'âge respiratoire, moment qui doit faire l'objet d'une attention importante (passage de la période digestive à l'air) :

*« Les effets de cette pesanteur se font habituellement sentir après la cinquième année et surtout la septième, au cours de cette phase d'allongement de l'enfant qui commence avec le deuxième septénaire »*¹¹⁷¹.

Le redressement vertébral doit alors être au cœur de cette étape :

*« Lorsque s'est affirmée la prédominance respiratoire, il est urgent d'assurer d'abord le redressement vertébral. Celui-ci exige un effort constant, car c'est en permanence que la pesanteur tend à provoquer l'affaissement, l'enroulement dans le sens sagittal. (...). La gymnastique de cet âge doit donc éduquer les muscles de la région postérieure du tronc. Elle fait de la colonne vertébrale la charnière de l'expansion thoracique, éliminant les exercices, tels que certaines suspensions, qui feraient du sternum le point d'appui thoracique »*¹¹⁷².

La période est donc particulièrement propice aux déformations vertébrales auxquelles la méthode suédoise semble la plus adaptée¹¹⁷³. C'est en tout cas ce que montre l'expérience menée au CREGS sur des élèves de 7 à 10 ans lors de la colonie de vacances à Talence. Trois groupes ont pris part à l'expérience composée chacun d'une vingtaine d'enfants. Un premier groupe a pratiqué exclusivement des jeux naturels (sujets dits les « plus robustes », groupe I), le deuxième avait une leçon quotidienne de 45 minutes de gymnastique de formation par M. Sère assisté de M. Lavielle, moniteur au centre (groupe II). Le dernier groupe effectuait les

¹¹⁶⁷ Gorse, Jacques. *Op. cit.*, 1944.

¹¹⁶⁸ *Ibid.*

¹¹⁶⁹ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943.

¹¹⁷⁰ Les trois périodes digestive, respiratoire et musculaire déjà décrites par P. Tissié au début du XIX^e siècle. Fournié, *Ibid.*, p. 18.

¹¹⁷¹ Gorse, Raymond-Charles. *Op. cit.*, 1944, p. 24.

¹¹⁷² Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943, p. 16.

¹¹⁷³ *Ibid.*, p. 19.

mêmes séances que le deuxième, mais en intégrant bien l'« Y de la respiration », ce groupe comprenait les sujets dits « les plus faibles » (groupe III). L'ensemble des sujets ont vécu dans le même camp et donc dans les mêmes conditions de vie pendant 40 jours¹¹⁷⁴. Les auteurs concluent à la supériorité de la gymnastique suédoise par rapport à la méthode naturelle, le groupe II et III connaissant les plus grandes augmentations des capacités respiratoires :

RESULTATS			
GROUPE I :		10 Août	20 Septembre
Taille	1 m. 49	1 m. 5027 + 1 cm. 27
Poids	36 k. 953	37 k. 943 + 0 k. 990
Périmètre thoracique xyphoïdien :			
en expiration	66 cm. 181	67 cm. 454 + 1 cm. 273
en inspiration	73 cm. 828	75 cm. 461 + 1 cm. 633
Elasticité thoracique	7 cm. 647	8 cm. 007 + 0 cm. 360
C. V.	2 l. 780	2 l. 907 + 0 l. 127
GROUPE II :			
Taille	1 m. 453	1 m. 4674 + 1 cm. 44
Poids	35 k. 609	36 k. 381 + 0 k. 772
Périmètre thoracique xyphoïdien :			
en expiration	66 cm. 11	68 cm. 77 + 2 cm. 66
en inspiration	73 cm. 79	77 cm. 61 + 3 cm. 82
Elasticité thoracique	7 cm. 68	8 cm. 84 + 1 cm. 16
C. V.	2 l. 645	2 l. 900 + 0 l. 255
GROUPE III :			
Taille	1 m. 375	1 m. 387 + 1 cm. 20
Poids	30 k. 138	31 k. 040 + 0 k. 902
Périmètre thoracique xyphoïdien :			
en expiration	61 cm. 80	64 cm. 75 + 2 cm. 95
en inspiration	68 cm. 39	73 cm. 04 + 4 cm. 65
Elasticité thoracique	6 cm. 59	8 cm. 29 + 1 cm. 70
C. V.	1 l. 976	2 l. 246 + 0 l. 270

Fournié, Raoul. *L'enfant faible*. Imprimerie Bières, Bordeaux, 1943, p. 24.

À la lecture de ses résultats, le médecin du CREGS réaffirme l'efficacité de la gymnastique corrective vulgarisée en France par le docteur P. Tissié :

« Cette expérience prouverait donc que les effets respiratoires de la gymnastique corrective sont infiniment supérieurs à ceux de la gymnastique naturelle. La différence est telle qu'elle s'accuse très nettement en moins d'un mois (20 leçons). L'Y de la respiration, améliorant dès le début les possibilités respiratoires des enfants qui en ont bénéficié, a permis à ceux-ci un gain respiratoire supérieur, au moins dans une expérience de durée très limitée.

Évidemment, une seule expérience ne peut suffire à établir une loi, mais cette expérience a donné des résultats analogues à ceux observés maintes fois déjà par l'un de nous [le docteur Tissié] »¹¹⁷⁵.

Les données aboutissant à de telles conclusions reposent sur des indicateurs d'ordre fonctionnel grâce à la capacité vitale notamment, calculés à partir de la formule empruntée à R. Fabre¹¹⁷⁶. Ces mesures sont complétées par des repères morphologiques : périmètre thoracique, taille, poids, tracés cyrtométriques (polygones morphologiques). Cette expérience apporte d'autant plus de crédit à la gymnastique suédoise qu'elle est inédite sur le plan de l'objectivation des progrès et de leur nature. Elle prouve que les résultats morphologiques

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 25.

¹¹⁷⁶ R. Fournié est au fait des travaux du laboratoire du docteur R. Fabre, notamment La formule améliorée de la capacité vitale (prenant en compte la surface du corps). Guillon, Paul. *Op. cit.*, 1936.

Ils s'associent pour le suivi de la thèse de R.C. Gorse revenant sur cette expérience. À cette occasion R. Fabre joue l'intermédiaire entre R. Fournié et le service clinique d'orthopédie infantile de la faculté.

sont suivis d'un gain fonctionnel, mis en lumière par le calcul de la capacité vitale. En effet, P. Tissié montrait les progrès (de la fonction respiration) à partir d'indicateurs d'ordre structurel et morphologique, s'exposant aux critiques pour des exercices se « faisant à vide ». Or, avec l'amélioration de l'évaluation de la capacité vitale, les critiques semblent être dépassées en montrant des progrès d'ordre fonctionnel.

En ce qui concerne la méthode, l'équipe du CREGS, s'inscrit dans la droite ligne du précis de gymnastique rationnel élaboré par P. Tissié au début du XIX^e siècle avec des mouvements analytiques du tronc et des muscles postérieurs, agencés selon le schéma type de la leçon caractéristique de la méthode suédoise :

« le debout fixe de Ling constituera au contraire un exercice parfait de redressement. Les extensions dorsales, qui sont un des meilleurs exercices pour corriger les attitudes vertébrales vicieuses, assureront l'expansion du thorax, que vous pourrez assouplir par des flexions latérales ou des exercices de jongler. Marches et courses respiratoires vous permettront enfin l'entraînement respiratoire proprement dit et la synchronisation de l'effort et de la respiration »¹¹⁷⁷.

Ainsi, les mouvements analytiques scientifiquement ciblés et construits, fidèles aux principes de la méthode suédoise, permettent de corriger ou prévenir toutes les déviations vertébrales de l'enfant¹¹⁷⁸.

Ces résultats sont en partie reproduits dans la thèse du docteur R.-C. Gorse dirigé par R. Fabre (aidé par R. Fournié). Le jeune médecin les complète par des observations menées dans le service d'orthopédie de l'hôpital des enfants dirigé par le docteur Loubat. Les progrès sont moins significatifs que ceux des groupes observés au CREGS. De plus il minimise ses résultats en pointant deux biais dans l'expérience : l'irrégularité des enfants (venant que trois fois par semaine et pas de manière régulière) et l'enseignement réalisé par trois maîtres différents¹¹⁷⁹.

Finalement, se construit un faisceau de justifications fondé sur l'importance de la structure autour de la posture droite et de la prévention des déviations vertébrales. Le principe du progrès provient d'un travail s'exerçant du *dehors vers le dedans* (avec des effets potentiels sur la fonction respiratoire). La structure conditionne l'intériorité et la fonction respiratoire. Ces résultats réaffirment la base structurelle de l'EP, la gymnastique de

¹¹⁷⁷ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943, p. 17.

¹¹⁷⁸ « Ces résultats nous permettent encore de conclure que si les jeux naturels ont une valeur correctrice à peu près nulle, par contre les mouvements analytiques, scientifiquement construits suivant les principes de Ling et de Tissié, donnent des remarquables résultats pour toutes les déviations vertébrales ». *Ibid.*, p. 28.

¹¹⁷⁹ Dirigées par M. Cortot, professeur d'EP, M. Dartigues étudiante en médecine et professeur d'E.P, M. Bidart étudiant en médecine et diplômé d'études médicales supérieures d'éducation physique. Gorse, Raymond-Charles. *Op. cit.*, 1944, p. 44.

formation précède bien la gymnastique d'application. Au-delà cette volonté de corriger les déformations vertébrales, les résultats de l'expérience montrent la supériorité de la gymnastique corrective pour développer le thorax.

1.2.2. L'importance de la gymnastique respiratoire suédoise pour développer la cage thoracique

Pour accroître les possibilités respiratoires, l'exercice physique agit à un autre niveau, l'élargissement de la cage thoracique. Une série d'observations corrobore l'intérêt de la gymnastique analytique dans l'expansion pulmonaire avec des indicateurs morphologiques et fonctionnels identiques aux expériences mentionnées précédemment. La thèse de J. Pascal propose de préciser le diagnostic des insuffisances respiratoires et leur traitement par la rééducation physique (respiratoire). Dirigées par R. Fabre, des observations sont menées chez des insuffisants dans le service d'orthopédie du docteur E. Loubat (dans la section de gymnastique corrective du service)¹¹⁸⁰. Le médecin rappelle l'importance de la détection des pathologies respiratoires et propose une rééducation pour certaines formes encore peu étudiées¹¹⁸¹. La méthode d'examen comprend les mensurations (périmètre thoracique, diamétrie, cyrtométrie etc.) associées aux épreuves fonctionnelles (la capacité vitale et l'épreuve d'apnée volontaire)¹¹⁸². Les médecins confirment la supériorité de la méthode suédoise dans la guérison de certaines pathologies respiratoires, en généralisant les résultats pour les sujets normaux, travaux de P. Tissié à l'appui¹¹⁸³ :

« Nous aurions voulu illustrer cet exposé par des résultats plus nombreux, observés dans la section de gymnastique corrective du service de Clinique chirurgicale infantile et orthopédique de M. le professeur Loubat. Leur appréciation exige un certain temps et des efforts régulièrement poursuivis. Les circonstances ont été défavorables à la réalisation de ces deux conditions : les enfants n'ont pu suivre assidûment les séances de gymnastique ; et nous-même avons été obligé de hâter la rédaction de ce travail. C'est pourquoi nous préférons observer une certaine réserve dans l'exposé pratique des méthodes qui, par ailleurs, ont fait leurs preuves »¹¹⁸⁴.

Les enfants ont été soumis à une rééducation respiratoire inspirée des principes suédois et « basée sur le fait que, bien qu'automatique et inconsciente, la respiration peut devenir volontaire et consciente »¹¹⁸⁵. Le mouvement dit du « Y de la respiration », préconisé

¹¹⁸⁰ Pascal, Jean. *Insuffisance et rééducation respiratoires*. Thèse de médecine n° 33, Bordeaux, 1944, pp. 114-122.

¹¹⁸¹ *Ibid.*, p. 9.

¹¹⁸² *Ibid.*, pp. 30-36.

¹¹⁸³ *Ibid.*, p. 96.

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 88.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 89.

par P. Tissié augmente sensiblement et immédiatement le périmètre thoracique¹¹⁸⁶. Quoiqu'il en soit, la gymnastique de formation respiratoire, pour être efficace et corrective, doit reposer sur un « *geste lent, ample, complet, énergique, soutenu, répété et strictement correct* »¹¹⁸⁷. Les conclusions de J. Pascal débordent les contours de son expérience en généralisant les bienfaits de la gymnastique corrective comme allant de soi puisqu'elle doit s'appliquer à tous les âges, aussi bien aux cas pathologiques, qu'aux sujets sains tels que le sportif :

« Et, ainsi, toute la vie, la gymnastique respiratoire conservera une souplesse thoraco-pulmonaire, une discipline de la respiration favorables à la ventilation et à l'hématose ; elle retardera considérablement la déchéance scléreuse de la sénilité.

*A plus forte raison, le sportif devra avoir acquis et entretenir soigneusement une excellente ventilation et une stricte discipline de son souffle au cours de l'effort »*¹¹⁸⁸.

Les mouvements analytiques prennent donc toute leur place pour préparer l'étape suivante, *l'âge musculaire* correspondant à la puberté (à partir de 11 ans environ). Les séances de gymnastique devront alors gagner en intensité :

« Il n'a jamais été question de former seulement une cage thoracique ample. Ce n'est là que le temps préparatoire, mais combien cette cage transformée va permettre de distancer celui qui compte uniquement sur sa dette d'oxygène pour améliorer sa fonction respiratoire.

(...)

Dès l'origine Ling et les Suédois avaient judicieusement insisté sur l'importance de l'éducation physique respiratoire. (...). C'est elle qui régénère le sang, liquide nourricier de nos tissus, c'est elle qui libère nos organes des déchets accumulés. Ainsi, la respiration, par l'apport d'oxygène, règle l'assimilation ; par l'élimination de CO₂ assure leur désintoxication.

*C'est pourquoi l'entraînement respiratoire va préparer la troisième période de la vie, la période musculaire qui débute avec la puberté »*¹¹⁸⁹.

Ainsi, le développement organique de l'enfant suit des étapes de développement dont *l'âge respiratoire* constitue la période où la majorité des jeunes sont scolarisés. L'amélioration de la respiration rétablit la fonction et les dysharmonies corporelles, gage de santé. La régénération des jeunes enfants s'inscrit dans un politique d'hygiène sociale dont les médecins bordelais s'emparent particulièrement en s'attachant à développer la formation des cadres de l'éducation physique. Cette préoccupation déjà inscrite par les fondateurs de la LGEP, connaît un élan nouveau avec les prérogatives nationales et la création des Instituts Régionaux d'Education Physique.

¹¹⁸⁶ « même si toutes les mesures thoraciques ne vont pas dans le sens d'une augmentation dans cette expérience ». *Ibid.*, p. 94.

¹¹⁸⁷ *Ibid.*

¹¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 87.

¹¹⁸⁹ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943, p. 15.

1.3 La formation des médecins et des enseignants à l'Institut d'Éducation Physique

Au-delà des recherches scientifiques, R. Fabre s'investit dans la deuxième activité de l'institut, à savoir l'enseignement médical spécialisé pour les étudiants et les docteurs en médecine qui désirent compléter leurs études¹¹⁹⁰. Il participe activement à la création du professorat en éducation physique et fut un des pionniers de la médecine sportive en France. En effet, avant que le Certificat d'Études Supérieures (C.E.S) de biologie et Médecine ait une existence légale, R. Fabre crée à Bordeaux un diplôme de biologie appliquée à l'Éducation physique et aux sports. Ce diplôme de spécialité, appelé « *certificat d'études supérieures médicales d'EP* »¹¹⁹¹, s'obtient à l'issue d'une série d'enseignement théorique et pratique groupée en deux mois d'études (janvier et février) portant sur la physiologie, l'anatomie, la pathologie sportive ou encore la connaissance des méthodes d'éducation physique.

R. Fabre assure un volume important d'enseignement que l'on retrouve compilé dans des ouvrages en physiologie appliquée à l'EP à destination des étudiants et des docteurs. R. Fabre est amené en tant qu'universitaire à « *servir la cause de l'EP* »¹¹⁹², intention qui transparaît dans l'orientation de ses travaux. Il collabore avec les docteurs L. Merklen et P. Chailley-Bert pour un ouvrage regroupant les expériences au sein des dispensaires et laboratoires respectifs, intitulé « *Biologie appliquée à l'éducation physique et contrôle médical* » en 1943. À travers ce livre réédité à deux reprises (1948 et 1961), les auteurs cherchent à sensibiliser les médecins et praticiens sur la nécessité d'être capable d'assurer un « *contrôle régulier de l'aptitude des enfants des deux sexes à la pratique de l'éducation physique* » et souhaitent apporter des méthodes et des outils pour mener à bien les examens physiologiques¹¹⁹³. Ces examens débouchent, entre autres, sur les fameux groupes d'aptitudes, repris dans les instructions ministérielles d'éducation physique de 1945¹¹⁹⁴. Ils déplorent l'absence de tout enseignement concernant « *la physiologie et la médecine appliquées à l'éducation physique et aux sports* » dans les programmes des études médicales normalement obligatoires en vue du doctorat. Il est vrai que, jusqu'ici, quelques-unes

¹¹⁹⁰ Avec des cours approfondissant les différentes méthodes d'éducation physique, de gymnastique médicale, des le contrôle médico-sportif ou l'inspection médicale des établissements scolaires.

¹¹⁹¹ À Bordeaux, l'arrêté du 10 décembre 1927, faisant suite au décret portant création de l'institut d'éducation physique de Bordeaux, institue deux diplômes : le « *certificat d'études supérieures d'éducation physique* » et le « *certificat d'études supérieures médicales d'éducation physique* », tous deux délivrés par l'institut annexé à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux. Le premier permet d'enseigner l'éducation physique dans l'enseignement primaire et le deuxième offre une spécialité au médecin généraliste après quelques mois de formation (arrêté 10 décembre 1927).

¹¹⁹² Le recteur soutien R. Fabre en lui attribuant une promotion en 1949 en obtenant l'Ordre de la Légion d'honneur. Roger Fabre par retour de courrier le remercie d'avoir fait valoir « *ses services comme universitaire à la cause de l'EP* ». AD Gironde, 5620W12 : dossier Roger Fabre, courrier du 9 avril 1949.

¹¹⁹³ Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert Paul. *Biologie de l'éducation physique et du contrôle médical*. Paris : J.-B. Baillière, 1943. La deuxième édition est publiée en 1948, la troisième en 1961.

¹¹⁹⁴ Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert Paul. *Éducation physique et contrôle médical*. Paris, J.-B. Baillière, 1943.

seulement des facultés en France ont intégré cette « discipline » dans des diplômes spéciaux et facultatifs¹¹⁹⁵.

Convaincu de l'intérêt des exercices physiques et de la gymnastique pour la santé, R. Fabre s'engage également dans l'organisation du concours du CAPEP. Il est membre du jury au professorat d'EP en 1940 durant trois années. En outre il fait œuvre didactique en contribuant à des ouvrages destinés aux étudiants. En 1950, il signe avec G. Rougier un ouvrage de physiologie élémentaire intitulé « *Précis de physiologie médicale* » qui se diffuse largement en France dans les facultés et reçoit un accueil favorable auprès des étudiants en médecine ou préparant le professorat d'EP : cinq éditions voient en effet le jour jusqu'en 1965¹¹⁹⁶. Ses auteurs regroupent leurs savoirs et leurs expériences pour produire un manuel conforme aux programmes répondant aux enseignements de première et deuxième année des études médicales, à destination des étudiants en médecine, à la demande souvent réitérée de nombreux élèves et anciens élèves. Il reflète l'enseignement dispensé à Bordeaux. Mais en le rédigeant, les deux auteurs¹¹⁹⁷ ont pensé aux candidats du professorat d'EP et aux médecins candidats au certificat d'études spéciales de biologie appliquée à l'EP et aux Sports. En effet, s'il existe d'autres manuels de physiologie pour la préparation des examens de médecine pour la première et deuxième année, peu de livres traitent des questions de physiologie du programme du professorat d'éducation physique de façons suffisamment complètes et néanmoins accessibles à ce type de candidats¹¹⁹⁸. C'est pourquoi ils insistent en particulier, à propos des régulations, sur les réactions respiratoires et circulatoires aux exercices, l'anoxémie et les épreuves fonctionnelles d'aptitude au travail musculaire. Les auteurs précisent les différentes quantités de travail et plusieurs chapitres sont consacrés à l'étude du moteur humain ainsi que de la fatigue, de ses conséquences et de ses tests. Ce livre est particulièrement bien accueilli dans les promotions d'étudiants au professorat de l'Institut d'EP, mais aussi pour les étudiants du CREPS. Le « *Rougier-Fabre* »¹¹⁹⁹, comme l'appelaient les étudiants bordelais, constitue alors un incontournable pour préparer les écrits et les oraux.

L'institut se place ainsi comme un centre de référence pour la préparation au professorat. Jusqu'à la fin des années 1950 ses effectifs font partie des plus importants de France et il se place régulièrement au premier rang par le pourcentage des succès obtenus au

¹¹⁹⁵ L'arrêté du 15 décembre 1949 officialise la création d'un certificat de « biologie appliquée à l'Education Physique et au sport. Cela fait suite à la reconnaissance officielle du conseil de l'Ordre de la « médecine de l'éducation physique et du sport » comme compétence, deux ans plus tôt.

¹¹⁹⁶ Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. *Précis de physiologie médicale*. Librairie Maloine, Paris, 1944 (4^{ème} édition en 1961).

¹¹⁹⁷ Cf. « Étude critique et didactique », dans Gilberte, Rougier. *Titres et travaux scientifiques*. Imprimerie E. Drouillard, Bordeaux, 1960.

¹¹⁹⁸ Jusque-là, le manuel de G. Demeny utilisé jusqu'à l'après-guerre représente un ouvrage de référence. Pociello, Christian (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004.

¹¹⁹⁹ Entretien C. Lamouroux, *Op. cit.*

professorat. En 1936, le doyen souligne, lors du conseil de l'université au sujet du rapport de l'institut d'EP, le brillant succès de ses élèves aux concours du professorat d'EP et d'admission à l'École Normale d'Éducation Physique (ENEP) : 9 élèves de Bordeaux ont été reçus aux examens du professorat (1^{ère} partie), 7 élèves de Bordeaux ont été admis à l'ENEP de Paris (3 hommes avec les numéros de classement, 1, 3 et 5 ; 4 femmes avec les numéros de classement 2, 3, 4 et 5)¹²⁰⁰ ; 16 admis au professorat en 1940¹²⁰¹. Ces résultats justifient l'intérêt que M. le Préfet régional porte à l'Institut de Bordeaux en lui accordant une subvention de fonctionnement de 10.000 francs en 1942¹²⁰².

R. Fabre dirige des moyens aussi pour la formation des instituteurs, en intervenant parfois lui-même lors de conférences dans les écoles normales d'institutrices et d'instituteurs :

*« ...grâce à l'initiative du Doyen Sigalas, depuis 1930 jusqu'à 1939, des séries de conférences furent faites chaque année par Monsieur le Professeur FABRE, dans toutes les Ecoles normales de l'Académie, au cours desquels les futurs instituteurs et institutrices étaient informés de la nécessité d'une éducation physique rationnelle à l'école, des principes fondamentaux de cette éducation, des résultats que l'on obtiendrait et de l'hygiène des exercices. Malheureusement, la guerre a interrompu cet effort et au moment de la Libération tout était à reprendre. C'est ce que l'on fit cette fois sur le plan national »*¹²⁰³.

D'autres médecins investissent directement la formation des instituteurs, clé de voute du développement de l'EP et de l'amélioration de la santé des enfants. Les enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques ont entre 5 et 12 ans, coïncidant avec l'âge respiratoire¹²⁰⁴. Le maître a un rôle central dans les renseignements et la détection (dépistage) des gènes respiratoires mais aussi et surtout dans la prévention via les séances d'EP. J. Pascal propose des exercices respiratoires simples à réaliser en salle de classe permettant d'accroître l'amplitude thoracique. R. Fournié rappelle l'importance des professeurs d'EP :

*« la correspondance quotidienne que j'échange avec eux m'a depuis longtemps convaincu de leur valeur morale et professionnelle. Ils seront les techniciens de cette gymnastique formation qu'ils s'efforcent de posséder chaque jour »*¹²⁰⁵.

Comme R. Fabre, R. Fournié réalise des conférences à destination des instituteurs dans les écoles normales puis au CREGS, qu'il compile dans *l'Enfant faible* en 1943 :

¹²⁰⁰ Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1935-1936. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1936, p. 47.

¹²⁰¹ Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1939-1940. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1940, p. 78

¹²⁰² Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1941-1942. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1942, p. 255

¹²⁰³ Macaire, Denise. *Sur la nécessité d'une éducation physique rationnelle à l'école primaire*. Thèse de médecine n° 12, Bordeaux, 1950, p. 4.

¹²⁰⁴ Pascal, Jean. *Op. cit.*, 1944, p. 96

¹²⁰⁵ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943, p. 2.

« Mais c'est plus pour les instituteurs et institutrices que j'avais conçu ces deux conférences sur l'« Enfant faible », faites au CREGS de Bordeaux. C'est l'intérêt qu'ils ont témoigné à ces conférences qui m'a décidé à les publier pour que tous les Maîtres de France puissent en avoir connaissance. Ph. Tissié disait déjà « Tant que l'EP n'aura pas pénétré à l'école primaire, la tâche essentielle ne sera pas accomplie » »¹²⁰⁶.

En 1919, E. Guillot-Kahn revenait dans sa thèse sur la nécessité d'une meilleure formation, faisant écho à l'appel officiel du congrès de 1923 en faveur de la création d'instituts régionaux spécialisés¹²⁰⁷. Ainsi, une communauté de médecins s'accorde au niveau local, mais plus largement au niveau national sur l'importance de structurer la formation en EP. Les médecins participent ainsi à la formation des enseignants et des futurs praticiens médicaux depuis la création des IREP. L'investissement de son directeur R. Fabre (à partir de 1937) est le signe de convictions profondes dans les bienfaits de l'exercice physique pour l'amélioration de la santé. Sa trajectoire montre le double ancrage, scientifique et pédagogique que cultive l'IEP bordelais.

Finalement, les médecins bordelais réitèrent l'importance de la gymnastique corrective ainsi que le rôle des enseignants et des éducateurs pour participer à l'œuvre plus vaste des médecins, qui dépasse l'acte de guérir pour « *donner à chacun sa forme la plus parfaite et sa condition meilleure* »¹²⁰⁸. Discipliner le mouvement, développer la fonction respiratoire des enfants, former les instituteurs, tels sont les principes de l'engagement de la Ligue auxquels la nouvelle génération souscrit pour répondre à l'ambition de la régénération de la population. Menées par R. Fabre, les recherches et la formation en EPS se structurent à la faculté de médecine confirmant les préceptes d'une éducation physique scientifiquement construite conforme aux principes mis en avant par la LFEP. Le successeur de P. Tissié à la présidence de la Ligue R. Fournié incarne le renouveau médical en faveur des exercices physiques et réaffirme l'éclectisme caractéristique cher à son prédécesseur :

« en vous apportant le fruit des leçons que Tissié me donna jadis et des remarques que j'ai pu faire, je crois éviter à beaucoup d'entre vous bien des tâtonnements »¹²⁰⁹.

Si le développement pulmonaire s'obtient efficacement par les courses, les jeux ou les sports¹²¹⁰ chez les adultes qui ont le *sens de la mesure*, les risques sont accrus après la

¹²⁰⁶ *Ibid.*

¹²⁰⁷ À l'occasion de sa thèse, elle appelait à la création d'écoles spécialisées pour le personnel chargé de l'enseignement de l'EP en réaffirmant le rôle de collaborateurs et de conseillers des enseignants d'EP. Guillot-Kahn, Elisabeth. *Le médecin et l'éducation physique à l'école*. Thèse de médecine n° 13, Bordeaux, 1919, p. 86.

¹²⁰⁸ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1943, p. 2.

¹²⁰⁹ *Ibid.*

septième année avec le développement de « *l'amour-propre* » induisant le dépassement éventuel des possibilités physiologiques¹²¹¹. D'où la nécessité de privilégier la gymnastique correctrice pour discipliner le corps et l'esprit. La gymnastique de formation est complétée par des jeux ou des sports (pour la période pubertaire), dont le contrôle des possibilités fonctionnelles est rendu plus simple sur le terrain grâce à l'avancée des recherches. Effectivement, le perfectionnement des outils de mesure (au laboratoire de l'Institut d'E.P) facilite l'objectivation des signes de fatigue. Ces travaux opèrent un contrôle de la pratique sportive permettant de l'intégrer plus facilement dans la formation des élèves (mais en complément d'une éducation physique de base).

La hiérarchie des méthodes, l'articulation entre une gymnastique analytique et d'application se justifie en fonction des stades de développement. La période de l'enfance dite *respiratoire* (scolaire) précède la période *musculaire*, centrée sur une gymnastique correctrice. L'objectif est le développement de la cage thoracique en agissant sur la structure (extension de la colonne) et les mouvements respiratoires afin d'améliorer l'amplitude pulmonaire. Les exercices analytiques empruntés à la méthode suédoise et repris par P. Tissier paraissent les plus adaptés pour prévenir et corriger les différentes formes de déficiences du tronc à une période particulièrement importante. Quant aux déficiences cardio-vasculaires, bien dosé le sport et les jeux facilitent la circulation de retour sanguin et soulagent ainsi la fatigue du cœur¹²¹². Ces aspects plus fonctionnels sont approfondis plutôt par le laboratoire de l'IEP et les recherches expérimentales du docteur R. Fabre.

Ainsi, une EP éclectique, appréhendée d'un point de vue structurel et fonctionnel, est portée par deux réseaux de médecin, cliniciens et universitaires qui se rejoignent sur l'intérêt du développement de la fonction respiratoire. L'exercice physique contribue à améliorer les fonctions physiologiques et l'harmonie du corps, garantes d'une meilleure santé. L'éclectisme de l'EP repose ainsi sur une complémentarité scientifiquement construite que l'on retrouve dans une formule actualisée des lendits. Au fond, l'enjeu est bien d'améliorer la santé, mais au service d'un projet éducatif hérité de la fin du XIX^e siècle.

¹²¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹²¹¹ *Ibid.*

¹²¹² *Ibid.*, p. 21.

2. La santé au service d'un projet éducatif porté par la LFEP

2.1. La relance des lendits, le second souffle de l'œuvre girondine

La suppression des lendits en 1903 marque un coup d'arrêt dans le développement de la LGEP. Porté par son président P. Tissié, le fonctionnement de la ligue connaît une phase de gestation et de réorganisation après son départ sur ses terres natales à Pau. En 1910, la LGEP devient la LFEP et officialise une nouvelle organisation interne sous forme de comités départementaux¹²¹³. Ce fonctionnement est à l'origine d'un renouveau pour d'autres acteurs que le président. Notamment, G. Lasserre, responsable du comité de la Gironde à l'origine de développement de l'EP féminine dans le département, s'impliquera progressivement. Mais cette organisation favorise en même temps un éclatement des actions, d'autant que la position virulente de P. Tissié l'isole de plus en plus. Cette période contribue donc à affaiblir considérablement l'action de la Ligue qui voit s'éloigner le médecin palois du comité directeur girondin, au moment où G. Lasserre tente de redonner de la vigueur au mouvement. En 1906, la scission entre la Gironde et les Basses-Pyrénées se confirme, la Ligue est officiellement divisée en deux comités distincts gérés indépendamment l'un de l'autre¹²¹⁴. À partir de 1907, le comité de Gironde se désolidarise du comité directeur de la ligue et devient le Comité Départemental de la Gironde de la Ligue de l'Éducation Physique. Cette décision fait suite au rapprochement du comité des Basses-Pyrénées avec l'*Union des Sociétés de Préparation Militaire de France* (USPMF), décidé par P. Tissié sans l'approbation des bordelais¹²¹⁵. D'autres différends achèvent le devenir du comité bordelais qui se constitue en une nouvelle société : la *Ligue Girondine de Préparation Militaire et d'Éducation Physique* (LGPMEP) en 1908. La société va se charger des questions de l'EP au sein des écoles communales, limitant ainsi l'influence de la LFEP, pourtant bien implantée jusque-là sur les terres girondines. Le fond du conflit entre semble donc lié au rapprochement de la Ligue avec l'armée, qui constitue une opportunité de diffusion de la méthode pour P. Tissié alors que G. Lasserre entend conserver l'indépendance de la Ligue vis-à-vis de l'USPMF¹²¹⁶. Désormais, P. Tissié se consacre à la formation des institutrices de l'école normale de Pau tout en cherchant à diffuser une éducation physique basée sur la gymnastique suédoise¹²¹⁷. Cette

¹²¹³ Bazoge, Natalia. *Pour la Patrie : par le Foyer, par l'École, par la Caserne » Une histoire genrée de la Ligue Girondine d'Éducation Physique (1888-1935)*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon, 2008, p. 114.

¹²¹⁴ « Séance du 5 janvier 1906 », Livre de comptes-rendus de réunions de la Ligue Girondine d'Éducation Physique 1903-1908, archives FFEPGV, cité dans Bazoge, Natalia. *Op. cit.*, 2008, p. 144.

¹²¹⁵ Bazoge, Natalia. *Op. cit.*, 2008, p. 145.

¹²¹⁶ *Ibid.*, p. 122.

¹²¹⁷ *Ibid.*, p. 115.

dernière occupe une grande place désormais dans ses écrits¹²¹⁸, mais il reste à construire un système pour entreprendre la diffusion d'une méthode à l'échelle nationale.

Isolée avant la Première Guerre mondiale, la Ligue va connaître un regain d'activité et surtout retrouver une cohérence d'action entre Bordeaux et Pau au travers du projet de relance des lendits à partir d'un groupe d'anciens lendistes et pratiquants au BEC, mené par R. Fournié, incarne une nouvelle génération de promoteurs de l'EP et du sport scolaire. Dans une période où la nécessité de la régénération de la race dépasse les inimitiés individuelles, des lignes de convergences se dessinent. Le congrès d'éducation physique de 1923 symbolise ce renouveau médical et trace une volonté commune en faveur des exercices corporels. L'introduction de l'EP à l'Université souhaitée par P. Tissié se réalise en 1927 au moment où la recherche dans ce domaine apporte de nouveaux éléments confortant la place de la gymnastique corrective. Les IREP deviennent des foyers de formation et de recherche, sans pour autant induire un investissement dans des œuvres éducatives en France. À Bordeaux, l'engagement des médecins en faveur des exercices physiques dépasse le seul enjeu médical.

C'est ainsi que R. Fournié¹²¹⁹, à la tête de la LFEP (à partir de 1933), devient l'artisan principal de la résurrection de la Ligue¹²²⁰. Lorsqu'il en appelle aux anciens lendistes pour faire revivre l'œuvre d'éducation physique, il sollicite l'Université pour conjuguer ses efforts en s'alliant aux groupements qui luttent déjà pour le sport scolaire : l'O.S.U et les « *amis du sport universitaire* »¹²²¹. R. Fournié souhaite d'ailleurs associer aux lendits, des « *journées d'Information Scientifique de Pédagogie Intégrale* », organisées par les I.R.E.P. Dans un contexte où « *les pratiques commerciales ont envahi le sport et sont déjà cause de méfaits*

¹²¹⁸ *Ibid.*, p. 114.

¹²¹⁹ R. Fournié réalise des études de médecine à Alger. Volontaire en 1909, il contracte le typhus dont il en sort vainqueur. Il est affecté comme médecin de bataillon et de régiment pendant la première guerre. Après la guerre, il exerce la médecine en Haute-Loire. Il s'installe ensuite à Bordeaux en tant que médecin tout en consacrant une part importante de son activité au sport. Joueur confirmé, il découvre le rugby lors de sa scolarité au lycée d'Agen à l'occasion des lendits. Président du BEC de 1932-1935, il fonde les « *Amis du sport universitaire* » regroupant des passionnés et anciens lendistes. Contre les critiques, il édifie avec ses amis Larousses et Talbot, l'œuvre considérable du Stadium universitaire, premier établissement complet consacré à l'EP et aux sports des scolaires et des étudiants (1933). À ce moment P. Tissié meurt et R. Fournié le remplace à la tête de Ligue comme il le souhaitait. « A la mémoire du docteur Raoul Fournié ». *L'Homme sain* n°5, décembre 1963 ; Seurin, Pierre. « Le docteur Raoul Fournié ». *Revue EPS* n°18, 1953.

Par ailleurs le peu de reconnaissance de son œuvre s'explique par des positions doctrinales très strictes et la fidélité absolue aux conceptions de la gymnastique suédoise défendues par P. Tissié. Mais ce sont surtout ses positions idéologiques antisémites et sa participation au 2nd commissariat à l'EGS pour organiser la gymnastique corrective qui altèrent son image. Lebecq, Pierre-Alban, 2014, p. 56.

¹²²⁰ R. Fournié est un des premiers lendistes, capitaine de l'équipe des « *Jasmins* » lorsqu'il est élève au lycée d'Agen. Les deux se rencontrent à cette occasion, P. Tissié ayant remarqué le jeune lycéen comme le rappelle le docteur H. Balland : « *Tissié m'a dit quelle belle impression avait produit sur lui ce jeune garçon vigoureux et ardent, sa franchise et sa parfaite correction, son autorité de chef d'équipe. Il eut avec lui une longue conversation au cours d'un déplacement. De là datent leur amitié et leur mutuel estime* ». Discours d'ouverture à l'Assemblée générale de la F.F.G.E de 1953 à Paris, par le nouveau président, dans « A la mémoire du docteur Raoul Fournié ». *L'Homme sain* n°5, décembre 1963.

¹²²¹ Fournié, Raoul. « Pour l'équilibre vital de nos enfants ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°10-11-12, octobre-novembre-décembre 1931, pp. 98-102.

d'ordre physique et moral », les lendits constituent un élément dans le programme de régénération du sport scolaire que l'Université doit reprendre en main¹²²².

Les lendits représentent finalement le prolongement de l'action des anciens du BEC regroupés au sein des « *amis du sport universitaire* » à l'origine de la création de l'OSU. Le BEC jouit d'une reconnaissance locale importante, son existence est liée à une certaine représentation de la pratique sportive¹²²³. Ses membres se prononcent en faveur d'un véritable « *sport éducatif* », c'est-à-dire amateur et pouvant permettre d'intégrer l'esprit d'équipe sans glorifier l'individu et la performance individuelle¹²²⁴. Le club universitaire regroupe alors des étudiants de médecine, de pharmacie et de droit, des médecins et des professeurs (C. Sigalas et E. Loubatié par exemple) ainsi que de nombreux élèves des écoles normales (destinées à la formation des instituteurs)¹²²⁵.

*« Je ne puis affirmer au contraire que, grâce au « Bordeaux-Etudiants-Club », tous les cantons de notre Sud-Ouest – Basses-Pyrénées, Landes et Gironde principalement- se peuplent rapidement, non seulement d'instituteurs sportifs, mais aussi de notaires, pharmaciens, médecins... résolument acquis à la cause d'un sport éducatif »*¹²²⁶.

R. Fournié est issue de la première génération des lendits qui ont ensuite prolongé l'activité sportive au sein du BEC. De nombreux médecins sont donc acquis à la cause du sport l'ayant vécu au cours de leur scolarité. Mais à l'image des « *Amis du sport universitaire* », une certaine conception du sport transparait émanant des valeurs prônées déjà par P. Tissié lors des premiers lendits. Destinés à promouvoir un sport amateur au service du développement de l'individu, les lendits se démarquent du sport en cherchant à éviter la compétition à outrance :

*« (...) considérant qu'il y a lieu de maintenir le sport scolaire et universitaire (...) en dehors des querelles dont le motif exclusif n'est pas le sain et harmonieux développement physique du scolaire et de l'Universitaire [et] considérant qu'il y a lieu de maintenir le sport scolaire sur des bases d'amateurisme total et absolu »*¹²²⁷.

L'objectif est bien « *d'encourager l'université à se préoccuper du sport de la jeunesse* »¹²²⁸. Les efforts de R. Fournié et des anciens du BEC débouchent sur la création du

¹²²² *Ibid.*, p. 100.

¹²²³ Le BEC souhaite résister à la mode perfide de « *l'élite à tout prix, à tous les prix* ». Lenguin, Michel. « Le Bordeaux Etudiants club ou l'éducation sportive au quotidien ». *Sociologie Santé* (7), 1992, pp. 245-255.

¹²²⁴ Fournié, Raoul, « Pour le sport universitaire ». *Revue des jeux scolaire et d'hygiène sociale* n°1-2-3, 1930, p. 27.

¹²²⁵ *Ibid.*, p. 26.

¹²²⁶ *Ibid.*, p. 27.

¹²²⁷ *Le sport Universitaire*, n° 25, 1^{er} juin 1932, cité dans Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2014, p. 51.

¹²²⁸ *Ibid.*, p. 49.

stade universitaire en 1935¹²²⁹. C'est une première en France, une part de l'argent provient de la faculté dont les dirigeants sont parfois d'anciens sportifs¹²³⁰. Cette construction illustre la volonté de développer le sport dans cette région et montre les ressources qui ont convergé pour mener à bien un tel projet.

Il y a un effet de génération, les *Amis du sport universitaire* réunissent les anciens lendistes, d'ailleurs un des principaux fondateurs du BEC, M. Gimet-Fontaliran est l'ancien chef d'équipe des *Boutons d'Or* du Lycée de Mont-de-Marsan au premier lendit de 1890¹²³¹. Aussi, d'autres anciens lendistes se trouvent aux côtés de R. Fournié, le docteur Larousse, le professeur Talbot et le commandant Laulhe¹²³².

Les lendits, liés au projet initial des « *Amis du sport universitaire* » font partie de ce vaste projet de promotion de l'activité physique cherchant à se démarquer de l'emprise fédérale au service du perfectionnement des individus¹²³³. Présentés comme une compétition omnisport, l'objectif est de les décliner selon les trois niveaux de scolarité, supérieur, secondaire et primaire¹²³⁴ pour « *généraliser les lendits sur le territoire national, autrement dit faire des lendits le modèle institutionnel du sport scolaire en France* »¹²³⁵. Avec le soutien du recteur L.-A. Terracher, le conseil de l'Université décide l'achat de neuf hectares pour les terrains de jeux destinés à l'Université de Bordeaux, dont la gestion serait confiée aux *Amis du Sport Universitaire*. Ce groupe influent milite pour l'introduction de l'exercice à tous les niveaux dont les lendits constituent une formule particulièrement adapté pour l'éducation physique à l'école :

« Or, les A.S.U. exigent le contrôle médical fréquent, la réparation aux jeux par la gymnastique analytique ; ils veulent le sport pour le plaisir et la santé. Leur programme est donc en tous points conforme à celui des Lendits. »¹²³⁶

¹²²⁹ Une commission est créée à partir de 1933 pour étudier le projet qui voit le jour deux ans plus tard. *Ibid.*, p. 49.

Le stade est situé à Pessac, R. Fournié en sera l'artisan principal. Seurin, Pierre. « Le docteur Raoul Fournié ». *Revue EPS* n°18, 1953, p. 39.

¹²³⁰ Le doyen C. Sigalas qui porte le projet de création des IREP est un ancien pratiquant du *véloce-club bordelais* dans les années 1890. Il organise et fait partie du jury d'une course qui a lieu au vélodrome du Parc avec l'Association des Etudiants, le recteur Couat et d'autres pratiquants comme le Dr Layet, le Dc Bergonié et le Dc de Nabias (*Véloce-club*, 26 avril 1894, p. 348).

¹²³¹ Fournié, Raoul. « L'esprit lendiste ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janvier-juin, 1933, p. 35.

¹²³² Pouey, Marcel. *Les lendits scolaires*. *Revue E.P.S.*, n° 32, 1956, p. 33.

¹²³³ « Depuis de longues années, les Fédérations civiles, qui vivent du revenu des spectacles, ont transformé le sport en une vaste entreprise commerciale. Qu'importent l'hystérie des foules, le cabotinage des athlètes, La caisse sonne le plein. Aujourd'hui, le torrent des compétitions entraîne irrésistiblement tout le monde sportif ». Fournié, Raoul. « L'esprit lendiste ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janvier-juin 1933, p. 38.

¹²³⁴ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1931, p. 98.

¹²³⁵ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2014, p. 53.

¹²³⁶ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1933, p. 41.

Sous l'impulsion de son nouveau président, le premier lendit supérieur voit le jour en 1933¹²³⁷, patronné par la LFEP qui subventionne l'OSU et le BEC pour l'aide à l'organisation¹²³⁸. L'encadrement repose sur les dirigeants de ces deux associations qui se joignent à la volonté de les relancer.

Mais le projet pour l'EP scolaire primaire et secondaire trouvera plus de soutien que le sport universitaire. R. Fournié obtient l'appui de la faculté de médecine par l'intermédiaire de C. Sigalas et R. Fabre. Ce dernier fait partie des médecins communicants au congrès de 1923 et intègre peu à peu les questions de l'EP scolaire. Alors que les lendits supérieurs en 1933 ne seront pas reconduits après la première manifestation de 1933¹²³⁹, l'année d'après est organisé le premier pour le secondaire à Bordeaux et connaît un meilleur sort. Les amis du sport Universitaire sont soutenus par la Ligue qui dispose de ressources malgré sa perte de vitalité. Elle dispose toujours de deux subventions annuelles du ministère de l'Education Nationale ou de la Guerre destinées aux lendits que P. Tissié avait conservées, et une du ministère de l'Intérieur pour la publication de la revue¹²⁴⁰. Auxquelles on ajoute les cotisations et les dons bénévoles de différents organismes. Ces moyens facilitent la relance des lendits¹²⁴¹. Mais à mesure que la Ligue retrouve une certaine vigueur, son identité reste assimiler à la gymnastique suédoise. R. Fournié contribue notamment à répandre un discours médical « *quasiment orthopédique* »¹²⁴². La Ligue est gérée par des médecins et se rapprochent d'ailleurs de la *Société Française de Rééducation Physique*¹²⁴³. La proximité avec le monde médical tend à imprégner le discours vers une gymnastique préventive et thérapeutique comme le rappelle J.-A. Lebecq :

*« bref une société de médecins [LFEP] qui défend en 1945 le « contrôle morphologique » encore que le contrôle médical, alors que le terrain le dynamisme de ses enseignants organise presque plus de pratiques sportives que de gymnastique construite »*¹²⁴⁴.

¹²³⁷ Les lendits supérieurs réunissent des étudiants de l'enseignement supérieur.

¹²³⁸ 2.000 francs à l'OSU, 1.000 francs au BEC pour « son entraînement à Bordeaux à la gymnastique analytique, hygiénique, en vue de la démonstration qui a été donnée aux étudiants, au cours de la semaine Universitaire, tenue à Pau, aux vacances de Pâques 1933 ». Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale, janvier-juin, 1933, p. 3, cité dans Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2014, p. 52.

¹²³⁹ Le premier lendit de 1933, fut une « tentative courageuse qui laissa aux étudiants sportifs un heureux souvenir. Ses insuccès partiels sont dus à la mentalité de quelques dirigeants imprégnés d'esprit fédéral. » Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1933, p. 39.

¹²⁴⁰ Lebecq, Pierre-Alban. « La Ligue Française d'Éducation Physique entre 1935 et 1945 : Héritage et transition », dans Lebecq, Pierre-Alban (Sous la dir.). *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX^e siècle*. Paris, L'Harmattan, Tome 1, 2004, p. 158.

¹²⁴¹ *Ibid.*

¹²⁴² *Ibid.*, p. 163.

¹²⁴³ *L'Homme sain, revue médicale d'EP* n°2, avril 1940, cité dans Lebecq, Pierre-Alban (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 162.

¹²⁴⁴ *Ibid.*, p. 164.

Les lendits ne se réduisent pourtant pas aux mouvements d'ensemble inspirés de la gymnastique suédoise et présentent une formule éclectique. Ils gagnent d'ailleurs du terrain¹²⁴⁵, mais finalement surtout dans le primaire, grâce au réseau de l'USEP et des instituteurs¹²⁴⁶. La relance des lendits reste donc limitée dans le secondaire, ce qui suffit tout de même à redonner une certaine vitalité à la Ligue grâce à l'action de R. Fournié, qui est rejoint par un nouveau collaborateur, le jeune P. Seurin dont il favorisera sa nomination au CREPS à la libération¹²⁴⁷. R. Fournié a du mal à dépasser les « *conceptions passéistes, les seules auxquelles en tant que médecin et disciple de P. Tissié, il soit capable se référer sans savoir les faire évoluer* »¹²⁴⁸. Contrairement à lui, P. Seurin n'est pas médecin, instituteur puis professeur d'EPS, il sera plus apte à définir une méthode éducative intégrant la gymnastique suédoise dans le système éclectique aux côtés de la pratique sportive. Il trouve à ses côtés d'autres jeunes enseignants et instituteurs (Colette, Lagisquet, Haure-Placé, etc.) prêt à relever le défi de la rénovation et de l'élaboration d'une Méthode.

Les lendits renaissent sous l'impulsion décisive de L. Haure-Placé (P. Barets, G. Forgues) pour le primaire et dans le secondaire car l'éclectisme proposé permet dans une plus large mesure de répondre à l'impulsion politique nouvelle en matière de pratiques physiques. Les manifestations font finalement écho aux nouvelles orientations politiques du Front Populaire et sont associés aux *journées de santé* lancées par le nouveau gouvernement à partir de 1936¹²⁴⁹. La politique de Léo Lagrange vise à démocratiser le sport malgré les difficultés de mises en œuvre. Rappelons que l'UFOLEP est une des principales fédérations à délivrer le Brevet Sportif Populaire¹²⁵⁰. Cette période constitue une étape symbolique clé dans la prise en compte par l'Etat des pratiques physiques et sportives¹²⁵¹. Membre responsable de

¹²⁴⁵ À Pau, Bordeaux mais aussi en Charentes-Maritimes. *L'Homme Sain* n°3, 1941 n°3, 1943, cité dans Lebecq, Pierre-Alban (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 163.

¹²⁴⁶ Ce sont les lendits primaires qui connaissent le plus grand succès sans que la LFEP en soit à l'origine. Il faut distinguer les lendits secondaires gérés par les amis du sport Universitaire et la LFEP et les lendits primaires organisés par l'USEP et le réseau des instituteurs (Laurent Haure-Placé, Gérard Forgues, Pierre Barets.). G. Forgues rappelle en 1954 cette distinction :

« -Les « *Lendits secondaires* » seront organisés en accord avec l'O.S.S.U., le délégué départemental ou régional de l'O.S.S.U. contrôlant les épreuves d'athlétisme (...).

-Les « *Lendits primaires* » sont organisés en liaison avec l'U.F.O.L.E.P. ». Forgues, Gérard. *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, 1954, p. 35. Des pédagogues comme L. Haure-Placé et G. Forgues sont investis dans les deux associations (USEP et LFEP) et facilitent la liaison. M. Lagisquet, membre important de la LFEP est élève instituteur à l'École Normale de Lescaur (Pau) où il côtoie son professeur Laurent Haure-Placé. Claverie Eric, Krier Julien et Loudcher Jean-François. *Op. cit.*, 2020.

¹²⁴⁷ Lebecq, Pierre-Alban, *Op. cit.*, 2004, p. 164.

¹²⁴⁸ *Ibid.*

¹²⁴⁹ *Ibid.*, p. 52.

¹²⁵⁰ Claverie, Eric et al. *Op. cit.*, 2020.

¹²⁵¹ Ory, Pascal. « La politique du Front populaire en matière d'éducation physique », dans Andrieu, Gilbert. *Le brevet Sportif Populaire et la politique du Front Populaire en faveur des sports et des loisirs*. Nanterre, CR-APS Paris X Nanterre, 1987, pp. 18-30.

l'UFOLEP, L. Lagrange côtoie les instances nationales sur le dossier de la création de l'OSSU¹²⁵². Il imagine d'ailleurs au départ l'office du sport comme la structure couvrant l'ensemble de la scolarité¹²⁵³. Son discours trouve écho au sein du Sous-secrétaire d'État à l'Education Physique Pierre Dézarnaulds, médecin qui souhaite organiser l'EP scolaire et le contrôle médical¹²⁵⁴.

En creux, R. Fournié cherche à se passer des fédérations sportives en espérant positionner la LFEP (comme l'intermédiaire entre les fédérations et le ministère de l'Instruction Publique) dans l'organisation du sport scolaire (comme l'ambitionnait l'UFOLEP pour le sport scolaire primaire)¹²⁵⁵. Mais, finalement, les pouvoirs politiques avec le FP entendent bien garder la main. Ainsi, en 1936, le gouvernement opte pour la transformation du sport scolaire en véritable « *service public* »¹²⁵⁶. Alors que les lendits supérieurs sont un échec, les lendits secondaires et surtout primaires perdurent jusque dans les années 1960¹²⁵⁷ (parfois plus pour le primaire). Ils disparaissent progressivement au moment où le sport séduit de plus en plus les enseignants d'EP¹²⁵⁸. Le succès des lendits se situe surtout dans la formule du primaire, ancrée dans le Sud-Ouest, en Bretagne et dans le nord pendant une trentaine d'années¹²⁵⁹.

Le renouveau des lendits primaires résulte au départ de l'UFOLEP qui entend proposer une forme de pratique physique en accord avec un projet laïque¹²⁶⁰. Il est porté par l'éminent L. Haure-Placé aidé par P. Baretts et G. Forgues. Les lendits proposent un pratique éclectique faisant la part belle à la gymnastique néo-suédoise inspiré par L. Haure-Placé et la

¹²⁵² Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2004, p. 158.

¹²⁵³ Claverie Eric, Krier Julien et Loudcher Jean-François. *Op. cit.*, 2020, note 17.

¹²⁵⁴ Dézarnaulds fait une proposition de loi à la chambre des députés portant sur l'obligation de l'inspection et du contrôle médical de l'éducation physique dans les deux degrés. À ce moment l'inspection médicale scolaire est tout juste organisée dans certaines grandes villes, plutôt au niveau primaire. *J.O.*, Documents, chambre, 1937, nos. 2689 et 2690. Ory, Pascal. *Op. cit.*, 1987, p. 21.

¹²⁵⁵ Le secrétaire et animateur du comité sportif de l'Académie de Bordeaux Talbot, ami de R. Fournié approuve son rapport lors du congrès de Pau de 1933 sur la réforme des Comités sportifs d'Académie, demandant que les subventions pour les scolaires soient versées aux Recteurs et non plus aux fédérations. En outre, le rapport demande à ce que les conseillers techniques de l'Université soient pris désormais, non plus parmi les fédérations, mais parmi les professeurs des Instituts Régionaux d'Education physique, les professeurs d'EP des lycées et collèges ainsi que les anciens universitaires sportifs (issu des *amis du Sport Universitaire* ou dirigeant de club universitaire). Fournié, Raoul. « L'esprit lendiste », revue des *jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janvier-juin, 1933, p. 41. Voir Claverie Eric, Krier Julien et Loudcher Jean-François. *Op. cit.*, 2020.

¹²⁵⁶ Callède, Jean-Paul. « L'invention d'une politique des sports 1919-1939 », dans Tétart, Philippe. *Histoire du sport en France. Du 2nd empire au régime de Vichy*. Le Mans Paris : Université du Maine Vuibert Musée national du sport, 2007.

¹²⁵⁷ On en retrouve jusque dans les années 1980 dans le Gers ou les Pyrénées-Atlantiques.

¹²⁵⁸ La plupart des nouveaux recrutés proviennent du champ sportif à partir des années 1950. Entre 1959 et 1967, les maîtres d'EPS composent la grande majorité du personnel. Ce sont souvent des sportifs qui s'orientent vers une formation courte et professionnalisante à un moment où les besoins sont grandissants. Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*. Paris, Armand Colin, 2015, p. 115.

¹²⁵⁹ Claverie, Eric et al. *Op. cit.*, 2020.

¹²⁶⁰ *Ibid.*

leçon de M. Lagisquet¹²⁶¹. Tourné vers le collectif, l'enjeu est bien de s'adresser à la masse, les mouvements d'ensemble correspondent parfaitement au projet égalitaire de l'école publique laïque. Secondaire au début, la dimension hygiénique apparaît à mesure que la Ligue rejoint le projet de relance des lendits. Dans les années 1930, Pau constitue l'un des principaux centres de gravité de la relance des lendits où prend racine la connexion entre les acteurs de l'USEP et ceux de la Ligue Française d'Education Physique¹²⁶². L. Haure-Placé et G. Forgues en font partie, tandis que M. Lagisquet, membre important de cette LFEP, est élève instituteur à l'Ecole Normale de Lescar (Pau) où il côtoie son professeur L. Haure-Placé¹²⁶³.

Le programme centré sur l'épreuve phare, la démonstration de gymnastique construite exécutée simultanément par les enfants,¹²⁶⁴ explique l'intérêt porté par les médecins pour les lendits primaires à la période charnière du développement de l'enfant. Une éducation physique bien pratiquée permettrait de corriger les déformations du corps au moment où la respiration nécessite une attention particulière pour le développement harmonieux du futur adulte. Les deux réseaux de médecins à Bordeaux, clinique et universitaire convergent vers la nécessité d'une gymnastique corrective de base, la formule des lendits répondant bien aux préoccupations médicales liées à la période *respiratoire*. Si la Ligue, sous la direction de R. Fournié, impulse les premières manifestations, elle reçoit le soutien de l'IEP, lors du premier lendit secondaire. E. Loubatié, et M. Despaux, professeurs à l'IEP¹²⁶⁵ et son directeur R. Fabre contribuent à l'organisation du premier lendit¹²⁶⁶.

Les médecins sont alors à l'origine du renouveau de la Ligue sous l'impulsion de R. Fournié, soutenu par R. Fabre. Du local, la nouvelle LGEP ambitionne de se tourner vers une œuvre de régénération nationale. Les lendits, en accordant une place de choix aux mouvements gymniques suédois intégrés à la formule éclectique historique se développe en profitant des ressources de la LFEP et de l'USEP dans le primaire. Si la santé colore les enjeux de la LFEP les lendits primaires et secondaires se rejoignent au service d'un projet

¹²⁶¹ *Ibid.*, p. 22.

¹²⁶² *Ibid.*

¹²⁶³ *Ibid.*

¹²⁶⁴ Lebecq, Pierre-Alban. Op. cit., 2014, p. 55.

¹²⁶⁵ Le docteur Loubatié est le directeur technique de l'Institut d'Éducation Physique. Le poste est consacré à l'organisation des enseignements, du personnel et du matériel, mais aussi à la gestion des emplois du temps. Marguerite Despaux complète l'équipe : elle est chargée des cours techniques et des *travaux pratiques*. Titulaire d'un doctorat obtenu à l'Université de Gand, elle milite pour l'EP pour les hommes et les femmes et sera active dans la relance des lendits dans le prolongement de son maître Philippe Tissié.

¹²⁶⁶ Les enseignants de l'IEP arrêtent notamment le programme de la leçon d'éducation physique du lendit. La sollicitation intervient comme une sorte de caution scientifique, qui assure une certaine crédibilité aux yeux du recteur L.-A. Terracher. « *Au sujet de la Leçon d'Education physique, M. le Recteur approuva aussitôt notre proposition. Celle-ci serait fixée et jugée par l'Institut Régional d'Education Physique* ». Fournié, Raoul, revue des *jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janv-octobre 1934, p. 63.

éducatif commun plus profond, historiquement ancré dans le mouvement initié par la LFEP depuis la fin du XIX^e siècle.

2.2. Actualisation du projet de la LFEP

2.2.1. Les fondements solidaristes de l'EP hygiénique

La santé se trouve au cœur de l'éducation physique mise au point par l'équipe de P. Seurin et devient la principale des forces pour assurer l'avenir de la population. Absent du projet de la LGEP en 1888, la santé (l'adage « la force par la santé »)¹²⁶⁷ devient le leitmotiv de la Ligue à mesure où P. Tissié oriente ses écrits et ses actions vers la promotion de la méthode suédoise¹²⁶⁸. Le recours aux exercices physiques dans l'acquisition d'une bonne santé se mêle aux enjeux patriotiques pour participer à l'effort national¹²⁶⁹. Dans un contexte de tension politique, l'exercice physique s'inscrit dans un discours nataliste reprenant les préoccupations hygiénistes au moment où la première guerre accentue la baisse démographique. À ses origines la LGEP propose un projet solidariste fondé sur une vision organiciste de la société¹²⁷⁰, complété par un discours hygiéniste caractéristique de la Belle époque. Sans modifier les fondements idéologiques, les réflexions de la ligue glissent sur les moyens pour assurer le progrès social dont l'hygiène publique constitue une nécessité, relayées par les médecins durant l'entre-deux-guerres. Toutes les méthodes d'éducation physique s'accordent alors pour améliorer la santé des enfants¹²⁷¹. Malgré des divergences, une large partie des médecins prône un éclectisme prudent, présentant l'avantage d'un compromis. Les recherches à Bordeaux contribuent à préciser et hiérarchiser les formes d'exercices en accordant un fort crédit à la méthode suédoise tout en intégrant la pratique sportive. Ces deux formes d'exercices renvoient en creux aux deux conceptions de la santé, ontologique et dynamique qui seront constitutives de *l'EP méthodique* après la Seconde

¹²⁶⁷ L'expression est rappelée à l'occasion de la création de l'Union Médicale Internationale d'Hygiène Physique en 1920 : « La formule adoptée par les médecins unionistes est « La force par la santé » et non « la Santé par la Force », qui est celle des sportifs de l'Olympisme, parce que la santé est la première des forces, et qu'un homme, dit fort, peut posséder une mauvaise santé, telles les maladies du cœur à la période de compensation, les maladies des poumons, etc., etc., en voie d'évolution ». Tissié, Philippe. « Union Médicale Internationale d'Hygiène Physique ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale* n° 10/11/12, octobre-novembre-décembre 1920, p. 227.

¹²⁶⁸ Tissié, Philippe. « Pour l'éducation physique de demain ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°1- 2-3, 1921, p. 12 ; Tissié, Philippe. « De l'École à la Vie. La philosophie de l'éducation physique ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°1-2-3, 1931, p. 10.

¹²⁶⁹ Les enjeux hygiénistes rejoignent ainsi les visées patriotiques pour le redressement du peuple et de la nation grâce au « foyer ». Tissié, Philippe. « Notre programme ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°1-2-3, 1906, pp. 1-2.

¹²⁷⁰ Vision de la société selon laquelle chaque cellule contribue au fonctionnement de l'organisme et participe au progrès social. Tissié, Philippe. *Op.cit.*, 1919, p. 43.

¹²⁷¹ Le règlement général de 1925 puis les instructions ministérielles proposent d'intégrer les différentes méthodes (méthode naturelle, gymnique et sportive) pour assurer le « développement normal » des enfants. Par ailleurs, l'idée d'un sport santé apparaît sous le Front populaire.

Guerre mondiale. Celles-ci traversent les logiques structurant l'espace médical oscillant entre la clinique (vision ontologique) et une dimension plus expérimentale dépendant des sciences biologiques (suggérant une conception dynamique de la santé)¹²⁷². Lorsque le champ de la recherche en EP et sport se structure dans les facultés de médecine, nous retrouvons une dimension clinique agissant sur les causes des déficiences de manière ciblée, en lien avec une vision ontologique de la santé. D'un autre côté, fortifier le corps nécessite d'agir sur les grandes fonctions physiologiques et le fonctionnement global dans une approche *holiste* et *dynamique*. Dans ce cas, l'affaiblissement des résistances du corps est dû à un déséquilibre fonctionnel : l'exercice physique permet de rétablir cette harmonie en activant les grandes fonctions¹²⁷³. Si P. Tissié, puis R. Fournié se situent plutôt du côté des cliniciens et donnent la priorité à l'action sur la structure anatomique (thorax), ils intègrent les processus physiologiques en montrant l'interdépendance des fonctions et en ne négligeant pas l'activation des fonctions respiratoires et circulatoires à travers des exercices plus intenses. Le contrôle des effets de l'exercice sur le corps s'affine avec le réseau des médecins-universitaires groupés au sein du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine. De V. Pachon à R. Fabre, les médecins chercheront à mettre au point des outils permettant de classer les individus selon leur aptitude fonctionnelle facilitant le contrôle médical de la pratique sportive. Renforcée par le réseau des cliniciens menés par R. Fournié (membres de la LFEP pour la plupart), une partie des médecins bordelais se retrouve finalement autour de la nécessité d'une EP scolaire de base gymnique, scientifiquement contrôlée par des critères anatomiques et fonctionnels. Le projet de formalisation d'une Méthode voulue par P. Tissié, réitéré par la Ligue et le nouveau président R. Fournié, peut aboutir avec des justifications et des savoirs scientifiques légitimés non seulement par des travaux cliniques mais aussi expérimentaux. Sur ces bases anatomo-physiologiques, P. Seurin parvient à assimiler et à construire un système d'EP articulant méticuleusement la gymnastique suédoise et les exercices d'application selon un continuum biologique. Dans une vision organique du développement en plusieurs phases, l'âge *respiratoire* nécessite une gymnastique localisée sur la fonction respiratoire complétée peu à peu par des activités plus dynamiques pouvant être plus intenses à partir de la puberté puis à l'âge adulte (âge musculaire).

L'entre-deux-guerres correspond donc à une période de transition entre le projet initial de la LGEP et la reconnaissance sur le plan national d'un courant hygiéniste de l'EP, porté après 1945 par P. Seurin. Au cours de cette gestation médicale, la relance des lendits incarne ce projet solidariste prenant une orientation hygiéniste dont les moyens pour fortifier le corps

¹²⁷² Picard, Jean-François. *Op. cit.*, 1992, p. 86.

¹²⁷³ Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. *Op. cit.*, 2004, p. 83.

se précisent. Se concrétise alors la volonté d'un système unifié et national structuré sur la méthode suédoise devenant la pierre fondatrice indispensable au développement harmonieux de l'individu. Nous assistons au passage d'un projet d'envergure locale porté par la LGEP, à une ambition nationale lorsque les médecins bordelais insufflent un renouveau. Les finalités de l'œuvre éducative girondine évoluent finalement peu en restant attachées à une idéologie solidariste.

Le succès des lendits primaires avec les épreuves collectives de démonstration gymnique dessine un espace commun de signification entre l'enjeu sanitaire¹²⁷⁴ et la formation morale valorisée par l'école publique. Les lendits reposent en effet sur deux principes : la « *discipline* » et la « *camaraderie* »¹²⁷⁵. Ces concours annuels s'accordent à l'idéologie républicaine qui souhaite promouvoir une société égalitaire et démocratique valorisant la méritocratie. Comme le montre C. Pociello, les milieux républicains français constituent un « *terrain idéologique* » favorable à la valorisation d'une gymnastique collective disciplinée ; alors qu'en Angleterre, le sport nourrit une vision plus libérale, valorisant la concurrence et la compétition sociale chez l'élite victorienne¹²⁷⁶. Les mouvements reproduits collectivement constituent « *les meilleures expressions de la force collective disciplinée* »¹²⁷⁷. Les propositions de la Ligue retiennent d'autant plus l'attention des pouvoirs publics et de l'UFOLEP que les lendits participent à la lutte contre une pratique sportive en plein essor, critiquée justement pour encourager la centration sur l'individu et l'égoïsme. En définitif, la valorisation du collectif, au fondement des lendits de la fin du XIX^e siècle, demeure au cœur du projet de relance¹²⁷⁸.

*« J'affirme que, dans chaque épreuve, nous étions heureux de vaincre, mais cette victoire nous importait surtout pour le succès final de nos couleurs, de notre lycée. L'esprit lendiste était essentiellement altruiste »*¹²⁷⁹.

¹²⁷⁴ Le contrôle médical représente un enjeu fort à ce moment pour la tenue de telles manifestations. « Le contrôle médical d'abord. Dans chaque lycée, quelques jours avant les épreuves, nous étions tous examinés par le médecin de l'établissement. Examen généralement sévère, à la suite duquel nous étions déclarés aptes ou inaptes. » Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1933, p. 36.

¹²⁷⁵ « Ecole de camaraderie, telle est donc la caractéristique essentielle des lendits. Ecole de discipline aussi ». *Ibid.*, p. 36.

¹²⁷⁶ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, pp. 51-52. La culture « aristocratique » anglaise semble plus à l'aise avec le darwinisme et l'idée de « sélection naturelle » ou de « survivance du plus apte » (p. 53). Toutefois, il ne faut pas trop simplifier le système anglais, d'autres structures d'enseignement (Grammar schools) développent aussi la gymnastique militaire (1874) et suédistes. Cf. Loudcher, Jean-François, dans Suchet, André et El Akari, Abderrazak. *Développement du sport et dynamique des territoires : expériences internationales comparées*. Montpellier : Editions AFRAPS, 2020.

¹²⁷⁷ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 54.

¹²⁷⁸ « les premières compétitions doivent éviter d'engendrer l'hypertrophie du « moi ». Elles doivent rester récréatives, développer la camaraderie et avoir pour mobile l'esprit d'équipe ». Fournié, Raoul. « A la mémoire du docteur Raoul Fournié ». *L'Homme sain* n°5, décembre 1963, p. 9.

¹²⁷⁹ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1933, p. 36.

L'esprit altruiste marque bien l'identité bordelaise sur fond de solidarisme avec l'importance des épreuves collectives. Au-delà du patriotisme républicain mis en avant par P. Grousset, inspiré par une idéologie *radicale-socialiste*, P. Tissié se montre proche du mouvement de Léon Bourgeois, la solidarité comme fondement de la souveraineté républicaine¹²⁸⁰.

En comparant les premiers lendits parisiens et bordelais, P.-A. Lebecq pointe des différences, avec par exemple la présence d'épreuves collectives obligatoires (barette, gymnastique d'ensemble), absente dans la formule parisienne¹²⁸¹ :

*« L'identité du Lendit Girondin est donc beaucoup plus forte que celle du Lendit de Paris. Il constitue à part entière une spécificité de l'EP de l'enseignement secondaire public de l'académie de Bordeaux »*¹²⁸².

Lorsque les lendits sont relancés en 1934, le projet repose sur les bases solidaristes, mais connaît un succès plus grand dans le primaire, davantage en phase avec l'idéologie républicaine dont la leçon collective de gymnastique suédoise en constitue l'étendard. Le concours de barette ne fait plus partie du programme¹²⁸³, réservé à l'enseignement supérieur. Ancré à l'Université à ses origines¹²⁸⁴, la nouvelle génération des lendits trouve une caisse de résonance dans le milieu primaire et le réseau de l'USEP en plein essor. Dans une région où les instituteurs (rices) ont souvent été formé(e)s à l'éducation physique, l'effort conjugué de la LFEP et de l'USEP explique en grande partie le succès des lendits primaires dans le sud-Ouest.

Finalement, les préoccupations hygiénistes nationales associées aux enjeux démocratiques républicains caractéristiques de l'école publique expliquent le regain d'intérêt pour les lendits. La formule des concours est actualisée, avec la diminution de la part des jeux et des sports au profit de la démonstration collective de gymnastique suédoise, permettant d'obtenir le développement du thorax, siège de la force virile et de la « *capacité vitale* »¹²⁸⁵. En somme, l'identité girondine évoquée dans les premiers lendits se retrouve dans un éclectisme renouvelé qui augure la Méthode d'EP élaborée par P. Seurin.

¹²⁸⁰ Lebecq, Pierre-Alban et al. *Op. cit.*, 2014, p. 25.

¹²⁸¹ *Ibid.*, pp. 165-176.

¹²⁸² *Ibid.*, p. 173.

¹²⁸³ Il disparaît également des lendits secondaires.

¹²⁸⁴ *Ibid.*, pp. 169-170.

¹²⁸⁵ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 55.

2.2.2. Un éclectisme actualisé

À l'origine, les jeux polarisaient le programme des lendits lorsqu'ils répondaient à des critiques d'une éducation trop intellectuelle. Leur part diminue dans la nouvelle version au profit des exercices d'ensemble gymnique devenant le moment fort des rencontres.

Récapitulatif des épreuves des lendits girondins

1891-1903	1934-1960's
Secondaire ¹²⁸⁶	Supérieur ¹²⁸⁸
Tir	Leçon-type de gymnastique hygiénique
Boxe Française	Escrime
Escrime	Cross-country
Marche (8km)	Basket-ball
Bicycle	Courses (100m, 110m haies)
Aviron	Sauts
Saut en hauteur	Lancers
Saut à la perche	Secondaire ¹²⁸⁹
Courses (100m, 110m haies)	Tir
Lutte à la corde (équipe de 5)	Escrime
Bâton (équipe de 6)	Saut en hauteur
Barette (équipe de 15)	Saut à la perche
Gymnastique d'ensemble (éq de 15)	Courses (80m, 100m, 110m haies, relais)
Primaire ¹²⁸⁷	Lancers (poids, disques)
Traction de corde	Bâton (équipe de 6)
Course (200m en section)	Leçon collective d'EP
Saut combiné (hauteur, longueur)	Primaire ¹²⁹⁰
Lutte	Saut en hauteur
Un « Jeu de ballon » (football)	Saut à la perche
Exercice de gymnastique de formation	Courses (50m, 60m, relais)
	Lancer d'adresse
	Leçon d'EP

¹²⁸⁶ Lebecq, Pierre-Alban. « Physionomie des lendits de Paris (1889-1900) et girondins (1889- 1903) », dans Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Op. cit.*, 2014, pp. 173-174.

¹²⁸⁷ Pouey, Marcel. *Op. cit.*, 1956, p. 32

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 38.

¹²⁸⁹ *L'Homme sain* n°3, 1950, pp. 145-146, cité dans Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2014, p. 54.

¹²⁹⁰ Eric Claverie, Julien Krier et Loudcher Jean-François. *Op. cit.*, 2020 ; « 50 ans USEP 1939-1989 », numéro spécial UFOLEP-USEP, février 1989, pp. 23-26

Dans la première version, les lendits font la part belle aux jeux sportifs de plein air. S'adressant surtout aux lycéens, la rencontre de barette est le temps fort de la journée. D'autres sports rythment le concours, la boxe française (démonstration sur les quatre faces appelée modèle de boxe de Joinville, plutôt que des assauts) l'escrime, le vélo et les traditionnelles épreuves athlétiques. D'autres plus utilitaires comme le tir ou le bâton complètent le programme ainsi que la gymnastique d'ensemble. La partie gymnique est davantage intégrée à la préparation des lendistes au cours de l'année comme se le remémore R. Fournié :

« L'éducation physique analytique précédait les applications lendiques. Chaque équipe devait exécuter les leçons du Docteur Tissié : mouvements préparatoires et de mise en train des muscles, des articulations, de la respiration, de la circulation. Puis, les mouvements fondamentaux du tronc, s'adressant spécialement à la respiration, à la circulation, à la digestion, au système nerveux. Ensuite mouvements provocateurs d'une respiration et d'une circulation violentes. Enfin, mouvements sédatifs rétablissant l'équilibre dans la respiration et dans la circulation »¹²⁹¹.

Dans la version des années 1940, la barette, le cyclisme, l'aviron et la boxe française ont disparu. Il reste le tir, le bâton, l'escrime, les épreuves athlétiques et la leçon collective d'éducation physique. Ce programme plus réduit marque une inflexion, moins sportive, qui sera plus marquée au niveau du primaire. Dans une vision organique, le développement suit le principe du simple au complexe¹²⁹², le lendit primaire s'adresse aux écoliers âgés de 7 à 12 ans, la pratique intense d'une activité ne s'y accomode pas et la démonstration de gymnastique suédoise devient l'« épreuve-reine » du concours¹²⁹³. En effet, une première représentation se déroule le matin puis la journée se termine par une démonstration regroupant l'ensemble des lendistes¹²⁹⁴, véritable spectacle qui laissera une empreinte forte chez les pratiquants, de sorte que ces journées sont souvent assimilées à ces démonstrations¹²⁹⁵ :

« Cette leçon a été conçue dans un double but utilitaire et spectaculaire. Utilitaire puisqu'il s'agit de l'exécution correcte de mouvements analytiques dans l'intention de « former » nos enfants. Spectaculaire puisqu'elle constitue le numéro essentiel du lendit, le « mouvement d'ensemble » de tous les participants, garçons et filles, la leçon étant la même pour les deux catégories. (...). L'expérience de

¹²⁹¹ Fournié, Raoul. *Op. cit.*, 1933, p. 36.

¹²⁹² Lebecq, Pierre-Alban et Redding, Bastien. « Les lendits, l'histoire oubliée du sport scolaire », dans Saint-Martin, Jean et Terret, Thierry. *Op. cit.*, 2019, pp. 360-361.

¹²⁹³ Haure-Placé, Laurent. « L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Section scolaire de l'UFOLEP et de la Fédération française de gymnastique éducative ». *L'Homme sain*, n°1, 1956, p. 15, cité dans Lebecq, Pierre-Alban et Redding, Bastien. *Op. cit.*, 2019, p. 361.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 361.

¹²⁹⁵ Moret, P. « Le bon vieux temps des lendits ». *En jeu*, n° 422, janvier 2009, p. 18, cité dans Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Op. cit.*, 2014, p. 55.

Bayonne en 1946 et 1947 a prouvé que 2.000 enfants venus de tous les coins du département et qui ne s'étaient jamais vus pouvaient exécuter avec un ensemble parfait la leçon d'E.P. du Lendit et nous pouvons dire que ce « numéro » impressionnant par sa masse de participants aussi bien que par l'ensemble de l'exécution produisit chaque fois une impression profonde sur le public »¹²⁹⁶.

Les rencontres se codifient peu à peu autour d'un programme fidèle à la leçon d'E.P défendue par les médecins et membres de la LFEP avec la distinction d'une gymnastique de formation basée sur la méthode suédoise complétée par des exercices naturels, des jeux voir des sports en fonction de l'âge¹²⁹⁷. Les exercices dits d'application concernent essentiellement des épreuves athlétiques conformes au programme du brevet sportif populaire ; le « *jeu de ballon* » au programme du lendits en 1892 disparaît¹²⁹⁸.

Les nouveaux lendits représentent ainsi les marqueurs de l'évolution des enjeux entourant la pratique physique. Le succès local s'explique par la convergence d'intérêt et de ressources. Plusieurs réseaux soutiennent le mouvement, l'académie avec le recteur L.-A. Terracher, le réseau de l'USEP et de l'inspection avec L. Haure-Placé qui offrent un soutien incontournable pour le développement des concours. Un dernier réseau porte le projet d'une EP éclectique, les médecins de la faculté de médecine autour de R. Fabre. L'enjeu sanitaire demeure un principe de grandeur caractérisant les orientations politiques en matière d'éducation physique, se confirmant avec la politique volontariste du Front populaire¹²⁹⁹. Dans ce contexte, les préoccupations hygiénistes prennent une coloration spécifique à Bordeaux avec un rapprochement entre l'exercice physique et la faculté de médecine. Ce lien prend ses origines dans les dispositions des acteurs, souvent pratiquants dans un environnement sportif riche. Un révélateur de cet intérêt est le développement des recherches. L'exercice physique devient un domaine de recherche à part entière porté par un laboratoire à la pointe. Cette poussée médicale offre un second souffle à l'œuvre éducative de la LGEP qui en renaissant voit son projet actualisé.

Le programme se resserre en effet autour d'une EP articulant de plus en plus méticuleusement la méthode suédoise aux exercices d'application. Les lendits constituent la première étape de l'embellie du courant hygiéniste bordelais. L'entre-deux-guerres paraît être la phase de gestation médicale préparant l'élaboration de l'EP méthodique par l'équipe de P. Seurin. Le dénominateur commun entre les deux périodes, entre P. Tissié et P. Seurin, demeure la Ligue structurée sur un projet solidariste qui représente le fondement idéologique

¹²⁹⁶ « 50 ans USEP 1939-1989 », numéro spécial *UFOLEP-USEP* n° 226, février 1989, p. 23.

¹²⁹⁷ Claverie, Eric et al. *Op. cit.*, 2020.

¹²⁹⁸ Pouey, Marcel. *Op. cit.*, 1956, p. 32.

¹²⁹⁹ Création du premier ministère de la santé dès 1921.

de l'École d'EP bordelaise. Mais les dimensions axiologiques seront peu mobilisées par les successeurs et les médecins de l'entre-deux-guerres. L'heure est à l'élaboration d'une Méthode et d'un système permettant de généraliser un modèle d'éducation physique sur la base de préoccupations hygiénistes à un moment où les sports se généralisent et sont susceptibles d'encourager les dérives morales. Le versant éducatif (et moral) de l'œuvre girondine est réactivé avec les lendits dont les visées solidaristes trouvent refuges sous le pavillon laïque et républicain des instituteurs.

On peut alors considérer cette période médicale comme une phase de maturation déterminante pour la finalisation d'une Méthode propre à définir de ce qui deviendra l'École bordelaise d'éducation physique. Les savoirs psycho-physiologiques impulsés par P. Tissié (repris et développés par R. Fournié) sont ainsi complétés par des connaissances physiologiques et les travaux de la faculté de médecine. La vision organique et biologique (psycho-biologique) de l'enfant structure l'éclectisme de l'EP méthodique de l'après-guerre révélant l'empreinte médicale.

Conclusion chapitre 2

Le laboratoire de physiologie du professeur V. Pachon devient en 1921 le laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et aux sports : il est le centre de gravité des recherches en EP et sport, rattaché à l'IEP à partir de 1927. Sous l'impulsion de l'influent professeur, les travaux prennent un virage expérimental ouvrant de nouvelles perspectives. Les données anatomiques traditionnelles sont complétées par des mesures fonctionnelles rendues possibles par le perfectionnement des outils d'investigations. Une partie des recherches demeurent ancrées dans une approche clinique. Malgré l'émergence de la méthode expérimentale, les médecins conservent une dimension appliquée dans le domaine du contrôle médico-sportif ou de l'hygiène scolaire. Ce nouvel élan médical renforce la légitimité de l'action de la LFEP, les savoirs produits ne sont pas de nature à bousculer les propositions amorcées par P. Tissié au début du XX^e siècle. Une convergence se dégage en faveur de l'éclectisme, rationnellement ordonné dont la méthode suédoise fournit le socle. Nous retrouvons l'œuvre girondine actualisée à travers les lendits, révélant une zone de signification commune dans la région. L'acte respiratoire demeure la clé de voûte du corps droit, gage de bonne santé. Les travaux scientifiques renouvelés au sein de la faculté de médecine confirment les effets de la gymnastique suédoise d'un point de vue de la structure et de la fonction. Dans la tradition suédiste chère à P. Tissié, la rectitude reste bien ancrée dans l'imaginaire collectif et permet au corps de corriger les troubles respiratoires. Finalement, les nouvelles références

physiologiques ne bousculent pas fondamentalement la norme du corps droit et la nécessité d'une méthode analytique susceptible de guérir et prévenir grâce à une action localisée¹³⁰⁰. La verticalité et la centration sur la respiration constituent le cœur de l'EP méthodique. De P. Tissié à P. Seurin une norme s'installe, actualisée et approfondie par la nouvelle génération de médecin qui succède au maître fondateur. Les sports, sans être laissés de côté, intègrent un système hiérarchisé selon les étapes du développement biologique tel qu'il est perçu par les médecins. La santé demeure un moyen au service de la formation morale et physique de la jeunesse. Les médecins engagés à la LFEP s'inscrivent dans le projet républicain et solidariste que l'on retrouve dans la renaissance des lendits. En somme, la LGEP incarne toujours la société du tournant du siècle « *Foi en l'école, en la République, en la démocratie, en la patrie* »¹³⁰¹.

Conclusion de la deuxième partie

En définitive, la Méthode formalisée par l'École bordelaise en 1949 propose un éclectisme rationalisé sur des bases physiologiques et anatomiques. Elle trouve ses fondements scientifiques dans le prolongement des travaux de P. Tissié, actualisés par une nouvelle génération de médecin à l'origine du développement du laboratoire de recherche annexé à la faculté de médecine. Les médecins fournissent effectivement les bases anatomo-physiologiques au moment où ils deviennent les interlocuteurs privilégiés sur les questions de l'EP scolaire. Ce nouveau champ d'étude émerge à la fin du XIX^e siècle dans la tradition clinique et pragmatique caractéristique de la recherche en médecine. Attachées à différentes chaires, les premières thèses légitiment les bienfaits de la gymnastique et des sports émergents. Apparaissent ensuite des travaux plus expérimentaux traduisant le rapprochement entre médecine et sciences biologiques. Porté par des médecins acquis à la cause des exercices physiques, ce nouveau secteur de recherche s'institutionnalise peu à peu autour du laboratoire de physiologie sous l'effet de la spécialisation des disciplines¹³⁰². À Bordeaux, la méthode expérimentale appliquée aux exercices physiques est alors introduite par V. Pachon, le directeur du laboratoire, dans lequel son élève R. Fabre prendra le relais pour ériger le laboratoire en véritable pôle de recherche spécialisé. Ces travaux viennent compléter les données anatomiques avancées par les médecins praticiens comme R. Fournié dans la tradition clinique de P. Tissié. L'influence des mouvements analytiques sur l'accroissement

¹³⁰⁰ Vigarello, Georges. *Le corps redressé*. 1978, p. 199, cité dans Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 87.

¹³⁰¹ Mayeur, Jean-Marie. *La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*. Paris, Seuil, 1984, p. 403. Cité dans Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1999, p. 87.

¹³⁰² Higounet, Charles et Plane, Louis-Georges. *Op. cit.*, 1972, p. 613.

de la fonction respiratoire est effectivement confirmée par de nouvelles expériences impliquant des mesures plus fonctionnelles comme la capacité vitale. Se développe ainsi un pôle de recherche proposant des travaux éclectiques, entre anatomie et physiologie, entre démarche clinique et expérimentale. La double démarche correspond aux deux logiques caractérisant l'implantation de la recherche dans les facultés de médecine. Elle répond originellement à l'enjeu hygiénique tout en constituant un domaine de spécialisation et d'exploration scientifique. Ce double ancrage caractérise le développement de la recherche en EP et sport à Bordeaux.

Finalement, les travaux du laboratoire bordelais confirment l'éclectisme des pratiques physiques avec l'importance réaffirmée de la gymnastique analytique sur les fonctions respiratoires, aussi bien d'un point de vue structurel que fonctionnel. Toutefois, les justifications scientifiques ne doivent cacher le poids de normes qui orientent toute méthode pédagogique. Revenons à la critique de J. Ulmann¹³⁰³ évoquée en première partie lorsqu'il souligne : « *les méthodes à prétention scientifique croyaient autrefois trouver dans l'anatomie ou la physiologie les normes dont elles avaient besoin* »¹³⁰⁴. Les techniques, intimement liées aux normes du corps droit, se centrent sur les mouvements analytiques, qui s'accommodent bien des valeurs de la III^e République (effort individuel au service du collectif). Les poumons demeurent le lieu de la régénération de la force vitale grâce au maintien d'un corps redressé. Les mouvements analytiques agissent sur la structure pendant que les exercices sportifs exercent la fonction, complétant le système méthodique. L'éclectisme bordelais bouscule finalement peu l'éclectisme de la Méthode française. La Méthode proposée par l'École bordelaise souhaite se démarquer par l'importance accordée à la gymnastique suédoise et la volonté de construire scientifiquement l'articulation entre les différentes formes de pratiques. La méthode est réactualisée à partir de nouvelles justifications scientifiques tout en restant conforme à l'exigence de la rectitude, au service de la nation et de ce qui représente le normal dans l'imaginaire social du début du XX^e siècle¹³⁰⁵. Cette période renforce ainsi la représentation dualiste et bio-organique du corps inscrite finalement dans le rapprochement de l'EP et du monde médical. L'emprise médicale place la santé au cœur des réflexions, entendue dans un sens *normatif* lié à un ensemble de représentations régissant la biomédecine dans la première moitié du XX^e siècle. Ce lien organique entre EP et médecine induit indéniablement une vision compartimentée et analytique du corps. On comprend mieux la centration sur la méthode suédoise pouvant agir de manière localisée. Quant aux exercices

¹³⁰³ Ulmann, Jacques. « Sur quelques problèmes concernant l'éducation physique ». *Revue EPS*, n°84, 1967, pp. 13-15.

¹³⁰⁴ *Ibid.*, p. 15

¹³⁰⁵ *Ibid.*, p. 87.

plus sportifs, la physiologie et les nouveaux instruments d'investigations affinent leur contrôle afin de proposer une pratique dans les limites des possibilités du pratiquant.

En outre, si les enjeux hygiéniques expliquent l'investissement des médecins pour l'exercice physique en France, une partie des médecins bordelais de l'IEP cherche à promouvoir l'activité physique pour la formation de l'individu plus largement. L'enjeu sanitaire représente un objectif au service de finalités éducatives défendues par la LFEP et dessine une spécificité locale expliquant l'investissement de certains médecins pour le développement de l'EP et des sports. En effet, R. Fabre et son équipe rejoignent le projet de relance des lendits mené par R. Fournié et les *Amis du sport universitaire*. Le laboratoire bordelais apporte une importante caution scientifique et symbolique auprès des pouvoirs publics.

Le projet est partiellement réalisé, les lendits secondaires connaissent un succès limité par rapport au primaire¹³⁰⁶. L'élan médical redonne tout de même de la vitalité et une certaine légitimité au mouvement girondin pour mener à bien le plan de régénération physique et moral. Dans une version rénovée, centrée sur la gymnastique d'ensemble et plus conforme à l'enjeu sanitaire, les lendits perdurent jusque dans les années 1960 dans le Sud-Ouest (et même ailleurs). Ce succès se réalise surtout grâce au réseau de l'USEP à l'origine des lendits primaires, fondé sur un projet républicain laïque et solidariste alors qu'au niveau secondaire leur développement reste limité (porté par R. Fournié et la LFEP). La greffe médicale a du mal à prendre, le projet de la ligue demeure pourtant plus ambitieux, construire une Méthode d'EP. Mais R. Fournié n'est pas un pédagogue et tend à enfermer la LFEP dans un discours médical orthopédique¹³⁰⁷, même s'il revendique une formule éclectique à l'image des lendits. Il faudra attendre P. Seurin, instituteur et professeur d'EPS pour mener à bien le projet girondin et réaliser la synthèse souhaitée (depuis P. Tissié).

En somme, le volontarisme local en faveur des exercices physiques ainsi que l'éclectisme actualisé révèlent d'une certaine manière le poids des normes locales qui s'immiscent dans les lieux de socialisations des bordelais. Les lendits agissent comme de véritables expériences socialisantes. Entre 1890 et 1903, de nombreux lycéens ont vécu l'expérience des lendits (collectif) à un moment où la pratique physique est encore réservée à quelques élites. Ensuite, ces lycéens ont l'occasion de prolonger leur activité au sein du dynamique *Bordeaux Etudiant Club* comme c'est le cas pour R. Fournié. Ces lieux de socialisation impriment une certaine vision de l'exercice physique marquée par l'amateurisme

¹³⁰⁶ Les lendits primaires sont portés par l'USEP et donc l'UFOLEP. Ce sont des pédagogues et des instituteurs (L. Haure-Placé, M. Lagisquet, G. Forgues...) qui en seront les principaux promoteurs liés à un projet républicain, laïque et solidariste. La LFEP a un rôle de soutien et de ressources à ce niveau surtout.

¹³⁰⁷ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 2004, p. 163.

et tournée vers le collectif. Les lycéens et les étudiants ont vécu l'exaltation et les bienfaits des lendits qui impriment des normes susceptibles de diffuser sur le territoire. L'éclectisme rationnellement construit structure l'EP hygiénique promue par la LFEP. Cette identité caractéristique se comprend à la croisée d'enjeux macrosociaux et locaux, notamment avec l'héritage de P. Tissié qui influence la génération des médecins bordelais à l'origine du second souffle de l'œuvre girondine. Les exercices physiques sont légitimés scientifiquement (université) et pédagogiquement : l'EP s'installe à l'université et est répandue dans les établissements scolaires. Son inscription sur le territoire bordelais est susceptible d'agir sur les dispositions des individus.

C'est le cas pour P. Seurin qui a vécu les lendits et trouvera dans la Ligue un cadre de recherche pour ses futurs travaux nourris par la dynamique de son maître R. Fabre. Ce dernier constitue une source d'inspiration essentielle pour l'élaboration de la Méthode girondine. Une conception commune de l'EP anime le docteur G. Rougier et le professeur d'éducation physique. L'EP garde un but hygiénique de santé que l'on ne peut atteindre que par une pratique méthodique. En attendant l'accélération des recherches dans le domaine de la biologie appliquée à l'éducation physique, P. Seurin souhaite proposer à tous les éducateurs une Méthode unique. R. Fabre apporte sa caution dans la démarche et le soutient sur ses propositions¹³⁰⁸. Le directeur du CREPS a pu donc s'appuyer sur un ensemble de savoirs produits par les médecins fournissant indéniablement les bases rationnelles scientifiques de la future Méthode. Sans remettre en question l'éclectisme défendu par P. Tissié, la nouvelle génération de médecin autour du laboratoire de la faculté de médecine s'attache à affiner le contrôle de l'exercice grâce à l'évolution des outils d'investigation, renforçant le lien éducation physique et santé.

Si la santé demeure l'objectif principal de l'EP méthodique, elle ne peut se confondre aux finalités liées à un projet moral ancré dans les idéaux de la Ligue et de ses membres. Les lendits incarnent ce projet éducatif, qui malgré des distinctions (entre primaire et secondaire) repose sur des fondements idéologiques communs. La santé constitue un objectif au service du progrès social dans une vision solidariste de la société. Les enjeux patriotiques et démocratiques imprégnant le projet de la Ligue sont finalement caractéristiques de l'idéologie républicaine de la III^e République.

Pourtant au moment où les médecins redonnent de l'élan à la LFEP, les écrits font peu état de réflexions d'ordre idéologique ou psycho-philosophique, comme si les finalités éducatives étaient déjà établies. L'éclectisme de la Méthode repose en fond sur des références socio-psychologiques héritées de la fin du XIX^e siècle dessinant une vision de l'individu et de

¹³⁰⁸ Seurin, Pierre. *L'éducation physique et l'école*. Collection Ph. Tissié, 1946.

la société qui marquera durablement l'éducation physique bordelaise. L'importance accordée à l'individu et la nécessité de renforcer leur volonté par l'acquisition du sens de l'effort utile oriente le projet vers la solidarité comprise dans une assertion solidariste. La cohérence idéologique et axiologique de l'École bordelaise ne peut se comprendre sans un détour épistémologique. Il s'agit désormais de décrypter plus finement les origines de la doctrine prenant sa source à la fin du XIX^e siècle avec la création de la LGEP.

Dans quelle mesure les fondements idéologiques de la Ligue Girondine structurent la doctrine de l'École bordelaise après 1945 ? Quels sont les moteurs du volontarisme en faveur des exercices physiques dans la région à l'origine de la création de la LGEP ? Qu'est-ce qui explique la dynamique d'innovation sur le territoire bordelais dans le domaine des exercices physiques à la fin du XIX^e siècle ? Autrement dit, comment expliquer la convergence des ressources locales vers un projet commun éducatif pionnier dans ce domaine ?

Ces questionnements nous amènent alors à dénouer et tenter de saisir les caractéristiques du territoire ayant offert le terreau à un projet de transformation sociale et humaniste relativement consensuel pour qu'un groupe de personnes éclectiques convergent vers la nécessité de développer les exercices physiques. Il est vrai que la LGEP regroupe à sa création des enseignants, des universitaires ou des journalistes souhaitant montrer l'importance du corps sur la formation générale de l'individu. La santé physique n'apparaît alors que comme un moyen au service d'enjeux démocratiques, humanistes et moraux plus larges.

**PARTIE 3. Les fondements solidaristes de
l'École d'éducation physique Bordelaise
(1888-1896)**

Introduction

L'institutionnalisation d'une Méthode d'EP bordelaise au milieu du XX^e siècle nous a conduits à revenir sur la prise en main médicale de l'EP dans la première moitié du siècle et la constitution d'un foyer de recherche à la faculté de médecine. L'intégration universitaire voulue et revendiquée par P. Tissié et la LFEP a ouvert un champ d'investigation contribuant à l'élaboration d'une Méthode d'EP rationnelle basée sur les sciences physiologiques. Ce renouveau médical, à l'origine du second souffle de la Ligue, dessine un groupe homogène dont les médecins en sont les acteurs principaux.

Or, à son début, la composition des membres fondateurs comporte des profils pluriels. La faculté de lettres semble être au cœur du projet girondin de régénération physique à la fin des années 1890. L'éclairage scientifique majeur, au départ, est bien la sociologie développée par une partie des philosophes, dont Bordeaux constitue un foyer incontournable. Le trait d'union avec la période plus médicale de l'entre-deux-guerres demeure l'éclectique P. Tissié. Ses successeurs reviendront peu sur les bases socio-éducatives de la LGEP, il faudra attendre l'effort de synthèse de P. Seurin. Dès lors, comment expliquer le transfert des réflexions marquées par une ouverture sur les sciences humaines et sociales à une centration sur les sciences médicales ?

Sans nul doute, la légitimité éducative des exercices physiques repose sur un socle philosophique et idéologique provenant d'un foisonnement réflexif issu de l'avènement de la sociologie à l'origine d'un tournant épistémologique. L'élan réformateur, le projet de régénération physique prend ses sources dans l'idéologie solidariste caractéristique des pédagogues et sociologues de la fin du XIX^e siècle. L'éclectisme des pratiques s'actualise ensuite, mais va marquer profondément le projet de la Ligue. Revenir sur les conditions d'émergence permettra de comprendre l'héritage socio-philosophique à la base de l'École d'éducation physique bordelais de la moitié du XX^e siècle.

La LGEP : entre sociabilités sportives et réseaux réformateurs

À la fin du XIX^e siècle, avant l'intervention plus prononcée des pouvoirs politiques¹³⁰⁹, les œuvres en direction des jeux ou des sports résultent pour la plupart d'initiatives privées. Les initiatives de la LNEP, puis de la LGEP sont pionnières depuis les années 1880. Dans la région Bordelaise, l'implantation des lendits implique la coordination et l'harmonisation de ressources locales. L'ancrage de la Ligue dans les initiatives et les réflexions scientifiques et pédagogiques locales jusque dans les années 1950 trouve ses racines dans différents réseaux regroupés dans des lieux de sociabilité (sportives). Constaté la structuration d'action dans ce domaine sur un territoire, c'est entrevoir la convergence d'acteur pour un projet commun fédérateur tout en considérant le soutien des institutions publiques, indispensable pour l'expansion d'une nouvelle expérience éducative. J.-P. Augustin rappelle effectivement que, depuis la fin du XIX^e siècle, les institutions socio-culturelles et sportives sont créées par des *réseaux politico-associatifs*¹³¹⁰. La LGEP se structure et acquiert une reconnaissance importante à l'échelle locale en se déployant dans un espace où se conjuguent une volonté publique avec une vision de la société et de l'homme empreinte d'un idéal qui rassemble. On rejoint ici les modèles de sociabilités sportives mis en évidence par P. Arnaud qui consistent à « *identifier les conditions de rassemblement dans l'espace et dans le temps afin de mettre en évidence la dimension sociale et culturelle qui marque les pratiques d'exercices physiques* »¹³¹¹. Comme le suggère J.-P. Callède les valeurs et les normes culturelles englobent les sociabilités sportives qui dépassent la simple pratique physique¹³¹². Finalement, l'organisation de pratiques physiques peut constituer la partie visible d'une réalité plus complexe et de significations partagées. J.-P. Callède précise que la sociabilité sportive s'inscrit dans une dynamique socio-culturelle et participe à la socialisation des individus tout en donnant du sens aux pratiques¹³¹³. En ce sens, P. Arnaud prend l'exemple de la natation pour montrer la correspondance entre modèle de pratique et modèle de sociabilité¹³¹⁴. Trois formes de natation coexistent à la fin du XIX^e siècle : traditionnelle, conscriptive et sportive. La natation sportive marque une rupture avec les formes précédentes

¹³⁰⁹ Les politiques sportives se généralisent dans l'entre-deux-guerres par l'intermédiaire des municipalités. Callède, Jean-Paul. « Les politiques du sport en France ». Presses universitaires de France, *L'année sociologique*, vol. 52, 2002, pp. 437-457. Voir également : Callède, Jean-Paul et Dané, Michel. *Sociologie des politiques sportives locales : trente ans d'action sportive à Bègles (Gironde), 1959-1989*. Pessac, MSHA, 1995.

¹³¹⁰ Augustin, Jean-Pierre. *Les jeunes dans la ville*. Presses universitaires de Bordeaux, 1991, pp. 484-485.

¹³¹¹ Arnaud, Pierre. « La méthode des modèles en histoire : sport et changement social », dans Augustin, Jean-Paul et Callède Jean-Paul. *Sports, lien social et action collective*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

¹³¹² Callède Jean-Paul. « La sociabilité sportive, intégration sociale et expression identitaire ». *Ethnologie française*, n° 4, oct-déc 1985, p. 342.

¹³¹³ *Ibid.*, pp. 327-344 ; Voir aussi Agulhon, Maurice. « La sociabilité sportive ». *Revue Sport - Histoire*, n° 1, Toulouse, Privat, 1988.

¹³¹⁴ Arnaud, Pierre. *Op. cit.*, 1995.

en relevant d'une idéologie nouvelle fondée sur la concurrence et l'élitisme. De nouvelles conditions, notamment au niveau du recrutement, moins populaire, accompagnent ces changements. Si le *Véloce-club bordelais* présente des caractéristiques similaires aux sociabilités sportives de la fin du XIX^e siècle, en représentant un espace notabiliaire et distinctif, il présente rapidement une diversité sociale des membres comme a pu le montrer J. Thibault, en se distinguant donc des sociabilités sportives élitistes¹³¹⁵. De plus, les membres fondateurs de la société cycliste sont impliqués dans la création de la LGEP, organisation destinée à démocratiser les jeux de plein air. Si l'association semble capter et parvenir à rassembler localement des ressources permettant l'implantation et l'institutionnalisation d'une expérience éducative en direction des jeux de plein air, quelles sont les forces génératrices du mouvement girondin ?

Les raisons convoquées gravitent autour de son fondateur P. Tissié, de nombreux travaux mettent en évidence différents facteurs explicatifs liés à la fois aux aspirations de l'acteur, son réseau et ses relations¹³¹⁶. J.-P. Callède, sans étudier directement cette question, revient sur la relation de P. Tissié et A. Espinas. Ce dernier est un allié de taille au vu de sa notoriété et de ses liens avec les pouvoirs publics¹³¹⁷. Mais, au-delà des relations dont il dispose, c'est le capital scientifique en tant que philosophe qui va profiter à P. Tissié et à la Ligue en légitimant en quelque sorte les innovations dans le domaine pédagogique. Il est fort probable que la rencontre entre les deux hommes se soit réalisée dans le cadre du *Véloce Club bordelais*¹³¹⁸ ainsi que le suggère J.-P. Callède. D'ailleurs la plupart des acteurs à l'origine de la création de la LGEP sont des vélocipédistes convaincus¹³¹⁹. J. Thibault souligne cette passion commune entre les fondateurs lorsqu'il écrit :

*« entouré de M. Addison et de quelques amis appartenant au milieu du cyclisme, il [Tissié] propose la création d'une Ligue Girondine de l'Education physique qui, tout en gardant dans ses grandes lignes le programme général de la Ligue National, se veut absolument autonome dans le domaine de l'administration et des décisions »*¹³²⁰.

¹³¹⁵ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1997, pp. 143-144.

C. Guillon, en s'appuyant sur G. Dupeux, rappelle diversité sociale des membres de certaines sociétés gymniques et cyclistes à la fin du XX^e siècle. Guillon, Corine. *L'émergence du sport dans la presse généraliste régionale à travers l'exemple de La Petite Gironde de 1872 à 1913*. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2022.

note 44.

¹³¹⁶ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989 ; Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012.

¹³¹⁷ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 42.

¹³¹⁸ *Ibid.* Nous n'avons pas pu apporter d'éléments supplémentaires sur ce point.

¹³¹⁹ James Addison, Philippe Tissié, Maurice Lanneluc-Sanson (secrétaire général puis président), Maurice Martin (trésorier général), Fernand Panajou (commissaire des courses), Alfred Espinas à l'origine de la LGEP sont pratiquants réguliers au *véloce club bordelais*.

¹³²⁰ Thibault, Jacques. *Sports et éducation physique 1870-1970*. Paris, J. Vrin, 1987, p. 126.

Le goût de la pratique et la présence des membres fondateurs au sein du même espace de sociabilité sportive ne suffisent à expliquer ce qui a poussé un groupe de vélocipédistes à impulser un mouvement fédérateur en matière d'éducation physique. Les profils des fondateurs se caractérisent par un certain éclectisme. Il y a un enseignant d'anglais en lycée (James Addison)¹³²¹, deux négociants en vin, également rédacteurs au journal le *Véloce-sport* (Maurice Martin et Maurice Lanneluc-Sanson), et deux employés à la faculté de médecine, P. Tissié (bibliothécaire) et F. Panajou (chef du service photographie). Les appartenances confessionnelles rapprochent certains. Ainsi, P. Tissié, M. Martin et M. Lanneluc-Sanson sont protestants. Toutefois, J. Addison est catholique. Faut-il voir avec la franc-maçonnerie dont F. Panajou¹³²² est membre, le lien les unissant¹³²³ ? Quant A. Espinas, il est considéré comme un républicain et semble être « athée »¹³²⁴.

Il est encore difficile de comprendre dans le détail la synergie qui se déploie sur le territoire à l'origine de l'organisation des lendits ou du congrès national d'EP en 1893. Ces événements demandent une logistique et des ressources qui dépassent les seuls membres à l'initiative de la création de la Ligue, comme par exemple le soutien décisif du recteur F.-H. Ouvré¹³²⁵. Ainsi que l'a montré P.-A. Lebecq, les finalités proposées par la LGEP rassemblent les différents acteurs politiques dans la mesure où elles s'inscrivent dans l'élan réformateur du milieu républicain progressiste¹³²⁶. A. Espinas, proche du parti radical et républicain convaincu, mais aussi P. Tissié s'inspirent du solidarisme de L. Bourgeois. Le développement de la LGEP pourrait ainsi s'expliquer par cette convergence d'un idéal républicain solidariste dont l'EP participe pour construire la cohésion sociale tout en garantissant l'épanouissement individuel. Le *Véloce-club bordelais* ne pourrait-il pas alors avoir joué un rôle de facilitateur des connexions entre les acteurs issus de réseaux différents ?

¹³²¹ *Ibid.* Professeur d'anglais au lycée de Bordeaux et délégué régional de la Ligue National de l'Education Physique avant la création de la LGEP. Pour des éléments biographiques complémentaires voir l'ouvrage de son petit-fils qui revient sur sa vie et a compilé les discours prononcés à ses obsèques (*Vie de James Addison*. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1893).

¹³²² Fernand Panajou marquerait le dos de ces cartes du signe maçonnique. (<https://www.sudouest.fr/2011/12/20/sur-les-pas-des-premieres-stars-de-la-photo-585748-2780.php>)

¹³²³ Le directeur de *La Petite Gironde*, Gustave Gounouilhou et son rédacteur en chef Philippe Divin appartiennent au rite écossais, on sait combien le journal a soutenu les actions de la LGEP en lui accordant une large place dans ses colonnes. Guillon, Corine. *Op. cit.*, 2022, note 405.

¹³²⁴ Il est enterré civilement le 24 février 1922 à Saint-Florentin. A. Espinas est considéré comme un « libre penseur républicain », victime d'attaques politiques sous l'Empire et au début de la III^e République, et sera dreyfusard. Condette, Jean-François. *Les lettrés de la république. Les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la troisième République (1870-1940)*. Villeneuve d'Ascq, IRHIS, 2012.

¹³²⁵ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 126.

¹³²⁶ Le but est de « Développer la force et l'adresse des enfants et adolescents par tous les exercices du corps et en particulier par la récréation active et les jeux de plein air » (Art 1 - Statuts de la Ligue Girondine d'Education Physique).

Ainsi, en plus des fondateurs, le maire adjoint de Bordeaux et avocat M. Bertin fait partie des premiers adhérents¹³²⁷ ; il représente un relais stratégique pour le soutien de l'administration locale dont la pratique du vélo le lie avec A. Espinas¹³²⁸. Les lieux de sociabilités sportives comme le *Véloce-club bordelais*, qui présente une vitalité importante et rassemble une population éclectique à Bordeaux à la fin du XIX^e siècle¹³²⁹, sont susceptibles de favoriser la perméabilité entre les différents réseaux formels¹³³⁰ et la capacité à mobiliser les ressources stratégiques nécessaires à la structuration de la LGEP. Ces sociabilités regroupent souvent des pratiquants disposant d'un fort capital social, économique et relationnel¹³³¹.

Lorsque la nécessité d'intervention est socialement reconnue, les acteurs ou groupes d'acteurs vont chercher à augmenter leurs capacités d'influence. Ce sont les personnes qui accumulent un capital relationnel important, aptes à faire circuler l'information et à établir des relations avec les réseaux institutionnels qui seront à l'origine des transformations. Les facteurs d'innovation peuvent ainsi se trouver dans ses « *relations charnières ou ponts* »¹³³². Ces relations informelles au sein des sociabilités sportives ne pourraient-elles pas constituer un moteur décisif dans l'institutionnalisation de la ligue ?

Du *véloce club bordelais* à la *Ligue Girondine d'Éducation Physique*

Les fondateurs de la LGEP partagent un point commun, ils sont tous membres du *Véloce club bordelais*. Si le club s'inscrit dans le paysage sportif national, la démocratisation y semble plus marquée. Le club bordelais compte dans ses rangs des personnalités à l'instar de P. Tissié qui se positionnent comme d'« *ardents prosélytes* » du vélo¹³³³ et de l'activité physique plus largement. Le goût de la pratique physique et du vélo rassemble ainsi différents réseaux d'influence.

¹³²⁷ La diversité des pratiquants semble marquer une particularité du club sportif bordelais. À la fin du XIX^e siècle, les clubs sportifs recrutent plutôt dans une partie restreinte de la population, formant un espace de sociabilité dans lequel se reconnaissent une certaine frange de la population dans une pratique distinctive. C'est le cas au *véloce-sport*, mais la démocratisation est à l'œuvre dès la création, avec par exemple le recteur F.-H. Ouvré.

¹³²⁸ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 42.

¹³²⁹ En 1890, le club est le plus important en regroupant 400 cyclistes.

¹³³⁰ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. « Distraction, sociabilités associatives et loisirs », dans Guillaume, Pierre (sous la dir). *Histoire des Bordelais*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, tome II, 2002.

¹³³¹ *Ibid.*

¹³³² J. Coenen-Huther l'emploie pour désigner les relations par lesquelles des informations nouvelles arrivent et représentant les lieux de transformations de la pertinence des informations. Il emprunte le terme au sociologue Talcott Parsons. Coenen-Huther, Jacques. *Analyse de réseaux et sociologie générale*. Flux n°13-14, 1993, p. 38.

¹³³³ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 125.

En premier lieu, le milieu universitaire y est particulièrement représenté. Le capital scientifique des médecins ou homme de lettres va indéniablement profiter au rayonnement de la LGEP et offrir une crédibilité aux yeux de la municipalité de Bordeaux. Le Maire-Adjoint, A. Bertin, pratique également le vélo et représente un soutien politique institutionnel clé. On retrouve aussi des personnalités issues du négoce du vin qui contribuent à la promotion grâce à leur implication dans la création d'installation¹³³⁴ ou dans la presse. M. Lanneluc-Sanson préside le club et s'investit dans son organe de diffusion, le *véloce-sport* (directeur du journal)¹³³⁵. Celui-ci est créé par le journaliste M. Martin¹³³⁶, membre fondateur du *véloce club bordelais*. L'hebdomadaire girondin connaît un franc succès et bénéficie de l'imprimerie Gounouilhou dans laquelle est imprimée *La petite Gironde*. Il devient peu à peu l'organe officiel de l'*Union Vélocipédique* de France, M. Martin en sera l'un des copropriétaires l'année suivante. Le journaliste est également rédacteur dans l'important journal local républicain *La Petite Gironde* qui réalisera de nombreux articles élogieux¹³³⁷.

La LGEP est donc portée par des personnalités plurielles. Le dialogue entre ces différents réseaux s'active à partir de sociabilités sportives favorisant une certaine perméabilité. L'interpénétration des différents milieux bouscule les résistances sociologiques dans le jeu social. Si bien que ces sociabilités sportives jouent le rôle de catalyseur des relations entre des personnes aux profils pluriels, occupant parfois des postes clés dans l'administration universitaire ou politique. Ainsi que le rappelle C. Guillon, La Ligue et l'hebdomadaire *La Petite Gironde* sont proches et se rejoignent sur les valeurs républicaines et patriotiques, L'hebdomadaire met en avant d'autres partisans républicains et défenseur de la pratique physique gymnique comme C. Cazalet¹³³⁸.

Ainsi, la LGEP traduit une convergence locale vers la nécessité d'une éducation physique scolaire. Mais ce volontarisme s'inscrit plus largement dans les transformations de fond, pour une société plus juste qui passe par une éducation pour tous. Ce projet, de par les

¹³³⁴ Le vélodrome de Saint-Augustin par exemple qui est la première piste permanente pour cycles.

¹³³⁵ Maurice Lanneluc-Sanson est directeur du journal le *Véloce-Sport*, secrétaire général, puis président du véloce-club en 1884.

¹³³⁶ M. Martin est initialement employé d'une grande maison de négoce en vin. Passionné par les sports (cyclisme, rugby, automobile, aviation), il en sera un promoteur clé dans la région à travers son investissement au *véloce club bordelais* et à la LGEP mais aussi par son implication dans le développement de la presse sportive (créé le journal le *véloce-sport* avec le président du club Pierre Rousset en 1885). Il est rédacteur dans plusieurs journaux : *La Petite Gironde*, *l'Illustration*, *Revue du Touring-Club*. Robène, Luc. « Maurice Martin (1861-1941). De la bicyclette au journalisme sportif : une trajectoire singulière ? ». 13^{ème} Carrefour d'histoire du sport « Sports et médias. XIXe-XXe siècles », 2008.

¹³³⁷ « *La création de la Ligue ayant déclenché un vif courant de curiosité, marqué par de nombreux articles élogieux parus dans les organes de la Presse régionale, ses promoteurs décident de créer, eux aussi, des Lendits réservés à la région du Sud-Ouest et à l'Académie de Bordeaux plus spécialement* ». Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 126. Parmi la presse régionale, l'important journal local *La Petite Gironde* fera un large écho à la LGEP, voir par exemple : *La Petite Gironde*, 21 décembre 1888 ; 30 décembre 1888 (fondation de la LGEP) ; 10 mai 1890 (1^{er} lendit) ; 25 mai 1893 (Lendit d'Agen) ; 30 mai 1898 (IXe lendit). Corine Guillon. *Op. cit.*, 2022, note 406, 407.

¹³³⁸ Corine Guillon. *Op. cit.*, 2022, note 404.

caractéristiques socio-culturelles locales, intègre l'éducation physique. Si les associations promouvant la pratique physique et sportive, qu'elles soient laïques, patronales ou confessionnelles, se multiplient en France, l'œuvre de la LGEP constitue une singularité qui tente de concilier éducation et jeux de plein air. Le développement des lendits a été rendu possible car les réseaux en faveur d'une réforme éducative issue des milieux politiques, universitaires ou confessionnels se sont rencontrés dans un espace de sociabilité sportive, le *véloce-club bordelais* à partir des années 1880. C'est au sein de cet espace que le projet éducatif autour des exercices de plein air prend corps dans la continuité du *véloce-club bordelais*. Une fois créée la LGEP joue véritablement le rôle d'incubateur des forces locales pour la formation d'un idéal d'Homme, pour le « *complet épanouissement de l'Être social* »¹³³⁹.

Parmi les ressources locales, l'influence des hommes de science y est centrale. La LGEP est une œuvre positiviste et philanthropique tournée vers le progrès, devant prendre en compte les avancées scientifiques. Bordeaux se place parmi les centres universitaires les plus importants à la fin du XIX^e siècle. Le foisonnement scientifique autour des sciences humaines et sociales constitue un élément décisif pour comprendre le volontarisme et l'impulsion pionnière des Bordelais en matière d'éducation physique. L'œuvre girondine est bien liée à l'abnégation de P. Tissié, mais l'influence du contexte scientifique local semble déterminante dans l'œuvre du médecin. Les réflexions socio-philosophiques ou psychologiques offrent un socle de références éclectiques fournissant l'architecture du projet et sa cohérence pour montrer l'intérêt des exercices physiques dans l'éducation des individus¹³⁴⁰. P. Tissié s'appuie sur des travaux à la pointe des réflexions universitaires qui façonnent une certaine vision de l'Homme et de la société. Nous nous proposons alors de retracer dans cette partie la généalogie du lien entre jeux corporels et éducation afin de revenir sur les conditions d'intégration de ces réflexions dans le projet de la LGEP. Les bases socio-pédagogiques sont déterminantes pour l'essor et la reconnaissance de l'EP et des lendits. Il semble que la faculté de lettres, particulièrement active dans les réflexions sociologiques, a fourni les bases théoriques et apporté le ciment philosophique pour consolider et légitimer l'œuvre de la Ligue. C'est notamment par l'intermédiaire de A. Espinas (puis son élève G.-L. Duprat) que la passerelle vers une éducation physique éducative se fortifie. Ainsi, A. Espinas et P. Tissié sont à l'origine de l'organisation du congrès national d'EP de 1893 et leur relation provient

¹³³⁹ Nous empruntons l'expression à G.-L. Duprat : « Par l'École, pour le complet épanouissement de l'Être social », devise qui constitue l'idée directrice de ses travaux sur l'éducation physique à l'école primaire. Duprat, Guillaume-Léonce. « L'éducation physique à l'école primaire ». *Revue des jeux scolaire* n°45, sept 1894, p. 253.

¹³⁴⁰ Saint-Martin, Jean et al (sous la dir). *Op. cit.*, 2012.

Cet ouvrage, fruit du groupe de recherches historiques de la FFEPGV, constitue une synthèse éclairante et un ouvrage de référence sur les connaissances socio-historiques de l'origine de la Ligue Girondine d'Éducation Physique et de son fondateur le Dr Ph. Tissié. Voir également le travail pionnier de J. Thibault et le chapitre sur P. Tissié. Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987.

d'une passion commune, le vélocipède. Cette collaboration incarne la rencontre entre l'université et l'EP et, au-delà, montre en quoi les influences théoriques et philosophiques nourrissent le projet éducatif qui marque profondément le socle doctrinal de la LGEP.

Chapitre 1. Les fondements scientifiques du projet éducatif de la LGEP

Au cours du XIX^e siècle, l'éducation corporelle est peu à peu prise en charge par les États autour d'enjeux mêlant hygiène, préparation militaire, patriotisme et éducation morale. Sa nécessité est rappelée par différents groupes sociaux dont les médecins et les militaires occupent une place de choix. Dans le même temps, le courant en faveur des jeux et exercices corporels est porté par des pédagogues proches des facultés de lettres. Sans être systématiquement distincts¹³⁴¹, ce sont principalement les sciences biologiques et médicales qui portent l'essentiel des réflexions et constituent les clés de compréhension du fonctionnement du corps en France. Pour autant, les sciences humaines et sociales s'emparent de ces questions dès la fin du XIX^e siècle particulièrement à Bordeaux¹³⁴². À ce moment, la psychologie et la sociologie s'autonomisent à la croisée de la philosophie et de la physiologie¹³⁴³. Dans ce domaine, la France accuse un retard par rapport à ses voisins européens¹³⁴⁴. Le développement précurseur de la sociologie et des laboratoires en neuropsychologie à Bordeaux n'est pas indépendant de la trajectoire et des propositions pionnières de la LGEP dont P. Tissié tente de faire une synthèse.

1. Les bases sociologiques de l'éducation par les pratiques physiques (jeux)

En 1888, la LGEP est créée et marque l'intérêt que porte aux exercices physiques un groupe de Bordelais. Elle met à l'honneur les jeux de plein air pendant près de quinze ans, à travers les lendits rassemblant de nombreux élèves de l'académie de Bordeaux. La volonté d'accorder une place de choix aux exercices physiques à côté de l'éducation intellectuelle constitue une singularité forte à l'échelle du territoire régional. Ces revendications émanent notamment du milieu universitaire des lettres qui sont mis à l'honneur par exemple lors du

¹³⁴¹ F. Lagrange et P. Tissié demeurent par exemple des scientifiques éclectiques, ils sont médecins, mais portent aussi un regard éducatif en s'attachant à montrer les liens avec le développement général de la personne (particulièrement P. Tissié).

¹³⁴² J.-P. Callède s'est attaché à mettre à jour la généalogie de la recherche en sociologie du sport qui trouve ses premières ramifications dès les années 1880 avec A. Espinas. Un foyer de réflexions se développe à Bordeaux avant l'essor plus connu de la sociologie du sport durant l'entre-deux-guerres et les travaux pionniers de M. Mauss.

¹³⁴³ Pociello, Christian. « Une nouvelle science dans le paysage scientifique français », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 90.

¹³⁴⁴ Heggie, Vanessa « Bodies, sport and science in the nineteenth century ». *Past & Present*, vol. 231, n°1, pp. 169-200, cité dans Loudcher, Jean-François. « Le coaching sportif et ses perspectives culturelles et historiques : une étude comparative internationale ». *Staps*, vol. 114, 2016.

Congrès National d'EP de 1893. L'évènement représente la partie visible d'une dynamique locale et de l'investissement scientifique des philosophes, sociologiques et pédagogues en direction des jeux de plein air. Ces derniers intègrent à cette occasion officiellement l'Université dans le cadre du congrès. Le rassemblement ne repose pas exclusivement sur des bases biologiques. Le programme fait effectivement la part belle aux réflexions socio-pédagogiques puisque la *section pédagogique* comprend six communications sur quatorze¹³⁴⁵. Ce congrès est donc l'occasion de rappeler avec force l'intérêt éducatif et la nécessité de l'éducation corporelle. Cinq ans après la fondation de la Ligue, ce rassemblement montre la détermination d'acteurs bordelais pour la promotion des exercices physiques. Comment expliquer alors cet intérêt universitaire dans le milieu des lettres bordelais ?

1.1. Sociologie et importance du corps dans l'éducation

Pour saisir les origines du lien entre l'université et les exercices corporels, il convient de revenir sur l'influence d'A. Espinas, doyen de la faculté des lettres. Les travaux du philosophe et vice-président de la LGEP portent un regard nouveau sur les exercices du corps au moment où il marque les débuts de la sociologie en France¹³⁴⁶. Il y défend les jeux de plein air comme facteur essentiel d'éducation morale. Comment expliquer qu'un homme de lettres de sa notoriété à la fin des années 1890 rejoigne les rangs des promoteurs des exercices physiques alors même que le milieu universitaire, comparativement à l'Angleterre par exemple, est par excellence le lieu d'une suprématie de la culture intellectuelle? L'investissement militant du philosophe en faveur des jeux et des sports prend ses racines dans une rupture paradigmatique et philosophique qui s'amorce en France et en Europe à l'origine d'une nouvelle discipline, la sociologie. En effet, entre philosophie et sociologie, le professeur A. Espinas redéfinit la place de la technique et des réalisations pratiques dans les sociétés en montrant le lien avec les systèmes de pensée dans une analyse qui remonte aux civilisations helléniques. Il tend à définir une science de l'action ou praxéologie autour de l'ensemble des doctrines, c'est-à-dire des modèles de pensée et système de valeurs propres à un groupe social¹³⁴⁷. C'est dans son article fondateur en 1890 « *Les origines de la*

¹³⁴⁵ Trois sections organisent le congrès : une partie pédagogique (six communications), médicale (cinq communications) et une dernière section, technique (trois présentations). Tissier, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 308.

¹³⁴⁶ A. Espinas propose une communication au Congrès National d'Éducation Physique en 1893 dans laquelle il plaide pour l'augmentation du temps consacré à l'EP alors que les journées de travail sont trop longues pour les écoliers. Il revient longuement sur l'intérêt du jeu pour le développement de l'enfant : « *Le jeu est une fonction naturelle ; il n'est pas seulement nécessaire comme suspension du travail ; son rôle n'est pas seulement d'apporter un répit à l'effort intellectuel, il est bon en lui-même comme apprentissage de la vie, dont il est l'imitation et l'anticipation, comme moyen de former les facultés qui servent l'action. Il faut donc lui faire une place à part et suffisamment longue dans la journée de l'écolier* ». Espinas, Alfred. « Quelques réflexions sur l'EP dans l'enseignement secondaire ». *Revue des jeux scolaires* n°38, février 1894, p. 207.

¹³⁴⁷ Espinas, Alfred. *Op. cit.*, 1897, pp. 10-12.

technologie » qu'il postule pour une correspondance entre doctrine (esprit, idées) et état des techniques¹³⁴⁸. Ces dernières, comprenant l'art et les jeux, renvoient à des activités de délasserment, distinctes des activités utiles et sérieuses. Cette polarité des activités humaines est directement issue de la pensée de H. Spencer développée dans les *Principes de Psychologie*, co-traduit en Français par A. Espinas¹³⁴⁹. Considérées par d'autres comme des activités de luxe, libérateur d'un surplus d'énergie, la première génération de sociologue autour de E. Durkheim n'accorde pas la même attention à ces activités¹³⁵⁰. Les activités esthétiques et les jeux sont envisagés dans leurs formes les plus élémentaires. Le courant dominant porté par E. Durkheim manifeste alors un intérêt limité pour les jeux et les sports. Le programme fixé avec ses collaborateurs¹³⁵¹ est plus ambitieux : il s'agit de fonder une sociologie scientifique structurée sur des principes rationnels indépendants de la biologie ainsi que sur une analyse qui ne doit pas trop s'attarder sur des réalités concrètes ou sociales du jeu¹³⁵². Réduits à une sorte « *d'impulsion physio-psychologique* » (analogie avec les jeux chez les animaux)¹³⁵³, les sports et le jeu ne sont alors pas directement liés aux conditions sociales ni véritablement considérées comme un objet d'étude qui mérite une justification méthodologique et théorique rigoureuse¹³⁵⁴. Au même moment, d'autres sociologues se distinguent de ses premières considérations. Des auteurs montrent l'importance du jeu pour l'éducation en tant qu'imitation des actes de la vie future, le jeu comme un lieu d'expérimentation utile à l'éducation d'aptitudes et de dispositions naturelles. Les Bordelais A. Espinas, G.-L. Duprat, J. Delvaille ou encore C. Lalo¹³⁵⁵ envisagent ainsi les pratiques physiques en tant que « *signification sociale de l'agir* »¹³⁵⁶ et sont amenés à les définir et les considérer avec attention.

¹³⁴⁸ Espinas, Alfred. « Les Origines de la technologie ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. XXX, juillet-décembre 1890, pp. 113-135 et pp. 295-314. Article remis à la lumière par J.-P. Callède. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2007, pp. 73-76.

¹³⁴⁹ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2007, p. 73.

¹³⁵⁰ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 26.

¹³⁵¹ *Ibid.* pp. 49-105. Selon J.-P. Callède, une équipe (Paul Fauconnet, Célestin Bouglé, Marcel Mauss, Maurice Halbwachs, François Simiand) se retrouve dans la revue *L'année sociologique* fondée par E. Durkheim en 1898.

¹³⁵² A. Comte et H. Spencer amorcent une différenciation entre le biologique et le social. Mais H. Spencer et dans son prolongement A. Espinas, envisagent une forme de différenciation de type constructiviste et organiciste, l'évolution sociale présente une certaine analogie avec les lois du vivant. Le schéma de l'évolution biologique est appliqué à la psychologie et à la sociologie. Alors que E. Durkheim sépare fait biologique et fait social, comme il le rappelle « il faut considérer le social comme une chose », ce qui veut dire qu'il n'intègre pas le biologique ou le neurologique pour comprendre l'évolution sociale. Il ambitionne d'aller plus loin (et en même temps ce sera sa limite) dans la définition d'un programme de sociologie étudiant spécifiquement les sociétés humaines. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 50.

¹³⁵³ *Ibid.*, p. 86.

¹³⁵⁴ *Ibid.*, p. 104.

¹³⁵⁵ Nous le citons parmi les premiers philosophes bordelais promoteur de l'EP. J.-P. Callède amorce l'analyse de son œuvre en montrant l'influence d'A. Espinas et G.-L. Duprat sur ses idées. J. Delvaille cite P. Tissier et la LGEP en exemple pour mener à bien l'œuvre de régénération physique. *Ibid.*, p. 136.

¹³⁵⁶ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2007, p. 118.

Ce renouvellement des idées qui entoure l'éducation à la fin du XIX^e siècle s'effectue donc par les philosophes¹³⁵⁷, à l'idée d'une compréhension par partie des éléments de l'esprit, s'oppose une vision plus globale avec H. Spencer. Une réflexion globale émerge sur l'idée d'une correspondance entre technique (englobant les activités corporelles), esprit et société¹³⁵⁸. L'art ne saura plus perçu comme une simple activité récréative, mais comme une forme d'expression supérieure :

*« L'art supérieur l'art véritable ne commence qu'avec l'introduction du travail, en vue d'un résultat intérieur ou extérieur »*¹³⁵⁹.

D'une certaine manière, le jeu relève d'un travail pouvant s'apparenter à l'art et produire une forme de travail quand il est méthodiquement accompli¹³⁶⁰. Le jeu constitue « une forme extraordinairement intense de la sympathie et de la sociabilité, qui ne peut se satisfaire qu'en créant un monde nouveau, et un monde d'êtres vivants »¹³⁶¹. L'art et les jeux sont une permanence, donc sûrement à l'essence de l'homme, pour autant ils évoluent en rendant compte d'une certaine intelligibilité de l'homme, liée aux « doctrines »¹³⁶². Autrement dit, la recherche de la vérité absolue et métaphysique est discutée en montrant que les manières de penser et d'agir sont dépendants des sociétés et des civilisations, elles disposent d'un ancrage culturel et social. La sociologie de A. Espinas permettrait donc de toucher du doigt les représentations que les individus ont de la vie, plus que la vie elle-même.

Ainsi, éduquer consiste à intégrer les individus à la société, il s'agit alors de lui permettre de s'y adapter¹³⁶³. Pour cela les représentations¹³⁶⁴ et les techniques représentant les manières de penser et d'agir de son temps doivent être intégrées. Se développe alors une sociologie « pratique » qui s'intéresse aux technologies et aux activités physiques entendues comme des réalisations sociales. Ce postulat a pour conséquence la prise en considération des activités physiques/artistiques concrètes dans une école marquée traditionnellement par une dimension intellectualiste forte. L'EP, vue comme une réalisation concrète à travers le jeu et

¹³⁵⁷ C'est à cette période que la sociologie s'autonomise de la philosophie. Les premiers sociologues ont généralement reçu une formation philosophique.

¹³⁵⁸ Cette conception globale que l'on retrouve dans la philosophie allemande (F. Boas, B. Ruth...) avec la notion de configuration notamment qui inspirera N. Elias.

¹³⁵⁹ Guyau, Jean-Marie. *L'Art au point de vue sociologique*. Paris, Félix Alcan, 1889, p. 26, cité dans Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 216.

¹³⁶⁰ *Ibid.*

¹³⁶¹ *Ibid.*

¹³⁶² Espinas, Alfred. *Op.cit.*, 1890, pp. 113-135 et pp. 285-314. La notion de doctrine mis en avant l'auteur pourrait être assimilée à l'idée de représentation, utilisée plus couramment au cours du XX^e siècle en sciences humaines et sociales. Le concept peut également se rapprocher de la notion de « configuration » qui émerge en Allemagne avec N. Elias.

¹³⁶³ Si dans les textes, les auteurs prétendent éduquer par les jeux, en réalité on reste souvent encore dans la formation. Toutefois, l'idée que l'individu puisse participer lui-même à son éducation commence à pointer avec ces travaux mais aussi avec G. Hébert, P. De Coubertin ou P. Tissier, chacun à sa manière. Les méthodes actives (Dewey, Decroly, Ferrières...) se développent plus franchement durant l'entre-deux-guerres.

¹³⁶⁴ Ce que A. Espinas nomme les « doctrines ».

non plus réduit à un excès d'énergie à dépenser, devient une puissante expérience socialisatrice.

Ce point de vue paradigmatique exprimé par A. Espinas est directement inspiré de la philosophie de H. Spencer, issue de l'organicisme. Cette pensée met en avant la continuité entre la société et les organismes vivants tout en ouvrant de nouvelles manières d'appréhender la société avec une vision holiste, une correspondance entre les éléments constituant la société, tout ce qui a attiré aux desseins collectifs et lie ou influence les individus. L'espèce humaine se démarquerait des autres espèces par les liens de solidarité, différence fondamentale entre la biologie et la sociologie. Les étapes du développement sont soumises à une loi, le besoin d'unité, présente dans la nature et que l'on retrouve dans la société. A. Espinas souligne l'harmonie qui rassemble les doctrines d'une même époque et montre « *comment les recherches et les œuvres, mêmes artistiques, en apparence décousues et disparates, viennent s'organiser spontanément en un système qui semble intelligemment dirigé comme il arrive dans la croissance d'un corps vivant* »¹³⁶⁵. Nous retrouvons cette analogie entre corps vivants et la société dans les écrits de P. Tissié :

*« Le corps humain est une république fédérative, chaque organe vital est une province possédant son autonomie fonctionnelle ; mais chacune d'elles est si bien soudée aux autres, que la vie de la république est compromise par le déséquilibre de l'une d'elles, d'où la nécessité de bien connaître la valeur et l'application du mouvement physique, non en vue d'une suprématie combative à remporter avec compétition mais d'une suprématie sanitaire à conquérir en vue de la constitution de l'homme, pour son évolution et pour son adaptation au milieu, de la naissance à la mort. En cela l'EP est une science de l'hygiène »*¹³⁶⁶.

Cette vision organiciste du social inspirée des réflexions de A. Espinas, aux débuts de la sociologie, imprègne donc les réflexions éclectiques de P. Tissié. Pour autant, les lois biologiques ne surpassent pas la psychologie et la sociologie, l'homme est un être vivant dont l'unité repose sur des particularités : la charité ou la cohésion sociale¹³⁶⁷ :

*« À suivre ce processus qui, toujours selon le même plan, emboîte en quelque sorte les formes sociales les unes dans les autres... à suivre même l'évolution correspondante des sciences, des arts et des religions, on verrait qu'il n'y a pas eu de solution de continuité et que l'arbre à sa racine dans le sol, non, comme le pensait Platon, dans le ciel »*¹³⁶⁸.

¹³⁶⁵ Lalande, André. « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Espinas ». *Mém. Académie sciences morales et politiques*, CCVII, 1927, p. 360. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1134205/f328.image>.

¹³⁶⁶ Tissié, Philippe. « Le circuit ». *Revue des jeux scolaires et hygiène sociale*, n°10-11-12, octobre-novembre-décembre, 1933, pp. 101-102.

¹³⁶⁷ Lalande, André. *Op. cit.*, 1927, p. 334.

¹³⁶⁸ Espinas, Alfred. « Etre ou ne pas être ». *Revue philosophique*, mai 1901, p. 469, cité dans *Compte rendu séance et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, CCVII, 1927, p. 334. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1134205/f328.image>.

La référence à l'arbre suggère l'unité évoquée marquant les êtres vivants dans leur ensemble. Nous percevons aussi dans l'idée d'enracinement le lien de l'homme entre les *doctrines* et les pratiques concrètes. Finalement, ces dernières ne dépendent pas d'une métaphysique objective et immuable car elles sont bien attachées à des configurations sociales. En ce sens, la dimension physique mérite une attention qui forme un pan d'une culture que l'individu doit intégrer.

La première génération de sociologues (non spécialisée), à l'instar de A. Espinas, offre ainsi une nouvelle grille de lecture de l'activité humaine. La culture¹³⁶⁹ doit permettre aux enfants de rendre intelligible le monde dans lequel ils agissent. Il faudra attendre une deuxième génération de sociologue¹³⁷⁰ pour que l'activité physique devienne réellement un objet de recherche. Les réflexions à la fin du XIX^e siècle restent alors l'apanage des physiologistes¹³⁷¹ qui laissent transparaître une vision mécaniciste et utilitaire de la machine humaine.

Quoiqu'il en soit les premiers travaux sociologiques esquissent des ponts entre éducation et jeu, à l'origine d'un renouvellement pédagogique. Les réflexions ont directement ou indirectement apporté de nouvelles grilles de lecture de la société en montrant une correspondance entre culture (technique, intellectuelle) et doctrines. Plus appréhendées comme des éléments désincarnés (du social), les doctrines sont intimement liées aux représentations sociales. On pourrait percevoir une filiation entre la praxéologie d'A. Espinas et celle de P. Parlebas¹³⁷² qui tous deux n'envisagent pas l'aspect politique dans ce système de correspondance, de définition de la technique conçue comme culturelle. Or, la notion de configuration allemande introduit bien une dimension politique, non prise en compte d'ailleurs par M. Mauss¹³⁷³. Les sciences sociales fournissent malgré tout de nouvelles manières d'appréhender les jeux et les sports « *aptes à donner matière à un traitement*

¹³⁶⁹ À l'instar de la définition énoncée par Edward Tylor, la culture est désormais comprise comme « un ensemble complexe qui englobe les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, et tout autre capacité et habitude acquise par l'Homme en tant que membre d'une société ». Tylor, Edward. *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*. London: John Murray, 1871.

¹³⁷⁰ Au début des années 1960, la sociologie du sport devient une branche d'étude spécialisée en France avec notamment R. Caillois, J. Dumazedier, G. Magnane. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 355.

¹³⁷¹ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 89.

¹³⁷² Par contre, P. Parlebas intègre, par le biais d'une didactique, des niveaux de jeux voire de technique et conçoit la culture dans une dimension plus plurielle.

¹³⁷³ M. Mauss est un des premiers auteurs à analyser spécifiquement les techniques corporelles en les articulant avec le social et le psychologique. Il tente de rendre compte du sociale à partir du concret et des techniques corporelles, pendant que E. Durkheim considère le fait social comme un élément à part entière. Si A. Espinas puis M. Mauss sont novateurs dans l'intérêt accordé aux activités physiques, il n'en reste pas moins que leur approche limite une réelle réflexion en tant qu'élément pédagogique puisque qu'ils ne dépassent pas le postulat qu'une idée serait le produit de la technique. Les élèves de M. Mauss envisageront ensuite la technique comme pouvant venir de l'action elle-même. Loudcher Jean-François. « Limites et perspectives de la notion de Technique du Corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport ». *Staps*, n°91, 2011, p. 11 ; p. 17.

pédagogique »¹³⁷⁴. Les réflexions portées par A. Espinas ou son élève G.-L. Duprat au sein de la LGEP¹³⁷⁵ sont décisives pour comprendre l'initiative girondine.

L'EP bordelaise intègre ces réflexions philosophiques, mais sa prise en considération s'inscrit plus largement dans un contexte réformateur national voire international porteur à la fin du XIX^e siècle. Cette période marque l'avènement d'une société laïque et démocratique qui implique de nouvelles conceptions éducatives et la nécessité pédagogique (scolaire). La pédagogie devient « *l'art d'adapter les générations nouvelles aux conditions de la vie la plus intense et la plus féconde pour l'individu et l'espèce* » c'est-à-dire « *la recherche des moyens de mettre d'accord la vie individuelle la plus intense avec la vie sociale la plus extensive* »¹³⁷⁶. L'apprentissage de la vie comprend aussi désormais la dimension physique (aux côtés de la formation intellectuelle et morale). L'EP profite également de l'élan réformateur politique avec la montée des préoccupations liées au surmenage intellectuel et aux conditions sanitaires des écoliers¹³⁷⁷. A. Espinas s'inscrit donc dans son temps quand il construit une œuvre savante tout aussi militante sur l'intérêt du jeu et de l'EP dans l'éducation. Par sa notoriété¹³⁷⁸ et ses relations avec le milieu politique¹³⁷⁹ ou avec la municipalité de Bordeaux¹³⁸⁰, il est un allié de taille pour lancer les lendits aux côtés de P. Tissié et du recteur O. Ouvré.

On peut donc reconnaître que les jeux de plein air sous-tendant les lendits puisent leurs justifications socio-philosophiques dans les travaux de A. Espinas nécessaires à la légitimité et la réussite de toute réforme éducative. En somme, le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux amorce une impulsion décisive dans la capitale girondine à la fin des années 1890, à un moment où le système éducatif connaît nationalement un élan modernisateur en mobilisant l'EP pour résoudre le problème de surmenage scolaire. Mais la

¹³⁷⁴ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 225.

¹³⁷⁵ *Ibid.*, pp. 108-129. G.-L. Duprat assure le prolongement des travaux d'A. Espinas. Etudiant en philosophie à la faculté de Bordeaux, membre de l'Institut International de Sociologie, il envisage le lien entre art et jeu dans un programme de recherche globale visant à établir les caractéristiques de la psycho-sociologie. Bien installé dans le paysage sociologique français à l'entre-deux-guerres, il est nommé professeur de sociologie et sciences sociales à Genève en 1922. J.-P. Callède met à jour son œuvre à l'occasion de l'ouvrage sur les débuts de la sociologie de l'éducation physique.

¹³⁷⁶ Guyau, Jean-Marie. *Éducation et hérédité. Étude sociologique*. Paris, Félix Alcan, 1907 (9^e éd.), p. IX. La première partie traite de « L'éducation morale », la deuxième de « L'éducation physique » et la troisième de « L'éducation intellectuelle ».

¹³⁷⁷ Un courant de pédagogue en faveur d'une éducation davantage basée sur l'activité naturelle de l'enfant, sur son besoin primaire d'activité et de jeux se développe dans les l'EP. Avant A. Espinas, des voix s'élèvent en faveur des jeux de plein air pour des enjeux hygiéniques. V. Laprade dès 1867, dans « l'éducation homicide » dénonce les conditions de l'enseignement et plaide pour « *beaucoup de grand air et beaucoup de mouvement* ». De Laprade, Victor. *L'éducation homicide. Plaidoyer pour l'enfance*. Paris, 1867, cité dans Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 97.

¹³⁷⁸ Notoriété qui lui ouvre les portes de la Sorbonne en 1894, pour occuper la chaire d'histoire d'économie.

¹³⁷⁹ A. Espinas connaît bien Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction Publique entre 1884 et 1902. Il le rencontre lors de ses études à l'école normale (notons la présence de Théodule Ribot dans la promotion). Lalande, André. *Op. cit.*, 1927, p. 330.

¹³⁸⁰ Proche de M. Bertin, avocat et adjoint au maire de Bordeaux. Ils pratiquent ensemble la bicyclette au vélocé club bordelais. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 40.

LGEP porte un discours qui dépasse l'aspect hygiénique ; elle établit l'intérêt de l'exercice physique et l'élève en tant que composante essentielle de « l'œuvre générale de l'éducation »¹³⁸¹.

Principal centre universitaire, la faculté des lettres de Bordeaux menée par l'éminent E. Durkheim s'avère être un lieu de première importance des réflexions en sociologie en France. Au moment où elle s'autonomise, se dessine une école de sociologie bordelaise qui se distingue du courant durkheimien¹³⁸². Ce foisonnement d'idées conduit J.-P. Callède à pointer l'existence d'un foyer bordelais de sociologie prenant en compte les jeux et les exercices physiques. L'auteur montre, et c'est ce qui structure un de ses derniers ouvrages, la séparation entre un courant plus formaliste et une sociologie de l'action plus empirique s'intéressant aux productions concrètes :

*« Des affinités électives qui tendent à tracer une ligne de clivage entre deux façons de concevoir la sociologie. Autrement dit, la problématique des jeux d'exercice et la pratique des sports réfractent à sa façon une bipartition de la « sociologie française » et de ses ramifications du moment »*¹³⁸³.

Quelques traits significatifs se dégagent donc dans « l'autre école » inspirée par A. Espinas¹³⁸⁴. L'importance de l'observation directe des pratiques, des techniques et des arts, intimement imbriquées aux doctrines conduit le philosophe à promouvoir l'exercice corporel et les jeux comme élément d'éducation. Ce positionnement influence ses idéaux et se prolonge dans la vie de la cité puisque certains sociologues comme A. Espinas s'empare des questions concrètes de l'éducation et de l'éducation physique :

*« La pédagogie, et sans doute aussi l'esprit général de ses doctrines conduisirent encore Espinas à s'intéresser au développement de la culture physique. Il s'adonnait lui-même volontiers aux exercices du corps, et il en a été en France un des plus zélés promoteurs »*¹³⁸⁵.

Un lien étroit et plus direct entre science et utilité sociale s'établit donc et participe au renouvellement des méthodes éducatives. D'ailleurs, signe de l'importance accordée aux questions pédagogiques, A. Espinas fut l'un des premiers en 1882 à introduire un cours sur ce sujet à la faculté de Bordeaux, qui donnera lieu à la création d'une chaire de « Pédagogie et

¹³⁸¹ Espinas, Alfred. « Rapport de synthèse ». *II^e Congrès national de l'éducation physique*, 1893, p. 52.

¹³⁸² Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 123. Voir également Callède, Jean-Paul. « L'autre "École bordelaise" de sociologie (1880-1939). Essai d'explication des mécanismes de l'oubli ». *Célèbres ou obscurs. Hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire*, Congrès national du CTHS, Bordeaux (20-24 avril 2009), 22 avril 2009.

¹³⁸³ *Ibid.*, p. 147.

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 149. Voir également Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2009.

¹³⁸⁵ Lalande, André. *Op. cit.*, 1927, p. 351.

Sciences sociales »¹³⁸⁶. Des conférences et des cours s'adressent directement aux instituteurs dans les Écoles Normales d'instituteurs et d'institutrices¹³⁸⁷.

En nous appuyant sur les travaux de J.-P. Callède et sa généalogie de la sociologie du sport, nous avons pu mieux comprendre l'investissement de A. Espinas pour la promotion des jeux corporels comme élément d'éducation des enfants. Il représente le chef de file d'une école de sociologie pratique qui en s'intéressant aux pratiques concrètes et aux techniques met en avant leur dimension culturelle. Le militantisme du philosophe s'implique donc par le renouvellement sociologique prenant sa source dans la pensée spencérienne de nature à redéfinir le rapport de la technique aux idées. Il y a chez A. Espinas un profond désir de réforme qui s'appuie sur les sciences, mais aussi sur des idéaux empreint du solidarisme.

1.2. Sociologie et éducation solidariste

La sociologie se constitue à la fin du XIX^e siècle en s'autonomisant de la philosophie d'où elle émerge sous l'influence du positivisme. A. Comte incarne l'esprit positiviste orienté vers l'établissement de lois basées sur les méthodes scientifiques se substituant aux croyances et explications métaphysiques. La science cherche à éclairer le comment en décrivant les lois de la nature pour être utile à la société. Trois états caractériseraient l'évolution de l'homme et de la civilisation : l'âge théologique (« qui »), l'âge métaphysique (« pourquoi ») et l'âge positif qui correspond à l'avènement des sciences avec la question du « comment ». Dans cette théorie de la connaissance, le dernier état consacre l'avènement de la sociologie capable de fournir une politique et une morale. La sociologie devient une science des corps organisés et de leur évolution. Dans cette optique, la société renvoie à un organisme, mais qui évolue, appréhendé dans sa dynamique sociale. A. Comte va jusqu'à élaborer une religion de l'Humanité entendue comme « *l'ensemble des êtres passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel* »¹³⁸⁸. Dans la quête du progrès, il tente d'articuler les principes de la rationalité scientifique avec la définition d'une morale basée sur l'ordre et l'altruisme. Finalement, A. Comte élabore un premier programme sociologique fondé sur l'espoir d'un fonctionnement harmonieux de la société où chacun a sa place. Cette articulation entre science et morale se trouve au cœur des préoccupations des philosophes sociologues de la fin du XIX^e siècle lorsque la sociologie tend à se constituer. Les premiers sociologues vont en effet s'attacher à éclairer les délimitations de la science, de la raison et de la morale :

¹³⁸⁶ Confié à Durkheim en 1887. *Ibid.*

Rappelons qu'est créée à la faculté des lettres de Paris la chaire de « science de l'éducation ».

¹³⁸⁷ « L'éducation physique, esthétique, intellectuelle dans les écoles primaires », d'après Fournier, Marcel.

Émile Durkheim (1858-1917), Paris, Fayard, 2007, p. 110, cité par Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 26.

¹³⁸⁸ Comte, Auguste. *Système de politique positive ou traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Paris : Libr. Scientifique-industrielle L. Mathias Carillan-Goeyret et V. Dalmont, tome 4, 1854, p. 30.

« La charité ne saurait suffire. On ne peut se contenter d'un sentiment là où doit être exigé « un principe scientifique et rationnel de nature à fonder l'intervention de la force publique » »¹³⁸⁹.

Si la science fournit la voie de la raison, une morale doit tout de même guider et orienter l'action des individus puisque les connaissances « positives » se concentrent sur l'étude des phénomènes à partir de l'observation et l'expérimentation en éliminant tout ce qui relève du pourquoi (de l'essence) et tout ce qui touche à la métaphysique. Le sociologue bordelais, A. Espinas s'inscrit dans cet élan réflexif en précisant les rapports entre la science et la morale. La sociologie pratique qu'il développe l'amène à déployer une philosophie de l'action et à considérer les sentiments à côté du rôle de la science :

« La science n'est que la moitié de la conscience et de la vie. L'autre moitié est livrée au conflit harmonieux de tendances réglées par le milieu social. La science est vérité ou n'est rien ; elle n'a de valeur que si elle est objective, impersonnelle, universelle, et reproduit comme en un miroir indifférent, l'ordre des choses accomplies. Toute doctrine de l'action au contraire s'empare de l'avenir pour le bien d'un être donné individuel et collectif, elle ne prévoit pas seulement cet avenir, elle le crée conformément à un idéal que les besoins de la vie sociale lui suggèrent »¹³⁹⁰.

Cet idéal et le progrès de l'humanité résident selon lui vers de plus en plus de justice :

« ... la possibilité de dégager par la méthode des sciences, la formule précise de cette fin universelle, la Vie, dont tous les autres ne sont que des applications ainsi que des moyens de la réaliser pleinement ; et par suite la tâche pour les savants de préparer peu à peu, lentement, mais avec sûreté, grâce à la connaissance des lois sociologiques et aux effets accumulés de l'éducation, une société réalisant de mieux en mieux la justice et les autres vertus qui ne sont autre chose que les conditions de sa vitalité »¹³⁹¹.

Dans cette continuité positive, les propos d'A. Espinas résonnent avec la morale solidariste élaborée par L. Bourgeois quelques années plus tard. Dans son traité, ce dernier dessine les contours de cette philosophie au centre de laquelle le progrès social est guidé par la justice. Il s'agit bien d'introduire des considérations morales dans les questions sociales. Les notions de dette sociale ou de transmission¹³⁹² fondent la nouvelle doctrine. L'idée de transmission, spécifique à l'Humanité, délimite le domaine de la sociologie dans la philosophie positiviste. C'est de cette continuité de l'Humanité que naît la solidarité qui laisse percevoir le passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique dans laquelle

¹³⁸⁹ Emile Boutroux, cité dans Bouglé, Célestin. « Note sur les origines chrétiennes du solidarisme ». *Revue de métaphysique et de morale*, tome XIV, 1906, p. 263.

¹³⁹⁰ Espinas, Alfred. *La philosophie sociale au XVIIIème siècle et la révolution française*. Paris, Felix Alcan, 1898, p. 15.

¹³⁹¹ Lalande, André. *Op. cit.*, 1927, pp. 361-362.

¹³⁹² La notion de transmission avait déjà été décrite par Auguste Comte. Policar, Alain. *Sociologie et morale : la philosophie de la solidarité de Célestin Bouglé*. Bruxelles, *Recherches sociologiques*, vol. 28, n°2, 1997.

l'interdépendance des individus et la liberté de chacun sont croissantes¹³⁹³. Les nouvelles doctrines sociologiques se placent ainsi du point de vue du groupe pour mettre en avant l'égalité des personnes dans l'intérêt individuel et collectif et se déploient contre les doctrines économiques libérales¹³⁹⁴.

Ainsi, l'avènement de la sociologie positiviste articulé à la nécessité de guider la volonté des individus pour tendre vers le progrès social participe à un renouvellement épistémologique en France et conduit certains philosophes/sociologues sur la voie du solidarisme¹³⁹⁵. Ce qui explique que le solidarisme se développe au moment de l'essor sociologique¹³⁹⁶ et revendique l'utilisation des sciences. Plus particulièrement, les sciences naturelles fournissent les clés de compréhension du fonctionnement ainsi que du progrès social et mettent en exergue l'interdépendance des forces individuelles. Mais dans la pensée solidariste, la société a ses spécificités par rapport aux lois du vivant. La solidarité dans la nature n'a rien d'humaniste ni de juste. La distinction entre les animaux et les hommes renvoie à la conscience, à la raison ; évolution sociale et évolution naturelle sont deux choses séparées. Plus encore, les sociétés humaines ne sont pas de simples organismes :

*« Si elles obéissent aux lois générales de la vie, il s'y rencontre de plus un élément nouveau, une force spéciale dont il n'est pas permis de ne pas tenir compte : la pensée, la conscience, la volonté »*¹³⁹⁷.

P. Rosanvallon revient sur ce tournant épistémologique (et sociologique) marqué par l'avènement du solidarisme :

*« De Fouillée à Durkheim, toute une génération va s'efforcer de reformuler sur des bases renouvelées le programme comtien de politique positive. Au risque universellement ressenti d'une dissolution sociale, le sociologue oppose les réalités sous-jacentes des formes organiques qu'il s'agit de fortifier. Fouillée explique dans cet esprit que la société forme un « organisme contractuel », appelant de ses vœux une synthèse de l'individualisme démocratique et des visions organicistes du social »*¹³⁹⁸.

L'établissement du contrat social implique le consentement des individus qui s'établit si le contrat est juste et nécessaire. La science en montre la nécessité, la morale fixe la voie de la justice. La volonté d'une société juste s'impose avec l'instauration des Etats démocratiques

¹³⁹³ Durkheim, Emile. *De la division du travail*. Paris, F. Alcan, 1893.

¹³⁹⁴ Policar, Alain. *Op. cit.*, 1997. Le libéralisme est une doctrine politique développée au XIX^e siècle, dont John Locke en fut l'un des précurseurs. En France, François Guizot incarne particulièrement cette mouvance qui revêt différentes sensibilités.

¹³⁹⁵ Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris, Gallimard, 1998, p. 111.

¹³⁹⁶ Policar, Alain. *Op. cit.*, 1997, p. 79.

¹³⁹⁷ Bourgeois, Léon. « La justice sociale », première conférence du 06 novembre 1901, « L'idée de solidarité et ses conséquences sociales », *Essai d'une philosophie de la solidarité*, conférences et discussions présidées par Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred, Paris, Alcan, 1902, cité dans Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 179.

¹³⁹⁸ Rosanvallon, Pierre. *Op. cit.*, 1998, p. 111.

envisageant l'individu dans sa dignité humaine et non plus en le différenciant par son appartenance à une partie de la population ayant plus de privilèges. La notion de solidarité devient alors une préoccupation importante de l'ambition égalitaire. Le solidarisme représente à ce moment-là une pensée forte qui, confrontée à la problématique de l'appartenance républicaine, cherche à concilier les exigences a priori contradictoires de la liberté individuelle et de la réforme sociale. Les enjeux démocratiques et égalitaires représentent les fondements de l'instauration de la république en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans ce contexte, le thème de la solidarité structure l'avènement d'une « *philosophie sociale* » inscrite dans l'ère républicaine¹³⁹⁹ :

« Une conception de la société comme système d'interaction et d'interdépendance succède aux visions antérieures en termes de composition et d'agrégation. On reconnaît en quelque sorte que le social n'est pas seulement la forme résultante de l'action des individus, mais qu'il a une consistance propre. On a pu parler à juste titre à ce propos d'une véritable « invention du social »¹⁴⁰⁰.

Certains sociologues ouvrent la voie d'une philosophie sociale en rupture tant avec le vieil individualisme qu'avec sa tentative de dépassement socialiste (A. Fouillée, C. Secrétan, E. Durkheim)¹⁴⁰¹. Le solidarisme s'inscrit finalement dans la large filiation de la pensée républicaine qui consacre une part importante au développement de l'école laïque et gratuite pour former des citoyens réfléchis et libres¹⁴⁰². L'enjeu consiste à passer d'une « *solidarité naturelle à une solidarité-devoir* » en créant des personnes solidaires, qui ont la volonté d'agir pour l'intérêt collectif¹⁴⁰³. L'éducation devient la clé de voûte du changement, afin de rendre effectif le projet moral et politique¹⁴⁰⁴.

C'est finalement dans cette perspective que la LGEP a été fondée, elle représente bien une œuvre pédagogique qui concoure à la formation morale :

« La LGEP n'est donc pas une association athlétique au sens absolu du mot, elle est surtout une association pédagogique dans laquelle l'exercice physique est un moyen et non un but »¹⁴⁰⁵.

G.-L. Duprat définit l'EP et la contribution de la sociologie dans l'esprit solidariste :

¹³⁹⁹ Rosanvallon, Pierre. *Op. cit.*, 1990, p. 171.

¹⁴⁰⁰ Donzelot, Jacques. *L'invention du social, essai sur le déclin des passions politiques*. Paris, Fayard, 1984, cité dans Rosanvallon, Pierre. *L'Etat en France de 1789 à nos jours*. Editions du Seuil, 1990, p. 172.

¹⁴⁰¹ Rosanvallon, Pierre. *Op. cit.*, 1990, p. 173.

¹⁴⁰² Des citoyens qui soient capables de faire un usage réfléchi du suffrage universel notamment. Dans le courant du XIX^e siècle, les détracteurs du suffrage universel direct souhaitaient voir ce droit réservé aux seules personnes éduquées pouvant décider pour l'intérêt du pays.

¹⁴⁰³ Policar, Alain. *Op. cit.*, 1997.

¹⁴⁰⁴ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 305.

¹⁴⁰⁵ Tissier, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 6.

« L'éducation physique est un moyen pour des fins sociales et morales ; c'est pourquoi les sociologues ont le devoir de s'y intéresser : il leur appartient d'indiquer quel but est assigné aux efforts des psychologues, des hygiénistes, des éducateurs. Un sociologue français ne peut que donner pour but à l'éducation française : la constitution d'une nation de citoyens robustes, à l'esprit pratique autant que spéculatif, aux sentiments généreux, réalisant, grâce à une solidarité croissante, l'idéal de fraternité »¹⁴⁰⁶.

Ces fins allient esprit d'initiative et socialisation dans l'idéal de fraternité. A. Espinas revient sur la fonction socialisante du jeu dans le rapport de synthèse du congrès de 1893. Le président précise les facultés qui se développent dans le jeu « l'énergie, la volonté ». Ces facultés ne peuvent se construire que dans une certaine liberté, possible dans le cadre des « sociétés de jeux » permettant de construire « leur éducation mutuelle »¹⁴⁰⁷. En somme « Le jeu est l'école du caractère »¹⁴⁰⁸, formule reprise en 1901 par G.-L. Duprat dans l'ouvrage coordonné par P. Tissié¹⁴⁰⁹. Ce dernier fait partie des six communicants de la section pédagogique. Dans le sillage de son maître A. Espinas, G.-L. Duprat réitère la fonction éducatrice lorsqu'il met en avant l'expérience socialisante des jeux et les situations anticipatrices de vie qu'elle génère¹⁴¹⁰. Il signe un article dans l'ouvrage de P. Tissié sur l'éducation physique en étant chargé de traiter la question du point de vue sociologique dans lequel il reprend ses idées :

« L'innovation, qui dans les jeux est de tous les instants, est la première manifestation de l'esprit inventif dans les questions sérieuses. L'imitation et le respect de la règle traditionnelle, également nécessaire dans les jeux et les exercices physiques, sont les premières manifestations de l'esprit de discipline. Donc par l'éducation physique, on prépare l'homme inventif et discipliné, on prépare « l'union du progrès et de l'ordre », selon la vieille formule sociologique »¹⁴¹¹.

La vieille formule, provenant d'A. Comte, souligne les dialectiques, individu-collectif, initiative et discipline, progrès et ordre caractéristiques de la philosophie solidariste.

Un autre communicant semble proche d'une doctrine solidariste (éducation), le directeur de l'école normale d'instituteur de Foix (Ariège), A. Magendie. Promoteur des exercices physiques, il est l'auteur d'un ouvrage sur ce sujet préfacé par l'éminent professeur

¹⁴⁰⁶ Duprat, Guillaume-Léonce. « L'Éducation physique au point de vue sociologique », dans Tissié, Philippe. *L'Éducation physique*, Paris, Librairie Larousse, 1900, p. 33.

¹⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 32.

¹⁴⁰⁸ Espinas, Alfred. « Rapport de synthèse ». *Ile Congrès national de l'Éducation physique*, Bordeaux, 25-28 octobre 1893, Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1894, p. 54, cité dans Callède, Jean-Paul. *Op. Cit.*, 2019, p. 40.

¹⁴⁰⁹ Duprat, Guillaume-Léonce. *Op. Cit.*, 1900, p. 32.

¹⁴¹⁰ Duprat, Guillaume-Léonce. « L'éducation physique à l'école primaire. Essai de pédagogie expérimentale fondé sur l'organisation des jeux et exercices physiques à l'école publique de Podensac (Gironde) ». *Comptes rendus du Ile Congrès national de l'Éducation physique*, Bordeaux, 25-28 octobre 1893, Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 1894.

¹⁴¹¹ Duprat, Guillaume-Léonce. *Op. cit.*, 1900, p. 32, cité dans Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 121.

H. Marion¹⁴¹² qui, avec A. Fouillée et A. Espinas, demeurent des sources clés dans la constitution de la doctrine solidariste présentée par L. Bourgeois dans l'article fondateur de 1896¹⁴¹³. L'ouvrage est l'occasion de préciser le rôle des jeux et de la pratique physique dans la formation de l'enfant, il revient notamment sur la nécessité de prendre en compte le besoin naturel de jeux tout en rappelant l'importance de l'éducateur pour guider cet instinct :

« L'enfant n'échappe pas à ce besoin [jouer] ; poussé par un irrésistible instinct, il recherche le mouvement sous les formes les plus diverses, et il dépense une activité physique souvent disproportionnées aux impressions reçues.

(...)

Combattre par l'éducation ce besoin de mouvement serait un crime de lèse-humanité ; livrer entièrement l'enfant à lui-même, lui donner une liberté absolue dans le choix des exercices physiques serait une maladresse et parfois une grave imprudence. Dans le premier cas, on tenterait de supprimer en lui l'instinct le plus puissant de tout être doué de vie ; dans le second cas, on exposerait l'enfant encore ignorant et naïf aux dangers les plus sérieux »¹⁴¹⁴.

Enfin, si P. Tissié est l'instigateur principal des lendits et le membre le plus connu à l'origine de la LGEP, il est soutenu avant tout par deux sociologues qui soutiennent l'intérêt des jeux et de l'exercice physique et partagent une vision éducatrice solidariste. Pour former un individu discipliné et capable d'initiative, le corps constitue un pan de l'éducation générale, favorisant l'adaptation à la vie (physique, intellectuelle, morale et sociale). Le projet éducatif de la LGEP est donc imprégné de la doctrine solidariste. On le voit avec la place accordée aux jeux valorisant l'initiative individuelle et l'apprentissage de la collectivité.

La création des lendits est structurée par le collectif incarné par l'équipe¹⁴¹⁵ dans laquelle un individu ne peut être considéré en dehors, à l'image d'une cellule dans un organisme. Les lendits cherchent à construire par les jeux et l'exercice physique l'entraide, le respect pour former une société supérieure :

¹⁴¹² Magendie, Alexandre. *Les Effets moraux de l'exercice physique*. Paris, Armand Colin, 1893, cité dans Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 36.

Henri Marion est professeur de science de l'éducation à la faculté des lettres de Paris en obtenant la première chaire dans ce domaine en 1887. Professeur de philosophie au lycée de Pau (1868-1872) puis à Bordeaux (1872-1875), il est nommé au lycée Henry IV à partir de 1875 où il prolongera sa carrière en science de l'éducation.

¹⁴¹³ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 157.

¹⁴¹⁴ Magendie, Alexandre. *Op. cit.*, 1893, p. 9.

¹⁴¹⁵ Le système de points déployé lors des lendits induit une interdépendance des performances individuelles au service de l'équipe. Les idées de compétitions individuelles en sont exclues. Dès lors, des pratiques comme la boxe française ne peut se dérouler que selon le modèle sur les quatre faces de Joinville dont s'empare alors les bataillons scolaires et non selon une opposition duelle à l'image de l'assaut ou du combat sportif. Cf. Loudcher J.-F., *Histoire de la boxe française, du chausson et de la savate*, Paris, L'Harmattan, 2000.

« À quoi bon l'arbre couvert des fleurs les plus magnifiques, si de toutes ces fleurs il ne peut former un seul fruit ? Car c'est dans ce fruit que sera la semence pour laquelle la terre l'a nourri »¹⁴¹⁶.

La capacité à servir le collectif et l'effort utile se construisent aussi (par les jeux) faisant appel à l'esprit d'initiative (fortement limité par des règles néanmoins) utile pour l'individu, pour le groupe et plus largement pour la nation¹⁴¹⁷.

Le volontarisme pour l'éducation de tous survient avec l'idée de la « valeur absolue de la personne humaine »¹⁴¹⁸. Chaque individu, pris dans un système social, « participe à l'œuvre collective en étant aussi bien « sujet de droit qu'agent de devoir »¹⁴¹⁹. L'idée d'une interdépendance entre toutes les personnes et d'une croyance dans l'individu conscient de leur dignité humaine conduit à une société plus juste et égalitaire, conditionnée par l'éducation¹⁴²⁰. Cette croyance en l'individu provient en partie d'une « réflexion sociologique positiviste dégagée de toute métaphysique religieuse », comprise dans le vaste mouvement démocratique des Etats occidentaux¹⁴²¹.

L'investissement du philosophe A. Espinas au sein de la LGEP montre l'importance de la sociologie et du foisonnement scientifique à l'origine d'une doctrine solidariste inspirant les réformes éducatives de la Ligue. Les lendits, en contribuant à l'œuvre de régénération physique, concourent aux enjeux patriotiques de la III^e République. La nation s'enracine dans la notion de solidarité, par-delà les clivages politiques autour d'une vision éducative solidariste consensuelle rejoignant le projet républicain.

La LGEP et les membres fondateurs ne reprennent pas les réflexions d'ordre politique. Le projet s'ancre sur le versant moral de la doctrine solidariste avec l'idée d'effort utile. Ce sens de l'effort s'inscrit dans une vision de la société fonctionnant comme un organisme vivant dans son unité (dynamique) et ses interdépendances nécessitent de former des individus forts physiquement et moralement (volonté...).

Nous avons finalement vu que le volontarisme local en faveur des jeux de plein air incarné par les lendits s'explique dans une certaine mesure par l'émulation scientifique des réflexions sociologiques portées par A. Espinas. Ses travaux contribuent à valoriser la place

¹⁴¹⁶ Bourgeois, Léon. « Ayez un idéal. Le devoir du jeune citoyen de la démocratie française », dans *L'éducation de la démocratie française. Discours prononcés de 1890 à 1896*. Paris, Cornély, 1897, pp. 93-95, cité dans Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 326.

¹⁴¹⁷ L'appel à l'esprit d'initiative individuel des plus doués fait écho au rôle de chef d'équipe des lendits.

¹⁴¹⁸ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 154.

¹⁴¹⁹ *Ibid.*

¹⁴²⁰ Nous ne pouvons pas parler d'une solidarité dans les systèmes despotiques, plutôt d'une dépendance unilatérale entre les privilégiés et le peuple. *Ibid.*

¹⁴²¹ *Ibid.*, p. 155.

du corps et des jeux dans le processus éducatif. Un certain pragmatisme caractérise la sociologie du philosophe bordelais. L'expérience, l'art, et donc les jeux sont étroitement liés aux doctrines et représentations des sociétés. Les jeux deviennent des expériences de vie caractéristiques d'une société et participent à ce titre à l'éducation générale des individus.

Ce renouvellement des idées dans le milieu universitaire bordelais s'inscrit dans un élan réformateur plus global en France dont la science occupe les premiers rôles. Le positivisme tel que l'inspire A. Comte et auquel adhèrent les républicains sous la III^e République établit un lien étroit entre progrès social et progrès scientifique ; il faut « *savoir pour pouvoir et pourvoir* »¹⁴²². Le progrès social prend une résonance singulière pour une partie des Bordelais et doit passer par l'éducation physique¹⁴²³. La LGEP est le produit direct d'une volonté de pédagogues provenant de la faculté des lettres, inspirée par la sociologie positiviste et imprégnée d'une morale solidariste. Les jeux de plein air permettent de donner le sens de l'effort utile pour réaliser les individus et pour une société plus juste et égalitaire. L'investissement d'A. Espinas et des philosophes bordelais pour les jeux et l'exercice physique résultent d'une ambition éducative démocratique (progrès) inspirée par les réflexions sociologiques de la fin du XIX^e siècle. À ce moment, Bordeaux constitue l'un des foyers principaux de la sociologie s'établissant progressivement comme discipline autonome vis-à-vis des sciences philosophiques et naturelles. La sociologie devient le couronnement des sciences positivistes en ce qu'elle est susceptible d'éclairer rationnellement l'évolution des sociétés et peut fixer le cap à suivre.

Si A. Espinas insuffle un nouveau regard sociologique sur les jeux et l'exercice corporel de nature à légitimer la place du corps dans l'éducation générale, les connaissances nouvelles en psychologie vont également rejoindre le mouvement. L'essor de la psychologie contribue à montrer l'interdépendance des processus biologiques et psychologiques, entre exercices physiques et développement mental. Ce rapprochement sera l'œuvre des réflexions de P. Tissié, l'idéal solidariste promu par les sociologues rencontre les avancées en psychologie expérimentale.

¹⁴²² Comte, Auguste. *Système de politique positive ou traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Paris : Libr. Scientifique-industrielle L. Mathias Carillan-Goeuryet et V. Dalmont, tome 4, 1854.

¹⁴²³ C. Guillon montre l'importance singulière du sport dans la presse bordelaise, particulièrement *La Petite Gironde*. G. Gounouilh, le rédacteur en chef, mise sur le sport, le développement de l'actualité sportive devient le signe d'une modernité de la dynamique équipe de collaborateurs de *La Petite Gironde*. Si d'autres rubriques comme L'art, les sciences, la ruralité, l'enseignement, la médecine remplissent désormais les hebdomadaires de la fin du XIX^e siècle, ils ne sont pas pris autant en considération que le sport dans la presse Girondine. Guillon, Corine. *Op. cit.*, 2022, graphique 8.

2. Les bases psychologiques de l'éducation physique : l'acte volontaire au cœur du système psycho-dynamique de P. Tissié

« L'éducation physique et l'éducation mentale se complètent et se prêtent un mutuel secours ; elles sont ensemble à leur tour condition nécessaire de l'activité sociologique normale »¹⁴²⁴

Les premiers travaux en psycho-pathologie donnent l'occasion à P. Tissié de mettre en lumière les rapports de dépendance entre le mental et le physique. Le docteur incarne pleinement l'orientation des réflexions vers la psychologie. Depuis sa thèse, ses nombreuses études cherchent à préciser ce lien entre la pensée et le mouvement à travers le concept de la psycho-dynamie¹⁴²⁵. Ces réflexions prennent naissance avec l'étude du fameux Albert, l'aliéné voyageur qu'il tente de comprendre en puisant dans la psychologie¹⁴²⁶. Dans ce but, les notions de suggestibilité ou de volonté sont mobilisées dans le sillage des premiers psychologues français. Le champ de la recherche en psychologie en France est alors dominé par « l'école de la Salpêtrière » dans laquelle est formée la génération suivante (avec par exemple Pierre Janet et Alfred Binet)¹⁴²⁷. Théodule Ribot rejoint la dynamique et décrit la volonté dans un ensemble hiérarchisé de tendances d'action soulignant l'importance des expériences sensorielles¹⁴²⁸. Le psychologue français propose une application à la psychopathologie des idées de John-Hughlings Jackson. Sur les maladies de la mémoire, de la personnalité, de la volonté, il transpose la notion de dissolution, centrale dans son œuvre pour les activités de l'esprit. De nombreux psychologues (français) vont être influencés par « La loi de dissolution » que J.-H. Jackson applique à la psychologie. Imprégné de théories évolutionnistes¹⁴²⁹, le neurologue décrit les facultés psychologiques selon le principe de régression « *du plus volontaire et complexe au moins volontaire et au plus simple, c'est-à-dire l'automatisme* »¹⁴³⁰. La maladie nerveuse est désormais perçue comme une révolution où l'anarchie se substitue à la hiérarchie. Dans cette logique ascendante, le système comprend au sommet de la hiérarchie, les centres nerveux supérieurs, moins stables et à la base des centres

¹⁴²⁴ Duprat, Guillaume-Léonce. « L'Éducation physique au point de vue sociologique », dans Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 32.

¹⁴²⁵ P. Tissié définit la psycho-dynamie comme les « *rapports intimes qui existent entre la pensée et le mouvement* ». Tissié, Philippe. *L'éducation physique au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique & esthétique*. Paris, Larousse, 1901, p. IX.

Voir Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » ; ou comment Philippe Tissié s'intéresse à l'articulation du « psychologique » et du « physique », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Op. Cit.*, 2004, pp. 113-124.

¹⁴²⁶ Tissié, Philippe. *Les aliénés voyageurs*. Bordeaux, Cadoret, 1887.

¹⁴²⁷ Nicolas, Serge. *L'hypnose : Charcot face à Bernheim l'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy*. L'Harmattan, 2004.

¹⁴²⁸ Ribot, Théodule. *Les maladies de la volonté*. Paris, Alcan, 1883.

¹⁴²⁹ R. Ribot s'appuie sur les découvertes anglaises comprenant les travaux de J.-H. Jackson et les perspectives évolutionnistes de Darwin pour comprendre la question de « l'hérédité psychologique ». Pociello, Christian. *Op. Cit.*, 2004, p. 88.

¹⁴³⁰ Ribot, Théodule. « *L'anéantissement de la volonté* ». *Revue philosophique*, 1883, p. 132.

nerveux plus automatiques et organisés. Les centres nerveux les plus évolués (complexes) sont les moins résistants :

*« La logique ascendante allant des centres nerveux les plus automatiques, organisés (l'organisation d'un centre nerveux est en raison inverse de sa complexité : le plus évolué et en même temps le moins résistant) vers les centres nerveux supérieurs, les plus complexes, les plus volontaires mais aussi les moins organisés »*¹⁴³¹.

P. Tissié reprendra à plusieurs reprises l'analogie avec le commandement d'une nation pour illustrer la place de la volonté et du cerveau sur le fonctionnement général du corps et de l'esprit :

*« Pour les nations, la volonté est représentée par un pouvoir fort et directeur qui leur est nécessaire, car le pouvoir suprême est le cerveau qui commande au peuple. Sans unité dans le commandement, pas de vie collective durable, car la collectivité est à la merci de tous les dangers : le pouvoir directeur faisant défaut, une confusion mentale, endémique, s'établit rapidement chez tout peuple qui perd la maîtrise de lui-même »*¹⁴³².

Le principe général d'évolution du système nerveux selon la double logique ascendante et régressive a été mobilisé en premier par J.-H. Jackson¹⁴³³ qui inspirera T. Ribot et l'école de la Salpêtrière ensuite¹⁴³⁴. T. Ribot reprend la théorie de l'intégration hiérarchique des structures du système nerveux du neurologue anglais (J.-H. Jackson) pour aborder les étapes de l'évolution de l'Homme.

En fait J.-H. Jackson s'appuie sur H. Spencer pour aborder l'évolution et éclairer le phénomène d'hérédité¹⁴³⁵. Ce dernier propose une rupture paradigmatique fondamentale dans la conception de l'homme et le développement de l'intelligence¹⁴³⁶. L'évolution de la vie psychique et physique des individus va du plus simple, lié aux processus naturels et continus (action réflexion, instinct) vers des formes plus complexes, par association et intégrant la raison et la volonté. L'action nerveuse constitue le moyen de ce processus. Ses réflexions sur l'évolution générale décloisonnent les disciplines et reconsidèrent le biologique et la psychologie dans une conception organiciste et cosmique.¹⁴³⁷

¹⁴³¹ Nicolas, Serge. *Histoire de la psychologie*. Dunod, 2021, p. 56.

¹⁴³² Tissié, Philippe. « La fatigue et l'entraînement », cité dans *L'éducation physique au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique & esthétique*. Paris, Larousse, 1901, p. 17.

¹⁴³³ Pociello, Christian. « Une nouvelle science dans le paysage scientifique français », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 88.

¹⁴³⁴ Nicolas, Serge. *Op. cit.*, 2021, pp. 56-57.

¹⁴³⁵ La construction par étape se retrouve ensuite dans le constructivisme et l'étude de l'intelligence de l'enfant.

¹⁴³⁶ Les travaux du philosophe H. Spencer marque une rupture épistémologique fondamentale pour comprendre également l'émergence des premiers travaux sociologiques comme a pu le décrire J.-P. Callède et que nous avons abordé dans le paragraphe précédent. Cette filiation (généalogie) sera synthétisée dans un schéma à la fin de ce chapitre.

¹⁴³⁷ « Ainsi par une mystique nouvelle, faite d'autodidacture et d'obéissance du « moi somatique » au « moi psychique », selon la loi physique, intellectuelle et morale imposée par cette mystique, l'EP est une philosophie et une religion de vie terrestre, par le respect du corps ; et par cela même, de la pensée et de l'âme, en vue de sa fonction individuelle, sociale, humaine et cosmique, étant à la fois un monde et une infinitésimale particule de

Finalement, les pensées évolutionnistes spencériennes sont transposées dans le domaine de la psychologie scientifique et l'étude des désordres mentaux en France, repris par P. Tissié lui-même inspiré par les avancées françaises en psychologie pathologie. Il fait voyager ses concepts dans le domaine de l'éducation et des individus sains puisque la psychodynamie est envisagée selon un continuum, allant du pathologique au normal, de l'automatisme à l'attention volontaire. Il est alors nécessaire d'adapter l'exercice physique en fonction des caractéristiques psychologiques c'est-à-dire de l'état de suggestion¹⁴³⁸ :

*« tout mouvement étant suspendu, il n'y a plus attention et perception, car l'affaiblissement du mouvement nous amène l'affaiblissement de l'attention »*¹⁴³⁹.

L'attention selon P. Tissié est bien dépendante des états affectifs, entendue comme une capacité de l'âme. Un certain équilibre doit s'établir entre émotion et raison pour un être supérieur qu'est l'être humain. L'émotion constitue le « *trait d'union psycho-moteur entre l'homme et l'animal* »¹⁴⁴⁰. L'analogie avec la nature est l'occasion de relever la frontière avec l'Homme. Les différences entre le monde animal et l'Homme sont imprégnées des idées de H. Spencer. L'animal ne raisonne pas et la raison permet de limiter certaines émotions chez l'Homme :

*« La raison est inhibitrice, étant constituée par des mémoires cérébrales pures, subjectives et spéculatives d'origine frontale, d'un degré supérieur et par ce fait frénateur ; l'émotion est impulsive, elle est régressive, étant surtout constituée par des mémoires d'origine splachnique, régie par le grand sympathique, se rapportant à la vie végétative du To be or not to be, mémoires exploitées par les arts et qui sont les plus fixes parce que les plus anciennes et les premières acquises au cours de l'évolution fœtale de l'animal et de l'homme. L'émotion est donc le principe même de la vie »*¹⁴⁴¹.

Les facultés de l'esprit les plus élaborées sont les moins stables et sont susceptibles de tomber plus facilement chez les cas pathologiques à des niveaux inférieurs liés aux instincts primaires :

*« les formes les plus hautes, les plus délicates, les plus complexes disparaissent les premières »*¹⁴⁴².

l'Infini ; et comme telle, soumise à la loi dynamique imposant l'effort pour la vie de chacune de ses parties cellulaires et mondiales ». Tissié, Philippe. « Le surhomme. Mystique et autodictature ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n° 1-2-3, 1935, p. 9.

Rappelons que A. Espinas est l'un de ceux qui a fait connaître en France la pensée organiciste d'Herbert Spencer. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 26.

¹⁴³⁸ Tissié s'appuie sur une classification graduée des profils de personnalité allant des *passifs* au degré supérieur de maîtrise les *affirmatifs* (Les passifs, les passifs-affectifs, les affectifs, les affectifs-affirmatifs, les affirmatifs).

¹⁴³⁹ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919.

¹⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 122.

¹⁴⁴¹ *Ibid.*

¹⁴⁴² Tissié, Philippe. *Les rêves. Psychologie et pathologie*. Paris, Alcan, 1898, p. 22.

L'attention volontaire devient de plus en plus naturelle chez ceux qui contractent l'habitude, permettant d'obtenir l'équilibre entre les dimensions psychologique et physique, entre la raison et l'émotion. La raison est intimement liée aux impressions, aux sensations au cours de l'ontogenèse des êtres humains. Si bien que P. Tissié constate dans ces observations cliniques qu'il existe une relation entre pathologies nerveuses et troubles sensoriels ou cutanés¹⁴⁴³?. La sensation est à la base de la pensée, c'est ce qu'il rappelle dans sa thèse en se référant à A. Espinas : « *une pensée se trouve liée à une série de représentation dont le premier anneau est excité par une sensation* »¹⁴⁴⁴. Ces représentations sont de deux natures, *instinctive* provenant de l'espèce et un niveau supérieur « *acquis et réfléchi* ». L'éducation permet d'atteindre le niveau réfléchi pour un jugement qui aboutit à la détermination puis à l'acte (l'impulsion). Entre la détermination et l'impulsion se trouve le réflexe : la volonté¹⁴⁴⁵. Il montre donc « *l'influence de l'attention sur l'exercice physique et réciproquement l'influence des exercices physiques sur le développement de l'attention* »¹⁴⁴⁶. Dans cette optique, P. Janet réalise des expériences portant sur des patients souffrant d'hystérie¹⁴⁴⁷. Il soumet les malades à des efforts répétés avec attention, moment au cours duquel réapparaissent momentanément l'attention et la mémoire afin d'aider le souffrant à tendre vers plus de raison¹⁴⁴⁸. La gymnastique selon P. Janet « *pour être utile, pour avoir tous ses heureux résultats, elle doit être avant tout une gymnastique de la volonté et de l'attention.* »¹⁴⁴⁹

Ses conclusions sont reprises dans l'ouvrage de P. Tissié sur l'EP abordée sous différents angles et font le point sur les avancées depuis sa thèse. En accordant une large place aux réflexions récentes en psychologie pathologique et expérimentale avec P. Janet ou le docteur Jean Philippe, P. Tissié est un des rares médecins à prendre en compte ce nouveau champ scientifique¹⁴⁵⁰. Il situe l'effort volontaire au cœur de l'articulation du psychologique et du physique justifiant l'utilité de l'EP. L'effort dans le mouvement fortifie la volonté contribuant à la libération de l'individu et attribuant toute sa valeur éducative et morale :

¹⁴⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴⁴ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1887, p. 11.

¹⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 12.

¹⁴⁴⁶ Janet, Pierre. « L'attention volontaire dans l'éducation physique », dans Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p.15.

¹⁴⁴⁷ Philosophe et psychiatre français, Pierre Janet (1859-1947) est le neveu du philosophe Paul Janet. Pierre Janet dirige le laboratoire de psychologie de la clinique neuropsychiatrique de la Salpêtrière, dirigé par C. Charcot.

¹⁴⁴⁸ Il a notamment travaillé sur le cas d'une jeune fille « Jeanne X » de 19 ans atteinte d'hystérie, se traduisant par des troubles du contrôle et de l'attention de certaines parties du corps. Janet, Pierre. *Névroses et idées fixes*, 1er Vol., ch.I et IV, 1898, dans Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 16

¹⁴⁴⁹ Janet, Pierre. *Op. cit.*, 1901, p. 16.

¹⁴⁵⁰ Chef des travaux au laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne.

« c'est l'élément [l'effort] intelligent du mouvement (...). Il consiste à adapter a priori à un nouvel acte, grâce à l'expérience acquise et interprétée, un mouvement nouveau organisé d'après l'expérience et hors d'elle »¹⁴⁵¹.

La volonté, comprise comme le passage du jugement à l'acte¹⁴⁵², dépend de l'état de suggestion, de la capacité à juger et à subir le milieu. La célèbre formule Tissié-Bouchard : « on marche avec ses muscles ; on court avec ses poumons ; on résiste avec son estomac ; on arrive avec son cerveau » incarne bien le système hiérarchique structurant le développement des fonctions psychologiques des individus¹⁴⁵³. Le cerveau demeure entendu comme l'organe supérieur, comme ce qu'il y a de plus élevé afin de « pouvoir répartir également à tous les autres organes la somme d'effort utile à produire pour une fin voulue »¹⁴⁵⁴.

Ce rapprochement psychologie-médecine en France participe à la reconsidération du lien du corps et de l'esprit. La dynamique des chercheurs français dans ce domaine est donc directement inspirée par l'évolutionnisme anglais, incorporé dans le modèle Jacksonien¹⁴⁵⁵. P. Tissié se réapproprie le système psycho-dynamique dans le domaine de la psychopathologie, dans le sillage des réflexions françaises qui contribuent à rendre interdépendants le psychisme et le corps. Le pathologique révélant le fonctionnement sain, cette continuité du malade vers l'homme sain, amène P. Tissié à aborder l'EP d'un point de vue plus général et nécessaire à l'ensemble de la population¹⁴⁵⁶. Ses travaux paraissent particulièrement novateurs ; il fournit ainsi les premières bases psycho-pédagogiques de l'EP en France à un moment où les physiologistes occupent les premiers rôles sur ces questions. Le système de J.-H. Jackson peut être considéré comme le socle doctrinal des orientations pédagogiques bordelaises que l'on retrouve dans la référence à P. Janet et les niveaux d'imbrication chez P. Seurin (cf. Partie 1, chapitre 1.1.1)¹⁴⁵⁷ : l'éducation doit aider le futur adulte à s'élever de niveau en niveau vers une adaptation supérieure à un environnement qu'il s'agira de faire humainement

¹⁴⁵¹ Philippe, Jean. « L'organisation de nos mouvements », dans Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 14

¹⁴⁵² Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 17.

¹⁴⁵³ Tissié, Philippe. « Allocution du docteur Philippe Tissié ». *Revue des jeux scolaires et hygiène sociale*, n°1-2-3-4-5-6, 1933, p. 17.

¹⁴⁵⁴ Tissié, Philippe. « La fatigue et l'entraînement », dans Tissié, Philippe (sous la dir.). *Op. cit.*, 1901, p. 19.

¹⁴⁵⁵ Mais en mettant la raison en premier, avec A. Comte.

¹⁴⁵⁶ G. Andrieu revient sur la continuité des cas pathologiques des sportifs quant aux déséquilibres entre la raison et les émotions : « Pour lui [Tissié], les sports athlétiques, l'entraînement sportif diffèrent peu par leurs effets de l'hypnotisme. Il y a suggestion par l'entraîneur ou auto-suggestion et altération de l'intelligence. Le sens critique, le jugement, l'ensemble des manifestations psychiques supérieurs, le moi conscient, subiraient une régression. Cette régression serait entraînée par un excès d'émotion (...) ». Andrieu, Gilbert. « A propos d'influences étrangères et plus particulièrement de l'influence suédoise », dans Clément, Jean-Paul et al. (Sous la dir.). *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*. Edition AFRAPS, Clermont-Ferrand, 1993, p. 195.

¹⁴⁵⁷ P. Tissié ne fait pas directement référence à J.-H. Jackson. L'influence est indirecte en s'appuyant sur Pierre Janet inspiré de la psychologie Jacksonienne. P. Janet et P. Tissié se trouveront en désaccord sur le rapport entre le pathologique et le normal, P. Janet plaide pour une différence entre les deux, pendant que P. Tissié n'envisage pas de différence de nature, mais de degré. Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 117.

progresser¹⁴⁵⁸. L'exercice physique adapté a un rôle à jouer dans la mise en œuvre à chacun de ces niveaux¹⁴⁵⁹. Dès lors, comment expliquer cette ouverture vers la psychologie ?

Il y a d'abord son maître de thèse, le professeur A. Pitres qui se place comme un relais déterminant en donnant accès aux nouvelles connaissances en psychologie pathologie. En effet, élève de J.-M. Charcot à Paris, il est au fait des dernières expérimentations et théories sur les pathologies mentales, notamment à propos de l'hystérie. Il a recours à l'hypnose lors d'expérimentations et met en avant la dimension fonctionnelle (et non organique) pour ce type de pathologie. Cette émulation parisienne favorise le rapprochement entre la psychologie et la médecine lorsqu'il rentre à Bordeaux en 1878¹⁴⁶⁰. Il prolonge l'œuvre engagée par l'école de la Salpêtrière et maintient la faculté de Bordeaux au premier rang des facultés de médecine française en la matière. Clinicien, il installe son service à la démarche expérimentale qui s'installe à la faculté et contribue à la création de nouvelles chaires face à la nécessité de prendre appui sur différentes sciences¹⁴⁶¹. On peut penser que les références à T. Ribot sont également inspirées par A. Espinas qui a conseillé P. Tissié au cours de sa thèse¹⁴⁶². T. Ribot et A. Espinas se sont rencontrés au cours de leurs études à l'École normale supérieure et co-traduisent l'ouvrage de H. Spencer *Les principes de Psychologie*¹⁴⁶³.

Enfin, l'importance du corps et le lien avec le développement de l'individu sont renforcés par les références psychologiques. Inspiré par son maître A. Pitres, P. Tissié mobilise les notions d'attention, de volonté, de mémoire ou d'émotion caractéristiques de la psychologie expérimentale et pathologique de la fin du XIX^e siècle. En effet, les psychologues français établissent un lien entre la pensée et le mouvement à l'occasion d'études cliniques de cas pathologiques. Afin d'éclairer les mécanismes de « l'hérédité psychologique », certains psychologues français comme T. Ribot envisagent le

¹⁴⁵⁸ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 32.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁶⁰ Après ses études à Bordeaux, A. Pitres est nommé interne des hôpitaux ; puis chef de clinique adjoint. Il devient répétiteur à l'École pratique des Hautes Etudes, au laboratoire d'histologie de Ranvier et au collège de France (1877). Il fut reçu agrégé des facultés de médecine au concours de 1878 et sera en charge de la chaire de clinique interne en 1881. Sigalas, Clément. « Hommage à A. Pitres ». *Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université*, Bordeaux, 1927-1928, pp. 65-66.

¹⁴⁶¹ « Au début de la spécialisation scientifique, Doyen de la faculté à partir de 1885, il fut donc un des premiers à développer des enseignements officiels de spécialités qui ont servi de modèles parfois aux autres centres universitaires. Cet élan scientifique ouvre la voie à la création de différents instituts et explique d'une certaine manière que soit créé un diplôme de médecine coloniale, la première chaire magistrale d'hydrologie thérapeutique et de climatologie, et enfin la première en 1927 à créer un institut d'Education physique ».

Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, année scolaire 1928-1929. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1929, pp. 130-131.

¹⁴⁶² « Nous saurions oublier que le M. le professeur de philosophie, M. Espinas, a bien voulu nous conseiller au courant de ce travail, qu'il veuille bien accepter nos remerciements ». Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1887, p. 8.

¹⁴⁶³ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2007, p. 73.

développement des fonctions psychologiques dans une perspective évolutionniste. Les états pathologiques sont liés à une dégradation allant du supérieur vers l'inférieur, du néocortex aux structures les plus archaïques. Pour rééduquer les malades, il convient d'agir sur leur volonté pour maîtriser les instincts primaires. De ce point de vue, P. Tissié se concentre sur le rôle de l'acte volontaire par l'éducation physique (au cœur du système psycho-dynamique) pour rééduquer des patients. Il transpose les notions issues de la psychologie pathologie (clinique) aux sujets sains en empruntant l'idée de continuum entre le normal et le pathologique imprégnée des sciences expérimentales biologiques¹⁴⁶⁴. Dans le sillage des premiers psychologues français comme R. Ribot, A. Pitres, P. Tissié croît au rôle structurant de la conscience et de la volonté au cours du développement, imbriquées (interdépendant) avec le mouvement. C'est pourquoi il accorde toute son importance au mouvement discipliné et volontaire à travers la gymnastique suédoise¹⁴⁶⁵.

Les travaux d'H. Spencer inspirent en même temps la psychologie française à travers l'école de la Salpêtrière, mais aussi les philosophes et sociologues bordelais. L'auteur anglais impulse finalement un certain éclectisme dans les références scientifiques sur lequel il convient de revenir pour préciser la spécificité des travaux de P. Tissié et les situer dans les recherches scientifiques émergentes en France et en Europe.

3. Les fondements éclectiques de l'œuvre girondine en faveur de l'exercice corporel

L'approche pluri-disciplinaire caractérisent les travaux de P. Tissié et révèle une ouverture aux sciences humaines et sociales inédite en éducation physique. La pluralité des démarches scientifiques renvoie à une vision éclectique de l'Homme. Cette conception est à mettre en correspondance avec l'éclectisme philosophique et la rupture avec le dualisme et la doctrine métaphysique. Afin de situer l'approche pluridisciplinaire de P. Tissié, il nous nécessaire de revenir sur la correspondance entre l'éclectisme en EP caractéristique des propositions de la LGEP et l'éclectisme philosophique émergeant en Europe au cours du XIX^e siècle.

¹⁴⁶⁴ Pour C. Bernard, en physiologie l'état normal et pathologique se distingue seulement par une différence de degré et non de nature. Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » ; ou comment Philippe Tissié s'intéresse à l'articulation du « psychologique » et du « physique », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 117.

¹⁴⁶⁵ Voir Andrieu, Gilbert. *La gymnastique au XXe siècle ou la naissance de l'éducation physique 1789-1914*. Actio, 1999 ; Andrieu, Gilbert. *L'EP au XXe siècle : une histoire des pratiques*. Actio, 1990.

3.1. L'approche pluridisciplinaire de P. Tissié

La deuxième moitié du XIX^e siècle voit s'imposer la méthode expérimentale associée à une spécialisation des disciplines. Les sciences biologiques constituent le domaine d'application privilégié, mais la démarche s'étend également au champ des sciences humaines et sociales. Si la sociologie et la psychologie intègrent l'EP et les sports à Bordeaux, les travaux restent parcellaires. Ce sont les physiologistes et médecins qui s'emparent véritablement de ces questions en étudiant les modifications de l'Homme à l'effort. La physiologie supprime alors peu à peu l'anatomie, le corps devenant un « *lieu de passage où se convertissent des énergies dont la clé est à trouver dans la thermodynamique et une physiologie attentive au travail du chimiste* »¹⁴⁶⁶. L'amélioration des instruments de mesure fait de la physiologie un champ de visibilité chiffrable et vérifiable concourant à l'objectivité des interprétations. Ces nouvelles connaissances démontrent bien l'importance de l'activation des grandes fonctions, des échanges fonctionnels, les thèmes de la respiration et de la fatigue seront au cœur des travaux des physiologistes. Les travaux de C. Richet¹⁴⁶⁷ offrent une base solide à la connaissance physiologique du corps sur laquelle s'appuieront les chercheurs français dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans son prolongement, E. Marey investit la démarche expérimentale (en se spécialisant plutôt vers la mécanique) et fera preuve d'ingéniosité dans la fabrication d'appareils permettant d'étudier la locomotion, de la « *machine animale* » en particulier¹⁴⁶⁸. F. Lagrange se tourne résolument vers la physiologie à l'effort et pointe la nécessité du développement pulmonaire. En Italie, A. Mosso engage un travail reconnu sur la fatigue à l'Université de Turin¹⁴⁶⁹.

P. Tissié s'inscrit finalement dans cette vague positiviste qui voit dans les sciences biologiques le progrès : « *les recherches expérimentales sur la fatigue ont donc une grande importance, elles contrôlent l'observation empirique par l'instrumentation.* »¹⁴⁷⁰. Mais ce qui le différencie des autres médecins en France réside dans l'éclectisme des références, incluant les sciences humaines et sociales. Les analyses scientifiques de G. Demeny reposent sur l'anatomie, la physiologie et la mécanique : elles proposent un réseau de référence classiquement mobilisé dans la continuité d'E. Marey¹⁴⁷¹. En plus des références aux principaux physiologistes (A. Mosso, E. Marey, C. Richet, F. Lagrange), P. Tissié cherche à étudier le mouvement sous l'angle psycho-physiologique et intègre des données novatrices à

¹⁴⁶⁶ Vigarello, Georges. *Op. cit.*, 1978.

¹⁴⁶⁷ Richet, Charles. *Physiologie. Les fonctions de défense de l'organisme*. Paris, Felix Alcan, 1895.

¹⁴⁶⁸ Marey, Etienne-Jules. *La machine animale*. Librairie G. Baillière, Paris, 1873.

¹⁴⁶⁹ A. Mosso mentionne le rôle de P. Tissié dans son ouvrage *Les Exercices physiques et le Développement intellectuel*, Paris, Félix Alcan, coll. Bibliothèque scientifique internationale, 1904 (traduction française de l'ouvrage italien paru en 1903), pp. 84 et 85. Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2007, p. 79.

¹⁴⁷⁰ Tissié, Philippe. « La fatigue et l'entraînement », dans Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 19.

¹⁴⁷¹ Collinet, Cécile. *Les grands courants d'éducation physique en France*. PUF, Paris, 2000, pp. 25-26.

propos du rôle de la *cérébration*¹⁴⁷² dans le mouvement. Ce thème par ailleurs ne sera réellement pris en compte dans les réflexions en EP qu'à partir des années 1930. L'approche pluridisciplinaire paraît particulièrement singulière à l'heure du déploiement des sciences expérimentales et de la spécialisation des sciences biologiques. À une pluralité de références scientifiques, les travaux mobilisent différentes démarches. La méthode expérimentale se double d'un certain empirisme avec une part importante de l'observation directe en situation :

*« je les [mes recherches] ai poursuivies au double point de vue théorique et pratique : passant des salles de cliniques des maladies nerveuses et mentales aux pistes des vélodromes ; des bibliothèques aux gymnases, j'observerai sur moi-même et sur les autres, sur des sujets malades et sur des sujets sains, sur des enfants et sur des athlètes, sur des cerveaux purement « intellectuels » et sur des cerveaux purement « musculaires » »*¹⁴⁷³.

La thèse de P. Tissié est également guidée par une démarche clinique qu'il déploie d'ailleurs lorsqu'il s'occupe de « Jeanne X » dans sa « clinique de psycho-dynamique » à Bordeaux¹⁴⁷⁴. En expérimentant des traitements par l'exercice physique, il précise la connaissance des différents profils psychologiques. En parallèle, il affine ces connaissances dans le domaine plus spécifique de l'entraînement et des sports à partir de l'observation de vélocipédistes. L'ouvrage, *L'hygiène du vélocipédiste*¹⁴⁷⁵, résume bien sa démarche qui part des connaissances physiologiques, fournit des hypothèses qu'il vérifie dans le cadre de la pratique du vélocipède. En retour, ces observations sur la piste questionnent les savoirs établis dans une démarche inductive et appliquée¹⁴⁷⁶. En partant de la connaissance anatomique de la respiration, il préconise par exemple une inspiration par le nez et l'expiration par la bouche par rapport au vent et à la position du vélocipédiste. Il profitera largement des avancées de F. Lagrange pour ces préconisations et fait une large place aux travaux du médecin dans la partie sur l'essoufflement¹⁴⁷⁷. Ces adaptations constituent le point de rencontre entre des connaissances pratiques de l'activité vélocipédique et les notions anatomo-physiologiques. Cet ouvrage se veut être un traité appliqué, éclairé par la science.

¹⁴⁷² Ce mot employé en psychologie au XIX^e siècle renvoie aux activités cérébrales, par opposition aux sensations.

¹⁴⁷³ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. IX.

¹⁴⁷⁴ Cette patiente est atteinte de strabisme associé à des troubles de l'émotivité et des contractures dans le corps. *Ibid.*, 1901, p. 20.

¹⁴⁷⁵ Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888.

¹⁴⁷⁶ Cette démarche appliquée à l'EP et aux sports n'est pas uniquement le fait de P. Tissié à Bordeaux. Le docteur G. Morache de la faculté de médecine fait partie des premiers médecins bordelais à proposer un ouvrage d'envergure dans ce sens comme nous l'avons mentionné dans la deuxième partie.

¹⁴⁷⁷ Le chapitre consacré à la respiration et l'essoufflement par exemple s'appuie largement sur les travaux de F. Lagrange notamment. Il cite un de ces articles paru dans « revue scientifique du 4 juin 1887 », dans Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888, p. 60.

Finalemment, les travaux de P. Tissié procèdent d'une double démarche, expérimentale et empirique tout comme les travaux du philosophe et sociologue bordelais A. Espinas. Ce trait commun permet de mettre en évidence cette caractéristique structurant les réflexions et les pratiques sur l'EP à Bordeaux. Dès lors, comment peut-on expliquer cette convergence de plusieurs acteurs et disciplines vers une démarche et des références éclectiques repérables dans le milieu universitaire bordelais à la fin du XIX^e siècle ?

Il faut revenir aux travaux d'H. Spencer et ses apports dans les réflexions à la fois sociologiques, psychologiques et pédagogiques. La rupture amorcée par le philosophe anglais au XIX^e siècle dépasse le champ de la sociologie ou de la psychologie. En proposant une approche inédite mobilisant plusieurs dimensions de l'Homme, H. Spencer marque les débuts de la recherche en sciences humaines et sociales autour d'une pensée organiciste, prenant ses racines dans l'école éclectique française et les théories évolutionnistes.

3.2. L'éclectisme philosophique à la française : du rationalisme à l'intégration de la pensée pragmatique

L'autonomisation de la sociologie et de la psychologie à l'égard de la philosophie se dessine en Europe à la fin du XIX^e siècle, d'abord en Allemagne et en Angleterre. Même si la France accuse un certain retard¹⁴⁷⁸, Paris et Bordeaux semblent suivre ces tendances. C'est dans ces foyers de réflexion que l'intérêt porté aux exercices physiques (corps, sensations, expériences) prend le plus d'importance dans l'Hexagone. À Bordeaux, d'un côté, on trouve la sociologie pragmatique d'A. Espinas qui envisage les réalisations concrètes pour appréhender les représentations sociales, invitant à reconsidérer la place de l'art et des jeux dans l'éducation et, de l'autre côté, l'école parisienne de psychologie qui inspirera A. Pitres puis P. Tissié. Comment expliquer alors la convergence entre la sociologie et la psychologie envers l'intérêt de pratiquer l'exercice physique ou comme facteur d'éducation dans les propositions de P. Tissié et des promoteurs de la LGEP ?

Le volontarisme précoce en faveur des jeux de plein air et du sport à Bordeaux peut se comprendre entre autres par l'introduction des réflexions issues de l'école pragmatique anglaise. La diversité des promoteurs qui prennent part au projet de la LGEP (sociologues, pédagogues et médecins) suggère le partage d'une vision éclectique, influencée par l'empirisme de l'école anglaise au côté de la tradition rationaliste. Le premier courant, l'empirisme, repose sur l'idée selon laquelle toute connaissance découle de l'expérience. Ce

¹⁴⁷⁸ Pociello, Christian. *Op. cit.*, 2004, p. 90.

qui amène une reconsidération du rapport de la raison avec le corps. Ce dernier devient le lieu d'expériences donnant accès à une intelligibilité du monde vécue à la fois d'une manière singulière et objective¹⁴⁷⁹. Pour le courant empirique, la connaissance se construit dans l'expérience alors que pour d'autres la raison peut être saisie a priori¹⁴⁸⁰. Le rationalisme allemand part du postulat qu'il existe une réalité objective (le monde) que la raison peut connaître¹⁴⁸¹. L'être humain dispose de la possibilité de maîtriser ses désirs grâce à la raison (R. Descartes)¹⁴⁸². Il en résulte une confiance dans la capacité de la raison à connaître le monde et au recours privilégié à cette faculté pour établir le vrai ou le faux, l'expérience ne pouvant fournir toutes les connaissances¹⁴⁸³. Le fort développement des pratiques du corps en Angleterre n'est pas sans lien avec l'essor du courant empirique puisque la connaissance et la raison sont liées aux sensations et perceptions, elles en sont même parfois la condition¹⁴⁸⁴. L'éducation du corps prend alors une signification particulière. Ce débat philosophique pose la question de la raison universelle qui fonde les valeurs et les droits des personnes, la raison est-elle innée ou s'apprend-elle ?

La réponse oriente fondamentalement les formes prises par l'éducation. On peut grossièrement et schématiquement partager l'éducation entre une conception traditionnelle nécessitant une autorité extérieure pour apprendre et une pédagogie plus active considérant les capacités individuelles propres au développement, qu'il suffit de guider. Dans ce cas, l'apprentissage se réalisant par l'action et l'expérience. Le chef de file de l'école éclectique, V. Cousin, amorce au XIX^e siècle un compromis en postulant la singularité de chacun, intégrée de manière originale dans la totalité de la société¹⁴⁸⁵. L'éclectisme Cousinien porte en lui la volonté d'établir un système qui entend extraire ce que contient les différents courants. Lorsque V. Cousin s'engage dans cette tâche, il définit quatre systèmes en présence : idéalisme, sensualisme, scepticisme et mysticisme, les deux derniers étant surtout le

¹⁴⁷⁹ D. Hume, J. Locke et W. James représentent l'école pragmatique anglaise de philosophie.

¹⁴⁸⁰ Prévost, Claud. *Op. cit.*, 1989, p.29.

¹⁴⁸¹ Pour G.-W. Hegel, la raison contient les principes universels et des idées a priori exprimant des vérités immuables et communs aux hommes, sa conception se retrouve dans l'aphorisme « *Ce qui est rationnel est effectif et ce qui est effectif est rationnel* ». Il faudrait étayer davantage ces propos pour y nuancer quelque peu l'apriori idéaliste de sa conception. Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Principes de la philosophie du droit*. Edition traduite et augmenté par Kervégan Jean-François, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2013, p.129.

¹⁴⁸² Descartes, René. *Discours sur la méthode*. Impr. Ian Maire, 1637.

¹⁴⁸³ Le rationalisme s'inscrit dans l'idéalisme. J. Billard dans son opuscule sur l'éclectisme philosophique montre qu'il cherche à concilier idéalisme et sensualisme. Le sensualisme va plus loin que l'empirisme en affirmant qu'il n'y a pas non seulement d'idées innées, mais de capacités mentales innées. L'opposition idéalisme et sensualisme se situe au niveau des courants philosophiques lié à la nature du monde et de la connaissance. La dialectique rationalisme-empirisme replace le débat à un autre niveau en portant sur l'accès à la connaissance. Le sensualisme est un courant philosophique dérivé de la théorie générale de l'empirisme. Billard, Jacques. *L'éclectisme*. Paris, PUF, 1997.

¹⁴⁸⁴ Voir le débat sur cette question opposant J. Locke et E. Condillac. L'empirisme est plus modéré pour J. Locke par rapport à E. Condillac qui accorde plus d'importance à l'aspect social dans le langage par exemple.

¹⁴⁸⁵ Pour V. Cousin tout homme, toute doctrine est éclectique. C'est la Raison et l'Univers entiers disposés d'une manière originale qu'il convient de considérer en premier. Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 29.

prolongement des deux autres. Le mysticisme serait l'horizon de l'idéalisme et le scepticisme du sensualisme¹⁴⁸⁶. Les conflits entre ces différents courants philosophiques sont selon lui, la condition pour cette quête de vérité et de progrès :

« Il faut concevoir que les destructions perpétuelles des systèmes est la vie, le mouvement, le progrès, l'histoire même de la philosophie. Loin que ce spectacle engendre le scepticisme, il doit engendrer une foi sans bornes dans cette excellente raison humaine, dans cette admirable humanité pour laquelle travaillent et combattent tous les hommes de génie, qui profite de leurs erreurs, de leurs luttes, de leurs défaites et de leurs victoires, qui n'avance que sur des ruines, mais qui avancent incessamment »¹⁴⁸⁷.

Il s'agit alors de « capitaliser les progrès de la philosophie » et extraire ce qui perdure au conflit des systèmes¹⁴⁸⁸. On peut tirer ainsi du sensualisme l'idée de positivité par l'établissement des faits. L'idéalisme assure la scientificité, c'est-à-dire la *légalité* de la science¹⁴⁸⁹. Etant donné que le sensualisme s'en tient à l'analyse, tout comme l'idéalisme procède à des constructions, V. Cousin plaide pour l'éclectisme¹⁴⁹⁰. Le système éclectique repose alors sur deux principes : celui des faits fondés sur les sciences expérimentales et la systématisation, procédé par lequel on tente de rendre cohérent les faits, articuler pour construire un système, constituant « *la marche même de la raison* »¹⁴⁹¹. La raison permet de repousser l'autorité et le dogmatisme d'un seul système faisant craindre la fin de la liberté dans la conception Cousinienne :

« Ne pouvant se fier à soi-même, après avoir appris à se servir de sa raison, chacun devra chercher autour de lui, dans le monde, les raisons de croire ce qu'il doit croire et refuser ce qu'il doit refuser »¹⁴⁹².

La place de la raison dans le cheminement vers la liberté et la compréhension du monde prend une sonorité Leibnizienne. Gottfried Leibniz demeure en effet une source importante d'influence de l'éclectisme Cousinien en reprenant l'idée de finitude de l'esprit. Pour le philosophe allemand, il n'existe pas d'intuition intellectuelle, l'intuition est réservée au domaine du sensible. Nous ne pouvons accéder au réel d'emblée, il faut le reconstituer¹⁴⁹³. Comme le rappelle J. Billard « *la connaissance est au prix d'un travail* »¹⁴⁹⁴ :

¹⁴⁸⁶ Billard, Jacques. *L'éclectisme*. Paris, PUF, 1997, p. 37.

¹⁴⁸⁷ Cousin, Victor. *Cours de philosophie de 1828*. Paris, Fayard, 1991, p. 276 cité dans Billard, Jacques. *Op. cit.*, 1997, pp. 86-87.

¹⁴⁸⁸ Billard, Jacques. *Op. cit.*, pp. 89-90.

¹⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 91. Aussi, le scepticisme permet de relativiser les propositions de l'un et de l'autre. De son côté le mysticisme rappelle aux individus qu'ils ne peuvent vivre sans foi.

¹⁴⁹⁰ *Ibid.*

¹⁴⁹¹ V. Cousin en faisant référence à Diderot. Billard, Jacques. *Op. cit.*, 1997, p. 36.

¹⁴⁹² *Ibid.*, p. 56.

¹⁴⁹³ *Ibid.*, p. 92.

¹⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 93.

« Pour bien voir, dit Cousin, il faut, dans un premier temps, ne regarder qu'une seule chose à la fois. Le sensualisme analyse, l'idéalisme reconstruit, le scepticisme épure, le mysticisme rappelle... toutes ces fonctions sont nécessaires »¹⁴⁹⁵.

L'importance de la raison concerne à la fois la positivité des faits et la mise en cohérence d'un système. Ces deux aspects sont intégrés et repris par ses successeurs au cours du XIX^e siècle.

Associé à l'évolutionnisme darwinien, T. Jouffroy¹⁴⁹⁶ propose un éclectisme des niveaux d'emboîtement permettant d'intégrer la dynamique interne des individus (en rapport avec un environnement naturellement favorable) et la raison pour former l'individu singulier et le conduire de la motricité morcelée à l'adaptation volontaire au milieu¹⁴⁹⁷. Dans une analyse psychologique, il distingue un niveau inférieur d'une automaticité gestuelle, instinctive et anarchique et un niveau supérieur, plus complexe permettant in fine l'adaptation à « l'humanité en tant qu'elle vise le progrès et le divin »¹⁴⁹⁸. Nous retrouvons ici les principes qui fondent l'EP éclectique de la méthode française et de la « Méthode d'EP bordelaise », une éducation gymnique construisant les mouvements donnant accès par la volonté (psychique) au niveau supérieur, complétée par des pratiques sportives ou des jeux favorisant l'adaptation au progrès culturel. Cette dichotomie¹⁴⁹⁹ trouve des répercussions dans le domaine pédagogique : l'éducation gymnique exécutée avec discipline est complétée par la partie application favorisant la liberté. Deux formes de pratiques renvoient ainsi à deux manières d'envisager l'éducation qui tentent de cohabiter. L'originalité de la méthode française d'EP réside dans la synthèse entre la gymnastique symbolisant la tradition et les jeux qui favorisent la liberté et la spontanéité de l'enfant¹⁵⁰⁰. Ces deux visions illustrent le débat récurrent que les sciences ne parviennent pas à trancher, apprend-on en jouant ou doit-on apprendre avant de jouer ?¹⁵⁰¹

Dans la réalité, les pédagogues n'opposent pas toujours radicalement le jeu et l'effort¹⁵⁰². Les propositions bordelaises restent en tout état de cause marquées par le sceau de cette cohabitation entre gymnastique et jeux de plein air. Le socle philosophique de cette orientation en EP prend ses racines dans l'école française de l'éclectisme qui influence

¹⁴⁹⁵ *Idem.*

¹⁴⁹⁶ Théodore Jouffroy (1876-1942) est un philosophe et homme politique français qui développe une réflexion psychologique au sein de l'école éclectique française portée par V. Cousin. Nicolas, Serge. *Op. cit.*, 2021, p. 18

¹⁴⁹⁷ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 30.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁴⁹⁹ Cette vision peut s'avérer simpliste, mais les deux conceptions ne sont pas toujours aussi distinctes.

¹⁵⁰⁰ Même si en réalité la tradition scolastique et traditionnelle de l'école minimisera la part de spontanéité dans les apprentissages à l'école en France.

¹⁵⁰¹ C'est aussi le débat formalisme éducatif contre réalisme éducatif posé par E. Durkheim (Durkheim, Emile. *Education et sociologie*. Paris, Felix Alcan, [Posthume], 1922) et repris plus tard par R. Mérand.

¹⁵⁰² Andrieu, Gilbert. *Op. cit.*, 1990.

directement H. Spencer. T. Jouffroy¹⁵⁰³ porte ce projet en rassemblant la biologie et les sciences humaines dans la compréhension du développement de l'Homme. Il analyse l'autonomisation de la physiologie et la psychologie, éclairant deux entités constituant l'individu, la matière et la vie. Les deux éléments distincts représentent les deux sources de la vie¹⁵⁰⁴ : le moi renvoyant à la vie intellectuelle et morale (volition, pensée, souvenir) et la force vitale ou animale (une autre force simple ou multiple¹⁵⁰⁵). Le philosophe suggère une forme de dualité, mais introduit un rapport d'interdépendance de l'esprit avec le corps (la force vitale) : le corps est l'instrument pour agir avec le milieu, il est le réceptacle des phénomènes extérieurs et est constitutif des sensations qui s'y rattachent :

« Les choses sont donc arrangées de telle sorte que la force vitale ne saurait aller à sa fin sans l'intervention du moi, et que le moi, à son tour, pour aller à la sienne, a besoin que la mission de la force vitale soit remplie. C'est ainsi qu'est opérée dans l'homme l'union de deux principes, l'association de deux vies, la conciliation de deux fins différentes. De là l'unité, de ce que l'on appelle l'homme, et qui n'est que l'union à certaines conditions de deux choses distinctes, le corps ou l'animal d'une part, le moi ou l'homme véritable de l'autre »¹⁵⁰⁶.

Le lien d'interdépendance mis en avant ne doit pas cacher pour autant une hiérarchie entre le corps et ce qui relève du moi (psychique). Quoiqu'il en soit, cette vision éclectique qui situe la raison par rapport au corps amorce une nouvelle vision de l'homme laissant la place à la singularité de chacun. L'unité du monde se construit de manière originale en rassemblant des individus singuliers¹⁵⁰⁷. L'éclectisme philosophique inspiré par les penseurs français, associé aux théories évolutionnistes darwiniennes structure les théories hiérarchiques proposées par H. Spencer puis reprises par J.-H. Jackson et A. Espinas. Ce foisonnement d'idée influence les travaux éclectiques de P. Tissié par l'intermédiaire à la fois du philosophe bordelais et par son maître A. Pitres inscrit dans l'école de psychologie parisienne et les travaux de A. Ribot.

Dans ce schéma, l'effort, notamment musculaire, est le trait d'union entre le moi intellectuel, l'âme et l'instinct (la force vitale évoquée par T. Jouffroy). Avant T. Jouffroy, son maître P. Maine de Biran introduit l'effort musculaire comme l'objet d'une expérience singulière et constitutive du Moi qui unit l'âme et le corps. Pour P. Tissié, l'importance de la volonté entre les représentations et le corps, entre la pensée et le mouvement, n'est pas sans

¹⁵⁰³ V. Cousin est considéré comme le père de l'éclectisme de l'école de philosophie française, inspiré par son maître Pierre Maine De Brian. Dans la préface d'un ouvrage, H. Spencer revendiquera l'influence de l'école française du début du XIX^e siècle sur son œuvre, c'est-à-dire de Maine de Brian, Victor Cousin et Théodore Jouffroy. Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 31.

¹⁵⁰⁴ Jouffroy, Théodore. *Nouveaux mélanges philosophiques*. Paris, Joubert, 1842, p. 241.

¹⁵⁰⁵ Qui est peut-être Dieu selon T. Jouffroy. *Ibid.*, p. 244.

¹⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 247.

¹⁵⁰⁷ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 29.

rappeler la conception éclectique de l'école de philosophie française¹⁵⁰⁸. Si le Bordelais ne s'inspire pas directement des philosophes français, la filiation avec H. Spencer et le neurologue, J.-H. Jackson s'avère plus évidente¹⁵⁰⁹. La principale influence est le rôle central accordé à la volonté, rouage clé entre le corps et l'esprit, désormais indissociables dans le développement de l'individu.

Il convient de nuancer toutefois le fondement éclectique de la méthode de P. Tissié ou de P. Seurin qui valorisera la dimension biologique : elle minimise finalement la part d'expérience chez l'individu dans l'apprentissage en posant la gymnastique analytique au cœur du processus de la formation. À ce titre, si P. Tissié paraît être pionnier dans les relations tissées entre le corps et le psychisme, il n'en demeure pas moins inscrit dans son époque, influencé par le dualisme médicalisant et sociologisant mis en évidence par G. Vigarello lorsqu'il fait référence à l'adage du « redressement »¹⁵¹⁰. La volonté de rationalisation et la discipline sont effectivement centrales chez P. Tissié. L'innovation, à ce moment, se situe surtout dans l'explicitation « psychomotrice » de l'impact de l'éducation physique sur l'éducation globale qui ne peut se réduire à la dimension intellectuelle. Finalement, la part véritable de l'expérience corporelle spontanée reste réservée aux jeunes adultes ou après avec la partie analytique. C'est ce qui peut être suggéré par les références psychologiques mobilisées et le modèle hiérarchique de H. Spencer et J.-H. Jackson qui donnent à représenter l'enfant comme étant animé par des forces instinctives, soumis aux désirs désordonnés que le mouvement discipliné contribue à contrôler¹⁵¹¹.

P. Tissié a le mérite tout de même d'amorcer des réflexions d'ordre scientifique à propos du lien entre exercice physique et développement de l'individu. Si la prise en main de l'éducation corporelle dans les discours des républicains se centre plutôt sur des enjeux hygiéniques et patriotiques au départ, l'élan girondin s'inscrit aussi dans un courant pédagogique et éducatif. Cette ouverture précoce semble liée aux réflexions universitaires qui se développent sur le corps dans les universités bordelaises à la fin du XIX^e siècle. Le milieu bordelais se démarque en France par l'ouverture sur le courant empirique anglais, via la

¹⁵⁰⁸ P. Maine de Biran est le chef de file, nous trouvons à ces côtés son ancien élève V. Cousin et le disciple T. Jouffroy.

¹⁵⁰⁹ L'influence s'effectue en particulier à travers P. Janet (cf. *Partie 1*, p. 20).

¹⁵¹⁰ Vigarello, Georges. *Op. cit.*, 1978. Le redressement du corps génère la droiture morale avec la mise en avant de la discipline dans les principes éducatifs. Renforcer la volonté, la morale redresse l'ensemble de l'individu et les aspects anatomiques, la subordination du corps par l'esprit n'est jamais très loin et traduit la vision dualiste innervant les conceptions médicales à ce moment.

¹⁵¹¹ S. Fauché va plus loin dans la nuance puisqu'il remet en cause l'opérationnalité du lien entre le corps et la pensée et l'unité psychosomatique conçus par le médecin. Sa vision novatrice (psychomotrice) serait enfermée dans une science du mouvement disciplinée dans laquelle la morale plus que le cerveau et les relations psychomotrices, sont mises en avant à travers la notion de volonté et d'effort. Fauche, Serge. « Les paradigmes de la psychomotricité ». *Revue française de pédagogie*, volume 107, 1994. pp. 97-107.

théorie éclectique et l'évolutionnisme spencérienne. En effet, l'autonomisation précoce des sciences sociales¹⁵¹² et l'approche transversale de P. Tissié sont indissociables du courant philosophique éclectique de pensée qui accompagne l'émulation scientifique des facultés de Bordeaux à la pointe dans le développement des sciences expérimentales. Ces filiations éclairent l'émergence d'une dynamique en faveur de l'EP et expliquent que les pionniers de l'EP se trouvent à Bordeaux. Une configuration universitaire locale contribue à considérer l'exercice corporel dans l'éducation générale des enfants. P. Tissié est indéniablement influencé par ce contexte bordelais accordant une importance égale à l'EP et l'éducation intellectuelle. À un moment où les milieux pédagogiques français sont empreints de spiritualisme, l'éclectisme classique français reste à la marge en France tandis qu'il influence les Anglais « sous la modalité d'une variation amplifiante (théorie de l'évolution) »¹⁵¹³.

On retrouve finalement cet éclectisme dans les manuels d'éducation physique scolaire¹⁵¹⁴, mais des différences apparaissent avec les propositions de la Ligue à la fin du XIX^e siècle. L'EP défendue par P. Tissié lors des lendits accorde une large place aux jeux, notamment les jeux collectifs qui constituent des formes d'expériences socialisantes. Pour autant, développent-elles des possibilités d'aiguiser l'esprit d'initiative ainsi que le prône le président de la Ligue Girondine ? Exécuter des mouvements d'ensemble programmés à l'avance sur un même rythme dans l'exercice sur quatre faces de boxe française n'est certes pas du même ordre que de participer à une partie de barette permettant d'exercer des qualités d'évitement, de courses et d'échange. Or, le manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires de 1891 marque le début de ce que l'on appellera la « Méthode française » structurant l'éducation physique en deux parties, formation et application. La partie application qui accueille des activités plus « libres » laisse une place réduite aux « jeux » dit traditionnels :

« Dans la gymnastique d'application on se propose surtout de perfectionner la marche individuelle et la marche d'ensemble, de s'entraîner à la course de résistance et à la course de vélocité, de pratiquer les sauts, le maniement des outils et des armes, de s'exercer au lancer de projectiles, à l'assaut de l'escrime, de boxe, de canne et du bâton, au transport de fardeaux, au grimper aux échelles, aux perches et cordes lisses, aux divers rétablissements sur la planche et la poutre, à l'escalade, au transport de blessé, aux sauvetages, à la natation, au maniement du canot, en

¹⁵¹² Loin d'être anecdotique, Emile Durkheim, un des premiers sociologues français, fait ses premières armes d'enseignant à Bordeaux au premier étage du musée d'Aquitaine actuel.

¹⁵¹³ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, p. 30.

¹⁵¹⁴ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « Les manuels de gymnastiques et d'éducation physique officiels et officialisés (1869-1931) », dans Clément et Herr, Michel (sous la dir.). *Op. cit.*, 1993, pp. 311-327.

recherchant dans les mouvements, l'économie de la force musculaire et en attachant plus d'importance aux qualités de fond qu'à la virtuosité »¹⁵¹⁵.

Les jeux traditionnels défendus par P. Tissié (et P. Grousset) restent à la marge à l'école : l'activité ludique spontanée ne répond pas aux « règles scolaires »¹⁵¹⁶. Le plaisir et le jeu demeurent peu valorisés au profit de la rationalité et de la discipline propre à la première partie de la leçon qui reste privilégiée. Certes les jeux ont été introduits dès le manuel de 1891 mais sans valoriser le jeu, c'est-à-dire le ludisme¹⁵¹⁷. Les pratiques sportives sont adaptées et s'éloignent parfois de leur forme jouée pour répondre au cadre scolaire¹⁵¹⁸. Mais si les lendits permettent d'esquisser un projet éducatif, ils ne constituent pas véritablement une Méthode. Bien qu'ils connaissent un fort succès local, ils ne pourront être généralisés sous ce format, centré sur l'autonomie et le jeu, dans une école valorisant la discipline. L'éclectisme bordelais rejoint peu à peu l'éclectisme de la Méthode française qui sera officialisée en 1925 tout en maintenant une spécificité avec la centration sur la méthode suédoise, nous y reviendrons.

Enfin, l'éclectisme proposé à partir du manuel de 1891 marque une originalité française¹⁵¹⁹. Le programme concilie la gymnastique et renvoie à une vision rationaliste de l'individu s'accommodant d'une pédagogie traditionnelle¹⁵²⁰. Par ailleurs, les jeux dits traditionnels sont censés éveiller la spontanéité des capacités de l'enfant. Cet éclectisme minimaliste des textes officiels diffère des activités proposées par la LGEP, accordant une part plus importante aux jeux dits traditionnels. L'EP dans les manuels officiels et officialisés reste conforme aux valeurs d'une pédagogie traditionnelle chère à la jeune Troisième République. La cohabitation d'au moins trois formes de pratiques corporelles (formation,

¹⁵¹⁵ *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Masson, 1891.

¹⁵¹⁶ Arnaud, Pierre. « Quand les réformes étaient dans l'air... jeux et sports, éducation physique et naissance de l'éclectisme en 1891 », dans *Une histoire de l'Éducation physique. Enseignements primaire et secondaire 1880-2000*. Spirales n°13-14, 1998, p. 123-163.

¹⁵¹⁷ Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. *Op. cit.*, 1993.

¹⁵¹⁸ T. Terret parle d'une « natation gymnique ». Terret, Thierry. « L'identité de la natation scolaire au XX^e siècle », dans Clément, Jean-Paul et al. (Sous la dir.). *Op. cit.*, 1993, p. 242.

La boxe est enseignée à partir d'exercices individuels effectués lors de mouvements d'ensemble : « l'obéissance et la discipline dominant ». Loudcher, Jean-François. « La mise en forme militaire et scolaire de la boxe scolaire : le modèle de Joinville (1852-1943) », dans Krüger, Arnd et Teja, Angela (Sous la dir.). *La comune Eredità dello Sport in Europa*. Scuola dello Sport-Coni, 1997, pp. 174-179.

¹⁵¹⁹ On parle d'une gymnastique éclectique dès le manuel de gymnastique de 1871 de H. de Jarry de Bouffémont.

¹⁵²⁰ « Cette distinction est conforme à l'esprit rationaliste de l'enseignement français de l'époque, si finement analysée par A. Prost, et en vertu duquel la croyance en « l'efficacité du détour logistique » est solidement affirmée ». Prost, Antoine. *L'enseignement en France (1800-1967)*. Paris, A. Colin, 1968, p. 339, cité dans Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 111. J. Thibault fait l'analogie avec la conception rationaliste de l'apprentissage de l'écriture. Il est nécessaire de reconnaître les fonctions des mots dans la phrase et leur nature pour améliorer l'orthographe et l'expression, c'est en tout cas ce que prône la méthode analytique contrairement à la méthode globale. Et, même si l'actuel ministre de l'Éducation Nationale J.-M. Blanquer a récemment imposé la première, c'est dans leur interaction que, selon les pédagogues de l'apprentissage de la lecture, que se réalise le mieux l'apprentissage.

application et Jeux en partie complémentaire) met en exergue le compromis entre deux conceptions éducatives, traditionnelles (conformiste) et libérales (active)¹⁵²¹. Ce compromis, pas encore très bien établi dans la réalité de la pratique de l'EPS, traduit l'équilibre entre deux orientations philosophiques et visions de l'Homme. Toutefois, les pratiques d'émancipation sont encore largement teintées d'un dirigisme pédagogique. Il faudra attendre le courant des pédagogies nouvelles de l'entre-deux-guerres pour envisager d'autres pratiques pédagogiques, bien que l'éducation physique scolaire restera encore marquée par ce désir de contrôle de l'esprit sur le corps tout au long du XX^e siècle. L'éclectisme des démarches scientifiques, lié aux manières d'appréhender le réel, n'est pas sans lien avec les conceptions de l'individu. Si le spiritualisme et le dualisme dominant la philosophie jusqu'au XVIII^e siècle¹⁵²², l'interdépendance ou tout du moins l'interaction entre l'esprit et le corps amorce de profondes mutations philosophiques. R. Descartes envisage les interactions entre le corps et l'esprit, puis Aristote, Spinoza et Kant iront plus loin dans l'idée d'unité de la matière, comprise comme un tout indissociable et interdépendant (corps et esprit)¹⁵²³. La démarche pragmatique de l'école sociologique menée par A. Espinas¹⁵²⁴ ouvre une vision plus existentialiste de l'Homme, en reconsidérant la place de la technique (en correspondance avec les représentations). Plus largement, les sociologues bousculent les démarches scientifiques en intégrant une dimension plus inductive traduisant une nouvelle forme d'accès à la connaissance : partir de l'expérience pour remonter aux principes fondamentaux. Les éléments de la culture (comprenant les jeux physiques traditionnels) vont donc être au premier plan. Selon J.-P. Callède, cette démarche se retrouve dans l'école de pensée inspirée par A. Espinas, qui dessine une manière « *sociographique et pratique* » d'appréhender l'éducation physique :

« Une première « école » de pensée est inspirée par Espinas. Examinons les traits propres à cette première École bordelaise. Autour d'Alfred Espinas, secondé par Guillaume-L. Duprat, qui bénéficie du soutien bienveillant de Gaston Richard, et en droite ligne de la Ligue girondine de l'Éducation physique, se précise une manière sociographique et pratique

¹⁵²¹ L'idée de ces formes de pédagogie existe, mais dans la réalité ne présente pas une vision si tranchée. La gymnastique d'application présente des formes traditionnelles, de même la partie complémentaire des jeux dits traditionnels avec des exercices (boxe française, exercices d'ensemble...) qui peuvent faire partie de la formation en ce sens que la pédagogie est « traditionnelle ». Seul le jeu de barette laisserait une certaine « liberté » d'action et d'émancipation. Mais on ne sait pas vraiment comment cela se passait. Est-ce que les élèves avaient des numéros, des places attribuées ? Le jeu était-il arrêté après chaque action (touche dans le dos par exemple) ou bien se déroulait-il librement dans la pratique ? En tous les cas, le jeu de barette est, symboliquement, une forme d'émancipation féminine dans sa forme proche du rugby qui sera reprise et développée par la Fémina sport et sur la FSFS d'Alice Milliat en 1921. Des matchs féminins vont avoir lieu (et internationaux avec les Anglaises) jusqu'au début des années 30, puis la barette féminine sera interdite par la fédération de rugby à XV et concurrencée par la pratique masculine du rugby à 13 dès 1931 dont Bordeaux sera une plaque tournante. Voir Furse, Lydia. « Barrette : Le Rugby Féminin in 1920s France ». *The International Journal of the History of Sport*, vol. 36, n°11, 2019.

¹⁵²² Dans la philosophie Platonienne, le monde est constitué de substance réel/physique et spirituel/métaphysique, on retrouve le dualisme corps et esprit.

¹⁵²³ Les sociologues comme E. Durkheim s'appuient sur les travaux de R. Descartes et de E. Kant...

¹⁵²⁴ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 149.

d'aborder les jeux et les sports scolaires, en termes de socialisation des jeunes, d'apprentissage des rôles en relation avec des normes qui préfigurent les cadres normatifs de la vie en société »¹⁵²⁵.

Pour autant, la rationalisation n'en est pas exclue des jeux et certains sociologues à l'image de E. Durkheim souhaitent élaborer une « *sociologie théorique dominée par le souci de dégager des propositions générales sur la morphologie sociale ou encore les pratiques sociales* »¹⁵²⁶. L'idée est de définir une « *méthode explicative appliquée au fait social* »¹⁵²⁷. Lorsque A. Espinas et G.-L. Duprat s'en tiennent à des analyses sociographiques sans chercher systématiquement à dégager des pistes explicatives générales, E. Durkheim ambitionne de créer un programme de travail propre à la sociologie¹⁵²⁸. Les premières recherches en EP (F. Lagrange, G. Demenÿ...) semblent plutôt guidées par une démarche déductive, propres aux sciences biologiques. Il s'agit de partir de la théorie pour aller vers la pratique, lieu d'application de principes scientifiquement élaborés. L'individu est alors envisagé en dehors de son contexte social au sens large. L'éducation concerne ce qu'il y a « *de plus général indépendamment des applications multiples et concrètes* »¹⁵²⁹. Les réflexions d'A. Espinas représentent une bascule forte dans la démarche et les points de vue épistémologiques sur l'éducation physique. À la fin du XIX^e siècle, un foyer de sociologie, se distinguant du courant durkheimien, engage un mouvement en faveur du corps pour montrer son importance dans la construction de l'individu.

Un certain éclectisme des Méthodes en EP se révèle par la cohabitation de courants philosophiques de pensée, oscillant entre une vision rationaliste et pragmatique, entre essentialisme et existentialisme. L'EP scolaire à la fin du XIX^e siècle, vu surtout sous l'angle biomécanique et physiologique, est plus fermée aux jeux dits traditionnels dans la réalité malgré leurs évocations dans le manuel de 1891. Cependant, l'EP girondine, sous l'influence de P. Tissié, propose leur pratique à partir d'une rupture amorcée par les sociologues s'inscrivant à la suite de philosophies qui s'ancrent elles-mêmes de manière mixte dans la tradition française (Maine de Biran etc.) et surtout anglaise (Jackson, Spencer...).

¹⁵²⁵ *Ibid.*

¹⁵²⁶ *Ibid.*, p. 151.

¹⁵²⁷ *Ibid.*, p. 153.

¹⁵²⁸ *Ibid.*, p. 123.

¹⁵²⁹ « *Il s'agit de former l'homme dans ce qu'il a de plus général indépendamment des applications multiples et concrètes qui peuvent en être faites* ». Mérand, Robert. « *Que devient la leçon d'EP ?* ». *Revue EPS* n°90, janvier 1968.

Conclusion chapitre 1

Nous avons ainsi tenté d'apporter un faisceau d'explication supplémentaire pour signifier le dynamisme bordelais en matière d'exercice corporel incarné par l'émergence et le développement local de la LGEP. Une spécificité se dégage dans le projet girondin plus ouvert aux jeux dits traditionnels. L'éclectisme des pratiques physiques trouve ses racines dans l'essor précoce des réflexions sociologiques et psychologiques dont A. Espinas ou A. Pitres constituent les passeurs et le relais à l'heure de la spécialisation de la sociologie et de la psychologie. Les jeux dits traditionnels intègrent la faculté des lettres, et des philosophes bordelais (A. Espinas, G.-L. Duprat) en seront les promoteurs actifs et formeront la base du projet de la LGEP.

Finalement, l'influence du contexte local scientifique a été mise en évidence pour comprendre la prise en main de l'éducation physique par un groupe d'universitaire. Les ressorts sociologiques et psychologiques façonnent une certaine conception de l'Homme et de la société qui semble faire consensus dans l'importance accordée aux jeux physiques dans l'éducation. L'individu s'intègre dans un ensemble pour former une unité dans la société à l'image de l'unité de fonctionnement de chacun, où corps et esprit sont intimement liés.

L'élan bordelais envers l'EP est la face émergée d'un engagement local vers l'éducation et les visées démocratiques. L'EP intègre l'université puisque le progrès dans une perspective positiviste passe par les avancées scientifiques, mais la raison ne saurait suffire pour tendre vers un idéal de justice sociale. La morale fonde l'éducation, la science permet de comprendre d'éclairer le fonctionnement du corps et le sens de la vie. Pour autant, A. Espinas met en lumière une tendance fondamentale guidant la morale indépendamment de la science. La tendance à suivre concerne l'idéal de justice sociale (qui doit demeurer au fondement de la morale) selon A. Espinas. Cet idéal concerne une vision solidariste de l'éducation. L'élan positiviste propose alors une bascule avec le principe d'éducabilité nécessaire au perfectionnement de la société. L'éducation devient alors un enjeu fort sous la III^e République et la question pédagogique sera au cœur des politiques nationales et particulièrement à Bordeaux sur le plan physique.

Toutefois, si le courant pédagogique en faveur des jeux de plein air est lié à de nouvelles considérations sociologiques et psychologiques, elle est le fait également d'un projet de société dans un contexte de montée des préoccupations des questions éducatives devenant incontournables pour la mise en place d'une société démocratique. Une vision de l'Homme imprégnée d'une idéologie solidariste se développe avec l'avènement de la sociologie et se conjuguera avec la tendance régionaliste bordelaise. Or, c'est bien là où le projet d'A. Espinas et de P. Tissé marque le pas. Si corps et esprit, par l'intermédiaire de la

« technique » et des jeux traditionnels lors de réunions scolaires (lendits), sont valorisés grâce à un ensemble de justifications à la fois philosophique et sociologique, leur portée politique et social n'est pas encore envisagée. Autrement dit, un projet éducatif se limitant à des rencontres scolaires dans le Sud-Ouest ne peut satisfaire un public dont la référence devient nationale et internationale. Le refus de la part de P. Tissié de collaborer avec Pierre de Coubertin, qui participe à l'organisation du premier Lendit de 1891¹⁵³⁰, dans son projet olympique est révélateur de cette vision limitée. L'autre possibilité aurait alors été de choisir la voie patriotique des fêtes fédérales dont Bordeaux, avec C. Cazalet, est un lieu important¹⁵³¹. Mais, par conviction politique radicale valorisant une certaine décentralisation P. Tissié et A. Espinas ne font pas ces choix. Plus encore, les interprétations philosophiques qu'ils ont menées renforcent ces options. La praxéologie oriente le regard de l'éducateur envers une pédagogie limitée au terrain, à une certaine pragmatisme, non à une interprétation plus large de l'individu dans une société qui s'internationalise. Ces choix, de la part de P. Tissié, évolueront après la Première Guerre mondiale avec notamment la mise en place des IREP faisant suite au Congrès de Bordeaux de 1923 porté par les médecins. L'orientation vers une destinée plus national imprègne les propositions bordelaises, quoique toujours marquées par l'empreinte de la LGEP¹⁵³².

¹⁵³⁰ *Revue des jeux scolaires* n°3, 1891.

¹⁵³¹ C. Cazalet, républicain, poursuit une vision plus centralisée et patriotique que P. Tissié à la fin du XIX^e siècle. À ces divergences, les rédacteurs de la Petite Gironde préfèrent mettre avant tous les promoteurs de la pratique physique dans un large esprit républicain unificateur. Guillon, Corine. *Op. cit.*, 2022, note 361.

¹⁵³² Voir Annexe 7, schéma récapitulatif : filiation de l'éclectisme de l'École d'EP bordelaise.

Chapitre 2. La LGEP, l'incarnation d'un « solidarisme girondin »

1. Solidarisme et pratiques physiques et sportives

Le lien entre le corps et le solidarisme a été investi tardivement par les historiens du sport. C. Pociello mentionne le rôle de quelques solidaristes comme H. Bergson et E. Durkheim¹⁵³³. La doctrine est ensuite convoquée pour aborder la LGEP et les lendits, par exemple l'ouvrage du groupe de la FFEPGV sur la vie de P. Tissié l'évoque¹⁵³⁴. L'étude épistémologique de J.-P. Callède sur l'émergence de la sociologie du sport est l'occasion de revenir également sur les premiers universitaires qui se sont intéressés aux pratiques physiques. L'auteur fait une large place aux initiateurs du solidarisme (L. Bourgeois, C. Renouvier, C. Bouglé) et leur lien avec les premiers pédagogues de l'EP. Ces derniers étaient peu cités jusque-là¹⁵³⁵.

Il faut attendre l'étude de T. Froissart pour avoir une analyse plus ciblée sur l'influence de la doctrine solidariste dans le développement de l'EP. Dans la note de synthèse pour l'obtention de l'HDR, il cherche à mettre à jour les fondements idéologiques solidaristes « *qui animent des formes éducatives par la pratique physique* »¹⁵³⁶. À l'instar de T. Froissart, on peut penser que la faible prise en compte de la doctrine dans les études historiques résulte de la difficulté à saisir la notion aux contours friables. Le solidarisme se confond avec d'autres termes (solidarité, entraide, fraternité, cohésion, interdépendance...). Dans le cadre de l'EPS elle prend des sens différents selon qu'elle constitue une activité « *à visée régénératrice (ce qui revient à l'assimiler à l'exercice d'une solidarité descendante, voulue par les élites et destinée aux plus faibles)* », un « *vecteur de solidarité (visant à unifier, réunir un collectif de pratiquants)* » ou encore comme « *un moyen d'apprentissage de la solidarité et consécutivement d'émancipation sociale* »¹⁵³⁷. La notion est complexe : elle se situe au carrefour d'une doctrine politique et d'une philosophie morale et revêt une identité multiple avec des tendances parfois subtiles ; le spectre solidariste ne peut s'accommoder d'une définition univoque.

Il s'agit ici de préciser les liens avec le solidarisme et l'EP déployés sur le territoire bordelais à travers l'action de LGEP. En d'autres termes, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les fondements solidaristes nourrissent le projet de régénération physique de la

¹⁵³³ Pociello, Christian. *Op. cit.*. Paris, Vigot, 1999.

¹⁵³⁴ À travers notamment le bulletin de la LFEP. Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, pp. 157-160.

¹⁵³⁵ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 26.

¹⁵³⁶ *Ibid.*

¹⁵³⁷ *Ibid.*, p. 27.

LGEP pour appréhender les soubassements idéologiques nécessaires à la compréhension de l'identité bordelaise de l'EP au milieu du XX^e siècle.

1.1. Le solidarisme, définition d'un concept poreux

Le néologisme « solidarisme » se généralise à partir des années 1890 en tant qu'école de pensée identifiable à partir de la référence fondatrice de L. Bourgeois¹⁵³⁸. La notion, présentée comme la troisième voie politique entre le libéralisme et le socialisme dont elle cherche en limiter les injustices s'entend comme un projet moral et politique. Dans le vaste mouvement démocratique des sociétés occidentales, la pensée solidariste reconsidère le principe de justice sociale, les liens interindividuels et intergénérationnels. Les liens sont redéfinis dans une responsabilité réciproque entre l'État et l'individu selon laquelle chacun doit restituer à la société une part des avantages ou de l'assistance consentis par l'État¹⁵³⁹. L'individu, en bénéficiant de l'héritage social et culturel, admet une certaine dette envers la communauté (l'état) qu'il doit consentir à restituer en participant à l'effort collectif :

*« Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle se précise la doctrine solidariste, définie surtout par Léon Bourgeois, dans son livre sur la solidarité, paru en 1896, et qui, partant de la constatation de l'interdépendance de tous les membres d'une société, affirme l'existence pour tous les hommes d'un devoir de solidarité »*¹⁵⁴⁰.

Une responsabilité collective doit assurer une protection et une redistribution juste afin de dépasser les limites de l'individualisme libéral¹⁵⁴¹. Le solidarisme formalisé par L. Bourgeois est placé sur l'échiquier politique à l'opposé du libéralisme c'est-à-dire à la partie gauche du républicanisme tout en se plaçant à droite du socialisme. Plutôt considéré au centre, le parti radical-socialiste en a fait sa doctrine et contribue à l'officialiser dans la vie politique française sur laquelle elle aura une influence profonde¹⁵⁴². Pour autant, le solidarisme n'est pas réductible à ce parti : il séduit à droite comme à gauche, aussi bien les cléricaux que les laïques¹⁵⁴³. Cette synthèse « *démocratico-libérale* »¹⁵⁴⁴ est partagée par les républicains dont l'idée de solidarité demeure inhérente à la république démocratique. C. Bouglé accorde une place centrale au solidarisme dans la III^e République devenant à la fin du XIX^e siècle « *une*

¹⁵³⁸ Bourgeois, Léon. *La solidarité*. Armand Colin, 1896, p. 36.

¹⁵³⁹ Froissart, Tony. « Raoul Dautry et l'Hébertisme ». *La Revue du Nord*, Tome 86 n° 355, 2004, pp. 327-339.

¹⁵⁴⁰ Laroque, Pierre. *Les rapports entre patrons et ouvriers*. Paris, Aubier, 1938, p. 113, cité dans Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 7.

¹⁵⁴¹ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 7.

¹⁵⁴² *Ibid.*

¹⁵⁴³ *Ibid.*

¹⁵⁴⁴ Blais, Marie-Claude. *Solidarité. L'idée de solidarité et ses conséquences sociales*. Ed. Le bord de l'eau, 2008, p. 45.

manière de philosophie officielle »¹⁵⁴⁵. Le solidarisme permet en effet d'asseoir ses fondements humanistes et démocratiques, de préserver la cohésion sociale tout en émancipant le peuple.

Ce sont les philosophes et sociologues qui s'emparent, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, des principes solidaristes et en précisent les contours (A. Fouillé, H. Marion, A. Espinas, E. Durkheim)¹⁵⁴⁶. Avec l'arrivée au pouvoir des républicains en 1879, un élan positiviste souffle sur les réformes et les sciences contribuent à ancrer l'idée de progrès dont les sociologues contribuent à préciser les liens de solidarité et leurs évolutions¹⁵⁴⁷.

Effectivement, l'interdépendance est d'autant plus grande dans une société où se substitue progressivement une solidarité organique à une solidarité mécanique comme nous l'avons déjà évoqué. La solidarité mécanique pointe les liens entre les individus dans une société où les rôles sont assez peu différenciés, les croyances et valeurs sont souvent proches, la conscience collective y étant bien installée (comme c'est le cas dans les sociétés traditionnelles). Quant à la solidarité organique, caractérisant les sociétés modernes, les liens entre les individus évoluent avec la division du travail impliquant une complémentarité et imposant la coopération. Chaque individu dépend des autres pour mener à bien les tâches au sein d'une société industrialisée, chacun à un rôle pour contribuer au fonctionnement général¹⁵⁴⁸. Il y a dans ce cas un devoir social de contribuer au bien commun, ces liens d'interdépendance entre les individus et l'État trouvent des résonances qui font l'unanimité au niveau politique sur les questions sanitaires :

*« Cette dépendance le [chaque être ?] lie à tous et à tout, dans l'espace et dans le temps. Il vit, et sa santé est sans cesse menacée par les maladies des autres hommes dont, en retour, la vie est menacée par les maladies qu'il contractera lui-même »*¹⁵⁴⁹.

L'intervention de l'état est nécessaire, mais ne doit pas altérer le principe de liberté. Avec l'idée de contractualisation (notion de « quasi-contrat »), J.-P. Callède parle d'un « *solidarisme républicain* »¹⁵⁵⁰ pour qualifier cette « *philosophie morale et sociale* » impulsée par L. Bourgeois. Une formule résume également la doctrine solidariste telle qu'elle est

¹⁵⁴⁵ Bouglé, Célestin. *Le solidarisme*. Paris, Giard & Brière, 1907, p. 1, cité dans Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 14.

¹⁵⁴⁶ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010.

¹⁵⁴⁷ Cf. Chapitre 1.

¹⁵⁴⁸ Durkheim, Emile. *De la division du travail*. Paris, F. Alcan, 1893.

¹⁵⁴⁹ Bourgeois, Léon. *Solidarité. L'idée de solidarité et ses conséquences sociales*. Édité et commenté par M.-C. Blais, Ed. Le bord de l'eau, 2008, p. 47, cité dans Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 36.

¹⁵⁵⁰ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 138.

envisagée en France à ce moment, un « *solidarisme laïque et quasi-juridique* »¹⁵⁵¹. Celle-ci s'accorde avec les vues philanthropiques des pédagogues et des hygiénistes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, mais également avec une vision plus libérale et associationniste du solidarisme¹⁵⁵² conformément aux vues de C. Gide pour l'économie sociale¹⁵⁵³.

Néanmoins, le solidarisme ne peut se résumer à un projet de politique générale. La pensée solidariste renvoie à la fois à la théorie scientifique de l'interdépendance des êtres, à une conception socio-économique fondée sur le rôle moteur de la coopération plutôt que la concurrence, le terme désigne aussi une philosophie morale de l'entraide et du devoir¹⁵⁵⁴. En s'appliquant à l'EPS, T. Froissart va dans ce sens et montre que le solidarisme se présente, non comme une doctrine politique, mais comme une source inspiratrice de diverses déclinaisons de l'action sociale¹⁵⁵⁵. Celles-ci s'inscrivent dans le devoir de solidarité que l'interdépendance de tous les membres d'une société rend indispensable. Comprise comme une philosophie morale, l'auteur parle alors d'un « solidarisme modéré » :

*« plus discret que l'application doctrinale des théories de L. Bourgeois, ou de l'opérationnalisation d'un programme politique des radicaux, ce « solidarisme modéré » peut ainsi être partagé par tous, sans distinction politique ou de confession »*¹⁵⁵⁶.

Dans ce cas, la pensée solidariste cherche à construire une forme de solidarité ne devant pas se laisser aux forces du hasard, pour tendre vers une solidarité juste et égalitaire. L'enjeu est de passer d'un « *état de fait à un état de droit* », de « *la bataille sauvage des instincts déchaînés à la recherche d'une règle commune tutélaire et avantageuse pour tous* »¹⁵⁵⁷. L'institution doit permettre de comprendre et identifier la dette consentie à la société et aux autres qui une « *fois reconnue et mesurée* » serait libératrice¹⁵⁵⁸.

On comprend alors l'importance de l'éducation dans la mise en œuvre d'une telle doctrine, une éducation solidariste partagée par les républicains, les catholiques, les protestants ou plus largement les humanistes dans leur ensemble dont les lois sociales sur l'instruction publique ou l'hygiène font consensus. Quelle place les solidaristes accordent-ils à l'EP ? quelles sont leur implication dans la mise en œuvre d'actions en faveur des exercices corporels pour construire ce devoir social ? Il s'agit désormais d'explicitier le rôle d'une association comme la LGEP dans la fonction matricielle et d'acculturation de normes et

¹⁵⁵¹ Gounelle, Elie. « Pourquoi sommes-nous chrétiens sociaux ? Coup d'œil historique, religieux, et économique sur le christinisme social français ». Paris, Fischbacher, 1908, p. 92. Cité dans Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 63.

¹⁵⁵² Nous précisons ensuite la tendance associationniste du solidarisme.

¹⁵⁵³ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 134.

¹⁵⁵⁴ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 107.

¹⁵⁵⁵ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 18.

¹⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 14.

¹⁵⁵⁷ Buisson, Ferdinand. *La politique radicale. Etude sur les doctrines du parti radical et radical-socialiste*. Paris, V. Giard et E. Brière, 1908, p. 212.

¹⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 214.

valeurs conformes au projet solidariste.

1.2. Solidarisme, gymnastique et jeux

Dans l'élan réformateur républicain, l'influence du solidarisme sur les réformes éducatives n'est pas encore suffisamment éclairée, un volet éducatif structure pourtant bien la doctrine solidariste. Celle-ci ne peut effectivement se limiter à la dimension socio-économique¹⁵⁵⁹. La pensée solidariste est généralement intégrée au large spectre républicain qui mise sur l'école laïque et gratuite pour former des citoyens « *capables de faire un usage réfléchi du suffrage universel, et pour permettre l'ascension sociale de tous* »¹⁵⁶⁰. L'originalité du solidarisme sur le plan éducatif serait donc réduite. Pourtant les solidaristes proposent un véritable projet de transformation sous tendant les actions éducatives. Le lien de solidarité est alors envisagé dans sa nature morale dépendant des volontés de chaque individu¹⁵⁶¹. En passant de « *l'être au devoir-être* »¹⁵⁶², l'éducation doit former des personnes solidaires et libres¹⁵⁶³. Il ne suffit pas de reconnaître l'interdépendance des individus ou la dette envers les autres pour qu'un individu consente à agir solidairement. L'éducation doit permettre d'intégrer ces valeurs de solidarité et d'entraide comme source d'émancipation pour soi et porteur pour la société.

Le milieu pédagogique de l'école primaire est largement imprégné du solidarisme à la fin du XIX^e siècle. La *revue pédagogique*¹⁵⁶⁴ par exemple laisse une large place à des pédagogues solidaristes¹⁵⁶⁵. On y retrouve Ferdinand Buisson¹⁵⁶⁶ ou encore Jules Payot, pédagogue influent de la III^e République¹⁵⁶⁷ et disciple de L. Bourgeois. J. Payot intègre l'hygiène et les exercices physiques dans l'éducation pour ses fonctions régénératrices et ses capacités à développer la persévérance et l'esprit d'initiative¹⁵⁶⁸. La solidarité participe donc à construire la morale républicaine et trouve des applications concrètes dans la mise en place de

¹⁵⁵⁹ Les solidaristes sont connus pour être à l'origine du système assurantiel de protection sociale, leur implication sur les questions éducatives est plus ignorée. Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 305.

¹⁵⁶⁰ *Ibid.*

¹⁵⁶¹ *Ibid.*

¹⁵⁶² *Ibid.*, p. 306.

¹⁵⁶³ Il ne suffit pas de savoir que les individus doivent une dette à la collectivité pour agir solidairement, ils doivent le consentir. Ce passage de l'être au devoir-être nécessite donc une éducation. Bourgeois, Léon. « Solidarité, justice, liberté ». *Congrès international de l'éducation sociale*, Paris, Félix Alcan, 26-30 septembre 1900, pp. 90-91.

¹⁵⁶⁴ Créée en 1882, la *Revue Pédagogique* a pour but de participer aux progrès de l'instruction primaire en France. Le comité de rédaction se compose d'Octave Gréard et Ferdinand Buisson

¹⁵⁶⁵ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 44.

¹⁵⁶⁶ Buisson, Ferdinand. « Essai de définition de quelques termes ». *Congrès international de l'éducation sociale, Paris, 1900*, Paris, Félix Alcan, 1901, pp. 114-115.

¹⁵⁶⁷ Théoricien influent de la pédagogie, il contribue à répandre les idées solidaristes dans le domaine pédagogique. Il forme les maîtres de l'enseignement primaire et secondaire et les élèves des écoles normales. Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 309.

¹⁵⁶⁸ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 44.

l'école publique, mais reste limitée selon J. Payot pour ce qui concerne le corps. À la fin du XIX^e siècle, la prise en compte du sport et de l'activité physique dans la construction de la solidarité reste en effet souvent cantonnée à l'aspect hygiénique sans montrer théoriquement les liens avec l'éducation générale.

Pourtant, dès 1869 et le décret V. Duruy¹⁵⁶⁹, l'État s'empare de la formation des corps des enfants scolarisés pour former des individus forts moralement et physiquement. Les républicains reprennent les préconisations du décret au début des années 1880, en s'appuyant sur la gymnastique et l'USGF¹⁵⁷⁰. La nouveauté est de considérer la place de l'EP en dehors des préceptes militaires ou hygiéniques, à des fins de formation morale¹⁵⁷¹. Les militaires et les médecins sont ainsi rejoints par des pédagogues montrant l'intérêt de l'activité physique et des jeux dans la socialisation. Les pédagogues, instituteurs, formateurs dans les écoles normales, parfois des professeurs dans les facultés de lettres, s'intéressent de plus en plus aux exercices physiques et œuvrent à la diffusion des jeux corporels en dehors de l'aspect hygiénique et utilitariste.

L'éducation solidariste, proches des pédagogues en France, trouve des résonances dans le domaine du corps à Bordeaux avec l'importance des jeux qui complètent la gymnastique républicaine¹⁵⁷². Fortifier les corps devient un devoir national pour lequel l'État a un rôle à jouer. Si l'aspect hygiéniste nourrit la pensée républicaine en matière d'EP les pédagogues se retrouvent au cœur des enjeux sociaux et du mouvement réformateur républicain en faveur de l'éducation qui doit désormais comprendre une dimension physique. La poussée des pédagogues dans le domaine des exercices physiques à la fin du XIX^e siècle se perçoit avec l'introduction des jeux libres, légitimés également par les médecins¹⁵⁷³. On les retrouve dans les textes officiels de l'école primaire qui s'intitulent en 1891 « *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires* ». Ce texte présente un certain éclectisme en complétant la leçon de gymnastique par des jeux libres et certains sports. Ces derniers constituent les formes d'exercices de la deuxième méthode regroupées dans la partie application de la leçon. Les « *partisans convaincus* »¹⁵⁷⁴ des jeux sont souvent des

¹⁵⁶⁹ Le décret du 3 février 1869 « portant organisation de l'enseignement de la gymnastique » officialise l'intégration de la gymnastique dans les établissements scolaires du second empire.

¹⁵⁷⁰ Obligation gymnastique en 1880 avec les lois J. Ferry. *Manuel de gymnastique et des exercices militaires*, Ministère de l'Instruction publique, Hachette, 1880-1881.

¹⁵⁷¹ L'éducation physique revêt un caractère militaire fort à ce moment, dont les bataillons scolaires soulignent l'apogée de la militarisation des exercices physiques lorsque l'obligation de l'EP est rappelée dans les établissements scolaires au début des années 1880. Arnaud, Pierre. *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*. Presses Universitaires de Lyon, 1991.

¹⁵⁷² A. Espinas en est le principal promoteur et sera particulièrement actif.

¹⁵⁷³ F. Lagrange défend les jeux de plein air cultivant le plaisir chez l'enfant pour des bienfaits hygiéniques et moraux. Lagrange, Ferdinand. « La réforme de l'éducation physique ». *Revue des deux mondes*, Tome 112, 1^{er} juillet 1892.

¹⁵⁷⁴ *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*, Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Masson, 1891, p. 2.

philosophes ou sociologues dont A. Espinas par exemple comme on l'a abordé précédemment¹⁵⁷⁵. Ce courant pédagogique en faveur des jeux est souvent lié au solidarisme. La circulaire du 7 juillet 1890 montre bien le rapprochement entre jeux corporels et philosophie solidariste. Dans ce texte, L. Bourgeois rappelle l'intérêt des jeux et des promenades, il encourage la création d'associations sportives dans les établissements¹⁵⁷⁶.

La circulaire peut être considérée comme « *un manifeste d'application du solidarisme en éducation physique* »¹⁵⁷⁷. D'ailleurs un proche de L. Bourgeois, H. Marion, solidariste aussi, est sollicité pour s'exprimer sur les exercices physiques et rappellera l'importance des « *grands jeux de vigueur et d'adresses que nous désirons tant voir réussir dans nos collèges* »¹⁵⁷⁸. Il encourage le « *libre groupement* » et accorde une place de choix aux méthodes de « *self-government* »¹⁵⁷⁹.

Pourtant, dans les faits, les jeux dans l'enseignement scolaire restent à la marge de la leçon d'éducation physique, centrée sur des enjeux préparatistes, militaires et utilitaires. Le plaisir et la spontanéité des jeux libres sont suspects dans une institution qui cultive le caractère collectif et disciplinaire des enseignements, effectués sous forme magistrale dans l'ordre et le silence. L'introduction des jeux corporels ou des sports questionne l'école qui voit s'affronter tradition et modernité comme l'écrit J. Thibault :

*« Le caractère le plus apparent de notre Enseignement secondaire, à la fin du XIXe siècle, est certainement, comme l'écrit F. Vial, l'instabilité, car il est tiraillé entre deux groupes d'idées et de forces contraires, celles du passé et celles de l'avenir, de la tradition et du progrès, de l'ordre autoritaire et de la liberté, du conformisme et de l'individualisme ». Cette opposition générale est, dans le domaine de l'exercice corporel, illustrée par l'antagonisme qui va éclater entre la gymnastique qui représente conformisme et tradition et le sport naissant qui incarne progrès, liberté et évasion »*¹⁵⁸⁰.

Dans ce conflit, la place des jeux sportifs en EP est remise en cause et révèlent des divergences idéologiques. Chez les tenants des jeux de plein air, J. Thibault englobe les propos de L. Bourgeois avec les propositions de P. De Coubertin lorsqu'il revient sur la circulaire de ministre en 1890¹⁵⁸¹ :

¹⁵⁷⁵ Cf. Chapitre 2., partie 3.

¹⁵⁷⁶ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 113.

¹⁵⁷⁷ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 28.

¹⁵⁷⁸ La circulaire a fait l'objet d'une sous-commission dont le rapporteur est H. Marion. Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 114.

¹⁵⁷⁹ *Ibid.*

¹⁵⁸⁰ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 95.

¹⁵⁸¹ Circulaire du 7 juillet 1890 relative à l'organisation des lycées et des collèges.

« Il faut voir dans ce texte, plus que la pensée isolée d'un pédagogue, mais la manifestation d'une tendance du moment, à laquelle appartient également Coubertin, et qui constitue l'une des origines de l'Éducation Nouvelle »¹⁵⁸².

L'historien fait alors référence à un mouvement de pédagogie homogène en faveur des jeux et des sports à l'origine de l'action de P. Tissié dans le Sud-Ouest et de la LGEP¹⁵⁸³. Mais il faut bien distinguer un courant qui défend les sports anglo-saxons d'un courant centré sur les jeux traditionnels français associés à la gymnastique. Les premiers sont imprégnés d'une pédagogie centrée sur le *self-government*, conforme à une vision libérale, pédagogie en rupture avec l'enseignement scolaire républicain. La deuxième tendance propose une vision plus conciliante avec le cadre scolaire défendant les jeux libres tout en limitant la performance sportive individuelle. On retrouve ici plutôt des pédagogues solidaristes regroupés à la LNEP ou à la LGEP. L'instauration des lendits s'inscrit pleinement dans cette mouvance. À l'image de L. Bourgeois, la ligue promeut une éducation libérale teintée de paternalisme cherchant à trouver une voie intermédiaire entre la gymnastique, l'éducation de l'ordre et de la discipline, et les sports anglais favorisant l'esprit d'initiative. La formule éclectique symbolise alors le compromis solidariste entre l'individu et le collectif. Au nom de l'esprit d'initiative, la création des associations est encouragée dans les établissements. La LNEP et la LGEP s'inscrivent pleinement dans l'idéologie solidariste, P. Grousset est d'ailleurs soutenu par deux solidaristes convaincus, J. Macé¹⁵⁸⁴ et le fidèle collaborateur de L. Bourgeois, F. Buisson¹⁵⁸⁵.

Finalement, trois modèles de socialisation par les exercices physiques se distinguent à la fin des années 1890, valorisant plus ou moins les jeux et révélant des projets de sociétés spécifiques. Ces formes de sociabilités vont contribuer à transformer les pratiques et les mentalités, renvoyant à des modèles de sociétés¹⁵⁸⁶.

D'abord, la gymnastique et l'USGF, sous le patronage de C. Cazalet incarne le projet républicain et patriotique autour de l'importance de la pratique collective et de la discipline¹⁵⁸⁷.

¹⁵⁸² Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 114.

¹⁵⁸³ Les articles de P. Grousset font naître dans les milieux pédagogiques un important courant d'opinion et sont, entre autres, à l'origine de l'action du Dr Tissié dans le Sud-Ouest. *Ibid.*, p. 102.

¹⁵⁸⁴ Fondateur de la ligue de l'enseignement en 1868 dont le but est de promouvoir une école laïque, gratuite et obligatoire. Il est aussi franc-maçon.

¹⁵⁸⁵ Figure historique du protestantisme libéral, connu pour son combat pour l'enseignement laïque. F. Buisson participe à la création de la Ligue des droits de l'Homme en 1898, franc-maçon également. L'idée d'encourager l'association est de véhiculer dans l'école via les amicales laïques. Claverie, Eric. « Des Petites A aux premiers pas de l'UFOLEP : aux origines du sport laïque (1895-1939) ». *Sciences sociales et sport*, n°15, 2020, pp. 43-72.

¹⁵⁸⁶ Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, p. 146.

¹⁵⁸⁷ Les trois courants sont dissociés mais s'entremêlent, l'USGF est aussi teinté de solidarisme.

Les sports athlétiques valorisent un autre modèle de socialisation de la jeunesse, centré sur la performance individuelle. L'ambition éducative de P. De Coubertin est de former une « élite démocratique » sans laquelle la bourgeoisie « qui gouverne la France » ne pourrait maintenir ses positions, car de la même façon que « pour une armée on doit commencer par les chefs, de la même façon, on doit commencer à faire la démocratie par le sommet »¹⁵⁸⁸. Le socle idéologique s'intègre plutôt dans une vision libérale. Ces principes ne correspondent pas au régime des établissements scolaires en France, tout du moins pour l'enseignement primaire et limitera son développement à l'école¹⁵⁸⁹. En effet, l'administration sous la III^e République est créée par et pour un état autoritaire et « ne possède pas la souplesse nécessaire pour se mettre au service d'un État libéral »¹⁵⁹⁰.

Enfin une 3^{ème} voie, basée sur le modèle solidariste et portée par certains pédagogues émerge avec la création de la LNEP et de la LGEP. La forme éclectique semble plus acceptable pour être intégrée dans le cadre d'activités scolaires ou péri-scolaires. Certains recteurs et chefs d'établissement acceptent la formule des lendits qui en s'appuyant sur des jeux se distinguent du sport, synonyme d'une centration trop grande sur l'individu. Ce courant exprime un « solidarisme modéré » républicain, qui se distingue du courant sportif à l'image du conflit ouvert entre P. Grousset et le comité J. Simon. Comme le souligne, P. Tissié, les divergences sur le sport et les formes de pratique se doublent d'intérêts politiques¹⁵⁹¹ liés à des visions éducatives différentes¹⁵⁹².

Si les sports ne font pas consensus chez les républicains ou les partis de gauche, les jeux traditionnels et la formule éclectique des lendits paraissent moins clivants. Après avoir défendu les premiers lendits parisiens en 1888¹⁵⁹³, le père de la doctrine solidariste L. Bourgeois se félicite de leur lancement à Bordeaux en 1891¹⁵⁹⁴. P. Tissié et L. Bourgeois se rencontrent quelques temps après à la suite du congrès national de l'EP de Paris en 1892¹⁵⁹⁵.

¹⁵⁸⁸ Maneuvrier, Edouard. *L'Éducation de la bourgeoisie sous la République*. 1888, p. 381, cité dans Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 134.

¹⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 104.

¹⁵⁹⁰ Ellul, Jacques. *La technique ou l'enjeu du siècle*. Paris, A. Colin, 1954, cité dans Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 104.

¹⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 101.

¹⁵⁹² La LNEP est plus « à gauche » que le comité. En plus de F. Buisson et J. Macé, on retrouve parmi les adhérents des représentants socialistes ou du parti radical-socialiste : G. Clémenceau (député républicain radical), A. Millerand (socialiste à la fin des années 1890), G. Compayré (républicain modéré), E. Spuller (républicain proche de L. Gambetta). *Ibid.*, p. 116.

¹⁵⁹³ *Ibid.*, p. 117.

¹⁵⁹⁴ Dans une lettre adressée par le ministre de l'instruction publique au recteur de l'Académie de Bordeaux à l'occasion du lancement du premier lendit : « Je ne puis que m'applaudir avec vous du développement donné aux exercices physiques dans nos lycées et collèges ; vous savez quelle importance j'y attache, non seulement dans l'intérêt de la santé des jeunes gens confiés à nos soins, mais dans l'intérêt de la discipline et des études. Les résultats obtenus dans votre Académie sont satisfaisants ; je vous prie de féliciter en mon nom les organisateurs du lendit de Bordeaux et les chefs des établissements qui y ont pris part ». *Revue des jeux scolaires*, juin 1891, p. 43.

¹⁵⁹⁵ « A l'issue du Congrès de l'Éducation physique tenu à Paris, auquel il avait été délégué par la Ligue girondine, M. le docteur Tissié a été reçu en audience privée par M. le Ministre de l'Instruction publique. M

Dans les colonnes de la revue de la LGEP, P. Tissié évoque la création de la *Société Libre pour l'étude de la psychologie de l'enfant* (SLEPE) sous l'impulsion de F. Buisson et A. Binet, qui milite pour le développement d'une philosophie de la solidarité¹⁵⁹⁶. Le recteur A. Couat, fervent défenseur des lëndits, se trouve proche de la ligue de l'enseignement et de L. Bourgeois. Lors du congrès de la ligue en 1895 (en réponse au toast de L. Bourgeois), le recteur revient sur les notions de liberté et progrès chères à la doctrine solidariste :

*« et comme la collaboration de toutes les forces libérales est nécessaire pour atteindre le but lointain que nous poursuivons, c'est à cette collaboration, que je vous prie de lever vos verres, au nom de la Ligue de l'Enseignement et l'Université »*¹⁵⁹⁷.

P. Tissié communique à cette occasion sur l'importance des jeux scolaires et de l'œuvre entreprise dans le Sud-Ouest¹⁵⁹⁸. M. Séhé¹⁵⁹⁹ aborde l'organisation des cercles scolaires en précisant leur but et l'importance de l'éducation physique :

*« procurer au jeune homme ou à la jeune fille qui ont quitté l'école primaire, à l'aide d'attrayants exercices de corps et d'excursions, force et santé ; leur créer des relations honorables ; les entretenir dans les idées d'appui mutuel et de solidarité ; enfin, leur donner parfois des distractions littéraires, scientifiques et morales : tel est le but à poursuivre »*¹⁶⁰⁰.

En somme, la LNEP et la LGEP baignent dans les milieux solidaristes, ces liens sont de nature à renforcer la contribution des jeux dans la formation générale des individus. L'institutionnalisation des lëndits secondaires dans les années 1890 constitue ainsi une voie intermédiaire basée sur une idéologie solidariste.

Ainsi, intégrée au mouvement républicain et démocratique, la pensée solidariste nourrit le projet de la LNEP avec des formes de pratiques corporelles valorisant le collectif à travers les jeux tout en étant centrées sur le développement de l'individu. La formule éclectique des lëndits incarne un compromis entre deux visions de société qui s'affrontent à la charnière du XIX^e et XX^e siècle. L'enjeu est de former de bons patriotes conformes à l'ordre républicain tout en développant l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves. À l'image du rôle de l'État, l'éducateur ne doit pas tout contrôler, mais davantage guider les jeux. La place

Tissié à M. Bourgeois l'œuvre de décentralisation universitaire poursuivie par la Ligue girondine (...). M. Bourgeois a été vivement intéressé par ce que lui appris M. Tissié sur le grand mouvement girondin, auquel il est très sympathique et qu'il lui a promis de soutenir ». *Revue des jeux scolaires*, mai 1892, p. 99.

¹⁵⁹⁶ Tissié, Philippe. « Présentation de la Société Libre pour l'Etude Psychologique de l'Enfant ». *Revue des jeux scolaires*, janvier 1903, p. 16, cité par Lecocq, Gilles. *Op. cit.*, 2012, p. 158.

¹⁵⁹⁷ *Revue des jeux scolaires*, 1895, p. 125.

¹⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 123.

¹⁵⁹⁹ Désiré Séhé, professeur de gymnastique de la Ville de Paris, et président de l'Association régionale des Sociétés de gymnastique de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise.

¹⁶⁰⁰ « 15^e congrès de la ligue de l'enseignement. Rapport de M. Barrans ». *Revue des jeux scolaires*, 1895, p. 122.

de l'éducateur est semblable à celle de l'État, conciliant un régime interventionniste et une vision plus libérale déployant une pédagogie laissant davantage de liberté aux individus. Le solidarisme s'inscrit pleinement dans le projet républicain et constitue même la « *doctrine phare de la IIIe République en tentant d'articuler le développement personnel, facteur d'émancipation avec la solidarité sociale, facteur de cohésion* »¹⁶⁰¹. L'enjeu est de concilier le contrôle de l'État et un engagement personnel non contraint. Pour répondre aux enjeux démocratiques, l'école obligatoire porte le message républicain de la nécessaire normalisation, complété par des dispositifs susceptibles de laisser une part d'initiative aux individus, même s'il convient de les soumettre à un encadrement ou à un système de règles. Tel peut se comprendre le développement des lendits. Les solidaristes tentent de dépasser le dilemme démocratique et pédagogique rappelé par T. Froissart :

*« Faut-il normaliser l'enseignement pour atteindre l'objectif de partage d'une culture commune, propre à l'éducation républicaine ou peut-on diversifier les parcours et laisser les élèves vivre leurs expériences afin que les exclus de la forme scolaire, ou ceux qui, fragilisés, se retrouvent en échec puissent faire l'expérience des apprentissages ? »*¹⁶⁰².

La LNEP, imprégnée par le mouvement solidariste, concilie deux idéologies pour tenter de construire une œuvre éducative générale s'appuyant sur les jeux et la gymnastique. Le courant pédagogique de la ligue n'est pas toujours explicitement lié à un projet politique, mais plutôt une philosophie morale émanant d'un courant sociologique et des enjeux humanistes au moment de l'instaurant d'un régime démocratique¹⁶⁰³. Finalement la LNEP exprime une version modérée d'un solidarisme « *républicain* »¹⁶⁰⁴.

Si le projet la LGEP partage les principes solidaristes avec la structure nationale, comment expliquer alors l'indépendance revendiquée par l'association girondine ? Certes il y a une volonté décentralisatrice, mais dans le fond est-on sur la même sensibilité doctrinale ? Quelle est la spécificité de la LGEP par rapport à la LNEP du point de vue du projet éducatif ? La désolidarisation de LGEP dès sa création nous conduit à approfondir ces fondements axiologiques.

¹⁶⁰¹ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015, p. 51.

¹⁶⁰² *Ibid.*, p. 67.

¹⁶⁰³ Même si en général on retrouve des radicaux, la création de la LNEP et de la LGEP correspond à un projet unioniste. D'ailleurs les principaux fondateurs de la LGEP (A. Espinas, P. Tissié, M. Addison, M. Martin) n'appartiennent pas à de partis politiques.

¹⁶⁰⁴ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019.

2. Solidarisme Girondin : entre associationnisme et régionalisme

2.1. Le solidarisme associationniste

Comme on a pu le voir, un courant « solidariste républicain » innerve les premières structures promouvant les jeux de plein air à la fin du XIX^e siècle avec notamment l'action de la LNEP et de P. Grousset. Mais la doctrine apparaît avant la formalisation de L. Bourgeois, dans une version moins laïcisée et républicaine. Le spectre solidariste englobe effectivement une vision plus *associationniste* qui permet de distinguer classiquement deux tendances¹⁶⁰⁵ : un solidarisme « *juridique* » en considérant les possédants débiteurs des non-possédants (L. Bourgeois, L. Duguit) avec une dimension contractuelle et l'importance de l'intervention de l'État (englobe ce que l'on a appelé le solidarisme républicain à l'instar de J.-P. Callède). L'autre tendance, représentée par C. Gide, accorde davantage d'importance aux liens d'associations volontaires, aux initiatives individuelles et par conséquent nécessite un degré d'intervention des pouvoirs publics moins forts afin de ne pas inhiber la vitalité individuelle et collective¹⁶⁰⁶.

Si cette typologie semble quelque peu simplificatrice, elle a le mérite de pointer une divergence idéologique clé, que l'on retrouve dans les reproches que C. Gide a pu faire à l'encontre de L. Bourgeois. C. Gide prend en effet de la distance avec le caractère trop « *contractualiste et juridique* » du lien social envisagé dans la doctrine du député radical¹⁶⁰⁷. Selon lui, cette vision élude la solidarité réellement vécue et l'esprit de don¹⁶⁰⁸. Proche de la pensée théologique de C. Secrétan, le solidarisme repose d'abord sur l'association, la mutualité, et l'esprit du don, plus que *du droit et du contrat* :

*« C'est donc vers un interventionnisme modéré et pacifique qui réserve à l'initiative privée un vaste champ d'action, que se tournent la majorité des réformés français, ils se rangent sous la bannière du Solidarisme, et souhaitent avec M. Gide l'avènement d'une république coopérative »*¹⁶⁰⁹.

Notons tout de même que des sensibilités plurielles se retrouvent dans cette tendance allant du christianisme social, au socialisme réformiste, en passant par le coopératisme¹⁶¹⁰. Ce qui fait unité réside dans la critique de la dimension juridique de la

¹⁶⁰⁵ Leroux, Adrien. *Le solidarisme juridique*. Paris, A. Rousseau, 1913, p. 1.

¹⁶⁰⁶ Gide, Charles et Rist, Charles. « Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours ». *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 73, 1920, pp. 177-179.

¹⁶⁰⁷ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 62.

¹⁶⁰⁸ *Ibid.*

¹⁶⁰⁹ Neufville, Agnès. *Le mouvement social protestant en France depuis 1880*. Paris : Presses Universitaires de France, 1923, p. 62.

¹⁶¹⁰ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 64.

doctrine de L. Bourgeois. La solidarité ne peut être totalement contractualisée et se réduire au « donnant-donnant », elle est surtout l'affaire de l'association librement consentie et non imposée. Ce courant prend ses racines dans le protestantisme social et est formalisé avant d'être associé au parti radical dans la première moitié du XIX^e siècle. Le courant « *chrétien social* » proche de C. Gide est directement inspiré par des penseurs issus de l'Église réformée (A. Vinet, C. Secrétan, T. Fallot)¹⁶¹¹. La doctrine émane d'une redéfinition du don et de la solidarité faisant évoluer la charité chrétienne. Les réformistes critiquent la solidarité imposée par la charité chrétienne, jugée guère satisfaisante pour résoudre les questions sociales et contribuer à l'émancipation des individus, comme le relève un pasteur lors d'un sermon en 1843 :

*« tant que la charité chrétienne n'aura pas le droit de considérer les indigents comme des mineurs et de les forcer à la prévoyance, elle parviendra sans doute à alléger bien des maux, elle n'en extirpera aucun »*¹⁶¹².

La charité chrétienne est supplantée par une solidarité moins rédemptrice, plus centrée sur le salut de l'individu. Dieu se confond davantage à la nature chez les protestants, vu comme une réalité immanente plus qu'une puissance transcendante¹⁶¹³ :

*« Et moi aussi, je suis créature de Dieu, je suis sujet de sa Providence, je suis disciple et racheté de Christ, et envers moi aussi Dieu est charité !... Par ce simple et juste raisonnement, vous saurez où est la règle de vos devoirs, la source de vos consolations, la base de vos espérances, et il dépendra de vous de savoir toujours en temps opportun, et dans la vie et dans la mort, vous redire : Dieu est charité ! »*¹⁶¹⁴.

Le protestantisme redessine ainsi la charité et l'esprit de solidarité dans un rapport moins descendant et plus autonome vis-à-vis de Dieu.

Le solidarisme se décline donc selon des sensibilités allant du solidarisme associationniste (d'influence protestante) à une version plus juridique¹⁶¹⁵. Si nous avons vu que le « *solidarisme républicain* » lié à la mise en place de la III^e République (plus proche du courant juridique) sous-tendait les idéaux de la LNEP nous pensons que la LGEP s'inscrit plutôt dans la tendance associationniste.

¹⁶¹¹ Neufville, Agnès. *Le mouvement social protestant en France depuis 1880*. Paris : Presses Universitaires de France, 1927, p. 220.

¹⁶¹² Coquerel, Anasthase. *Sermons*, 4^{ème} recueil. Paris, 1843, p. 407, cité dans Froissart, Tony. *Op. Cit.*, 2015, p. 30.

¹⁶¹³ Chabrol, Jean-Paul et Gambarotto, Laurent (Sous la dir.). *Eclairer le peuple. Jean-Louis Médard 1768-1841*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2004, p. 109.

¹⁶¹⁴ Coquerel, Anasthase. *Sermons*, 4^{ème} recueil. Paris, 1843, p. 92-93, cité dans Chabrol, Jean-Paul et Gambarotto, Laurent (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2004, p. 105.

¹⁶¹⁵ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 61.

En effet, la volonté d'indépendance de la LGEP à l'égard de la LNEP amène à questionner les fondements solidaristes abordés jusque-là. P. Tissié et la LGEP s'inscrivent dans le projet solidariste éclectique de la LNEP, mais s'en différencient en revendiquant une plus grande autonomie à l'égard de la structure nationale :

« il [Tissié] propose la création d'une Ligue Girondine de l'Education physique qui, tout en gardant dans ses grandes lignes le programme général de la Ligue National, se veut absolument autonome dans le domaine de l'administration et des décisions »¹⁶¹⁶.

À l'image de la place de l'individu et son rapport avec le collectif et l'État, la ligue Girondine accorde plus d'importance à la liberté et l'esprit d'initiative :

« La centralisation à outrance que nous subissons depuis un siècle, a été une des causes de cet état d'esprit. En France, c'est plus souvent l'organe qui crée la fonction. Il faut en revenir à la vérité : la fonction doit créer l'organe.

Notre centralisation a créé une quantité de milieux divers, dans lesquels évoluent des volontés trop souvent lassées, par le sentiment de leur impuissance, de ne pouvoir réagir contre un étau administratif qui les écrase ; la décentralisation, en forçant chaque individu ou groupes d'individus à plus d'initiatives, développe le sens de l'effort utile. Avec notre système centralisateur les systèmes se touchent, sans se pénétrer : une frontière les sépare dès l'école même ; bien peu éprouvent le besoin de prendre mutuellement contact : l'égoïsme tue les sentiments de solidarité et de mutualité qui devraient grouper tous les hommes ayant le sens de l'effort »¹⁶¹⁷.

La mise à distance de l'œuvre girondine dessine une remise en question d'un état centralisateur suggérant un courant solidariste plus libéral. Les associations sportives créées dans les établissements incarnent l'esprit d'initiative que l'on retrouve au niveau des élèves. L'organisation des lendits repose en grande partie sur la gestion des élèves eux-mêmes offrant une certaine autonomie. Les lendits girondins se démarquent à ce titre des lendits parisiens, les élèves se rendent sur les lieux de la manifestation en équipe et gèrent l'enchaînement des épreuves au cours de la journée notamment. Chaque équipe appartient à une société de jeux et d'exercice physique rattachée à un établissement. L'association possède son budget propre, les fonctions sont électives et invitent ces membres à s'investir dans son organisation¹⁶¹⁸ :

¹⁶¹⁶ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 126.

¹⁶¹⁷ Tissié, Philippe. « Le sens de l'effort et la jeunesse contemporaine ». *Revue des jeux scolaires*, discours lors du 1^{er} congrès international d'EP, décembre 1900, p. 146

¹⁶¹⁸ Tissié, Philippe. « Discours prononcé par M. le Dr Ph. Tissié. Délégué du ministère de l'Instruction publique au Congrès Olympique du Havre ». *Revue des jeux scolaires*, 1897, p. 133.

« En cours de l'endit, sur le terrain des jeux, chaque chef d'équipe est responsable de ses camarades, auprès de la Ligue qui prend charge des jeunes gens.

(...)

La collectivité est responsable des fautes commises par chacun de ses membres.

L'école de la liberté, par la discipline librement acceptée, d'après le Code de la Ligue a produit d'excellents résultats »¹⁶¹⁹.

La formation morale nécessite cette marge de manœuvre disponible dans la pratique des jeux, mais aussi dans la « *liberté relative* » offerte par la formule des lendits bordelais :

« le jeu est l'école du caractère. Il offre un passage naturel de la vie individuelle à la vie sociale. Il donne à celui qui s'y livre cette expérience de l'homme, si nécessaire pour savoir comment il faut en user avec ses semblables, ce sens de l'action, dont le défaut fait des produits de l'éducation solitaire des êtres bizarres et impuissants.

Mais le développement de la volonté par le jeu veut une liberté relative. La bande joyeuse à a besoin d'espace et doit s'appartenir. Il faut que la famille relâche peu à peu les liens dont sa sollicitude entoure l'enfant »¹⁶²⁰.

Cette « *liberté relative* » est centrale dans la vision éducative déployée par P. Tissié et les fondateurs de la LGEP suggérant une vision associationniste du solidarisme. Par les exercices physiques, ces pédagogues tentent de tracer une voie vers le progrès « *par la liberté basée sur l'esprit de tolérance, en même temps que sur le respect mutuel entre tous les hommes d'action, de bonne volonté et de bonne foi* »¹⁶²¹.

Par ailleurs, la composition de ses membres interpelle, parmi les six fondateurs, nous retrouvons trois protestants : P. Tissié, M. Martin, M. Lanneluc-Sanson¹⁶²². Sans assimiler la ligue à un mouvement protestant, les références spiritualistes y restent discrètes¹⁶²³, la composition des membres fondateurs suggère une influence du protestantisme social sur cette initiative. Pour autant l'œuvre associationniste et décentralisatrice est plus largement partagée par les réformateurs républicains girondins¹⁶²⁴. Un large spectre de sportifs et pédagogues demeurent convaincus de l'intérêt des exercices corporels pour la formation générale des individus. L'intérêt des jeux dépasse les clivages politiques à Bordeaux, la LGEP demeure

¹⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 134.

¹⁶²⁰ Espinas, Alfred. « Comptes rendus des travaux du congrès ». *Revue des jeux scolaires*, 1893, p. 192.

¹⁶²¹ Citation complète : « La Gironde est peut-être appelée à tracer une voie nouvelle vers le progrès par la liberté basée sur l'esprit de tolérance, en même temps que sur le respect mutuel entre tous les hommes d'action, de bonne volonté et de bonne foi ». Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1897, p. 137.

¹⁶²² Rappelons que J. Addison est catholique, la franc-maçonnerie est probablement représentée avec F. Panajou.

¹⁶²³ « *Unissons-nous tous dans une communion sainte, et que notre union fasse notre force et notre espoir* ». *Revue des jeux scolaires* n°6, mai juin 1896, p. 96.

¹⁶²⁴ Si le courant associationniste s'assimile à ses origines aux « protestants libéraux », à la fin du XIX^e siècle, la segmentation est moins rigide, la mise en place de la III^e république compte dans ses rangs des « protestants libéraux » comme F. Buisson ou le philosophe protestant suisse C. Secrétan, considéré comme un artisan et défenseur incontournable de l'école laïque, gratuite et obligatoire. Cabanel, Patrick. *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

une œuvre œcuménique, « *unioniste* » sans appartenance à un parti politique¹⁶²⁵. Le lien entre protestantisme et exercice corporel dans le Sud-Ouest mériterait une investigation plus approfondie. Sachant que le bordelais C. Cazalet, président de l'USGF est également protestant. Comme dans les autres pays européens les réformateurs dans le domaine de l'EP proviennent de foyers protestants, ne faudrait-il pas désormais envisager plus précisément cette influence pour la région bordelaise en France ? P.-A. Lebecq débute son mémoire de D.E.A consacré à P. Tissié par l'influence du contexte socio-religieux sur sa personnalité¹⁶²⁶. Sa force de caractère et son engagement en faveur des minorités (déhérités, paysans, femmes...) puiserait dans la mentalité protestante¹⁶²⁷. L'esprit d'indépendance et d'affrontement caractérise les luttes protestantes et ont marqué l'histoire de la religion et de ses parents dans le courant XIX^e¹⁶²⁸. Les convictions des protestants en l'humanité et la modernité rejoignent la culture sociale française de la III^e République et son intérêt pour la science (esprit positiviste)¹⁶²⁹. Il semble que le protestantisme pourrait apporter des clés de compréhension supplémentaires concernant le volontarisme en direction des exercices physiques à la fin du XIX^e à Bordeaux¹⁶³⁰.

Quoiqu'il en soit, l'autonomie de la LGEP à l'égard de la LFEP et le format des lendits suggèrent une pédagogie accordant davantage de libertés par rapport aux manifestations parisiennes. À l'image de la volonté d'autonomie administrative, la LGEP incarne un solidarisme associationniste envisageant l'initiative individuelle et l'association volontaire comme source du progrès au détriment d'un solidarisme républicain qui congestionne l'initiative de la population. Là encore, il s'agit d'une philosophie sociale, de la doctrine dans le sens d'une morale, non liée au projet politique (mise en place d'un état coopératiste par exemple). Cette sensibilité associationniste fait consensus dans les milieux réformateurs bordelais, s'accommodant d'un certain régionalisme ambiant.

¹⁶²⁵ Terme employé lors de la création du vélocé sport. « Le vélocé-sport n'est pas une feuille d'opposition ou d'un parti. Au vélocé-sport on est unioniste de cœur, on sera unioniste de fait ». *Vélocé-Sport* n°1, 5 mars 1885, p. 1.

¹⁶²⁶ Lebecq, Pierre Alban. *Op. cit.*, 1990, pp. 7-27.

¹⁶²⁷ *Ibid.*, p. 24.

¹⁶²⁸ Encrevé, André. *Protestants Français au milieu du XIX^e siècle, les réformés de 1848 à 1870*. Paris, Labord Fides, 1986.

¹⁶²⁹ « Quelques-uns d'entre eux étaient protestants ou partageaient des valeurs similaires. En lien avec la culture sociale française et son intérêt particulier pour la science, celles-ci auraient pu être développées dans le cadre de leur conviction en l'humanité et la modernité », Loudcher, Jean-François. *Op. cit.*, 2017, p. 19.

¹⁶³⁰ Notons le rôle joué par deux autres protestants dans la promotion des exercices physiques à Bordeaux, Maurice Martin et Gustave Gounouilhou, propriétaire de *La Petite Gironde*, qui parraina également Bordeaux-Sport (1899). Loudcher Jean-François, Krier Julien and Claverie, Eric. Loudcher, Jean-François. *Op. cit.*, 2021, pp. 117-118.

2.2. Régionalisme et LGEP

Exprimant une version modérée d'un solidarisme associationniste, la LGEP s'est développée car elle exprime un consensus dans un environnement politique qui cultive une certaine autonomie régionale. Au nom des libertés, l'intervention de l'État, bien que nécessaire, doit être limitée. L'associationnisme conjugué à la tendance régionaliste pourrait mieux expliquer l'émergence de l'œuvre girondine :

« Une solidarité régionale et franchement décentralisatrice a été créée dans le Sud-Ouest ; les lendits ont provoqué cette réforme, sans eux et sans l'émulation qu'ils entretiennent dans le cours de l'année scolaire, rien n'eût été accompli dans l'Académie de Bordeaux »¹⁶³¹.

La « solidarité régionale » est à l'origine d'initiatives en matière d'EP dans le Sud-Ouest, rendues difficiles avec la centralisation du pouvoir selon P. Tissié. L'intervention de l'État doit être soutenue par l'initiative privée puisque la libre association est susceptible de générer la vitalité d'une nation et pourra élever l'individu comme l'ensemble de la société :

« Un peuple qui a pu donner l'exemple d'une telle vitalité et d'une telle foi dans sa destinée n'est pas, quoi qu'on en dise, un peuple servile, en dégénérescence. Sa dernière cartouche n'est pas encore brûlée ; l'avenir lui appartient et, pour le mieux assurer, des hommes d'action et de bonne volonté se sont groupés, ils ont fondé dans tous les domaines de l'activité nationale des œuvres nombreuses, soutenues par l'initiative privée seconde largement les pouvoirs publics »¹⁶³².

La LGEP représente la vitalité à l'échelle régionale et incarne l'initiative privée pouvant seconder les pouvoirs publics dans l'œuvre de régénération physique. Dans les années 1890, P. Tissié martèle un discours prônant la nécessaire décentralisation :

« Il faut aérer la maison de France dont la centralisation administrative et la bureaucratie ont systématiquement clôturé toutes les issues pour mieux y reposer loin des bruits du dehors. Il faut par la décentralisation et par un idéalisme réalisateur, fondé sur l'expérience, par le rythme et l'action, ouvrir de larges baies, sur de profonds horizons »¹⁶³³.

La LGEP constitue une expérience susceptible d'ouvrir de « larges baies » propres à mener la nation vers le progrès. La centralisation des institutions réduit l'horizon, conduit à la soumission aveugle et à l'effacement de toute ambition collective¹⁶³⁴.

J. Thibault suggère des soubassements politiques à la base de l'esprit d'indépendance de la LGEP. À ce moment, la définition de l'égalité se décline, les voies pour parvenir à un

¹⁶³¹ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1897, p. 136.

¹⁶³² *Ibid.*, p. 132.

¹⁶³³ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 332.

¹⁶³⁴ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989, p. 82.

régime démocratique sont plurielles allant du socialisme au libéralisme, avec un État plus ou moins interventionniste. Les clivages idéologiques se dessinent dans le domaine des exercices corporels avec par exemple le conflit entre le comité J. Simon et la LNEP, considérée plus « à gauche »¹⁶³⁵. La coloration politique de la LNEP constitue selon J. Thibault un des motifs marquant l'esprit décentralisateur de la LGEP malgré le partage des idées générales¹⁶³⁶. L'hypothèse de l'historien entre en résonance avec l'idée d'une doctrine solidariste accordant plus d'importance à l'initiative individuelle et un État moins fort que chez les défenseurs d'un solidarisme républicain. La LGEP fait l'objet d'un soutien large de la municipalité bordelaise. Sans être rattachée explicitement au parti radical, le projet rassemble dans une perspective unioniste et une vision éducative humaniste.

Il est vrai que la ville de Bordeaux s'accommode mal des extrêmes sur le plan politique¹⁶³⁷. À gauche, le mouvement ouvrier n'est pas véritablement ancré dans une région qui reste encore très agricole¹⁶³⁸. À droite, l'électorat est plutôt favorable au libre-échange et au libéralisme politique et économique¹⁶³⁹. Le libéralisme s'accompagne d'ailleurs le plus souvent d'une anglomanie des bordelais¹⁶⁴⁰ :

*« La domination anglaise a laissé une empreinte profonde, un besoin d'individualisme décentralisateur que la richesse de la ville, le brassement des affaires, le goût du travail dans le bien-être et dans l'association féconde servent à entretenir et à affirmer.
Le terrain était relativement favorable, la bonne graine y a germé »*¹⁶⁴¹.

Bordeaux cultive alors une politique plutôt centriste. À la fin du XIX^e siècle, les différentes élections législatives et municipales dessinent un courant républicain modéré¹⁶⁴².

¹⁶³⁵ En plus de F. Buisson et J. Macé, on retrouve parmi les adhérents des représentants socialistes ou du parti radical-socialiste : G. Clémenceau (député républicain radical), A. Millerand (socialiste à la fin des années 1890), G. Compayré (républicain modéré), E. Spuller (républicain proche de L. Gambetta).

¹⁶³⁶ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 116.

¹⁶³⁷ L'analyse de la coloration politique se centre sur la ville de Bordeaux car l'action de la LGEP prend ses racines au cœur de la capitale Girondine qui lui fournit les ressources (installations, personnels) nécessaires à son développement.

¹⁶³⁸ Les partis travaillistes ou d'extrême gauche ne s'enracinent pas à Bordeaux à la fin du XIX^e siècle. Le secteur professionnel n'offre pas un terrain privilégié pour ces idéologies avec une importance limitée du secteur industriel (38% des travailleurs en 1913). Le négoce et la viticulture constituent une grande partie des emplois jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Bordeaux « est une ville de petites entreprises, voir des travailleurs indépendants » écrit P. Guillaume. Guillaume, Sylvain et Lachaise, Bernard. « Le politique », dans Guillaume, Pierre (Sous la dir). *Histoire des bordelais*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, tome II, 2002, p. 216.

¹⁶³⁹ Intérêts économiques d'une bourgeoisie de négociants favorable au libre-échange. Guillaume, Sylvain et Lachaise, Bernard. *Op. cit.*, 2002, p. 186.

¹⁶⁴⁰ *Ibid.*, p. 187.

¹⁶⁴¹ Lettre à M. Bouchard dans Tissier, Philippe. *La fatigue et l'entraînement physique*. Paris, Alcan, 1897.

¹⁶⁴² « Les républicains modérés confortent leurs positions aux législatives jusqu'en 1889 et aux municipales. Les listes royalistes y sont battues en 1884 et en 1888. La liste des républicains modérés y obtient 12 000 voix, celle des radicaux 7 000 et la liste de droite 6 000. Bordeaux élit un autre grand maire, Alfred Daney. Il est le républicain du juste milieu qui déteste les excès à droite comme à gauche et il est davantage gestionnaire qu'idéologue ». Guillaume, Sylvain et Lachaise, Bernard. *Op. cit.*, 2002, p. 197.

Bien sûr, les orientations politiques restent plurielles, mais une tendance à la modération républicaine semble caractéristique :

« Même si les conceptions et les comportements ne sont pas uniformes, on peut faire le constat d'une culture politique bordelaise globalement étrangère aux extrêmes, faites d'affinités avec les représentations favorables au libéralisme, au parlementarisme et au « juste milieu ».

Cette culture se traduit par l'attachement au régime républicain, lorsque, sous la III^e République, il est adhésion à un certain nombre de valeurs consensuelles qui relèvent de la démocratie parlementaire et libérale, c'est alors le refus des extrêmes du bonapartisme, des ultras et de l'extrême gauche.

(...) On peut se demander si Bordeaux n'incarne pas, par la modération de sa culture physique, le consensus républicain cher à Jules Ferry ou à Jules Simon »¹⁶⁴³.

Avant la III^e République, les Bordelais s'arrangent avec le régime monarchique comme avec le régime républicain (dénonce surtout la monarchie absolue et le despotisme). La III^e République y est défendue à condition qu'elle soit mesurée :

« Le rôle dévolu à l'élite éclairée et aux libertés locales contre l'État centralisateur cher à Montesquieu constitue également l'héritage bordelais »¹⁶⁴⁴.

Dans ses travaux sur la politique bordelaise, B. Lachaise s'est ainsi attaché à montrer les différentes formes de la modération politique à travers les idéologies, les pratiques et les élections. La pérennité de J. Chaban-Delmas s'explique par l'attachement à la personne, mais aussi l'enracinement local d'une culture radicale, héritière de la III^e République¹⁶⁴⁵. La République modérée s'enracine notamment avec *La Petite Gironde*, quotidien dont le tirage est de 20 000 exemplaires en 1878¹⁶⁴⁶. D'ailleurs un des fondateurs de la LGEP est le rédacteur du quotidien, M. Martin qui incarne cet esprit décentralisateur et ce libéralisme modéré :

« Il [Maurice Martin] s'est élevé contre l'abus des records et contre la gymnastique acrobatique aux agrès de suspension, préférant le rythme du mouvement au coup de bélier musculaire de la force brutale. Maurice Martin est un décentralisateur. À tous ces titres et à tous ceux que n'avons pu énumérer, nous lui adressons nos vives félicitations »¹⁶⁴⁷.

La modération politique explique la tendance vers le régionalisme. Un État qui doit laisser une marge de manœuvre aux provinces au nom de la liberté. La ville reste attachée à

¹⁶⁴³ *Ibid.*, p. 185.

¹⁶⁴⁴ Montesquieu. *De l'esprit des lois*. livre III, chap. IX, cité dans Guillaume, Sylvain et Lachaise, Bernard. *Op. cit.*, 2002, p. 186.

¹⁶⁴⁵ *Ibid.*, pp. 185-186.

¹⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 194.

¹⁶⁴⁷ Eloge de P. Tissié à l'occasion de la nomination de Maurice Martin comme Chevalier de la Légion d'honneur. Dans *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n° 4/5/6, avril-mai-juin 1921, p. 34.

une politique radicale qui entend garder une certaine autonomie à l'égard du pouvoir centralisateur parisien. Cet esprit d'indépendance caractéristique du libéralisme girondin ne serait-il pas issu du girondisme de la Révolution française ? Le courant girondin de la Révolution française revendique un libéralisme qui s'exprime dans une constitution assignant à l'État des prérogatives limitées à la protection des droits de l'Homme par le respect de la loi¹⁶⁴⁸. Lors de la révolution, l'idéologie girondine revendique « *le primat des libertés individuelles et rejette la politique du salut public qui justifie pour les Montagnards, la suspension des libertés individuelles au nom de la liberté de la nation* »¹⁶⁴⁹. Sur le plan économique, la politique se limite à l'imposition pour réduire les inégalités socio-économiques les plus marquantes afin de maintenir l'harmonie sociale et l'acceptation de l'ordre établi¹⁶⁵⁰. L'élan libéral ne vire toutefois pas au fédéralisme, les Girondins demeurent tournés vers la république au début du XIX^e siècle :

*« Ni fédéralistes, ni contre-révolutionnaires, mais modérés et libéraux, ils rêvaient d'une République une et indivisible où chacun puisse jouir paisiblement de ses droits, mais ne répugnèrent pas à descendre dans l'arène de Convention, à s'y salir comme les autres députés par des tactiques inhérentes à tout combat politique, et à y perdre leur vie pour la défense des droits de l'homme contre la perspective de la Terreur »*¹⁶⁵¹.

Cette idéologie libérale ne se retrouve pas telle quelle à la fin du XIX^e siècle, mais permet de comprendre le mouvement régionaliste qui prône la décentralisation. Ce mouvement, visible ailleurs en France, reste particulièrement marqué à Bordeaux, suggérant une certaine filiation avec le Girondisme du XIX^e siècle. Le régionalisme ne prend pas forcément une coloration fédéraliste (politique) en France et à Bordeaux, on constate plutôt un régionalisme culturel (et scientifique) dévoilant une position médiane¹⁶⁵². Il est vrai que la ville cultive l'indépendance et la vitalité régionale tout en restant inscrite dans un certain patriotisme républicain. Lors de la mise en place de la III^e République, Bordeaux nourrit ainsi une politique républicaine modérée qui s'accommode du courant associationniste du solidarisme en accordant de l'importance aux libertés individuelles (et à la limitation de l'intervention de l'État). Ne peut-on pas alors qualifier la doctrine de la LGEP à sa création, de « solidarisme Girondin » ? La doctrine solidariste se caractériserait alors par la tendance associationniste conjuguée à une politique républicaine modérée à l'œuvre à Bordeaux.

¹⁶⁴⁸ Mathan, Anne. « Les Girondins et la représentation nationale ». *Parlement[s], revue d'histoire politique*, n° HS 2, 2005 p. 35.

¹⁶⁴⁹ *Ibid.*

¹⁶⁵⁰ Tandis que les Montagnards s'attirent le soutien des sans-culottes par le vote de la loi du maximum. Mathan, Anne. « Les Girondins et la représentation nationale ». *Parlement[s], revue d'histoire politique*, n° HS 2, 2005, p. 35.

¹⁶⁵¹ Mathan, Anne. *Op. cit.*, p. 39.

¹⁶⁵² *Ibid.*

La volonté décentralisatrice se déploie au niveau politique, culturel¹⁶⁵³, éducatif ou scientifique que l'on retrouve notamment dans l'important développement des associations socio-éducatives dans le Sud-Ouest¹⁶⁵⁴. L'initiative des lendits et la création de la LGEP sont signes de modernité et d'innovation. Ces actions incarnent l'indépendance bordelaise qui fait consensus au sein de la municipalité et dans les milieux réformateurs de la faculté des lettres, ce qui explique la mobilisation éclectique à la base de la LGEP et le soutien de la municipalité bordelaise.

P. Tissié s'inscrit finalement dans la tendance décentralisatrice partagée localement. Il reste un « *partisan résolu de la régionalisation* » et estime que « *la centralisation à outrance, imposée à la France et à l'Université, a atténué l'esprit d'initiative à la portion la plus congrue* »¹⁶⁵⁵. À ses côtés, on retrouve un soutien précieux avec le recteur F.-H. Ouvré. Son aide conditionne le lancement des lendits. Ses actions reflètent son esprit décentralisateur :

*« Bordeaux ne s'est laissé devancer par aucune ville ; sans attendre les lois qui assurent à toute le concours financier de l'Etat, elle s'est résolument mise à l'œuvre pour combler les lacunes du passé... Un travail parfois contrarié, mais poursuivi sans relâche. L'Etat ne s'y est pas épargné, mais il a fallu le concours intelligent du Conseil municipal tout entier, qui, à travers les changements de personnes, n'a jamais cessé d'être persévérant dans ses résolutions et uni dans ses volontés »*¹⁶⁵⁶.

Cette unité rappelle l'idéologie solidariste, notion importante dans l'œuvre de régénération :

*« Une faculté de Médecine est l'œuvre du temps. Il fait sans doute un décret pour la fonder ; mais c'est elle qui se crée, à vrai dire, par la confiance qu'elle inspire et qui fait qu'on lui remet en dépôt ce que l'Homme a de plus précieux, sa santé et sa vie ; par les travaux qu'elle publie ; par une certaine solidarité entre ses membres, sans laquelle elle ne saurait être une personne morale, une unité agissante et vivante, à la façon des êtres organisés ! »*¹⁶⁵⁷.

Les propos du recteur F.-H. Ouvré et de P. Tissié mettent finalement à jour ce que l'on pourrait appeler désormais la doctrine du « solidarisme girondin » à l'origine de la LGEP en 1888 :

¹⁶⁵³ Décentralisation Culturelle : « *Les corridas favorisent l'expression d'une identité culturelle, souvent par-delà les clivages politiques habituels, qui entend s'affirmer contre « Paris » et son autorité administrative. Bientôt le football-rugby, avec les prouesses accomplies par les équipes du Stade bordelais, va raviver les passions régionales tout en les déplaçant sur d'autres enjeux symboliques...* ». Callède, Jean-Paul et Augustin, Jean-Pierre. *Op. cit.*, 2002, pp. 146.

¹⁶⁵⁴ Camy, Jean et Arnaud, Pierre (Sous la dir.). *Op. cit.*, 1986.

¹⁶⁵⁵ *Revue des jeux scolaires*, mai-juin 1901, p. 78.

¹⁶⁵⁶ Propos du recteur F.-H. Ouvré, repris dans la thèse de J.-M. Girou qui retrace l'histoire de la médecine à Bordeaux. Girou, Jean-Marie. *Contribution à l'histoire de la médecine à Bordeaux*. Thèse de médecine n°115, Bordeaux, 1931, p. 161.

¹⁶⁵⁷ Propos repris dans la thèse de J.-M. Girou qui retrace l'histoire de la médecine à Bordeaux. *Ibid.*, p. 149.

« Rendons la vie à la province, créons des centres intellectuels, fondons des Ligues pour l'avancement des sciences et pour l'EP et nous suivrons en cela une excellente indication thérapeutique qui consiste à pratiquer la dérivation quand un organe est congestionné, ou l'antisepsie dans le corps est intoxiquée.

C'est dans cette voie qu'est entrée la Ligue Girondine de l'Education physique dont l'objet est d'autant de grouper autour de Bordeaux, centre universitaire de toute la jeunesse des écoles, que de développer en elle le goût des exercices du corps. Grâce à son action, une véritable solidarité régionale a été créée entre tous les lycées et collèges des ressorts académiques de Bordeaux et de Toulouse ; les lendits ont servi à cette action »¹⁶⁵⁸.

Plus encore, la LGEP est portée par l'Université et la faculté de lettres qui constituent un secteur d'autonomie régionale centrale dans l'œuvre de décentralisation intellectuelle.

Effectivement, la décentralisation scientifique à Bordeaux reste forte et s'accélère dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Nous l'avons constaté pour la faculté de médecine qui rivalise avec la faculté parisienne et se situe à la pointe des recherches expérimentales en physiologie (ou en neurophysiologie) au début du XX^e siècle¹⁶⁵⁹ :

« Le doyen Pitres a toujours eu en perspective le bien de la faculté de Médecine, et par conséquent le vôtre, messieurs les étudiants.

Réorganiser l'enseignement médical s'efforçant de précéder le progrès au lieu de le suivre et créer à Bordeaux ce qui n'existait pas ailleurs, notamment au point de vue de la spécialisation des études cliniques, pour mériter d'abord la confiance que doit inspirer une Faculté encore naissante et pour rivaliser ensuite avec les institutions similaires de France et de l'étranger »¹⁶⁶⁰.

Le futur doyen de la faculté de médecine est l'un des artisans du renouveau des sciences médicales. Il renonce à de belles perspectives que lui offrait la capitale pour revenir à Bordeaux afin de répondre à l'appel d'Henri Gintrac¹⁶⁶¹ et contribuer à « l'œuvre de décentralisation de la haute culture physique »¹⁶⁶² :

« C'est à lui que nous devons l'organisation d'un enseignement complet des grandes spécialités médico-chirurgicales pour lesquelles il sut trouver des maîtres imminents...

Nous lui devons des chaires nouvelles de clinique médicale et de clinique chirurgicale, de chimie biologique »¹⁶⁶³.

¹⁶⁵⁸ Tissié, Philippe. « Les caravanes scolaires à Caunterets ». *Revue des jeux scolaires* n°45, septembre 1894, p. 254.

¹⁶⁵⁹ Cf partie 2.

¹⁶⁶⁰ *Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université*, Bordeaux, 1897-1898, p. 38.

¹⁶⁶¹ Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie et maître de A. Pitres lors de son internat en 1868.

¹⁶⁶² *Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université*, Bordeaux, 1927-1928.

¹⁶⁶³ Sigalas, Clément. « Hommage à A. Pitres ». *Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université*, Bordeaux, 1927-1928, p. 68.

A. Pitres est également à l'origine de l'affectation à Bordeaux de l'école principale du Service de Santé de la Marine¹⁶⁶⁴. Un autre Bordelais s'illustre dans l'organisation et le développement des universités, mais à l'échelle nationale. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur¹⁶⁶⁵, est à l'origine de la réforme en faveur de l'autonomie des universités. La loi du 10 juillet 1896 constitue les facultés en universités et marque un tournant dans leur gestion¹⁶⁶⁶. Elles gagnent en autonomie avec la mise en place de dispositifs légaux autorisant les collectivités locales, les sociétés savantes ou les entreprises à financer des laboratoires et des enseignements nouveaux¹⁶⁶⁷. La part d'autonomie augmente pour favoriser l'adaptation de la recherche et des enseignements au territoire (L'État gardant la tutelle des recrutements et des examens)¹⁶⁶⁸. Lors d'un hommage à L. Liard, l'ancien recteur de Bordeaux, Raymond Thamin, réaffirme le sens de la réforme des universités. L'enjeu reste bien de concilier « *l'individualité des universités et l'indispensable tutelle de l'Etat* »¹⁶⁶⁹. Il est clair que la volonté régionaliste et le particularisme se retrouvent dans le développement de la science dont la vitalité passe par une certaine liberté des provinces.

Ainsi, l'ambition décentralisatrice ambiante a nécessairement favorisé la réalisation et l'émergence de la LGEP, sans que celle-ci soit rattachée directement à un projet politique.

L'œuvre girondine exprime une philosophie morale et sociale comprenant une vision plus « libérale que la LNEP, qui s'observe dans l'attachement à la décentralisation. La LGEP incarne ainsi un solidarisme associationniste issu d'un « *protestantisme libéral* »¹⁶⁷⁰. Les membres de la Ligue envisagent un solidarisme moins républicain remettant en question le jacobinisme français. S. Audier pointe à ce sujet une vision caricaturale « *d'un*

¹⁶⁶⁴ Par la loi du 10 avril 1890. *Comptes rendus des travaux et rapport du conseil de l'Université*, Bordeaux, 1927-1928.

¹⁶⁶⁵ Enseignant de philosophie aux lycées de Mont-de-Marsan et de Poitiers puis à la faculté des lettres de Bordeaux. Il est nommé recteur de l'Académie de Caen (nommé par J. Ferry) en 1880, puis directeur de l'enseignement supérieur de l'Instruction public de 1884 à 1902.

¹⁶⁶⁶ Picard, Emmanuelle. *Op. cit.*, 2009.

¹⁶⁶⁷ *Ibid.* Voir aussi Weisz, Georges. *The emergence of Modern University in France, 1863-1914*. Princeton : Princeton university Press, 1983, p. 397.

¹⁶⁶⁸ Par exemple sont créés à Bordeaux, l'Institut du Pin, un centre spécialisé dans les maladies coloniales ou un enseignement de l'hydrologie (en lien avec les stations thermales des Landes et des Pyrénées). Nous pouvons citer la thèse de Sylvain Roussel qui, en s'appuyant sur le cas de Grenoble, retrace ce moment charnière et le passage des facultés aux universités. Roussel, Sylvain. *L'Université de Grenoble : les défis de l'autonomie (1896-1939)*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2016.

¹⁶⁶⁹ Thamin, Raymond. « L'université de Bordeaux », dans Arnoz Xavier, Bieille Louis et Bergonié Jean (Sous la dir.). *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest*. 47e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), Bordeaux : impr. Gounouilhou, 1923, p. 256. <http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/3997>.

¹⁶⁷⁰ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 54.

républicanisme français éternellement « jacobin » »¹⁶⁷¹. La LGEP se veut être une œuvre sociale et laïque, mais plus que la République, c'est l'esprit d'unité autour de la nation, d'une mission sociale et patriotique, revendiquée par la promotion des pratiques physiques. Dans une perspective humaniste, la LGEP promeut la libre association qui s'accorde avec l'esprit républicain modéré caractéristique de la municipalité bordelaise (radicale) inspiré par le girondisme de la Révolution française.

Toutefois, à la charnière du XIX^e et XX^e siècles, les revendications décentralisatrices vont se faire plus rares dans les colonnes de la *Revue des jeux scolaires*. L'association volontaire semble prendre moins d'importance à mesure que P. Tissié réoriente son action sur une EP de masse pour contribuer à une mission sociale et nationale plus large.

3. De la LGEP à la LFEP : vers un solidarisme républicain

La Ligue connaît un certain nombre d'évolutions à l'aube du XX^e siècle. Après avoir modifié le nom de sa revue en 1906¹⁶⁷², le nom de l'association change aussi pour devenir la LFEP (1910). Ces transformations reflètent les nouvelles orientations de l'œuvre girondine révélant des évolutions doctrinales. Le rapprochement de l'éducation physique avec les enjeux sanitaires contribue à actualiser les fondements solidaristes de la LGEP. Le filtre solidariste est passé au tamis hygiéniste marquant les médecins tournés vers un solidarisme républicain plus en phase avec les préoccupations sanitaires liées au corps.

3.1. Des jeux libres à la méthode suédoise : Vers l'élaboration d'une éducation physique nationale

À la fin des années 1890, fort du succès des lendits, P. Tissié acquiert une crédibilité et devient un interlocuteur clé sur les questions liées à l'éducation physique. Il tient une place de choix au congrès olympique du Havre en août 1897. La même année, il publie son ouvrage synthèse intitulé : *La fatigue et l'entraînement physique*. Le livre rassemble dix ans de recherche. Chargé de mission d'étude en Suède à la suite du congrès, il est nommé membre de la commission supérieure de l'EP de la jeunesse en 1898. À un moment où la situation de l'EP à l'école reste fragile et incertaine, l'œuvre girondine reste novatrice et la place des exercices physiques dans la région fait figure d'exception en France¹⁶⁷³. Depuis son obligation et la campagne hygiéniste (1886-1887), l'EP reste marginalisée et liée à des enjeux préparatistes.

¹⁶⁷¹ *Idem*.

¹⁶⁷² La revue devient *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*.

¹⁶⁷³ Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 49.

Dans ce contexte, le séjour en Suède d'une délégation française va apporter des solutions qui vont séduire P. Tissié¹⁶⁷⁴. La finalité hygiénique y est centrale à laquelle la méthode présentée apporte des moyens précis et dispose de nombreux atouts.

Elle se veut d'abord scientifique et rationnellement construite. Les exercices physiques sont adaptés selon l'âge, le sexe et les caractéristiques physiologiques du sujet¹⁶⁷⁵. L'anatomie et la physiologie constituent les fondements théoriques des justifications et restent les références incontournables. Rapprocher l'université et l'EP demeure une préoccupation centrale pour P. Tissié. Si la faculté de lettres se mobilise aux débuts de la LGEP, les sociologues, psychologues et pédagogues restent isolés et moins légitimes dans un champ de l'EP ancrée dans les références fonctionnelles des sciences biologiques. La faculté de médecine reste la garantie pour apporter toute la caution et la valeur indispensable à l'œuvre de régénération. En introduisant la psychologie et la sociologie, P. Tissié fait figure d'exception, il rédige un ouvrage particulièrement novateur et précurseur en 1900. Désormais, les réflexions vont s'attacher à élaborer un système scientifiquement contrôlé pouvant être applicable¹⁶⁷⁶.

Effectivement, l'aspect pédagogique et pratique constitue le deuxième atout de la méthode suédoise. Elle offre un système adaptable selon les caractéristiques du sujet et applicable à l'école car facilement dosable et nécessitant peu de matériel¹⁶⁷⁷. La Méthode fait l'objet d'une attention particulière. En effet, la gymnastique, telle qu'elle est défendue en France par les sociétés, est critiquée par P. Tissié qui la juge trop dangereuse¹⁶⁷⁸.

Enfin, sur le plan didactique, la rectitude corporelle s'accommode bien d'une pédagogie du contrôle et de la correction¹⁶⁷⁹. Le système psycho-dynamique met en évidence la relation entre l'esprit et le corps, l'influence du mouvement discipliné sur la volonté des individus est désormais mise à jour et confirme bien son importance.

Ainsi, la méthode suédoise présente de nombreux avantages permettant de répondre aux problématiques que pose le constat d'échec de l'EP en France. Séduit par la méthode nationale suédoise lors de son voyage en 1891, P. Tissié souhaite désormais l'approfondir. Ayant d'abord défendu ardemment les jeux de plein air, la découverte de la nouvelle méthode l'invite à poursuivre la réflexion « *pour répondre concrètement au déficit sanitaire de la France* »¹⁶⁸⁰. Dès lors, elle semble à « *la base d'un développement harmonieux dont les sports*

¹⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 48.

¹⁶⁷⁵ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901, p. 10.

¹⁶⁷⁶ Tissié, Philippe. « De la méthode en gymnastique ». *Revue des jeux scolaires*, décembre 1895, p. 160.

¹⁶⁷⁷ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989, pp. 101-102.

¹⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 104.

Voir Tissié, Philippe. *La fatigue et l'entraînement physique*. Paris, Alcan, 1897 p. 245 et pp. 275-280 ; Tissié, Philippe. « L'éducation physique à l'Université ». *Revue des jeux scolaires*, 1895, p. 148.

¹⁶⁷⁹ Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 52.

¹⁶⁸⁰ *Idem.*

et les jeux pratiqués en plein air en sont l'indispensable complément pour les fonctions respiratoires et circulatoires »¹⁶⁸¹.

Le système suédois simple, rationnel et dosable le conduit à élaborer le premier précis à vocation nationale¹⁶⁸². L'excursion suédoise l'impressionne et renforce son intérêt dans l'espoir d'améliorer l'EP. La méthode fournit la rationalité scientifique permettant de légitimer l'EP à l'université et auprès des pouvoirs politiques. Malgré la prise de conscience amorcée par l'académie de médecine¹⁶⁸³, l'éducation corporelle ne fait pas l'objet d'un intérêt suffisamment important de la part des universitaires. Les récréations actives et les jeux libres développés par la LGEP connaissent néanmoins un succès à Bordeaux dans l'enseignement secondaire, car ils sont soutenus localement par des personnalités de la faculté des lettres ou de l'administration (recteur) et parce qu'ils semblent pouvoir résoudre en partie le problème de surmenage intellectuel sans toucher aux programmes en place¹⁶⁸⁴; d'autant que la bourgeoisie prend conscience petit à petit qu'elle doit songer à préserver le capital humain dans ses usines¹⁶⁸⁵.

Quoiqu'il en soit, à l'image des lendits, l'exercice physique reste toléré pour les lycéens sans que soit mise en place une véritable EP dans les écoles primaires¹⁶⁸⁶.

Si P. Tissié ne renonce pas aux jeux, l'EP suédoise doit désormais pouvoir constituer le contenu d'une formation physique de base pouvant lui permettre de changer d'échelle. L'œuvre de régénération physique doit maintenant s'adresser à tout le monde. Fort de son expérience dans le Sud-Ouest, P. Tissié devient incontournable sur la question de l'EP scolaire et rêve d'élaborer un système d'éducation physique national. Il dispose d'une certaine notoriété et de l'organe de diffusion de la LGEP, la *Revue des jeux et d'hygiène scolaire*. La « nationalisation de la Ligue »¹⁶⁸⁷ s'accompagne d'une actualisation des finalités de l'œuvre girondine. Toutefois le filtre solidariste reconfigure le champ de l'éducation physique et des sports avec l'enjeu sanitaire et la volonté de contribuer à l'œuvre nationale.

¹⁶⁸¹ Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989, p. 98.

¹⁶⁸² Tissié, Philippe. « Précis de gymnastique rationnelle de plain pied et à mains libres ». Publié en supplément encarté dans la *Revue des jeux scolaires*, février-avril 1903. Ce précis sera réédité en 1905, 1909 puis repris par les membres de la LFEP dans l'entre-deux-guerres.

¹⁶⁸³ Depuis 1887 le surmenage des élèves à est à l'ordre du jour de l'Académie de médecine. Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989, p. 71.

¹⁶⁸⁴ *Ibid.*

¹⁶⁸⁵ L'industrialisation s'accompagne de la montée des revendications des salariés avec la naissance du mouvement ouvrier, le socialisme se développera à ce moment. *Ibid.*, pp. 71-72.

¹⁶⁸⁶ Thibault, Jacques. *Op. cit.*, 1987, p. 133.

¹⁶⁸⁷ Saint-Martin, Jean et al. *Op. cit.*, 2012, p. 51.

3.2. *Le sens de l'effort utile, la santé au service d'un projet solidariste républicain*

À la fin du XIX^e siècle, la méthode suédoise occupe la plus grande part des réflexions de la LGEP. P. Tissié principal auteur de la *Revue des jeux scolaires*, multiplie les articles pour vanter les bienfaits du modèle scandinave¹⁶⁸⁸. Il loue la dimension rationnelle de la méthode en parant l'EP de la rigueur scientifique, ce qui permet d'avoir une meilleure portée et crédibilité dans les milieux scientifiques, particulièrement médicaux. En 1896, il inspire la première thèse de médecine réalisée sur l'EP tenue à la faculté de médecine et dénonce l'isolement et le manque de moyens¹⁶⁸⁹. P. Tissié souhaite se rapprocher de l'université et particulièrement de la faculté de médecine pour véritablement créer une EP scientifique :

« *L'EP sera scientifique ou elle ne sera pas* »¹⁶⁹⁰.

Cette phrase, reprise plus tard par le docteur J. Leboulch, sonne comme une formule incantatoire. Mais peut-on faire de l'EP une science sans renoncer à sa dimension sociale et socialisante ? La nouvelle attention portée à la méthode suédoise, sans sacrifier les jeux, inaugure un éclectisme nouveau. Ce glissement s'accompagne d'une évolution des visées axiologiques de l'EP, traduisant un réajustement de la place de l'individu dans le collectif. L'enjeu est de former des individus forts ayant le sens de l'effort utile individuel, mais surtout dans un projet collectif. Le projet solidariste se transforme, les enjeux patriotiques nationaux placent l'effort utile au service de la nation. L'hygiène publique fait l'objet d'une attention toujours plus grande des pouvoirs publics. Dans une perspective solidariste marquée par l'idée d'interdépendance des individus, l'hygiène imprègne le champ de l'éducation physique scolaire. Rétablir la santé devient une nécessité pour la nation, redessinant les contours axiologiques de l'EP. L'intervention de l'État et l'élaboration d'un système national d'éducation s'imposent donc pour les promoteurs des exercices physiques. Tout ce qui touche à la formation du corps est alors imprégné d'hygiénisme. La volonté décentralisatrice disparaît peu à peu des écrits de la revue et marque une inflexion par rapport aux revendications du début des années 1890. L'œuvre de régénération devient nationale et patriotique :

« *Que chacun de nous se sente solidaire, qu'il se dise bien qu'il a une œuvre sainte à accomplir parce qu'elle est patriotique, parce qu'elle est humanitaire. Nous voulons élargir les poitrines et les pensées, fortifier les muscles et les volontés* »¹⁶⁹¹.

¹⁶⁸⁸ Du retour de Suède à l'été 1898 jusqu'en 1901, plus de vingt articles ou séries d'articles concernant le modèle suédois sont publiés dans la *Revue des jeux scolaires*. Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 54.

¹⁶⁸⁹ Lettre à M. Bouchard dans Tissié, Philippe. *La fatigue et l'entraînement physique*. Paris, Alcan, 1897.

¹⁶⁹⁰ Tissié, Philippe. « La gymnastique pédagogique suédoise ». Communication présentée à la société de médecine et de chirurgie de Bordeaux en septembre 1899, *Revue des jeux scolaires*, novembre 1899, p. 195.

¹⁶⁹¹ Tissié, Philippe. « L'éducation physique ». *Revue des jeux scolaires*, conférence faite à la Société Philomatique de Bordeaux, septembre 1893, p. 178, cité dans Lebecq, Pierre-Alban. *Op. cit.*, 1989, p. 69.

L'affirmation de l'individualité reste assurée par le jeu qui permet également de provoquer le sens de l'effort utile. L'utilité et la gratuité de l'effort individuel et collectif représentent désormais l'enjeu central de la méthode éducative défendue par P. Tissié car une nation « *qui se satisfait du nécessaire est une nation paresseuse* » :

*« Tout homme qui ne peut faire effort utile est vaincu d'avance ; toute société pour laquelle l'effort est pénible est une société appelée à disparaître. L'homme n'est pas fait pour se reposer mais pour travailler et pour faire effort »*¹⁶⁹².

On retrouve l'idée d'interdépendance au cœur de la vision solidariste, mais avec une part plus grande attribuée à la discipline et à la responsabilité individuelle à l'égard des enjeux nationaux. Ces évolutions induisent un changement pédagogique, l'effort et la discipline deviennent essentiels pour contribuer à l'émancipation et la formation d'un « *homme maître de soi, généreux et bon, volontaire et doux, conciliant avec ses semblables* »¹⁶⁹³.

Le sens de l'effort utile devient le leitmotiv dans la pensée du Ling français, en vue de la grandeur de la nation. Le plaisir s'assimile à l'utile et prend ses sources dans l'action finalisée vers l'intérêt collectif¹⁶⁹⁴. La centration sur l'effort fait écho à la devise de l'École bordelaise et à l'adage rappelé par ses successeurs, P. Seurin, citant P. Tissié : « *travail d'abord, plaisir ensuite* ». L'attention portée à la méthode analytique traduit les modifications de la représentation du type d'homme à former. La solidarité reste un pilier de l'EP défendue par P. Tissié, mais la spontanéité et la liberté diminuent corrélativement à une centration sur une pédagogie de l'effort. La responsabilité de chacun est mise au premier plan pour développer la liberté et la solidarité de la nation :

*« Formons des caractères pour la libre disposition de nous-même. Cette libre disposition implique la nécessité de la santé physique, intellectuelle et morale. Cette triple santé ne peut s'acquérir que par la Méthode et la discipline par lesquelles se forment les compétences. Et celles-ci à leur tour optent pour la raison et non pour l'instinct. La raison se différencie de l'instinct en ce qu'elle impose une discipline, c'est-à-dire une morale ignorée de l'instinct »*¹⁶⁹⁵.

La force morale et physique est alors une nécessité, faisant des plus faibles l'objet de la plus grande attention. Dans cette optique, la santé est une base et ne peut suffire : il s'agit bien d'être fort, mais à condition d'être au service de la collectivité¹⁶⁹⁶. L'aspect hygiéniste demeure un enjeu clé dans les visées solidaristes, pour le devenir de la société voire de la « race ». Le discours vers l'intérêt hygiénique ne fera que s'accroître. Le virage de P. Tissié

¹⁶⁹² Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 43, cité dans Saint-Martin et al. *Op. cit.*, p. 59.

¹⁶⁹³ Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 58.

¹⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 59.

¹⁶⁹⁵ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 329.

¹⁶⁹⁶ « Apprendre à être sain pour être bon résume assez bien sa conception car il ne suffit pas d'être fort, encore faut-il mettre celle-ci au service de la collectivité ». Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 60.

vers l'eugénisme et surtout la cause nationale au début du XX^e siècle se renforce après la Première Guerre mondiale comme le montre son ouvrage *L'éducation physique et la race*. Les médecins deviennent les seuls en mesure de contribuer à la protection des géniteurs et génitrices (maladies) :

*« L'éducation physique est la première éducation à lui donner pour la constitution de solides moteurs humains, par de meilleures gestations, de plus saines et de plus fécondes maternités »*¹⁶⁹⁷.

Le discours des médecins est parfois teinté d'eugénisme dit « positif », imprégné des idées évolutionnistes à partir des théories darwinienne et lamarckienne¹⁶⁹⁸. L'avenir de la « race » demeure la grande préoccupation :

*« La natalité d'un peuple dépend de son pouvoir d'effort de vie, physique et moral »*¹⁶⁹⁹.

Le ton est similaire pour d'autres médecins promouvant l'EP au même moment¹⁷⁰⁰. Dans ce contexte positiviste, la science fournit l'espoir pour améliorer l'espèce humaine. L'arrière-plan solidariste s'actualise au moment où il faut « résoudre les deux problèmes sociétaux majeurs liés à la santé et la reproduction, que sont la dégénérescence et la dépopulation sous la III^e République »¹⁷⁰¹. Les liens d'interdépendance sont rappelés et justifient d'autant plus l'action envers les plus fragiles :

*« Il s'agit avant tout d'être des hommes pratiques et forts aimant la lutte pour la lutte et l'effort pour l'effort (...). Nous touchons ici la philosophie sociale du jeu par l'association, sur laquelle nous avons basé l'œuvre des Lendits régionaux de la LGEP, en étendant la joie de vivre à toute une région de la France, le Sud-Ouest, afin de l'amplifier par le nombre et d'augmenter ainsi la somme d'effort utile à produire pour la grande patrie, provoquant l'action de la petite patrie, qu'est la région. La force de la grande patrie est faite de toutes les forces des petites patries qui la composent, à la base desquelles se trouvent la première des petites patries, le foyer, la famille »*¹⁷⁰².

La solidarité et la santé deviennent étroitement liées. La formule de P. Tissié résume assez bien l'articulation et l'intégration de la santé dans le projet de formation : « la force par la santé » et non « la santé par la force »¹⁷⁰³ :

¹⁶⁹⁷ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 3.

¹⁶⁹⁸ Carol, Anne. *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIXe-XXe siècle*. Le Seuil, Paris, 1995.

¹⁶⁹⁹ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 332.

¹⁷⁰⁰ Boigey, Maurice. *L'élevage humain. Réforme intellectuelle, réforme morale*. Payot, tome 2, 1917.

¹⁷⁰¹ Saint-Martin, Jean et al. *Op. cit.*, p. 60.

¹⁷⁰² Tissié, Philippe. « L'Homme de demain », rapport présenté au congrès international d'expansion économique mondial de Mons, section 1 : enseignement. *Revue des Jeux scolaire et d'Hygiène sociale*, 1905, p. 7, cité dans Saint-Martin et al. *Op. cit.*, 2012, p. 60.

¹⁷⁰³ Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1919, p. 6.

« Santé au cœur de l'équilibre de vie des individus de même qu'elle est au cœur de l'équilibre dans le contrat social entre patron et ouvrier et dans la société en général »¹⁷⁰⁴.

Le début du XX^e siècle voit s'accroître le sentiment de dégénérescence ou d'augmentation de la fatigue associée au mauvais rendement de la machine humaine. Dans un contexte de montée du prolétariat et de la généralisation des théories de la dégénérescence, les tares mentales et comportementales (alcoolisme...), particulièrement présentes dans les milieux ouvriers renforcent l'idée d'une « chute originelle » de l'Homme¹⁷⁰⁵. Seules les connaissances physiologiques et médicales sont à même de résoudre les maux de la société :

« C'est pourquoi l'établissement de la solidarité et de la mutualité dans une société dépend de la valeur de la somme de l'effort utile produit par chacun de ses membres. Cette valeur varie selon la puissance de réparation de chaque unité vis-à-vis de la fatigue. On peut donc admettre que la valeur de l'effort utile est en raison directe de la puissance de réparation à la fatigue. La fatigue est tributaire de l'hygiène ; c'est donc au médecin qu'il appartient de régler l'effort et au sociologue de le diriger »¹⁷⁰⁶.

Réduire la fatigue nécessite d'agir sur l'hygiène afin de dépasser l'objectif de santé pour viser une « une forme d'adaptation au perfectionnement physique, quel que soit la constitution de l'individu qui s'y adonne »¹⁷⁰⁷ :

« Je venais vous dire des choses, sinon nouvelles, pourtant peu connues par la tendance même de l'esprit simpliste qui, s'attachant au détail, localise son action sur la partie bien plus que sur l'ensemble de la fonction particulière à chaque organe, et non sur la mutuelle interdépendance des organes solidaires, faisant ainsi de la république cellulaire du corps humain, un état homogène et fédératif à la fois, dans lequel chaque province organisée possède sa vie propre, dont toutes les actions réunies par l'interdépendance, constituent la santé »¹⁷⁰⁸.

La santé de la nation dépend de chaque partie afin de former un « état homogène », l'heure ne semble plus à l'individuation, l'apprentissage de l'autonomie se resserre et l'urgence concerne le collectif.

Le projet initial de la LGEP se caractérise donc par une vision relativement libertaire, centrée sur l'individu et valorisant les jeux. Cette vision associationniste et régionaliste que nous avons qualifiée de *solidarisme girondin* évolue vers un projet égalitariste et une

¹⁷⁰⁴ *Ibid.*, pp. 4-5.

¹⁷⁰⁵ Morel, Bénédicte-Auguste. *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*. Paris, J.-B. Baillière, 1857, p. 4.

¹⁷⁰⁶ Tissié, Philippe. « Le sens de l'effort utile et la jeunesse contemporaine ». *Revue des jeux scolaire* n°9, septembre 1900, p. 145.

¹⁷⁰⁷ Lebecq, Pierre Alban. *Op. cit.*, 1990, pp. 64-65.

¹⁷⁰⁸ Tissié, Philippe. « La physiologie et la pathologie générales bases fondamentales de l'Education physique – Le professeur Bouchard ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, 1933, p. 16.

tendance plus républicaine et nationale (tout du moins en se focalisant moins sur la nécessaire décentralisation)¹⁷⁰⁹. Si l'université est mobilisée au départ avec les hommes de lettres, P. Tissié semble plus esseulé par la suite. Son principal soutien, A. Espinas, quitte Bordeaux pour la Capitale au milieu des années 1890. L'émulation sociologique se réduit. Néanmoins, il reste un homme de lettres proche de la LGEP avant la prise en main médicale, G.-L. Duprat. Disciple d'A. Espinas, il se démarque de son maître par une conception éducative solidariste moins libérale. L'étudiant en philosophie participe aux actions de la LGEP en aidant son père (directeur d'école) à l'organisation des lendits dans son école¹⁷¹⁰. Il propose une communication dans la section pédagogique du congrès national d'EP tenu Bordeaux en 1893 : « *L'EP à l'école primaire. Essai de pédagogie expérimentale fondé sur l'organisation des jeux et exercices physiques à l'école publique de Podensac* »¹⁷¹¹. P. Tissié le sollicite pour contribuer au recueil quasi encyclopédique, regroupant différents regards sur l'EP¹⁷¹². G.-L. Duprat est en charge de la partie sociologie. L'occasion est idéale pour réitérer son soutien à l'œuvre de démocratisation des jeux et exercices corporels de la LGEP et aussi pour rappeler le succès des lendits qui mériteraient d'être généralisés à l'ensemble du système éducatif via, en premier lieu, l'enseignement secondaire (rouage indispensable pour faire acquérir le goût de la pratique).

L'étude du sociologue affirme l'importance des jeux d'exercices scolaires comme puissant moyen de socialisation. Il y présente une vision solidariste plus centralisatrice que ne le laisse entendre son maître A. Espinas¹⁷¹³. En effet, G.-L. Duprat dévoile un solidarisme « républicain », accordant au collectif une valeur « *quasi-providentielle* »¹⁷¹⁴. Selon lui, l'avenir des sociétés suit l'évolution vers un Etat fort pour répondre à l'exigence de solidarité (et d'émancipation de tous). Sans éluder les formes d'associations volontaires et les formes de sociabilités locales. Il prend ses distances avec la sensibilité coopératiste du solidarisme

¹⁷⁰⁹ Plus largement, s'instaure un centralisme démocratique au centre de la modernité que l'on retrouve dans le sport et caractérise son développement dans lequel les Français ont une action prioritaire (Coubertin, etc...). Cette forme de modernité est en partie portée par l'universalisme issue des Lumières. Loudcher Jean-François, « La France au centre de la modernité sportive », dans Tétart, Philippe. *Histoire du sport en France, Du Second Empire au Régime de Vichy*. Vuibert-Musée National du Sport, 2007, pp. 107-129.

¹⁷¹⁰ « *Deux lendits ont été organisés par M. Duprat, directeur de l'école primaire de Podensac, secondé par son fils, étudiant et licencié en philosophie à la faculté des Lettres de Bordeaux, que le congrès a chargé de rédiger le compte rendu analytique de ces séances* ». II^e Congrès national de l'Éducation physique, *Actes, op cit.*, p. 6 et 7.

¹⁷¹¹ Selon J.-P. Callède, le texte se trouve sous la forme d'une brochure de 13 pages dont le seul exemplaire se trouve à la BNF. Les actes du congrès de 1893 fournissent simplement une courte synthèse de l'étude (pp. 24-25). Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 109.

¹⁷¹² Tissié, Philippe. *Op. cit.*, 1901.

¹⁷¹³ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, p. 110.

¹⁷¹⁴ Duprat, Guillaume-Léonce. *La solidarité. Ses causes, son évolution, ses conséquences*. Paris Octave Doin, 1907, p. 84.

(exaltant la coopérative comme matrice fondamentale de la solidarité)¹⁷¹⁵. La décentralisation ne constitue pas une voie féconde pour renforcer la solidarité nationale :

« La constitution des grandes nations a permis, au XIX^e siècle, d'unir dans les mêmes élans de patriotisme ceux que séparaient auparavant la solidarité confessionnelle ou professionnelle ou politique. La constitution de grandes nations a contribué à faire sentir à tous non seulement la puissance, mais l'utilité, la nécessité, en vue du progrès collectif, d'une vie en société dominée par la Loi, par la Raison commune. La solidarité nationale se superpose à presque toutes les autres et notamment à la solidarité familiale ou professionnelle pour l'éducation des enfants, des jeunes gens, pour l'assistance des faibles, des infirmes, des malades et des vieillards, pour la protection de l'individu en tant qu'industriel ou commerçant. Tous peuvent avoir recours à l'Etat comme ils avaient recours autrefois à la famille, à la corporation, à la cité, contre l'arbitraire, l'injure ou la violence ; tous peuvent solliciter le concours du pays entier dans l'accomplissement d'une tâche qui, directement ou indirectement, intéresse la collectivité ; et le sentiment de cette étroite union de tous les citoyens non seulement pour la défense commune, mais pour l'assistance, l'aide réciproque, est si fort que des individualistes s'effraient de tant de confiance inspirée par la collectivité quasi-providentielle »¹⁷¹⁶.

Le projet de société développé par l'auteur semble plus proche des vues de H. Marion que d'A. Espinas¹⁷¹⁷. Cette divergence peut se comprendre par son influence familiale. G.-L. Duprat baigne dans un environnement attaché à l'école républicaine et au rôle de l'école gratuite¹⁷¹⁸. Il s'intéresse d'ailleurs surtout à l'EP des jeunes gens quand A. Espinas aborde plutôt les jeux libres des collégiens et lycéens.

Ces mutations et la croyance en un Etat fort valorisant une éducation plus républicaine et un pouvoir jacobin font consensus dès lors que l'on aborde l'enjeu hygiénique, qui devient désormais central pour former un individu fort. La priorité n'est plus à l'esprit d'initiative, d'association, de création de clubs et de comités, mais bien à l'élaboration d'un système général adaptable et applicable sur l'ensemble du territoire.

Le filtre solidariste évolue avec l'enjeu sanitaire et le changement d'échelle. La LGEP s'attribue désormais une mission sociale d'ampleur nationale. On passe ainsi d'un solidarisme girondin à un solidarisme plus en phase avec la république et l'Etat-nation jacobin :

« Le corps humain est une république fédérative, chaque organe vital est une province possédant son autonomie fonctionnelle ; mais chacune d'elles est si bien soudée aux autres, que la vie de la république est compromise par le déséquilibre de l'une d'elles, d'où la nécessité de bien connaître la valeur et l'application du mouvement physique, non en vue d'une suprématie combative à remporter avec compétition mais d'une suprématie sanitaire à conquérir en vue de la constitution de l'homme, pour son

¹⁷¹⁵ Audier, Serge. *Op. cit.*, 2010, p. 326.

¹⁷¹⁶ Duprat, Guillaume-Léonce. *Op. cit.*, p. 83.

¹⁷¹⁷ Callède, Jean-Paul. *Op. cit.*, 2019, p. 123.

¹⁷¹⁸ Son père est instituteur et directeur de l'école de Foix qui fait l'objet de l'étude développée au congrès de 1893.

évolution et pour son adaptation au milieu, de la naissance à la mort. En cela l'EP est une science de l'hygiène »¹⁷¹⁹.

Ainsi, alors que s'instaure un état plus protecteur¹⁷²⁰ et que l'intervention des pouvoirs publics s'intensifie en matière d'hygiène, P. Tissié s'attache à l'extension et la généralisation d'une méthode dont l'ambition est de devenir Méthode nationale grâce, notamment, au projet plus égalitariste.

Finalement, l'inflexion pédagogique et l'évolution des formes d'exercices de la fin du XIX^e siècle s'accompagnent d'un renouvellement des finalités que l'EP doit poursuivre. Si P. Tissié est précurseur avec l'initiative des lendits, il s'inscrit dans son temps lorsqu'il se concentre sur les finalités hygiéniques de l'EP. La « *nationalisation de la Ligue* » est rendue nécessaire dans un contexte sanitaire dont la dégradation est sans cesse rappelée indépendamment d'une réalité discutable de ce point de vue. Le modèle suédois paraît résoudre les problèmes liés au sentiment de dégénérescence et de dénatalité. La solidarité se redéfinit, le devenir de la nation nécessite des individus forts physiquement et moralement au service du collectif. P. Tissié s'accommode désormais d'une vision plus centralisée afin d'élaborer un système unifié à l'échelle nationale¹⁷²¹. Ce système devrait alors s'inspirer du modèle suédois tout en ne perdant pas de vue les jeux. P. Tissié amorce une première forme de complémentarisation¹⁷²², mais l'EP n'est pas suffisamment prise en compte. La prise en main par l'Université demeure une nécessité. Malgré les travaux précurseurs d'A. Espinas, le champ de l'EP reste structuré autour des sciences physiologiques et anatomiques pour lesquelles les médecins font autorité. Si le début du XX^e siècle marque un certain isolement de la LGEP, la période est déterminante pour la constitution de l'École bordelaise. En effet, son président amorce une synthèse entre les avancées psycho-motrices (volonté, système hiérarchique), les connaissances physiologiques et anatomiques qui préfigurent la Méthode bordelaise. Le projet repose sur la construction d'une éducation physique rationnelle basée sur une pédagogie de l'effort. Il s'agit bien de former des individus forts par la santé, et d'acquérir le sens de l'effort utile par des formes de pratiques physiques éclectiques.

¹⁷¹⁹ Tissié, Philippe. « Le circuit ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n°10-11-12, octobre-novembre-décembre, 1933, p. 101-102.

¹⁷²⁰ Rappelons quelques grandes lois sur la sécurité des travailleurs : loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail établissant le principe de responsabilité patronale, loi du 30 septembre 1900 qui réduit à onze heures la durée journalière de travail, loi du 13 juillet 1906 instaurant le repos hebdomadaire de 24 heures etc.

¹⁷²¹ Rappelons le départ de P. Tissié pour Pau à la fin du XIX^e siècle suite à une mise à l'écart du docteur sur l'échiquier bordelais. Robène, Luc. « Philippe Tissié et les "Hussardes noires de la gymnastique". L'enseignement de la gymnastique à l'École normale de jeunes filles de Pau (1903-1913) », dans Saint-Martin, Jean et al. (Sous la dir.). *Op. cit.*, 2012.

¹⁷²² Lebecq, Pierre Alban. *Op. cit.*, 1990, p. 98.

Conclusion chapitre 2

En somme, la création de la LGEP incarne l'émergence d'une sensibilité idéologique singulière à Bordeaux. L'œuvre promouvant les jeux corporels permet de mettre en exergue un solidarisme « girondin » caractérisé par une idéologie libérale modérée à l'image du climat océanique tempéré de la ville, qui privilégie une politique du juste milieu. Tout en étant imprégnés de la doctrine solidariste, les liens de solidarité se définissent par rapport aux libertés individuelles et l'association libre. La solidarité ne doit pas être contractualisée à l'échelle de l'État, dont l'intervention doit être restreinte. La LGEP représente donc un solidarisme plus « libertaire » que la Ligue nationale de P. Grousset, visible dans les formes de pratiques déployées. L'organisation des lendits accorde une plus grande part aux jeux de plein air et jeux sportifs qui, bien qu'à relativiser, ouvre une brèche vers plus de libertés et favorise l'esprit d'initiative. Cette sensibilité émerge sur un territoire qui cultive un certain régionalisme lié à un courant républicain modéré. La culture radicale de la municipalité bordelaise explique l'engouement pour la création de la LGEP, son soutien et les ressources mises à dispositions par les pouvoirs publics locaux. Un deuxième moteur semble être à l'origine de la LGEP. La tendance associationniste d'influence protestante est à la base d'œuvres philanthropiques de ce type. L'associationnisme se développe chez les sociologues bordelais qui accordent une pleine reconnaissance à l'association libre, sources d'émancipation et de vitalité de la nation.

Sans être attaché à un parti politique¹⁷²³, le projet mélange laïcité, humanisme et patriotisme dans une éducation par le corps. La philosophie sociale concourt à faire acquérir une force dans le caractère et la volonté¹⁷²⁴. À ce titre l'EP demeure un moyen pour des fins individuelles, mais surtout collectives au service du progrès social. L'éducation contribue à forger le sens de l'effort, lui attribuant une force individuelle et collective. Ainsi, « *il convient ne pas éduquer spécialement en vue de la force brutale, dernier argument, mais en vue de la force intellectuelle et morale qui dominera et qui dirigera toujours la force brutale* »¹⁷²⁵. Ce sens de l'effort utile pour soi et pour les autres souligne un projet de société solidariste qui n'est pas figé et évolue lorsque les préoccupations liées au corps touchent l'hygiène et que le sentiment de dégénérescence croît dans un climat de tensions internationales (échauffourés

¹⁷²³ La pédagogie de la Ligue valorise une méthode d'enseignement qui n'est pas politisée car non identifiée au patriotisme comme dans le spectacle sportif. Néanmoins, elle est politisée dans le sens où elle permet une utilisation locale pouvant nourrir cette idée de décentralisation. Il y a donc une politique de l'apolitisme pour reprendre la formule de J. Defrance. Defrance Jacques. « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif ». *Politix*, vol. 13, n°50, 2000.

¹⁷²⁴ Lebecq, Pierre Alban. *Op. cit.*, 1989, p. 88.

¹⁷²⁵ *Ibid.*

avec l'Angleterre à Fachoda en 1894, menace de guerre avec l'Allemagne dès 1906 avec l'affaire d'Agadir, puis de Tanger).

La conception solidariste associationniste aux origines de la LGEP laisse place à un solidarisme républicain au début du XX^e siècle. Les fondements doctrinaux évoluent en reconsidérant l'équilibre entre l'État et les associations. La tendance décentralisatrice s'amenuise au profit d'une vision plus centralisée et républicaine. Ce glissement idéologique se retrouve sur le plan des pratiques physiques. La gymnastique analytique de type suédoise fait l'objet de toutes les attentions au détriment des jeux dit traditionnels qui représentaient le cœur des lendits lors de leur création. L'ambition est désormais d'élaborer un système d'EP éclectique et national. P. Tissié se donne alors comme mission de concevoir une forme de cohérence rationnellement construite. Le sens de l'effort utile prend une place centrale en éducation physique pour former des citoyens forts, physiquement et moralement, à la hauteur des enjeux sociaux (nation, patriotique...). La finalité hygiénique devient centrale dans le projet solidariste dont les sciences biologiques sont aptes à fournir les justifications ainsi que les moyens pour adapter la pratique à tous les individus. Il faut rétablir les plus faibles.

En définitive, la trajectoire de P. Tissié révèle les débats sur la question de l'utilité sociale de l'éducation physique. Plus largement, les formes de pratiques valorisées, faisant l'objet de controverses, se réfèrent à des visions du monde à l'œuvre dans la société et auxquelles P. Tissié souhaite contribuer. L'héritage de ces conceptions montre que la Ligue est indissociable d'une vision du monde qui dépasse le contexte immédiat pour envisager un futur assez idéaliste. Or, n'est-ce pas une certaine dimension « réaliste » qui manque à P. Tissié, du moins dans les premiers temps de son parcours où tout semble lui réussir dans un contexte bordelais et même au-delà, avide de ces innovations. Ainsi, les ajustements de la Ligue jusqu'à P. Seurin laissent entrevoir l'empreinte des évolutions sociétales et des enjeux politiques du moment, mais ne doivent pas occulter le noyau dur du programme édifié par P. Tissié qui se base sur une idéologie solidariste, localement aménagée toutefois.

Au début du XX^e siècle, la LGEP perd de l'influence : son président est isolé, mais son engagement en faveur de l'œuvre de régénération physique reste intact. Si la greffe avec l'université bordelaise a été difficile à ses débuts, le XX^e siècle voit l'hostilité de la faculté de médecine disparaître à mesure que les enjeux hygiéniques deviennent plus pressants. Les premières thèses arrivent dans une région où l'exercice corporel organisé est particulièrement développé. P. Tissié et la LGEP ont ainsi semé les graines permettant l'éclosion d'un foyer de recherche bordelais à la faculté de médecine.

Conclusion partie 3

Cette dernière partie visait à comprendre l'émergence de l'œuvre pionnière de la LGEP à la fin du XIX^e siècle. Nous avons tenté de préciser les facteurs à l'origine de la réunion d'un groupe éclectique de personnes qui cherchent à promouvoir les jeux corporels à l'école (université, collège, lycée, primaire). L'initiative prend corps au sein du *véloce-club bordelais* qui connaît un fort succès et regroupe différents réseaux de sociabilité. Parmi ces fervents pratiquants, certains partagent des convictions humanistes et démocratiques et vont œuvrer à la démocratisation de l'exercice physique et des jeux de plein air. On passe alors de la rencontre de réseaux locaux divers à la constitution et l'institutionnalisation d'une œuvre éducative et pédagogique. Le goût de la pratique physique organisée est particulièrement développé à Bordeaux. En particulier, le club de vélocipède rassemble de nombreux habitants dont beaucoup de notables et constitue un espace où les frontières sociales s'assouplissent et où germe peu à peu l'idée d'une action collective en faveur de la démocratisation de l'EP. L'activité physique acquiert ainsi une légitimité dans sa contribution à l'éducation qui ne doit pas se limiter à la dimension intellectuelle. Cette idée s'ancre et fait consensus parmi les fondateurs de la LGEP. Dans l'élan réformateur de la III^e République un courant pédagogique émerge en faveur des jeux de plein air s'explique par la convergence de facteurs à la croisée du local et du national.

Tout d'abord, la présence d'enseignants et d'étudiants issus de la faculté des lettres provient du développement des sciences humaines et sociales. La faculté bordelaise se constitue comme un des foyers pionniers dans l'autonomisation de la sociologie. Aux côtés de P. Tissié, des universitaires soutiennent la cause de l'EP. Les jeux corporels comme objet de recherche semblent être légitimés dans le milieu universitaire bordelais et mobilisent des hommes de science réputés. Aux côtés des médecins (X. Arnozan, C. Sigalas...), deux philosophes, A. Espinas et G. Duprat, se démarquent en posant un regard sociologique sur l'EP et son importance dans l'éducation, comme facteur essentiel de socialisation. La mise en évidence d'une correspondance entre doctrines et techniques (activités utiles et non utiles) pouvant être qualifiée de praxéologie conduit à reconsidérer la culture technique dont les jeux corporels organisés. Les activités esthétiques et pratiques permettent alors d'intégrer les formes d'intelligibilité de la société et doivent être alors prises en compte dans l'éducation. La rupture épistémologique inscrite dans le criticisme kantien et les théories spencériennes ouvrent de nouvelles réflexions à la base d'une reconsidération de la place du corps. La sociologie d'A. Espinas envisage ainsi les jeux comme facteur de socialisation et fournit les

justifications socio-pédagogiques à leur introduction à l'école sous des formes traditionnelles, sous l'initiative de P. Tissié notamment.

La constitution d'une nouvelle science, la psychologie expérimentale (scientifique) contribue également à rapprocher les activités corporelles et le développement de l'individu. Dans une approche clinique et expérimentale, les psychologues travaillent à la rééducation des individus présentant des pathologies. Les recherches psycho-physiologiques se centrent sur la volonté, l'attention ou les représentations et établissent un lien entre le mouvement et le cerveau. Inspirés par le modèle hiérarchique Jacksonien, les psychologues français soulignent l'importance de la volonté : l'exercer devient la clé pour élever les individus. Le système Jacksonien met en avant les fonctions motrices dans l'ontogenèse : à la logique interne du corps et des organes se substitue peu à peu la fonction mentale. Dans cette vision organiciste et hiérarchique, l'éducation doit permettre d'aider l'enfant à passer de niveau en niveau « *vers des formes d'adaptation supérieure à un environnement qu'il s'agira de faire humainement progresser* »¹⁷²⁶. En somme, l'idée d'un continuum corps-esprit remet en question le dualisme traditionnel. Le mouvement volontaire établi par P. Tissié fera le reste pour affirmer l'importance de l'EP dans le développement de l'individu. J.-H. Jackson, directement inspiré par les théories organicistes et évolutionnistes spencériennes, marque profondément les réflexions des psychologues français, reprises par P. Tissié. Les connaissances nouvelles en psychologie renforcent l'importance de l'effort et du mouvement discipliné pour élever l'individu et lui permettre de s'adapter. Inspirées par l'école éclectique philosophique, les théories évolutionnistes de H. Spencer influencent donc également la psychologie. L'élan positiviste est directement lié à l'évolutionnisme spencérien en sociologie et psychologie, que reprendra A. Comte.

À l'image de la sociologie, l'intérêt porté à l'exercice corporel révèle un certain pragmatisme dans les recherches que l'on retrouve finalement chez les médecins bordelais dans l'entre-deux-guerres. L'idée de progrès de l'humanité s'ancre dans les sciences positivistes dont la sociologie éclaire la compréhension du social. Une première génération de sociologues nourrit donc une vision organiciste et positiviste de la société. Le social suit les lois du vivant ; l'unité, les relations de solidarité et de concurrence structure en effet l'évolution des espèces. Mais l'être humain présente des spécificités, la raison et la morale, susceptibles de guider le progrès social. Avec l'instauration des sociétés démocratiques, la justice montre la voie du progrès. Un lien étroit et plus direct entre science et utilité sociale s'établit donc autour de l'idée de justice sociale. Cet idéal, constitutive de la doctrine

¹⁷²⁶ Prévost, Claude. *Op. cit.*, 1989, pp. 31-32.

solidariste, accompagne les réflexions des premiers sociologues inspirés par le positivisme d'A. Comte (des sciences biologiques). La rationalisation scientifique s'articule dans une morale caractéristique de l'idéologie solidariste en phase avec l'élan démocratique et réformateur de la III^e République. L'influence de l'éclectisme philosophique, à ce moment, se perçoit dans le compromis des méthodes d'EP renvoyant à des manières d'appréhender l'éducation et d'accéder à la connaissance, partagées entre rationalisme et empirisme. L'éclectisme envisage deux principes, la positivité et la mise en cohérence permettant d'établir un système. La Méthode française illustre particulièrement ce compromis dans laquelle se retrouve la future Méthode bordelaise formalisée par le collectif autour de P. Seurin en 1949. L'éclectisme bordelais s'en distingue toutefois en ce qu'il cherche à mettre en cohérence la Méthode avec un idéal plus marqué pour le projet solidariste héritier des débuts de la LGEP.

En effet, l'idéologie solidariste, issue de la pensée sociologique, innerve le courant pédagogique en faveur des jeux à la fin du XIX^e siècle. Elle propose un modèle intermédiaire entre la gymnastique et les sports anglo-saxons. Cette troisième voie tente de se distinguer d'une centration sur la performance individuelle sportive et une gymnastique trop normalisatrice, ne laissant pas suffisamment de place à l'initiative. Ce format rappelle le projet politique solidariste visant à concilier le libéralisme et le socialisme que l'on retrouve lors de la création de la LNEP par P. Grousset sans pour autant être assimilé à la doctrine politique. T. Froissart parle alors d'un solidarisme modéré lié à une philosophie morale faisant consensus et en phase avec l'idéologie républicaine.

Toutefois, si le solidarisme émerge en France, il prend une sensibilité plus « libertaire » à Bordeaux et se conjugue à la tendance régionaliste. L'indépendance que revendique la LGEP à l'égard de la LNEP traduit une volonté décentralisatrice partagée par l'ensemble des fondateurs, appartenant à des réseaux professionnels différents (P. Tissié, A. Espinas, M. Martin, etc...). La création et l'expansion de la LGEP dans le Sud-Ouest incarnent ainsi la pensée solidariste œuvrant au projet démocratique républicain tout en participant à la vitalité régionale. Ce solidarisme qualifié de « girondin » accorde une plus grande part à l'association volontaire et à l'initiative individuelle, indispensables pour la vitalité et le progrès collectif.

Cependant, la volonté décentralisatrice de P. Tissié et de la Ligue, mais aussi de ses associés M. Martin et G. Gounouillou, s'amenuise au fur et à mesure que P. Tissié souhaite élargir sa mission. L'œuvre de régénération physique et morale devient nationale et entre en adéquation avec la montée des enjeux hygiénistes au tournant du XIX^e et du XX^e siècle. La santé, entendue comme le moyen pour construire une nation forte, entraîne une évolution des formes de pratiques valorisées, actualisant l'éclectisme initial, à l'origine des lendits

bordelais. La part des jeux dits traditionnels et des exercices de type militaire diminue, au profit de la méthode suédoise qui semble la plus adaptée pour offrir le socle d'un système national. La part de l'initiative individuelle, quoique toujours en liberté surveillée, décroît aussi en resserrant les propositions envers une pédagogie de l'effort, en phase avec la vision psychologique hiérarchique caractéristique de l'éclectisme français de la fin du XIX^e siècle, qui va devenir dominante entre les deux guerres en EP. Le solidarisme « girondin » laisse alors place à un solidarisme « républicain » à la hauteur des ambitions sociales et nationales de P. Tissié. Néanmoins, on peut se demander si cette « nouvelle » mission du président de la Ligue ne correspond pas à un nouveau contexte dont, spectateur averti, il s'empare. En effet, désormais isolé, celle-ci lui permet de revenir sur le devant de la scène et même, après la guerre, de remplir un rôle crucial dans la formation scientifique des enseignants d'EP auprès des facultés de médecine.

Quoiqu'il en soit, ce glissement idéologique favorise le rapprochement avec la faculté de médecine, garant d'une rationalité et capable de réaliser une EP méthodique construite. Les sciences médicales offrent la rigueur nécessaire à l'élaboration d'un système rationnel d'EP. La LGEP bénéficie du soutien médical et la faculté de médecine va en abriter désormais les recherches. Ce passage des sciences humaines et sociales aux sciences médicales s'accompagne d'une évolution axiologique et des formes de pratiques.

En définitive, les principes solidaristes imprégnant le projet girondin marquent profondément la recherche en EP à partir de l'articulation entre sciences et utilité sociale selon une vision organiciste et positiviste. Mais, plus encore, sa réalisation a eu un écho qui dépasse largement les frontières locales pour des destinées nationales voire internationales. Les années 1890 sont donc fondatrices pour l'École d'EP bordelaise de l'après-guerre et les justifications socio-pédagogiques tissent le lien entre corps et éducation générale des individus pour la formation des citoyens. Ce moment s'actualise avec la prise en main médicale de l'entre-deux-guerres grâce à un nouveau contexte à la fois au niveau des valeurs, mais aussi politique.

Fervent patriote, défenseur de l'idéologie républicaine, solidariste, positiviste, P. Tissié appartient à son temps. Les préoccupations liées au renforcement des corps s'imprègnent d'enjeux enchevêtrés dans le national et le local. Si l'intégration de la LGEP et P. Tissié dans les enjeux nationaux est jusque-là bien cernée dans l'historiographie, nous avons pu revenir sur des éléments plus locaux permettant de comprendre l'émergence et l'éclosion de l'École d'EP bordelaise. Appréhender plus finement les conditions d'émergence de la LGEP donne à mieux comprendre l'identité et les caractéristiques de l'EP déployée sur le territoire bordelais au milieu du XX^e siècle.

Il semble néanmoins que ces éléments de réflexion restent insuffisants pour comprendre précisément le paysage bordelais et les dynamiques à l'origine de l'École d'EP. Une cartographie¹⁷²⁷ plus précise des acteurs locaux impliqués à la fin du XIX^e permettrait de mieux comprendre les ressorts de l'engagement en termes de relations sportives, de caractéristiques sociales et culturelles, d'orientations confessionnelles et politiques. Cette dernière partie n'a pu qu'effleurer ses éléments sans pouvoir mener une analyse en profondeur sur ces questions qui constituent pourtant une piste incontournable pour rassembler et compléter les travaux réalisés jusqu'à ce jour.

¹⁷²⁷ On pourrait envisager une prosopographie des acteurs engagés dans les associations et la presse sportive locales.

Conclusion générale

Les étapes de l'émergence de l'École bordelaise

Ce travail a tenté de préciser l'émergence d'une conception singulière de l'EP et son évolution au sein de la région bordelaise, de 1888 à la fin des années 1960. Ainsi, un courant hygiénique souvent assimilé à la gymnastique analytique suédoise se distingue d'autres méthodes qui vont alors cohabiter dans la première moitié du XX^e siècle. Avec la disparition de Philippe Tissié (1937) et la mise en place de nouveaux responsables, une manière assez spécifique d'envisager l'EP fait relativement consensus à l'échelle du territoire aquitain par l'intermédiaire de la LFEP et du CREPS de Talence : elle gagne l'ensemble national jusqu'à l'inscrire dans les textes officiels de l'EP en 1959. Dans la croisade pour diffuser la Méthode, le CREPS joue le premier rôle en ralliant la plupart des enseignants de l'établissement à la cause de leur directeur. Les années 1950 voient rayonner P. Seurin et la méthode rationnelle et hygiénique qu'il défend sans concession donnant accès au statut de Méthode. Une telle œuvre de synthèse repose sur des connaissances établies antérieurement par des médecins pour les données anatomiques et biologiques, mais aussi sur un socle de valeurs intégrées et véhiculées par l'héritage de la LFEP et de son président P. Tissié. Comprendre l'élaboration de la Méthode bordelaise ne peut effectivement faire l'économie d'une prise de recul historique afin d'identifier les normes et les représentations qui s'immiscent derrière cette rationalité scientifique médicale.

Nous avons montré dans une première partie que le courant porté par P. Seurin et la LFEP peut s'apparenter à une École. Si la notion de courant envisage la méthode et les finalités, elle paraît trop étroite pour délimiter le rayonnement et l'institutionnalisation d'une conception éducative telle que l'envisagent l'équipe du CREPS et son directeur. Une méthode applicable et généralisable assure la diffusion afin d'atteindre des idéaux bien définis. Ce projet est officiellement scellé avec la publication de l'ouvrage *Vers une EP méthodique* dont les finalités sont structurées par la doctrine solidariste. En fond se dessine une vision organiciste de la société qui permet de comprendre l'intérêt de former un individu fort, nécessaire au progrès de l'humanité. La santé constitue alors le chemin vers la force physique, complétée par la force morale acquise par une pédagogie de l'effort. La gymnastique suédoise analytique et collective répond idéalement au renforcement global de la personne que viennent éventuellement compléter des formes sportives de pratique compétitive. La Méthode de l'École bordelaise s'inscrit finalement dans une forme « *modérée du solidarisme républicain* »¹⁷²⁸. Sans remettre en cause les fondements axiologiques, P. Seurin s'attache à

¹⁷²⁸ Froissart, Tony. *Op. cit.*, 2015.

rassembler l'œuvre et à affiner la Méthode. Cet effort de synthèse illustre la volonté de diffusion et l'ambition nationale pour imposer une conception particulière de l'EP qui serait à la fois diffusée dans le monde scolaire, mais aussi dans le monde associatif. L'École bordelaise repose ainsi sur des principes structurants que l'on peut résumer par une méthode éclectique bien délimitée, rationnellement construite, dont le but principal est l'amélioration de la santé au service d'une société plus juste et égalitaire telle que l'idéal solidariste l'envisage. Ces principes agissent comme des significations communes à l'origine du rapprochement entre le CREPS et l'IREP après la Seconde Guerre mondiale. Malgré la concurrence, le développement simultané de deux structures de formation marque une singularité en France qui n'a rien d'anecdotique. Cette synergie locale permet à l'équipe du CREPS et à la LFEP de diffuser la Méthode dans la région par la formation notamment. Pourtant, au moment où l'École bordelaise devient incontournable dans les débats nationaux sur l'EP scolaire, des mutations plus profondes sont à l'œuvre remettant en question ses principes. En effet, P. Seurin envisage les finalités de l'éducation comme un socle immuable de référence pour réaliser une société démocratique. Une essence universelle de la morale fixerait alors la direction des valeurs à poursuivre. En réalité, la morale relève à la fois de l'idéologie tout en étant imprégnée d'une vision de l'individu (et de la société) étroitement dépendante de l'évolution des sciences¹⁷²⁹. Mais, si la méthode constitue une « *route vers le savoir* » permettant d'agir pour l'éducateur, la science ne peut pas maîtriser l'acte pédagogique et éducatif¹⁷³⁰. P. Seurin le reconnaît, il reste néanmoins fermement attaché au principe de rationalité ainsi qu'à une vision métaphysique de l'éducation, quasi universelle, proche de son prédécesseur P. Tissié. Il s'agit bien de former un individu raisonnable et moralement fort pour maîtriser ses instincts et alors se libérer de toute contingence. Le mouvement discipliné renforce à la fois la volonté et la force physique pour former ce citoyen libre. Le lien entre mouvement et pensée repose sur les travaux de P. Tissié, à peine modifiés, et qui restent en réalité basés sur une représentation du corps « *dualiste et analytique* »¹⁷³¹ s'accommodant de la vision médicale. La démarche scientifique expérimentale contribue à compartimenter la personne et confère à la méthode une forme de rationalité, gage de

¹⁷²⁹ Le social est empreint d'une vision organiciste où règne les lois du vivant (interdépendance, unité, concurrence...). Ces représentations étroitement dépendantes des premiers travaux de sociologie sont directement influencées par les sciences naturalistes du milieu du XIX^e siècle. Elles structurent la vision de l'enfant à former d'où en découle l'importance de la santé et de la force morale (volonté, discipline).

¹⁷³⁰ Ulmann, Jacques. *Op. cit.*, 1993, p. 63.

¹⁷³¹ « *Pour autant, la démarche théorique qui sert d'appui à ce collectif reste basée sur une approche qui compartimente le fonctionnement de l'individu (...). En ce sens, la représentation du corps en mouvement, mobilisée par Seurin et la FFGE, reste relativement dualiste et analytique. Ses fondements épistémiques apparaissent en décalage avec les nouvelles références théoriques qui diffusent parallèlement dans les ENSEPS* ». Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et al. « Pierre Seurin : un acteur-réseau mobilisé en faveur d'une éducation physique méthodique (1941-1975) à visée hygiénique ». *Staps*, n° 133, 2021, p. 57.

précision. Seules les sciences biologiques semblent pouvoir doser l'intensité et fixer le choix des formes de pratiques pour adapter la méthode au plus près des caractéristiques des individus. La différenciation pédagogique reste donc ordonnée surtout selon les données anatomiques et physiologiques. À ce niveau, P. Seurin bénéficie d'un soutien scientifique offert par le laboratoire de l'IEP qui développe un pôle spécialisé en biologie appliquée à l'EP et aux sports aux débuts des années 1920. À sa tête, G. Rougier cultive une triple démarche, expérimentale, clinique et empirique. Elle développe donc des recherches expérimentales sans se désintéresser des applications, hygiéniques et sociales liées aux exercices physiques. Engagée pour une EP rationnelle et hygiénique, elle rejoint tout naturellement la LFEP. La difficulté à s'ouvrir à de nouvelles références s'explique finalement par la proximité de l'EP et du monde médical qui conforte une vision bio-organique et segmentée du corps.

Ce rapprochement se construit dans la première moitié du XX^e siècle qui voit émerger un secteur de recherche à la faculté de médecine, porté par des médecins convaincus de la nécessité de les développer. La deuxième partie s'est effectivement attachée à retracer et à comprendre la relation étroite qui se tisse entre exercices physiques et médecins sur le territoire bordelais. Cette proximité permet de comprendre les fondements scientifiques de l'EP méthodique. Sans remettre en question l'éclectisme impulsé par P. Tissié, la recherche se développe à partir de 1896 avec les premières thèses de médecine qui marquent l'introduction du sport et de l'EP à la faculté de médecine. Mais c'est réellement à partir de 1921 que la recherche s'institutionnalise avec la création d'un laboratoire de physiologie appliquée à l'EP et aux sports. Ce nouvel espace « *médico-sportif* » se structure à la croisée de la biomédecine et de la clinique¹⁷³². L'attention portée au perfectionnement des techniques d'investigation médicales révèle ce double enjeu renvoyant, d'une part, à des visées applicatives pour un contrôle médico-sportif dans une perspective hygiénique et sociale, et, d'autre part, un enjeu plus fondamental et expérimental d'accès à une meilleure connaissance du fonctionnement du corps. Si la spécialisation scientifique et la généralisation de la méthode expérimentale en médecine expliquent le développement de l'étude de l'homme à l'effort, ce nouveau secteur d'investigation se structure également en raison de l'émergence d'une récente demande sociale. En s'autonomisant, la physiologie, et plus précisément la nouvelle branche liée au sport et à l'EP, trouve un écho dans les politiques hygiénistes. Le primat accordé par les pouvoirs politiques aux médecins ne peut se concevoir que dans une conjoncture vouant aux innovations de la physiologie expérimentale et plus largement des sciences biologiques une

¹⁷³² Picard, Jean-François. « Poussée scientifique ou demande de médecins ? La recherche médicale en France de l'Institut national d'hygiène à l'INSERM », dans « Contributions à l'histoire de la recherche médicale en France au XX^e siècle ». *Sciences sociales et santé*, Volume 10, n°4, 1992, pp. 47-106.

confiance dans le progrès technique et social. La construction du champ médico-sportif se réalise alors sur fond d'enjeux liés, de près ou de loin, à l'extension du domaine d'influence de la physiologie à divers secteurs d'activités sociales¹⁷³³. Quoiqu'il en soit, les travaux du laboratoire portés par V. Pachon, puis R. Fabre, confirment l'éclectisme de méthodes venant compléter les travaux plus cliniques et empiriques de P. Tissié. L'héritage d'une EP scolaire éclectique, en particulier la méthode suédoise, reste conforme à l'exigence de la norme du corps droit et de ce qui représente la normalité de la bonne santé dans l'imaginaire social du début du XX^e siècle. La respiration constitue le lieu de la régénération de la force vitale. L'amélioration de la fonction respiratoire se réalise en agissant sur la structure, par les mouvements analytiques, quand les exercices de type sportif renforcent la fonction. L'éclectisme proposé par l'École bordelaise ne modifie pas fondamentalement la proposition du règlement général d'EP de 1925. Les acteurs girondins cherchent à s'en démarquer avec l'importance accordée à la gymnastique suédoise et la volonté de construire scientifiquement l'articulation entre les différentes formes de pratiques. Si les enjeux hygiéniques expliquent l'investissement des médecins universitaires pour l'exercice physique en France, une partie des médecins bordelais cherche à promouvoir l'activité physique dans le but de développer l'éducation générale ; ils dépassent leur rôle de chercheurs. Le directeur de l'IEP, R. Fabre, rejoint alors le projet de relance des lendits menée par R. Fournié et les *Amis du Sport Universitaire*. Bien qu'il soit partiellement réalisé dans l'enseignement secondaire, l'élan médical redonne tout de même de la vigueur et une certaine légitimité pour contribuer au relèvement de la nation. Dans cette croisade sociale, les lendits ne sont alors qu'une composante d'une ambition plus large consistant à élaborer une Méthode nationale¹⁷³⁴. La santé représente bien le but principal de l'EP méthodique et se trouve au service de finalités liées à une morale ancrée dans les idéaux de la Ligue. Les lendits incarnent un projet de société qui, malgré des distinctions (entre primaire et secondaire), repose sur des fondements idéologiques communs. Pourtant, au moment où les médecins redonnent de la vigueur à la LFEP, leurs réflexions ainsi que celles des membres de la Ligue ne concernent pas les enjeux d'ordres moraux et éducatifs. En réalité, l'éclectisme de la méthode repose sur des références socio-psychologiques héritées de la fin du XIX^e siècle marquant durablement l'éducation physique bordelaise. L'importance accordée à l'individu et la nécessité de renforcer sa volonté par l'acquisition du sens de l'effort utile orientent le projet vers la solidarité comprise dans une assertion solidariste. La cohérence de la doctrine et ses fondements idéologiques

¹⁷³³ El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, p. 156.

¹⁷³⁴ Cette volonté, exprimée par P. Tissié, reprise par le nouveau président de la LFEP R. Fournié à la fin des années 1930, est orchestrée par P. Seurin après 1945.

solidaristes ne peuvent se comprendre sans revenir sur la genèse de la LGEP, porteuse d'un héritage socio-philosophique innervant le projet éducatif des promoteurs de la Méthode bordelaise d'EP.

En effet, nous avons montré, en nous appuyant sur un certain nombre de travaux, que les fondements axiologiques de l'École bordelaise reposent, dans une dernière période, sur la pensée solidariste, elle-même nourrie par les premiers travaux en sociologie émergeant à la fin du XIX^e siècle. Dans une perspective positiviste, les sciences conduisent l'homme vers le progrès social afin d'établir une société plus juste. Le social, envisagé selon les lois du vivant, repose sur les relations de concurrence et de solidarité dont dépend l'évolution des espèces. L'Homme se distingue, malgré tout, des animaux par la raison qui en fait un être supérieur. Le progrès trouve dans les lois scientifiques la compréhension et les moyens quand la morale et la raison fixent la direction d'une société meilleure. Cette morale repose en réalité sur une vision organiciste, issue de la pensée spencérienne organisée sur l'idée d'interdépendance. Prise dans ce sens, la solidarité met la focale sur l'interdépendance des desseins individuels conditionnant le salut collectif. L'idéologie solidariste innerve alors tout un courant pédagogique en faveur des jeux à la fin du XIX^e siècle à Bordeaux, un des premiers territoires à les organiser dans l'enseignement secondaire. Ainsi, des sociologues/philosophes, influencés par le courant solidariste et sportifs réguliers (A. Espinas, G.-L. Duprat...) vont être sensibles aux innovations dans ce domaine. Le développement d'un foyer de sociologie à la faculté des lettres permet de comprendre l'imbrication entre solidarisme et éducation physique, visible avec la promotion des jeux corporels. Ce sont, en effet, les sociologues qui montrent la fonction éducative des jeux pour la socialisation de l'enfant, agissant comme une expérience anticipatrice des situations futures. L'intérêt de l'exercice physique pour le développement est également mis en évidence par un champ de recherche nouveau, la clinique psychologique. Les avancées dans ce nouveau secteur soulignent l'importance de la volonté et les liens de dépendance du corps avec la pensée. D'ailleurs, la psycho-dynamie de P. Tissié est directement inspirée de la tradition psychologique de la fin du XIX^e siècle. Les fondements épistémiques des psychologues reposent sur le modèle hiérarchique Jacksonien. Le développement de l'individu est alors envisagé selon des étapes menant à un degré supérieur où la raison règne sur les instincts primaires : l'ontogenèse passe d'une logique interne du corps et des organes vers la fonction supérieure mentale menant à l'adaptabilité. Selon ce schéma, les psychologues français mettent en avant l'importance de la volonté pour élever l'individu s'accommodant aisément d'une pédagogie de l'ordre. Ainsi, le volontarisme en faveur de l'éducation physique à Bordeaux s'explique par l'émergence des sciences sociologiques et psychologiques qui commencent à montrer scientifiquement l'intérêt de

l'exercice physique dans le développement de l'enfant. Cette convergence d'intérêt trouve dans l'idéologie solidariste une vision particulièrement féconde et consensuelle à l'échelle locale. L'idée de promouvoir les jeux corporels semble prendre corps au sein du *Véloce-club bordelais*, association dans laquelle la majorité des membres fondateurs de la LGEP se retrouve afin de promouvoir les jeux corporels. La LGEP promeut une forme de pratique intermédiaire entre la gymnastique et les sports anglo-saxons. Elle n'est pas liée à la doctrine politique, mais plutôt à une philosophie morale (en phase avec l'idéologie républicaine). Pourtant, la LGEP imprime sa volonté de se démarquer de l'antenne nationale créée par P. Grousset, mais aussi du mouvement sportif coubertinien, pour prendre une coloration plus libertaire. La doctrine solidariste associationniste, accordant plus de crédit aux initiatives individuelles, rencontre alors la tendance régionaliste bordelaise. Nous pouvons désormais parler de *solidarisme girondin* pour qualifier la tendance représentée par la LGEP. Mais à la fin du XIX^e siècle, à mesure que P. Tissié souhaite participer à une mission de régénération plus nationale, la philosophie glisse vers un *solidarisme républicain*, resserrant l'initiative individuelle dans son rapport au collectif que l'on retrouve dans la doctrine de l'École bordelaise. Ce glissement axiologique se perçoit dans la centration sur l'enjeu hygiénique et les sciences médicales dans la première moitié du XX^e siècle. On assiste au passage d'un *solidarisme girondin* lié à une tendance associationniste et régionaliste, à un solidarisme républicain.

Pourtant, si la configuration locale donne lieu à des initiatives et place le milieu universitaire bordelais ainsi que certaines élites locales comme pionniers dans le domaine de l'éducation du corps à la fin du XIX^e siècle, l'héritage d'une culture physique et l'institutionnalisation de principes entourant l'EP vont peu à peu rigidifier les capacités d'innovation sur le territoire. Alors qu'en ses débuts P. Tissié s'est ouvert aux réflexions sociologiques, ces références seront peu discutées par ses successeurs. Dans les années 1960, l'École bordelaise s'éloignera des débats sur l'EP scolaire, les médecins et professeurs regroupés au sein de la LFEP ne seront plus en phase avec la tendance nationale convergeant vers la prise en compte de l'individualité et l'intégration de la culture (sportive) comme élément d'éducation. En somme, nous avons tenté de retracer le chemin sinueux de la promotion d'une EP éclectique qui passe d'une expérience née localement, dont la destination première était l'école, à partir de la conviction d'un groupe de réformateurs à une Méthode reconnue nationalement. Nous avons pu voir que la voie de compréhension de cette évolution se trouve à la croisée d'enjeux nationaux et plus locaux.

Genèse de l'École d'EP bordelaise : entre régionalisation et ouverture

L'étude de la création de la LGEP a donné l'occasion d'identifier une configuration locale, fruit à la fois des dynamiques territoriales, des acteurs et de principes liés à l'échelle plus large de la société qui, en retour, influence ces derniers. Cette configuration repose sur trois facteurs qui convergent dans la capitale girondine et expliquent le volontarisme en matière d'éducation physique : l'émergence des sciences humaines et sociales à la fin du XIX^e siècle, l'importance des socialisations sportives (culture gymnique et sportive) et un courant républicain (radical) proche du courant solidariste en faveur de réformes éducatives (C. Cazalet, D. Mérillon, E. Espinas...). Ces trois dimensions se trouvent imbriquées dans les évolutions sociétales nationales tout en étant fermement ancrées dans le territoire. La dynamique bordelaise s'explique alors par l'articulation entre, d'une part, la défense d'une région, et d'autre part, l'ouverture envers les valeurs humanistes axées vers l'individu et le progrès social. L'École d'EP bordelaise émerge grâce à la rencontre entre un contexte local singulier (solidarisme spécifique, sciences éclectiques, sports et gymnastiques) et les valeurs de la III^e République. Ces valeurs, tournées vers une société démocratique moderne, répondent à cette « *société moyenne* » mis en avant par P. Rosanvallon dans laquelle une définition de la santé normative se déploie basée sur une gymnastique rationnelle éclectique. C'est bien la rencontre entre ce microcosme girondin et les nouvelles valeurs républicaines qui permet la mise en place de l'École d'EP bordelaise portée par des individus singuliers. La période de l'entre-deux-guerres renforce ensuite les enjeux hygiénistes et nourrit l'orientation vers une solidarisme républicain national.

Quoiqu'il en soit, l'articulation entre le local et le national, entre le développement du territoire (régionalisation) et l'ouverture sur la modernité, place l'individu au cœur de la transformation sociale. La Méthode bordelaise d'EP met en avant l'individu dans une visée libératrice personnelle tout en étant au service du collectif. La croyance dans l'individu s'ancre alors dans une vision hiérarchique et solidariste caractéristique du XIX^e siècle. Si le rapport à l'individu a évolué depuis le début de la LGEP jusqu'à la formalisation de la Méthode en 1949, l'idée d'interdépendance demeure essentielle dans le fonctionnement social et l'avènement du progrès. La cohérence entre P. Tissié et P. Seurin repose sur ce socle doctrinal solidariste qui fournit les clés de compréhension de l'identité bordelaise en matière de sport et d'EP et permet de comprendre la filiation entre le projet initial de la LGEP de 1888 et l'orientation hygiénique après 1945.

Nous avons ainsi montré que la Méthode bordelaise est l'aboutissement d'une dynamique territoriale spécifique engagée à la fin du XIX^e siècle par un groupe éclectique de réformateurs. Le territoire autorise des innovations en matière d'EP car il est tourné vers la modernité, très certainement poussées par l'engagement franc-maçon et protestant dont les réseaux innervent les milieux réformateurs de la capitale girondine (pouvant s'étendre bien au-delà de la fin du XIX^e siècle). Le passage d'une dynamique locale aux intérêts nationaux a été rendu possible sur un territoire qui, bien qu'il soit tourné vers la défense de son identité, regarde vers l'avenir, c'est-à-dire une société plus égalitaire et plus juste. Cette ouverture provient d'un groupe culturel et social dont les initiatives transcendent les oppositions idéologiques. Ainsi, l'idéologie solidariste dépasse les clivages confessionnels et politiques de la capitale régionale pour nourrir les initiatives en matière d'EP (LGEP). Ce travail met finalement en exergue une « *capacité politique territoriale* »¹⁷³⁵ illustré par la constitution d'une école de pensée d'EP traversée par les logiques territoriales, tout en étant un marqueur indéniable de son temps. Le double ancrage est fondamental pour comprendre l'émergence d'une École bordelaise d'EP, mais plus largement la dynamique locale à cette période sur différents plans (scientifique, associatif, culturel...).

Perspectives

L'originalité de ce travail est d'avoir cherchée à appréhender l'échelle locale pour revenir sur le développement de l'EP dans un territoire où les acteurs et le courant de la LFEP ont déjà fait l'objet d'un certain nombre d'étude. Jusque-là les travaux historiques situent bien le courant de la LFEP et les principaux acteurs bordelais qui l'ont porté par rapport au paysage national, sans finalement que soit rassemblée l'œuvre girondine pour saisir les bases idéologiques et les correspondances doctrinales de P. Tissié à P. Seurin. De même, le rôle des médecins bordelais est surtout envisagé dans l'histoire nationale. En mettant au jour le développement de l'IEP, nous avons pu préciser son rôle dans la capacité à produire des significations et construire une forme de rationalité propre à l'École bordelaise. Derrière ces institutions, des médecins comme R. Fabre et G. Rougier, encore trop méconnus, ont permis de préciser la genèse et l'institutionnalisation de l'École. Ce travail a ainsi amorcé une synthèse cherchant à préciser l'héritage, les évolutions et continuités entre les différents promoteurs de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle.

Mais cette volonté de synthèse n'est pas sans danger. Elle nous a amené à couvrir une période longue s'étendant de 1888 à 1968. La compréhension des spécificités d'un territoire

¹⁷³⁵ Pasquier, Romain. *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 42.

ne peut être totale ni rendre compte de l'ensemble de la complexité du jeu social. Ces conclusions appellent à d'autres investigations. L'étude de ce territoire pionnier en matière d'éducation physique n'a pas révélé tous les ressorts d'un tel volontarisme. Réaliser une synthèse en constitue aussi une limite. La vision d'ensemble fournit des imprécisions dans les dynamiques de transformation et le passage du projet local au projet national. Ces mutations reposent sur un ensemble de facteurs lié à la trajectoire de P. Tissié, ainsi qu'au dynamisme du territoire et à la montée de l'hygiénisme. Tous ces éléments sont certainement encore à préciser davantage. L'étude de représentations à l'échelle d'un territoire implique de s'intéresser davantage aux acteurs et d'appréhender leur imbrication dans les réseaux locaux. Ce qui nécessite une étude plus précise de leur trajectoire permettant d'appréhender l'arrière-plan de leur engagement. Leurs représentations et les normes définissant les manières de penser et suggérant les actions se trouvent être pris entre le psychique et le social, entre le contexte local et plus global. Déceler les mécanismes permettant d'expliquer des normes et significations localement partagées doit conduire à investir davantage une approche socio-historique. Si notre étude a permis d'éclairer certaines biographies (R. Fabre, G. Rougier), l'incursion vers les aspects sociologiques reste encore à approfondir pour saisir pleinement la dynamique locale dans le cadre d'une histoire sociale. Ainsi, ce travail s'inscrit sans doute davantage dans une histoire des idées et de leurs évolutions. Nous avons tenté d'étudier ces conceptions et leur construction dans la culture locale plaçant alors la focale sur une histoire culturelle. L'enjeu a été d'envisager les vecteurs scientifique, pédagogique et éducatif (à travers les structures de recherches et de formation) véhiculant des représentations et sources d'expériences auxquelles sont confrontés les individus. Cette voie gagnerait à être consolidée en intégrant une étude plus approfondie des caractéristiques sociales.

Par exemple, l'étude de l'engagement des médecins dans la recherche en EP et sports est à envisager (et déjà amorcée par ailleurs) selon les caractéristiques du monde professionnel, ici le champ universitaire médical, dans lequel ils exercent leurs savoir-faire. Les contraintes ou les ressources du contexte professionnel des médecins dépendent à la fois d'enjeux macrosociaux, mais aussi des dispositions locales inhérentes aux facultés, qui présentent une certaine autonomie par rapport aux préconisations nationales (et moyens alloués pour adapter leur offre au contexte local). Si l'étude du milieu professionnel et son interaction avec l'individu permettent de comprendre les choix des acteurs, il faut éviter cependant de réduire la dynamique à une conception trop interactionniste qui effacerait les conditions sociales ainsi que les socialisations antérieures (expliquant les possibilités d'entrée en carrière¹⁷³⁶). À l'instar de la position de B. Lahire, la carrière représente bien « *un tronçon*

¹⁷³⁶ Lahire, Bernard. *Les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*. Paris, La Découverte, 2013, p. 127.

d'une trajectoire sociale (et de socialisation) qui commence dans les cadres de socialisation familiale et scolaire »¹⁷³⁷. Mais placer le curseur vers une vision trop « dispositionnaliste » pour expliquer les choix de carrière, sous-estime néanmoins la part du nouveau contexte d'action professionnelle dans les transformations ou constructions de nouvelles dispositions. Il s'agit donc de discerner les dispositions favorables à l'engagement dans ce type de carrière, de celles qui sont constituées par le nouveau contexte d'action. Pour notre étude, parmi les sociabilités sportives, le BEC semble être au cœur du réseau des médecins impliqués en EP et en sports, et a un rôle décisif dans la diffusion de certaines « croyances » et leurs implantations dans l'espace public : son influence dans la dynamique locale n'a pas été suffisamment prise en compte. Une histoire sociale pourrait permettre également de préciser les caractéristiques des membres fondateurs de la LGEP à l'origine de l'École bordelaise afin d'établir des liens nouveaux. Les origines confessionnelles et les caractéristiques familiales de l'équipe méritent d'être encore précisées. Les réseaux protestants et francs-maçons constituent indéniablement des clés de compréhension et leur étude s'impose pour comprendre la configuration locale ayant mené à une volonté commune de développer une éducation corporelle spécifique à la fois dans sa forme et dans son rayonnement.

Pour prolonger cette étude, il serait intéressant d'envisager la suite de l'École bordelaise. P. Seurin quitte le CREPS en 1967 au moment de la création de l'UEREPS de Bordeaux et de la nouvelle politique de la FFEPGV en direction de la gymnastique volontaire. Il devient inspecteur en EP dans l'académie de Marseille comme s'il se résignait à abandonner son rôle de leader et de concepteur. Ainsi, son départ marque indéniablement la fin de l'ère bordelaise en matière d'EP. Dès lors, peut-on identifier un prolongement de cette école dans les lieux de formations ou de recherches à partir de la mise en place du champ STAPS ? Quelle est la place de la performance dans la recherche à Bordeaux sur la période plus contemporaine ? La recherche reste-t-elle marquée par son intrication au niveau appliqué et fondamental ? Ces interrogations sont susceptibles de fournir des pistes d'investigations futures propres à confirmer l'identité bordelaise dans le champ des pratiques physiques, mais aussi à alimenter une histoire nationale sur l'introduction des différentes démarches scientifiques de recherche dans les facultés de médecine, susceptibles de nourrir plus largement les études comparatives entre les pays. Effectivement, la recherche, en s'institutionnalisant dans les facultés de médecine au cours de la première moitié du XX^e siècle, demeure centrée sur des démarches expérimentales appliquées, cliniques et parfois empiriques, tout en laissant peu de place à l'approche pragmatique. Cette dernière est

¹⁷³⁷ *Ibid.*

particulièrement appropriée pour développer une expertise dans l'amélioration de la performance des sportifs avec une relation moins descendante entre la science et les pratiquants. Les notions de coaching, d'entraînement ou plus largement d'interaction pédagogique, paraissent particulièrement intéressantes pour alimenter ces réflexions. Alors que la France dispose de laboratoires scientifiques à la pointe de la recherche, dès la fin du XIX^e siècle, la performance sportive n'est pas au centre des recherches, domaine dans lequel elle accusera un retard par rapport à ses homologues anglais. Les études comparatives impulsées par Dave Day et J-F. Loudcher se concentrent sur ces questions qui se révèlent particulièrement fécondes pour continuer d'interroger la place de la performance sportive dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Pour finir, ce travail, à travers l'étude de la notion d'éducation physique, réaffirme l'importance de la doctrine solidariste dans les réformes éducatives et politiques de la III^e République. En rendant indissociable la question sociale et démocratique, elle a nourri la mise en place d'un appareil de protection sociale et de redistribution inédit à la base de l'Etat providence français. Aujourd'hui, la solidarité telle que L. Bourgeois l'envisageait, n'est plus une source d'inspiration des politiques. La société de la fin du XIX^e siècle s'est profondément transformée : la division du travail mis en avant par E. Durkheim a changé et les conjonctures démographiques et économiques (vieillesse de la population, migrations accrues, croissance faible, chômage...) conduisent à redéfinir la notion de solidarité¹⁷³⁸. Pour autant, au moment où l'idée d'interdépendance devient plus pressante avec les préoccupations écologiques ou la pandémie, c'est la conscience d'un bien commun qui réapparaît avec elles. L'idée d'un bien commun s'universalise à mesure que la mondialisation redéfinit les liens d'interdépendance au-delà des contextes nationaux et renforce l'importance d'affronter collectivement les défis actuels et futurs.

¹⁷³⁸ Quintard, Clément. « Le solidarisme, une doctrine toujours actuelle ? ». *Sciences Humaine*, n° 326, 2020, p. 47.

Références bibliographiques

Sur l'éducation physique

Andrieu, Gilbert (Sous la dir.). *L'éducation physique et le sport en France de 1913 à 1936 et les influences étrangères*. Centre de recherche en STAPS, Nanterre, 1989.

Andrieu, Gilbert. « A propos d'influences étrangères et plus particulièrement de l'influence suédoise », dans Clément, Jean-Paul et Herr, Michel (Sous la dir.). *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXème siècle*. AFRAPS, 1993.

Andrieu, Gilbert. *Enjeux et débat en EP (1886-1966). La démocratisation de l'EP entre désir et réalité (1967-1997)*. Paris, Actio, 1998.

Arnaud, Pierre. *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*. Presses Universitaires de Lyon, 1991.

Arnaud, Pierre. « Quand les réformes étaient dans l'air... jeux et sports, éducation physique et naissance de l'éclectisme en 1891 ». *Spirales* n°13-14, 1998.

Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. *L'éducation physique de 1945 à nos jours*. Armand Colin, 2009.

Bazoge, Natalia. *Pour la Patrie : par le Foyer, par l'École, par la Caserne » Une histoire genrée de la Ligue Girondine d'Éducation Physique (1888-1935)*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon, 2008.

Claverie, Éric. *Du ripopo au jeu libre : soixante de basket-ball à la française : une histoire du jeu et de ses techniques (1920-1980)*. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2009.

Collinet, Cécile. *Les grands courants d'éducation physique en France*. PUF, Paris, 2000.

Collinet, Cécile. « L'EPS problèmes d'identité à partir de 1950 ». *EPS* n°250, 1994.

Defrance, Jacques. « La naissance de l'éducation physique : entre médecine et enseignement ». *Sociétés et représentations*, n°7, 1998.

Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taïeb. « Qui a peur du pouvoir médical ». *Movement & Sport Sciences* n°80, 2013.

During, Bertrand. « Ce qui dure et ce qui change en EPS : pratiques, savoirs et finalités », dans Collinet, Cécile (Sous la dir.). *Éducation physique et sciences*. Paris, PUF, 2001.

During, Bertrand. *La crise des pédagogies corporelles*. Paris, Scarabée-CEMEA, 1981.

El Boujjoufi, Taïeb. « L'investissement médical en éducation physique. Perspectives sociohistoriques d'un processus de médicalisation (1880-1936) », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Entre le social et le vital, l'éducation physique et sportive sous tension (XVIIIe-XXe siècle)*. Presses Universitaires de Grenoble, Collection « Sports, cultures, sociétés », Grenoble, 2004.

El Boujjoufi, Taïeb et Defrance, Jacques. « De l'éducation physique à l'université. Accumulation scientifique et mobilisation politique dans la formation d'instituts régionaux d'éducation physique (1923-1927) ». *Movement & Sport Sciences* n°54, 2005.

- Fauché, Serge. « Une révolution dans l'histoire de l'éducation physique », dans Clément, Jean-Paul et Herr, Michel (Sous la dir.). *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX^e siècle*. AFRAPS, 1993.
- Froissart, Tony. *Solidarisme et solidarités par les pratiques physiques, sportives ou artistiques. Histoire culturelle d'un apprentissage social (Fin XIX^e siècle à nos jours)*. Mémoire pour l'obtention de l'HDR, Université Reims-Champagne-Ardenne, 2015.
- Fuchs, Julien et Renaud, Jean-Nicolas (Sous la dir.). *Former les enseignants d'EPS en France au XX^e siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2020.
- Gay-Lescot, Jean-Louis. L'éducation physique et le sport dans les thèses de médecine de la faculté de Bordeaux (1893-1945), dans *Sport, relations sociales et action collective*, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, éditions MSHA, 1995.
- Gay-Lescot, Jean-Louis. « L'éducation physique, les sports et la Médecine. Les thèses de Médecine soutenues à Bordeaux entre 1893 et 1945 », dans Fauché, Serge et al. *Sport et identités*. L'Harmattan, Paris, 2000
- Gleyse, Jacques. « Les méthodes actives (« l'Éducation Nouvelle ») en éducation physique et sportive ». *Stadion* n° 37, 2011.
- Gougeon, Yves. *Les professeurs d'éducation physique et sportive : les ambiguïtés d'une discipline scolaire et d'un corps professionnel*. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Lille, 1994.
- Herr, Michel. « Les textes officiels et l'histoire », dans Arnaud, Pierre et al. (Sous la dir.). *Éducation physique et sport en France 1920-1980*. AFRAPS, 1989.
- Hugedet, Willy. *L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'œuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020)*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Franche-Comté, 2020.
- Lê-Germain, Elisabeth. « La formation des enseignants d'EPS depuis la fin du XIX^e siècle : entre logique économique et universitarisation des savoirs », dans Ottogali, Cécile et Liotard, Philippe (Sous la dir.). *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies*, Edition AFRAPS, 2012.
- Lebecq, Pierre Alban. *Aliénation mentale et Éducation Physique. Augures d'œuvre de vie nationale pour le Dr. Ph. Tissié*. Mémoire de Maîtrise STAPS, Université Paris X Nanterre, 1989.
- Lebecq, Pierre-Alban (Sous la dir.). *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX^e siècle*. Paris, L'Harmattan, Tome 1, 2004.
- Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et Travaillot, Yves. *L'exercice et la santé. Identité de la Gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Paris : éditions Le manuscrit, 2013.
- Lebecq, Pierre-Alban. « Raoul Fournié (1885-1953) : perpétuer la tradition des lendits », dans Renaud Jean-Nicolas, Grall Julie et Delas Yann. *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire 1880-2013*. AFRAPS, 2014.

Lebecq, Pierre-Alban et Redding, Bastien. « Les lendits, l'histoire oubliée du sport scolaire », dans Saint-Martin, Jean et Terret, Thierry. *Pierre Arnaud, historien de l'EPS et du sport scolaire*. Paris : L'harmattan, 2019.

Lebecq Pierre-Alban, Morales Yves, Saint-Martin Jean et al. « Pierre Seurin : un acteur-réseau mobilisé en faveur d'une éducation physique méthodique (1941-1975) à visée hygiénique ». *Staps*, n° 133, 2021.

Lecocq, Gilles et Pociello, Christian. « Maladies de la volonté et « voyageurs infatigables » », dans Pociello, Christian (sous la dir.). *Entre le social et le vital. L'éducation physique et sportive sous tensions (XVIIIe-XXe siècle)*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Sports, Cultures, Sociétés, 2004.

Loudcher, Jean-François. « La mise en forme militaire et scolaire de la boxe scolaire : le modèle de Joinville (1852-1943) », dans Krüger, Arnd et Teja, Angela (Sous la dir.). *La comune Eredita dello Sport in Europa*. Scuola dello Sport-Coni, 1997.

Loudcher, Jean-François et Vivier, Christian. « La santé dans l'oeuvre de P. Seurin », dans Gleyse, Jacques (Sous la dir.). *L'Education physique au XXème siècle*. Vigot, 1999.

Mérand, Robert. « *Que devient la leçon d'EP ?* ». *Revue EPS* n°90, janvier 1968.

Meunier René, Saint-Martin Jean-Philippe, Dinety Raymond, Lebecq Pierre-Alban et Le Guiner, Alain. *Pierre Seurin entre éducation physique et sport 1913-1983*. Paris : Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, 2001.

Michon, Bernard. *Enquête nationale sur les origines sociales des étudiants en éducation physique et sportive : Identités et stratégies de gestion des propriétés socioculturelles*. Paris, Thèse de 3^{ème} cycle en sociologie, 1982.

Michon, Bernard. « Esquisse d'une histoire sociale de la formation des enseignants en E.P.S. », dans Arnaud Pierre, Clément Jean-Paul et Herr Michel. *L'éducation physique et le sport de 1920 à 1980*. Clermont-Ferrand, A.F.R.A.P.S., 1989.

Michon, Bernard et Caritey, Benoit. « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'éducation physique ». *Spirales*, n°13-14, 1998.

Mierzejewski, Stéphan et El Boujjoufi, Taïeb. « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps* n°75, 2007.

Morizur, Yvon. *Le plaisir en Education Physique de 1882 à 2010 : usages d'une notion mythifiée et clivante*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier, 2019.

Moret, Patrice. « Le bon vieux temps des lendits ». *Revue En jeu* n°422, janvier 2009.

Neaumet, Philippe. *L'éducation physique et ses enseignants au XX^e siècle*. Paris, Amphora, 1992.

Paris, Bernard. « La ligue Française d'E.P. et l'E.P. scolaire entre 1945 et 1960 », dans Arnaud Pierre, Clément Jean-Paul et Herr Michel (Sous la dir.). *Éducation physique et sport en France 1920-1980*. AFRAPS, Clermont-Ferrand, 1989.

Roger, Anne. *L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ?*. Thèse de doctorat, Université Claude-Bernard, Lyon I, 2003.

Saint-Martin, Jean. « Philippe Tissié ou l'éducation physique au secours de la dégénérescence de la jeunesse française (1888-1935) ». *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 8, 2006.

Saint-Martin, Jean et Terret, Thierry (Sous la dir.). *Pierre Arnaud. Histoire de l'EPS et du sport*. L'Harmattan, Tome 1, 2019.

Tajri, Yacine. *L'éducation physique des élèves déficients durant le second vingtième siècle (de l'après-guerre à la fin des années 1990)*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2020.

Terral, Hervé. « L'éducation morale et les pédagogues de la IIIe république ». *Spirale, revue de recherches en éducation* n° 21, 1998.

Thibault, Jacques. *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*. AFRAPS, 1992.

Thibault, Jacques. *L'influence du mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire français : étude historique et critique*. Paris : J. Virin, 1997.

Ulmann, Jacques. « Sur quelques problèmes concernant l'éducation physique ». *Revue Éducation Physique et Sportive* n°83, 1966.

Ulmann, Jacques. « Sur quelques problèmes concernant l'éducation physique ». *Revue EPS*, n°84, 1967.

Vaucelle, Serge. « De l'IREP de Toulouse au Parc municipal des sports : histoire d'un lieu de formation universitaire (1929-1970) ». *Annales du Midi* n°1, 2019.

Sur l'histoire du sport et des jeux

Augustin, Jean-Paul et Callède Jean-Paul. *Sports, lien social et action collective*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

Amar, Marianne. *Né pour courir : sport, pouvoir et rébellion (1944-1958)*. PUG, 1987.

Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean. « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse (1960-1970) ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire* n° 95, 2007.

Clastres, Patrick. « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » ». *Revue française d'histoire des idées politiques* n°22, 2005.

Callède Jean-Paul. « La sociabilité sportive, intégration sociale et expression identitaire ». *Ethnologie française*, n° 4, oct-déc 1985.

Callède, Jean-Paul et Dané, Michel. *Sociologie des politiques sportives locales : trente ans d'action sportive à Bègles (Gironde), 1959-1989*. Pessac, MSHA, 1995.

Callède, Jean-Paul. *Les politiques du sport en France*. Presses universitaires de France, L'année sociologique, vol. 52, 2002.

Camy, Jean et Arnaud, Pierre (Sous la dir.). *La Naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilités et formes de pratiques sportives*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.

Defrance Jacques. « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif ». *Politix*, vol. 13, n°50, 2000.

Dumont, Jacques. « Sport et progrès au tournant des années 1960 », dans Robène, Luc et Léziart, Yvon (Sous la dir.). *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*. Chiron, Volume 1, 2006.

Érard, Carine. « Micheline Ostermeyer : l'exception normale d'une « dissonance culturelle » ». *Staps* n° 76, 2007.

Fauché, Serge. « Le médecin et la bicyclette. Le sport vélocipédique entre sciences et idéologies à la fin du 19^{ème} siècle ». *Stadion*, XXVII, 2001.

Furse, Lydia. « Barrette : Le Rugby Féminin in 1920s France ». *The International Journal of the History of Sport*, vol. 36, n°11, 2019.

Gaboriau, Philippe. « Les trois âges du vélo en France ». *20^e siècle*, n° 29, janvier-mars 1991.

Jamet, Michel. « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 113, 2002.

Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (Sous la dir.). *Vichy en Aquitaine*. Les Editions de l'Atelier, 2011.

Lenguin, Michel. « Le Bordeaux Etudiants club ou l'éducation sportive au quotidien ». *Sociologie Santé* (7), 1992.

Loudcher, Jean-François. *Le coaching sportif : perspectives historiques et culturelles*. *Staps*, 2007.

Loudcher Jean-François. « Limites et perspectives de la notion de Technique du Corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport ». *Staps*, n°91, 2011.

Loudcher Jean-François, Krier Julien and Claverie, Eric. « Sports Coaching in France: Between an Eclectic Context and Foreign Influences (1852-1970) », dans Day, Dave (sous la dir.). *Sport coaching in Europe. Cultural studies*. Routledge Edition, 2021.

Suchet, André et El Akari, Abderrazak. *Développement du sport et dynamique des territoires : expériences internationales comparées*. Montpellier : Editions AFRAPS, 2020.

Thibault, Jacques. *Sports et éducation physique 1870-1970*. Paris, J. Vrin, 1987.

Viaud, Baptiste. « Médecines du sport, sports de médecins : Quand les biographies sportives s'invitent dans le jeu des carrières professionnelles ». *Sciences sociales et sport* n°2, 2009.

Viaud, Baptiste. *Panser les deux mondes. Médecines et sports, entre principes hippocratiques et performances*. Thèse de doctorat en sociologie, Nantes, Faculté des lettres et sciences humaines, 2011.

Sur l'histoire de l'Aquitaine

Callède, Jean-Paul. « Sports et sportifs en Aquitaine de l'étatisation à l'émergence d'un contre-modèle », dans Koscielniak, Jean-Pierre et Souleau, Philippe (Sous la dir.). *Vichy en Aquitaine*. Les Editions de l'Atelier, 2011.

Guillaume, Pierre (Sous la dir.). *Histoire des bordelais*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, tome II, 2002.

Guillon, Corine. *L'émergence du sport dans la presse généraliste régionale à travers l'exemple de La Petite Gironde de 1872 à 1913*. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2022.

Lajugie, Joseph (Sous la dir.). *Bordeaux au XXème siècle*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, t. VIII, livre III, 1972.

Mathan, Anne. « Les Girondins et la représentation nationale ». *Parlement[s], revue d'histoire politique*, n° HS 2, 2005.

Sur les éducations corporelles

Claverie Eric, Krier Julien et Loudcher Jean-François. « L'UFOLEP et sa commission scolaire sous la IVe république : de la réhabilitation à l'embellie d'une voie sportive laïque dans l'école élémentaire ». *Sport History Review*, vol. 52, 2020.

Claverie, Eric. « Des Petites A aux premiers pas de l'UFOLEP : aux origines du sport laïque (1895-1939) ». *Sciences sociales et sports*, n°15, 2020.

Froissart, Tony. « Raoul Dautry et l'Hébertisme ». *La Revue du Nord*, Tome 86 n° 355, 2004.

Gay-Lescot, Jean-Louis. *Sport et éducation sous Vichy*. Presses universitaires de Lyon, 1991.

Gardet, Mathias. « Le réseau des Écoles de cadres de la jeunesse à l'épreuve de la ligne de démarcation (1940-1944) », in Tétard, Françoise et al (Sous la dir.). *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire : 1918-1971*. La Documentation française, 2010.

Prévost, Claude. *Revenir à Pierre Seurin*. Revue *Éducation Physique et Sportive* n° 219, septembre-octobre 1989.

Sur l'école, l'éducation et la pédagogie

Bergson, Henri. *La pensée et le mouvant*. Edition électronique de l'ouvrage originalement, Paris : Les Presses universitaires de France, 79^e édition, 1969.

Bergson, Henri. *Essai sur les données immédiates de la conscience*. [Edition électronique de l'ouvrage originalement publié en 1888] Paris : Les Presses universitaires de France, 144^e édition, Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1970.

Château, Jean. *Enfant et jeu*. Paris, éd. Du Scarabée, 1950.

Hedjerassi, Nassira. « Jean Château (1908-1990), le partisan de l'institutionnalisation universitaire de la pédagogie ». *Carrefours de l'éducation*, n° 43, 2017.

Prost, Antoine. *L'enseignement en France (1800-1967)*. Paris, A. Colin, 1968.

Prost, Antoine. *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. L'école et la famille dans une société en pleine mutation (depuis 1930)*. Editions Perrin, tome IV, 2004.

Sur l'épistémologie et l'histoire des sciences

Bernard, Claude. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris, J.- B. Baillière et fils, 1865.

Callède, Jean-Paul. *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007.

Callède, Jean Paul. « Le professeur René Cruchet (1875-1959), témoin et acteur de la médecine du sport », dans *La vie des hôpitaux bordelais de 1914 à 1956*, association des amis du patrimoine du CHU de Bordeaux, éditions M&S, 2017.

Callède, Jean-Paul. *Sociologie des jeux, des sports et de l'EP. L'apport des classiques français (1890-1939)*. Pessac, MSHA, coll Sport et société | 15, 2019.

Canguilhem, Georges. *Le normal et le pathologique*. Paris, P.U.F, Galien, 1975 (1^{ère} éd. 1966).

Charpier, Francis. « Le contrôle médical de l'éducation physique ». *Spirales 13-14*, CRIS, Lyon, 1998.

Charpier, Francis. *Aux origines de la médecine du sport en France (Fin XIXe siècle – 1927) : la construction de la médecine de l'éducation physique et du sport*. Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2009.

Dedet, Jean-Pierre. *900 ans d'enseignement de la médecine à Montpellier. La plus ancienne faculté de médecine du monde occidental*. Sauramps Médical, 2020.

Defrance, Jacques et El Boujjoufi, Taieb. « Construction sociale d'une « compétence médico-sportive », entre holisme et spécialisation (années 1910-1950) ». *Regards sociologiques* n°29, 2004.

El Boujjoufi Taïeb, Mierzejewski Stéphan et Pociello Christian. « Le sport en chaire. Stratégie de spécialisation et mise en forme d'un domaine médical et de recherches (années 1920-1950) ». *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019.

Fauche, Serge. « Les paradigmes de la psychomotricité ». *Revue française de pédagogie*, volume 107, 1994.

Grossetti, Michel et Losego, Philippe (Sous la dir.). *La Territorialisation de l'enseignement supérieur : France, Espagne et Portugal*. Paris, L'Harmattan, 2003.

Heggie, Vanessa. « Bodies, Sport and Science in the Nineteenth Century ». *Past Present* 231(1), 2016.

Joubert, Jacques. « Le normal et le pathologique ». Relire Canguilhem ». *Revue des Sciences Religieuses*, tome 73, fascicule 4, 1999.

Krier Julien, Loudcher Jean-François et Claverie Eric. « Gilberte Rougier, un médecin engagé pour la cause hygiénique et sociale du sport et de l'éducation physique (1932-1979) ». *Histoire des sciences médicales*, tome II, 2020.

Nicolas, Serge. *L'hypnose : Charcot face à Bernheim l'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy*. L'Harmattan, 2004.

Nicolas, Serge. *Histoire de la psychologie*. Dunod, 2021.

Salomon-Bayet, Claire (sous la dir.). *Pasteur et la révolution Pastorienne*. Paris : Payot, 1986.

Simonet, Pierre et Véray, Laurent (sous la dir.). *L'I.N.S.E.P. De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*. Luxembourg, Gérard Klopp Éditeur, 1998.

Loudcher, Jean-François. « Le coaching sportif et ses perspectives culturelles et historiques : une étude comparative internationale ». *Staps*, vol. 114, 2016.

Loudcher, Jean-François. « Le coaching sportif, une notion centrale pour les sciences du sport ? Enquête culturelle comparée et différenciée sur son cheminement et son utilisation actuelle et future ». *Staps*, n° 115, 2017.

Méthot, Pierre-Olivier. « Introduction : Les concepts de santé et de maladie en histoire et en philosophie de la médecine ». *Revue Phares* n°16, 2016.

Mierzejewski, Stéphan et El Boujjoufi, Taïeb. « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des Instituts Régionaux d'Éducation physique (1927-1939) ». *Staps* n°75, 2007.

Musselin, Christine. *La Longue marche des universités françaises*. Paris, Presses universitaires de France, 2001.

Picard, Jean-François. « Poussée scientifique ou demande de médecins ? La recherche médicale en France de l'Institut national d'hygiène à l'INSERM ». *Sciences sociales et santé*, Volume 10, n°4, 1992.

Picard, Jean-François. *La Fondation Rockefeller et la recherche biomédicale*. Paris, PUF, 1999.

Picard, Emmanuelle. *L'enseignement supérieur : bilan et perspectives historiographiques*. Paris, INRP, 2009.

Pociello, Christian. *La science en mouvement : Etienne Marey et Georges Demeny (1870-1920)*. Paris, PUF, 1999.

Prost, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Éditions du Seuil, 2010.

Rollet, Laurent. « Peut-on faire l'histoire des pôles scientifiques ? ». *Histoire de l'éducation* n°122, 2009.

Tylor, Edward. *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*. London : John Murray, 1871.

Viaud, Baptiste. « Les pionniers de la médecine de l'éducation physique et des sports en France : entre reconstruction de la race et construction du champion ». *Stadion*, vol. 37, 201.

Weisz, Georges. *The emergence of Modern University in France, 1863-1914*. Princeton : Princeton university Press, 1983.

Sur l'histoire politique

Audier, Serge. *La pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*. Presses Universitaires de France, 2010.

Baume, Sandrine, « Les doctrines organicistes et la figuration des entités collectives. Les motifs d'un engouement et d'une éclipse ». *Raisons politiques*, n° 66, 2017.

Bloch, Roger. *Histoire du parti radical-socialiste*. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968.

Condette, Jean-François. *Les lettrés de la république. Les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la troisième république (1870-1940)*. Villeneuve d'Ascq, IRHIS, 2012.

Loeffel, Laurence (Sous la dir.). *École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui*. Presses Universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2009.

Policar, Alain. « Sociologie et morale : la philosophie de la solidarité de Célestin Bouglé ». *Recherches sociologiques*, Bruxelles, vol. 28, n°2, 1997.

Prélot, Marcel et Lescuyer, Georges. *Histoire des idées politiques*. Editions Dalloz, 2011.

Reynaud-Paligot, Carole. *La politique raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*. Paris, Presses universitaires de France, 2006.

Rosanvallon, Pierre. *L'état en France de 1789 à nos jours*. Editions du Seuil, 1990.

Roussel, Sylvain. *L'Université de Grenoble : les défis de l'autonomie (1896-1939)*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2016.

Tétart, Philippe. *Histoire du sport en France, Du Second Empire au Régime de Vichy*. Vuibert-Musée National du Sport, 2007.

Weisz, Georges. *The emergence of Modern University in France, 1863-1914*. Princeton : Princeton university Press, 1983.

Sur l'histoire des idées ou philosophie

Baudrillard, Jean. *La société de consommation : ses mythes, ses structures*. Paris : S.G.P.P, 1970.

- Billard, Jacques. *L'éclectisme*. Paris, PUF, 1997.
- Burdeau, Georges. *La démocratie*. Editions du Seuil, 1969.
- Cabanel, Patrick. *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- Carol, Anne. *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIXe-XXe siècle*. Le Seuil, Paris, 1995.
- Chabrol, Jean-Paul et Gambarotto, Laurent (Sous la dir.). *Eclairer le peuple. Jean-Louis Médard 1768-1841*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2004.
- Durrive, Barthélemy. « Deux ouvriers-machine, avant et après Taylor ». *L'Homme et la société*, n° 205, mars 2017.
- Ehrenberg, Alain. *Le culte de la performance*. Calmann-Lévy, 1991.
- Encrevé, André. *Protestants Français au milieu du XIXème siècle, les réformés de 1848 à 1870*. Paris, Labord Fides, 1986.
- Gide, Charles et Rist, Charles. « Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours ». *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 73, 1920.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Principes de la philosophie du droit*. Edition traduite et augmentée par Kervégan Jean-François, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2013.
- Robène, Luc et Léziart, Yvon (Sous la dir.). *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*. Chiron, Volume 1, 2006.
- Rosanvallon, Pierre. « L'universalisme démocratique : histoire et problèmes ». *Esprit*, 2008.
- Ulmann, Jacques. *Corps et civilisation*. Edit. J. Vrin, 1993.
- Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris, Gallimard, 1998.
- Vigarello, Georges. *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris, Éditions universitaires, 1978.
- Weber, Max. *L'éthique protestante et esprit du capitalisme*. Paris, Plon [traduction française par Jacques Chavy], 1969.
- Zawieja, Philippe (Sous la dir.). *Dictionnaire de la fatigue*. Genève, Librairie Droz, « Travaux de Sciences Sociales », 2016.

Colloques

- Fuchs Julien, Renaud Jean-Nicolas et Hagedet, Willy. « Le CREPS de DINARD et l'IREP de Rennes : acteurs et enjeux bretons de la formation à l'enseignement de l'EP (1945-1970's) ». Colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

Hugedet, Willy et Fuchs, Julien. « La formation des enseignants CREPS de Besançon ». Colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

Jallat, Denis et Saint-Martin, Jean. « Le CREPS de Strasbourg : un véritable foyer culturel des cultures sportives en Alsace ? ». Colloque IFEPSA, Angers, 19/10/2017.

SOURCES

Sources écrites

Revue de la LFEP¹⁷³⁹

Espinas, Alfred. « Comptes rendus des travaux du congrès ». *Revue des jeux scolaires*, 1893.

Espinas, Alfred. « Quelques réflexions sur l'EP dans l'enseignement secondaire ». *Revue des jeux scolaires* n°38, février 1894.

Duprat, Guillaume-Léonce. « L'éducation physique à l'école primaire ». *Revue des jeux scolaire* n°45, sept 1894.

Pierre-Nadal, Louis-Elie. « Une date en éducation physique. Les instituts. Le traité d'éducation physique ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 7-8-9, 1930.

Château, Jean. « L'intérêt et l'effort ». *L'Homme sain. Revue latine d'éducation physique et de gymnastique appliquée*, n° 1 janvier 1959.

Château, Jean. « Les intérêts éducatifs dans l'éducation physique ». *L'Homme Sain*, n°5, décembre 1959.

Château, Jean. « De l'éducation ». *L'Homme Sain*, n°2, mars 1960.

Cruchet, René. « Après le Congrès National de l'Education Physique de Bordeaux ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n° 10/11/12, 1923

Revue des jeux scolaires, mai-juin 1901.

L'Homme Sain n°1, 1965.

L'Homme sain n°4, 1965.

Philippe Tissié

Tissié, Philippe. « L'éducation physique ». *Revue des jeux scolaires*, conférence faite à la Société Philomatique de Bordeaux, septembre 1893.

Tissié, Philippe. « Les caravanes scolaires à Cauterets ». *Revue des jeux scolaires* n°45, septembre 1894.

Tissié, Philippe. « L'éducation physique à l'Université ». *Revue des jeux scolaires*, 1895.

Tissié, Philippe. « De la méthode en gymnastique ». *Revue des jeux scolaires*, décembre 1895.

Tissié, Philippe. « Discours prononcé par M. le Dr Ph. Tissié. Délégué du ministère de l'Instruction publique au Congrès Olympique du Havre ». *Revue des jeux scolaires*, 1897.

Tissié, Philippe, « La gymnastique pédagogique suédoise ». *Revue des jeux scolaires* n°9, septembre 1899.

¹⁷³⁹ *Revue des Jeux Solaires* (1890-1905), *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale* (1906-1934), *Revue Education Physique et Médecine* (1935-1939), *Revue médicale d'éducation physique et de biotypologie et d'hygiène appliquée. L'homme sain* (1940-1950), *Revue L'homme sain. Revue latine d'éducation physique et de gymnastique appliquée* (1950-1961), *Revue L'homme sain* (1961-1972).

Tissié, Philippe. « Le sens de l'effort et la jeunesse contemporaine ». *Revue des jeux scolaires*, discours lors du 1er congrès international d'EP, décembre 1900.

Tissié, Philippe. « Présentation de la Société Libre pour l'Etude Psychologique de l'Enfant ». *Revue des jeux scolaires*, janvier 1903.

Tissié, Philippe. « L'Homme de demain », rapport présenté au congrès international d'expansion économique mondial de Mons, section 1 : enseignement. *Revue des Jeux scolaire et d'Hygiène sociale*, 1905.

Tissié, Philippe. « Union Médicale Internationale d'Hygiène Physique ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale* n° 10/11/12, octobre-novembre-décembre 1920.

Tissié, Philippe. « Pour l'éducation physique de demain ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°1- 2-3, janvier-février-mars 1921.

Tissié, Philippe, « L'éducation physique en France ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* n°1-2-3, 1929.

Tissié, Philippe. « De l'École à la Vie. La philosophie de l'éducation physique ». *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°1-2-3, janvier-février-mars 1931.

Tissié, Philippe. « Le circuit ». *Revue des jeux scolaires et hygiène sociale*, n°10-11-12, octobre-novembre-décembre, 1933.

Tissié, Philippe. « Le surhomme. Mystique et autodictature ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, n° 1-2-3, 1935.

Raoul Fournié

Fournié, Raoul, « Pour le sport universitaire ». *Revue des jeux scolaire et d'hygiène sociale* n°1-2-3, 1931.

Fournié, Raoul. « Pour l'équilibre vital de nos enfants », *Revue des Jeux Scolaires et d'Hygiène Sociale*, n°10-11-12, octobre- novembre-décembre 1931.

Fournié, Raoul. « L'esprit lendiste ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janvier-juin, 1933.

Fournié, Raoul. « Le lendit du 3 juin 1934 ». *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, janv-octobre 1934.

Fournié, Raoul. *L'Homme sain - Revue Latine d'éducation physique et de médecine appliquée* n°1, janvier 1952.

Fournié, Raoul. « A la mémoire du docteur Raoul Fournié ». *L'Homme sain* n°5, décembre 1963.

Pierre Seurin

Seurin, Pierre. « L'évolution de la gymnastique suédoise ». *L'Homme Sain* n°1, 1946, p. 29.

Seurin, Pierre. « Notre action ». *L'Homme sain* n°2, 1954.

Seurin, Pierre. « Le choix nécessaire ». *L'Homme sain* n°4, octobre 1954.

Seurin, Pierre. « Place de l'éducation physique dans le système général d'éducation ». Conférence à la société de psychologie de Bordeaux, *L'Homme sain* n°3 juin 1957.

Seurin, Pierre. « Vers une éducation physique méthodique ». *L'Homme sain*, octobre n°4, 1957.

Fonds FFEPGV

Langlade, Alberto. *La gymnastique moderne*. Paris, FFGEGV, 1968.

Premier Congrès d'Éducation Physique, conférences et discussions. Bordeaux, Bière, 1952.

P. Seurin

Seurin, Pierre. *Recherches sur la fatigue et l'entraînement*. Bordeaux, Bière, 1946.

Seurin, Pierre et al. *Le stage de LILLSVED (14-26 août 1946)*. Bordeaux, Bière, 1947.

Seurin, Pierre. « Parts de la Science et de l'Art pédagogique ». *Premier Congrès latin international d'Éducation Physique*, Bordeaux, Bière, 1952.

Seurin, Pierre. « Le docteur Raoul Fournié ». *Revue EPS* n°18, 1953.

Seurin, Pierre. « Place de l'éducation physique dans le système général d'éducation ». Conférence à la société de psychologie de Bordeaux, retranscrite dans *L'Homme sain* n°3 juin 1957.

Seurin, Pierre. *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961.

Fonds ancien BU STAPS Bordeaux

Cruchet, René. *L'Éducation physique*. Paris : Extrait du mercure de France, 1921.

Demeny, Georges. *Les bases scientifiques de l'éducation physique*. Paris, Alcan, 1902.

LFEP

II^e Congrès national de l'éducation physique. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, octobre 1893.

Congrès national d'éducation physique. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 24, 25 et 26 septembre 1923.

Travaux du premier Congrès latin d'Éducation Physique. Bordeaux, Bière, 1952.

R. Fabre

Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert Paul. *Biologie appliquée à l'éducation physique et contrôle médical*. J.-B. Baillière & fils, Paris, 1948.

P. Seurin

Seurin, Pierre. *La gymnastique corrective à l'école primaire*. Périgueux, E. Ribes, 1944.

Seurin, Pierre. *L'éducation physique et l'école*. Bordeaux, Bière, 1946.

Seurin, Pierre. *Le stage de Lillsved (14-26 août 1946)*. Editions Bière – Bordeaux, 1947

Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, premier cahier, 1^{ère} édition, 1949.

Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, deuxième cahier, 1^{ère} édition, 1949.

Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 2^{ème} édition, 1950.

Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 3^{ème} édition, 1955.

Seurin, Pierre et al. *Vers une éducation physique méthodique*. Bordeaux, Bière, 4^{ème} édition, 1960.

Seurin, Pierre. *Recherches expérimentales sur la fatigue et l'entraînement*. Bordeaux, Bière, 1951.

Seurin, Pierre. *L'EP méthodique. Livret de l'instituteur*. Bordeaux, Paris, Ed. Bière, 1953

P. Tissié

Tissié, Philippe. *Les aliénés voyageurs*. Bordeaux, Cadoret, 1887.

Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888

Tissié, Philippe. *La fatigue et l'entraînement physique*. Paris, Alcan, 1897.

Tissié, Philippe. *L'éducation physique*. Paris, Larousse, 1899.

Tissié, Philippe. *L'éducation physique au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique & esthétique*. Paris, Larousse, 1901.

Tissié, Philippe. *Précis de gymnastique rationnelle de développement de plein pied et à mains libres*. Paris, Gaulon et Fils et Pau, Lafon, 1905.

Tissié, Philippe. *L'EP et la race*. Paris, Ernest Flammarion, 1919.

Tissié, Philippe. *L'éducation physique rationnelle*. 1922.

Les cahiers scientifiques d'éducation physique

Haure, Roger. « Critique des bases de la gymnastique de maintien ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, 1964.

Le Boulch, Jean. « L'avenir d'une éducation physique scientifique ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n° 1, p. 3, 1961.

Le Boulch, Jean. « La gymnastique de maintien est-elle une méthode efficace d'éducation de l'attitude ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964.

M.F. Macorigh, « La statique lombaire et le maintien ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°2, mars 1964.

Haure, Roger. « Comment il ne faut pas discuter en éducation physique. Commentaires sur l'article de Pierre Seurin ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°4/1, 1964.

Seurin, Pierre. « Au sujet de la gymnastique de « maintien » ». *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n°4/1, décembre 1964.

Fonds ancien université Bordeaux Montaigne

Vie de James Addison. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1893.

Arnozan Xavier, Bieille Louis et Bergonié Jean (Sous la dir.). *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest*. 47e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), Bordeaux : impr. Gounouilhou, 1923.

BNF

Fournié, Raoul. *L'enfant faible*. Bordeaux, Bière, 1943.

Fournié, Raoul. *Contrôle médical dans les centres de rééducation physique*. Bordeaux, Bière, 1946.

Thèses de médecine consacrées à l'EP et aux sport (1896-1968)

1896

Caminade, Louis. *Contribution à l'éducation physique de la jeunesse. Du développement thoracique par la gymnastique respiratoire*. Thèse de médecine n°42, Bordeaux, 1896.

1897

Guillemet, Eugène. *Des effets psychophysiologiques de la bicyclette*. Thèse de médecine n° 31, Bordeaux, 1897.

Martin, Gustave. *La bicyclette considérée au point de vue hygiénique et médical*. Thèse de médecine n° 531, Bordeaux, 1897.

1901

Blandin, Georges-Henri. *Considérations sur la croissance dans ses rapports avec l'hygiène*. Thèse de médecine n° 32, Bordeaux, 1901

Etchepare, Jean. *Quelques remarques sur le joueur de pelote*. Thèse de médecine n° 64, Bordeaux, 1901.

1902

Cruchet, Jean-René. *Etude critique sur le tic convulsif et son traitement gymnastique (Méthode de Brissaud et de Pitres)*. Thèse de médecine n°66, Bordeaux, 1902.

1903

Bezy, François. *Contribution à l'étude du courir chez l'homme*. Thèse de médecine n° 141, Bordeaux, 1903.

1904

Pouchot de Champtassin, Paul-Léon. *Considération sur l'entraînement athlétique*. Thèse de médecine n° 103, Bordeaux, 1904.

Le Gorgeu, Victor. *Contribution à l'étude de la pathogénie du mal des montagnes*. Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1904.

1905

Jaureguiber, Jean. *Considérations sur la valeur hygiénique comparée des sports*. Thèse de médecine n° 28, Bordeaux, 1905.

Moussy, François. *Le football-rugby au point de vue médical et hygiénique*. Thèse de médecine n° 81, Bordeaux, 1905.

Rachou, Jean. *Le football-rugby et ses accidents*. Thèse de médecine n° 59, Bordeaux, 1905.

1906

Saint-Marty, Georges-Louis. *De la gymnastique respiratoire et de son emploi dans le traitement des déformations thoraciques*. Thèse de médecine n°80, Bordeaux, 1906.

1907

Guillen, Eugène. *Les œuvres d'hygiène sociale du soldat et du marin*. Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1907.

1909

Rey, Emmanuel. *Le traitement de la scoliose par la reptation. Méthode de Klapp*. Thèse de médecine n° 54, Bordeaux, 1909.

1910

Sarramon, Armand. *L'alpinisme. Essai physiologique, sportif et hygiénique*. Thèse de médecine n° 27, Bordeaux, 1910.

1911

Duval, André. *Méthodes de culture physique. Principes suédois et critique systématisée de l'Ecole française avec étude sur les agrès*. Thèse de médecine n° 92, Bordeaux, 1911.

- Fourcade, Marc. *La meilleur méthode d'obtention du résultat maximum dans les divers sports. L'art de devenir un champion*. Thèse médecine n°24, Bordeaux, 1911.
- Hervoche, Charles. *Contribution à l'étude physiologique de quelques sports nouveaux. Nécessité de la surveillance par le médecin*. Thèse de médecine n°93, Bordeaux, 1911.
- Lecam, Eugène. *De la natation au point de vue médical*. Thèse de médecine n° 119, Bordeaux, 1911.
- 1914
Léger, Joseph-Pierre. *Contribution à l'étude du Critère oscillométrique considéré comme critère d'entraînement*. Thèse médecine n°77, Bordeaux, 1914.
- 1917
Labeye, Aimé. *Contribution à l'étude critique et expérimentale de l'ergographie par la méthode de Mosso*. Thèse de médecine n° 14, Bordeaux, 1917.
- Sauvage, Jean. *Sur quelques considérations relatives à l'entraînement physique rationnel et certaines de ses applications à la pathologie vertébrale*. Thèse de médecine n° 38, 1917.
- 1919
Guillot-Kahn, Elisabeth. *Le médecin et l'éducation physique à l'école*. Thèse de médecine n° 13, Bordeaux, 1919.
- 1920
Crespin, François. *Etude critique sur l'ergographie de Mosso et quelques-uns de ses éléments propres information*. Thèse de médecine n°162, Bordeaux, 1920.
- 1921
Fabre, Roger. *De la valeur comparée des méthodes palpatoire, auscultatoire, et de l'oscillométrie pour la détermination de la tension artérielle maxima chez l'homme*. Thèse de médecine n° 101, Bordeaux, 1921.
- 1922
Dodel, François. *Données expérimentales et critiques sur la technique et l'interprétation de l'ergographie*. Thèse de médecine n°57, Bordeaux, 1922.
- 1927
Chevallereau, Jean-Léo. *Le critère oscillométrique en éducation physique*. Thèse de médecine n°89, Bordeaux, 1927.
- 1928
Boulnois, Jean-Raymond. *Contribution à l'étude expérimentale et critique de la fatigue par la méthode ergographique*. Thèse de médecine n°12, Bordeaux, 1928.
- 1931
Girou, Jean-Marie. *Contribution à l'histoire de la médecine à Bordeaux*. Thèse de médecine n°115, Bordeaux, 1931.
- 1932
Escolle, Louis-Auguste. *Détermination indirecte de la capacité vitale chez l'homme*. Thèse de médecine n° 80, Bordeaux, 1932.
- 1935
Eggenberger, Christian. *Contribution à l'étude radiologique et électro-cardiographique du cœur des sportifs*. Thèse de médecine n° 57, Bordeaux, 1935.
- Grondeau, Jacques. *Contribution à l'étude expérimentale de l'essoufflement*. Thèse de médecine n° 121, Bordeaux, 1935.
- Guichard, Sicaire. *Valeurs comparées des différents éléments de la capacité vitale*. Thèse de médecine n°159, Bordeaux, 1935.
- 1936
Guillon, Paul. *Etude de la capacité vitale en fonction de la taille, du poids et de la surface du corps chez l'enfant et chez l'adulte*. Thèse de médecine n°149, Bordeaux, 1936*.
- 1937

- Briol, Auguste-Pierre. *Contribution à l'étude des réactions cardio-vasculaires consécutives aux exercices physiques*. Thèse de médecine n° 118, Bordeaux, 1937.
- Loustau, Damien. *Contribution à l'étude de la capacité vitale et de la richesse du sang en hématies chez les montagnards*. Thèse de médecine n°114, Bordeaux, 1937.
- 1941
Gilberte, Rougier. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine n°1, Bordeaux, 1941.
- 1943
Faugère, Paul-Jacques. *Les réactions cardio-vasculaires sous l'influence des exercices physiques*. Thèse de médecine n° 29, Bordeaux, 1943.
- 1944
Gorse, Jacques. *Contribution à l'étude de l'insuffisance de la sangle abdominale, les gros ventres (leur genèse, leur importance, leur traitement par l'éducation physique)*. Thèse de médecine n°16, Bordeaux, 1944.
- Pascal, Jean. *Insuffisance et rééducation respiratoires*. Thèse de médecine n° 33, Bordeaux, 1944.
- 1945
Labèque, Pierre-Emile. *Contribution à l'étude électrocardiographique chez les sportifs*. Thèse de médecine n° 20, Bordeaux, 1945.
- 1950
Macaire, Denise. *Sur la nécessité d'une éducation physique rationnelle à l'école primaire*. Thèse de médecine n° 12, Bordeaux, 1950.

René Cruchet

Cruchet, René. *Titres et travaux scientifiques*. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 1920

Cruchet, René et Moulinier, René. *Le mal des aviateurs : ses causes et ses remèdes*. Librairie J.-B. Baillière et fils, 1920.

Archives FFEPGV

Siège national de la FFEPGV

Seurin, Pierre. « Place de l'éducation physique dans le système général d'éducation ». Conférence à la société de psychologie de Bordeaux, 1957.

Seurin, Pierre (Sous la dir.). *L'éducation physique dans le monde*. Bières, Bordeaux, 1961.

Comité départemental de la Gironde

Rougier Gilberte, Dinety Raymond et Dupuy Jean-Louis. « L'Aquitaine, berceau de la Gymnastique volontaire ». *Editorial bulletin section GV*, non daté.

Archives départementales de la Gironde

3 W dépôt : CREPS de Talence

3W dépôt 21 : Commission permanente des travaux (1947-1987)

Courrier du service des ponts et chaussées du département de la Gironde, adressé au directeur du CREPS, 13 mai 1948.

Courrier de protestation de P. Seurin adressé à la commission des travaux (direction générale de l'EPS), 14 avril 1950.

Commission des travaux, compte rendu du 14 mars 1951.

Commission des travaux, compte rendu du 19 février 1952

Commission des travaux, compte rendu du 17 décembre 1956.

Plan du CREPS, janvier 1967.

3W dépôt 39 : Organisation et fonctionnement de l'organisme (1942-1992).

Courrier du commissariat à l'EGS au délégué régional et recteur de Bordeaux, 3 mars 1941.

Courrier du commissaire général à l'EGS (G. Glasser) au recteur et directeur du CREPS, 30 mai 1941.

Rapport du CGEGS sur l'état d'avancement des Centres à la date du 1^{er} juillet 1942, en zone occupée.

Rapport direction générale jeunesse et sport sur le CREPS, 21 septembre 1957.

Courrier du 22 mai 1959 de l'équipe enseignante du CREPS adressé au haut-commissariat de la jeunesse et sport.

Compte rendu du communiqué à la presse, hommage de Lucette Moreau, monitrice d'E.P., morte pour la France.

Présentations des formations (1976-1979).

3W dépôt 44 : Suivi du courrier (registre départ de mai 1946 à oct 1949, registre arrivée de décembre 1943 à oct 1947, courrier départ 1949 à février 1955)

Courrier départ 1949 à février 1955 : courrier n° 447, 1954

Registre arrivée de décembre 1943 à oct 1947

3W dépôt 45 : Suivi du courrier (registre départ de 1947 à 1949 et de 1955 à 1971)

Courrier n° 249, 1955.

Courrier n° 306, 1955.

Courrier n° 401, 1964.

Courrier n° 504, 1964.

Courrier n° 180, 1966.

Courrier n° 82, 1969.

3W dépôt 46 : Suivi du courrier - registre arrivée de novembre 1947 à septembre 1960.

Courrier du commissariat à l'EGS au délégué régional et recteur de Bordeaux, 3 mars 1941

Courrier du ministère de l'éducation nationale adressé à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Bordeaux, 06 février 1946.

3W dépôt 138 : Gymnase construction (plan des batiments et des agrès) (1943-1965)

Série T : faculté de médecine

1997/034, liasse 42 : Institut d'Éducation Physique

Courrier adressé au recteur de l'académie de Bordeaux, le 23 novembre 1960.

Compte-rendu du conseil d'administration, 17 janvier 1961

Compte-rendu du conseil d'administration du 9 février 1962.

Compte-rendu du conseil d'administration, 2 octobre 1962.

Courrier du doyen Tayeau au Recteur au sujet du rapport du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports sur l'IEP de Bordeaux, 06 avril 1964.

Compte-rendu du conseil d'administration de l'Institut d'EP, séance du 15 décembre 1964

Compte-rendu du conseil d'administration, 18 décembre 1964.

1996/099, liasse 27

Archives du doyen Sigalas, divers courrier – organisation des journées médicales de novembre 1928 (Cinquantenaire) 1920-1923.

Rectorat de l'Académie de Bordeaux, dossiers des personnels.

5620W12 : dossier de Roger Fabre.

5621W 61 : Dossier de Gilberte Rougier.

Archives municipales de Bordeaux

1096 W 104 : Université, rectorat (1880-1977)

Série R 1034 R7 : Institut d'Éducation Physique

Courrier du 31 mai 1926.

Courrier du 23 janvier 1931.

Rapport du doyen sur le fonctionnement de l'Institut, adressé à l'adjoint au Maire, le 23 janvier 1931.

Archives Nationales –Pierrefitte

19850544 : Jeunesse et sports ; services rattachés au Ministre ; Inspection générale (1946-1969)

19850544/1 : RIG Andreu 1962.

19860416 : Jeunesse et sports ; Direction de l'administration ; Sous-direction des finances ; bureau fonctionnement des services extérieurs, établissements (1984-1986) (1930-1976)

19860416/4 – F44 bis 5217 : CREPS organisation administrative et financière (vers 1962), fiches relatives aux établissements, 1959 – 1968 :

Dossiers de gestion des CREPS par la direction de l'administration et des services extérieurs de l'administration centrale en charge des Sports.

Courrier du 29 mai 1959 pour l'alignement des vacances sur le secondaire.

19770520 : Enseignement supérieur et universités (1960-1975) ; Direction des affaires générales et financières.

19770520/10 F.17 bis 17717 : Enquête sur les grandes écoles 2, années 1971-1972, 1972-1973, éducation physique, sciences commerciales :

Enquête statistique sur l'IREP de Bordeaux, année 1972-1973.

19770466 : Enseignement supérieur et universités (1898-1974) ; Direction des enseignements supérieurs et de la recherche.

19770466/39 F.17 bis 16119 : Instituts régionaux d'éducation physique et sportive 1929-1970 :

Conseil d'administration de l'IREP de Bordeaux, 2 mai 1966.

Articles et ouvrages considérés comme source

Sur l'EP et les sports

Binet, Léon et Bouthillier, Pierre. « Le débit cardiaque. Sa mesure chez l'homme par la méthode à l'iodure d'éthyle ». *Revue médicale* n°42, Paris, Massons et scie, 1929.

Chailley-Bert, Paul et al. *Aptitude aux sports et contrôle médical*. Paris, Baillièrre, 1941.

Donaggio, Arturo. *Congrès international de médecine appliquée à l'E.P.*, Chamonix, 1934.

Encausse, Philippe. *Sport et santé*. Paris, Baillièrre, 1951.

Fabre Roger, Merklen Louis et Chailley-Bert, Paul. *Education physique et contrôle médical*. Paris, Baillièrre, 1943.

Fabre, Roger et Rougier, Gilberte. *Physiologie médicale*. 4ème édition, librairie maloine-Paris, 1961.

Ioteyko, Jozefa. *La fatigue*. Flammarion, 1925.

Joteyko, Jozefa. « Revue générale sur la fatigue musculaire ». *L'année psychologique*, 1898 vol. 5, pp. 1-54.

Leriche, René. *Physiologie et pathologie du tissu osseux*. Paris, Masson, 1939.

Mosso, Angelo et Maggiora, Arnaldo. *Archives italiennes de biologie*, 1890.

Presse écrite

Journal *France*, 16.11.1961.

Journal *Sud-ouest*, Bordeaux, 16.11.1961

Faubert Jean-Marc. « *Gilberte Rougier première femme titulaire de la chaire de médecine sportive, elle soutient le mouvement en faveur du sport au féminin à Bordeaux* ». Journal *Sud-Ouest*, Bordeaux, 03.10.1986.

Brierre, Annette. « *La gym n'a plus d'âge* ». Journal *Sud-Ouest*, septembre 1989

Sources électroniques

Gallica

<https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>

- Baudry De Saunier, Louis. *Le cyclisme théorie et pratique*. Paris, La Librairie illustrée, 1893.
- Binet, Alfred. *Les idées modernes sur les enfants*, Paris, Flammarion, 1905.
- Bouglé, Célestin. *Le solidarisme*. Paris, Giard & Brière, 1907.
- Bourgeois, Léon. *La solidarité*. Armand Colin, 1896.
- Bourgeois, Léon et Croiset, Alfred. *Essai d'une philosophie de la solidarité. Conférences et discussions présidées*. Paris, F. Alcan, séance du 06 novembre 1901, 1902.
- Bourgeois, Léon. « Solidarité, justice, liberté ». Congrès international de l'éducation sociale, Paris, Félix Alcan, 26-30 septembre 1900.
- Buisson, Ferdinand. « Essai de définition de quelques terme ». Congrès international de l'éducation sociale, Paris, 1900, Paris, Félix Alcan, 1901.
- Buisson, Ferdinand. *La politique radicale. Etude sur les doctrines du parti radical et radical-socialiste*. Paris, V. Giard et E. Brière, 1908.
- Comte, Auguste. *Système de politique positive ou traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Paris : Libr. Scientifique-industrielle L. Mathias Carillan-Goeuryet et V. Dalmont, tome 4, 1854.
- Congrès de l'AFAS*, Caen, 1894.
- Congrès international d'Education Physique*, 17-20 mars 1913 : III. Compte rendu, Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1913.
- Congrès international de l'éducation sociale*. Paris, F. Alcan, *exposition universelle de 1900* Paris, 1901.
- Darlu, Alphonse. « La solidarité ». *Revue de Métaphysique et de Moral*, t. V, 1897. *Compte rendu séance et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, CCVII, 1927.
- Durkheim, Emile. *De la division du travail*. Paris, F. Alcan, 1893.
- Espinas, Alfred. *La philosophie sociale au XVIIIème siècle et la révolution française*. Paris, Felix Alcan, 1898.
- Espinas, Alfred. « Les Origines de la technologie ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. XXX, juillet-décembre 1890.
- Gley, Eugène. *Traité élémentaire de physiologie*. Librairie J.B. Baillièrre et fils, 1910.

Gley, Pierre. « Victor Pachon ». *Paris médical : la semaine du clinicien*, n°112 - Paris : J.-B. Baillière et fils, 1939.

Guyau, Jean-Marie. *Éducation et hérédité. Étude sociologique*. Paris, Félix Alcan, 1907 (9ème éd.).

Jouffroy, Théodore. *Nouveaux mélanges philosophiques*. Paris, Joubert, 1842.

Lagrange, Fernand. *Physiologie des exercices du corps*. F. Alcan, Paris, 1888.

Lalande, André. « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Espinas ». *Mém. Académie sciences morales et politiques*, CCVII, 1927.

Leroux, Adrien. *Le solidarisme juridique*. Paris, A. Rousseau, 1913.

Magendie, Alexandre. *Les Effets moraux de l'exercice physique*. Paris, Armand Colin, 1893.

Marey, Etienne-Jules. *La machine animale*. Librairie G. Baillière, Paris, 1873.

Morache, Georges. *Traité d'hygiène militaire*. Paris : J.-B. Baillière et fils, 1874.

Mosso, Angelo. *Les lois de la fatigue étudiées dans les muscles de l'homme*. Archives Italiennes de Biologie XIII, p. 123-186, 1890.

Neufville, Agnès. *Le mouvement social protestant en France depuis 1880*. Paris : Presses Universitaires de France, 1927.

Ribot, Théodule. *Les maladies de la volonté*. Paris, Alcan, 1883.

Ribot, Théodule. « L'anéantissement de la volonté ». *Revue philosophique*, 1883.

Richet, Charles. *Dictionnaire de physiologie*. Paris, Felix Alcan, premier fascicule du tome V, 1900.

Tiffeneau, Marc. « Souvenirs du professeur V. Pachon ». *Paris médical : la semaine du clinicien*, n°114, 1939.

Tissié, Philippe. *Les aliénés voyageurs*. Bordeaux, Cadoret, 1887.

Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888.

Tissié, Philippe. *Les rêves. Psychologie et pathologie*. Paris, Alcan, 1898.

Viault François Gilbert, Jolyet Félix et Bergonié, Jean-Alban. *Traité élémentaire de physiologie humaine*. Paris : Octave Doin, 1889.

Revue *Education générale et sport*

Education générale et sport, CGEGS, n°1, janvier 1942.

Education générale et sport, CGEGS, n°4, septembre, 1942.

Comptes rendus de la société de biologie de Bordeaux

Pachon, Victor. « Education physique et critères fonctionnels. Les variations de la pression artérielle, critère d'entraînement ». *Comptes rendus de la Société de biologie*, t. LXVIII, 21 mai 1910.

Revue Sport et plein air

Sport et plein air n°91, 1966

Mérand, Robert. « Mais quelle est donc la spécificité de l'EP ». *Sport et plein air* n°150, 1971,

Revue sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest

Sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest n°1, 10 décembre 1883.

Sanitaire de Bordeaux et du sud-ouest, n°37, 10 juin 1885.

Journal Véloce-sport

Véloce-Sport, n°1, 5 mars 1885

Véloce-sport, n°23 février 1893.

Véloce-sport, 29 juin 1893.

Véloce-sport, 5 mars 1894.

Journal de médecine de Bordeaux

Tissié, Philippe. « *Un cas d'impulsion sportive ou ludomanie. Pathologie de l'entraînement* » ; « accidents survenus au cours du IX lëndit régional », juin 1898

« accidents survenus au cours du X lëndit régional », juin 1899.

Babordnum

<http://www.babordnum.fr>

Tissié, Philippe. *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Octave Doin, 1888.

Tissié, Philippe. *L'EP et la race*. Paris, Flammarion, 1919.

Collections patrimoniales numérisées de l'université Bordeaux Montaigne

Rapport du conseil de l'Université - Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine et de pharmacie, des sciences et des lettres. Bordeaux, imprimerie de l'université.

https://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/s/1886/recherche?q=item_set_id_is:33564&sort=dcterms_date_s%20asc&page=1

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Bordeaux, Ve Cadoret, 1873.

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Bordeaux, V^e Cadoret, 1877.

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Bordeaux, V^e Cadoret, 1878.

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Bordeaux, Ve Cadoret, 25 novembre 1880.

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres-année scolaire 1899-1900, Bordeaux, Ve Cadoret, 1900.

Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres -
année scolaire 1905-1906, Bordeaux, Ve Cadoret, 1906.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres-
année scolaire 1907-1908, Bordeaux, Ve Cadoret, 1908.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres-
année scolaire 1921-1922, Bordeaux, Ve Cadoret, 1922.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres-
année scolaire 1924-1925, Bordeaux, Ve Cadoret, 1925.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1928-1929. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1929.
*Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1935-1936.* Bordeaux, imprimerie de l'université, 1936.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1937-1938. Bordeaux, imprimerie de l'université, 1938.
Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1939-1940. Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1940.
*Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1941-1942.* Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1942.
*Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1944-1945.* Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1945.
*Comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres,
année scolaire 1946-1947.* Bordeaux, imprimerie-librairie Delmas, 1947.

UV2S, Revue Éducation physique et sport

<http://uv2s.cerimes.fr/media/revue-eps/index.php>.

Revue EPS n°18, décembre 1953.

Forgues, Gérard. *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, 1954.

Pouey, Marcel. *Les lendits scolaires*. *Revue E.P.S*, n° 32, 1956.

Dupuy, Jean-Louis. « Les parcours contrôlés. Recherche de valeur analytique du sujet à l'aide des parcours », *Éducation physique et sport*, n°55, 1961.

Dupuy, Jean-Louis. « Les parcours contrôlés. Recherche de valeur analytique du sujet à l'aide des parcours ». *Éducation physique et sport*, n°55, 1961.

Bulletin de la FIEP

Bulletin de la FIEP, Vol. 49 n°2, 1979.

Bulletin de la FIEP Vol. 53 n°3, 1983.

Bulletin UFOLEP-USEP.

[https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/iuu_ndeg_special_1939-1989 -
_50 ans usep fev 89.pdf](https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/iuu_ndeg_special_1939-1989_-_50_ans_usep_fev_89.pdf)

« 50 ans USEP 1939-1989 », numéro spécial UFOLEP-USEP, février 1989.

Retronews

<https://www.retronews.fr>

Journal *La Petite Gironde*

La Petite Gironde, 11 février 1911.

La Petite Gironde, 4 avril 1911

BUI Santé-Paris Descartes

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/inventaires-fonds-specifiques.php>

Tiffeneau, Marc, « Souvenirs sur le professeur V. Pachon », *Paris médical : la semaine du clinicien* n°114, Paris : J.-B Baillièrè et fils, p. 145-148.

Sources orales

Entretien avec Gilberte Rougier réalisé par Pierre Flouroux et Luc Robène, 1999, au domicile de Gilberte Rougier.

Entretien avec Henriette Josette Boyer réalisé par Julien Krier le 17 février 2017 à Lacanau, au domicile d'Henriette Josette Boyer.

Entretien avec Jean-Louis Dupuy réalisé par Julien Krier le 19 avril 2017, à La Teste de Buch, au domicile de Jean-Louis Dupuy.

Entretien avec Roger Labridy réalisé par Julien Krier le 24 avril 2017, au CREPS de Bordeaux.

Entretien avec Jacques Le Guillou réalisé par Julien Krier le 20 octobre 2017, à Gradignan, au domicile de Jacques Le Guillou.

Entretien avec Claude Lamouroux réalisé par Julien Krier le 23 avril 2018, à Talence, au domicile de Claude Lamouroux.

Entretien avec Michèle Palis réalisé par Julien Krier le 14 septembre 2018 à Pessac.

Annexes

Annexe 1 : Généalogie et filiations des formes de gymnastique en Europe selon A. Langlade.

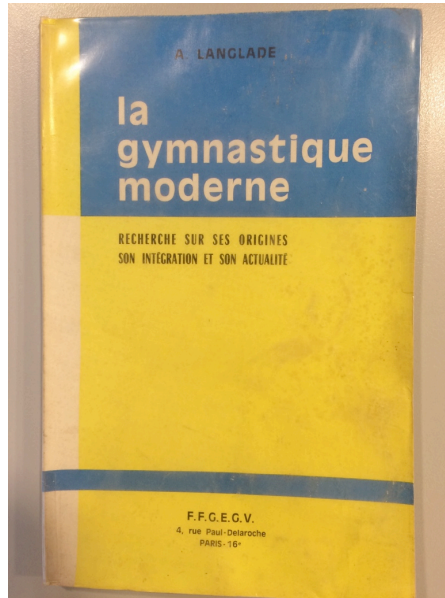


TABLEAU SYNOPTIQUE DES ORIGINES ET DES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS ET FIGURES DANS L'EVOLUTION DE LA GYMNASTIQUE

	1800	1850	1880	1914	1939	1949	
Activités physiques représentées par les jeux populaires, les rondes, les danses folkloriques, l'athlétisme (jeux de force) et les sports, finalités éducatives limitées aux conceptions des pédagogues humanistes et des premiers philanthropistes.	T. ARNOLD.		Ecole anglaise.		<i>Jeux olympiques.</i>		
			P. de COUBERTIN.		<i>Le sport au service de l'éducation et de la formation du caractère.</i>		
			Ecole allemande.		<i>Mouvement rythmique.</i>		
	GUTS-MUTHS.	A. SPIESS.	K. WASSMANDORFF.	I. DUNCAN.	E. JAKES-DALCROZE.	R. LABAN.	M. WIGMANN.
	A. VIETH.		A. MAUL.	R. BODE.	H. MEDAU.	H. JALKANEN.	E. IDLA.
	F.-L. JAHN.	E. EISELEN, J. LIAN.		<i>Gymnastique naturelle autrichienne.</i>			
			K. GAULHOFER.	M. STREICHER.	M. SLAMA.		
	Ecole suédoise.		<i>Néo-suédoise.</i>				
Per Henrik LING.	Hjalmar LING.	L.-M. TÖRNQREN.	E. BJÖRKSTEN.	E. FALK, M. CARLQUIST.	J.-G. THULIN.	N. BURK.	
		C. SILOW.				J. LINDHARD.	
		C. NORLANDER.					
		V. BALCK.					
	Ecole française.						
F. AMOROS.	F. d'ARCY.	J. MAREY.					
P.-H. CLIAS.	N. LAISNÉ.	G. DEMENY.					
TRIAI.		F. LAGRANGE.					
		Ph. TISSIÉ.					
		G. HÉBERT.					
			<i>Première Lingiade 1939</i>		<i>Seconde Lingiade 1949</i>		
			Occasion mondiale pour une connaissance complète et la diffusion des systèmes et méthodes de travail, qui ouvre largement l'époque des influences réciproques et de l'universalisation des concepts gymniques.				
			Démonstration objective des influences réciproques des écoles, systèmes et méthodes de gymnastique.				

Annexe 2 : Etude relative aux perspectives d'avenir du C.R.E.P.S de l'Académie de Bordeaux, novembre 1975.

AD Gironde, 3W dépôt 39.

C.R.E.P.S.
ACADEMIE de BORDEAUX
-:-:-

NOVEMBRE 1975

ETUDE RELATIVE AUX PERSPECTIVES d'AVENIR
du C.R.E.P.S. de l'Académie de BORDEAUX
-:-:-:-:-

Le fonctionnement actuel du C.R.E.P.S. doit se modifier profondément dans les deux ou trois années à venir, en raison de l'arrêt du recrutement des promotions d'élèves-professeurs dans l'établissement à compter de la rentrée 1976. Il était indispensable d'essayer de dégager quelques lignes générales d'action dès maintenant afin d'assurer progressivement la transition.

Tel est l'objet de cette première étude.

I.- LES OBJECTIFS.-

1-1 : actuellement :

Depuis de nombreuses années le C.R.E.P.S. de l'Académie de BORDEAUX remplit deux fonctions :

- une fonction principale : la formation des enseignants d'E.P.S. (Professeurs et Maîtres) assurée par l'équipe des professeurs de l'établissement ;
- une fonction secondaire : l'accueil de stages.

1-2 : modifications des objectifs :

1-2¹ Formation des enseignants d'E.P.S. :

Cette fonction est conservée, le C.R.E.P.S. continuant d'assurer la formation des Professeurs-adjoints et de participer à la formation continue des enseignants d'E.P.S. ;

1-2² Les stages et leurs objectifs :

Ces actions, de durée variable, devront se développer sous deux formes :

- * stages à l'encadrement desquels le personnel du C.R.E.P.S. est appelé à participer ;
- * stages d'accueil proprement dit, utilisant seulement les possibilités matérielles du C.R.E.P.S.

Ces deux formes répondent à des objectifs différents et complémentaires :

- formation et perfectionnement de cadres de tous niveaux ;
- perfectionnement des pratiquants ;
- développement des différentes pratiques ;
- promotion de la "pratique physique" dans les différents milieux.

.../...

BUREAU A/F 3
ARRIVÉE
18 NOV. 1975

ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
17 NOV. 1975
COURRIER ARRIVÉE

1-3 : spécificité du C.R.E.P.S. :

La détermination de ces objectifs et leur réalisation confèrent à l'établissement un rôle spécifique, rôle dont l'importance dépend :

- de ses moyens propres et de leur évolution ;
- de sa situation géographique et des possibilités de relations qu'elle offre.

II.- LES MOYENS :

2-1 : Le personnel :

2-1¹ Les personnels administratif, de l'intendance, soignant, de service :

L'organisation du service de ces différents personnels subira quelques modifications en raison du nombre plus important des stages de courte et moyenne durée.

2-1² Le personnel enseignant :

L'évolution prévisible des objectifs du C.R.E.P.S. dans les trois années à venir, aura comme conséquence première une évolution des conditions et des formes de travail du personnel enseignant :

- * il devra faire preuve d'une disponibilité accrue ;
- * il pourra être amené à prendre la responsabilité d'une action déterminée ou d'un secteur d'activités.

Cette diversification du travail et en même temps une certaine spécialisation entraînent :

- la nécessité du développement de la formation continue pour le personnel actuel du C.R.E.P.S. ;
- la détermination de profils d'enseignants répondant aux fonctions de l'établissement pour les futures nominations.

2-2 : Les moyens matériels :

Les locaux et installations, s'ils demandent une remise en état et un entretien important dont l'étude vient d'être réalisée, suffisent à peine à permettre le déroulement des activités actuelles de l'établissement.

Un projet portant sur les adaptations et compléments à réaliser est en cours d'étude.

III.- PREMIERES PERSPECTIVES :

La période de transition entre les fonctionnements actuels et futurs du C.R.E.P.S. est commencée. L'examen ci-dessus amorcé relatif aux objectifs et aux moyens sera poursuivi, mais les premières études et réalisations doivent se dérouler au cours de cette première année.

3-1 : dans le domaine de l'éducation physique et des sports avec la participation du personnel du C.R.E.P.S.

3-1¹ La formation des professeurs-adjoints :

Cette formation sera poursuivie. Cependant la présence de deux sections sport-études au lycée technique de TALENCE, établissement mitoyen du C.R.E.P.S., une pour le judo, une pour le handball, laisse entrevoir un développement possible de relations avec les fédérations concernées.

3-1² Formation continue des enseignants d'E.P.S. :

La proximité de l'U.E.R.E.P.S. et du C.R.E.P.S. augmente les possibilités d'actions des équipes pédagogiques des deux établissements. Cette collaboration est déjà commencée depuis plusieurs années.

3-1³ Formation continue des C.T.R. :

La mise en application de la circulaire du 9 Juin 1975 doit être étudiée prochainement avec les intéressés.

3-1⁴ Les brevets d'état d'Educateurs sportifs :

Les premiers contacts font apparaître que, s'il est encore trop tôt pour mener des études précises, les problèmes posés par la préparation à la partie commune sont importants.

3-1⁵ Actions de perfectionnement :

- des cadres sportifs en fonction ;
- des dirigeants de club, notamment dans le domaine de l'administration et de la gestion ;

Cette dernière proposition a été faite par le président de la Ligue de judo.

3-1⁶ Formation continue :

Les responsables des deux premiers stages organisés à l'intention des agents des services régionaux des différents départements ~~inter~~ ministériels, persuadés de l'importance du facteur physique, souhaitent que des enseignants du C.R.E.P.S. interviennent au cours des stages et assurent des séances pratiques.

3-1⁷ Institut de formation des travailleurs sociaux :

Le Directeur de cet institut souhaite introduire une formation physique dans le programme des études dispensées par son établissement, et demande au C.R.E.P.S. de l'aider.

3-2 : Dans le domaine des activités socio-éducatives :

Disposant de peu de salles de réunion et d'aucune salle spécialisée, le C.R.E.P.S. n'a pu accueillir qu'un nombre très limité de stages de cette nature.

Au cours d'un entretien, M.BORVO, responsable du bureau de formation à la direction de la jeunesse et des activités socio-éducatives, a précisé qu'il souhaitait, dès que les conditions d'accueil et de travail le permettraient, implanter au CREPS de BORDEAUX :

- une section permanente de formation d'animateurs ;
- une partie des stages qui se déroulent actuellement sous forme de stages extérieurs.

En conclusion, le C.R.E.P.S. peut, dans l'avenir, en collaboration avec les services et établissements du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et compte-tenu de sa situation géographique actuelle, assurer des fonctions :

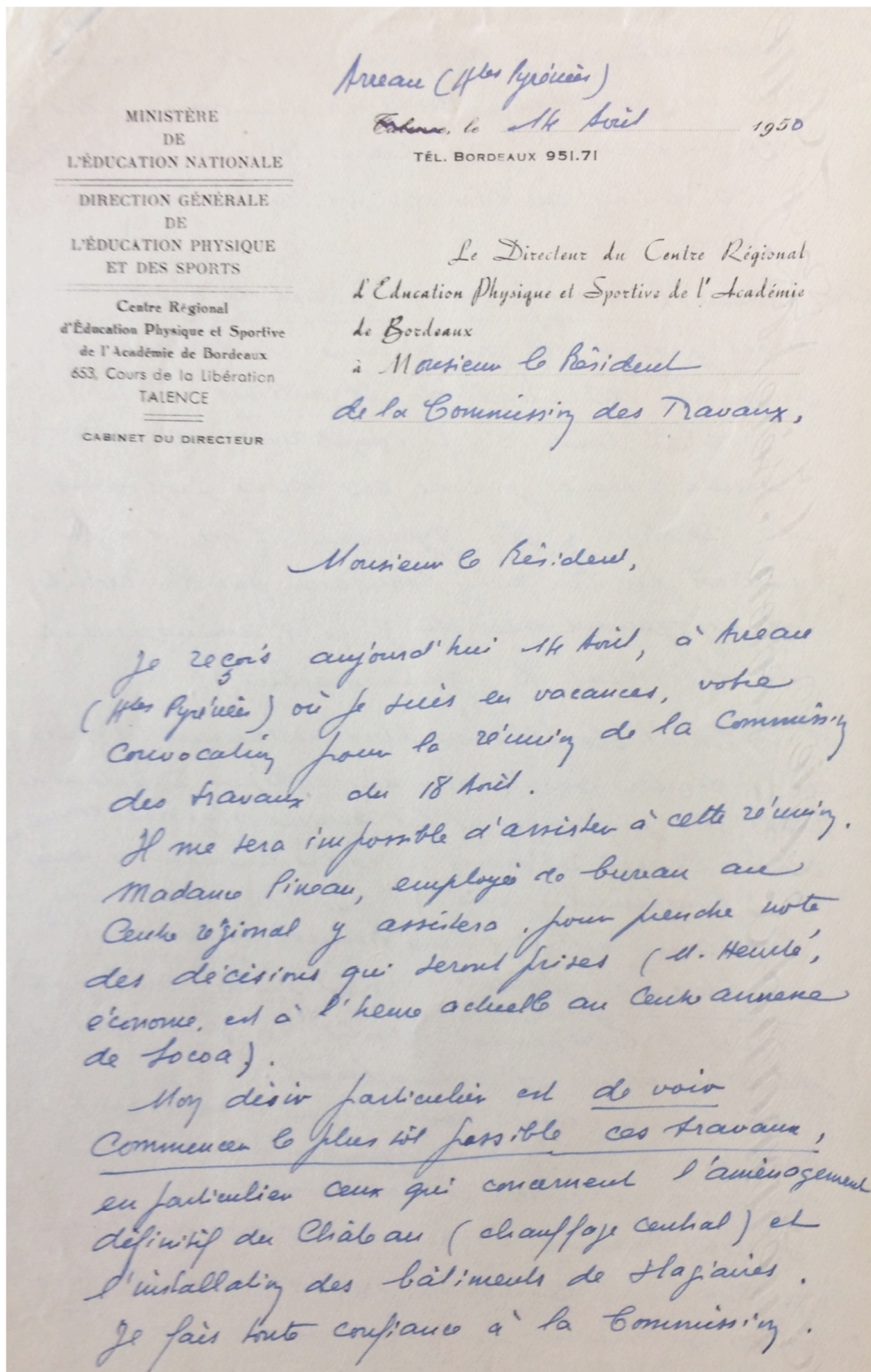
de démultiplication et d'impulsion d'actions variées
grâce à sa structure administrative ;
à son personnel.

de support d'activités
grâce à sa capacité d'accueil ;
à ses installations.

de lieu privilégié de rencontres pour les personnes,
associations ou organismes concernés à quelque titre
que ce soit par les problèmes de la Jeunesse et des
Sports.

--:--

Annexe 3 : Courrier de protestation de P. Seurin adressé à la commission des travaux (direction générale de l'EPS), 14 avril 1950.
AD Gironde, 3W dépôt 21.



Personnellement, je désirais que la Commission
élève une protestation contre la diminution des
crédits attribués au Centre Régional de Bordeaux
(39 millions au lieu des 45 millions primitivement
prévus)

Au ~~Conseil~~^{Conseil} de la Réunion du 4 juillet 1950 nous
avons proposé un programme de travaux prévus
en fondant au Crédit de 45 millions.

Je n'ai joint ici, le compte rendu de cette
réunion, mais je crois que nous proposons
la construction du gymnase (que l'on ~~peut~~
aurait pu au moins commencer sur les crédits
d'engagement accordés) et l'aménagement
du bâtiment B (gymnase actuel).

Il apparaît de plus en plus nettement (d'après
les indications fournies par mes collègues Directeurs de
Centre, les professeurs et les anciens stagiaires connaissant
divers Centres régionaux ... et les constatations même
de l'Équipement Sportif) que le CREPS de
Bordeaux est à l'heure actuelle sans doute
le plus mal installé, c'est-à-dire celui pour
lequel l'Équipement Sportif a fait les
moindres efforts d'aménagement.

(Poitiers par exemple qui dispose d'un magnifique
château, a son grand gymnase terminé et
son stade est en voie d'achèvement)

Il reste beaucoup à faire au CREPS de Bordeaux.
La diminution des crédits préalablement attribués
va en outre ralentir un aménagement qui

DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

TÉL. BORDEAUX 951.71

195

DIRECTION GÉNÉRALE
DE
L'ÉDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

Centre Régional
d'Éducation Physique et Sportive
de l'Académie de Bordeaux
653, Cours de la Libération
TALENCE

CABINET DU DIRECTEUR

Le Directeur du Centre Régional
d'Éducation Physique et Sportive de l'Académie
de Bordeaux
à M.....

devrait cependant être activé, dans un
Centre, classé comme Centre définitif, et qui
depuis 1941, appartient à l'Éducation Nationale.

J'espère que la Commission des travaux
partagera mon point de vue et approuvera
donc mon vœu de protestation.

Je vous prie d'agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de mes sentiments dévoués

Le Directeur du CREPS

[Signature]

Annexe 5 : Conditions d'études des étudiants de l'IEP de Bordeaux

AD Gironde, 2T- 1997/034 liasse 142 : Courrier du doyen Tayeau au Recteur au sujet du rapport du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports sur l'IEP de Bordeaux

Bordeaux, le 6 avril 1962

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 mars par laquelle vous avez bien voulu me demander mon avis sur le rapport que vous a adressé M. le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports à propos de l'Institut d'Education Physique.

Les critiques formulées ont trait surtout au fait que les installations sportives utilisées par les élèves de l'Institut d'Education Physique ne sont pas groupées ; il ne semble que cet argument a plus d'importance apparente que réelle, car les horaires sont organisés de telle façon qu'ils évitent des allées et venues dans la journée ; par ailleurs, les élèves de l'Institut d'Education Physique étant tous externes et habitant dans les régions diverses de la ville, le groupement des installations ne correspondrait pas à un gain de temps.

De plus, le CREPS est situé loin de la ville, entre TALENCE et GRADIGNAN, et provoquerait une perte de temps bien plus grande, si les élèves de l'Institut d'Education Physique, qui sont externes, devaient y effectuer leurs exercices pratiques.

Il ne semble pas que les élèves de l'Institut d'Education Physique, étant donné leur qualité d'externes, aient gros avantage à effectuer au CREPS les exercices pratiques, car les installations utilisées par l'Institut (gymnase universitaire, piscine municipale) jouissent des tout derniers perfectionnements dans leur aménagement.

Le rapport mentionne les moins bons résultats obtenus par l'Institut d'Education Physique comparativement à ceux du CREPS. Cette différence s'explique par le mode de recrutement ; les élèves du CREPS sont recrutés par voie de concours, sont internes et bénéficient de bourses normales ; les élèves de l'Institut d'Education Physique sont externes, ne bénéficient que de bourses minimes ou sont obligés de travailler en même temps pour subvenir à leurs besoins ; ils ne sont donc pas dans d'aussi bonnes conditions et il n'y a rien d'étonnant que cet état de choses répercute sur les résultats d'examens.

.../...

TE DE BORDEAUX

Bordeaux, le 20 Mars 1962

.../...

Je me permets encore de signaler qu'avant l'existence du CREPS (en 1976), l'Institut d'Education Physique était le seul organisme préparant au professorat d'Education Physique. Les résultats obtenus à Bordeaux étaient incontestés et les meilleurs de toute la France.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes déferents sentiments.

Le Doyen,

F. TAYEAU.

Monsieur le RECTEUR de l'Académie de BORDEAUX.

Annexe 6 : Liste des thèses de médecine bordelaises consacrées à l'EP et aux sport (1896-1968)

Trois catalogues regroupent les thèses de médecine portant sur l'EP et les sports à ce jour :

- Le catalogue réalisée par Baptiste Viaud à l'occasion de son doctorat
- La liste des thèses entre 1893 et 1945 présentée par J.-L. Gay-Lescot. Gay-Lescot, Jean-Louis. « L'éducation physique et le sport dans les thèses de médecine de la faculté de Bordeaux (1893-1945) ». Dans Sport, relations sociales et action collective, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, éditions MSHA, 1995, pp. 91-99.
- Enfin M. Deterne propose de comptabiliser les thèses en 1741 et 1941 en France (113). Dans Revue officielle du Commissariat général à l'E.G.S., Monographies médicales, « appareil circulatoire et sport », juillet-septembre 1942, p. 29 (Disponible à la BU STAPS Bordeaux, côte SR 432).

Ses premiers recensements ont été ensuite complété par les répertoires disponibles à la BU santé de Bordeaux. Nous avons finalement compté 168 thèses, listées ci-dessous¹⁷⁴⁰ :

1896

Caminade, Louis. *Contribution à l'éducation physique de la jeunesse. Du développement thoracique par la gymnastique respiratoire*. Thèse de médecine n°42, Bordeaux, 1896.

Couderc, Antoine. *Etude sur un nouvel accident professionnel des maitres d'armes*. Thèse de médecine n° 27, Bordeaux, 1896.

1897

Guillemet, Eugène. *Des effets psychophysiologiques de la bicyclette*. Thèse de médecine n° 31, Bordeaux, 1897.

Martin, Gustave. *La bicyclette considérée au point de vue hygiénique et médical*. Thèse de médecine n° 531, Bordeaux, 1897.

1899

Monteilh, Ellie-Joseph. *L'équitation, ses effets physiologiques, psychiques et pédagogiques*. Thèse de médecine n° 74, Bordeaux, 1899.

1901

Blandin, Georges-Henri. *Considérations sur la croissance dans ses rapports avec l'hygiène*. Thèse de médecine n° 32, Bordeaux, 1901

Etchepare, Jean. *Quelques remarques sur le joueur de pelote*. Thèse de médecine n° 64, Bordeaux, 1901.

1902

Maratray, Lucien. *Rôle du médecin dans l'influence civilisatrice d'une nation*. Thèse de médecine n°56, Bordeaux, 1902.

Cruchet, Jean-René. *Etude critique sur le tic convulsif et son traitement gymnastique (Méthode de Brissaud et de Pitres)*. Thèse de médecine n°66, Bordeaux, 1902.

1903

Bezy, François. *Contribution à l'étude du courir chez l'homme*. Thèse de médecine n° 141, Bordeaux, 1903.

¹⁷⁴⁰ * Signifie que la thèse a été soutenue par un étudiant de l'école principale de Santé de la Marine.

- 1904
 Corcelle, Achille-Antonin. *De la valeur du coefficient de robusticité Pignet et de la pression dynamométrique manuelle comme éléments de pronostic morbide*. Thèse de médecine n° 86, Bordeaux, 1904.
 Pouchot de Champtassin, Paul-Léon. *Considération sur l'entraînement athlétique*. Thèse de médecine n° 103, Bordeaux, 1904.
 Le Gorgeu, Victor. *Contribution à l'étude de la pathogénie du mal des montagnes*. Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1904.
- 1905
 Jaureguiber, Jean. *Considérations sur la valeur hygiénique comparée des sports*. Thèse de médecine n° 28, Bordeaux, 1905.
 Moussy, François. *Le football-rugby au point de vue médical et hygiénique*. Thèse de médecine n° 81, Bordeaux, 1905.
 Pintaud-Dessalees, René. *Les modifications des réflexes provoquées par les efforts musculaires violents*. Thèse de médecine n° 100, Bordeaux, 1905.
 Rachou, Jean. *Le football-rugby et ses accidents*. Thèse de médecine n° 59, Bordeaux, 1905.
- 1906
 Saint-Marty, Georges-Louis. *De la gymnastique respiratoire et de son emploi dans le traitement des déformations thoraciques*. Thèse de médecine n°80, Bordeaux, 1906.
- 1907
 Guillen, Eugène. *Les œuvres d'hygiène sociale du soldat et du marin*. Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1907.
- 1909
 Rey, Emmanuel. *Le traitement de la scoliose par la reptation. Méthode de Klapp*. Thèse de médecine n° 54, Bordeaux, 1909.
- 1910
 Sarramon, Armand. *L'alpinisme. Essai physiologique, sportif et hygiénique*. Thèse de médecine n° 27, Bordeaux, 1910.
- 1911
 Duval, André. *Méthodes de culture physique. Principes suédois et critique systématisée de l'Ecole française avec étude sur les agrès*. Thèse de médecine n° 92, Bordeaux, 1911.
 Fourcade, Marc. *La meilleur méthode d'obtention du résultat maximum dans les divers sports. L'art de devenir un champion*. Thèse médecine n°24, Bordeaux, 1911.
 Hervoche, Charles. *Contribution à l'étude physiologique de quelques sports nouveaux. Nécessité de la surveillance par le médecin*. Thèse de médecine n°93, Bordeaux, 1911.
 Lecam, Eugène. *De la natation au point de vue médical*. Thèse de médecine n° 119, Bordeaux, 1911.
- 1912
 Kerebel, René-Victor. *L'importance de la morphologie en clinique*. Thèse de médecine n°57, Bordeaux, 1912.
- 1913
 Belot, Joseph. *Contribution à l'étude du développement physique de l'enfant ; taille, poids, périmètre thoracique, rythmes cardiaque et respiratoire, tension artérielle*. Thèse de médecine n° 56, Bordeaux, 1913.
- 1914
 Léger, Joseph-Pierre. *Contribution à l'étude du Critère oscillométrique considéré comme critère d'entraînement*. Thèse médecine n°77, Bordeaux, 1914.
- 1915
 Menier, Fernand- Alfred. *De l'éducation physique féminine*. Thèse médecine n°11, Bordeaux, 1915.
- 1916

- Clouet, Henri-Marie. *Contribution à l'étude de l'hygiène du soldat dans la guerre des tranchées*. Thèse de médecine n°4, 1916.
- 1917
 Labeye, Aimé. *Contribution à l'étude critique et expérimentale de l'ergographie par la méthode de Mosso*. Thèse de médecine n° 14, Bordeaux, 1917.
 Sauvage, Jean. *Sur quelques considérations relatives à l'entraînement physique rationnel et certaines de ses applications à la pathologie vertébrale*. Thèse de médecine n° 38, 1917.
- 1919
 Classe, Armand. *L'éducation physique à bord de "l'Armorique" vaisseau – école des Mousses*. Thèse de médecine n°6, Bordeaux, 1919.
 Guillot-Kahn, Elisabeth. *Le médecin et l'éducation physique à l'école*. Thèse de médecine n° 13, Bordeaux, 1919.
- 1920
 Crespin, François. *Etude critique sur l'ergographie de Mosso et quelques-uns de ses éléments propres information*. Thèse de médecine n°162, Bordeaux, 1920.
 Loubatié, René. *Education physique et sports. Nécessité d'une direction médicale*. Thèse de médecine n°147, Bordeaux, 1920.
- 1921
 Astier, Maxime. *Etude des données sphygmomanométriques de l'oscillométrie*. Thèse de médecine n°73, Bordeaux, 1921.
 Duvignau, Marie-Camille. *Indication, technique et résultats de la gymnastique respiratoire*. Thèse de médecine n° 33, Bordeaux, 1921.
 Fabre, Roger. *De la valeur comparée des méthodes palpatoire, auscultatoire, et de l'oscillométrie pour la détermination de la tension artérielle maxima chez l'homme*. Thèse de médecine n° 101, Bordeaux, 1921.
 Péne, Jean. *Méthodes modernes d'éducation physique chez la femme et sports féminins*. Thèse de médecine n° 33, Bordeaux, 1921.
- 1922
 Dodel, François. *Données expérimentales et critiques sur la technique et l'interprétation de l'ergographie*. Thèse de médecine n°57, Bordeaux, 1922.
- 1923
 Guerin, Bernard-Roger. *Gymnastique respiratoire et myothérapie dans le traitement de l'obésité*. Thèse de médecine n°7, Bordeaux, 1923.
 Lambert, Louis-Elie. *Influence des variations de la pression atmosphérique sur la pression artérielle. Son rôle dans le mal des aviateurs*. Thèse de médecine n° 18, Bordeaux, 1923.
 Michelot. *Considérations sur les ruptures musculaires (rupture du muscle droit antérieur de la cuisse en particulier)*. Thèse de médecine n° 51, Bordeaux, 1923.
- 1926
 Fontan, André-Maurice. *Forme de la courbe oscillométrique dans quelques états pathologiques cardio-vasculaires*. Thèse de médecine n° 108, Bordeaux, 1926, p.
 Vialard-Goudou, Robert. *Les sports chez les anciens Grecs*. Thèse de médecine n°37, 1926.
- 1927
 Chevallereau, Jean-Léo. *Le critère oscillométrique en éducation physique*. Thèse de médecine n°89, Bordeaux, 1927.
- 1928
 Boulnois, Jean-Raymond. *Contribution à l'étude expérimentale et critique de la fatigue par la méthode ergographique*. Thèse de médecine n°12, Bordeaux, 1928.
- 1929
 Chaillou, Jean. *Contribution à l'étude des réactions sensori-psychomotrices chez l'esgrimier*. Thèse de médecine n° 88, Bordeaux, 1929.

- Sempé, Gabriel-Gustave. *La cure d'exercice envisagée comme procédé de traitement des malades*. Thèse de médecine n°35, Bordeaux, 1929.
- 1931
- Girou, Jean-Marie. *Contribution à l'histoire de la médecine à Bordeaux*. Thèse de médecine n°115, Bordeaux, 1931.
- Delacoux des roseaux, Jean-Marie. *La pratique des sports*. Thèse de médecine n°18, Bordeaux, 1931.
- Lavigne, Emile-Jean. *Gymnastique respiratoire et hypertension artérielle*. Thèse de médecine n° 38, Bordeaux, 1931,
- 1932
- Escolle, Louis-Auguste. *Détermination indirecte de la capacité vitale chez l'homme*. Thèse de médecine n° 80, Bordeaux, 1932.
- Carre, Adrien. *L'hygiène et la santé dans la Rome antique*. Thèse de médecine n° 46, Bordeaux, 1932.
- Lahontan, Eugène. *Pathologie élémentaire du joueur de pelote*. Thèse de médecine n°12, Bordeaux, 1932.
- Madilhac, Pierre-Jean. *Les lésions traumatiques de la colonne vertébrale chez les joueurs de rugby*. Thèse de médecine n°53, Bordeaux, 1932.
- 1933
- Loustau, Maurice. *Contribution à l'étude des réactions sensori-psychomotrices chez les joueurs de pelote*. Thèse de médecine n° 151, Bordeaux, 1933.
- Popoff. *Education de la grande enfance*. Thèse de médecine n° 154, Bordeaux, 1933 (manquante).
- 1934
- Amphoux, Victor. *Contribution à l'étude de l'apnée volontaire*. Thèse de médecine n°57, Bordeaux, 1934.
- Bergues, André. *L'insuffisance respiratoire : sa prophylaxie scolaire*. Thèse de médecine n° 106, Bordeaux, 1934.
- 1935
- Eggenberger, Christian. *Contribution à l'étude radiologique et électro-cardiographique du cœur des sportifs*. Thèse de médecine n° 57, Bordeaux, 1935.
- Grondeau, Jacques. *Contribution à l'étude expérimentale de l'essoufflement*. Thèse de médecine n° 121, Bordeaux, 1935.
- Guichard, Sicaire. *Valeurs comparées des différents éléments de la capacité vitale*. Thèse de médecine n°159, Bordeaux, 1935.
- Hollecker. *Etude comparative et critiques des différents procédés opératoires dans les lésions méniscales du genou*. Thèse de médecine n° 34, Bordeaux, 1935 (manquante).
- 1936
- Chauderon, Jacques. *Le scoutisme devant le médecin*. Thèse de médecine n° 134, Bordeaux, 1936.
- Guillon, Paul. *Etude de la capacité vitale en fonction de la taille, du poids et de la surface du corps chez l'enfant et chez l'adulte*. Thèse de médecine n°149, Bordeaux, 1936.
- Marjou, Louis-Marie. *L'épicondylite des sportifs*. Thèse de médecine n° 16, Bordeaux, 1936.
- 1937
- Briol, Auguste-Pierre. *Contribution à l'étude des réactions cardio-vasculaires consécutives aux exercices physiques*. Thèse de médecine n° 118, Bordeaux, 1937.
- Dufilho, André. *Esthétique et Education physique*. Thèse de médecine n° 101, Bordeaux, 1937.
- Loustau, Damien. *Contribution à l'étude de la capacité vitale et de la richesse du sang en hématies chez les montagnards*. Thèse de médecine n°114, Bordeaux, 1937.

- Perrin, M. *Contribution à l'étude de l'apnée avec effort chez l'homme*. Thèse de médecine n° 119, Bordeaux, 1937.
- 1938
 Borjeix, Lucien. *Essai sur l'étiologie et la pathogénie des accidents dans la pratique du rugby*. Thèse de médecine n° 62, Bordeaux, 1938.
 Puyou, R. *Contribution expérimentale et critique à l'étude de l'effort*. Thèse de médecine n°13, Bordeaux, 1938 (manquante).
- 1939
 Allin, Maurice. *L'école maternelle moderne bordelaise, centre d'hygiène*. Thèse de médecine n° 110, Bordeaux, 1939.
 Durieu, Robert. *Contribution à l'étude de la fatigue et de l'entraînement chez les sportifs*. Thèse de médecine n°40 Bordeaux, 1939.
- 1941
 Pelletier, Germaine. *Les réactions sensori-psychomotrices chez la femme*. Thèse de médecine n° 2, Bordeaux, 1941.
 Rocher, Hélène. *Le redressement des scolioses par la méthode du docteur Christian Rocher*. Thèse de médecine n° 24, Bordeaux, 1941.
 Gilberte, Rougier. *Une méthode simple de mesure du débit cardiaque chez l'Homme, applications physio-pathologiques*. Thèse de médecine n°1, Bordeaux, 1941.
- 1942
 Molia, Jean. *Contribution à l'étude des différentes méthodes d'éducation physique*. Thèse de médecine n°14, Bordeaux, 1942.
 Narbaits, André. *Respiration et exercices physiques*. Thèse de médecine n° 41, Bordeaux, 1942.
- 1943
 Chorivit de Sagardiburu, Christian-Laurent. *Les préventoriums et les écoles de plein air dans la lutte antituberculeuse*. Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1943.
 Faugère, Paul-Jacques. *Les réactions cardio-vasculaires sous l'influence des exercices physiques*. Thèse de médecine n° 29, Bordeaux, 1943.
 Perrin, Denise. *La femme devant l'éducation physique*. Thèse de médecine n° 21, Bordeaux, 1943.
- 1944
 Bravard, Henri-Maurice. *L'écolier rural et l'hygiène en 1944*. Thèse de médecine n° 16, Bordeaux, 1944.
 Gorse, Jacques. *Contribution à l'étude de l'insuffisance de la sangle abdominale, les gros ventres (leur genèse, leur importance, leur traitement par l'éducation physique)*. Thèse de médecine n°16, Bordeaux, 1944.
 Pascal, Jean. *Insuffisance et rééducation respiratoires*. Thèse de médecine n° 33, Bordeaux, 1944.
- 1945
 Barre. *Sur l'état actuel de la physiologie aéronautique*. Thèse de médecine n°143, Bordeaux, 1945 (Manquante).
 Chelle, Jean-Denis. *Massage et hydrothérapie en médecine*. Thèse de médecine n°65, Bordeaux, 1945.
 Labèque, Pierre-Emile. *Contribution à l'étude électrocardiographique chez les sportifs*. Thèse de médecine n° 20, Bordeaux, 1945.
 Montaras, André-Henry. *L'inspection médicale et la gymnastique correctrice à l'école de campagne*. Thèse de médecine n° 88, Bordeaux, 1945.
 Savigny, Pierre-René. *L'Institut d'éducation physique de l'Université de Bordeaux*. Thèse de médecine n°25, Bordeaux, 1945.
 Voisin, Robert. *Le fait bénefactin, contribution à l'étude de la santé du corps et de l'esprit et à l'histoire de l'hygiène*. Thèse de médecine n° 9, Bordeaux, 1944.
- 1946

- Croizier (Mlle). *Historique des Centres d'éducation sanitaire*. Thèse de médecine n°157, Bordeaux, 1946 (Manquante).
- Dartigues, André. *Bases scientifiques de l'éducation physique*. Thèse de médecine n°123, Bordeaux, 1946.
- Greig, Albert. *Le traitement de l'asthme chez l'enfant par la gymnastique médicale*. Thèse de médecine n° 152, Bordeaux, 1946.
- Hibert, Yvette. *Les modifications électrocardiographiques au cours d'une hypoxémie et d'un travail musculaire imposés, essai d'un critère d'insuffisance cardiaque*. Thèse de médecine n° 2, Bordeaux, 1946.
- Micheau, Marguerite. *La femme devant l'éducation physique et le sport*. Thèse de médecine n°135, Bordeaux, 1946.
- 1947
- Becker, Henri. *La réaction de Donaggio appliquée à l'étude de la fatigue musculaire. (Dosage de l'entraînement)*. Thèse de médecine n°144, Bordeaux, 1947
- Bidart, Jean-Baptiste René. *Rééducation respiratoire et déblocage thoracique*. Thèse de médecine n°118, Bordeaux, 1947.
- Le Guiffant, Maurice. *La pratique de l'éducation physique et des sports dans les établissements industriels, résultats d'une enquête régionale*. Thèse de médecine n°110, Bordeaux, 1947.
- Magendi, Henri. *De quelques modifications du régime respiratoire chez les coureurs cyclistes*. Thèse de médecine n° 39, Bordeaux, 1947.
- 1948
- Lureau, Philippe. *Contribution à l'étude cardio-vasculaire de l'aviateur au repos*. Thèse de médecine n° 161, Bordeaux, 1948.
- Allard, Pierre. *Contribution à l'étude de la réaction de Donaggio*. Thèse de médecine n°166, Bordeaux, 1948.
- 1949
- Cabanes, Louis. *Contribution à l'étude des variations du débit cardiaque en anoxémie au repos et sous l'influence du travail musculaire*. Thèse de médecine n° 92, Bordeaux.
- Fialon, Gaston. *Etude critique du métabolisme basal et du test métabolique de l'effort de Durupt*. Thèse de médecine n°51, Bordeaux, 1949.
- Haramburu, Marie-Simone. *Education physique et puberté féminine*. Thèse de médecine n°55, Bordeaux, 1949.
- 1950
- Haure, Roger. *Considérations sur les bases scientifiques de l'éducation physique*. Thèse de médecine n°27, Bordeaux, 1950.
- Lacoste, Camille. *Une nouvelle méthode spirométrique : mesures simultanées du volume alvéolaire et de l'espace mort*. Thèse de médecine n°73, Bordeaux, 1950.
- Macaire, Denise. *Sur la nécessité d'une éducation physique rationnelle à l'école primaire*. Thèse de médecine n° 12, Bordeaux, 1950.
- Neuvéglise, Didier. *Le schéma corporel en pathologie mentale*. Thèse de médecine n°53, Bordeaux, 1950.
- 1951
- Duigou, Jacques. *Contribution à l'étude du mécanisme de l'hyperpnée au cours de l'activité musculaire, l'hyperventilation due aux mouvements passifs (travaux du centre d'études de biologie aéronautique)*. Thèse de médecine n°19, Bordeaux, 1951.
- Larroze, Frantz. *Considérations médico-physiologiques sur l'aviron*. Thèse de médecine n°72, Bordeaux, 1951.
- Nicolas, Jacques. *Considérations sur la physio-pathologie de la plongée en scaphandre autonome à circuit ouvert (jusqu'à des profondeurs de 60 mètres)*. Thèse de médecine n°120, Bordeaux, 1951.
- Olimpieri, Robert. *Contribution à l'étude physiologique de la position assise chez l'aviateur*. Thèse de médecine n°136, Bordeaux, 1951.

- Touchiez, Robert. *Protection du pilote d'aviation contre les effets de l'accélération*. Thèse de médecine n°91, Bordeaux, 1951.
- 1953
- Doit, François. *Recherches sur un test de l'effort*. Thèse de médecine n°76, Bordeaux, 1953.
- Fabre, Henri. *L'effort et ses répercussions circulatoires. Etude expérimentale et critique*. Thèse de médecine n°140, Bordeaux, 1953.
- Guiot, André. *Contribution à l'étude de la physiologie des coureurs à pied*. Thèse de médecine n°141, Bordeaux, 1953.
- Lope-Fontagnie, Suzanne. *Contribution à l'étude du massage sportif*. Thèse de médecine n°83, Bordeaux, 1953.
- Robin, Yves. *Contribution à l'étude de l'alimentation de l'aviateur*. Thèse de médecine n°151, Bordeaux, 1953.
- Simon, Michel. *Contribution à l'étude du « Step-test »*. Thèse de médecine n°190, Bordeaux, 1953.
- Treilhaes, Yves. *Contribution à l'étude de la rééducation chez les traumatisés du genou*. Thèse de médecine n°188, Bordeaux, 1953.
- 1954
- Chassaing, René. *La pression veineuse et ses variations après épreuve d'effort dans les pneumopathies et les cardiopathies chroniques*. Thèse de médecine n° 140, Bordeaux, 1954.
- Cortot, Henri. *Le rôle favorisant de l'activité musculaire intense dans l'apparition et l'évolution de quelques maladies infectieuses*. Thèse de médecine n° 58, Bordeaux, 1954.
- Guilhemsans, Guy. *La fatigue industrielle : ses divers aspects, son dépistage*. Thèse de médecine n°194, Bordeaux, 1954.
- Leitner, Michel. *Essai d'utilisation du « tapping-test » pour la détermination de la fatigue du personnel navigant de l'aviation*. Thèse de médecine n° 218, Bordeaux, 1954.
- Palassie, Marie-Madeleine. *Art et hygiène mentale chez l'enfant*. Thèse de médecine n°174, Bordeaux, 1954.
- Piacentini, Marcel. *Contribution expérimentale à l'étude de la respiration en surpression. Les accidents de surpression pulmonaire en plongée sous-marine*. Thèse de médecine n°207, Bordeaux, 1954.
- Veschambre, Guy. *Le test de Flack-Fabre appliqué au contrôle médico-sportif*. Thèse de médecine n° 44, Bordeaux, 1954.
- 1955
- Hyvernaud, Maurice. *Contribution à l'étude du test d'effort en expiration bloquée*. Thèse de médecine n°10, Bordeaux, 1955.
- Imbert, Xavier-Louis. *Le test de Flack en médecine du travail (étude critique de la méthode réalisée sur 720 sujets)*. Thèse de médecine n°253, Bordeaux, 1955.
- 1956
- Mazza, William. *Ammoniums quaternaires et activité musculaire*. Thèse de médecine n° 253, Bordeaux,
- 1957
- Orabona, Pierre. *De quelques traumatismes observés en rugby*. Thèse de médecine n° 288, Bordeaux, 1957.
- 1958
- Maugard, Francis. *Contribution à l'étude du rôle de l'éducation physique dans certains complexes d'infériorité physique*. Thèse de médecine n°30, Bordeaux, 1958.
- Pascal, Gérard. *Contribution à l'étude de la gymnastique rééducative chez les tuberculeux pulmonaires traités par exérèse partielle*. Thèse de médecine n° 34, Bordeaux, 1958.

1959

Lauron, Jean. *Respiration et activité musculaire*. Thèse de médecine n° 105, Bordeaux.
Massière, Jean. *Le saut en parachute à ouverture retardée est-il une agression ?*. Thèse de médecine n° 239, Bordeaux, 1959.

Osouf, Patrick. *Contribution à l'étude du métabolisme basal chez le sportif*. Thèse de médecine n° 138, Bordeaux, 1959.

Rozier, Jean-Pierre-Guy. *Les variations des « temps de réactions » consécutives à des stimulations complexes (musique, projection de films, fatigue musculaire)*. Thèse de médecine n° 134, Bordeaux, 1959.

1960

Jézéquel, Jean. *Etude critique des différents tests d'exploration du sens statokinesthésique*. Thèse de médecine n°180, Bordeaux, 1960. (Pr Rougier)

Lapeyre, Jean-Mie. *Sur le mécanisme de l'hypertrophie musculaire consécutive au travail*. Thèse de médecine n° 225, Bordeaux, 1960.

Renaud, Francis-André. *Contribution à l'étude physiopathologique la plongée libre*. Thèse de médecine n° 226, Bordeaux, 1960.

1961

Ache, Jean-Victor. *Considérations physio-pathologiques sur le vol à voile*. Thèse de médecine n°131, Bordeaux, 1961.

Pic, Jean – Claude. *Contribution expérimentale à l'étude de l'hypertrophie musculaire consécutive à l'entraînement*. Thèse de médecine n°133, Bordeaux, 1961.

1962

Ballet, Marthe. *Contribution à l'étude de la fatigue nerveuse en Médecine du Travail. Les problèmes médico-sociaux de l'automatisation* Thèse de médecine n°68, Bordeaux, 1962 (dactylographiée).

Laure, Christian. *Considérations médicales sur le judo et ses accidents*. Thèse de médecine n° 157, Bordeaux, 1962.

Tarin, Claude. *Considération sur le claquage musculaire du sportif*. Thèse de médecine n° 158, Bordeaux, 1962.

1963

Coquart, Jean-Pierre. *Considération sur le doping*. Thèse de médecine n° 220, Bordeaux, 1963.

Degans, Jean. *A propos de quelques cas d'arthroses sportives*. Thèse de médecine n° 58, Bordeaux, 1963.

Queraux, Pierre. *Menstruations et exercices physiques*. Thèse de médecine n° 74, Bordeaux, 1963.

1964

Chamousset, Jean. *Exploration du sens statokinétique au niveau des membres inférieurs. Influence de l'entraînement*. Thèse de doctorat en médecine n°156, Bordeaux, 1964.

Le Stir, Alain. *A propos de l'hypertrophie musculaire consécutive au travail*. Thèse de doctorat en médecine n°94, Bordeaux, 1964.

1965

Lantuejoul, Henri. *De l'épreuve d'effort paradoxale en cardiologie*. Thèse de doctorat en médecine n°152, Bordeaux, 1965.

Menjucq, Pierre. *Etude de certaines lésions oculaires chez les joueurs de rugby*. Thèse de doctorat en médecine n° 224, Bordeaux, 1965.

Moulinier, Jacqueline. *Contribution à l'étude des répercussions du travail musculaire sur la glycémie*. Thèse de doctorat en médecine n° 47, Bordeaux, 1965.

Roche, Jean-Claude. *Contribution à l'étude des réactions cardio-vasculaires au cours des sauts en parachute*. Thèse de doctorat en médecine n° 165, Bordeaux, 1965.

1966

Calvary, Jean. *Fonction hépatique et activité sportive*. Thèse de doctorat en médecine n° 169, Bordeaux, 1966.

Cameli, Michel. *Considérations médicales sur la spéléologie*. Thèse de doctorat en médecine n° 184, Bordeaux, 1966.

Rivière-Cazaux, Henri. *Considérations sur les délais et sur la persistance de l'acclimatation de l'homme aux moyennes altitudes*. Thèse de doctorat en médecine n° 220, Bordeaux, 1966.

1967

Charvat, Anne-Marie. *La kinesithérapie dans l'insuffisance respiratoire*. Thèse de médecine n°122, Bordeaux, 1967.

Chemin, Philippe. *Les rythmes biologiques chez l'Homme. Application à l'aviation et à la cosmonautique*. Thèse de médecine n°267, Bordeaux, 1967

Corneau, Bernard. *Les médicaments dopants*. Doctorat d'Université mention « Pharmacie » n°545, Bordeaux, 1967.

Maisonobe, Bertrand. *Contribution à l'étude du temps de réaction sensori-psychomotrice*. Thèse de médecine n°120, Bordeaux, 1967.

Massengo, Athanase. *Etude comparée chez le noir et chez le blanc de l'influence du travail musculaire sur quelques valeurs fonctionnelles pulmonaires et métaboliques, évolution de la période du retour au calme*. Thèse de médecine n°272, Bordeaux, 1967.

1968

Alfonsi, Charles. *Le sport dans la réhabilitation du handicapé moteur*. Thèse de médecine n° 160, Bordeaux, 1968.

Bretelle, Jean-Pierre. *Comparaison des épreuves d'effort rectangulaires et des épreuves en escalier pour l'appréciation de la valeur fonctionnelle du cœur*. Thèse de médecine n° 183, Bordeaux, 1968.

Desbois, Michel-Yves. *Sport et sénescence*. Thèse de médecine n° 169, Bordeaux, 1968.

Lachaize, Yves. *Contribution à l'étude des troubles de l'équilibre par la statokinésymétrie*. Thèse de médecine n° 71, Bordeaux, 1968.

Letourmy, François. *Contribution à l'étude des troubles respiratoires au cours des accélérations transverses*. Thèse de médecine n°227, Bordeaux, 1968.

Rémy, Jean-Charles. *Sur quelques problèmes physiologiques posés par la natation*. Thèse de médecine n° 168, Bordeaux, 1968.

Toujas, René. *Comparaison de quelques paramètres physiologiques lors de courses de demi-fond (1500 mètres) effectuées en plaine et moyenne altitude*. Thèse de médecine n° 235, Bordeaux, 1968.

Annexe 7 : schéma récapitulatif, filiation de l'éclectisme de l'École

Hegel, Descartes
d'EP bordelaise

Condillac, Hume, Locke

Début
XVIII
Empire
Début
XVIII^e
siècle
L'Empire

phique

Modèle hiérarchique

T. JOUFFROY

Darwin

Fin XIX^e
siècle

Théorie évolutionniste

Lien A. Comte
(positivisme) et
H. Spencer

H. SPENCER

Organicisme

Début
XX^e siècle

J. JACKSON

Psych-philo, psycho-bio

A. ESPINAS

Ecole de sociologie empirique
Doctrines et art : jeux

JANET-RIBOT

Milieu
XX^e siècle

Psycho-dynamie

CORPS-
PSYCHISME

P. TISSIE

Psycho-dynamie, volonté

ain

philosophie de
l'effort

J. Château

P. SEURIN

Effort, santé

Table des tableaux

Tableau 1 - Démarches scientifiques en biologie appliquée à l'E.P.S.....	103
Tableau 2 : Travaux du laboratoire de l'IEP de la faculté de médecine de Bordeaux (1945-1968).....	105
Tableau 3 - Récapitulatif du nombre de thèses en biologie appliquée à l'EP et aux sports dans les principales universités en France (1945-1968).....	112
Tableau 4 - Tableau récapitulatif des thèmes et démarches des thèses présentées à Bordeaux (1945-1968).....	114
Tableau 5 - Nombres d'inscrit à l'IEP (1928-1966).....	141
Tableau 6- Inscriptions et réussite aux examens et concours de l'IEP (1945-1968) Erreur ! Le signet n'est pas défini.	

Table des figures

Figure 1– Deux ergogrammes, le premier avec excitation électrique dans la deuxième phase et le deuxième en repos total.....	109
Figure 2- Présentation des trois ergographes correspondants aux trois expériences	110
Figure 3 - Thèses de médecine en EP et sports (1945-1968).....	113
Figure 4 - Démarches scientifiques des thèses de médecine du sport à Bordeaux (1945-1968).....	115
Figure 5 – Schéma de l'appareil de mesure.	131

Table des matières

Sommaire.....	4
REMERCIEMENTS	8
Introduction générale.....	10
1. Genèse de l'étude.....	11
2. Sciences et EP	12
2.1. Médecine et EP.....	12
2.2. Sociologie et EP.....	16
3. Construction de l'objet d'étude : caractérisation et émergence d'une École d'EP bordelaise..	20
4. Méthodes : Emergence d'une « configuration locale » ?	24
4.1. Pour une histoire locale : part de réflexivité des acteurs	24
4.2. L'intérêt pour l'EP à Bordeaux : contexte local et enjeux macrosociaux.....	31
5. Problématique.....	34
6. Sources.....	36
7. Périodisation	38
Première partie : Reconnaissance de l'École bordelaise d'éducation physique (1949-1968)	
.....	40
Chapitre 1. Identification et diffusion de l'École bordelaise	44
1. La doctrine : l'œuvre solidariste au fondement d'une EP hygiénique.....	44
1.1. Éducation physique hygiénique : une conception normative de la santé	44
1.2. Projet de société solidariste au fondement de la LFEP	49
1.2.1. La force vitale par la santé	49
1.2.1.1. Interdépendance et progrès social.....	49
1.2.1.2. Éducation solidariste républicaine.....	52
1.2.2. La force morale par le sens de l'effort utile	58
1.2.2.1. Vision organique et hiérarchique de l'individu, former un être fort.....	58
1.2.2.2. Pour une pédagogie de l'effort	62
2. Une Méthode au service du progrès social	65
2.1 La nécessaire œuvre d'unité, vers une éducation physique Méthodique	65
2.1.1. Principes de la Méthode.....	68
2.2. Une EP rationnelle	69
2.3. Une EP méthodique au carrefour de la science et de l'art pédagogique.....	73
2.3.1. Acte pédagogique et science.....	73
2.3.2. Morale et sciences	76
3. Le CREPS de Talence : lieu de formation et de diffusion au cœur de l'École bordelaise.....	79

3.1. L'EP à l'école primaire, la formation des instituteur·rice·s.....	80
3.2. La formation des enseignants d'EPS	84
3.2.1. Formation au professorat.....	92
Conclusion chapitre 1.	96
Peut-on parler d'une École ?.....	96
Fondements solidaristes de l'EP hygiénique.....	97
Chapitre 2. L'arrière garde médicale, l'IEP et le docteur Gilberte Rougier.	99
1. La recherche en biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports à Bordeaux : entre démarche fondamentale et appliquée	100
1.1. D'une réflexion historique à une formalisation épistémologique	100
1.2. Etude des travaux du laboratoire de l'Institut d'Education Physique (IEP).....	104
1.2.1. Etude des publications scientifiques	105
2. L'engagement dans la recherche en physiologie appliquée à l'EP et aux sports : entre disposition et socialisation.	122
2.1. La trajectoire de Gilberte Rougier, docteur engagée pour la cause hygiénique et sociale du sport et de l'éducation physique (1932-1979)	122
2.1.1. Filiation bordelaise : les avancées dans le domaine de la biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports	126
2.1.2. Contribution et travaux de G. Rougier	127
2.1.3. Actions en faveur d'une cause hygiénique et sociale de l'activité physique.....	132
2.2. La thèse d'un professeur d'EPS, P. Seurin et le laboratoire de l'IEP.	135
3. Vers un rapprochement entre l'IEP et le CREPS :	138
3.1. La cohabitation entre CREPS et IEP.....	138
3.2. Des situations plurielles d'un territoire à l'autre	139
3.3. L'entente Seurin-Rougier, un lien de désamorçage de la concurrence	144
Conclusion chapitre 2	145
Chapitre 3. Perte d'influence nationale de l'École bordelaise pour l'EP scolaire	147
1. Voix dissonantes au niveau local	147
1.1. Un défenseur de la méthode naturelle dans l'équipe du CREPS : Jean-Louis Dupuy.....	147
1.1.1. Portrait	147
1.1.2. L'indépendant.....	149
1.1.3.... le dévoué partisan	149
1.1. La fronde du lycée Montaigne et le docteur Roger Haure.....	151
2. Perte d'influence de l'École bordelaise	157
2.1. La Méthode bordelaise et la LFEP : un héritage dépassé ?	157
2.1.1. L'enjeu démocratique : du solidarisme à la concurrence, place de la compétition en EP	157
2.1.2. La culture sportive, une alternative à une vision solidariste et hygiénique de l'EP	160
Conclusion de la première partie	166
Les caractéristiques de l'École d'EP bordelaise	166

Sciences et éducation	167
Rapprochement CREPS-IREP.....	168
Evolutions des normes éducatives	168
PARTIE 2. Les bases scientifiques de l'École d'EP bordelaise : vers une EP méthodique	
hygiénique (1896-1949).....	171
Chapitre 1. L'introduction de l'EP à la faculté de médecine : entre poussée scientifique et	
préoccupations hygiéniques (1896-1923)	174
1.Médecine sociale et EP, les débuts de la recherche médicale universitaire	177
1.1. Les premiers travaux en EP et sports à la faculté de médecine bordelaise	181
1.1.1. Les sports d'un point de vue hygiénique.....	181
1.1.1.1. Les vélocipédistes	181
1.1.1.2. Les autres sports.....	186
1.1.1.3 Divergences et principes structurants	192
1.1.2 Gymnastique d'un point de vue thérapeutique et préventif	199
1.2. Les médecins bordelais, anciens lendistes en faveur de l'intégration universitaire de l'EP	208
1.2.1. Cruchet et Sigalas, deux ambassadeurs de l'éducation physique à la faculté de médecine de	
Bordeaux	209
René Cruchet, le clinicien sportif.....	210
Clément Sigalas, l'administrateur.....	214
2. Développement des sciences expérimentales en recherche médicale : vers la physiologie	
appliquée à l'EP et aux sports.....	217
2.1. Le développement de la physiologie à la faculté de médecine favorable au rapprochement	
médecine et exercices physiques (1893-1921) : De F. Jolyet à V. Pachon	220
2.2. Le développement du laboratoire de physiologie bordelais.....	222
2.2.1 L'impulsion de V. Pachon, entre approche fondamentale et démarche appliquée à l'EP et aux	
sports (1895-1921).....	222
2.2.2. De nouvelles applications : les premières thèses expérimentales appliquées à l'EP et au sport	
.....	223
Le critère oscillométrique.....	224
L'ergographe	229
3. Institutionnalisation de la recherche en EP et sport à la faculté de médecine (1921-1927)..	233
3.1. Structuration du laboratoire de physiologie appliquée	233
3.2. Nécessité d'un contrôle médico-sportif : la place de la performance sportive	235
3.2.1. Entre homme de sciences et pédagogue	235
Conclusion chapitre 1	242
Chapitre 2. Le renouveau médical de la LFEP (1923-1949).....	246
1. L'EP et les sports au service de la santé.....	247

1.1. L'EP d'un point de vue fonctionnel : développement de la physiologie appliquée à l'EP (1927-1945)	251
1.1.1. L'IEP : pôle de recherche expérimentale appliquée à l'éducation physique et sportive	251
1.1.1.1. La relève du professeur Roger Fabre, médecin et universitaire engagé pour la cause de l'éducation physique	251
1.1.1.2. La respiration au centre des investigations du laboratoire du physiologie de l'IEP	254
1.1.1.3. Les réactions cardio-vasculaires comme critères de la valeur fonctionnelle du cœur	256
1.2 L'EP d'un point de vue structurel, le renouveau de « l'école des morphologistes »	260
1.2.1. La supériorité de la gymnastique suédoise pour redresser la colonne vertébrale	263
1.2.2. L'importance de la gymnastique respiratoire suédoise pour développer la cage thoracique	266
1.3 La formation des médecins et des enseignants à l'Institut d'Education Physique	268
2. La santé au service d'un projet éducatif porté par la LFEP	273
2.1. La relance des lendits, le second souffle de l'œuvre girondine	273
2.2. Actualisation du projet de la LFEP	281
2.2.1. Les fondements solidaristes de l'EP hygiénique	281
2.2.2. Un éclectisme actualisé	285
Conclusion chapitre 2	288
PARTIE 3. Les fondements solidaristes de l'École d'éducation physique Bordelaise (1888-1896)	294
Introduction	295
La LGEP : entre sociabilités sportives et réseaux réformateurs	296
Du <i>véloce club bordelais</i> à la <i>Ligue Girondine d'Éducation Physique</i>	299
Chapitre 1. Les fondements scientifiques du projet éducatif de la LGEP	303
1. Les bases sociologiques de l'éducation par les pratiques physiques (jeux)	303
1.1. Sociologie et importance du corps dans l'éducation	304
1.2. Sociologie et éducation solidariste	311
2. Les bases psychologiques de l'éducation physique : l'acte volontaire au cœur du système psycho-dynamique de P. Tissié	319
3. Les fondements éclectiques de l'œuvre girondine en faveur de l'exercice corporel	325
3.1. L'approche pluridisciplinaire de P. Tissié	326
3.2. L'éclectisme philosophique à la française : du rationalisme à l'intégration de la pensée pragmatique	328
Conclusion chapitre 1	338
Chapitre 2. La LGEP, l'incarnation d'un « solidarisme girondin »	340
1. Solidarisme et pratiques physiques et sportives	340
1.1. Le solidarisme, définition d'un concept poreux	341
1.2. Solidarisme, gymnastique et jeux	344
2. Solidarisme Girondin : entre associationnisme et régionalisme	351

2.1. Le solidarisme associationniste.....	351
2.2. Régionalisme et LGEP.....	356
3. De la LGEP à la LFEP : vers un solidarisme républicain	363
3.1. Des jeux libres à la méthode suédoise : Vers l'élaboration d'une éducation physique nationale .	363
3.2. Le sens de l'effort utile, la santé au service d'un projet solidariste républicain	366
Conclusion chapitre 2	373
Conclusion partie 3	375
Conclusion générale	380
Les étapes de l'émergence de l'École bordelaise.....	381
Genèse de l'École d'EP bordelaise : entre régionalisation et ouverture	387
Perspectives	388
Références bibliographiques	392
Sur l'éducation physique	393
Sur l'histoire du sport et des jeux	396
Sur l'histoire de l'Aquitaine	398
Sur les éducations corporelles	398
Sur l'école, l'éducation et la pédagogie	398
Sur l'épistémologie et l'histoire des sciences	399
Sur l'histoire politique	401
Sur l'histoire des idées ou philosophie.....	401
Colloques	402
SOURCES	404
Sources écrites	405
Revue de la LFEP	405
Philippe Tissié.....	405
Raoul Fournié.....	406
Pierre Seurin	406
Fonds FFEPGV	407
P. Seurin	407
Fonds ancien BU STAPS Bordeaux	407
Cruchet, René. L'Education physique. Paris : Extrait du mercure de France, 1921.	407
LFEP	407
R. Fabre	407
P. Seurin	407
P. Tissié	408
Fonds ancien université Bordeaux Montaigne	408
BNF	408

Archives FFEPGV	411
Archives départementales de la Gironde	412
3 W dépôt : CREPS de Talence	412
Courrier du ministère de l'éducation nationale adressé à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Bordeaux, 06 février 1946	412
3W dépôt 138 : Gymnase construction (plan des batiments et des agrès) (1943-1965).....	413
1997/034, liasse 42 : Institut d'Éducation Physique	413
Archives municipales de Bordeaux.....	413
1096 W 104 : Université, rectorat (1880-1977)	413
Archives Nationales –Pierrefitte	413
19850544 : Jeunesse et sports ; services rattachés au Ministre ; Inspection générale (1946-1969)....	413
19860416 : Jeunesse et sports ; Direction de l'administration ; Sous-direction des finances ; bureau fonctionnement des services extérieurs, établissements (1984-1986) (1930-1976).....	414
Articles et ouvrages considérés comme source	414
Sources électroniques	416
Gallica	416
Babordnum	418
Collections patrimoniales numérisées de l'université Bordeaux Montaigne	418
UV2S, Revue Éducation physique et sport.....	419
Bulletin de la FIEP.....	419
Retronews.....	420
BUI Santé-Paris Descartes.....	420
Sources orales	421
Annexes	422
Annexe 1 : Généalogie et filiations des formes de gymnastique en Europe selon A. Langlade .	423
Annexe 2 : Etude relative aux perspectives d'avenir du C.R.E.P.S de l'Académie de Bordeaux, novembre 1975.	424
Annexe 3 : Courrier de protestation de P. Seurin adressé à la commission des travaux.....	428
Annexe 4 : plan du CREPS, 1967.....	431
Annexe 5 : Conditions d'études des étudiants de l'IEP de Bordeaux	432
Annexe 6 : Liste des thèses de médecine bordelaises consacrées à l'EP et aux sport (1896-1968)	434
Annexe 7 : schéma récapitulatif, filiation de l'éclectisme de l'École d'EP bordelaise	443
Table des tableaux	444
Table des figures	444
Table des matières	445

